



Commune d'Aywaille

Programme Communal de Développement Rural

ANNEXES



RÉGION WALLONNE



OURTHE
AMBLEVE
—GREOA—

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL
DE
DEVELOPPEMENT RURAL

ANNEXES

Auteur de projet:	: GREOA asbl
Organisme accompagnateur	: GREOA asbl
Bureau d'études	: Lacasse-Monfort srl

1. ANNEXES PARTIE I

Inventaires

- Liste des phénomènes karstiques
- Patrimoine monumental de Belgique-Wallonie
- Arbres et haies remarquables de la commune d'Aywaille
- Liste des activités économiques sur Harzé et Dieupart
- Liste des propriétés communales bâties

Documents cartographiques

- Présentation générale des cartes
- Carte 1 : Situation
- Carte 2 : Voies de communication et espaces publics
- Carte 3 : Infrastructures techniques
- Carte 4 : Hydrographie
- Carte 5 : Carte du Bâti
- Carte 6 : Patrimoine communal
- Carte 7 : Potentiel touristique
- Carte 8 : Carte des sols
- Carte 9 : Sensibilités et contraintes biologiques

2. ANNEXES PARTIE II

Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

- Règlement d'ordre intérieur
- Compte rendu de la CLDR du 9 septembre 2003
- Compte rendu de la CLDR du 17 décembre 2003
- Compte rendu de la CLDR du 11 février 2004
- Compte rendu de la CLDR du 24 avril 2004
- Compte rendu de la CLDR du 29 juin 2004
- Compte rendu de la CLDR du 14 juillet 2004 (*réunion informelle*)
- Compte rendu de la CLDR du 21 octobre 2004
- Compte rendu de la CLDR du 7 décembre 2004
- Compte rendu de la CLDR du 10 janvier 2005 (*réunion informelle*)
- Compte rendu de la CLDR du 25 janvier 2005
- Compte rendu de la CLDR du 8 mars 2005
- Compte rendu de la CLDR du 26 mai 2005
- Compte rendu de la CLDR du 4 octobre 2005
- Compte rendu de la CLDR du 30 novembre 2005
- Compte rendu de la CLDR du 7 février 2006
- Compte rendu de la CLDR du 19 juin 2006
- Compte rendu de la CLDR du 21 septembre 2006
- Compte rendu de la CLDR du 12 décembre 2006
- Compte rendu de la CLDR du 16 janvier 2007
- Compte rendu de la CLDR du 21 mars 2007
- Compte rendu de la CLDR du 16 avril 2007
- Compte rendu de la CLDR du 25 juin 2007
- Compte rendu de la CLDR du 23 juillet 2007 (*réunion informelle*)
- Compte rendu de la CLDR du 20 août 2007 (à venir)

Articles parus dans le Bulletin communal

- Bulletin communal du mois de septembre 2003
- Bulletin communal du mois de décembre 2003
- Bulletin communal du mois de mars 2004
- Bulletin communal du mois de juin 2004
- Bulletin communal du mois de décembre 2004
- Bulletin communal du mois de mars 2005
- Bulletin communal du mois de juin 2005
- Bulletin communal du mois de septembre 2005
- Bulletin communal du mois de décembre 2005
- Bulletin communal du mois de mars 2006
- Bulletin communal du mois de juin 2006
- Bulletin communal du mois de septembre 2006
- Bulletin communal du mois de décembre 2006

Articles parus dans les journaux locaux et régionaux

- Impulsion : 23 septembre 2003
- La Meuse : 6 octobre 2003
- Impulsion : 18 novembre 2003
- La Meuse : 12 mars 2004
- Les Annonces Ourthe-Amblève : 16 juin 2004
- Impulsion : 17 août 2004
- Impulsion : 23 août 2005
- Impulsion : 6 septembre 2005
- Le Soir : 28 et 29 janvier 2006
- La Meuse : 28 et 29 janvier 2006
- La Dernière Heure : 22 février 2006
- Le Soir : 22 février 2006
- La Meuse : 27 février 2006
- La Meuse : 4 septembre 2006
- Impulsion : 26 septembre 2006

Réunions d'information et de consultation (villages)

Publicité

- Publicité pour la réunion du 30 septembre 2003 (exemple)

Comptes rendus

- Compte rendu de la réunion du 30 septembre 2003
- Compte rendu de la réunion du 7 octobre 2003
- Compte rendu de la réunion du 14 octobre 2003
- Compte rendu de la réunion du 21 octobre 2003
- Compte rendu de la réunion du 23 octobre 2003
- Compte rendu de la réunion du 28 octobre 2003
- Compte rendu de la réunion du 18 novembre 2003

Réunion d'information et de consultation (thématiques)

Publicité (deux exemples)

- Publicité pour la réunion du 20 novembre 2003
- Publicité pour la réunion du 25 novembre 2003

Comptes rendus

- Compte rendu de la réunion du 20 novembre 2003
- Compte rendu de la réunion du 25 novembre 2003
- Compte rendu de la réunion du 2 décembre 2003
- Compte rendu de la réunion du 4 décembre 2003
- Compte rendu de la réunion du 9 décembre 2003
- Compte rendu de la réunion du 13 janvier 2004
- Compte rendu de la réunion du 20 janvier 2004
- Compte rendu de la réunion du 22 janvier 2004
- Compte rendu de la réunion du 22 janvier 2004 (ACIH)
- Compte rendu de la réunion du 27 janvier 2004

Réunions de retour

- Publicités pour la réunion de retour du 16 février 2004 (exemple)
- Les défis (synthèse de la présentation)

Premiers Groupe de Travail (GT thématiques)

- Composition des Groupes de Travail

Publicité

- Affiche annonçant les premières réunions de chaque GT
- Publicité annonçant les premières réunions de chaque GT

Comptes rendus du GT Logement

- Compte rendu de la réunion du 7 juin 2004
- Compte rendu de la réunion du 28 septembre 2004
- Compte rendu de la réunion du 12 avril 2005

Comptes rendus du GT Services - Vie sociale et associative - Convivialité

- Compte rendu de la réunion du 25 mai 2004
- Compte rendu de la réunion du 7 septembre 2004
- Compte rendu de la réunion du 15 novembre 2004
- Compte rendu de la réunion du 9 décembre 2004
- Compte rendu de la réunion du 11 janvier 2005
- Compte rendu de la réunion du 15 février 2005
- Compte rendu de la réunion du 17 mars 2005
- Compte rendu de la réunion du 10 mai 2005

Comptes rendus du GT Economie - Tourisme - Agriculture

- Compte rendu de la réunion du 15 juin 2004
- Compte rendu de la réunion du 21 septembre 2004
- Compte rendu de la réunion du 4 octobre 2004

- Compte rendu de la réunion du 29 novembre 2004
- Compte rendu de la réunion du 13 décembre 2004
- Compte rendu de la réunion du 17 janvier 2005
- Compte rendu de la réunion du 21 février 2005
- Compte rendu de la réunion du 15 mars 2005
- Compte rendu de la réunion du 19 avril 2005

Comptes rendus du GT Mobilité - Sécurité routière

- Compte rendu de la réunion du 9 juin 2004
- Compte rendu de la réunion du 15 septembre 2004
- Compte rendu de la réunion du 12 octobre 2004
- Compte rendu de la réunion du 22 novembre 2004
- Compte rendu de la réunion du 21 décembre 2004
- Compte rendu de la réunion du 13 janvier 2005
- Compte rendu de la réunion du 10 février 2005
- Compte rendu de la réunion du 10 mars 2005
- Compte rendu de la réunion du 7 avril 2005

Comptes rendus du GT Patrimoine naturel et bâti - Environnement

- Compte rendu de la réunion du 2 juin 2004
- Compte rendu de la réunion du 14 septembre 2004
- Compte rendu de la réunion du 5 octobre 2004
- Compte rendu de la réunion du 17 novembre 2004
- Compte rendu de la réunion du 15 décembre 2004
- Compte rendu de la réunion du 26 janvier 2005
- Compte rendu de la réunion du 22 février 2005
- Compte rendu de la réunion du 21 mars 2005
- Compte rendu de la réunion du 11 avril 2005

Groupes de Travail villageois et thématiques remaniés

- Composition des Groupes de Travail
- Publicité pour la réunion du 7 juin 2005
- Agenda des premières réunions de chaque GT¹

3. ANNEXE PARTIE III

- Objectifs de développement rédigés par les Groupes de Travail

4. ANNEXES PARTIE IV

- Carte 10 : Les projets

¹ Les remarques émises par les GT ont directement été intégrées aux fiches-projets ce qui explique qu'il n'existe pas de procès-verbaux au sens strict du terme

ANNEXES PARTIE I

Liste des phénomènes karstiques

Rouge-Thier

- *Doline à l'ouest de Rouge-Thier*. Site en zone agricole à intérêt géomorphologique.
- *Chantoir du Rouge-Thier (ou Trou du Moulin)*. Site en zone de loisirs, réserve naturelle à intérêts hydrogéologique, spéléologique et géomorphologique.
- *Chantoirs et dolines Delrez*. Site en zone agricole à intérêts géomorphologique et hydrogéologique.
- *Trou de Dessous le Thier (ou Chantoir de Dessous le Thier)*. Site à intérêts hydrogéologique et géomorphologique en zone naturelle d'intérêt paysager.
- *Chantoir Sud du Rouge-Thier à Rouge Thier*. Le site est d'intérêt géomorphologique et se trouve en zone naturelle d'intérêt scientifique.

Deigné

- *Doline de Deigné*. Site à intérêt géomorphologique en zone agricole.
- *Champ de dolines de Deigné*. Site à intérêt géomorphologique en zone agricole.
- *Puits Saint-Joseph*. Puits verticaux à intérêt spéléologique en zone d'habitat à caractère rural.
- *Chantoir de Cheffosse*. Site à intérêts hydrogéologique, spéléologique et géomorphologique en zone naturelle d'intérêt scientifique.
- *Ancien chantoir de Renonfosse (ou Fosse d'Eron)*. Site à intérêt géomorphologique en zone agricole.
- *Chantoir au sud de Deigné*. Site à intérêts hydrogéologique et géomorphologique en zone agricole d'intérêt paysager.
- *Perte n°1 de Chefosse à Deigné*. Les intérêts sont spéléologiques et hydrogéologiques. Le site a le statut de réserve naturelle.
- *Perte n°2 de Chefosse à Deigné*. Les intérêts sont spéléologiques et hydrogéologiques. Le site a le statut de réserve naturelle.
- *Résurgence n° 1 de Deigné à Deigné*. Site d'intérêt hydrologique en zone d'habitat à caractère rural.
- *Résurgence n°2 de Deigné à Deigné*. Site d'intérêt hydrologique en zone d'habitat à caractère rural.
- *Résurgence Maréchal ou Trou Maréchal à Deigné*. Site d'intérêts hydrologique et spéléologique en zone agricole.
- *Trou de la Falaise à Deigné*. Petite grotte horizontale en zone agricole.
- *Chantoir le Pussin (ou chantoir le Pussaint)*. Site à intérêts hydrogéologique, spéléologique et paysager en zone agricole d'intérêt paysager.

Hassoumont

- *Chantoir Leclercq*. Site à intérêts hydrogéologique et géomorphologique en zone agricole d'intérêt paysager.
- *Chantoir de Bois Goreux*. Site à intérêts hydrogéologique et géomorphologique en zone agricole d'intérêt paysager.
- *Trou de Chevreuil ou (Chantoir d'Hassoumont)*. Site à intérêts hydrogéologique et géomorphologique en zone agricole d'intérêt paysager.
- *Résurgence de Hassoumont*. Site à intérêts hydrogéologique et géomorphologique en zone agricole.

Petite Menire (S-R)

- *Chantoir de Petite Menire à Petite*. Site à intérêts géomorphologique et hydrogéologique en zone agricole d'intérêt paysager.

Sècheval

- *Dolines du plateau de Playe*. Site en zone agricole à intérêt géomorphologique.
- *Résurgence de la route de Playe à Playe*. Site à intérêt hydrologique en zone d'habitat à caractère rural.
- *Chantoir de Sècheval*. Site en zone naturelle d'intérêt scientifique (site classé – A.R. 11-06-1986) à intérêts hydrogéologique, spéléologique, géomorphologique et paysager.

El Semme

- *Trou du Masson (ou Trou du Maçon)*. Petite grotte horizontale en zone forestière d'intérêt paysager à intérêts archéologique et spéléologique.
- *Trou de l'Oreillard*. Petite cavité en zone forestière d'intérêt paysager à intérêt spéléologique.
- *Perte de Bignoul à El Semme (Sougné-Remouchamps)*. Grotte à intérêt biologique en zone forestière dans un périmètre classé.

Sougné-Remouchamps

- *Grotte aux Trois Entrées (ou Trou du Moulin à Café ou Grotte Oubliée ou Abri de la Poterie ou Trou de la Vire)*. Site en zone naturelle d'intérêt scientifique (site classé) à intérêt spéléologique.
- *Trou de la Maison*. Galerie horizontale en zone naturelle d'intérêt scientifique (site classé) à intérêt spéléologique.
- *Les Gémeaux (deux petits puits) à Sougné-Remouchamps*, à intérêt spéléologique et géomorphologique.
- *Trou Joseph (galerie peu développée) à Sougné-Remouchamps*, à intérêt spéléologique.
- *Grotte de Remouchamps ou Grotte du Rubicon ou Grotte des Sottais à Sougné-Remouchamps*, à intérêts géomorphologique, spéléologique, hydrogéologique, géologique, archéologique, biologique et minéralogique.
- *Grotte du Pilier ou Grotte de l'autoroute à Sougné-Remouchamps*, à intérêts spéléologique et minéralogique.
- *Grotte de la Gare à Sougné-Remouchamps*, à intérêts spéléologique et minéralogique.
- *Grotte de la Nécropole de Monjardin à Monjardin*, à intérêt archéologique.
- *Grotte du Chemin de Fer à Monjardin*, à intérêt spéléologique.
- *Grotte de Monjardin ou Grotte du Château de Monjardin à Monjardin*, à intérêt spéléologique.
- *Chantoir d'Hénoumont à Hénoumont*, à intérêts hydrogéologique et géomorphologique.
- *Chantoir du Fond de Sol Heid à Fond de Sol Heid (Sougné-Remouchamps)*. Site en zone agricole à intérêts hydrogéologique et géomorphologique.

- *Doline asymétrique de Sol Heid à Fond de Sol Heid* à intérêt géomorphologique se trouvant en zone agricole et naturelle d'intérêt scientifique.
- *Pertes aval du Fond de Sol Heid à Fond de Sol Heid*, c'est-à-dire des points d'absorption dans le lit du ruisseau. Il s'agit d'un site à intérêts hydrogéologique et géomorphologique en zone forestière.
- *Résurgence du fond de Sol Heid à Fond de Sol Heid* à intérêts hydrogéologique et géomorphologique se trouvant en zone forestière.
- *Trou du Chien à Fond de Sol Heid*. Il s'agit d'une petite grotte fossile à intérêt spéléologique se trouvant en zone forestière.
- *Perte de Gervova à Sougné-Remouchamps*. Site à intérêt hydrologique en zone d'habitat à caractère rural.
- *Grotte n°1 de Sougné à Sougné-Remouchamps*. Site en zone naturelle d'intérêt scientifique.
- *Grotte n°2 de Sougné à Sougné-Remouchamps*. Site détruit par la construction de l'autoroute en zone d'habitat à caractère rural;
- *Trou des Blaireaux à Sougné-Remouchamps*. Galerie à intérêt archéologique en zone forestière.
- *Galerie de Remouchamps à Sougné Remouchamps*. Site à intérêt archéologique en zone forestière.
- *Grotte n°3 de Sougné à Sougné-Remouchamps*. Site détruit par la construction de l'autoroute en zone d'habitat à caractère rural.

Dieupart

- *Grotte de Dieupart ou Grotte de la Carrière à Dieupart*, à intérêts archéologique et spéléologique.
- *Grotte noyée de Dieupart*. Site en zone d'extraction à intérêts archéologique et spéléologique.
- *Grotte du Docteur Thiry à Dieupart*. Site en zone forestière d'intérêt paysager à intérêt spéléologique.
- *Grotte Benoît ou L.S.A. (labo. Souter. d'Acclimat.) ou Grotte Laboratoire ou Trou du Lutin à Dieupart*. Site en zone agricole à intérêts spéléologique et biologique;
- *Grotte Descy à Dieupart*. Site en zone agricole à intérêts spéléologique et biologique;
- *Trou du Hibou ou Grotte du Hibou à Dieupart*. Site en zone d'extraction à intérêts archéologique et spéléologique.
- *Résurgence de Dieupart à Dieupart*. Petite résurgence en zone agricole et en zone d'extraction à intérêt hydrogéologique.
- *Résurgence de Dieu le Père à Dieupart*. Résurgence en zones d'extraction et agricole à intérêts hydrogéologique et géomorphologique.
- *Trou du Curé à Dieupart*. Petite cavité en zone forestière d'intérêt paysager à intérêt spéléologique.
- *Trou du chemin de fer à Dieupart*. Petite cavité en zone forestière d'intérêt paysager à intérêt spéléologique.

Aywaille

- *Ancien chantoir amont de Kin à Kin* à intérêt géomorphologique;
- *Chantoir de Kin ou Chantoir du Trixhe des Minires à Kin*, à intérêts hydrogéologique, géomorphologique, spéléologique et paysager;
- *Doline absorbante de la ferme de Kin à Kin*, à intérêts géomorphologique et hydrogéologique

- *Dolines de la ferme de Kin à Kin*, à intérêt géomorphologique.
- *Dolines n°1 de Kin à Kin*, à intérêt géomorphologique.
- *Dolines n°2 de Kin à Kin*, à intérêt géomorphologique.
- *Grotte du Dragon ou Grotte du Jeu de Boules à Le Chalet (Aywaille)*, à intérêt spéléologique.
- *Grotte du Chalet ou Fontaine d'Aywaille ou Grotte d'Aywaille ou Trô des Sotteaux à Le Chalet*, à intérêts hydrogéologique, spéléologique, géomorphologique et biologique.
- *Résurgence du Fond de Harzé à Aywaille*, à intérêts hydrogéologique, spéléologique et géomorphologique.
- *Chantoir du Moulin Humblet à Aywaille*, à intérêts hydrogéologique, spéléologique et géomorphologique.
- *Trou de l'Hôtel de Ville ou Trou de la Maison Communale à Aywaille*, à intérêt spéléologique.
- *Trous de la Carrière du Thier Bosset à Kin*. Il s'agit de petits trous karstiques dans une carrière désaffectée rendue à la nature se trouvant en zone forestière et en zone d'habitat à caractère rural.

Harzé

- *Perte du Fond de Harzé à Harzé*. Perte dans le lit du ruisseau à intérêt hydrogéologique en zone forestière.
- *Perte diffuse du Fond de Harzé à Harzé*. Perte diffuse dans une prairie avec présence de plusieurs dolines d'effondrement en zone agricole. Les intérêts du site sont hydrogéologiques et géomorphologiques.
- *Trous de la Carrière de Harzé*. Il s'agit de deux petites galeries en zone agricole à intérêt spéléologique.
- *Dolines n° 1 et 2 de Harzé*. Site en zone de parc à intérêt géomorphologique.
- *Doline n°3 de Harzé*. Site en zone d'habitat à caractère rural à intérêts hydrogéologique et géomorphologique.
- *Doline n°4 de Harzé*. Site en zone agricole à intérêt géomorphologique.

Patrimoine monumental de Belgique-Wallonie		
Ancienne commune d'Aywaille	Ancienne commune d'Harzé	
<i>Awan</i>	<i>Harzé</i>	Deigné, 43 (ferme)
Eglise paroissiale St Pierre	Eglise paroissiale St Jacques	Deigné, 44 (ferme)
Château d'Awan	Château d'Harzé	Deigné, 45 (ferme et grange)
Rue de l'Eglise, 1 (ferme)	Rue du Centre, 26 (presbytère)	Deigné, 49
Rue Fonds de la ville, 3 (ferme)	Rue du Centre, 36 (maison)	Deigné, 50 (ferme)
Rue Fonds de la ville, 9 (grange)	Rue du Centre, 44 (grange)	<i>Rouge Thier</i>
Rue Fonds de la ville, 12 (grange)	Rue Chaffour, 4 (maison)	Moulin
Rue Fonds de la ville, 20-22 (ferme)	Rue du Moulin, 21-22 (moulin)	Ancienne commune de Remouchamps
<i>Aywaille</i>	Rue de Xhoris, 4 (château-ferme)	<i>Remouchamps</i>
Rue de la Brassine, 4	<i>Houssonloge</i>	Eglise paroissiale de l'Immaculée Conception
Rue du Rivage, 1 (maison)	Eglise St Edgard et Notre Dame	Château de Montjardin
Eglise St Pierre et ferme du Prieuré	<i>Paradis</i>	Rue Bas rivage, 2 (ferme)
Rue St Pierre, 12 (maison)	Ferme de Paradis	Rue Bas rivage, 6 (maison)
Place Jean Thiry, 1 (façade)	<i>Piromboeuf</i>	Rue de Broux, 7 (façade)
Place Jean Thiry, 4 (maison)	Ferme de Piromboeuf	Rue de l'Eglise, 61 (presbytère)
Place Jean Thiry, 15 (façade)	<i>Pouhon</i>	Rue Ladry, 2 (maison)
Place Jean Thiry, 33	Chapelle Ste Anne	Rue Ladry, 13 (façade)
Place Jean Thiry, 38-40 (façade)	Ancienne commune de Louveigné	Rue Ladry, 26 (maison)
Place J. Wilmotte, 17-19 (façade arrière)	<i>Deigné</i>	Rue Lambier, 1 (maison)
<i>Dieupart</i>	Eglise paroissiale St Joseph	Rue du Petit Broux, 2 (maison)
Eglise décanale Notre Dame de Dieupart	Deigné, 5 (ferme)	Rue Racasse (chapelle)
Château de Dieupart	Deigné, 8	Rue sur le Chermay, 4 (façade)
Vieux Jardin (vestiges d'une enceinte fortifiée)	Deigné, 9 (maison)	Nonceveux
<i>Raborive</i>	Deigné, 11 (maison)	Eglise paroissiale Ste Thérèse d'Avila
Raborive, 2 (maison)	Deigné, 12 (maison)	Ancienne commune de Rouvrex
<i>Septroux</i>	Deigné, 14 (étable)	<i>Amblève</i>
Rue des Bruyères, 2 (ferme)	Deigné, 16-18 (ferme)	Château d'Amblève
Ancienne commune d'Ernonheid	Deigné, 28 (ferme)	<i>Martinrive</i>
<i>Ernonheid</i>	Deigné, 29 (Grange)	Château de Martinrive
Eglise paroissiale St Joseph	Deigné, 31 (façade)	Rue de l'Eau, 4 (maison)
Ernonheid, 17 (ferme)	Deigné, 32 (maison)	Rue de l'Eau, 6 (façade)
<i>Faweu</i>	Deigné, 36 (ferme)	Rue de l'Eau, 8 (maison)
Château-ferme de Faweu	Deigné, 42 (ferme)	Rue de l'Eau, 10 (maison)

Source : Patrimoine monumental de Belgique - Wallonie (Journées du Patrimoine)

Arbres remarquables de la commune d'Aywaille			
Essence (latin)	Essence (français)	Localisation	Propriétaire
<i>Abies grandis</i>	Sapin de Vancouver	Hénumont, 2 (Château de Montjardin)	M. le Chevalier de Theux
<i>Abies nordmanniana</i>	Sapin du Caucase	Hénumont, 2 (Château de Montjardin)	M. le Chevalier de Theux
<i>Abies pinsapo</i>	Sapin d'Espagne	Hénumont, 2 (Château de Montjardin)	M. le Chevalier de Theux
<i>Acer campestre</i>	Erable champêtre	Lieu-dit "Le Chantoir du Pussin"	M. Nivarlet/ Binet
<i>Acer negundo</i>	érable Negundo	Avenue de la Porallée,40	asbl institut St Raphaël
<i>Acer negundo</i>	Erable negundo	Parc L.Thiry	Commune d'Aywaille
<i>Acer palmatum</i>	Erable palmé	Hénumont, 2 (Château de Montjardin)	M. le Chevalier de Theux
<i>Acer platanoides</i>	Erable plane	Av. Fr Cornesse,47 (Athénée Royal)	Fond des bâtiments scolaires(Etat)
<i>Acer platanoides</i>	Erable plane	Parc L.Thiry	Commune d'Aywaille
<i>Acer platanoides</i>	Erable plane	Rue du Château, 14	Commune d'Aywaille
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Erable sycomore	Av. de la Libération,4	M. Hausman
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Erable sycomore	Hénumont, 2 (Château de Montjardin)	M. le Chevalier de Theux
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Erable sycomore	Emblève, près n° 29	Commune d'Aywaille
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Erable sycomore	Hénumont, 2 (Château de Montjardin)	M. le Chevalier de Theux
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Erable sycomore	Parking à côté du pont d'Aywaille	Commune d'Aywaille
<i>Acer rubrum</i>	Erable rouge	Hénumont, 2 (Château de Montjardin)	M. le Chevalier de Theux
<i>Aesculus hippocastanum</i>	Marronnier d'Inde	Hénumont, 2 (Château de Montjardin)	Commune d'Aywaille
<i>Aesculus hippocastanum</i>	Marronnier d'Inde	Av. Fr Cornesse,47 (Athénée Royal)	Fond des bâtiments scolaires(Etat)
<i>Aesculus hippocastanum</i>	Marronnier d'Inde	Camping de Dieupart	Fond des bâtiments scolaires(Etat)
<i>Aesculus hippocastanum</i>	Marronnier d'Inde	Deigné	Commune d'Aywaille
<i>Aesculus hippocastanum</i>	Marronnier d'Inde	Hénumont, 2 (Château de Montjardin)	M. le Chevalier de Theux
<i>Aesculus hippocastanum</i>	Marronnier d'Inde	Hénumont, 2 (Château de Montjardin)	M. Francotte
<i>Aesculus hippocastanum</i>	Marronnier d'Inde	Rue du Château, 8	M. Francotte
<i>Aesculus hippocastanum</i>	Marronnier d'Inde	Rue du Château, 13	M. Francotte
<i>Betula pendula</i>	Bouleau verruqueux	Faweux, 38	M. Jowa
<i>Buxus sempervirens Aureomarginata</i>	Buis à feuilles panachées	Rue du Château, 15	M. Jowa
<i>Buxus sempervirens Rotundifolia</i>	Buis à feuilles rondes	Av. Fr Cornesse,47 (Athénée Royal)	Fond des bâtiments scolaires(Etat)
<i>Carpinus betulus</i>	Charme commun	Av. Fr Cornesse,47 (Athénée Royal)	Commune d'Aywaille

Arbres remarquables de la commune d'Aywaille			
Essence (latin)	Essence (français)	Localisation	Propriétaire
<i>Carpinus betulus</i>	Charme commun	Bois du Pouhon	Commune d'Aywaille
<i>Carpinus betulus</i>	Charme commun	Bois du Pouhon	Commune d'Aywaille
<i>Carpinus betulus</i>	Charme commun	Bois du Pouhon - Chapelle Sainte Anne	Commune d'Aywaille
<i>Carpinus betulus</i>	Charme commun	Bois du Pouhon - Chapelle Sainte Anne	Commune d'Aywaille
<i>Carpinus betulus</i>	Charme commun	Camping de Dieupart	Commune d'Aywaille
<i>Carpinus betulus</i>	Charme commun	Drève de Dieupart	Commune d'Aywaille
<i>Carpinus betulus</i>	Charme commun	Drève de Dieupart	M. Colson
<i>Carpinus betulus</i>	Charme commun	Fy 5	M. Bonfond
<i>Carpinus betulus</i>	Charme commun	Quareux	Commune d'Aywaille
<i>Carpinus betulus</i>	Charme commun	Quareux	M. Francotte
<i>Carpinus betulus</i>	Charme commun	Sècheval	Commune d'Aywaille / privé.
<i>Carpinus betulus</i>	Charme commun		Commune d'Aywaille
<i>Carpinus sp</i>	Charme sp		0 M. Francotte
<i>Castanea sativa</i>	Châtaigner commun		0 Commune d'Aywaille
<i>Castanea sativa</i>	Châtaigner commun	Faweux, 38	M. Jowa
<i>Castanea sativa</i>	Châtaigner commun	Hénumont, 2 (Château de Montjardin)	M. le Chevalier de Theux
<i>Castanea sativa</i>	Châtaigner commun	Rue du Château, 5	M. Dallemagne
<i>Castanea sativa Aureomarginata</i>	Châtaigner à feuilles panachées	Faweux, 38	M. Jowa
<i>Cedrus atlantica "Glauca"</i>	Cèdre bleu de l'Atlas	Faweux, 38	M. Francotte
<i>Chamaecyparis lawsoniana</i>	Cyprès de Lawson	Parc L.Thiry	Commune d'Aywaille
<i>Chamaecyparis nootkatensis</i>	Cyprès de Nootka	Cimetière	M. de Lantremange
<i>Chamaecyparis pisifera Plumosa</i>	Cyprès de Sawara sp	Rue du Château, 7	M. de Lantremange
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à 1 style	Houssonloge	Commune d'Aywaille
<i>Crataegus sp</i>	Aubépine sp	Houssonloge	M. Follet
<i>Crataegus sp</i>	Aubépine sp	L'Alpage	Commune d'Aywaille
<i>Crataegus sp</i>	Aubépine sp	Noirimont	Commune d'Aywaille
<i>Crataegus sp</i>	Aubépine sp	Rouge Thier	Commune d'Aywaille
<i>Crataegus sp</i>	Aubépine sp	Rue Gros Thier	Commune d'Aywaille
<i>Crataegus sp</i>	Aubépine sp	Rue Gros Thier	Commune d'Aywaille
<i>Crataegus sp</i>	Aubépine sp	Stokeu	Commune d'Aywaille
<i>Crataegus sp</i>	Aubépine sp	Sur la Heid	Commune d'Aywaille

Arbres remarquables de la commune d'Aywaille			
Essence (latin)	Essence (français)	Localisation	Propriétaire
<i>crataegus sp</i>	aubépine sp	Zone comprise entre rue Grandchamp (RN 666), des Chantoires et limite Sprimont	Commune d'Aywaille / privé.
<i>crataegus sp</i>	aubépine sp	Zone comprise entre rue Piersay (RN 697), El Semme et El Minire	Commune d'Aywaille
<i>crataegus sp</i>	aubépine sp	Zone située de part et d'autre de rue Thier de Nonceveux et Champs des Tinrons	Commune d'Aywaille
<i>crataegus sp</i>	aubépine sp	Zone située de part et d'autre du chemin au lieu-dit Roche Mainire et Sècheval	Commune d'Aywaille / privé.
<i>crataegus sp</i>	aubépine sp	Zone située de part et d'autre du chemin de Reginster Sècheval à Deigné (Hassoumont) et Fange de Deigné	Commune d'Aywaille / privé.
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre commun	Zone située de part et d'autre du chemin de Reginster Sècheval à Deigné (Hassoumont) et Fange de Deigné	Commune d'Aywaille
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre commun	Banal Bois	Commune d'Aywaille
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre commun	Bois Carré	Commune d'Aywaille
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre commun	Bois Carré	Commune d'Aywaille
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre commun	Bois de Fy	Commune d'Aywaille
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre commun	Bois du Pouhon - Chapelle Sainte Anne	Commune d'Aywaille
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre commun	Faweux, 38	M. Jowa
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre commun	Fonds de Quareux	Commune d'Aywaille
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre commun	Fonds de Quareux	M. Dogne/M. Binet
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre commun	Rouge Thier,30	M. Leclercq
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre commun	Route de Lorcé	MET
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre commun	Rue des Tilleuls	M. Legros-Laboureur
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre commun	Rue Magritte,31	Commune d'Aywaille / privé.
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre commun	Sècheval (Mainire)	Commune d'Aywaille
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre commun	Stokeu, route communale	Commune d'Aywaille
<i>Fagus sylvatica Atropunicea</i>	Hêtre pourpre	Dieupart, cimetièrre de l'église Notre Dame	Commune d'Aywaille
<i>Fagus sylvatica Atropunicea</i>	Hêtre pourpre	Faweux, 38	M. Jowa
<i>Fagus sylvatica Atropunicea</i>	Hêtre pourpre	Hénumont, 2 (Château de Montjardin)	M. le Chevalier de Theux
<i>Fagus sylvatica Atropunicea</i>	Hêtre pourpre	Hénumont, 2 (Château de Montjardin)	M. le Chevalier de Theux

Arbres remarquables de la commune d'Aywaille			
Essence (latin)	Essence (français)	Localisation	Propriétaire
<i>Fagus sylvatica Atropunicea</i>	Hêtre pourpre	Hénumont, 2 (Château de Montjardin)	M. Francotte
<i>Fagus sylvatica Atropunicea</i>	Hêtre pourpre	Rue du Château, 6	M. Cawet
<i>Fagus sylvatica Heterophylla</i>	Hêtre commun à feuilles laciniées	Faweux, 38	M. Jowa
<i>Fagus sylvatica Pendula</i>	Hêtre pleureur	Parc L.Thiry	Commune d'Aywaille
<i>Fagus sylvatica Pendula</i>	Hêtre pleureur	Rue du Château, 11	Commune d'Aywaille
<i>Fagus sylvatica purpurea</i>	Hêtre pourpre	Drève de Dieupart	Commune d'Aywaille
<i>Fagus sylvatica purpurea</i>	Hêtre pourpre	Faweux	Commune d'Aywaille
<i>Fagus sylvatica purpurea</i>	Hêtre pourpre	Faweux, 38	M. Jowa
<i>Fagus sylvatica purpurea</i>	Hêtre pourpre	Fy 5	Commune d'Aywaille
<i>Fagus sylvatica purpurea</i>	Hêtre pourpre	Havelange (croix)	Commune d'Aywaille
<i>Fagus sylvatica purpurea</i>	Hêtre pourpre	Hénumont, 2 (Château de Montjardin)	M. le Chevalier de Theux
<i>Fagus sylvatica purpurea</i>	Hêtre pourpre	Parc L.Thiry	Commune d'Aywaille
<i>Fagus sylvatica purpurea</i>	Hêtre pourpre	place de Floinc	Commune d'Aywaille
<i>Fagus sylvatica purpurea</i>	Hêtre pourpre	Rue du Château, 10	Commune d'Aywaille
<i>Fagus sylvatica purpurea</i>	Hêtre pourpre	Rue du Château, 10	M. Haufroid.
<i>Fagus sylvatica purpurea</i>	Hêtre pourpre		M. Ancion
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	Chambralles,10	M. Cianflone
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	Cimetière	Commune d'Aywaille
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	Noirimont	M. Carpentier
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	Noirimont	M. Carpentier
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	Rue de l'école,10	Commune d'Aywaille
<i>Fraxinus excelsior Pendula</i>	Frêne pleureur	Hénumont, 2 (Château de Montjardin)	M. le Chevalier de Theux
<i>Ginkgo biloba</i>	Arbre aux quarante écus	Camping de Dieupart	M. le Chevalier de Theux
<i>Gleditsia triacanthos</i>	Févier à trois épines	Av. Fr Cornesse,47 (Athénée Royal)	Fond des bâtiments scolaires(Etat)
<i>Ilex aquifolium</i>	Houx commun	Faweux, 38	M. Jowa
<i>Ilex aquifolium</i>	Houx commun	Rue Lombry, 2	M. Wolter- Maréchal
<i>Ilex aquifolium</i>	Houx commun	Rue Lombry, 2	M. Haufroid.
<i>Juglans cinerea</i>	Noyer cendré	Hénumont, 2 (Château de Montjardin)	M. le Chevalier de Theux
<i>Juglans nigra</i>	Noyer noir	Hénumont, 2 (Château de Montjardin)	M. Francotte
<i>Juglans regia</i>	Noyer commun	Hénumont, 2 (Château de Montjardin)	M. Francotte
<i>Juglans regia</i>	Noyer commun	Hénumont, 2 (Château de Montjardin)	M. le Chevalier de Theux

Arbres remarquables de la commune d'Aywaille			
Essence (latin)	Essence (français)	Localisation	Propriétaire
<i>Larix decidua</i>	Mélèze d'Europe	Hénumont, 2 (Château de Montjardin)	M. le Chevalier de Theux
<i>Larix decidua</i>	Mélèze d'Europe	Lieu-dit "Vieux Jardin"	M. le Chevalier de Theux
<i>Liriodendron tulipifera</i>	Tulipier de Virginie	Av. Fr Cornesse,48 (Athénée Royal)	Fond des bâtiments scolaires(Etat)
<i>Picea abies</i>	Epicea commun	Av. Fr Cornesse,48 (Athénée Royal)	M. Francotte
<i>Picea abies</i>	Epicea commun	Rue du Fond de Kin (croix)	Commune d'Aywaille
<i>Picea Orientalis</i>	Sapinette d'Orient	Av. Fr Cornesse,48 (Athénée Royal)	Fond des bâtiments scolaires(Etat)
<i>Picea sp</i>	Epicea sp	Faweux, 38	M. Jowa
<i>Pinus nigra</i>	Pin noir	Hénumont, 2 (Château de Montjardin)	M. le Chevalier de Theux
<i>Pinus strobus</i>	Pin Weymouth	Faweux, 38	M. Jowa
<i>Pinus strobus</i>	Pin Weymouth	Hénumont, 2 (Château de Montjardin)	M. le Chevalier de Theux
<i>Pinus sylvestris</i>	Pin sylvestre	Stokeu, 95	M. Tasset
<i>Platanus acerifolia (x)</i>	Platane commun	Hénumont, 2 (Château de Montjardin)	M. le Chevalier de Theux
<i>Platanus acerifolia (x)</i>	Platane commun	Parc L.Thiry	Commune d'Aywaille
<i>Prunus avium</i>	Merisier	L'Alpage	Commune d'Aywaille
<i>Prunus avium</i>	Merisier	Rue El Minire, Noirimont	Commune d'Aywaille
<i>Pseudotsuga menziesii</i>	Douglas vert	Hénumont, 2 (Château de Montjardin)	M. le Chevalier de Theux
<i>Pseudotsuga menziesii</i>	Douglas vert	Hénumont, 2 (Château de Montjardin)	M. le Chevalier de Theux
<i>Pseudotsuga menziesii var.glauca</i>	Douglas bleu	Hénumont, 2 (Château de Montjardin)	M. le Chevalier de Theux
<i>Pyrus communis</i>	Poirier sauvage	Croix du Thier	Commune d'Aywaille
<i>Pyrus communis</i>	Poirier sauvage	Croix du Thier	Commune d'Aywaille
<i>Pyrus communis</i>	Poirier commun	Pavillonchamps	M. Bonfond
<i>Quercu robur sp</i>	Chêne pédonculé sp	Pavillonchamps	M. Francotte
<i>Quercus cerris</i>	Chêne chevelu	Hénumont, 2 (Château de Montjardin)	M. le Chevalier de Theux
<i>Quercus cerris</i>	Chêne chevelu	Hénumont, 2 (Château de Montjardin)	M. le Chevalier de Theux
<i>Quercus petraea</i>	Chêne sessile	Hénumont, 2 (Château de Montjardin)	M. Close
<i>Quercus petraea</i>	Chêne sessile	Hénumont, 2 (Château de Montjardin)	M. Close
<i>Quercus petraea</i>	Chêne sessile	Havelange	M. de Biolley + Bonmariage S.
<i>Quercus petraea</i>	Chêne sessile	Havelange	Commune d'Aywaille
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Paradis,26	Commune d'Aywaille
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Voie des Aulnes	Commune d'Aywaille

Arbres remarquables de la commune d'Aywaille			
Essence (latin)	Essence (français)	Localisation	Propriétaire
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Voie des Aulnes	Commune d'Aywaille
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Chambralles	Commune d'Aywaille
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Chapelle de Martinrive	Doyenné d'Aywaille
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Chapelle de Martinrive	M. Follet
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Chapelle de Martinrive	M. Follet
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Emblève,29	M. Bonmariage
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Havelange,1	M. Rollin
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Havelange,à côté pont autoroute	M.E.T.
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	L'Alpage	M. Binet/Guillaume
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	L'Alpage	Commune d'Aywaille
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Lieu-dit "Le Menhir"	Commune d'Aywaille
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Lieu-dit Sedoz	Mme Delorge
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Noirimont	M. Carpentier
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Playe	Commune d'Aywaille / privé.
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Puit Hayard	Commune d'Aywaille
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Puit Hayard	M. Francotte
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Rue des Chantoires	M. Theuwissen + Tomson
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Rue des Trixhes, en face n° 25	Commune d'Aywaille
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Rue Gros Thier,devant n°28	Commune d'Aywaille / privé.
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Sècheval	M. Detroz
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Sedoz, 58	M. Balthasart
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Thier de Nonceveux,en face n°10	Commune d'Aywaille
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Thier de Nonceveux,en face n°10	M. Guillaume
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé		Commune d'Aywaille
<i>Quercus rosacaea(x)</i>	Chêne hybride	Pavillonchamps	Commune d'Aywaille
<i>Quercus rosacea(x)</i>	Chêne hybride	Sècheval (Mainire)	Commune d'Aywaille
<i>Quercus rubra</i>	Chêne rouge d'Amérique	Faweux, 38	M. Jowa
<i>Quercus rubra</i>	Chêne rouge d'Amérique	Les Riveux	Commune d'Aywaille
<i>Quercus rubra</i>	Chêne rouge d'Amérique	Les Riveux	M. Francotte
<i>Salix alba</i>	Saule blanc	Emblève, en face n° 18	M. Ancion
<i>Salix alba</i>	Saule blanc	Parc L.Thiry	Commune d'Aywaille
<i>Salix alba</i>	Saule blanc		M. Ancion

Arbres remarquables de la commune d'Aywaille			
Essence (latin)	Essence (français)	Localisation	Propriétaire
<i>Sequoiadendron giganteum</i>	Sequoia géant	Camping de Dieupart	M. Vandijk
<i>Sequoiadendron giganteum</i>	Sequoia géant	Faweux, 38	M. Jowa
<i>Sequoiadendron giganteum</i>	Sequoia géant	Thier des Sotais	M. Gavage
<i>Taxus baccata</i>	If commun	Thier des Sotais	M. Gavage
<i>Thuja plicata</i>	Thuya géant	Camping de Dieupart	M. Gavage
<i>Tilia americana</i>	Tilleul américain	Hénumont, 2 (Château de Montjardin)	M. le Chevalier de Theux
<i>Tilia europaea (x)</i>	Tilleul de Hollande	Havelange,38	Mme Thiry
<i>Tilia europaea (x)</i>	Tilleul de Hollande	Croix du Thier	Commune d'Aywaille
<i>Tilia europaea (x)</i>	Tilleul de Hollande	Deigné	Commune d'Aywaille
<i>Tilia europaea (x)</i>	Tilleul de Hollande	Deigné	Commune d'Aywaille
<i>Tilia europaea (x)</i>	Tilleul de Hollande	Deigné	M. Bonmariage
<i>Tilia europaea (x)</i>	Tilleul de Hollande	Fayehaie,12	M. Close
<i>Tilia europaea (x)</i>	Tilleul de Hollande	Paradis,30	Commune d'Aywaille
<i>Tilia europaea (x)</i>	Tilleul de Hollande	Havelange,41	Mme Widart
<i>Tilia europaea (x)</i>	Tilleul de Hollande	Les Riveux	Commune d'Aywaille
<i>Tilia europaea (x)</i>	Tilleul de Hollande	Pavillonchamps,45 (Vetula Tilia")	M. Delvoye
<i>Tilia europaea (x)</i>	Tilleul de Hollande	Rouge Thier	Commune d'Aywaille
<i>Tilia europaea (x)</i>	Tilleul de Hollande	Rue de Fanson,1 (château d'Awan)	M. Francotte
<i>Tilia europaea (x)</i>	Tilleul de Hollande	Rue de Fanson,1 (château d'Awan)	M. Francotte
<i>Tilia europaea (x)</i>	Tilleul de Hollande	Rue de Fanson,1 (château d'Awan)	M. Francotte
<i>Tilia europaea (x)</i>	Tilleul de Hollande	Rue des Aubépines,en face n°3	Commune d'Aywaille
<i>Tilia europaea (x)</i>	Tilleul de Hollande	Rue Gros Thier	succession Leonard
<i>Tilia europaea (x)</i>	Tilleul de Hollande	Rue Ladry (chapelle)	Commune d'Aywaille
<i>Tilia europaea (x)</i>	Tilleul de Hollande	Rue Petite Croix; à côté n°17	Commune d'Aywaille
<i>Tilia orbicularis (x)</i>	Tilleul	Route de Louveigné	Commune d'Aywaille
<i>Tilia orbicularis (x)</i>	Tilleul	Sècheval, R.N. 666	MET
<i>Tilia petiolaris</i>	Tilleul argenté pleureur	Camping de Dieupart	MET
<i>Tilia platyphyllos</i>	Tilleul à grandes feuilles	Dieupart, place de l'église	Commune d'Aywaille
<i>Tilia platyphyllos</i>	Tilleul à grandes feuilles	Hénumont, 2 (Château de Montjardin)	M. le Chevalier de Theux
<i>Tilia platyphyllos</i>	Tilleul à grandes feuilles	Deigné (place)	Commune d'Aywaille
<i>Tilia platyphyllos</i>	Tilleul à grandes feuilles	Puit Hayard	Commune d'Aywaille
<i>Tilia platyphyllos</i>	Tilleul à grandes feuilles	Route de Harzé -lieu-dit "Pironboeuf"	?

Arbres remarquables de la commune d'Aywaille			
Essence (latin)	Essence (français)	Localisation	Propriétaire
<i>Tilia platyphyllos</i>	Tilleul à grandes feuilles	Route de Trois Ponts, en face n°16.	Commune d'Aywaille
<i>Tilia platyphyllos</i>	Tilleul à grandes feuilles	Route de Trois Ponts, en face n°16.	M. Francotte
<i>Tilia platyphyllos</i>	Tilleul à grandes feuilles	Rue des Aubépines, 3	M. Spriesterbach P.
<i>Tilia platyphyllos</i>	Tilleul à grandes feuilles	Rue Ladry	Commune d'Aywaille
<i>Tilia platyphyllos</i>	Tilleul à grandes feuilles	Rue Lombry, 9	Commune d'Aywaille
<i>Tilia platyphyllos</i>	Tilleul à grandes feuilles	Rue St Pierre, 12	M. Haufroid.
<i>Tilia platyphyllos "Laciniata"</i>	Tilleul à feuilles laciniées	Camping de Dieupart	M. Haufroid.
<i>Tilia platyphyllos Laciniata</i>	Tilleul à feuilles laciniées	Rue du Château, 9	M. Haufroid.
<i>Tilia platyphyllos Laciniata</i>	Tilleul à feuilles laciniées	Rue du Château, 12	M. Haufroid.
<i>Tsuga canadensis</i>	Tsuga du Canada	Faweux, 38	M. Jowa
<i>Ulmus glabra Camperdownii</i>	Orme pleureur	Rue de la Reffe, 26 (Hôtel Bonhomme)	M. Daussaint-Bonhomme
		Rue des Aubépines	?

Source : MRW-DNF 2006

Liste des activités économiques sur les sites d'Harzé et de Dieupart

Activités économiques présentes sur le site d'Harzé en 2007
<p>AICCOM sprl Maintenance et rénovation de structures industrielles et immobilières.</p>
<p>Bâtiment Aywaille Crédit sa Immobilier</p>
<p>Bodart & Gonay sa Fabrication d'appareils de chauffage encastrables au bois, charbon et gaz.</p>
<p>Bonfond Frères sprl Vente et pose de carrelage et pierres naturelles. Vente de matériaux de construction et de foyer.</p>
<p>Brain sa Fabricant - grossiste d'emballages métalliques pour l'industrie.</p>
<p>Ceilings Toussaint Nyssenne (C.T.N.) sa Fabrication de plafonds froids. Assemblage de tableaux électriques.</p>
<p>CETEOR scrll Fabrication de Boosters de démarrage destinés à un usage professionnel pour tous véhicules ou engins équipés de moteur thermique, essence ou diesel de 1 à 1.500 Chevaux.</p>
<p>Close sa Installation conditionnement d'air, chauffage et ventilation.</p>
<p>Deflandre industrial's sprl Tuyauterie industrielle.</p>
<p>Depecker Egide sprl Tôlerie, chaudronnerie, construction métallique, tuyauterie industrielle, soudure, spécialisation inox alimentaire.</p>
<p>Edition Mardaga sa Edition de livres universitaires et d'art.</p>
<p>F.A. Immo sa Vente et achat de polyester, vente et placement de panneaux plastiques.</p>
<p>General Metal Alloys sprl Fabrication de machines de traitement de surface et centre de recherche. Formation inter. en trait. de surface.</p>
<p>Globale Pack sprl Grossiste en colles, adhésifs simples et double faces. Tous produits complexés (films à bulles) et d'emballage.</p>
<p>Hygienes systemes sprl Habillage murs et plafonds d'ateliers alimentaires avec panneaux polyester.</p>
<p>Imax Pro sa Entreprise de réalisation de réseaux de fibre optique. Installation de station d'énergie pour Telecom.</p>
<p>Jans Bois sa Négociant en bois - séchage artificiel - planchers - bardages.</p>
<p>Jean-Marc Orban Chassis aluminium, électricité, climatisation</p>
<p>Lentzen Jean sprl Entretien et réparation de camions, vente de voitures et entreposage.</p>
<p>Leonard et Fils Ets sa Entreprise de toiture.</p>
<p>Les légumineuses de choix sa Distribution de fruits et légumes en gros et détail.</p>
<p>Louis & Fils sprl Stockage et montage de portes de garages avec ou sans moteur. Tous produits hörmann habitat & industrie.</p>

M. & Mme Wégimont Taille de pierre et maçonnerie.
M.C.P.S. sa Distribution de hardware et de software, services de dépannage et de maintenance, installation de tous systèmes de télécommunications et de bureautique.
Martin Motorhomes sa Vente et location de voitures et motor-homes neufs et d'occasion. Atelier de réparation motor-homes.
Martin Vincent Batim sprl Pose de chapes et carrelages.
Mobic sa Fabricant d'ossature en bois.
Mossay Francis sprl Carrelage, chape, pavage et petite maçonnerie.
Onssels Visite des foires avec attractions foraines.
Siquet Menuiserie S.A. Menuiserie générale.
UNDA S.A. Laboratoire pharmaceutique: homéopathie, nutrithérapie.
Woyaffe Grossiste en articles de pêche et coutellerie.
X.L. Studio sprl Productions et réalisations audio-visuelles DVD-CD-ROM-INTERNET-INTRANET, spots publicitaires, TV, radio, films d'entreprises. Reportage, captation vidéo live, streaming. Doublage multi-langue.

Activités économiques présentes sur le site de Dieupart et l'avenue de la Porallée en 2007

Aldi
Ans ETS Kauffman Distribution de gaz
Aywaille confort Vente de siège/sofa
Aywaille décor Décoration intérieure
Belgassistance sprl Dépannage/remorquage de véhicules
Brantano Vente de chaussures
Bureau Gilson Carpentier sprl Courtier d'assurances
Camping de Dieupart
Carver Camion-car wash
Centre scolaire St Joseph St Raphaël Enseignement
Covee Vente de surgelés
Elégance cuisines Cuisines
Delhaize Grande surface

Factory Chaussures
Friterie SA PJ HART-LAMER
Garage Depreay Concessionnaire Citroen
Garage Engels Valère Concessionnaire SEAT - Citroen - Lancia
Garage J.M.D. Concessionnaire Mitsubishi
GB
Hall de l'Artisan Boucherie
Hausman Béton et matériaux de construction
Hubo Vente de bois pour la construction
Incandescence ELR sa Electricité - luminaires
Jardinerie de l'Amblève Aménagement de jardins
La Porallée sa Traiteur
Leloup outil sa Outillage en tout genre
Léonard F Vente d'électroménager
Literie des Etoiles Vente de literie
Optica Opticien
Snack Le Roi du Sandwich
Station FINA
Station JET
Station Q8
Station Shell
Trafic
Zeeman

Propriétés communales bâties 2007			
Aywaille - Division 62009			
Adresse	Type de bien	Section	Réf. cadastrale
Rue de la Heid, 89	Remise	C	546 P 2
Awan-centre, 6	Bâtiment funéraire	E	81 F 2
Awan-centre, 31	Eglise	E	269 C
Av. Louis Libert, 57	Bâtiment administratif (anc. caserne)	B	114 E 8
Awan-fanson, 2	Maison (location AIS)	E	357 R
Avenue Louis Libert, 57	Bâtiment administratif (anc. caserne)	B	114 D 8
Rue de la Heid, 89	Ruines	C	546 Y 2
Dieupart, 35	Bâtiment funéraire	C	9 H
Rue Nicolas Lambercy, 7	Bât.admin. Bibliothèque	B	139 P 4
Avenue des Rossignols, 87	Habitation de vacance	D	381 S
Avenue F. Cornesse, 134	Instit. Sport	A	924 H
Rue de la Heid, 77	Menuiserie	C	610 Y 3
Vieille chera	Ruines	F	480 L 4
Awan-wacostet, 5	Maison (bail emphyt. FLW)	E	361 B 3
Parc communal	Maison communale	C	607 A
Rue de la Heid, 89	Instit. Sport	C	610 S 4
Hameau de Kin, 30	Bâtiment scolaire	B	557 T
Parc communal	Sport	C	610 T 4
Dieupart, 35	Eglise	C	11 B
Avenue Louis Libert, 25	Maison de commerce	B	114 B 9
Rue de la Heid, 8	Maison (Police -BLR)	C	606 H
Rue Nicolas Lambercy, 22/22b	Maison de commerce (bail emphyt. OAL)	D	35 Y 3
Rue Nicolas Lambercy, 2	Maison de commerce (bail emphyt. OAL)	B	62 G 2
Ernonheid - Division 61018			
Adresse	Type de bien	Section	Réf. cadastrale
Ernonheid-Village, 1	Garage	B	47/02M 2
Ernonheid-Village, 1	Maison	B	47/02K 2
Ernonheid-Village, 1	Salle des fêtes	B	47/02L 2
Harzé - Division 61026			
Adresse	Type de bien	Section	Réf. cadastrale
Houssonloge, 21	Maison	A	1211 K
Rue de Bastogne, 15	Eglise (bât annexe bail emphyt. FLW)	B	1215
Rue du Chaffour, 1	Remise	B	663 D
Place de Chézy, 1/3	Bâtiment administratif	B	643 S
Place de Chézy, 1/3	Maison	B	643 T
Pouhon, 20	Remise	B	953/02
Houssonloge, 21	Bâtiment scolaire (locat. Logement)	A	1211 M
Warmonfosse	Habitation de vacance	A	1225 Y
Rue Pré de Lhoneux, 20	Instit. Sport	A	1101 B
Place de Chézy, 1/3	Bâtiment administratif	B	643 X
Priestet	Atelier	A	1013 N 2
Rue de Bastogne, 39	Remise (bail emphyt OAL)	B	1199 E
Rue de Bastogne	Bâtiment scolaire	A	1165 G
Priestet	Tr. Immondices	A	1011 H
Sougné-Remouchamps - Division 62098			
Adresse	Type de bien	Section	Réf. cadastrale
Sedoz, 7	Remise	F	777/02
Rue de Trois-Ponts, 78	Remise	I	446
Quarreux, 5	Remise	F	941/02A

Quarreux, 5	Lavatory	F	941/02B
Rue Thier de Nonceveux, 10	Remise	I	162
Rue Presseux Ruz, 4	Garage	F	534 E
Rue de Bellinheid	Habitation de vacance	F	568 B
Rue de Bellinheid	Habitation de vacance	F	569 D
Rue des Chars	Ruines	C	519 B 2
Cl. Marquet, 28	Habitation de vacance	C	325 D 4
Rue de l'Ecole, 17	Eglise	C	368 F
Rue Ladry, 25	Garage	H	827 F
Rue Ladry, 25	Maison	H	827 G
Rue Ladry, 25	Bâtiment scolaire	H	827 H
Rue Bas Rivage, 7	Maison (location AIS)	H	828 F
Rue Bas Rivage, 7	B. scolaire	H	828 G
Rue de Bellinheid, 31	Habitation de vacance	F	554 S
Quarreux, 21	Petit élevage	F	1046 A
Rue de la Reffe, 9	Maison communale	C	622 L
Rue de l'Ecole, 17	Maison (location AIS)	C	367 K
Ville au Bois, 7	Remise	F	84 D 2
Ville au Bois, 7	Remise	F	84 H 2
Ville au Bois, 7	Remise	F	84 G 2
Rue des Merisiers, 37	Remise	I	144 Z 2
Deigné, 130	Remise	K	1412/02
Rue de Louveigné, 3	Maison de commerce	C	672 G
Cl. Marquet, 19	Bâtiment pour animaux	C	325 E 10
Quarreux, 22	Habitation de vacance	F	90 E
Rue de l'Ecole, 2	Bâtiment scolaire	C	380 C 4
Ville au Bois, 25	Habitation de vacance	F	59 K 3
Rue de Louveigné, 19	M. commerce (maison de quartier)	C	683 R 7
Rue de Louveigné, 16	M. commerce (bail emphyt. OAL)	F	353 F
Avenue de la Porallée, 40	Instit. sport	H	1140 G
Deigné, 14	Salle des fêtes	K	1476 E

Cartographie

Carte 1 : Carte de situation

La carte de situation présente les éléments structurants majeurs du territoire : le réseau routier et ferroviaire, l'Amblève et la topographie par le biais des lignes hypsométriques issues du fond IGN. La hiérarchisation utilisée pour l'identification du réseau routier est celle établie par l'IGN (autoroute, route nationale, route de liaison et route locale).

Les principales zones urbanisables rencontrées sur le territoire (zone d'habitat à caractère rural, zone d'activité économique, zone de loisirs et ZACC) issues du plan de secteur peuvent être croisées avec le bâti, fournissant ainsi un état des lieux de la couverture territoriale urbanisée. Rappelons que selon les statistiques INS de 2003, 7 % du territoire sont bâtis.

Les deux zones non urbanisables dominantes (zone forestière et zone agricole) du territoire, issues du plan de secteur, peuvent être croisées avec le bâti et les zones boisées. Celles-ci sont le résultat d'observations de terrain et d'analyse des photographies aériennes. Rappelons que selon les statistiques INS de 2003, 46 % du territoire étaient occupés par des forêts et 34 % par l'agriculture.

Carte 2 : Voies de communication et espaces publics

Cette carte présente les voies de communication routière, ferroviaire et par voie d'eau. La hiérarchisation utilisée pour l'identification du réseau routier est celle établie par l'IGN (autoroute, route nationale, route de liaison et route locale). En surimpression, sont renseignées les lignes TEC passant sur le territoire communal.

Les espaces publics sont structurés en deux groupes :

- les services aux citoyens;
- les salles et parcs.

Carte 3 : Infrastructures techniques

Cette carte présente les infrastructures techniques communales sous 5 aspects :

- captage d'eau

Ce groupe localise les différents captages ainsi que leur activité. Cette cartographie, basée sur des informations issues de la DGRNE, indique la situation en février 2005.

- distribution d'eau

Ce groupe localise les conduites d'eau (inférieures et supérieures à 150 mm de diamètre), les réservoirs ainsi que les châteaux d'eau. Cette cartographie est issue d'informations fournies par la SWDE sur le réseau de distribution au 1^{er} janvier 2005.

- distribution électrique

Ce groupe localise la ligne 70KV qui traverse le territoire ainsi que les équipements de transformation tels que les cabines pour le réseau enterré et les postes de transformation aériens pour les lignes électriques. Grâce à ces éléments, il est possible d'avoir une vue d'ensemble de la distribution électrique du territoire. Cette cartographie est issue d'informations fournies par l'ALE sur le réseau de distribution au 1^{er} janvier 2005.

- épuration

Ce groupe localise les stations d'épuration et les bassins d'orage présents et futurs sur le territoire. Cette cartographie est issue d'informations fournies par le PASH de l'Amblève, paru au Moniteur belge le 10 janvier 2006.

- collecte des déchets

Cette rubrique localise le parc à conteneurs communal.

Carte 4 : Hydrographie

Cette carte présente les différents cours d'eau de la Commune ainsi que les phénomènes karstiques. Les cours d'eau de 3^{ème} catégorie sont surimprimés, leur gestion revenant aux pouvoirs locaux.

Carte 5 : Carte du bâti

Cette cartographie présente le bâti classé notamment selon l'architecture et l'implantation sur la parcelle. Les catégories représentées sont :

Bâti urbain

Sont repris sous ce terme les ensembles de parcelles bâties présentant des caractéristiques de densité et d'implantation significatives du milieu urbain, c'est-à-dire : largeur de parcelle à rue de dimension limitée, bâti mitoyen à front de rue ou en faible recul et gabarit moyen de trois niveaux sous corniche. Le caractère ancien apparaît principalement par la mise en oeuvre de la pierre naturelle en façades ou murs de soutènement et de clôture. Certaines constructions non mitoyennes sont également reprises dans cette catégorie, notamment les bâtisses situées dans un parc privé ou public représentatives d'une couche sociale aisée comme l'une ou l'autre maison de notable. Certains équipements anciens liés aux noyaux d'habitat sont également inclus dans cette catégorie.

Il se caractérise encore par la présence d'activités diverses en proportions variables: logement, commerces, services publics, HORECA, services bancaires. Leur localisation respective fait apparaître une mixité des fonctions au sein de cette structure.

Bâti traditionnel rural

Les caractéristiques du bâti repris dans cette catégorie sont proches de celles définies pour le bâti urbain. Ceci s'explique du fait que les uns et les autres ont une origine commune et que c'est leur croissance respective qui les a transformés distinctement. Les noyaux anciens à caractère rural présentent des densités légèrement moindres, des implantations semblables mais sur des parcelles plus grandes, un bâti mitoyen ou à distance réduite des constructions voisines, et un gabarit moyen de deux niveaux sous corniche pour les habitations. Le caractère traditionnel est, ici encore, lié au traitement des façades en pierre naturelle. Certaines constructions dispersées et certains équipements communautaires sont intégrés dans cette catégorie. La mixité des fonctions concerne un nombre limité d'activités parmi lesquelles l'agriculture occupe une place privilégiée. Les autres fonctions touchent principalement au logement avec la présence facultative de l'un ou l'autre bâtiment de commerce, d'HORECA, de culte ou d'enseignement.

Bâti rural récent et bâti de lotissement

Les constructions rurales récentes ont été érigées dans les trente dernières années pour la plupart; elles présentent des caractéristiques urbanistiques et architecturales proches de celles définies pour les noyaux traditionnels à caractère rural mais l'utilisation des matériaux et la conception urbanistique diffère quelque peu, notamment vis-à-vis des toits et des ouvertures, souvent plus grandes.

Les constructions de type lotissement présentent quant à elles les caractéristiques suivantes :

- parcelles situées le long des voies de collecte ou de liaison ou le long de nouvelles voiries construites dans le but de leur donner accès;
- parcelles de forme plutôt carrée de dimensions plus ou moins importantes;
- implantation du bâti à 4 façades en milieu de parcelle ou tout au moins en recul relativement important par rapport à la voirie;
- constructions répondant à la description des gabarits, volumes, compositions de façades, matériaux du bâti récent;
- constructions principalement affectées à la fonction résidentielle.

Bâti administratif ou scolaire

Ce type de construction se caractérise souvent par un système d'implantation sur la parcelle visant à maximiser les possibilités de parking ou l'utilisation de l'espace libre à des fins de cour ou de parc. L'architecture se veut souvent fonctionnelle avec de nombreuses percées vitrées répétitives laissant imaginer la spatialisation de l'ensemble.

Bâti culturel, sportif ou touristique

Ce type de construction se caractérise par une implantation souvent en fort recul par rapport à la voirie, permettant ainsi de dégager un espace important pour le parking, ainsi qu'une architecture travaillée, souvent percée de larges ouvertures vitrées. Dans le cas d'équipements

sportifs, l'implantation à proximité d'équipements sportifs divers renforce le caractère du bâtiment.

Bâti artisanal

On classe sous cette catégorie la majorité des constructions affectées à l'artisanat, aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'à certains bâtiments agricoles relevant de ce type d'architecture. Les caractéristiques urbanistiques et architecturales principales sont :

- une implantation en recul relativement important par rapport à la voirie ménageant fréquemment une aire de stationnement;
- une construction dont le gabarit et la volumétrie sont conditionnés par une superficie au sol relativement importante par rapport à la hauteur et par des toitures de pentes faibles ou plates;
- une mise en oeuvre fréquente de matériaux tels que le bloc de béton lourd, le galvanisé et le verre.

Bâti ancien ou de type château

Ce type de construction, souvent ancienne, se caractérise par une volumétrie hors normes vis-à-vis du bâti rural. Quoique parfois massive, l'architecture est souvent travaillée tant au niveau des ouvertures, de la toiture que de divers éléments pouvant personnaliser l'ensemble comme des tours ou des clochers. Ces bâtiments sont souvent implantés en recul par rapport à la voirie. Sont repris sous cette classe différents châteaux et églises.

Bâti de type loisirs

Cette catégorie comprend les constructions et terrains affectés aux loisirs sous forme de campings, caravanings ou de parc résidentiel de week-end. Dans ce dernier cas, les constructions y sont généralement du type chalet, c'est-à-dire des bâtiments de dimensions très réduites, en bois, à un seul niveau, couverts d'une toiture plate ou à deux versants de faible pente. L'occupation de ces édifices, bien que conçus comme seconde résidence, peut localement devenir plus fréquente, voire permanente.

Carte 6 : Patrimoine communal

Cette carte reprend les propriétés communales au 1^{er} janvier 2004. Les différents bâtiments et parcelles ont été répartis en plusieurs classes :

- Infrastructures administratives;
- Infrastructures communautaires (bâtiment scolaire, salle de spectacle, installation sportive, place et chemin, église...);
- Infrastructures commerciales (terrains de camping, habitations de vacances, plantation d'arbres de Noël...);
- Infrastructures techniques (installation électrique et de captage, carrière, ancien dépôt d'immondice...);
- Infrastructures naturelles
 - Terre agricole
 - Bois

- Parc
- Point d'eau
- Autres (jardins, remise, garage, ateliers...).

En termes de surface, la grande majorité des propriétés communales (97% soit ± 2200 ha) est composée d'infrastructures naturelles. Ces propriétés sont elles-mêmes majoritairement représentées par les forêts (65 %) et par les terres agricoles (31 %).

Carte 7 : Potentiel touristique

Cette carte présente les multiples aspects touristiques de la commune d'Aywaille. Outre les attractions majeures et les promenades, de nombreux sites remarquables sont localisés. Le logement touristique est signalé par différents logos selon le type d'infrastructure. Enfin, les manifestations ponctuelles sont signalées par des pentagones de couleurs différentes selon l'importance de la manifestation. A l'instar du logement, un tableau situé sous la carte précise l'élément renseigné.

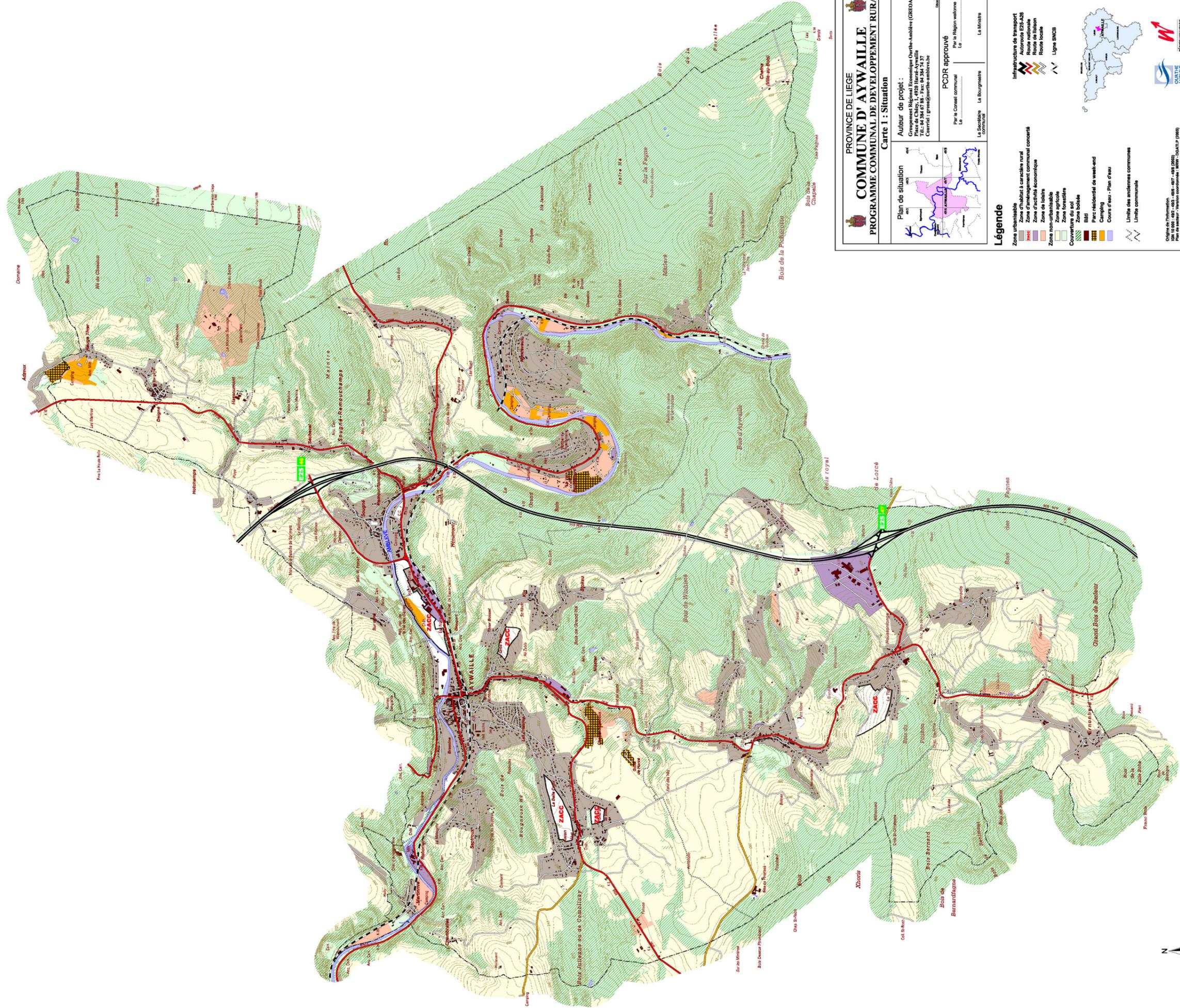
Carte 8 : Carte des sols

Cette carte est le résultat d'une interprétation de la carte des sols de Belgique initiée en 1947. La volonté a été de différencier les sols en fonction de leur charge, donnant ainsi une idée approximative de la géologie, et en fonction de leur drainage.

Carte 9 : Sensibilité et contraintes biologiques

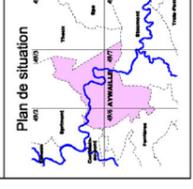
Cette carte synthétise des informations déjà présentes sur d'autres cartes avec divers éléments non encore évoqués. Les contraintes naturelles sont scindées en deux groupes selon qu'elles soient d'origine humaine ou naturelle. Les contraintes humaines comprennent dès lors les attributions aux plans de secteur et divers équipement tels que des captages ou des systèmes de traitement des eaux et les voiries. Les contraintes naturelles comprennent les sites soumis à diverses protections (NATURA 2000, zone naturelle au plan de secteur...), les cours d'eau et les zones inondables ainsi que tout ce qui est lié au karst.

Carte 10 : Carte des projets



PROVINCE DE LIEGE
COMMUNE D'AYWAILLE
 PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Carte 1 : Situation



Auteur de projet :
 Groupement National Francophone Ombre-Ambrière (GNEOFA) s.a.s
 Place de Chiny, 1, 4930 Marz-Aywaille
 TEL: 04 384 67 88 - Fax: 04 384 74 37
 Courriel: gneofa@ombre-ambriere.be

PCDR approuvé
 Par le Conseil communal
 Le ... / ... / 2021

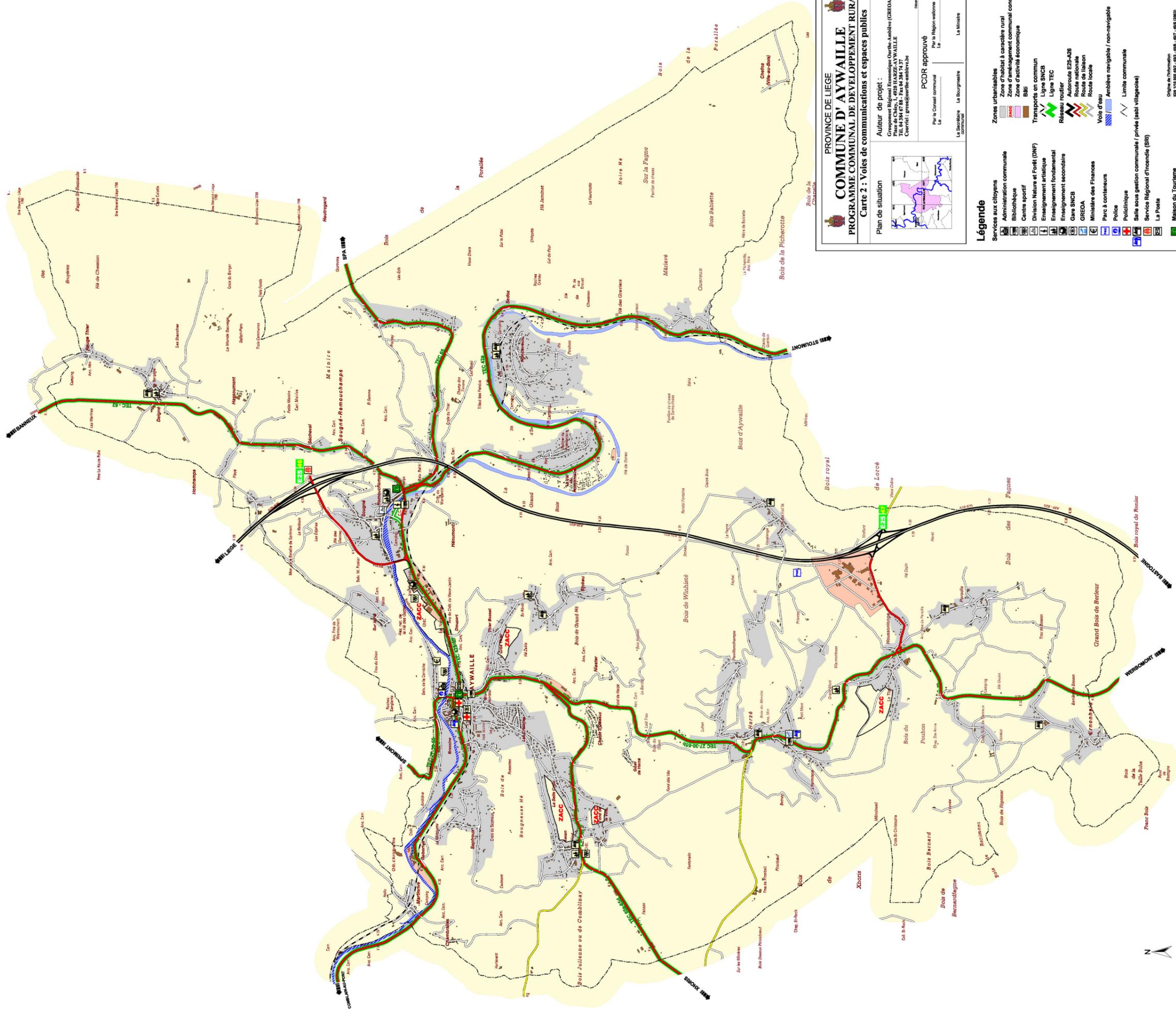
Par la Région wallonne
 Le ... / ... / 2021

La Secrétaire Le Bourgmestre La Ministre
 (Signature)

Légende

- Zone urbanisable
- Zone d'habitat à caractère rural
- Zone d'aménagement communal concerté
- Zone d'activité économique
- Zone de loisirs
- Zone touristique
- Zone agricole
- Zone forestière
- Zone de sol
- Couverture du sol
- Zone boisée
- Parcs récréatifs de week-end
- Camping
- Cours d'eau - Plan d'eau
- Limite des anciennes communes
- Limite communale

Office de Promotion
 Centre de l'Etat 400 - 408 - 407 - 408 (2021)
 Parc de l'Estiver - Avenue communale, 14907 - Usuluté (1989)
 Parc de Localisation (homonymes) - 14907 - Usuluté (1989)



PROVINCE DE LIEGE
COMMUNE D'AYWAILLE
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Carte 2 : Voies de communications et espaces publics

Plan de situation

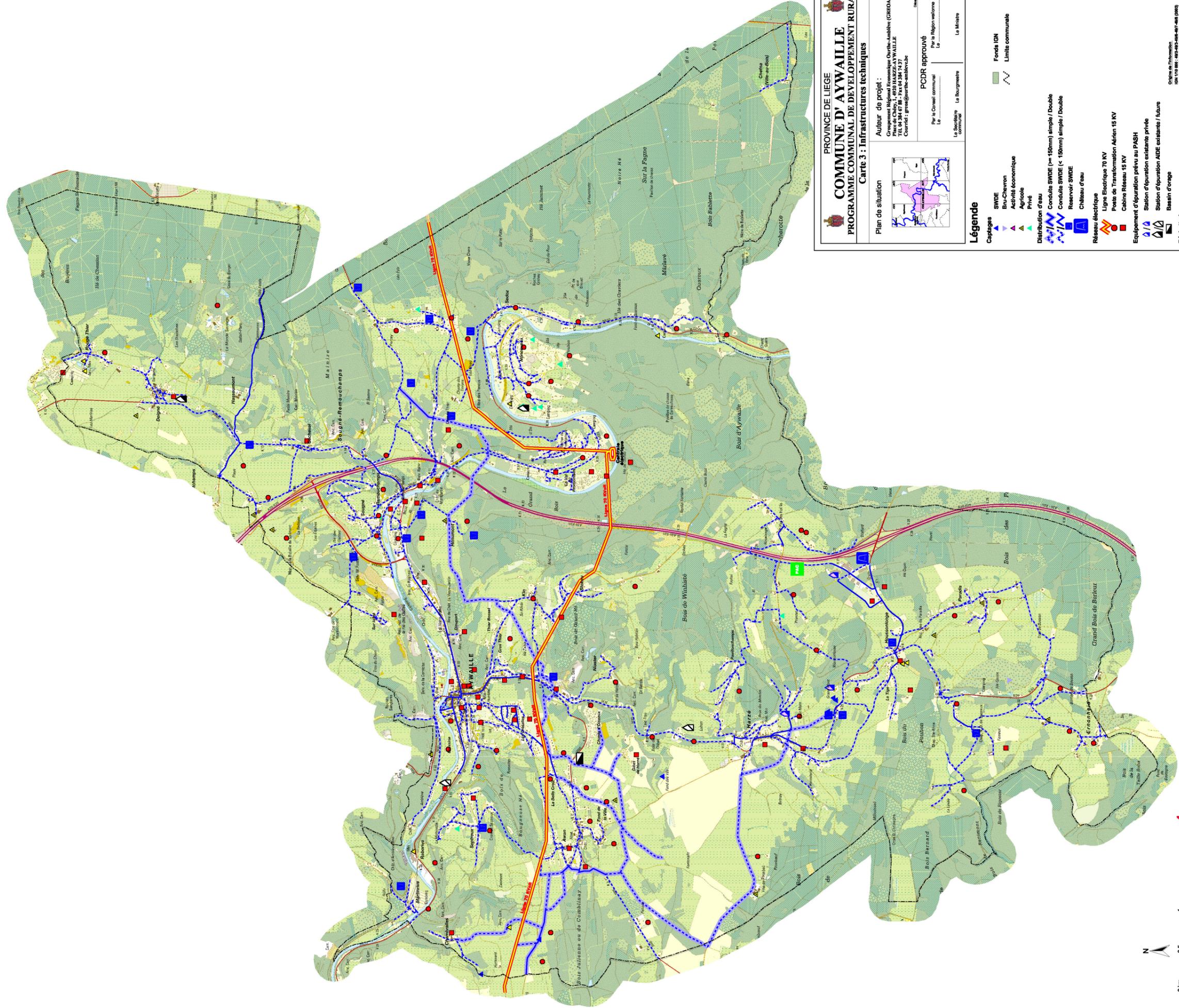
Auteur de projet :
 Groupement Régional Economique Orsbe-Ambrières (GREOA) s.a.s
 Place de Chéry, 1 - 4929 HAZZÉ-AYWAILLE
 TEL: 04 344 87 86 - FAX: 04 344 74 37
 Courriel: greo@groupement-orsbe-ambrières.be

PCDR approuvé
 Par le Conseil communal
 Le 12/04/2005
 Le Bourgmestre
 Le Bourgmestre
 Le Ministre

- Légende**
- Services aux citoyens
 - Administration communale
 - Bibliothèque
 - Centre sportif
 - Division Nature et Forêt (DNF)
 - Enseignement artistique
 - Enseignement fondamental
 - Enseignement secondaire
 - Gare SNCB
 - GREOA
 - Ministère des Finances
 - Parc à conteneurs
 - Police
 - Politique
 - Salle sous gestion communale / privée (sabi villageoise)
 - Service Régional d'Inondie (SRI)
 - La Poste
 - Maison du Tourisme
 - Syndicat d'initiative

- Zones urbanisables
- Zone d'habitat à caractère rural
- Zone d'aménagement communal concerté
- Zone d'activité économique
- Bât
- Transports en commun
- Ligne SNCB
- Ligne TEC
- Réseau routier
- Autoroute E25-A26
- Route nationale
- Route de liaison
- Route locale
- Voie d'eau
- Ambiène navigable / non-navigable
- Limite communale

Origine de l'information
 MAF (1982-1983-1984-1985-1986-1987-1988-1989)
 IGN (1990-1991-1992-1993-1994-1995-1996-1997-1998-1999)
 IGN (2000-2001-2002-2003-2004-2005-2006-2007-2008-2009)
 Administration communale d'Aywaille




PROVINCE DE LIEGE
COMMUNE D'AYWAILLE
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Carte 3 : Infrastructures techniques

Plan de situation



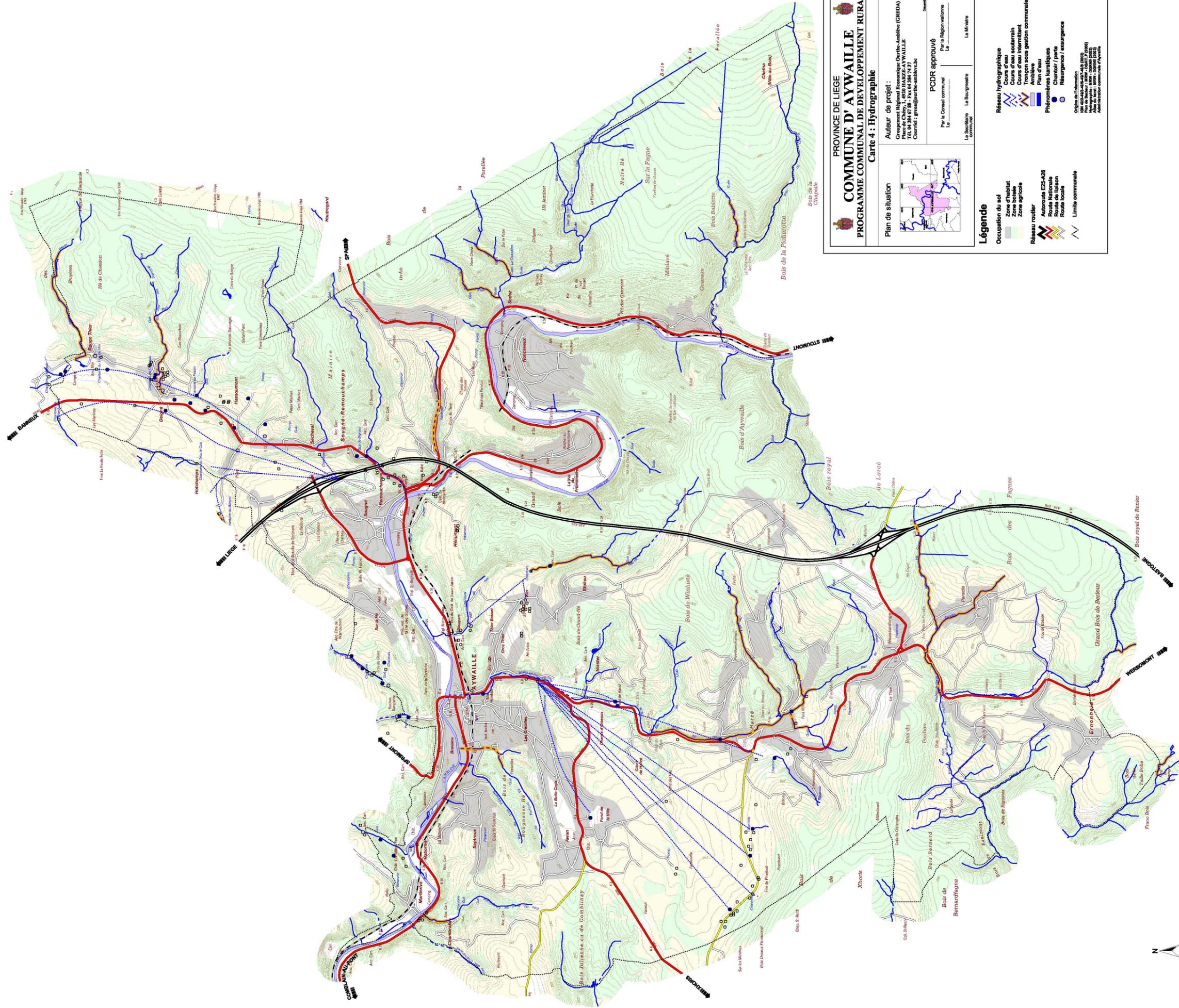
Auteur de projet :
 Groupement Régional Economique Ourbe-Analbe (GREOA) s.a
 Place de Chéry, 1 - 4930 HAZEBROUCK-AYWAILLE
 TEL 04 384 67 86 - FAX 04 384 74 37
 Courriel : greo@ourbe-analbe.be

PCDR approuvé
 Par le Conseil communal
 Le 20/06/2012
 Par la Région wallonne
 Le 20/06/2012

Le Bourgmestre
 Le Bourgmestre
 Le Ministre

Légende

- Capitales**
- SWDE
 - Bru-Chavron
 - Activité économique
 - Agricole
 - Privé
- Distribution d'eau**
- Conduite SWDE (>= 150mm) simple / Double
 - Conduite SWDE (< 150mm) simple / Double
 - Reservoir SWDE
 - Château d'eau
- Réseau électrique**
- Ligne Electrique 70 KV
 - Poste de Transformation Aérien 15 KV
 - Cabine Réseau 15 KV
- Equipement d'épuration prévu au PASH**
- Station d'épuration existante privée
 - Station d'épuration AIDE existante / future
 - Basin d'orage
- Déchetterie**
- PAC
 - Recycleurs (INTRADEL)
- Fonds IGN**
- Limite communale



PROVINCE DE LIEGE
COMMUNE D'AYWAILLE
 PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Carte 4 : Hydrographie

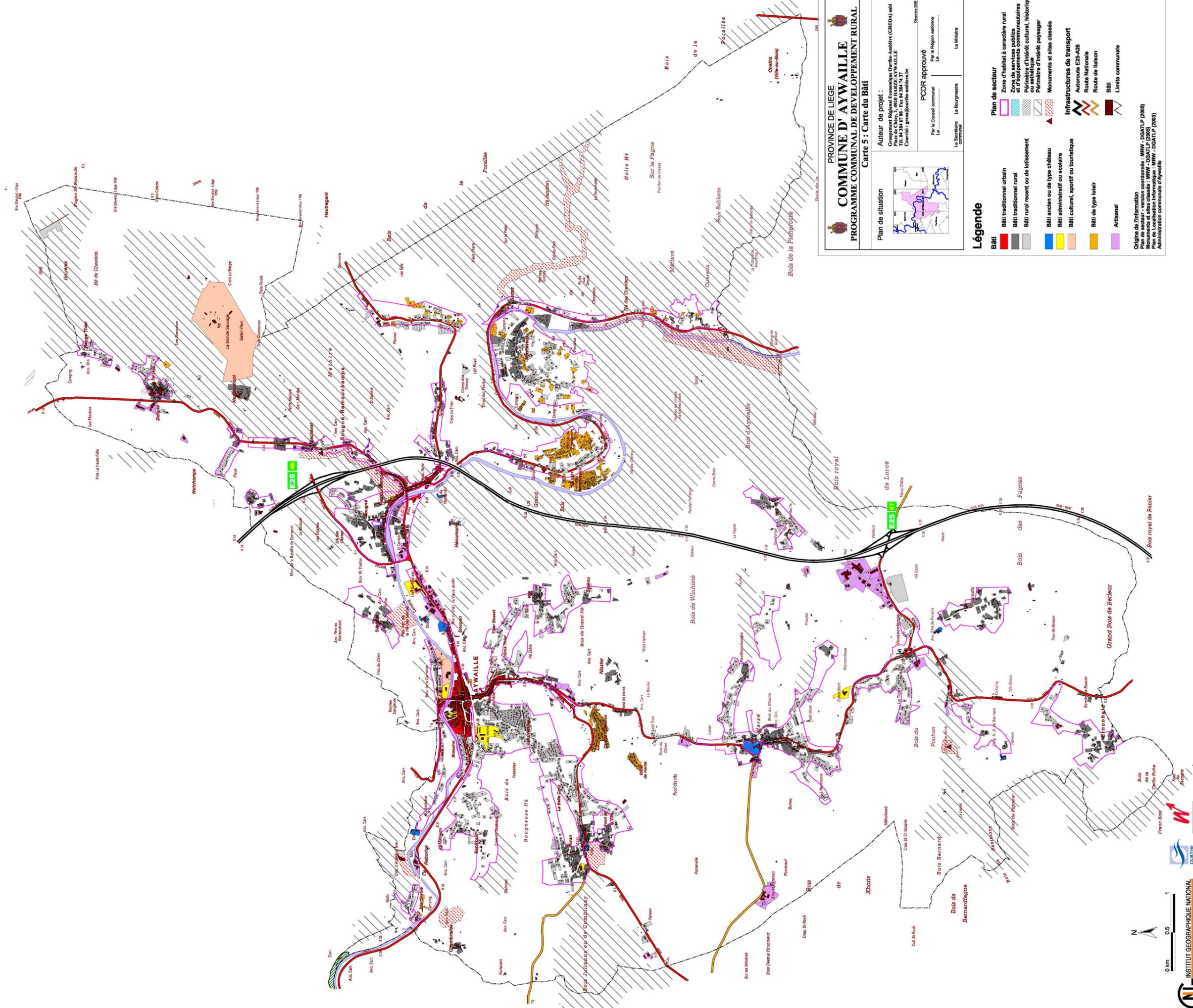
Plan de situation

Auteur de projet :
 Groupement Régional Kermis-Abelbe (GRKOA) asbl
 Place de Chéry, 1 - 4930 MARZA-YWAILLE
 Tél. 04 384 67 88 - Fax 04 384 74 37
 Courriel : gkermis@kermis-abelbe.be

PCDR approuvé
 Par le Conseil communal : _____
 Le _____
 La Région wallonne : _____
 Le _____
 La Région wallonne : _____
 La Région wallonne : _____
 Le Ministère : _____

06/2016

- Légende**
- Occupation du sol
 - Zone d'habitat
 - Zone agricole
 - Réseau routier
 - Autoroute E25-A26
 - Road nationale
 - Road provinciale
 - Road locale
 - Limite communale
 - Réseau hydrographique
 - Cours d'eau souterrain
 - Cours d'eau intermittent
 - Tronçon sous gestion communale
 - Amblève
 - Plan d'eau
 - Phénomènes karstiques
 - Plan d'eau
 - Régulation / occurrence
- Origine de l'information**
 Plan de situation : GRKOA
 Occupation du sol : MNT (2012)
 Réseau routier : MNT (2012)
 Réseau hydrographique : MNT (2012)
 Administration communale d'Aywaille



PROVINCE DE LIEGE
COMMUNE D'AYWAILLE
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Autour de projet :
 Gouvernement Régional Essentielles Orcha-Ambrière (GROON) ssa
 Place de Chéry, 1-4910 HANZAYAYWAILLE
 Tél. 04 344 67 88 - Fax 04 344 74 37
 Courriel : gres@aywaille-ambriere.be

PCDR approuvé
 Par le Conseil communal
 Le ...
 La Bourgmestre
 Le Bourgmestre

Décembre 2008

Plan de situation

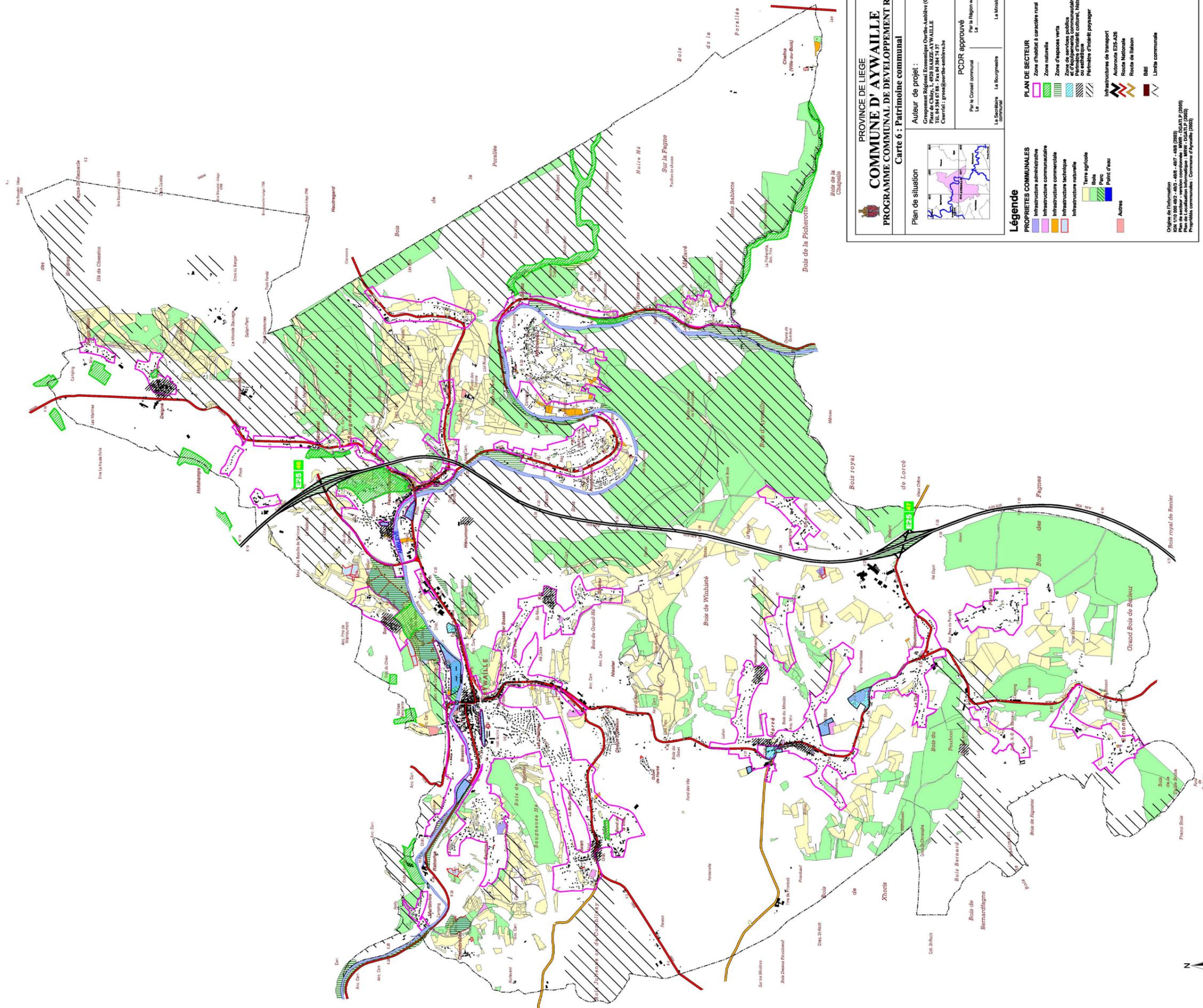
Légende

Bâti
 Bâti traditionnel urbain
 Bâti traditionnel rural
 Bâti rural récent ou de lotissement
 Bâti ancien ou de type château
 Bâti administratif ou scolaire
 Bâti culturel, sportif ou touristique
 Bâti de type loisir
 Artisanal

Plan de secteur
 Zone d'habitat à caractère rural
 Zone de services publics et d'équipements communautaires
 Périmètre d'intérêt culturel, historique
 Périmètre d'intérêt paysager
 Monuments et sites classés

Infrastructures de transport
 Autoroute E25-A26
 Route Nationale
 Route de liaison
 Bâti
 Limite communale

Origine de l'information
 Monuments et sites classés : MRW - DGATLP (2005)
 Plan de Localisation Informatique : MRW - DGATLP (2005)
 Administration communale d'Aywaille



PROVINCE DE LIEGE
COMMUNE D'AYWAILLE
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Carte 6 : Patrimoine communal

Auteur de projet :
 Communauté Provinciale de la Région wallonne (GREDO) sbl
 Avenue de la République, 1000 BRUXELLES
 Tél. 81 34 67 86 - Fax 81 34 74 97
 Courriel : greo@atirbe-ambelbe.be

PCDR approuvé
 Par le Conseil communal Le
 Par la Région wallonne Le
 Le Secrétaire communal Le Bourgmestre Le Ministre

Plan de situation

Légende

PROPRIETES COMMUNALES

- Infrastructure administrative
- Infrastructure communautaire
- Infrastructure commerciale
- Infrastructure technique
- Infrastructure naturelle

PLAN DE SECTEUR

- Zone d'habitat à caractère rural
- Zone naturelle
- Zone d'espaces verts
- Zone de services publics et d'équipements communautaires
- Zone de services culturels, historiques ou esthétiques
- Périmètre d'intérêt paysager

Autres

- Terre agricole
- Bois
- Parc
- Point d'eau

Infrastructures de transport

- Autoroute E25-A26
- Route Nationale
- Route de liaison
- Bât
- Limite communale

Origine de l'information
 IGN 1/10 000 482 - 483 - 484 - 485 - 487 - 488 (2003)
 Plan de situation : IGN 1/25 000 1000 1000 1000
 Plan de Localisation : IGN 1/25 000 1000 1000
 Propriétés communales : Commune d'Aywaille (2003)

PROVINCE DE LIEGE
COMMUNE D'AYWAILLE
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPEMENT RURAL
Carte 7 : Potentiel touristique

Plan de situation

Auteur de projet :
 Conception Rédaction : Remouchamps Orléans-Jambière (GREDON) asbl
 Place de Chers, 1 - 4920 HARZÉ-AYWAILLE
 Tél. 04 34 07 86 - Fax 04 34 74 37
 Courriel : gredon@remouchamps-amblerbe.be

PCDR approuvé
 Par le Conseil communal
 Le 14/05/2008

Le Ministère
 La Région wallonne
 Le Bourgmestre
 Le Secrétaire communal

Restauration
 Restaurants traditionnels
 Brasserie / Tavernes
 Restauration rapide
 Cafés

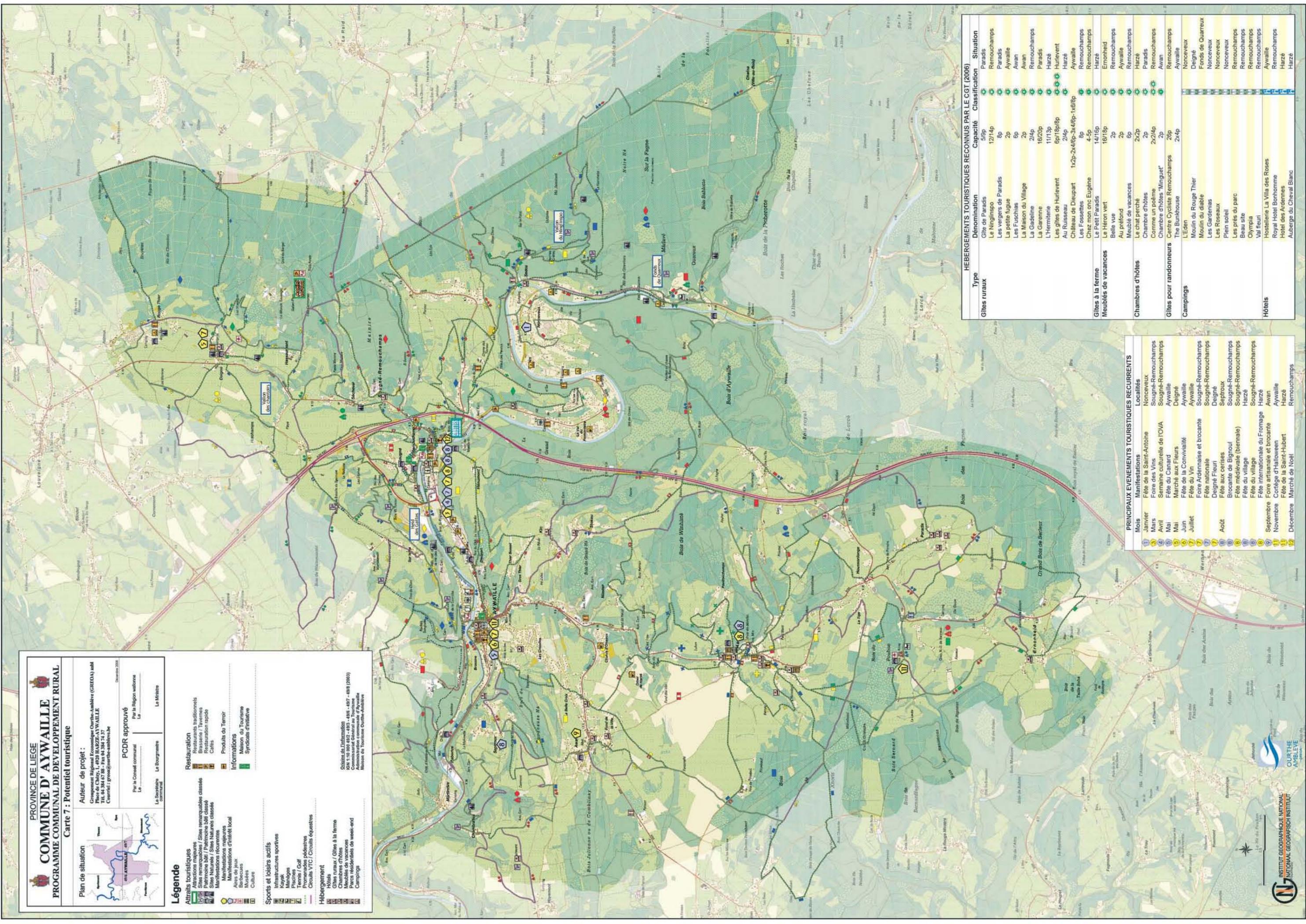
Informations
 Produits du Terroir
 Maison du Tourisme
 Syndicats d'initiative

Sports et loisirs actifs
 Infrastructures sportives
 Kayak
 Canoë
 Pêche
 Tennis / Golf
 Promenades pédestres
 Circuits VTC / Circuits équestres

Hébergement
 Hôtels
 Gîtes ruraux / Gîtes à la ferme
 Chambres d'hôtes
 Meublés de vacances
 Arcs résidentiels de week-end
 Campings

Attraits touristiques
 Attractions majeures
 Sites remarquables / Sites remarquables classés
 Patrimoine bâti / Patrimoine bâti classé
 Sites Naturels / Sites Naturels classés
 Manifestations majeures
 Manifestations d'intérêt local

Outils de l'information
 001 1 10 000 897 - 493 - 496 - 497 - 498 (2003)
 Commissariat Général au Tourisme
 Maison de Tourisme Orléans-Jambière

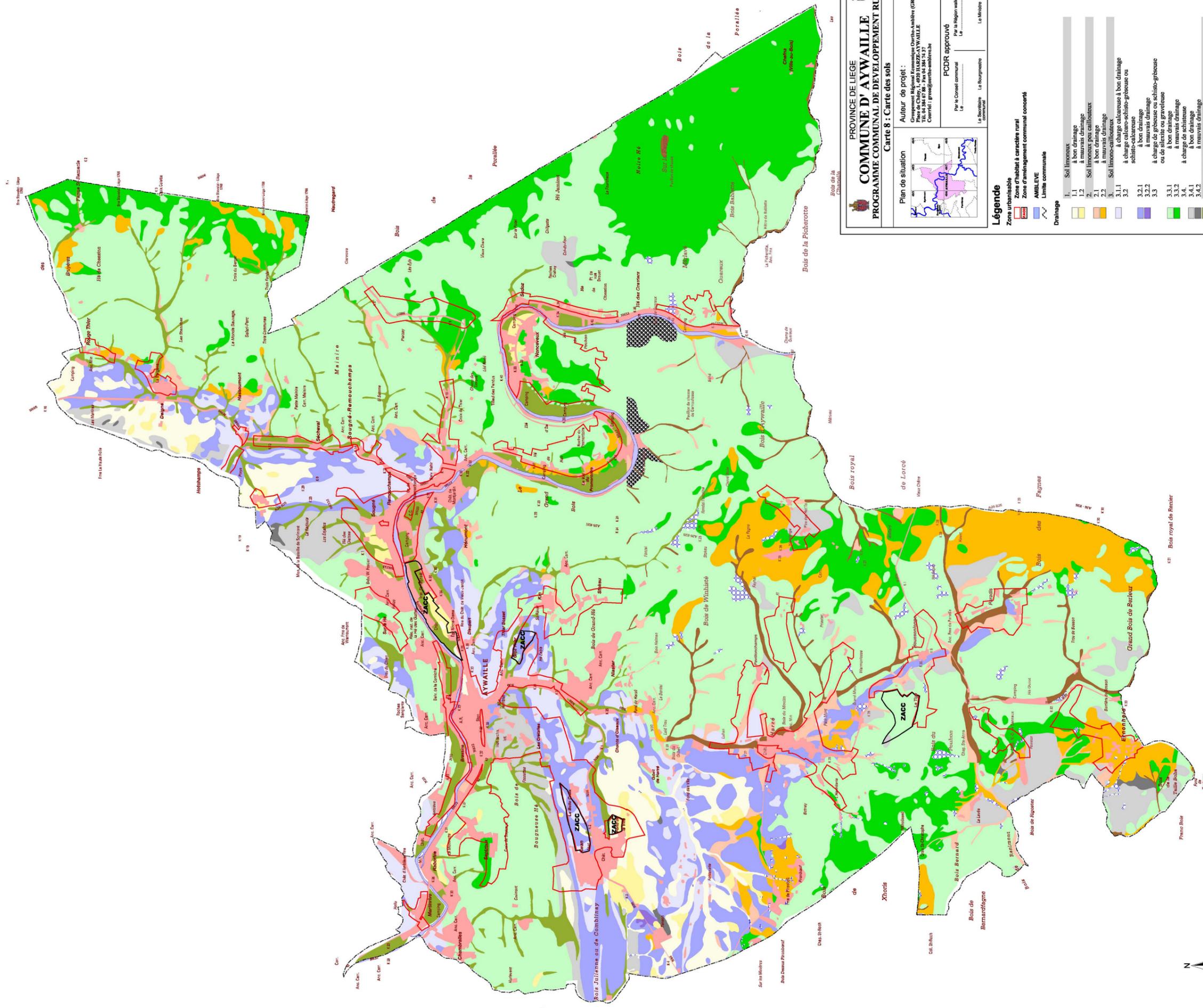


HEBERGEMENTS TOURISTIQUES RECONNUS PAR LE CGT (2006)

Type	Dénomination	Capacité	Classification	Situation
Gîtes ruraux	Gîte de Paradis	5/6p	Paradis	Paradis
	Le Nimplingo	12/14p	Remouchamps	Remouchamps
	Les vergers de Paradis	8p	Paradis	Paradis
	La petite fugue	2p	Aywaille	Aywaille
	Les Fuschias	6p	Avan	Avan
	La Maison du Village	2p	Remouchamps	Remouchamps
	La Gadeline	2/4p	Paradis	Paradis
	La Garenne	16/20p	Harzé	Harzé
	L'Hermiterie	11/13p	Harzé	Harzé
	Les gîtes de Hurlevent	6p/16p/8p	Harzé	Harzé
Au Ruissseau	2/4p	Harzé	Harzé	
Château de Dieupart	1x2p-2x4(6p-3x4(6p-1x6(8p			
Les Fossettes	8p	Remouchamps	Remouchamps	
Chaz mon onc Eugène	4-5p	Remouchamps	Remouchamps	
Gîtes à la ferme	Le Petit Paradis	14/16p	Harzé	Harzé
	Le Héron vert	16/18p	Emonheid	Emonheid
	Belle vue	2p	Remouchamps	Remouchamps
Meublés de vacances	Au préfont	2p	Aywaille	Aywaille
	Meublés de vacances	6p	Remouchamps	Remouchamps
	Le chat perché	2x2p	Harzé	Harzé
Chambres d'hôtes	Chambre d'hôtes	2p	Paradis	Paradis
	Comme un poème	2x2/4p	Remouchamps	Remouchamps
	Centre d'hôtes 'Minguet'	2p	Avan	Avan
Gîtes pour randonneurs	Centre Cycliste Remouchamps	26p	Remouchamps	Remouchamps
	The Bumhouse	2x4p	Aywaille	Aywaille
Campings	L'Eden		Non-veux	Non-veux
	Moulin du Rouge Thier		Deigné	Fonds de Quarreux
	Moulin du diable		Non-veux	Non-veux
	Les Gardennes		Non-veux	Non-veux
	Les Roseaux		Non-veux	Non-veux
	Plain soleil		Non-veux	Non-veux
	Les prés du parc		Non-veux	Non-veux
	Brau site		Non-veux	Non-veux
	Olympia		Non-veux	Non-veux
	Val fleuri		Non-veux	Non-veux
Hôtels	Hostellerie La Villa des Roses		Aywaille	Aywaille
	Royal Hotel Bonhomme		Remouchamps	Remouchamps
	Hotel des Adennes		Harzé	Harzé
	Auberge du Cheval Blanc		Harzé	Harzé

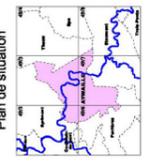
PRINCIPAUX EVENEMENTS TOURISTIQUES RECURRENTS

Mois	Manifestations	Localités
Janvier	Fête de la Saint-Antoine	Non-veux
Mars	Foro des Vins	Sougné-Remouchamps
Avril	Semaine culturelle de l'OVA	Sougné-Remouchamps
Mai	Fête du Canard	Aywaille
Mai	Marché aux Fleurs	Deigné
Jun	Fête de la Convivialité	Aywaille
Juliet	Fête du Vin	Sougné-Remouchamps
Juliet	Foro Ardennaise et brocante	Sougné-Remouchamps
Juliet	Fête nationale	Deigné
Juliet	Deigné Fleuri	Deigné
Juliet	Fête aux cerises	Sougné-Remouchamps
Juliet	Brocante de Bignoul	Sougné-Remouchamps
Juliet	Fête médiévale (biennale)	Harzé
Juliet	Fête du village	Harzé
Juliet	Fête du village	Harzé
Juliet	Fête internationale du Fromage	Harzé
Septembre	Foro artisanale et brocante	Avan
Novembre	Foro d'Halloween	Aywaille
Novembre	Fête de la Saint-Hubert	Harzé
Décembre	Marché de Noël	Remouchamps




PROVINCE DE LIEGE

COMMUNE D'AYWAILLE
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Plan de situation


Auteur de projet :
 Groupement Régional Economique Ourthe-Amblyve (GREOA) sml
 Rue de Chilly, 1, 4031 HAMPTZ, AYWAILLE
 Tél. : 043 42 11 11
 Courriel : proje@ourthe-amblyve.be

PCDR approuvé
 Par le Conseil communal Le
 Par la Région wallonne Le
 Le Bourgmestre Le Secrétaire communal Le Ministre

Carte 8 : Carte des sols

Légende
 Zone urbanisable
 Zone d'habitat à caractère rural
 Zone d'aménagement communal concerté
 AMBLYVE
 Limite communale
 Drainage

1.	Soil limoneux
1.1	à bon drainage
1.2	à mauvais drainage
2.	Soil limoneux peu caillouteux
2.1	à bon drainage
2.2	à mauvais drainage
3.	Soil limoneux à charge calcareuse à bon drainage
3.1	à charge calcareuse à bon drainage
3.2	à charge calcareuse à mauvais drainage
3.2.1	à bon drainage
3.2.2	à mauvais drainage
3.3	à charge de gypseuse ou schisto-gypseuse ou de schiste
3.3.1	à bon drainage
3.3.2	à mauvais drainage
3.4.	à charge de schisteuse
3.4.1	à bon drainage
3.4.2	à mauvais drainage
4.	Soil argileux
5.	Soil de vallon et de dépression
6.	Zone de source
7.	Doline
8.	Fonds de vallon et tourbière
9.	Complexe de sols sur forte pente

Origine de l'information : Carte des sols de la Région wallonne, 1988-1998
 Plan de la Région wallonne, 1988-1998
 Zone de cartographie : 1988-1998

ANNEXES PARTIE II

Règlement d'ordre intérieur de la Commission Locale de Développement Rural

TITRE I - Missions

Article 1 :

Conformément au décret de l'Exécutif Régional wallon du 6 juin 1991 relatif au développement rural, la Commission Locale de Développement Rural (C.L.D.R.) de la commune d'Aywaille a été renouvelée par le Conseil communal, en sa séance du 12 juin 2003 et complétée le 9 octobre 2003.

Article 2 :

Conformément au décret susmentionné, la mission générale de la C.L.D.R est d'avoir un rôle permanent d'information, de concertation, de relais entre la population et le pouvoir communal pour tout ce qui concerne l'opération de développement rural.

Les membres sont chargé de faire écho dans leur milieu des débats de la C.L.D.R. et de recueillir l'avis de leurs concitoyens.

La Commission joue ainsi un rôle d'organe consultatif du Conseil communal, maître d'œuvre de l'opération.

Elle répond à toute demande d'avis de sa part et s'exprime au besoin, d'initiative.

Article 3 :

Plus particulièrement, la C.L.D.R. est chargé :

- de représenter le mieux possible l'ensemble de la population ;
- de cerner les besoins de la population.
- de définir, avec l'aide de l'auteur de P.C.D.R., les objectifs d'un développement global de la Commune ;
- de retenir et d'affiner les projets d'actions mis en œuvre ;
- de concevoir avec l'aide de l'auteur du P.C.D.R., un avenant – projet de Programme Communal de Développement Rural (P.C.D.R.) devant être soumis au Conseil communal, présentant de manière harmonisée et globale des objectifs et des projets d'actions et fixant parmi ces projets un ordre de priorité ;
- de proposer au Conseil communal des demandes de convention – exécution de développement rural à passer avec le Ministre concerné ;
- d'assurer le suivi des projets du P.C.D.R. approuvé ;
- de participer à la mise à jour ou à la révision du P.C.D.R.

Article 4 :

Le C.L.D.R. adopte au plus tard le 1^{er} mars de chaque année, un rapport d'activités à destination du Conseil communal.

Ce rapport décrit les activités de la C.L.D.R. et l'avancement de l'opération de développement rural au cours de l'année civile écoulée, ainsi que les propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre.

Article 5 :

Pour remplir ses missions, le C.L.D.R. peut mettre en place des groupes de travail, conformément au décret relatif au développement rural, pour étudier certains thèmes ou certains points.

Les groupes de travail mis sur pied comprendront au moins un membre de la C.L.D.R.

Mais c'est à la Commission plénière qu'il appartient de faire des propositions au Conseil communal.

TITRE II - Siège et durée

Article 6 :

La C.L.D.R. a son siège à l'Administration communale d'Aywaille, Parc Louis Thiry, rue de la Heid à 4920 Aywaille, où toute correspondance officielle lui sera adressée.

Elle Pourra cependant décider de se réunir en tout endroit qu'elle choisit.

Article 7 :

La C.L.D.R. est constituée pour la durée de l'opération de développement rural.

TITRE III -Composition

Article 8 :

La C.L.D.R. est composée conformément aux conditions établies par le décret relatif au développement rural ; elle se veut représentative de la population d'Aywaille.
Elle se compose d'habitants volontaires intéressés par le développement rural qui sont prêts à mettre leur compétence et leur temps disponible au service de cette cause.

Article 9 :

La CLDR d'Aywaille comprend entre 10 et 30 membres effectifs et un nombre égale de suppléants. Le Conseil communal les choisit de manière à respecter une répartition géographique équilibrée ainsi qu'à assurer la représentativité des tranches d'âge, des hommes et des femmes, des catégories socio-économiques, de la vie associative, culturelle et sportive.

Article 10 :

La C.L.D.R. ne peut comporter plus d'un quart de conseillers communaux.

Article 11 :

Conformément au décret du 6 juin 1991, la Présidence est assurée par le Bourgmestre de la Commune ou son représentant.

Article 12 :

Le secrétariat de la C.L.D.R. est assuré par un agent communal qui a voix consultative.

Article 13 :

Le renouvellement des membres démissionnaires sera assuré dans le respect des différents critères de représentativité susmentionnés .

Article 14 :

Tout membre de la C.L.D.R. peut démissionner en informant par écrit le Président qui en avisera la C.L.D.R. au cours de la réunion suivante.
S'il s'agit d'un membre effectif, son suppléant est alors prioritaire pour occuper la place vacante.

Article 15 :

Les membres du Conseil communal sont renouvelés lors d'une nouvelle législature.

Article 16 :

Tout membre absent et non excusé à trois réunions successives reçoit une lettre du Président pour savoir s'il est démissionnaire ou pas.
Si dans les quinze jours à dater de l'envoi, aucune réponse n'est pas parvenue au Président, la démission sera effective et actée par le Conseil communal.
Tout membre absent et non excusé à six réunions successives sera automatiquement réputé démissionnaire et la démission sera actée par le Conseil communal.
Le Secrétariat tiendra à jour un registre de présence.

Article 17 :

Tout membre empêché d'assister à une réunion de la C.L.D.R. doit en avertir le secrétariat ou un membre de la C.L.D.R.

Article 18 :

Un représentant de la Région Wallonne peut assister de droit aux réunion de la C.L.D.R. et y avoir une voix consultative.

TITRE IV - Fonctionnement

Article 19 :

La C.L.D.R. se réunira au minimum quatre fois l'an et chaque fois que l'opération de développement rural le requerra.

Article 20 :

Hormis le cas d'urgence, le Président convoque les membres effectifs et suppléants par écrit au moins huit jours ouvrables avant la date de réunion. La convocation mentionnera les dates, lieu et heure de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

Article 21 :

Le Président ouvre, conduit et clôt les débats.
Il veille au respect du présent règlement.
Il fixe les réunions et arrête l'ordre du jour.

Article 22 :

Le Secrétariat assiste le Président dans l'animation de la réunion, rédige le compte-rendu de chaque réunion.

Article 23 :

Les comptes-rendus des réunions de la C.L.D.R. seront envoyés à tous les membres effectifs et suppléants.

Article 24 :

A l'ouverture de chaque réunion, le Secrétariat soumettra le compte-rendu de la réunion précédente à l'approbation de la C.L.D.R. et le corrigera en fonction des remarques suggérées.

Article 25 :

Les archives de la C.L.D.R. seront conservées, en double exemplaires, l'un par le secrétariat, l'autre par le fonctionnaire communal plus particulièrement chargé du suivi de l'opération.
Rapports et comptes-rendus peuvent être consultés à l'Administration communale pendant les heures d'ouverture des bureaux.

Article 26 :

La commission peut inviter des consultants choisis en raison de leur compétence ; Ils assistent aux réunions avec voix consultative.

TITRE V - Procédure de décision.

Article 27 :

Les décisions se prennent généralement par consensus.
Toutefois, en cas de désaccord, la décision est prise à la majorité simple des membres présents ayant voix délibérative, Président compris.

Article 28 :

Les membres effectifs ont voix délibératives.
Les membres suppléants ont voix consultatives.
En cas d'absence de son effectif, le suppléant à voix délibérative.

TITRE VI - Modification du présent règlement.

Article 29 :

Pour tout ce qui n'est pas explicitement prévu par le présent règlement, la C.L.D.R. applique les règles ordinaires des assemblées délibératives.

Article 30 :

Le présent règlement peut être modifié sur proposition faite au Conseil communal par la C.L.D.R. elle-même.
Pour être recevable par le Conseil communal, la proposition doit recueillir les deux tiers des voix délibératives avec un quorum des deux tiers des membres de la C.L.D.R.

Article 31 :

Les membres de la Commission reçoivent chacun un exemplaire du présent règlement.

COMMISSION LOCALE
DE DEVELOPPEMENT RURAL
P.V. de la réunion du 09 septembre 2003

- Présents** :- M. Ph. DODRIMONT, Bourgmestre
- M. J. PAQUAY, président
 - Mme V. MATZ, Echevine - Membre suppléant
 - Mme M. GRIGNET - TOSSENS, Conseillère communale - Membre effectif

 - M. Ch. DUJARDIN, Membre effectif
 - Mme Ch. DELCOURT, Membre effectif
 - M. E. VAN DER VEKEN, Membre effectif
 - M. JM BOCCACI, Membre effectif
 - M. M. BARTHOLOME, Membre effectif
 - M. E. PREUD'HOMME, Membre effectif
 - M. J. DEHAESE, Membre effectif
 - M. Y. HANCART, Membre suppléant
 - M. JC ALEXANDRE, Membre suppléant
 - M. J. LEGRANDHENRI, Membre suppléant
 - M. W. PRINCEN, Membre suppléant

 - M. RAHIER, Ingénieur, Direction générale de l'Agriculture
 - Mme M. CRAHAY-LEROY, Secrétaire communale

 - M. J. LILIEEN, Directeur GREOA (org.)
 - M. B. HOUBEAU, Agent de développement
 - Mme I. LAURENT, Agent de développement
 - M. VICAIRE, Agent du GREOA
 - + personnes du GREOA spécialement chargées du PCDR
- Excusés** :- M. R. BERTRAND, Membre effectif
- M. M. GILSON, Conseiller communal - Membre effectif
 - M. O. MINGUET, Conseiller communal - Membre suppléant

Le bourgmestre, Ph. DODRIMONT, accueille les membres de la nouvelle commission et rappelle les différentes phases ayant enfin pu permettre la réunion de ce 09 septembre et la mise en place de la commission.

Pour rappel : le développement rural c'est l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de tous les habitants d'une commune. Tous les villages sont concernés.

Monsieur DODRIMONT, avant de quitter la séance, présente Monsieur Jean PAQUAY, délégué par le bourgmestre pour assurer les fonctions de président et le GREOA en qualité d'organisme accompagnateur.

Celui-ci a été désigné par le Conseil communal en qualité d'organisme accompagnateur, au travers des agents de développement, il sera là pour dynamiser le processus de développement rural, il sera le relais entre la population, le pouvoir communal et la région wallonne.

Monsieur LILIEU, directeur du GREOA, présente ensuite ses agents : Monsieur Benoît HOUBEAU et Madame Isabelle LAURENT attachés spécifiquement au programme de développement.

Les membres de la commission ont pour mission générale un rôle permanent d'information, de concertation, de relais entre la population et le pouvoir communal, ils sont chargés de faire écho dans leur milieu des débats de la commission et de recueillir l'avis de leur concitoyens, qui organiseront les consultations dans les différents villages.

La première phase d'un programme communal de développement rural est l'étude socio-économique, celle-ci a été présentée au Collège échevinal qui en a pris connaissance, il s'agit d'un constat général de la situation de la commune d'Aywaille tant au fait de vue économique, sociologique, environnementale, associatif ...

Cette étude sera mise à disposition des membres de la commission via internet ou par consultation au secrétariat communal.

Un tour de table est alors réalisé afin de permettre aux membres présents de se présenter et de faire part des motivations et attentes de chacun :

NOM	PRENOM	ADRESSE	MOTIVATIONS
HANCART	Yves	Rue Petit Plain, 37 à Nonceveux	Participer au développement de ma commune.
VAN DER VEKEN	Emile	Rue de l'École, 30 à Nonceveux	Participer au développement de ma commune.
BARTHOLOME	Michel	Rue Aux Deux Croix, 28 à Aywaille	Participer au développement de ma commune en apportant ma disponibilité.
ALEXANDRE	Jean-Claude	Sur la Heid, 22 à Aywaille	Architecte.
PAQUAY	Jean	Deigné, 100 à Deigné	Retraité - Conseiller communal.
DUJARDIN	Christian	Champs des Tinrons, 1 à Aywaille	Amoureux de notre terroir.
PREUD'HOMME	Eric	Quarreux, 18 à Remouchamps	Soucieux du bien-être dans ma commune.
GRIGNET-TOSSENS	Marianne	Hoyemont, 2 à Awan	Conseillère communale.
DEHAESE	Jacques	Awan - centre, 30 à Awan	Démocratie locale.
LEGRANDHENRI	Jean	Rue du Halage, 21 à Remouchamps	Retraité - Membre du football club de Remouchamps.
DELCOURT	Christiane	Sur la Heid, 5 à Aywaille	Pré-retraîtée - consacre une partie de mon temps libre à « aider » ma commune - mettre ma disponibilité actuelle dans une participation modeste mais active dans le développement rural de ma commune.
PRINCEN	Willy	Sur la Heid, 5 à Aywaille	
BOCCACCI	Jean-Marc	Avenue Fr. Cornesse, 86 à Aywaille	Participer au développement de la commune en apportant mes modestes compétences en matière d'enseignement et/ou environnement.
MATZ	Vanessa	Rue Sous le Château, 5 à Harzé	Échevin de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, de l'environnement, politique des déchets et de l'égoûtage et de l'information.

Un question / réponse entre les membres, le GREOA et les représentants communaux afin de connaître le déroulement de l'opération.

La présence des membres est souhaitée lors de la consultation de la population dans les différents villages suivant un calendrier établi, ainsi qu'au cours des réunions thématiques.

Les Réunions de Villages

DATES	VILLAGES CONCERNES	LIEUX
Le mardi 30 septembre à 19h30	Deigné - Rouge Thier - Hassoumont	Halle des Chantoirs de Deigné
Le mardi 07 octobre à 19h30	Harzé	Ancienne mairie de Harzé, Place de Chézy 1 à Harzé (GREOA)
Le mardi 14 octobre à 19h30	Aywaille - Septroux - Kin - Stoqueu - Les Crétalles	Salle du Conseil Communal
Le mardi 21 octobre à 19h30	Awan	Ecole communale d'Awan
Le jeudi 23 octobre à 19h30	Nonceveux - Han - Quarreux - Ville au Bois - Sedoz	Salle « La Renaissance » à Nonceveux
Le mardi 28 octobre à 19h30	Sougné-Remouchamps - Sur la Heid - Playe - Sécheval	Centre Récréatif de Remouchamps
Le mardi 18 novembre à 19h30	Houssonloge - Havelange - Paradis - Ernonheid - Faweux	Li vihe Scole à Ernonheid

Les Réunions thématiques

Le jeudi 20 novembre à 19h30	Groupe thématique : Enseignement Groupements de jeunesse	Salle du Conseil Communal
Le mardi 25 novembre à 19h30	Groupe thématique : Commerçants - Horeca - Indépendants - Tourisme	Salle du Conseil Communal
Le mardi 02 décembre à 19h30	Groupe thématique : Agriculteurs	Salle du Conseil Communal
Le jeudi 04 décembre à 19h30	Groupe thématique : Associations sportives culturelles ou de loisirs	Salle du Conseil Communal
Le mardi 09 décembre à 19h30	Groupe thématique : Troisième âge	Salle du Conseil Communal
Le mardi 13 janvier 2004 à 19h30	Groupe thématique : résidents permanents (1) Chant d'Oiseaux (266)	Salle du Conseil Communal
Le mardi 20 janvier 2004 à 19h30	Groupe thématique : résidents permanents Val du Promontoire (85), Gibet de Harzé (45)	Salle du Conseil Communal
Le jeudi 22 janvier 2004 à 19h30	Groupe thématique : résidents permanents Val Fleuri (4), Plein Soleil (1), Les Epis d'Or (5), Olympia (42), Château de Dieupart (25), Martinrive (31)	Salle du Conseil Communal
Le mardi 27 janvier 2004 à 19h30 (Réunion commune AYWAILLE-SPRIMONT)	Groupe thématique : résidents permanents Rouge Thier (5) <u>Sur Sprimont</u> Haute Fagne Relax (120), Les Peupliers (4)	Halle de Deigné

(1) Les chiffres entre parenthèses mentionnent le nombre de résidents permanents identifiés au 1^{er} octobre 2002.

Les membres sont également inquiets quant à la participation de la population, une publicité maximale sera réalisée, les membres ayant là un rôle important à jouer dans la diffusion de l'information.

Chacun fait ensuite part de sa présence aux différentes réunions à venir.

La première aura lieu le 30 septembre à Deigné pour les villages de Deigné, Rouge-Thier, Hassoumont. Madame RAHIER donne les précisions quant à la mise en ordre du dossier à présenter au Ministre de la Ruralité pour que le C.L.D.R. soit officiellement reconnue.

La séance est levée à 20 h 55.

J. PAQUAY
Président

COMMISSION LOCALE
DE DEVELOPPEMENT RURAL
P-V de la réunion du 17 décembre 2003

Présents : M. Jean PAQUAY, Président;
M. Philippe DODRIMONT, Bourgmestre;
Mme RAHIER, Attachée à la Direction de l'Espace rural du M.R.W.;
M. Jacques LILIEN, Directeur GREOA;
Mmes I. LAURENT, S. BEAUFAYS et M. B. HOUBEAU, Agents de développement;
Mmes C. DELCOURT, M. GRIGNET-TOSSENS, MM. C. DUJARDIN, E. VAN DER VEKEN, P. MATHIEU, M. BARTHOLOME, J. DEHAESE, Membres effectifs;
Mmes S. GASPARD, V. MATZ, MM. J. LEGRANDHENRI, W. PRINCEN, O. MINGUET, Membres suppléants;
Mme M. CRAHAY-LEROY, Secrétaire communale.

Excusé : M. J.C. ALEXANDRE, Membre suppléant.

Le Président de la Commission entame la réunion en remerciant les différents membres de la Commission pour leur présence aux différentes réunions qui se sont tenues dans les différents villages et remercie le G.R.E.O.A. pour son efficacité à mener ces réunions.

Il rappelle également que la Commission n'est pas installée officiellement, la reconnaissance par le Ministre n'étant pas encore parvenue à l'Administration communale.

Les Agents du développement rural retracent l'évolution des différentes réunions dans les villages, les thèmes récurrents, les questions et sujets qui tiennent à cœur le citoyen.

Différentes questions et remarques sont posées par les membres de la Commission, relatives notamment aux moyens mis en œuvre pour faire circuler l'information auprès de la population et à l'implication des membres de la Commission.

Monsieur le Bourgmestre ainsi que Monsieur LILIEN, Directeur du G.R.E.O.A. apportent les réponses aux diverses remarques.

Les membres sont ensuite informés de leur rôle d'animateur qu'ils seront amenés à remplir lors des prochaines réunions.

Dans l'immédiat, la population est principalement en attente de faits concrets et ponctuels auxquels le Collège peut donner une suite immédiate.

Madame RAHIER, Attachée à la Direction de l'Espace rural du Ministère de la Région wallonne, informe la Commission que les dossiers présentés par notre organisme accompagnateur sont bien introduits au niveau du cabinet et du Comité d'accompagnement.

La séance est levée à 20h45.


J. PAQUAY

COMMISSION LOCALE
DE DEVELOPPEMENT RURAL
P-V de la réunion du 11 février 2004

Présents : M. Jean PAQUAY, Président;
M. Philippe DODRIMONT, Bourgmestre;
Mme RAHIER, Attachée à la Direction de l'Espace rural du M.R.W.;
Mme I. LAURENT et M. B. HOUBEAU, Agents de développement;
Mme Ch. DELCOURT, MM. Ch. DUJARDIN, E. VAN DER VEKEN, R. BERTRAND, Ph. MATHIEU, M. BARTHOLOME, E. PREUD'HOMME, J. DEHAESE, Membres effectifs;
Mmes S. GASPARD, V. MATZ, MM. N. MINGUET, J. LEGRANDHENRI, W. PRINCEN, M. EVRARD, O. MINGUET, Membres suppléants;
Mme V. BARTHOLOME, rapporteuse.

Excusés : M. Jacques LILIEN, Directeur GREOA, et M. GRIGNET-TOSENS, membre effectif.

Ouverture de la séance à 19h40.

Le Bourgmestre, Ph. DODRIMONT, accueille les membres de la Commission et rappelle à l'assemblée la délégation de ses fonctions de Président de la CLDR à Monsieur J. PAQUAY qui assurera dès à présent la Présidence.

Le Président de la Commission entame la réunion en informant les membres de l'approbation par le Ministre de l'Agriculture et de la Ruralité, le 24 décembre 2003, de la composition de la nouvelle CLDR et de son règlement d'ordre intérieur. La Commission est déclarée officiellement installée.

A la demande du Président les points trois et quatre de l'ordre du jour sont inversés pour faciliter le déroulement de la séance.

Le Président donne lecture du rapport annuel 2003 de la CLDR qui est ensuite approuvé par l'assemblée.

Le Président donne la parole aux agents de développement rural qui présentent les thèmes des différents groupes de travail et les défis résultant de l'étude socio-économique et de l'analyse des données recueillies au fil des réunions d'informations et de consultation de la population (synthèse des documents joints à la convocation de la présente réunion).

L'avis de la CLDR est sollicité sur les défis présentés.

Il est recommandé que les défis soient formulés de manière plus simple et ce particulièrement pour leur présentation aux réunions de retour.

Dans le libellé du défi n° 6 il est demandé d'insérer la notion de participation de la population. De même, il est souhaité que le terme "social" figure dans le défi n° 7.

Les défis seront présentés aux réunions de retour. Après la tenue de celles-ci, une réunion de la CLDR sera programmée afin de définir une méthode de travail et de faire le point sur les remarques émises sur les différents défis avant de servir de base à la réflexion des groupes de travail. Chaque groupe de travail devra compter un membre de la CLDR qui fera rapport à la Commission.

Il est précisé que le nombre de groupes de travail et les thèmes abordés ne sont pas figés et qu'ils peuvent être modifiés suivant les besoins.

Les projets qui sont en cours de réalisation et qui apparaissent dans les défis devront être signalés aux groupes de travail tout en leur laissant l'opportunité d'entamer une réflexion sur le thème concerné.

Il est prévu dans le bulletin communal d'associer le logo PCDR à toutes les réalisations qui auraient été faites suite au constat de la population dans le cadre des réunions d'information et de consultation.

Madame RAHIER, Attachée à la Direction de l'Espace rural du Ministère de la Région wallonne, précise que les actions entreprises par la commune avant l'approbation du PCDR sont reprises dans ce qui est appelé le lot 0.

La séance est levée à 20h45.

J. PAQUAY,

Président.

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL P-V de la réunion du 24 avril 2004

Présents : M. Jean PAQUAY, Président;
M. Philippe DODRIMONT, Bourgmestre;
MM. D. SIMON et D. BONFOND, Echevins,
M. J. LILIEN, Directeur du GREOA,
Mme I. LAURENT et M. B. HOUBEAU, Agents de développement;
MM. Ch. DUJARDIN, Mme Ch. DELCOURT, E. VAN DER VEKEN, M. BARTHOLOME,
E. PREUD'HOMME, J. DEHAESE, Mme M. GRIGNET-TOSSENS, Membres effectifs;
MM. W. PRINCEN, Mmes S. GASPARD et V. MATZ, et O. MINGUET, Membres suppléants;
Mme V. BARTHOLOME, rapporteuse.

Sont excusés: MM. Ph. MATHIEU et J-L. MEAN

Le Bourgmestre, Ph. DODRIMONT, introduit la réunion en retraçant l'historique de la maison de quartier de Sougné-Remouchamps et de sa gestion, et informe les membres qu'un projet de ce type a été initié à Harzé. Il signale également que l'ancien Plan Social Intégré (PSI), qui s'appuyait sur un travail dans les quartiers en collaboration avec le monde associatif et spécialement avec la Teignouse, devient le Plan de Prévention de Proximité (PPP), approuvé par la Région le 1^{er} avril 2004 pour les années 2004 à 2006. Un subside annuel sera octroyé pour sa mise en œuvre. A travers ce plan, les actions vont être amplifiées en se recentrant sur toute la population et plus seulement en ciblant les populations à risque.

Le Bourgmestre évoque la maison du Tourisme et les Grottes de Remouchamps qui seront visitées après la tenue de la présente réunion, mais également le projet d'implantation d'un centre de valorisation des produits de la ruche (production de miel et centre d'interprétation) par l'asbl MAYA sur le terrain communal à côté du Centre récréatif à Sougné-Remouchamps. Cette asbl est proche du commerce équitable (le miel maya est labellisé par Max Havelaar). La création d'un parking sur des terrains en face du centre récréatif est envisagée afin d'accueillir les visiteurs du centre mais aussi des Grottes de Remouchamps. Une synergie entre ces deux activités est examinée.

Le Bourgmestre termine sa présentation par l'annonce du début des travaux d'amélioration de la rue de la Reffe pour le 1^{er} septembre 2004.

Le Président de la Commission entame la réunion en remerciant les Agents de développement pour le travail effectué jusqu'à présent.

Approbation des procès-verbaux des réunions des 17 décembre 2003 et 11 février 2004

Le procès-verbal du 17 décembre 2003 est approuvé moyennant la mention que Monsieur E. PREUD'HOMME était excusé lors de cette séance. Le procès-verbal du 11 février 2004 est approuvé sans remarque.

Formation et fonctionnement des Groupes de Travail.

Les Agents de développement exposent sur base du document intitulé "Liste des atouts, faiblesses et propositions recueillies lors des différentes réunions d'information et de consultation", remis à chaque membre, les rôles théoriques de la CLDR et de ses membres.

Il est spécifié que le document susvisé reprend toutes les interventions de la population lors des différentes réunions de village et qu'il convient de rectifier les éventuelles inexactitudes relatées au sein même des Groupes de Travail.

Les Groupes de Travail se composent, outre les participants:

- d'un animateur dont le rôle principal est de coordonner les travaux du groupe; celui-ci sera idéalement un membre de la CLDR. C'est lui qui décidera de la tenue des réunions avec le soutien des Agents de développement;
- d'un rapporteur dont le rôle principal est de jouer le relais entre la CLDR et le Groupe de Travail; celui-ci sera idéalement un membre de la CLDR;
- d'une personne responsable du secrétariat, qui peut être la même que le rapporteur.

Dans un premier temps, les Agents de développement seront présents afin d'épauler les Groupes de Travail. Il est rappelé que le nombre de Groupes de Travail n'est pas figé.

Des réunions de préparation à la première séance des Groupes de Travail seront réalisées afin de faciliter leur déroulement. Celles-ci rassembleront les membres impliqués dans les Groupes de Travail ainsi que les Agents de développement.

Des experts (personnes ressources) peuvent être invités au cas par cas au sein des Groupes de Travail afin de relater leur expérience dans le domaine concerné. Il est entendu que ces experts ne doivent pas intervenir trop tôt afin de laisser un espace de créativité aux Groupes de Travail et de leur permettre d'envisager toutes les possibilités.

Le rôle du Bourgmestre et des Echevins dans la tenue des réunions des Groupes de Travail est précisé. Leur présence aux réunions se fera uniquement en qualité d'expert et à la demande des Groupes de Travail. En effet, lors des réunions de village, ils ont pu informer la population ainsi que les membres de projets en cours de réalisation ou non réalisables.

Monsieur LILIEU, Directeur du GREOA, précise sa mission d'auteur de projet et d'organisme accompagnateur du PCDR.

Participation des membres de la CLDR dans les Groupes de Travail

Les membres présents se répartissent dans les 5 Groupes de Travail et déterminent une date pour les réunions de préparation à la première séance des Groupes de Travail.

<i>DATE</i>	<i>GROUPE DE TRAVAIL</i>	<i>LIEU</i>
Mercredi 5 mai à 19h00	Economie - Tourisme - Agriculture	Ancienne mairie de Harzé, Place de Chézy 1 à Harzé
Jeudi 6 mai à 20h00	Mobilité - Sécurité routière	Ancienne mairie de Harzé, Place de Chézy 1 à Harzé
Vendredi 14 mai à 20h00	Logement	Ancienne mairie de Harzé, Place de Chézy 1 à Harzé
Mardi 18 mai à 20h00	Environnement - Patrimoine naturel et bâti	Ancienne mairie de Harzé, Place de Chézy 1 à Harzé
Mercredi 19 mai à 20h00	Services - Vie sociale et associative-Convivialité	Ancienne mairie de Harzé, Place de Chézy 1 à Harzé

Agenda des réunions des Groupes de Travail

Les membres confirment les dates et heures des premières réunions des Groupes de Travail comme suit:

<i>DATE</i>	<i>GROUPE DE TRAVAIL</i>	<i>LIEU</i>
Mardi 25 mai à 20h00	Services - Vie sociale et associative- Convivialité	Ecole communale d'Aywaille
Mercredi 2 juin à 20h00	Environnement - Patrimoine naturel et bâti	Salle "La Gauloise" à Nonceveux
Lundi 7 juin à 20h00	Logement	Hall de Deigné
Mercredi 9 juin à 20h00	Mobilité - Sécurité routière	Ancienne mairie de Harzé, Place de Chézy 1 à Harzé
Mardi 15 juin à 20h00	Economie - Tourisme - Agriculture	Salle du Conseil communal

J. PAQUAY,

Président.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE-RENDU DE LA VISITE DES GROTTES DE REMOUCHAMPS EFFECTUEE LE SAMEDI 24/04 A L'OCCASION DE LA REUNION DE LA CLDR

Après le petit déjeuner de travail et la visite de la Maison du Tourisme Ourthe-Amblève, une rencontre a été organisée avec le gérant des Grottes de Remouchamps. Avec l'aide d'un guide certains problèmes ont été soulevés et des propositions ont été émises afin d'améliorer l'attractivité de ce pôle touristique.

- Une baisse substantielle de la fréquentation de ce site a été constatée ces dernières années. Cette perte est notamment provoquée par la multiplicité de possibilités de visites de grottes qui existent à l'heure actuelle. Même si la Grotte de Remouchamps est exceptionnelle car elle dispose de la visite navigable la plus longue d'Europe, elle manque peut-être d'animations. Il serait bon de s'inspirer de ce qui se fait ailleurs tout en marquant une certaine originalité.
- L'éclairage séquentiel et la mise en évidence des points remarquables sont à revoir :
 - l'apparition de mousse à l'intérieur est dommageable pour la beauté du site car les produits utilisés pour le nettoyage abîment les concrétions. Une solution pour lutter contre la prolifération des végétaux est l'utilisation d'un éclairage séquentiel qui fonctionne correctement. Apparemment le système installé, il y a quelques années, présente des défaillances et une révision est nécessaire car à l'heure actuelle, l'éclairage fonctionne en continu durant la journée;
 - l'utilisation de lampes fongicides pourrait aussi être envisagée;
 - afin de montrer au public des endroits remarquables non encore mis en évidence, le positionnement des points lumineux est à revoir.
- Une consolidation et la mise en place de certaines barrières sont à étudier afin d'améliorer l'accessibilité et la sécurité.

- Lorsque les eaux montent de trop, afin de permettre les visites à pied, des solutions plutôt bricolées sont mises en place (à l'aide de bloc et de planches). Un système plus adapté est à étudier.
- Certaines barges utilisées pour la navigation devraient être remplacées.
- Les boîtiers électriques sont assez imposants, trouver un système pour les masquer serait intéressant.

COMMISSION LOCALE
DE DEVELOPPEMENT RURAL
P-V de la réunion du 29 juin 2004

Présents : M. Jean PAQUAY, Président;
Mme RAHIER, Attachée à la Direction de l'Espace rural du M.R.W.;
M. J. LILIEN, Directeur du GREOA,
Mme I. LAURENT et M. B. HOUBEAU, Agents de développement;
MM.E. VAN DER VEKEN, Ph. MATHIEU, M. BARTHOLOME, E. PREUD'HOMME,
J. DEHAESE, Mme M. GRIGNET-TOSSENS, Membres effectifs;
MM. N. MINGUET, J. LEGRANDHENRI et O. MINGUET, Membres suppléants;
Mme V. BARTHOLOME, rapporteuse.

Sont excusés: MM. Ph. DODRIMONT, W. PRINCEN, Mmes V. MATZ , M. CRAHAY-LEROY, S. GASPARD et Ch. DELCOURT.

Ouverture de la séance à 20h15.

Le Président de la Commission informe les membres de la démission de Monsieur René BERTRAND, rue de Louveigné 78B à 4920 Sougné-Remouchamps en qualité de membre effectif, et de la candidature de Monsieur Thierry CARPENTIER, rue du Broux 7 à 4920 Sougné-Remouchamps. La démission et le remplacement de Monsieur BERTRAND seront transmis à un prochain Conseil communal. Le renouvellement de ce membre sera assuré dans le respect des critères de représentativité énoncés dans le règlement d'ordre intérieur (article 13).

Approbation du procès-verbal de la réunion du 24 avril 2004

Le procès-verbal du 24 avril 2004 est approuvé sans remarque.

Bilan des mises en place des Groupes de Travail (GT)

Le Président cède la parole à chaque animateur des GT pour une présentation du compte rendu de leur réunion - qui a été préalablement transmis à chaque membre par courrier.

Services - Vie sociale et associative - Convivialité

Monsieur DEHAESE relate le déroulement de cette réunion où la volonté était de dégager une méthode de travail et de réfléchir à une organisation.

A l'aide de l'outil "photo-langage", les participants se sont présentés successivement par rapport à leurs motivations, disponibilités et compétences.

Des attraites ont été dégagés par chacun sur les thématiques du Groupe de Travail et une réflexion par rapport au PCDR a été effectuée. Monsieur DEHAESE attire l'attention sur le point "dynamique suivant deux pôles: quartier-village/commune (chacun part de son quartier et/ou village mais il est indispensable de mener une réflexion générale, qui englobe la commune dans son entièreté". En effet, s'il est vrai que les participants sont arrivés à la réunion avec des préoccupations qui les touchent personnellement, la discussion a naturellement débouché sur une réflexion générale.

Un grand laps de temps a été laissé aux participants pour s'exprimer lors de la réunion. Pour la prochaine séance des sous-groupes seront formés suivant les attraites dégagés à la première réunion. Ces sous-groupes seront ensuite réunis pour garder une continuité dans la procédure de travail.

Le choix du mode de communication est : "qui dit quoi, à qui, par quel(s) moyen(s) et pour quel(s) résultat(s)".

Monsieur DEHAESE est très satisfait du fonctionnement de la première réunion de travail et préconise ce mode de communication au sein de la Commission.

Madame RAHIER intervient et approuve cette méthode de travail qui, sur base des défis, dégage des objectifs et finalement des projets concrets (fiche).

Environnement - Patrimoine Naturel et bâti.

Logement.

Monsieur MATHIEU est déçu de ces deux réunions et estime qu'elles sont un échec. En effet, la participation de la population était très réduite particulièrement pour le groupe "Logement" (un seul participant en dehors de membres de la CLDR). Il est vrai que cette thématique est moins abordable. Le thème "Environnement, Patrimoine naturel et bâti" devrait être plus porteur mais visiblement cela n'a pas suscité un grand intérêt (7 participants en dehors de membres de la CLDR).

Monsieur MATHIEU souhaite que la Commission s'attache à comprendre pourquoi ces deux groupes de travail n'ont pas fonctionné en terme de participation.

Dans la réunion "Environnement, Patrimoine naturel et bâti" une réflexion a été effectuée sur les différentes propositions émises lors des réunions d'information et de consultation. En fin de séance, une appréciation des propositions émises a été réalisée en les cotant de 3 à -1 en fonction de l'intérêt des participants. Ce système n'est pas pour Monsieur MATHIEU adéquat. Cela hiérarchise des propositions alors qu'il conviendrait (comme mentionné dans l'intervention de Madame RAHIER) de partir de ces propositions pour dégager des objectifs et ensuite aboutir à des projets précis.

Mobilité - Sécurité routière.

Monsieur BARTHOLOME est satisfait du nombre de participants à cette réunion. L'intérêt pour cette thématique est marqué.

Dans ce groupe le système de cotation a également été appliqué. Il s'est avéré un moyen rapide pour avoir un résultat et éliminer les propositions irréalisables émises lors des réunions d'information et de consultation.

La présence de Monsieur Edouard CORNET, Conseiller en mobilité (CEM) pour la zone a été bénéfique. Les informations en sa possession et ses compétences techniques ont pu éclairer les participants dans leurs réflexions. Sa participation aux autres réunions est souhaitée.

Il est relevé que plusieurs participants sont venus à cette réunion pour manifester leurs craintes suite aux rumeurs de réouverture de la rue du Halage. Le point relatif au réaménagement de la Place J. Thiry a soulevé des interrogations quant à la situation actuelle de ce projet. Une information à ce sujet serait bénéfique au groupe.

L'accent est mis sur le point "créer une zone de parking à Aywaille" où Monsieur Robert LERUTH a fait part de deux propositions pertinentes concernant l'aménagement d'une piste cyclable le long de la voie du chemin de fer (celle-ci est limitée à une voie alors que l'assiette est prévue pour deux), et la création d'un parking en aménageant une rampe d'accès au bout du marché vers la cour à marchandises.

La convivialité dans le groupe a été bonne et Monsieur BARTHOLOME est satisfait de son déroulement.

Economie - Tourisme - Agriculture.

Monsieur PREUD'HOMME est satisfait du fonctionnement de ce groupe. Les participants avaient reçu les documents de travail préalablement et connaissaient l'objectif de la réunion. Ils ne venaient pas pour exposer leurs revendications.

Toutefois, le nombre de participants était faible (7 hormis des membres de la CLDR). Les personnes présentes ont entamé une réflexion sur la difficulté de mobiliser la population. Il en résulte que la réalisation de quelques actions concrètes répondant aux besoins immédiats de la population et leur diffusion pourrait motiver les gens dans leur envie de participer aux Groupes de Travail.

Madame RAHIER intervient en rappelant que dans le PCDR est prévu le lot "0" qui contient des idées émises par la population et réalisées avant l'approbation du PCDR.

Le groupe s'est alors interrogé sur la manière de travailler et a opté pour fonctionner par thème. Il a été décidé de réaliser un tri des différentes propositions faites lors des réunions d'information et de consultation. Chaque participant a été invité à donner son avis.

* * *

Les membres de la Commission débattent du manque de participation au sein des groupes de travail mais aussi de la CLDR. Il conviendrait de vérifier la présence des membres aux différentes réunions. En effet, le renouvellement des membres régulièrement absents pourrait redynamiser la commission. Par exemple, des personnes présentes aux groupes de travail et qui, pour certaines, en ont d'ailleurs déjà émis le souhait.

Il est constaté que dans des communes limitrophes, la culture participative est beaucoup plus ancrée. Force est de constater qu'à Aywaille l'individualisme est de mise.

Un document a été remis en début de séance intitulé "PCDR: Problématiques constatées" qui indiquent des pistes d'actions à mener pour favoriser une meilleure participation des acteurs en général.

Les membres proposent que soit réalisée une nouvelle séance d'information sur le PCDR. Mais cette fois pour l'ensemble de la population, tous villages confondus, en présentant des projets (petits et grands) réalisés dans le cadre du PCDR d'une autre commune en présence de citoyens ayant participé à leur réflexion et à leur élaboration. En effet, cela permettrait de voir concrètement à quoi peut mener une participation active de la population. Les projets seront judicieusement choisis en examinant les atouts et les faiblesses mis en avant lors des réunions d'information et de consultation sur la Commune.

Monsieur LILIEN propose de profiter de l'exposition de documents socio-économiques que le GREOA souhaitait faire à la rentrée pour cumuler ces deux informations. Après cette exposition (le même jour) des groupes de travail pourraient être constitués en vue de déterminer des besoins de la population qui pourraient être réalisés rapidement (lot "0"), et pas forcément par la Commune. En effet beaucoup de choses peuvent s'initier par la population elle-même cela dépend du thème (ex: débroussaillage de bancs publics par les locaux, relais via les clubs de marche des promenades et points de vue qui manquent d'entretien, ...). Lors de cette exposition un appel pour le renouvellement des membres de la CLDR qui seraient démissionnaires pourrait être lancé.

En vue de préparer au mieux cette exposition sur l'Opération de Développement Rural, les membres souhaitent pouvoir en discuter dans les groupes de travail et faire des propositions. A cette fin, une réunion est fixée le **14 juillet 2004 à 20h00** au GREOA au cours de laquelle les animateurs des groupes de travail pourront également mettre en commun leur méthode de travail. Le GREOA se charge d'en informer les membres par courrier.

Divers

- Un membre fait remarquer que le contrat des agents de développement local se termine fin décembre et qu'il serait bien utile que celui-ci soit prolongé. Monsieur LILIEN informe les membres qu'une demande de prolongation du contrat des agents de développement sera déposée au Ministère de la Région wallonne en juillet. Madame RAHIER précise le cheminement qu'aura ce dossier. L'Inspection des finances sera chargée de contrôler la validité et la légalité du dossier. Celui-ci sera transmis avec les deux avis des instances susmentionnées au Cabinet du Ministre de l'Agriculture (inconnu à ce jour).
- La participation du Bourgmestre et des Echevins aux réunions de travail est soulevée. Il est précisé qu'ils sont des citoyens avant tout et qu'ils sont les bienvenus en tant que tel.

- Rappel des dates des réunions des Groupes de Travail

<i>DATE</i>	<i>GROUPE DE TRAVAIL</i>	<i>LIEU</i>
Mardi 7 septembre	Services - Vie sociale et associative-Convivialité	Centre de la Croix Rouge à Sedoz
Mardi 14 septembre	Environnement - Patrimoine naturel et bâti	Ancienne mairie de Harzé, Place de Chézy 1 à Harzé
Mercredi 15 septembre	Mobilité - Sécurité routière	Ecole communale d'Awan
Mardi 21 septembre	Economie - Tourisme - Agriculture	Salle du Conseil communal
Lundi 28 septembre	Logement	Lieu à déterminer

La séance s'est clôturée à 22h00

J. PAQUAY,

Président.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Compte-rendu
de la rencontre informelle de membres de la CLDR
du 14 juillet 2004 au siège social du GREOA, place de Chézy, 1 à 4920 HARZE**

Présents : Mme I. LAURENT et B.HOUBEAU, agents de développement (GREOA);
M. J.-F. VICAIRE, Auteur de projet de l'étude socio-économique (GREOA);
Mme V. BARTHOLOME, Chef de Bureau à l'Administration communale
d'Aywaille;
MM. M. BARTHOLOME, J. DEHAESE, Ph. MATHIEU, E. PREUD'HOMME et
W. PRINCEN, Membres effectifs de la CLDR
M. J. LEGRANDHENRI, Membre suppléant de la CLDR

Sont excusés : M. Jean PAQUAY, Mme M. CRAHAY LEROY, M. Jacques LILIEN,
Mme GRIGNET-TOSSENS.

La réunion est introduite par M. HOUBEAU qui rappelle l'objet de la réunion, présente M.VICAIRE et lui cède la parole afin qu'il explique sa fonction dans le cadre du PCDR et la raison principale de sa participation à la réunion.

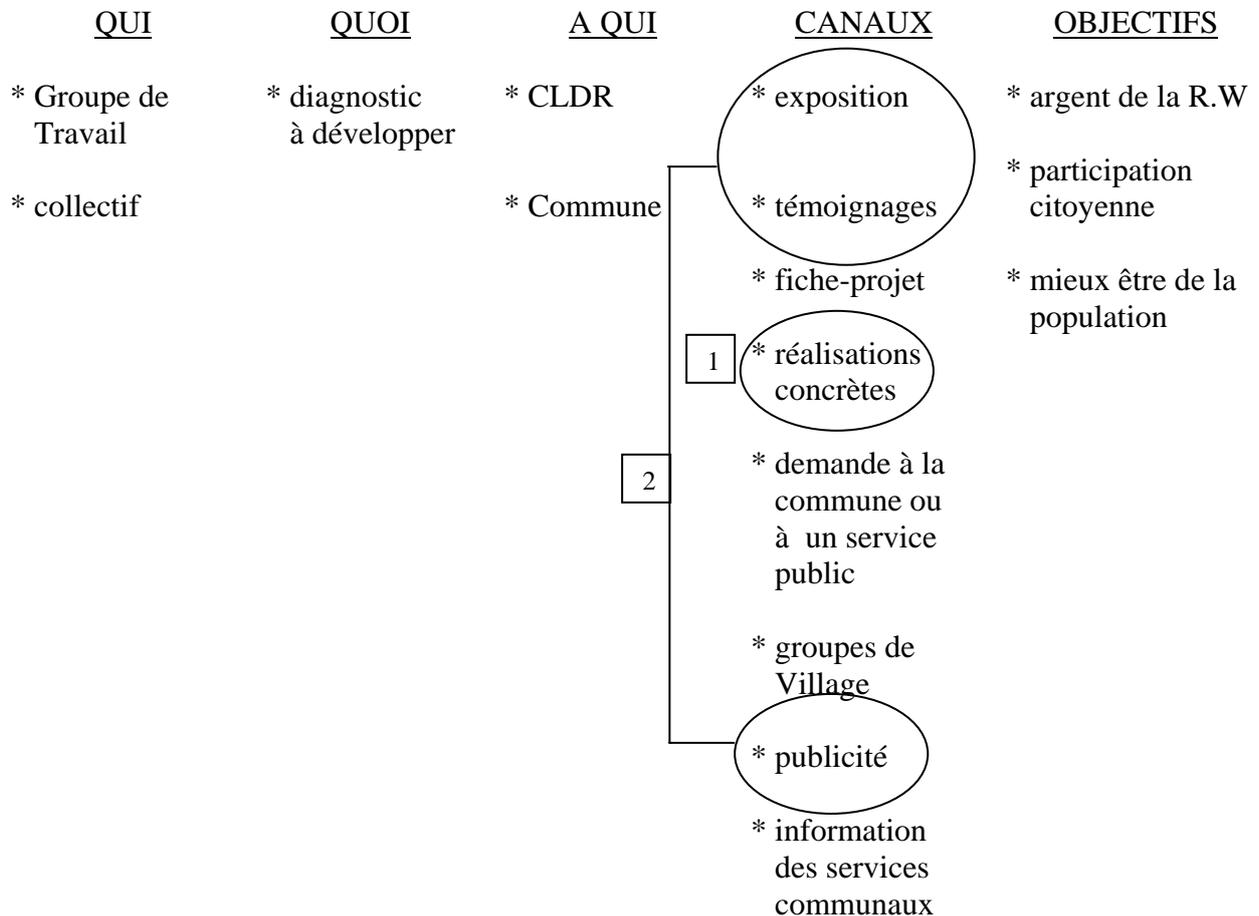
La parole est ensuite donnée aux participants. M. MATHIEU souhaite donc :

- confronter les différentes méthodologies adoptées lors des premières réunions des différents Groupes de Travail (GT) ;
- les méthodes à adopter pour induire une participation plus importante ;
- les aspects concernant la proposition de la tenue d'une « exposition »;
- la discussion par rapport à une méthode d'analyse des résultats (point qui ne sera pas abordé cette fois ci par manque de temps).

M. BARTHOLOME évoque son sentiment par rapport à la première réunion du GT Mobilité – Sécurité routière en déclarant qu'il faut vraiment une écoute maximale des citoyens. Il est vrai que dans un premier temps des personnes viennent plutôt avec des problèmes personnels.

Mme LAURENT rappelle que les GT doivent se pencher sur les objectifs de développement tout en ne perdant pas de vue le diagnostic établi.

M. DEHAESE prend ensuite la parole et expose la méthode de communication qu'il adoptera lors de la prochaine réunion du GT qu'il anime. A cet effet, il fait part à l'assemblée de son expérience découlant de sa carrière professionnelle tout en inscrivant les notes suivantes sur un tableau blanc.



M. PREUD'HOMME trouve que le système de cotation et d'analyse des propositions par l'ensemble des membres du GT a bien fonctionné. M. PRINCEN trouve qu'il est essentiel d'avancer et abonde en partie dans le sens de M. PREUD'HOMME.

Il ressort ensuite des différents échanges de vues entre **tous les participants** que même si dans chaque Groupe de Travail la méthode est différente, il est essentiel lors des deux prochaines réunions, avec le noyau des personnes présentes, de déterminer parmi toutes les propositions qui ont été émises lors des réunions d'information et de consultation des **projets à réaliser rapidement** (lot 0) afin et surtout d'en assurer **la publicité** notamment par le biais de « l'exposition » qui devraient être l'occasion de montrer les petites réalisations afin d'inciter les Aqualiens à entrer dans le processus participatif et s'investir dans un GT. Une articulation entre les réalisations du lot 0 et de plus gros projets réalisés ailleurs serait peut-être intéressante mais ce dernier point ne fait pas l'unanimité.

Les projets lot 0 devraient être proposés à la CLDR et une réunion de ladite commission seraient intéressante à programmer juste après les prochaines réunions des GT. Il est primordial d'engranger des résultats !

Par conséquent, la tenue d'un évènement comme l'exposition est prématurée car même si des cartes provenant du diagnostic sont intéressantes à montrer, des réalisations concrètes réalisées sur Aywaille sont également importantes à exposer.

La CLDR paraît aussi un peu étroite et un nombre plus important de membres serait bienvenu.

En ce qui concerne la promotion pour les prochains GT, il n'est pas nécessaire de réaliser à nouveau un folder toute-boîte car cela est prématuré; il serait bon plutôt d'y montrer le travail concret effectué dans les GT. Les invitations (éviter le mot convocation) à la prochaine rencontre des GT serait plutôt à réaliser via des courriers et des rappels téléphoniques sont aussi évoqués.

Dans le Bulletin communal on pourrait à l'avenir s'inspirer des PV des rencontres des GT et mettre en place un Comité de rédaction au sein même de la CLDR qui prendrait en charge la réalisation des articles pour le PCDR. Une motivation des différents membres sur ce point est apparue.

Le rôle essentiel de l'autorité communale et de l'administration est également essentiel dans la promotion de l'Opération de Développement Rural. Une ou plusieurs réunions d'information du personnel communal serait peut-être utile. La mise en œuvre sera fonction des décisions de l'autorité communale en la matière.

Pour le GT Logement, la réunion du 28 septembre est maintenue mais on n'y évoquera pas les propositions (en Stand By temporaire), il sera discuté entre membres des moyens à se donner afin de rendre ce thème plus visible pour inciter à participer à ce GT.

La séance est clôturée vers 22h30

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL P-V de la réunion du 21 octobre 2004

Présents : M. J. PAQUAY, Président;
M. Ph. DODRIMONT, Bourgmestre,
Mme RAHIER, Attachée à la Direction de l'Espace rural du M.R.W.;
M. J. LILIEN, Directeur du GREOA,
Mme I. LAURENT et M. B. HOUBEAU, Agents de développement;
MM. Ch. DUJARDIN, Mme Ch. DELCOURT, E. VAN DER VEKEN, M. BARTHOLOME,
E. PREUD'HOMME, J. DEHAESE, Membres effectifs;
MM. W. PRINCEN, N. MINGUET, J. LEGRANDHENRI et Mme V. MATZ, Membres suppléants;
Mme V. BARTHOLOME, rapporteuse.

Sont excusés: MM. J-Cl. ALEXANDRE, Ph. MATHIEU et Mme M. CRAHAY-LEROY.

Ouverture de la séance à 20h10.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 29 juin 2004

Le procès-verbal du 29 juin 2004 est approuvé sans remarque.

Evaluation de la deuxième série de rencontres des Groupes de Travail (GT)

Le Président cède la parole à chaque animateur des GT pour une présentation du compte rendu de leurs réunions.

Services - Vie sociale et associative - Convivialité

Réunion du 7/9/04

Monsieur DEHAESE relate le déroulement de cette réunion à laquelle il y a eu une grande participation (14 personnes).

Le contexte de la réunion et les objectifs sont rappelés. La méthodologie permettant d'analyser les différentes propositions émises lors des réunions d'information et de consultation est la suivante. Il s'agit de se poser différentes questions: *qui* est à l'origine du projet, avec la collaboration de qui il pourra être mené à bien (*avec qui*), ce que l'on souhaite obtenir (*pour quel objectif ?*) et finalement *quel projet ?*. Le GT examine les différentes propositions de la population ayant pour thème la petite enfance et l'enfance en ayant pour objectif de dégager des projets qui pourraient être mis en œuvre rapidement (lot 0) compte tenu que le processus de développement rural est long.

Monsieur DEHAESE est très satisfait du fonctionnement de la réunion et précise que la date de la prochaine réunion du GT a été fixée tard en raison de l'agenda chargé des participants qui sont également souvent présents à d'autres GT.

Madame RAHIER intervient et rappelle le dynamisme du développement rural. Avant d'arriver aux projets il convient de discuter d'abord des forces, des faiblesses et des besoins de la population. Cela permet aux personnes de s'exprimer, de dépasser leur individualisme et de dégager des préoccupations d'intérêt général.

Mobilité - Sécurité routière.

Réunion du 15/9/04

Monsieur BARTHOLOME est satisfait du nombre de participants à la réunion (15 personnes). L'objectif principal de cette réunion est de poursuivre le travail entamé lors de la première réunion et de déterminer un certain nombre d'actions ou d'axes prioritaires qui sont susceptibles de faire partie du lot 0. La même méthodologie de cotation est appliquée. Les bus, les transports alternatifs, collectifs, et les trains sont examinés. La rue du Halage est évoquée par 3 ou 4 habitants de cette rue, mais compte tenu du fait qu'elle ne dépend pas du GT et que cette problématique est complexe, la discussion est avortée.

La sécurité aux abords des écoles préoccupent les participants. Il serait utile de faire un relevé des différentes écoles et des problèmes rencontrés. L'école du Grand Mont est une des plus problématiques. La sécurité au niveau des passages pour piétons est aussi préoccupante et un inventaire au cas par cas des sites serait nécessaire pour les sécuriser.

Monsieur WILMART, Commissaire divisionnaire, chef de la Zone SECOVA, est présent à la réunion et signale que la Police peut effectuer une séance d'information pour la population sur la sécurité routière. Il précise également que les fonctionnaires ont un droit de réserve et c'est pourquoi Monsieur CORNET, CEM, ne pourra être présent à chaque réunion de ce GT. M. WILMART informe également les participants sur la possibilité d'octroi de subsides pour la sécurisation des abords des écoles.

Réunion du 12/10/04

7 participants. Poursuite de l'étude de projets pour le lot 0.

Monsieur BARTHOLOME attire l'attention sur le fait que le GT réfléchit sur certains thèmes et qu'il amène ses idées mais qu'il n'a pas les compétences et les connaissances de toutes les matières évoquées. D'où l'intérêt d'être informé par des personnes extérieures compétentes.

Monsieur DEHAESE relève qu'au vu des comptes rendus de ce GT des solutions techniques sont d'emblée évoquées alors qu'il conviendrait de renvoyer le débat au niveau des institutions, parents, ...

Madame RAHIER informe l'assemblée de subsides octroyés par le MET pour des "déposes minutes" aux abords des écoles.

Monsieur DODRIMONT intervient au niveau des projets du lot 0 et précise qu'un certain nombre de choses ont déjà été analysées. C'est le cas par exemple de la sécurité aux abords des écoles. Une visite de chaque site a été effectuée avec Madame LEMENSE du Service public fédéral - Mobilité et Transport, et Madame DULLAERT de la Région Wallonne - Division des Infrastructures routières subsidiées, pour voir ce qui pouvait être fait pour sécuriser les lieux. Monsieur DODRIMONT insiste sur le fait que pour lui la présence d'un membre du Collège échevinal ou d'un agent de l'Administration au sein des réunions des GT serait une bonne chose pour rectifier de mauvaises informations, pour informer des projets en cours et ainsi permettre aux GT de travailler plus efficacement.

Les membres présents sont convaincus que la présence d'un membre du Collège échevinal ou d'un agent de l'Administration aux réunions des GT peut être un plus et accepte cette proposition.

Economie - Tourisme - Agriculture.

Monsieur PREUD'HOMME est satisfait du fonctionnement des réunions du 21/9/04 et du 4/10/04 (10 et 12 participants). La méthode de travail est la même que pour la 1^{ère} réunion. Chacun est invité à donner oralement son avis sur les propositions et à donner par écrit une cotation personnelle sur les différents sujets. Chacun est également invité à mettre en évidence les propositions qui pourraient relever du lot 0.

La prochaine réunion aura pour objet de dégager ce qui est important par rapport à l'étude socio-économique et les défis, et d'examiner ce qui a été discuté dans les autres GT pour faire des regroupements (ex: piste cyclable vers Nonceveux concerne plusieurs GT).

Environnement - Patrimoine Naturel et bâti.

Logement

Monsieur PREUD'HOMME relate le compte rendu des réunions du 14/9/04 et du 5/10/04 en l'absence de Monsieur MATHIEU.

Environnement - Patrimoine Naturel et bâti: Suite à la dernière réunion de la Commission, la méthode d'animation a été modifiée. Le système de cotation a été abandonné et l'accent a été mis sur une vision plus générale en insistant sur le lot 0 afin de motiver les gens.

Logement: l'objectif de la réunion est de réfléchir à la meilleure façon de rendre le thème du logement plus visible afin de sensibiliser la population à cette question. L'exposition sur le PCDR où les projets relatifs au lot 0 seraient présentés semble un bon canal. Des recherches sur Internet ont été effectuées pour voir ce qui se fait ailleurs. Le GT logement est maintenu jusqu'à l'exposition.

Réflexion sur l'avenir du GT Logement.

Voir le point précédent.

Elargissement de la CLDR.

Monsieur HOUBEAU signale aux membres que les communes limitrophes ont plus de membres proportionnellement à l'importance de leur population. Pour modifier le nombre de membres, il est nécessaire de modifier le Règlement d'Ordre Intérieur (ROI).

Il est convenu qu'il serait judicieux de ne pas refuser un éventuel candidat, et que dès lors, une composition de 10 à 30 membres effectifs pourrait être proposée au Conseil communal, comme c'est le cas à Wellin.

Il est décidé de faire l'appel aux candidatures le plus rapidement possible. Le GREOA se chargera de réaliser une toute boîte à distribuer un lundi.

Madame RAHIER confirme que la modification du ROI peut se faire après l'appel aux candidatures.

D'autre part, conformément à l'article 16 du ROI, le Président peut adresser une lettre aux membres absents non excusés à trois réunions successives pour savoir s'ils sont démissionnaires ou non. Trois membres sont concernés et seront interrogés de la sorte.

Etablissement du Comité de rédaction pour les articles du PCDR dans le Bulletin communal.

Ce point sera discuté lorsque la CLDR sera élargie.

Madame MATZ rappelle qu'il y a un décalage de +/- 1 mois entre la remise des articles et la parution.

Visibilité de "petites actions" (lot 0) menées et réalisées suite aux réunions d'information et de consultation.

Le document reprenant les projets lot 0 sera remis au Collège échevinal prochainement.

Les membres souhaitent pouvoir discuter de ces projets avec le Collège échevinal en vue de les affiner. Le Bourgmestre et Madame MATZ, Echevin, ne voient pas d'objection à cette proposition et estiment que ce serait l'occasion aussi d'informer les gens des obligations légales auxquelles certaines matières sont soumises. La date de cette réunion est fixée au **25 novembre 2004 à 20h00 à l'Administration communale**. Le Collège échevinal animera cette séance.

Madame MATZ propose que la publicité de cette réunion se fasse sur le même document que l'appel aux candidatures. Les membres approuvent.

Monsieur DEHAESE rappelle qu'il faut éviter via le lot 0 de faire croire à la population que le PCDR permet uniquement de réaliser des projets à très court terme. Lors de l'exposition il faudra bien le mettre en évidence.

Discussion par rapport à la tenue d'une exposition et de conférences dans le cadre du PCDR.

Les membres estiment qu'il faudrait prévoir une réunion pour ce point. La première étape est d'en discuter au sein des GT.

L'exposition s'axerait sur trois aspects:

- 1.) Aspect techniques (GREOA)
- 2.) Les projets lot 0 (GT)
- 3.) Manière de présenter certains objectifs pour amener les gens à rejoindre le processus (GT)

Madame MATZ signale qu'il conviendrait de ne pas présenter des projets réalisés dans d'autres communes pour ne pas "intoxiquer" le débat, pour ne pas influencer les gens. Les membres approuvent cette proposition.

Modification du Règlement d'ordre intérieur.

Voir point "Elargissement de la CLDR".

Divers.

- Le Président de la Commission informe les membres de la lettre de démission de Monsieur René BERTRAND, rue de Louveigné 78B à 4920 Sougné-Remouchamps en qualité de membre effectif, et de la lettre de candidature de Monsieur Thierry CARPENTIER, rue du Broux 7 à 4920 Sougné-Remouchamps.
- Rappel des dates des réunions des Groupes de Travail

DATE	GROUPE DE TRAVAIL	LIEU
Lundi 15 novembre	Services - Vie sociale et associative-Convivialité	Ancienne mairie de Harzé, Place de Chézy 1 à Harzé
Mercredi 17 novembre	Environnement - Patrimoine naturel et bâti	Ancienne mairie de Harzé, Place de Chézy 1 à Harzé
Lundi 22 novembre	Mobilité - Sécurité routière	Ancienne mairie de Harzé, Place de Chézy 1 à Harzé
Lundi 29 novembre	Economie - Tourisme - Agriculture	Salle du Conseil communal

- La prochaine réunion de la CLDR est fixée au **7 décembre 2004 à 20h00 à l'Administration communale.**
- Emission de Radio O-A le jeudi **9 décembre 2004 (de 11h à 12h)**. L'idée est de réaliser un forum sur le thème de la mobilité (et de la sécurité) à Aywaille et à Sprimont.
Les personnes qui pourraient participer sont les suivantes : Le Commandant Wilmart, les Bourgmestres ou Echevins de la mobilité des deux communes, Monsieur Schlek (du MOC)...
Une personne du GT Mobilité - Sécurité routière pourrait exposer de quelle façon se déroule le travail réalisé par ce groupe. Certaines interventions peuvent se faire par téléphone.
- Invitation à une Conférence, le **9 novembre 2004**, à Attert (près d'Arlon) : « Le paysage intérieur des villages ». Cette notion rassemble l'ensemble des éléments perçus par l'habitant ou le passant lorsqu'il circule dans un village (éléments bâtis et non-bâtis...).

La séance s'est clôturée à 22h00

J. PAQUAY,
Président.

COMMISSION LOCALE
DE DEVELOPPEMENT RURAL
P-V de la réunion du 7 décembre 2004

Présents : M. J. PAQUAY, Président;
Mme RAHIER, Attachée à la Direction de l'Espace rural du M.R.W.;
Mme I. LAURENT et M. B. HOUBEAU, Agents de développement;
Mme Ch. DELCOURT, MM. Ph. MATHIEU, M. BARTHOLOME, E. PREUD'HOMME,
J. DEHAESE, M. GILSON, Membres effectifs;
MM. W. PRINCEN, J. LEGRANDHENRI, M. EVRARD, Mme V. MATZ et O. MINGUET,
Membres suppléants;
Mme V. BARTHOLOME, rapporteuse.

Sont excusés: MM. Ph. DODRIMONT, J. LILIEN, Mme .M. GRIGNET-TOSENS

Ouverture de la séance à 20h10.

Le Président donne lecture du courrier de M. BARTHOLOME par lequel il félicite le Collège échevinal du bon déroulement de la réunion du 25 novembre 2004 concernant le lot 0, et propose l'identification des documents réalisés par les GT au moyen d'un logo personnalisé. Les membres présents acceptent cette suggestion et les agents de développement en prennent bonne note.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 octobre 2004

Le procès-verbal du 21 octobre 2004 est approuvé sans remarque.

Compte rendu de la réunion du 25 novembre 2004

Monsieur Mathieu remercie également le Collège échevinal de la qualité de la présentation et de la gestion de celle-ci. Toutefois, il précise qu'un des objectifs de cette réunion était de faire connaître la CLDR et les GT à un maximum d'habitants. Au vu du nombre de participants, cet objectif n'a pas été atteint. Les motifs de la non participation citoyenne à Aywaille vis-à-vis du développement rural à Aywaille sont évoqués. La Commune d'Aywaille est comparée à la Commune de Sprimont. Cette dernière possède déjà un schéma de structure et la population est visiblement habituée à être consultée et à participer.

Monsieur HOUBEAU précise que la méthodologie appliquée est la même qu'à Aywaille mais que les personnes présentes dans la CLDR et dans les GT sont plus nombreuses et plus actives.

Monsieur MATHIEU estime qu'il n'y a pas de culture de participation à Aywaille. Pour sa part, Madame MATZ constate que le développement rural est perçu par la population comme une matière assez abstraite. Monsieur PREUD'HOMME quant à lui pense qu'il faut peut être attendre les retombées de la réunion du lot 0 auprès de la population pour pouvoir juger de son impact.

Madame RAHIER à titre informel signale à l'assemblée que certaines communes ont dû malheureusement arrêter le processus car cela ne fonctionnait pas.

Monsieur DEHAESE relate que lors de ses réunions de GT il rencontre souvent deux aspects "bloquants" à savoir, le manque de communication avec la population dans le sens où c'est une fois qu'un dossier est terminé que la population en est informée mais pas quand il est au stade projet et

que des modifications pourraient y être apportées, et le peu de relais de l'information (pas de réseau de l'information).

Monsieur MATHIEU estime que dans la précipitation on a mis un peu de tout dans le lot 0. Avec plus de temps et la connaissance de certains éléments connus à présent, le lot 0 aurait pu être un peu plus novateur.

Il attire l'attention également sur le fait que ce genre de réunion instaurant un dialogue avec la population devrait se faire plus systématiquement.

Madame MATZ précise que le Collège échevinal a rencontré à plusieurs reprises les habitants sur des thématiques bien précises comme les déchets, les antennes GSM, le plan de mobilité, le quartier d'Awana, l'aménagement de la Place J. Thiry, le plan d'alignement de la rue aux Petites croix et de la rue Han Sur Lèche, et que le taux de participation y était élevé. Par ailleurs, elle annonce que le Collège échevinal a dans ses projets de faire un tour des villages.

Comité de rédaction sur les articles du PCDR dans le bulletin communal.

Madame MATZ précise que dans la prochaine parution du bulletin communal sont insérés des articles issus du lot 0 et qu'ils sont munis du logo PCDR. Elle souhaite également que le journal soit plus interactif. Elle n'acceptera plus des articles qui relatent des manifestations déjà déroulées pour éviter les redites.

Les articles pour le journal de fin mars devront être rendus pour la fin février.

Monsieur MATHIEU propose de réaliser un portrait d'un membre: ses attentes, ses motivations, etc. Des lecteurs pourraient s'y reconnaître et vouloir se joindre au processus.

Pour autant que le calendrier le permette il conviendrait de prévoir un article annonçant l'exposition.

Messieurs MATHIEU et DEHAESE se proposent pour faire partie du comité de rédaction. Il est précisé que l'écriture des articles n'est pas limitée à ces deux personnes. Celles-ci se chargeront de suggérer des idées d'articles.

Evolution des Groupes de Travail (GT)

Environnement - Patrimoine Naturel et bâti.

Logement

Environnement - Patrimoine Naturel et bâti: Monsieur MATHIEU est satisfait de ce GT. Il espère que le nombre de participants va se maintenir. Le stade des revendications personnelles est dépassé. Ils travaillent au processus de validation des objectifs. Ils ont analysé chaque objectif afin que chaque participant comprenne ceux-ci de la même manière.

Le GT a apprécié la présence d'un agent de l'Administration (Mme B. LAURENT) à la réunion et souhaite que ce soit toujours lui qui y participe afin de garantir une continuité.

Logement: Rien de neuf. Le GT logement est maintenu en suspens pour le moment.

Economie - Tourisme - Agriculture.

Monsieur PREUD'HOMME est satisfait du fonctionnement du GT. Il a un bon taux de participation (12 personnes).

Lors de cette séance, la réunion du 25 novembre 2004 sur le lot 0 a été présentée pour les personnes qui n'y avaient pas participé. Les fiches ont été analysées et les objectifs ont été reclassés et définis.

Services - Vie sociale et associative - Convivialité

Monsieur DEHAESE relate le déroulement de cette réunion à laquelle il a eu autant d'excusés que de présents.

Les différentes thématiques ont été balayées suivant la méthodologie choisie. Le thème qui sera analysé lors de la séance prochaine sera le troisième âge.

Le GT a apprécié la présence d'un agent de l'Administration (M. J-M. HAVELANGE).

Mobilité - Sécurité routière.

Monsieur BARTHOLOME relate le déroulement de la réunion. La présence de Monsieur D. SIMON a été appréciée.

Lors de la prochaine séance les objectifs seront précisés. La présence de nouveaux participants est souhaitée. Ne pourrait-on pas informer les personnes qui ont répondu à l'appel à candidature de la tenue des réunions des GT?

A ce sujet, le Président annonce qu'il y a 3 nouvelles candidatures et une demande d'un membre qui est suppléant et qui désire être effectif.

Il informe également l'assemblée de la lettre de démission de Madame Sonia GASPARD, rue des Tilleuls 54 à 4920 Harzé en qualité de membre suppléant.

Madame MATZ précise qu'elle assistait à une autre réunion en présence du MOC qui avait pour thème une réflexion sur les difficultés de mobilité en milieu rural. Ont été évoqués les bus à la demande, un projet d'une asbl de Theux-Pépinster concernant un service de "Taxi". Elle estime que ce serait intéressant de faire le lien entre le MOC et le GT Mobilité.

Monsieur HOUBEAU précise qu'un agent du GREOA était présent à cette réunion et que des informations relatives à la réunion du MOC ont été transmises aux membres du GT.

Il rappelle également qu'un débat est organisé sur Radio O-A le jeudi 9 décembre 2004 (de 11h à 12h).

L'idée est de réaliser un forum sur le thème de la mobilité (et de la sécurité) à Aywaille et à Sprimont.

Les personnes participantes sont les suivantes : le Commandant Wilmart, les Bourgmestres d'Aywaille et de Sprimont, Monsieur Schlek (du MOC) et un agent du GREOA.

Pourquoi ne pas faire une réunion commune entre GT d'Aywaille et de Sprimont ?

Discussion au sujet de l'exposition.

Monsieur HOUBEAU donne lecture du curriculum vitae de Monsieur Bernard FAUCHON, québécois, qui a une expérience certaine dans le développement rural.

Il propose que le GREOA organise une conférence au château de Harzé (avec comme intervenant cette personne) qui se termine par l'inauguration de l'exposition à l'Administration communale.

L'assemblée estime qu'il est préférable que cette conférence soit uniquement à destination d'autres communes en développement rural ou qui vont l'être prochainement et qu'elle ne soit pas liée à la conférence destinée à la population.

Monsieur DEHAESE fait part de son avis sur le contenu de l'exposition à savoir, une première partie de mise en forme par le GREOA, présenter le processus, choisir une série de questions ouvertes pour connaître les attentes de la population sur certains points. Prévoir une réunion de chaque GT et choisir une thématique précise à chaque réunion et que celle-ci soit ouverte au public.

Monsieur MATHIEU s'interroge sur la nécessité de réaliser cette exposition vu le peu de répondant de la population à une demande de participation. Il propose la réalisation de la semaine du développement rural. L'exposition pourrait aller dans chaque village puisque la population ne se déplace pas.

Il est convenu de porter à l'ordre du jour de chaque GT la réalisation de l'exposition, et que les animateurs et tous les membres de la CLDR qui le souhaitent, se rencontrent **le lundi 10 janvier 2005 à 20h00** au GREOA pour faire le point avant la prochaine réunion de la CLDR.

Divers.

- Monsieur HOUBEAU informe les membres de la prochaine mise en place d'un nouveau site Internet dont l'adresse est HYPERLINK "<http://www.pcdr.be/>"www.pcdr.be . Outre le volet informatif préexistant, ce site développe à présent un volet interactif. Cet outil supplémentaire de communication comprendra des formulaires de contacts, mais également un Forum de discussion traitant des Programmes Communaux de Développement Rural. L'objectif principal est d'élargir la consultation en permettant aux citoyens, grâce à l'usage des nouvelles technologies, d'enrichir le débat démocratique autour des projets des Opérations de Développement Rural par l'échange d'idées entre citoyens d'une même Commune mais également de manière TRANSCOMMUNALE. Le site concernera dans un premier temps les communes d'Aywaille et de Sprimont mais il pourra s'étendre par la suite à d'autres entités communales. Le forum sera en ligne fin 2004 voire début janvier 2005.
- La prochaine réunion de la CLDR est fixée au **18 janvier 2005 à 20h00 à l'Administration communale.**

La séance s'est clôturée à 22h10

J. PAQUAY,
Président.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION INFORMELLE DE LA CLDR DU 10/01/2005

Présents :

Oscar MINGUET, Jacques DEHAESE, Philippe MATTHIEU, Michel BARTHOLOME, Marianne GRIGNET-TOSSENS (membres de la CLDR)

Isabelle LAURENT (agent de développement)

Excusé :

Jean PAQUAY

La réunion débute à 20h00. Elle est animée par Isabelle Laurent.

1.Rappel du contexte

Suite au constat du manque d'implication de la population aqualienne dans le processus de développement rural, l'organisation d'un grand évènement mobilisateur serait une initiative intéressante. Le sujet a déjà été évoqué à plusieurs reprises lors des réunions de la CLDR. La réunion de ce jour a pour objectif l'élaboration d'une proposition plus précise, qui sera soumise aux autres membres de la CLDR lors de la prochaine réunion du 25 janvier.

Différentes propositions ont déjà été émises :

- Possibilité d'organiser une exposition qui comprendrait 3 parties :

- 1) cartes, aspects techniques... ;
- 2) projets relevant du Lot 0 ;
- 3) présentation de la réflexion menée par les différents GT, en mettant en évidence le fait que la réflexion n'a pas encore été menée à son terme et donc que l'implication de nouvelles personnes dans les GT est essentielle.

- Différents possibilités :

- 1) organisation d'une exposition centrale à Aywaille ;
- 2) organisation d'une exposition itinérante dans les différents villages de la Commune (semaine du développement rural) ;

3) évènement de type « Retrouvailles » (comme cela se fait à Liège), qui regroupe des associations.

Lors de la dernière réunion de la CLDR du 21 octobre 2004, il avait été convenu que chaque animateur aborderait la question de l'« exposition » avec les participants des GT afin de susciter la réflexion. Voici en synthèse ce qui est ressorti des discussions.

GT Services - Vie sociale et associative - Convivialité :

L'organisation d'un évènement de type « Retrouvailles » serait une bonne initiative ; toutes les associations de la Commune pourraient être présentes. Il est important de réfléchir à la convivialité. Il est important également que les participants à cet évènement puissent s'inscrire dans une démarche active. On pourrait imaginer une sorte de jeu, où il faut aller à la recherche d'informations.

Si un évènement est organisé dans les différents villages, il faudra être attentif à ne pas se centrer sur des aspects trop « locaux », trop « particuliers ».

GT Environnement – Patrimoine naturel et bâti :

Si on retourne dans les différents villages, il serait intéressant que les différents GT « se répartissent » les différents villages. L'idée d'aller vers la population est intéressante.

Etant donné que peu de choses ont été réalisées jusqu'à présent, la démarche devrait être valorisée davantage que les résultats.

GT Economie – Tourisme – Agriculture :

Il faut s'inclure dans des activités locales, en y présentant une « vitrine » (chaque GT crée la sienne). Les points en rapport avec la manifestation seraient plus particulièrement développés. Organiser un évènement du type « Retrouvailles » est une bonne idée : chaque village pourrait être représenté par ses associations.

GT Mobilité – Sécurité routière :

Le terme exposition est-il adéquat ?

Si une exposition est réalisée, l'aspect didactique pourrait être rempli notamment par la présentation de cartes du Plan Intercommunal de Mobilité.

2. Proposition : organisation de conférences

L'idée qui est proposée est d'organiser différentes conférences, à différents endroits. Le thème développé et le(s) conférencier(s) seraient à chaque fois différents. Chaque GT développerait un thème. Pour chaque thème, il faudrait intéresser les différentes associations, comités de village...

1) GT Services - Vie sociale et associative – Convivialité :

Exemple de thème à développer : **échange de ressources entre les différentes associations.**

L'idée de réaliser un répertoire des ressources (matérielles...) a en effet été exprimée à plusieurs reprises. A Esneux, un forum des associations a été lancé. La conférence pourrait permettre le lancement de ce projet sur la commune d'Aywaille.

Intervenants éventuels : des personnes d'Esneux (M Ruiz, Echevin)...

2) GT Environnement – Patrimoine naturel et bâti

Exemples de thèmes à développer : les antennes GSM / les nuisances liées aux habitats non-traditionnels et aux gens qui y vivent / information sur les possibilités de protéger le patrimoine environnemental... Finalement le groupe convient que le sujet le plus porteur serait une **réflexion sur les enjeux en matière d'aménagement du territoire**. Il n'est pas sûr que la population en ait connaissance.

Intervenants éventuels : FRW...

3) GT Mobilité – Sécurité routière

L'idée de **collaborer avec d'autres communes concernées par les questions de mobilité** est mise en avant. Il serait utile de collaborer avec le MOC (qui a mis en place un groupe de réflexion sur le thème de la mobilité en Ourthe-Ambève). Il serait également intéressant d'inviter le MET. Avant toute chose, il faut d'abord contacter les 4 communes avoisinantes pour voir si la démarche les intéresse.

Intervenants éventuels : représentants d'autres communes, une personnes de Transitec pour présenter le Plan Intercommunal de Mobilité...

4) GT Economie – Tourisme – Agriculture

Pour le thème de *l'économie*, on pourrait partir d'une étude de Bernadette Mérenne, sur Aywaille et la Place d'Aywaille. **Le thème de la création d'entreprise et la question de savoir s'il faut privilégier le centre ou la périphérie** pourraient être développés. Les initiatives d'économie sociale qui sont en train de se mettre en place dans la Commune (Miel Maya, Magasins du Monde Oxfam...) pourraient être exposées. Un spécialiste de l'économie sociale serait éventuellement invité.

Concernant *le tourisme*, le thème pourrait être le suivant : « **quel type de tourisme pourrait-on développer ?** » (infrastructures de type Walibi ? développement de gîtes ? hôtel de grande capacité ?..). Il est important de lancer le débat.

Intervenants éventuels : Madame Mérenne, spécialiste de l'économie sociale... Michel Lemaire de la commune de Wanze concernant le tourisme intégré...

A propos des intervenants, il serait peut-être judicieux de ne pas inviter des fonctionnaires et de faire davantage appel à des « chercheurs ».

La publicité devrait être faite dans le Bulletin communal et par un toutes boîtes. La réflexion sur les contenus de cette publicité devrait être menée en commun par les agents de développement, les membres de la CLDR...

3. Synthèse de la proposition à présenter à la CLDR

Ces conférences-débats concerneraient des problématiques traitées dans les différents GT. Elles auraient pour objectif de « renourrir » la Commission et les GT. Elles auraient lieu en avril et mai 2005, en moyenne une tous les 15 jours.

L'intérêt de ces 4 thèmes est qu'ils permettent de mettre en évidence 4 aspects différents (cf. texte entre parenthèses) propres aux PCDR.

En synthèse :

- 1) Lancement d'un Forum des associations. **(Les gens s'organisent entre eux)**

- 2) Organisation d'un projet commun avec d'autres organismes et communes concernées par la mobilité. **(Certains aspects nous dépassent localement et il est intéressant de faire appel à des structures extérieures)**
- 3) Réflexion sur les enjeux en matière d'aménagement du territoire. **(Comment contrôler des aspects très techniques ?)**
- 4) Réflexion sur la création d'entreprises et sur le tourisme intégré. **(Ces sujets relèvent de choix politiques de la Commune, en collaboration avec la population)**

Cette proposition sera donc discutée lors de la réunion de la CLDR de ce 25 janvier.

Avis de l'organisme accompagnateur :

Suite à une discussion en équipe, il est apparu qu'il serait peut-être plus adéquat de parler de carrefours plutôt que de conférences-débats. Il s'agirait en fait d'une rencontre d'un Groupe de Travail, élargie aux membres des autres GT et à la population aqualienne dans son ensemble. Le terme « carrefour » a peut-être une connotation moins ambitieuse, utile en cas de participation restreinte. Le nombre d'intervenants pourrait peut-être se limiter à une ou deux personnes-ressource. Les carrefours pourraient s'étaler sur 3 ou 4 mois, de façon à ne pas lasser la population. Afin de ne pas multiplier le nombre de rencontres, il serait peut-être utile de regrouper certaines thématiques.

Cette manière de procéder impliquera un travail moins lourd pour un résultat qui devrait atteindre les objectifs fixés par les membres de la CLDR.

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL P-V de la réunion du 25 janvier 2005

Présents : M. J. PAQUAY, Président;
Mme I. LAURENT et M. B. HOUBEAU, Agents de développement;
MM. Th. CARPENTIER, Ph. MATHIEU, M. BARTHOLOME, E. PREUD'HOMME,
J. DEHAESE, Mme GRIGNET-TOSENS, N. MINGUET, Mme F. LUCAS, G. GROLET,
Membres effectifs;
MM. R. PARMENTIER, J. LEGRANDHENRI, J-CI. VAN MICHEL, O. MINGUET, A.
HOCQUET, J. HEBRANS, J-M. DECLERCQ, Membres suppléants;
Mme V. BARTHOLOME, rapporteuse.

Sont excusés: MM. Ph. DODRIMONT, J. LILIEN, M. EVRARD, C. VAN DOOREN

Ouverture de la séance à 20h05.

Le Président présente ses meilleurs vœux à la CLDR.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2004

Le procès-verbal du 7 décembre 2004 est approuvé sans remarque.

Accueil des nouveaux membres

Le Conseil communal, lors de sa séance du 18 janvier, a approuvé la modification du Règlement d'ordre intérieur et a procédé à la modification de la composition de la CLDR. Cette résolution a été transmise à l'approbation du Ministre de l'Agriculture et de la Ruralité.

Chaque membre, nouveau et déjà en place, se présente et explique ses motivations.

Evolution des Groupes de Travail (GT)

Monsieur HOUBEAU explique brièvement la suite de la procédure. Après la reformulation des objectifs de développement qui seront présentés lors de la prochaine CLDR, un tri des projets va être effectué par les GT afin que ladite commission puisse indiquer les fiches projets sur lesquelles ces Groupes plancheront afin d'en débiter la rédaction. La méthode adoptée pour effectuer ce tri est discutée au sein de chaque GT afin d'arriver à une proposition de liste.

La classification des projets proposée aux GT est la suivante:

- à éliminer
- à réaliser à court terme, sans gros moyens financiers
 - par la Commune (Lot 0 A)
 - par des groupements ou des particuliers avec le concours de la Commune (Lot 0 B)
 - par des groupements ou des particuliers (Lot 0 C)
- à conserver et à analyser en priorité (1)
- à conserver et à analyser dans un second temps (2)

Ce travail est à effectuer en fonction des objectifs définis par les Groupes de Travail. Il est donc intéressant de voir, lors de l'analyse des propositions, quel(s) objectif(s) elles remplissent exactement.

D'autres propositions pourront bien sûr être ajoutées dans le but d'atteindre pleinement les objectifs identifiés à partir de la consultation de la population.

Environnement - Patrimoine Naturel et bâti.

Logement

Environnement - Patrimoine Naturel et bâti.

Les propositions faites dans le cadre du lot O et les suites y réservées ont été expliquées aux absents. L'analyse des objectifs a été achevée et 8 objectifs et 10 sous-objectifs (possibilité d'en ajouter) ont été définis. Le GT est prêt pour commencer à travailler sur les projets émis par la population et par d'autres.

M. MATHIEU est satisfait de la qualité du travail effectué. Il regrette cependant le faible taux de participation et craint de ce fait les redondances. Il est demandeur de nouveaux venus et d'idées nouvelles.

Logement:

Rien de neuf depuis septembre. Le regroupement de ce GT avec le GT "Environnement - Patrimoine Naturel et bâti" est évoqué. M. MATHIEU n'est pas très favorable jugeant que son annexion retarderait ce GT bien lancé.

Mobilité - Sécurité routière.

M. BARTHOLOME relate le déroulement de ces séances au cours desquelles les objectifs ont été reformulés. Le souci majeur est d'essayer de voir comment cela se passe dans les GT d'autres communes. A cette fin une rencontre avec le GT de Sprimont est programmée. La participation d'un représentant du MET et de M. CORNET (CEM) sera fort appréciée pour délimiter les moyens d'action.

M. DEHAESE intervient et marque son étonnement sur l'élargissement de consultation à ce stade. Il rappelle qu'il ne faut pas oublier le lien avec la population.

Services - Vie sociale et associative - Convivialité

Lors de ces réunions les propositions émises par la population ont été rediscutées. Le tour complet sera achevé à la séance prochaine.

M. DEHAESE estime qu'une dynamique s'est installée dans ce GT. Chaque réunion est différente car le thème du jour varie. Des sous-groupes de 3 personnes vont retravailler sur chaque compte rendu des réunions pour extraire les objectifs et les formuler. Ce travail en amont facilitera l'élaboration des fiches "projet".

Economie - Tourisme - Agriculture.

A l'issue des deux réunions qui se sont tenues, l'évaluation et la redéfinition des objectifs ont été achevées. Les priorités des différentes propositions ont été définies par rapport aux 3 défis.

La participation de Mme CRAHAY aux 2 dernières réunions a été appréciée.

Discussion au sujet de l'exposition.

Mme LAURENT relate la réunion informelle du 10 janvier 2005 ayant pour objectif l'élaboration d'une proposition plus précise de la création d'un évènement mobilisateur.

L'idée proposée à la CLDR est d'organiser différentes conférences-débats appelées "carrefours" à différents endroits. Chaque GT développerait un thème.

- *Environnement - Patrimoine Naturel et bâti: réflexion sur les enjeux en matière d'aménagement du territoire (comment contrôler des aspects très techniques ?).*

- *Mobilité - Sécurité routière*: Organisation d'un projet commun avec d'autres organismes et communes concernées par la mobilité (certains aspects nous dépassent localement et il est intéressant de faire appel à des structures extérieures).
- *Services - Vie sociale et associative - Convivialité*: lancement d'un forum des associations.
- *Economie - Tourisme - Agriculture*: réflexion sur la création d'entreprises et sur le tourisme intégré (ces sujets relèvent de choix politiques de la Commune, en collaboration avec la population).

Cette proposition est soumise à la CLDR.

Le terme "rencontres" est préféré à celui de "carrefours".

Après discussion (idée d'un stand lors de manifestations locales), le principe de ces "rencontres" en 4 thèmes, qui seront approfondis au sein de chaque GT, est validé.

Il est proposé de solliciter l'autorisation du Collège échevinal afin de réserver au développement rural une grille dans le hall d'entrée de l'Administration communale. Celle-ci étant facilement transportable, elle pourrait être exposée lors de manifestations locales.

Divers.

- Comité de rédaction sur les articles du PCDR dans le bulletin communal: le comité de rédaction composé de MM. MATHIEU, DEHAESE et DECLERCQ se réunira le 3 février 2005 à 17h00 dans les locaux du GREOA à Harzé.
- Compte rendu des GT sur internet: il est convenu qu'il est préférable, afin que l'information ne soit pas détournée et pour une bonne compréhension des réunions, qu'une note de synthèse soit faite en fin de réunion et que celle-ci soit accessible à la population via internet. Les membres de la CLDR, via un mot de passe auraient eux, accès au compte rendu.
- Organisation d'une après-midi d'étude sur le développement rural en présence d'un expert Québécois le 29 avril au Château de Harzé.
- La prochaine réunion de la CLDR est fixée au **8 mars 2005 à 20h00 à l'Administration communale.**
- L'agenda des prochaines réunions des GT (disponible sur le site www.PCDR.be)

DATE	GROUPE DE TRAVAIL	LIEU
Lundi 21 février	Economie - Tourisme - Agriculture	Salle du Collège échevinal de l'Administration communale
Mardi 22 février	Environnement - Patrimoine naturel et bâti	Ancienne mairie de Harzé, Place de Chézy 1 à Harzé

La séance s'est clôturée à 22h00

J. PAQUAY,
Président.

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL P-V de la réunion du 8 mars 2005

Présents : Mme V. MATZ, assure la Présidence en l'absence du Président;
M. Ph. DODRIMONT, Bourgmestre;
Mme I. LAURENT et M. B. HOUBEAU, Agents de développement;
MM. Ch. DUJARDIN, Th. CARPENTIER, Ph. MATHIEU, M. BARTHOLOME,
J. DEHAESE, N. MINGUET, C. VAN DOOREN, G. GROLET, Membres effectifs;
MM. R. PARMENTIER, J. LEGRANDHENRI, J-CI. VAN MICHEL, O. MINGUET,
Mme J. HEBRANS, J-M. DECLERCQ, Membres suppléants;
Mme V. BARTHOLOME, rapporteuse.

Sont excusés: MM. J. PAQUAY, J. LILIEN, Mme RAHIER, E. VAN DER VEKEN, M. EVRARD, Mme M. GRIGNET-TOSENS, A. HOCQUET, Mme F. LUCAS

Ouverture de la séance à 20h05.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 25 janvier 2005

Le procès-verbal du 25 janvier 2005 est approuvé moyennant la remarque suivante dans le compte rendu du GT "Services- vie sociale et associative - convivialité": "un sous-groupe" et non "des sous-groupes".

Analyse des objectifs identifiés par les Groupes de Travail et évolution des Groupes de Travail

La tâche des GT était de reformuler les objectifs sur base d'un document reprenant les données principales de l'étude socio-économique, les atouts, faiblesses et propositions de la consultation de la population. Les GT avancent différemment en fonction de l'ampleur de la matière à aborder. Certains viennent de terminer la reformulation, d'autres ont déjà terminé. Les GT qui ont achevé cette phase ont commencé le tri des projets (lot 0 et projets à étudier avec différents degrés de priorité). Chaque GT commencera ensuite à réfléchir aux projets retenus.

Madame MATZ donne la parole aux animateurs des GT pour préciser, s'il y a lieu, les objectifs identifiés et transmis aux membres via la convocation à la présente réunion.

Environnement - Patrimoine Naturel et bâti.

Monsieur MATHIEU précise que l'analyse des objectifs est terminée. Le point VIII: "Veiller à la qualité de l'eau par le recensement du captage et des nappes phréatiques" a été conservé dans la liste mais n'a pas été jugé essentiel. En effet, vu la législation en la matière, l'apport de la CLDR paraît inutile. Le travail de tri des propositions sera terminé à la prochaine réunion.

Services - Vie sociale et associative - Convivialité

Monsieur DEHAESE donne lecture des différents objectifs identifiés et précise certains points.

VIII: "Etendre le champ d'action du Foyer culturel de Sprimont": Le Foyer a actuellement atteint la catégorie maximale pour une seule commune. Il serait plus porteur au niveau régional que le Foyer couvre plusieurs communes que de faire des entités séparées par commune.

IX: "Etre attentif à un meilleur encadrement sportif et humain dans le cadre scolaire et des différents clubs pour un bon développement corporel (veiller à l'acquisition des bases d'une bonne éducation physique, de l'esprit sportif, ...)": ne pas favoriser la performance.

M. DEHAESE attend beaucoup de la réunion "rencontre" du 21 avril avec les associations pour amener des projets.

Mobilité - Sécurité routière.

Monsieur BARTHOLOME relate le déroulement de la dernière réunion qui s'est tenue le 10 février dernier à laquelle participaient Madame LAURENT et Monsieur CORNET. La présence de ces intervenants a été appréciée. Le tri des propositions a été poursuivi. Il ressort de ce travail, qui n'est pas encore achevé, qu'un intérêt tout particulier devrait être apporté aux propositions suivantes:

- Aménagement de kiosques d'information aux entrées de la Commune pour situer les parkings, les services communaux, les ressources touristiques ...
- Amélioration des cheminements des parkings ; revêtements, fléchage, convivialité d'usage en général.
- Accroître et améliorer le stationnement pour personnes handicapées ; certains emplacements ne sont peut-être pas situés aux endroits les plus judicieux, d'autres pourraient être créés.
- Création d'une aire de service pour camping-cars et mobilhomes, voir Esneux...
- L'aménagement de la place Thiry; M Simon leur avait fait un état de la question le 22 novembre 2004 et, compte tenu de l'importance de ce chantier, le GT souhaiterait avoir les dernières informations à ce sujet. Il souhaiterait aussi savoir quel rôle et quelle position un groupe de travail issu d'un PCDR peut jouer dans une telle réalisation.
- Solliciter le TEC pour modifier certains parcours afin de l'adapter à l'évolution démographique et aux nouveaux lotissements.

Le GT achèvera le travail de tri à la prochaine séance de travail.

En ce qui concerne la "rencontre" deux propositions ont été émises à savoir, qu'une personne de TRANSITEC vienne parler du PiCM et qu'une personne du MET intervienne pour parler notamment de l'aménagement de la Place J. Thiry.

Madame MATZ précise que le travail de TRANSITEC a été achevé il y a un moment, et qu'à l'époque, des séances d'information à la population sur le PiCM avaient eu lieu. Elle propose que, soit Monsieur CORNET, soit Madame B. LAURENT, soit présent(e) à cette réunion pour expliquer ce plan.

Economie - Tourisme - Agriculture.

En l'absence de Monsieur PREUD'HOMME, Madame LAURENT commente les défis et précise qu'un troisième point a été ajouté "Préciser le potentiel agricole et valoriser l'image de l'agriculture dans l'entité".

Monsieur HOUBEAU informe les membres que les GT tels que formés actuellement seront peut-être amenés à disparaître pour se réorganiser de manière différente en fonction des fiches projets à établir. L'organisation de celles-ci sera discutée lors de la prochaine CLDR.

Les membres approuvent à l'unanimité les objectifs identifiés par les différents GT.

Organisation des "Rencontres"

Environnement - Patrimoine Naturel et bâti

"Rencontre": Qualité de vie et aménagement du Territoire: de l'espace rural à la cité dortoir?"- **le mardi 17 mai à 20h00 à la Halle de Deigné.** M. J.M. LAMBOTTE de LEPUR de l'ULG présentera une introduction sur l'Aménagement du Territoire.

Services - Vie sociale et associative - Convivialité

"Rencontre": Rencontre des associations: quelles pistes concrètes pour créer un réseau?" - **le jeudi 21 avril à 20h00 à l'école d'Awan.**

Mobilité - Sécurité routière

"Rencontre": Le Plan intercommunal de mobilité (PiCM) Condroz-Ourthe-Ambève: des lignes directrices pour l'avenir" - **le mardi 22 mars à 20h00 à la salle de l'AGISCA à Remouchamps.**

Economie - Tourisme - Agriculture

"Rencontre": "Perspective de développement touristique à Aywaille: vers un tourisme intégré?" - **le mardi 21 juin à 20h00 à la salle du Conseil communal**. une personne de Comblain-au-Pont sera invitée à cette séance pour parler du concept des "Découvertes Mystères".

La publicité de ces "rencontres" sera réalisée à l'aide du site et d'affiches pour la réunion du 22 mars. Le bulletin communal sera utilisé pour les trois autres "rencontres" ainsi que le mail et un courrier personnalisé adressé aux associations.

Avenir du Groupe de Travail "Logement"

Le Bourgmestre insiste sur l'importance de cette matière sur la Commune d'Aywaille et sur le fait que ce volet doit être présent dans le PCDR. En effet, la problématique des résidents permanents dans les équipements touristiques est bien réelle. La Commune a adhéré au Plan HP en vue de remédier à cette situation. Le manque de logements pour le relogement de ces personnes et de logements adaptés à leur style de vie, doit être examiné. De même les "dessus de commerce" inoccupés, le manque de logements pour personnes âgées, l'amélioration de situations existantes, tel le parc résidentiel du Chant des Oiseaux, doivent être examinés et faire l'objet de propositions dans le cadre du PCDR.

Afin d'informer aux mieux les membres qui travailleront dans ce GT, le Bourgmestre propose aux membres de la CLDR la tenue d'une réunion d'information le 12 avril 2005 à 20h00 à l'Administration communale sur le Plan HP et sur les actions menées jusque maintenant en terme de logement (plan triennal du logement, ...).

Adoption du rapport d'activités

Le rapport d'activités est adopté.

Afin de visualiser les différentes échéances imposées, il est demandé de représenter celles-ci sur une ligne du temps.

Divers

- Organisation d'une après-midi d'étude sur le développement rural le 29 avril à 13h00 au Château de Harzé. Les intervenants sont:
 - M. Vincent PEREMANS du Cabinet LUTGEN,
 - M. Marc TARABELLA, Député européen, Président de la Fondation Rurale de Wallonie, Bourgmestre d'Anthisnes;
 - Dr. Bernard VACHON, Professeur titulaire associé à l'Université du Québec à Montréal.
- Compte rendu des GT sur internet: l'accès au compte rendu des GT est rediscuté. Il est convenu qu'ils seront accessibles librement comme c'est le cas à Sprimont.
- Lors de la réunion du 25 janvier 2005 les membres avaient émis le souhait de réserver au développement rural une grille dans le hall d'entrée de l'Administration. Le Collège échevinal a marqué son accord sur cette proposition. Le contenu de l'affichage sera discuté au sein de chaque GT.
- La prochaine réunion de la CLDR est fixée au **23 mai 2005 à 20h00 à l'Administration communale**.

La séance s'est clôturée à 22h30

V. MATZ,

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL P-V de la réunion du 26 mai 2005

Présents : M. J. PAQUAY, Président;
M. Ph. DODRIMONT, Bourgmestre;
Mme V. MATZ, Echevin;
Mme I. LAURENT et M. B. HOUBEAU, Agents de développement;
MM. M. BARTHOLOME, J. DEHAESE, N. MINGUET, C. VAN DOOREN, E. PREUD'HOMME, Membres effectifs;
MM. R. PARMENTIER, J. LEGRANDHENRI, J-CI. VAN MICHEL, O. MINGUET, M. EVRARD, A. HOCQUET, Membres suppléants;
Mme S. LOGNOUL, rapporteuse.

Sont excusés: MM. J. LILIEN, T. CARPENTIER, Ph. MATHIEU, J.-M. DECLERCQ et Mme RAHIER.

Ouverture de la séance à 20h10.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 8 mars 2005

Le procès-verbal du 8 mars 2005 est approuvé sans remarque.

Examen de la suite de la procédure en Groupes de Travail (choix des fiches projet à étudier)

La réunion est introduite par M. HOUBEAU qui précise que les Groupes de Travail ont fait un classement de priorités. Les priorités 1 et 2 vont être reprises point par point. Tous les Lots 0 seront traités ultérieurement car cela est relativement important dans la suite du processus. Il faut arriver dans la phase concrète des fiches projet pour leur développement de fin septembre à fin novembre. M. HOUBEAU rappelle la réunion du 7 juin prochain au cours de laquelle le calendrier sera établi (18 à 19 réunions sont prévues entre septembre et novembre 2005 pour obtenir les fiches projet). Certaines lignes directrices seront tirées en juillet et août pour que les fiches soient prérédigées pour le mois de septembre.

Le processus sera bouclé fin décembre 2005.

Les différents projets sont passés en revue (sur base du document du GREOA "Synthèse des projets à étudier en Groupes de Travail") afin de choisir les fiches qui seront étudiées.

GT1 - Economie - Tourisme - Agriculture

Priorité 1

Le point 1 fera l'objet d'une fiche de travail. Le Bourgmestre rappelle qu'il ne faut pas défigurer le pourtour du village par un parking dans un champ. Une petite zone située non loin de la halle touristique permettrait le parage d'une vingtaine de voitures, tout au long de l'année. Il s'agit maintenant d'un terrain vague privé. Le propriétaire du terrain a déjà été contacté en ce sens, mais l'achat du terrain n'est pas encore à l'ordre du jour. Il s'agit d'une possibilité intéressante d'aménagement dans le village à moindres frais. M. HOCQUET souligne qu'il suffirait de signaler et déblayer correctement les prés aménagés habituellement en parking pour éviter tout incident. M. PAQUAY précise qu'une demande avait déjà été faite au MET pour modifier la signalisation sur la grand'route, sans succès. M. HOUBEAU signale qu'il serait intéressant d'insister et d'attirer leur attention sur les besoins de la population.

A ce point peuvent être rajoutés les points 9 en priorité 1 et 2 en priorité 2 du GT3, ce qui permettra de voir le tout de manière plus globale.

Le point 2, sur proposition de M. HOUBEAU, doit faire l'objet d'une fiche projet avec le GT4 et sera lié avec d'autres projets relatifs aux promenades. Le Bourgmestre demande que l'ensemble des thèmes soient regroupés pour promouvoir un certain concept de tourisme. M. HOUBEAU propose une jonction avec les visites guidées par des bénévoles (point 1 - priorité 2 - GT1) et évoque le thème des "Découvertes Mystère" de Comblain-Au-Pont à appliquer aux légendes de M. Lagarde.

Le point 3 fera l'objet d'une fiche projet pour le GT4. Le Bourgmestre trouve l'idée séduisante et estime qu'il faut aller plus loin. M. HOCQUET cite l'exemple d'un élevage de ce type à Poulseur. M. HOUBEAU précise que la commune de Sprimont se penche sur un thème similaire et qu'il serait peut-être possible de coordonner nos efforts pour en faire un projet pilote. En effet, la réglementation ne permet pas de projets transcommunaux.

Le point 4 fera l'objet d'un groupe d'études (GT1 - GT2 - GT3). Le Bourgmestre précise que les travaux de la Voie des Aulnes ont été subsidiés via un programme de développement rural. C'est la volonté de la Commune de donner une suite efficace et concrète à ce projet.

Le point 5 ressort d'un lot 0 car il n'existe pas de subside pour le personnel. M. DEHAESE souhaiterait un éclaircissement sur les types de subsides accessibles. M. HOUBEAU se renseignera et précise qu'il faut, dans le cadre des fiches projet, partir d'aménagements qui serviront d'amorces pour une prise en charge par les habitants.

En ce qui concerne le point 6, le Bourgmestre souligne que le Syndicat d'Initiative se dissout et qu'il a proposé aux responsables de ce dernier de ne pas disparaître complètement grâce à un transfert vers l'association "Aywaille Commerces" qui crée l'activité touristique (Foire du Vin, Festival Aywaille Nature, brocante, ...). Le Comité des commerçants va inviter de manière large tout bénévole voulant s'intéresser aux activités du Syndicat d'Initiative lorsqu'il sera remis sur rails. Cela permettra de sauver le local du SI et une amélioration est à espérer très prochainement.

Aucune remarque n'est émise quant au point 7.

Les points 8 à 11 peuvent être regroupés pour faire l'objet, selon M. HOUBEAU, d'une fiche projet importante axée sur une Agence de Développement local dans le GT4. Le Bourgmestre souligne que garder une activité forte dans le centre est un souhait communal. M. HOUBEAU rappelle que les ADL sont soumises à une législation spécifique, mais qu'il s'agit d'un projet à promouvoir pour obtenir des financements matériels.

Au point 12, le Bourgmestre suggère de modifier l'intitulé car l'endroit ne doit pas être figé. Les aspects rentabilité et faisabilité interviennent. Il note également qu'un projet d'éolienne associant les aspects touristique et pédagogique a été initié par le Monde Sauvage. La faisabilité de ce projet est toujours à l'étude. M. DEHAESE signale qu'une journée portes ouvertes se tiendra prochainement sur le sujet à Villers-Le-Bouillet et demande que d'autres types d'énergies telles que le bois ou la biomasse soient également favorisées. M. HOUBEAU signale qu'un thème de biométhanisation serait étudié à la commune de Sprimont. Ce point sera inséré dans le GT6.

Le point 13, sur proposition du Bourgmestre, sera laissé en attente, au vu du projet communal déjà existant. Il faudra néanmoins équiper la bibliothèque multimédia. M. HOUBEAU suggère que le point figure dans le GT7.

Priorité 2

Le point 1 serait à lier avec le point 2 - priorité 1 du GT1.

Le Bourgmestre trouve le point 2 intéressant car la commune a, depuis un certain temps, des demandes de la société de pêche de Sougné-Remouchamps.

Pour le point 3, M. PAQUAY signale que bon nombre de projets du même type ont été tentés, mais jamais aucun n'a été réalisé. Des documents sont donc déjà disponibles à ce sujet.

Le point 4 ne fera pas l'objet d'une fiche projet en tant que tel. Il sera regroupé avec un thème de parcage des 2 roues.

Le point 5 ne fait l'objet d'aucune remarque.

Concernant le point 6, le Bourgmestre estime qu'il serait intéressant que les touristes puissent accéder aux informations à toute heure de la journée et que l'idée doit être étudiée. Il déplore également l'exploitation touristique du Ninglinspo.. M. HOUBEAU désire attirer l'attention sur ce point dans le cadre de la synthèse du PCDR.

Au point 7, le Bourgmestre estime que les normes que la région wallonne voulait édicter dans son décret prévoyant l'installation de maisons de l'emploi dans les communes sont trop contraignantes Il déplore ainsi la cohérence au niveau régional.

GT2 - Environnement - Patrimoine naturel et bâti

Priorité 1

Le point 1 ne soulève aucune remarque.

Les points 2 et 3, selon M. HOUBEAU, ne peuvent pas être intégrés dans une fiche projet. Ils doivent faire partie d'un Lot 0. Mme MATZ déplore l'impuissance de la commune dans le cadre de dossiers traités par le parquet et classés sans suite.

Le point 4 rejoint le point 5 pour faire l'objet d'une fiche projet.

Les points 6 et 7 sont liés. M. HOUBEAU propose que l'on fasse une fiche projet relative à certains endroits.

Pour le point 8, le Bourgmestre précise que le fleurissement est déjà opéré mais qu'un projet spécifique peut être déposé dans le but de l'améliorer. Monsieur HOUBEAU propose qu'il soit étudié en GT4.

Au point 9, Mme V. MATZ signale à titre informatif qu'Intradel met au point un plan de rationalisation des déchets qui a pour conséquence que la commune ne sera plus impliquée. M. HOUBEAU propose alors que ce point soit supprimé.

Priorité 2

Au point 1, le Bourgmestre insiste sur le fait que nos sentiers, souvent auto-appropriés par les agriculteurs, doivent être sauvegardés. M. DEHAESE trouve qu'il serait intéressant de faire un repérage systématique, ce qui permettrait la réinstallation d'une mobilité inter-villages douce.

Au point 2, Mme MATZ informe que nous sommes soumis à des normes fédérales sur la santé et que les permis sont délivrés sur base de ces normes. Le Collège a remis systématiquement un avis négatif sur les demandes d'installation d'antennes, par prudence. La commune se conformera uniquement à la législation en la matière.

Le point 3 sera traité avec le point 12 du GT1 - Priorité 1.

GT3 - Mobilité - Sécurité routière

Priorité 1

Les points 1 et 2 seront à traiter avec le point 1 Priorité 2 du GT3.

Pour le point 3, le Bourgmestre souligne que 2 aires sont en cours de finition et qu'il existe des obligations d'accueil envers les gens du voyage. Ce point est maintenu.

Le point 4 est superflu car le dossier est en cours et déjà subsidié.

Au point 5, le Bourgmestre rappelle que ce projet peut seulement être réalisé en accord avec le MET. Il s'agirait plutôt de clôturer ou de sécuriser que de surveiller le ou les parking(s).

Les points 6 et 7 ne soulèvent aucune remarque.

Le point 8 est un projet complexe et non approprié.

Le point 9 est à joindre au point 1 du GT1 en priorité 1.

Les points 10 et 11 sont considérés comme très intéressants par le Bourgmestre.

Au point 12, le Bourgmestre rappelle la difficulté du MET à comprendre le danger situé au carrefour dans le virage.

Les points 13 et 14 ne feront pas l'objet de fiches projets.

Au point 15, le Bourgmestre rappelle que la commune a fait l'acquisition de radars préventifs. M. HOUBEAU propose que des aménagements de ce type qui seraient à effectuer à d'autres endroits soient intégré dans cette fiche projet.

Le point 16 ne fera pas l'objet d'une fiche projet.

Le point 17 rejoint le point 15. Le Collège échevinal désire une mise en place rapide. La fiche projet peut néanmoins être maintenue sur base de ce qui a été arrêté par le Collège.

Priorité 2

Le point 1 ne soulève aucune remarque.

Le point 2 sera traité avec le point 1 du GT1 en priorité 1.

Au point 3, le Bourgmestre signale qu'il s'agit d'un terrain privé.

Le point 4 ne fera pas l'objet d'une fiche projet. On peut juste attirer l'attention sur le problème car le financement d'un aiguillage n'est pas possible.

Le point 5 constituera une fiche projet, mais il n'est pas subsidiable et le coût de fonctionnement est important. Le Bourgmestre appelle à la prudence. Il faut ici attirer l'attention du TEC.

Le point 6 est à regrouper avec les points 7, 8, 9 et 10. Il sera traité en fiche projet au niveau du transport alternatif/complémentaire. Le Bourgmestre attire l'attention sur les besoins que les habitants des communes rurales se créeraient eux-mêmes et que le choix d'habiter à la campagne implique également des contraintes y inhérentes.

Le point 11 ne fera pas l'objet d'une fiche projet.

Le point 12 ne soulève aucune objection.

Le point 13 est à intégrer aux points 6 et 7 du GT3 en priorité 1.

Le point 14 ne sera pas traité en tant que fiche projet.

Le point 15 sera à joindre au point 4 du GT 4 en priorité 1.

GT 4 - Services - Vie sociale et associative - Convivialité.

Priorité 1

Le point 1 rejoint le point 8 du GT3 en priorité 2.

Le point 2, qui peut être assimilé à des "logements alternatifs", fera l'objet d'une fiche projet reprenant une vue globale sur le logement.

Le point 3 sera à lier avec le point 5, mais il ne sera pas possible d'en créer partout. Ce point est à discuter dans les GT par villages.

GT 5 - Logement

Priorité 1

Les points 1 et 2 ne soulèvent aucune remarque.

Les points 3 et 4 sont à regrouper.

Le point 5 rejoint l'habitat intégré.

Tous les lots 0 seront traités le 7/06/05.

Choix d'un membre de la CLDR pour assister aux réunions du Comité d'accompagnement du Plan HP.

M. Ph. MATHIEU est choisi pour remplir ce rôle. Le Bourgmestre rajoute que ce dernier a une expertise fort précieuse dans le domaine.

Divers

néant

La séance s'est clôturée à 23h00

J. PAQUAY,
Président

COMMISSION LOCALE
DE DEVELOPPEMENT RURAL
P-V de la réunion du 4 octobre 2005

Présents : M. Jean PAQUAY, Président;
M. Philippe DODRIMONT, Bourgmestre;
Mme RAHIER, Attachée à la Direction de l'Espace rural du M.R.W.;
Mme I. LAURENT et M. B. HOUBEAU, Agents de développement;
MM. Ph. MATHIEU, M. BARTHOLOME, J. DEHAESE, Mme F. LUCAS, C. VAN DOOREN,
G. GROLET, Membres effectifs;
MM. R. PARMENTIER, J. LEGRANDHENRI, O. MINGUET, A. HOCQUET, Membres
suppléants;
Mme V. BARTHOLOME, rapporteuse.

Sont excusés: MM. J. LILIEN, J-Cl. ALEXANDRE, Th. CARPENTIER, M. EVRARD, E. PREUD'HOMME,
Mme J. HEBRANS, J-M. DECLERCQ.

Ouverture de la séance à 20h10.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 26 mai 2005

Le procès-verbal du 26 mai 2005 est approuvé.

Analyse des fiches projet

Madame RAHIER, qui a pu examiner au préalable certaines fiches projet, fait part de ses remarques et rappelle le concept général des fiches. Elle attire l'attention sur l'intitulé des fiches et la nécessité de voir la globalité d'un projet. En voulant être trop précis, on risque de bloquer toute initiative ultérieure. De la sorte, plusieurs fiches peuvent se regrouper et faire l'objet d'une seule.
Elle suggère également de contacter la DGRNE pour les projets d'espaces verts (subside complémentaire).

Toutes les fiches, certaines jointes au courrier de convocation et d'autres transmises ultérieurement par le GREOA, sont évoquées.

Voie sécurisée pour les piétons entre le Mont d'Amblève et l'école communale d'Awan:

Projet global de maillage inter-village. Relier avec la fiche "atlas des chemins vicinaux". Voir le MET pour la RN.

Restauration du kiosque dans le parc communal:

Voir la globalité du projet, penser à l'aménagement de la zone du parc. Relier avec la fiche "Prolongation de la Voie des Aulnes.

Aménagement de parkings pour cyclistes et personnes à mobilité réduite:

Ces aménagements doivent faire partie de l'aménagement de place ou autre, mais pas faire l'objet d'une fiche seule.

Aménagement d'un parking à la sortie de l'autoroute de Remouchamps:

Le Bourgmestre stipule que le parking de la nouvelle caserne des pompiers peut utilement servir pour le covoiturage. Un fléchage adéquat sera à prévoir dans le cadre des lots O. Il convient dès lors de supprimer cette fiche.

Embellissement et aménagement du centre du village de Deigné et aménagement d'un parking et d'un accès sécurisé vers Deigné:

Faire une seule fiche.

Construction d'une unité de stockage décentralisée pour la structure de biométhanisation:

Madame RAHIER attire l'attention sur l'aspect financement et signale que la Région wallonne a une préférence pour les petites unités plutôt que les grosses (rentabilité).

Préservation valorisation et création des biotopes composés d'espaces buissonneux permettant une diversification de la faune et la flore:

Simplification de l'intitulé. Voir avec la DGRNE (M. VANSTIPELEN) pour des conseils et un subside complémentaire.

Conception d'un livret à adjoindre aux cartes de promenades et installation de panneaux d'information supplémentaires dans les villages:

Voir la globalité. A insérer dans l'aménagement d'un ensemble cohérent. Pas de panneaux seuls.

Instauration de collaborations entre fournisseurs de services:

Pas de commentaire particulier.

Restauration de ponts et passerelles:

Relier avec la fiche de l'aménagement de la place de Remouchamps.

Restauration des anciennes publicités sur le pignon d'habitations au sein de la Commune:

Les publicités se situent sur propriétés privées le projet ne sera dès lors pas subsidié. Voir plutôt au niveau du Tourisme. Toutefois, on peut conserver la fiche dans le PCDR pour marquer la volonté de la Commune.

En effet, Madame RAHIER précise aux membres que le PCDR est approuvé par le Gouvernement wallon mais que les différents ministres ne se l'approprient pas. Toutefois, il est loisible à la Commune de rentrer toutes les fiches cohérentes qu'elle souhaite car cela pourrait ouvrir la porte sur d'autres subsides.

Les Groupes de Travail se reverront pour compléter la réflexion des fiches suivant les remarques et conseils de Madame RAHIER.

Monsieur HOUBEAU signale que, bien que l'ordre du jour des Groupes de Travail est établi au préalable, il est loisible aux participants d'ajouter d'autres fiches.

Divers

- La prochaine réunion de la CLDR est fixée au **30 novembre 2005 à 20h00 à l'Administration communale.**

La séance s'est clôturée à 21h20

J. PAQUAY,
Président.

COMMISSION LOCALE
DE DEVELOPPEMENT RURAL
P-V de la réunion du 30 novembre 2005

Présents : M. J. PAQUAY, Président;
Mme RAHIER, Attachée à la Direction de l'Espace rural du M.R.W.;
M. Ph. DODRIMONT, Bourgmestre;
Mme I. LAURENT et M. B. HOUBEAU, Agents de développement;
MM. Th. CARPENTIER, M. BARTHOLOME, J. DEHAESE, N. MINGUET, Mme F. LUCAS, C. VAN DOOREN, G. GROLET, Membres effectifs;
MM. R. PARMENTIER, J. LEGRANDHENRI, O. MINGUET, A. HOCQUET, Mme J. HEBRANS, J-M. DECLERCQ, Membres suppléants;
Mme V. BARTHOLOME, secrétaire.

Sont excusés: MM. J. LILIEN, E. VAN DER VEKEN, J-Cl. ALEXANDRE, M. GILSON.

Ouverture de la séance à 20h10.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 4 octobre 2005

Le procès-verbal du 4 octobre 2005 est approuvé sans remarque.

Le Président cède la parole à Monsieur B. HOUBEAU qui explique le contenu des deux documents intitulés "Défis et objectifs" et "Projets relevant du Lot 0" distribués en début de séance.

"Défis et Objectifs": ce document reprend les objectifs de développement dégagés lors des différents GT augmentés de trois propositions émises par le GREOA. En effet, certains besoins exprimés par les Aqualiens n'ont pu être traduits en objectifs par les GT. Pour la prochaine CLDR, il convient de finaliser cette liste d'objectifs. Avant celle-ci, il est demandé aux membres de faire connaître leurs remarques aux agents de développement.

"Projets relevant du Lot 0": Depuis le bilan effectué par la Commune sur les projets repris dans "le lot 0" le 12/10/05, de nouvelles idées entrant dans cette conception ont été émises dans différents GT. Le document reprend quelques projets à réaliser. Afin de travailler sur certains de manière prioritaire, la CLDR, lors de la prochaine réunion proposera, entre autre, la concrétisation de 4 à 5 projets dont elle assurera le suivi. Il est demandé aux membres d'informer préalablement à la prochaine réunion les agents de développement de tout ajustement.

Monsieur HOUBEAU attire l'attention de l'assemblée sur l'importance de la prochaine CLDR car des priorités vont être données aux fiches.

Monsieur DEHAESE propose que des sous-groupes soient formés pour préparer la prochaine réunion de la CLDR afin d'aller plus loin dans l'analyse et permettre un premier échange de point de vue. Un local sera mis à leur disposition à la Commune ou au GREOA.

Monsieur VAN DOOREN s'interroge sur le travail de l'auteur de projet désigné (la SPRL LACASSE-MONTFORT) pour la réalisation des fiches. Qu'en est-il si il apporte des modifications à celles-ci, la CLDR aura-t-elle un retour?

Madame RAHIER rappelle le déroulement de la procédure. Les fiches sont classées en 3 priorités de réalisation (1: 3ans, 2: 5-6 ans, et 3: 10 ans). Les fiches de priorité 1 doivent pour faire partie du PCDR

avoir des données précises (lieu, estimation, ...). Pour l'exécution des fiches qui seront approuvées par le Gouvernement wallon et leur finalisation, la CLDR fera partie des discussions pour leur finalisation.

Monsieur GROLET souhaite connaître la capacité financière de la Commune afin de mettre une priorité aux fiches en fonction de ce critère. En effet, il estime que si la Commune n'est pas à même de financer tel ou tel projet dans le délai fixé par la priorité donnée, cela ne sert à rien.

Le Bourgmestre précise qu'il est difficile de dire à l'avance si oui ou non il y aura des crédits disponibles car c'est le Conseil communal qui en finalité approuve le Budget. Si tous les projets sont retenus il est évident que la Commune ne saura pas les réaliser d'un seul coup. Il faudra les planifier budgétairement mais c'est tout à fait faisable (3 à 6 ans). Dès lors, il ne faut pas s'arrêter à ce critère pour donner une priorité aux fiches, il ne faut pas se freiner.

Monsieur GROLET souhaite également connaître les projets que la Commune (Collège échevinal et Conseil communal) souhaite voir se concrétiser.

Le Bourgmestre estime qu'orienter le choix de la priorité en fonction de la volonté de la Commune va à l'encontre de l'esprit du PCDR. Si la population a émis le souhait de réaliser une fiche avec tel projet il n'y a pas de raison que le Conseil communal ne les approuve pas. Sauf si un projet est envisagé via une autre subvention et que par ce biais il aurait plus de chance d'aboutir plus rapidement.

Examen des dernières fiches analysées en Groupes de Travail (GT)

L'agent de développement précise que les fiches en question font office de compte rendu et ne sont pas les documents définitifs.

Fiche 1.2.5 - Aménagement d'un espace public de convivialité à Remouchamps.

Le Bourgmestre explique aux membres que ce projet avait été introduit dans le cadre du Plan MERCURE ainsi que l'aménagement d'une place à Martinrive. Malheureusement, seul Martinrive a été retenu par la Région wallonne. Le Conseil communal, dans le cadre de la modification du plan triennal des Travaux 2004-2006 (PTT), a remplacé l'aménagement de la Place Thiry (étude du projet irréalisable dans le délai fixé par la Région wallonne) par l'aménagement d'un espace public de convivialité à Remouchamps et de l'égouttage à Harzé.

Dès lors, la fiche présentée dans le cadre du PCDR devra mentionner que la phase I des travaux sera réalisée dans le cadre du PTT 2004-2006 et tenir compte de la phase I pour décrire la phase II (type de matériaux, ...).

Fiche 1.6.1 - Aménagement d'une maison de village et de ses abords à Nonceveux.

Madame RAHIER précise que les maisons "espace multiservices" sont appréciées. Un projet pilote existe actuellement sur Comblain (maison du Peuple à Poulseur). Il convient de contacter et de rassembler le plus possible d'intervenants. La subvention porte sur le matériel. La gestion du bâtiment se fait par la Commune, une association ou autres. Ce genre de projet n'est pas destiné à remplacer le "vrai" service au public.

Madame HEBRANS propose de prévoir dans la maison de village de Nonceveux une laverie, une douche, un magasin social (accessible suivant les revenus) qui pourrait être couplé avec l'aide du CPAS (banque alimentaire).

Fiche 1.6.2 - Amélioration de la maison de quartier de Remouchamps.

Pas de remarque.

Fiche 1.6.3 - Aménagement d'un espace polyvalent de convivialité à Rouge Thier.

Le Bourgmestre attire l'attention sur le phasage du projet. En effet, dans un premier temps, réaliser les aménagements extérieurs et voir comment réagit la population. Rouge Thier est un petit village et construire un bâtiment est peut-être un peu disproportionné pour l'instant.

Fiche 3.1.1. - Aménagement de la Place de Chézy et des abords de la maison de village de Harzé.

Pas de remarque.

Fiche 4.3 - Construction d'un bâtiment afin d'offrir différents services à la population (maison de l'emploi, ADL,...).

Pas de remarques.

Fiche 4.6 - Création d'une vitrine des produits du terroir, biologiques et artisanaux, et de points de vente locaux (partenariat avec les commerces en Ourthe-Amblève).

Monsieur HOUBEAU informe les membres que dans le cadre du PCDR d'Anthisnes un espace des saveur sera créé dans lequel une mise en valeur des produits du terroir va être faite.

La dimension "régionale" des produits a été entendue. En effet, ci-après un extrait du GT "saveurs" du 9/11/2005:

"L'endroit devrait être un lieu centralisateur mais qui travaille également de manière décentralisée. L'espace doit être représenté lors d'événements extérieurs à l'entité pour assurer la promotion de l'espace et de la Commune. L'écoulement des produits régionaux doit être réfléchi en collaboration avec les commerces des communes d'Ourthe-Amblève....." ...

"A la question : « Divers ... vos remarques »

Pour la valorisation des produits du terroir, il est indispensable de travailler de manière transcommunale (image commune des produits d'Ourthe-Amblève)."

Ce lieu pourrait donc servir également pour nos produits du terroir.

Monsieur DEHAESE estime qu'il conviendrait cependant de prévoir sur la Commune un autre endroit où on pourrait trouver et écouler les produits (circuit court). Il est remarqué que les magasins Oxfam ne conviennent pas (circuit long).

Fiche 4.4 - Mise sur pied d'un "centre d'interprétation" des espèces piscicoles.

Madame RAHIER signale qu'un projet du même type est en cours d'étude à Erezée et qu'il conviendrait de se renseigner également au service compétent de la Région wallonne.

Fiche 4.5 - Réalisation d'un plan d'eau à vocation touristique et sportive.

La fiche ne spécifie pas de location.

Le Président signale qu'une étude avait été faite en 1985 sur la réalisation d'un plan d'eau en amont du Pont de Remouchamps qui, à l'époque, avait été abandonné.

La faisabilité du projet est évoquée.

Fiche 5.1 - Prolongement de la voie des Aulnes vers Comblain-au-Pont et vers Nonceveux en articulation avec l'aménagement du parc communal.

Ce projet aura des retombées transcommunales. Il est signalé que Comblain et Sprimont sont intéressés par une liaison avec Aywaille.

Madame RAHIER informe les membres que ce projet a une bonne écoute au niveau ministériel et qu'une étude préalable pour les trois communes serait financée via une autre subsideation

Fiche 6.1.1 -

Elle reste une fiche projet. Elle pourrait devenir un lot 0

Fiche 6.3 - Création de logements communaux destinés aux jeunes pour leur permettre de rester dans l'entité.

La fiche ne spécifie pas de localisation. Il est proposé de classer cette fiche "indicative" en priorité 3. Ainsi si un bâtiment se libérait elle pourrait obtenir une priorité plus importante.

Le Bourgmestre fait remarquer que la fiche mentionne "la démographie de la Commune n'est guère favorable". Ce n'est pas la réalité et il souhaite que cette erreur soit corrigée.

A ce sujet, l'agent de développement signale que l'enquête socio-économique est en cours d'actualisation par le GREOA. En effet, l'étude précédente remonte à deux ans. Des documents cartographiques accompagneront cette enquête. Le rapport intermédiaire est consultable sur le site internet.

Fiche 6.5.1 - Elaboration d'un PCA dérogatoire au plan de secteur relatif au Domaine du Mont d'Amblève (Awan)

Fiche 6.5.2 - Mise en œuvre d'un PCA dérogatoire au plan de secteur relatif au Domaine du Mont d'Amblève (Awan) - Réalisation de travaux de requalification du parc résidentiel de week-end Chant des Oiseaux

Fiche 6.5.3 - Création de logements alternatifs

Ces trois fiches sont indicatives car il faut d'abord obtenir le PCA dérogatoire. Etant donné qu'on ne sait pas préjuger de la décision de la DGATLP. Ces fiches sont plutôt des grands axes qui, si le PCAD est délivré, seront prise en compte. Quid de la situation actuelle s'il n'est pas autorisé? Possibilité de solliciter une modification du permis de lotir nécessitant pour se faire l'accord de 75% des propriétaires.

Madame RAHIER attire l'attention des membres sur le lien qui doit exister entre l'enquête socio-économique et les défis et objectifs.

Divers

- Invitation pour à une réunion animée par la SPI+ sur le thème des Zones d'Aménagement Communal Concertées (ZACC) le 7/12/05 à 20h00 à l'Administration communale.
- La CLDR de Sprimont se réunit le 24/01/06. Pour pouvoir bénéficier de son expérience il est convenu de fixer la date de la **prochaine CLDR au 7/02/06.**

La séance s'est clôturée à 21h50

J. PAQUAY,
Président

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL P-V de la réunion du 7 février 2006

Présents : M. Ph. DODRIMONT, Bourgmestre;
Mme I. LAURENT et M. B. HOUBEAU, Agents de développement;
MM. Th. CARPENTIER, Ph. MATHIEU, M. BARTHOLOME, E. PREUD'HOMME,
J. DEHAESE, C. VAN DOOREN, Membres effectifs;
MM. R. PARMENTIER, J. LEGRANDHENRI, Mme V. MATZ, O. MINGUET,
A. HOCQUET, Membres suppléants;
Mme V. BARTHOLOME, secrétaire.

Sont excusés: Mme RAHIER, MM. J. PAQUAY, J. LILIEN, J.-Cl. ALEXANDRE.

Ouverture de la séance à 20h10.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 30 novembre 2005.

Le procès-verbal du 30 novembre 2005 est approuvé sans remarque.

Discussion sur la liste des objectifs de développement.

L'ajout des trois objectifs de développement proposés par le GREOA sont approuvés à savoir:

- Augmenter le taux d'emploi en favorisant la recherche d'un travail et en attirant des nouveaux investisseurs dans la localité.
- Renforcer l'accessibilité aux services.
- Améliorer l'information aux citoyens par divers vecteurs de communication.

En effet, certains besoins exprimés par les Aqualiens n'avaient pu être traduits en objectifs par les GT.

Avis sur les priorités à donner aux projets du PCDR.

Préambule

Le Bourgmestre informe les membres de la réflexion préalable du Collège échevinal sur le choix des priorités en précisant qu'il n'est évidemment pas possible de classer tous les projets en priorité 1. Le souhait du Collège échevinal est que les projets soient répartis de manière proportionnelle. Le Bourgmestre propose que les membres expriment en premier lieu leur classement et qu'il fasse part de l'avis du Collège ensuite.

Monsieur HOUBEAU précise que, même si des projets sont coûteux et de longue haleine, il est parfois intéressant de les initier rapidement.

D'emblée, le Bourgmestre suggère de supprimer 2 projets de fiche à savoir:

- "Aménagement d'un espace public et de convivialité à Remouchamps" étant donné que le projet est repris dans le plan triennal des travaux 2004-2006 modifié. Les membres approuvent cette suppression.
- "Construction d'un bâtiment afin d'offrir différents services à la population (Maison de l'emploi, ADL, ...)" étant donné que la Commune a acquis l'immeuble sis avenue de la Libération en vue d'y faire dans 3, 4 ans du logement social dans le cadre d'un programme d'actions en matière de logement. Afin d'éviter un vide d'occupation et pour rencontrer le souhait de la population, la Commune va y installer notamment des services d'aides à l'emploi: CARE, ALE, FOREM (en attente de confirmation). Ces services seront amenés lors de la transformation de l'immeuble en

logements, a être déplacé dans l'ancienne gendarmerie (partie de droite) une fois que l'Hôtel de Police sera construit à Beaufays.

Monsieur DEHAESE intervient en s'interrogeant sur le rôle de la CLDR dans le suivi de ce genre de projet.

Les membres estiment qu'il convient de conserver cette fiche en l'intitulant d'une autre manière (suppression du terme "construction") pour permettre à la CLDR de travailler sur le fond et de la classer en priorité 3. Monsieur HOUBEAU signale que la Commune de Sprimont adoptera le même classement que la Commune d'Aywaille.

Le Bourgmestre rappelle l'intervention de Madame RAHIER lors d'une réunion antérieure quant à la transversalité des projets. Ainsi il conviendrait de mettre en relation la liaison Quarreux-Martinrive, l'aménagement d'une maison de village et de ses abords à Nonceveux, l'actualisation de l'atlas des chemins vicinaux d'Aywaille et la création d'une nouvelle mobilité inter-village, et de leur donner la même priorité.

Examen de chaque fiche:

- "Aménagement et embellissement du village de Deigné et de ses abords": priorité 2 (déjà de beaux aménagements ont été réalisés à l'endroit).
- "Amélioration de la "Maison de Remouchamps": priorité 2.
- "Aménagement d'une maison de village et de ses abords à Nonceveux": priorité 1 (cf préambule).
- "Aménagement d'un espace polyvalent de convivialité à Rouge Thier": priorité 2 (proximité de Deigné où des aménagements ont déjà été réalisés). Le Bourgmestre informe les membres de la division des habitants de l'endroit sur ce projet (une pétition contre le projet a été adressée à la Commune). Le Collège échevinal s'est engagé à trouver un autre endroit susceptible d'accueillir ce projet.

Monsieur DEHAESE fait remarquer que lorsqu'on crée une maison de village une "charte d'utilisation" devrait être prévue pour garantir dans la durée la bonne utilisation du bâtiment.

- "Aménagement de convivialité dans le village d'Awan en assurant son accessibilité pour les usagers doux par le développement de cheminements sécurisés": priorité 3 compte tenu des aménagements qui vont être faits à Awan à savoir:
 - Dans le cadre du plan global de sécurité pour les villages avec l'accord de l'IBSR: portique d'entrée + aménagements de sécurité;
 - Aménagements de voiries dans le cadre du Plan triennal des Travaux (réfection de 4 rues + aménagements de sécurités);
 - Contact pris avec le MET pour diminuer la vitesse du carrefour de Xhoris vers l'entrée d'Awan;
 - Réalisation d'un cheminement piétons du carrefour du Chalet au Chant des Oiseaux dans le cadre des Crédits d'Impulsion 2005.

Madame MATZ précise que le prolongement du cheminement piéton vers Awan pourra faire l'objet d'une autre subsidiation Crédits d'Impulsion.

- "Aménagement de la Place de Chézy et des abords de la maison de village de Harzé": priorité 3
Monsieur HOUBEAU précise que la population locale n'a pas marqué un réel engouement pour ce projet.
- Les fiches "Conception d'un livret à adjoindre aux cartes de promenades et installation de panneaux d'informations supplémentaires dans les villages" et "Instauration de collaborations entre fournisseurs de services" sont regroupées en une seule. Ce projet pourrait être réalisé facilement en lot 0 mais il est préférable de la conserver pour servir d'appui pour d'autres subsides (CGT par exemple.)

- "Mise sur pied d'un "centre d'interprétation" des espèces piscicoles": priorité 2 pour permettre l'évolution du projet. Le Bourgmestre informe les membres que la Commune projette d'acquérir des terrains à Pouhon à Harzé qui seraient un emplacement idéal pour la localisation d'un tel projet.
- "Réalisation d'un plan d'eau à vocation touristique et sportive": priorité 3 (où, comment?).
- "Création d'une vitrine des produits du terroir, biologiques et artisanaux, et de points de vente locaux (partenariat avec les commerces en Ourthe-Ambève)": priorité 2. Monsieur HOUBEAU informe les membres que cette fiche transcommunale doit encore mûrir et que certaines pistes sont étudiées.
- "Prolongement de la Voie des Aulnes vers Comblain-au-Pont et vers Nonceveux en articulation avec l'aménagement du Parc communal": priorité 1 (cf préambule). La fiche devrait inclure également Quarreux et être reformulée liaison Quarreux-Martinrive.

Monsieur HOUBEAU précise qu'une étude de faisabilité de projets sur d'autres communes afin de les relier fera peut-être l'objet d'une subsidiation autre que le PCDR.

- "Implantation d'éoliennes sur l'entité": priorité 3. Les terrains favorables à l'implantation d'une éolienne sont difficiles à localiser. Toutefois, les technologies évoluent rapidement, les exigences d'implantation d'aujourd'hui seront peut être moindre dans le futur. Le Bourgmestre propose qu'une réunion thématique sur la question soit organisée avec des experts (SPE: Monsieur Raoul NIHARD, Triodosse).
- "Construction d'une unité de stockage décentralisée pour la structure de biométhanisation (à construire sur la commune de Sprimont) permettant la production d'énergie verte": priorité 1. Projet transcommunal classé en priorité 1 par la Commune de Sprimont.
- "Préservation, valorisation et créations de biotopes": priorité 1. Monsieur MATHIEU précise que ce projet n'est pas porteur de subside mais qu'il a le mérite d'intégrer la notion de préservation de l'environnement dans le PCDR. Il informe également les membres qu'un habitant de l'entité, ornithologue, a déjà commencé à inventorier les parcelles communales qui présenteraient un intérêt biologique. Un maillage de ces parcelles pourrait constituer un itinéraire à inclure dans une promenade. Le Bourgmestre signale qu'une réserve naturelle a été créée sur le site des Fanges Paulis à Paradis (convention de location de terrains communaux entre la Commune et la Région Wallonne - arrêté du GW du 13.10.2005). C'est un endroit remarquable et la DNF travaille à sa mise en valeur. Il suggère également d'organiser une visite du site avec la DNF.
- "Création de logements communaux destinés aux jeunes pour leur permettre de rester dans l'entité": priorité 3. La localisation pour la réalisation de ce projet n'est pas encore connue. Actuellement, la création de logement se fait par le biais d'autre subsidiation.
- "Aménagements au Domaine du Mont d'Ambève en cas de mise en œuvre d'un PCA dérogatoire": priorité 1. Le sort des résidents permanents est lié à ce projet. La Région wallonne a fourni un modèle de fiche à remanier.

Monsieur DEHAESE signale qu'il est important de prévoir une mixité des populations à l'endroit mais qu'il convient de maintenir également la population primo arrivante.

- "Renforcement des services rendus par les bibliothèques de l'entité (agrandissement de la surface disponible à Remouchamps, accroissement de l'offre multimédia, location de partitions musicales)": priorité 3.
- "Actualisation de l'atlas des chemins vicinaux d'Aywaille et création d'une nouvelle mobilité inter-village": priorité 1 (cf préambule).

La grille ainsi modifiée est annexée au présent procès-verbal.

Avis sur une liste de projets du lot "0" à concrétiser en priorité.

Depuis le bilan effectué par la Commune sur les projets repris dans "le lot 0" le 12/10/05, de nouvelles idées entrant dans cette conception ont été émises dans différents GT. Il est demandé de proposer la concrétisation de 4 à 5 projets dont la CLDR assurera le suivi.

- Valoriser le potentiel touristique, améliorer l'accueil des touristes, développer les infrastructures et activités touristiques, améliorer l'information touristique.
- Développer l'offre des transports alternatifs, prévoir des aménagements afin de faciliter la mobilité des usagers doux.
- Optimiser la circulation de l'information entre les associations afin qu'elles apprennent à mieux se connaître pour également dépasser la notion de concurrence. Favoriser les échanges de compétences, de logistiques et les synergies entre les différentes associations et clubs en travaillant plus en réseau. Monsieur DEHAESE explique brièvement l'évolution de la structuration des associations et le souhait d'organiser un évènement en septembre baptisé «Aquavie».
- Etre attentif à un meilleur encadrement sportif et humain dans le cadre scolaire et des différents clubs pour un bon développement corporel (veiller à l'acquisition des bases d'une bonne éducation physique, de l'esprit sportif ...). Monsieur HOUBEAU explique que les Médecins Généralistes Associés (MGA) d'Aywaille mettent en place tout un programme de sensibilisation sur ce sujet baptisé : « Bouger pour votre santé».
- Valoriser le patrimoine bâti. Monsieur MATHIEU attire l'attention sur le caractère urgent de récolter les anecdotes historiques, et spécificités locales auprès des anciens.

Approbation du rapport d'activités.

Le rapport d'activités 2005 est approuvé.

La séance s'est clôturée à 22h45

Ph. DODRIMONT
Bourgmestre

INTITULE	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
Aménagement et embellissement du village de Deigné et de ses accès		X	
Aménagement d'un espace public et de convivialité à Remouchamps-	FICHE SUPPRIMEE CAR SERA REALISEE PAR D'AUTRES MOYENS		
Amélioration de la « Maison de quartier de Remouchamps»		X	
Aménagement d'une maison de village et de ses abords à Nonceveux	X		
Aménagement d'un espace polyvalent de convivialité à Rouge-Thier (<i>lieu à changer et une nouvelle concertation villageoise nécessaire</i>)		X	
Aménagement de convivialité dans le village d'Awan en assurant son accessibilité pour les usagers doux par le développement de cheminements sécurisés			X
Aménagement de la place de Chézy et des abords de la Maison de Village de Harzé			X
Conception d'un livret à adjoindre aux cartes de promenades et installation de panneaux d'information supplémentaires dans les villages	PROJETS A FUSIONNER ET FICHE SERA EN PRIORITE 2		
Instauration de collaborations entre fournisseurs de services			
Aménagement d'un bâtiment afin d'offrir différents services à la population (Maison de l'emploi, ADL...)			X
Mise sur pied d'un «centre d'interprétation» des espèces piscicoles.		X	
Réalisation d'un plan d'eau à vocation touristique et sportive.			X
Création d'une vitrine des produits du terroir, biologiques et artisanaux, et de points de vente locaux (partenariat avec les commerces en Ourthe-Ambève)		X	
Réalisation d'une liaison Quarreux-Martinrive en prolongeant la Voie des Aulnes.	X		
Implantations d'éoliennes sur l'entité			X
Construction d'une unité de stockage décentralisée pour la structure de biométhanisation (à construire sur la commune de Sprimont) permettant la production d'énergie verte.	X		
Préservation, valorisation et création de biotopes	X		
Création de logements communaux destinés aux jeunes pour leur permettre de rester dans l'entité.			X
Aménagements au domaine du Mont d'Ambève en cas d'une mise en œuvre d'un PCA dérogatoire.	X		
Renforcement des services rendus par les bibliothèques de l'entité (agrandissement de la surface disponible à Remouchamps, accroissement de l'offre multimédia, location de partitions musicales)			X
Actualisation de l'atlas des chemins vicinaux d'Aywaille et création d'une nouvelle mobilité inter-villages	X		

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL P-V de la réunion du 19 juin 2006

Présents : M. Ph. DODRIMONT, Bourgmestre;
Mme RAHIER, Attachée à la Direction de l'Espace rural du M.R.W.;
Mme I. LAURENT et M. B. HOUBEAU, Agents de développement;
MM. Th. CARPENTIER, M. BARTHOLOME, E. PREUD'HOMME,
J. DEHAESE, Mmes M. GRIGNET-TOSSENS et F. LUCAS,
G. GROLET, Membres effectifs;
MM. R. PARMENTIER, J. LEGRANDHENRI, Mme V. MATZ, Mme J. HEBRANS, J-M.
DECLERCQ, Membres suppléants;
Mme V. BARTHOLOME, secrétaire.

Sont excusés: MM. J. LILIEEN et C. VAN DOOREN

Ouverture de la séance à 20h10.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 7 février 2006.

Le procès-verbal du 7 février 2006 est approuvé moyennant :

- l'ajout des 3 points suivants à insérer en fin de la page 4 après «dont la CLDR assurera le suivi. »
 - Mieux indiquer les points d'information ainsi que les sites touristiques (« Monde Sauvage », les Grottes de Remouchamps, ...) par des panneaux supplémentaires.
 - Inciter les entreprises, associations, communes, écoles, comités de quartier à participer à la semaine de la mobilité l'année prochaine ;
 - Assurer une meilleure synergie entre les différentes associations.

- la suppression de « Valoriser le potentiel..... » jusqu'à «locales auprès des anciens ».

Etat d'avancement de la rédaction des fiches projet.

Monsieur HOUBEAU présente l'état d'avancement des fiches.

On peut distinguer deux types de fiches. Les premières sont celles qui requièrent la compétence de l'auteur de projet, le Bureau d'Etudes LACASSE, en raison notamment de la fourniture de plans et celles qui peuvent être réalisées par les services communaux. Les fiches de type 1) ont été transmises à l'auteur de projet et les esquisses devront être fournies à l'Administration pour fin juin. Les services communaux fourniront également les fiches de type 2) pour cette date.

Les membres seront avertis par courrier de la date à laquelle ils pourront venir consulter lesdits documents.

Certaines fiches sont évoquées plus précisément :

La fiche « Aménagement d'une maison de village et de ses abords à Nonceveux » (priorité 1) a fait l'objet d'une réunion « spéciale » en présence de l'auteur de projet et des utilisateurs présents et futurs (école, groupe de jeunes (PPP), Confrérie des Traditions Gauloises, la République libre de Nonceveux, association des pêcheurs, Fabrique d'Eglise). En effet, le Bourgmestre explique l'utilité de cette réunion à savoir, cerner les besoins en espace de chacun (locaux spécifiques pour réunions de maximum 20 personnes et une salle polyvalente de +/-15 m x 10 m, ...) afin que l'auteur de projet réalise un projet adapté à leurs besoins.

Madame HEBRANS s'interroge sur l'état des négociations concernant l'acquisition du bâtiment ainsi que l'intégration d'un magasin social dans le futur bâtiment.

Pour ce qui est de l'acquisition du bâtiment, le Bourgmestre spécifie que le Conseil communal a émis un avis de principe favorable sur l'acquisition de celui-ci et a fixé un prix maximum pour cette opération. Lors de sa prochaine séance, le Conseil communal sera amené à se positionner plus clairement sur le montant de la transaction. Il est précisé également que cette opération se fait à l'amiable. En ce qui concerne le magasin social, le Bourgmestre précise qu'il n'est pas exclu dans la conception du projet mais que cela n'a pas été mentionné spécifiquement lors de la réunion avec les utilisateurs.

La fiche « Réalisation d'une liaison Quarreux-Martinrive en prolongeant la voie des Aulnes » (priorité 1). Monsieur HOUBEAU informe les membres qu'une réunion se tiendra le 26 juin prochain à 10h00 au GREOA rassemblant les principaux acteurs concernés par ce projet transcommunal à savoir, la Direction des Voies Hydrauliques (MET), la Direction de l'Espace Rural, les Communes d'Aywaille, de Comblain-au-Pont, de Sprimont et de Stoumont, les Contrats Rivières de l'Ourthe et de l'Amblève, la Carrière Belle Roche Sablar, la Fondation Rurale de Wallonie et le Bureau d'Etudes LACASSE et le GREOA. L'objectif de cette réunion est de déterminer qui fait quoi et d'articuler ce projet avec d'autres réalisations. La liaison Cerexhe-Heuseux-Beaufays notamment qui prévoit la création d'une voie réservée aux modes doux.

La fiche « Mise sur pied d'un centre d'interprétation des espèces piscicoles » (priorité 2).

Il reste une incertitude quant à la localisation du projet. En effet, le Bourgmestre informe les membres des difficultés rencontrées pour acquérir le terrain pressenti (plusieurs propriétaires dont une indivision).

La fiche « Aménagements au domaine du Mont d'Amblève en cas de mise en œuvre d'un PCA dérogoire (PCAD) (priorité 1).

Cette fiche est liée au plan HP. Mme MATZ relate la réunion qui s'est tenue à Liège avec le Fonctionnaire délégué et notamment un représentant de la Direction Générale de Namur au sujet de la réalisation d'un PCAD visant la liaison du Chant des Oiseaux et du Gibet de Harzé et ce, afin de convertir la zone de loisirs en zone d'habitat à caractère rural. Cette réunion n'est pas la première sur la question. Préalablement à la problématique HP, la DGATLP de Namur et le Ministre avait été questionné sur le changement d'affectation du Chant des Oiseaux et un avis préalable défavorable avait été émis jugeant alors le Domaine trop excentré.

Deux outils urbanistiques pourraient être utilisés. Un PCAD mais également une modification du plan de secteur. Le premier a l'avantage d'être un plan d'aménagement et de permettre un plan d'expropriations. Le but principal de l'opération étant de dédensifier le bâti à l'endroit.

Il a été convenu à l'issue de cette réunion de fournir à la DGATLP la situation de fait et de droit, le pourcentage de constructions qui ne seraient pas destinés à rester en place (critères de salubrité) et parallèlement interroger le Ministre plus précisément sur l'outil urbanistique à utiliser.

Monsieur DECLERCQ s'interroge sur le relogement des personnes concernées. Le Bourgmestre fait état des aides de la Région Wallonne actuellement mises en place dans le cadre du plan HP pour les résidents permanents quittant un équipement touristique pour se reloger dans un logement décent.

5.000 € sont octroyés au RP propriétaire (augmenté de 250 €/ enfant à charge) et 1.250 € pour les locataires (augmenté de 250 €/ enfant à charge). L'aide au déménagement et au loyer (ADEL) de 100 € (majoré de 20 €/enfant à charge) et 400 € pour le déménagement (majoré de 80 €/enfant à charge) vient également, sous certaines conditions (revenus), compléter cette aide. Le Bourgmestre précise que la première phase de départ de RP a eu lieu : ceux qui vivaient en caravane et qui ont vu, via ces aides, le moyen de se reloger ailleurs. Reste maintenant le noyau le plus difficile : les chalets qui valent plus que les aides proposées. D'autres incitants financiers devaient venir en complément. De même, des logements alternatifs devraient être créés pour permettre aux RP de retrouver un lieu de vie socialement semblable à ce qu'ils connaissent et recherchent.

Actuellement un projet de création de logements alternatifs est en cours en partenariat avec la Province de Liège, le Fonds du Logement des Familles Nombreuses et la SLSP Ourthe Amblève

Logement. La Commune d'Aywaille a proposé un terrain à Nonceveux situé en zone d'habitat à caractère rural pour implanter le projet.

Au Chant des Oiseaux une réflexion similaire pourrait être menée mais reste la problématique juridique.

La fiche « Construction d'une unité de stockage décentralisée pour la structure de biométhanisation permettant la production d'énergie verte » (à construire sur la Commune de Sprimont) (priorité 1).

Monsieur HOUBEAU précise que la Commune de Sprimont a confié cette fiche à Monsieur LACASSE. Ce projet présenterait des difficultés au niveau subsidiation.

La fiche « Création d'une vitrine des produits du terroir, biologiques et artisanaux, et de points de vente locaux » (partenariat avec les commerces en Ourthe-Amblève) (priorité 2).

Ce projet va s'articuler sur celui d'Anthisnes qui est en passe de créer une Vitrine des Saveurs.

Etat d'avancement de la rédaction du PCDR

Monsieur HOUBEAU commente succinctement la table des matières provisoire du PCDR donné aux membres en début de séance. La partie rédactionnelle a bien avancé, reste la finalisation de la partie réservée aux fiches projet. En principe le PCDR sera rendu pour la fin de l'année civile.

Aquavie

Le 3 septembre prochain de 10h00 à 17h00 se tiendra dans le parc communal « Aquavie ». L'objectif de cette manifestation est de faire connaître les associations entre elles et au public. Un chapiteau central sera placé ainsi que des plus petites structures qui accueilleront chaque association. Des animations seront réalisées par les associations en rapport avec leur activité. Un QCM sera prévu qui engendrera un tirage au sort. 7 sponsors sont actuellement connus. Un article sera inséré dans le bulletin communal. 4 sous-commissions ont été créées pour organiser cette manifestation. 40 à 50 associations ont répondu présent à cet événement. Au-delà de cet événement ponctuel, les associations visent du long terme.

La séance s'est clôturée à 21h10

Ph. DODRIMONT
Bourgmestre

COMMISSION LOCALE
DE DEVELOPPEMENT RURAL
P-V de la réunion du 21 septembre 2006

Présents : M. Ph. DODRIMONT, Bourgmestre;
Mme RAHIER, Attachée à la Direction de l'Espace rural du M.R.W.;
Mme I. LAURENT et M. B. HOUBEAU, Agents de développement;
MM. Th. CARPENTIER, Ph. MATHIEU, M. BARTHOLOME,
N. MINGUET et G. GROLET Membres effectifs;
MM. R. PARMENTIER, J. LEGRANDHENRI, Mme V. MATZ, A. HOCQUET et
Mme J. HEBRANS, Membres suppléants;
M. J-M. LACASSE, auteur de projet des fiches ;
Mme V. BARTHOLOME, secrétaire.

Sont excusés: MM. C. VAN DOOREN, J-M. DECLERCQ, J. PAQUAY et J. LILIEN.

Ouverture de la séance à 20h10.

Le Bourgmestre débute la séance et remercie le travail effectué par l'ensemble des membres de la CLDR et leur implication dans l'élaboration du PCDR.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 19 juin 2006.

Le procès-verbal du 19 juin 2006 est approuvé sans remarques.

Présentation de l'avant-projet des fiches par l'auteur de projet

M. HOUBEAU rappelle le cadre des fiches et précise que les esquisses qui vont être présentées par l'auteur de projet sont loin d'être définitives. En effet, elles seront amenées à être finalisées par un autre auteur de projet lors de la réalisation des conventions exécution.

M. LACASSE, auteur de projet, présente les fiches qui lui ont été confiées sur support PowerPoint (document en annexe).

Aménagement d'une maison de village et de ses abords à Nonceveux :

Le projet consiste en une démolition et une reconstruction ainsi que la création d'un parking. Le bâtiment présente deux niveaux et une structure métallique de type industriel qui présente l'avantage d'être bon marché et de permettre une finition intérieure et extérieure au choix.

Mme MATZ attire l'attention sur l'intégration à ce stade du projet de techniques visant l'économie des énergies (panneaux solaires, citerne à eau de pluie, ...). Mme RAHIER insiste également pour qu'un poste du métré soit prévu spécifiquement.

M. LACASSE précise que le métré de la présentation sert uniquement de modèle et qu'il ne faut pas se fier au montant total indiqué.

Aménagement et embellissement du village de Deigné et de ses accès :

L'esprit général du projet est l'utilisation de matériaux nobles, le dégagement des abords et la création de sens de circulation. Un revêtement hydrocarboné est prévu pour la bande de circulation pour des raisons de résistance dans le temps, au charroi et au déneigement, ... mais également des zones en pavés de rue.

Amélioration de la « Maison de quartier de Remouchamps »

Le bâtiment actuel est constitué de petites surfaces mal agencées.

Le projet vise à redéfinir deux surfaces avec la réalisation d'une dalle entre le rez et l'étage. Le rez d'une superficie de +/- 50 m² comportera dans le fond les commodités (local technique, WC et chaufferie), l'étage quant à lui, aura une superficie de +/- 68 m². Les façades et les revêtements seront réaménagés et les ouvertures seront redéfinies.

Aménagement au domaine du Mont d'Amblève en cas de mise en oeuvre d'un PCA dérogatoire

Les aménagements à définir sont les suivants :

- Réhabilitation des voiries avec reprise des eaux de surface ;
- Réalisation d'espaces de convivialité ;
- Dégagements latéraux à définir ;
- Accès général à revoir.

Le Bourgmestre intervient et précise que l'objectif majeur est la dédensification du site. La réalisation d'un PCA dérogatoire couvrant la zone de loisirs du Chant des Oiseaux et du Gibet de Harzé permettrait notamment de disposer de terrains qui pourraient être affectés à de l'habitat. Du logement alternatif pourrait également y être proposé. Un projet pilote est en cours dans le cadre du plan HP avec des aides de la Province, du Fonds du Logement et de la Commune qui fournit le terrain.

A ce sujet, Mme MATZ précise qu'une réunion est prévue le 25 septembre prochain avec un représentant du Cabinet du Ministre ANTOINE pour se rendre compte sur place de la pertinence de la réalisation d'un PCAD à l'endroit.

Construction d'une unité de stockage décentralisée pour la structure de biométhanisation (à construire sur la Commune de Sprimont) permettant la production d'énergie verte.

La fiche pour Aywaille concerne un site de dépôt de +/- 120 m³. La localisation pressentie est à Deigné.

Le Bourgmestre précise que le Comice agricole est à l'origine de la fiche. Un recensement, une cartographie et une étude avaient été effectués. +/- 29 agriculteurs étaient intéressés par ce projet.

Il est précisé que les terrains devront être surveillés pour éviter tout dépôt illicite.

Madame RAHIER informe les membres qu'au niveau du « Développement rural » il n'y a pas de subsides mais d'autres sources de subvention existent.

Un membre s'interroge sur l'utilisation actuelle du lisier. M. GROLET explique que le lisier est étendu sur les terres à des périodes imposées. Dès lors, il est souvent nécessaire aux fermiers de posséder une zone de stockage pour le lisier en attente. Le projet permettra, outre d'alimenter l'unité de stockage, de déstocker la réserve de lisier des fermiers, ce qui provoquera ainsi moins de nuisances pour les riverains.

Aménagement de la Place de Chézy et de ses abords de la Maison de village à Harzé.

Le projet prévoit une correction des axes de voirie, afin de dégager davantage le bâtiment et de créer un ralentissement de la circulation, des trottoirs en pavés béton et la place en pierre naturelle. Le parking existant sera réorganisé et un nouveau marquage sera réalisé.

Ravel de l'Amblève – Réalisation d'une liaison « Quarreux-Martinrive » en prolongement de la Voie des Aulnes

Le tronçon AB est à aménager (budget mineur).

Le tronçon BC est existant.

Le tronçon CD est à aménager (budget moyen). Le cheminement vient rejoindre la RN. Il conviendra de sécuriser au maximum celui-ci.

Le tronçon DE nécessite de gros aménagements et un encoorbellement au pont de la SNCB pour passer sur l'autre rive de l'Amblève.

Monsieur DEHAESE demande si, à ce stade, l'impact du projet sur l'environnement a été envisagé. Madame RAHIER signale que, dans le cadre de l'étude de faisabilité du Ravel, la DGRNE sera associée et que, dès lors, cet aspect sera abordé.

Aquavie : Bilan.

Le 3 septembre a eu lieu dans le parc communal « Aquavie ». 50 associations étaient présentes et 600 personnes ont participé à cet événement qui s'est très bien déroulé.

Une réunion d'évaluation se tiendra le 17 octobre 2006 à 19h30 à l'Administration communale . Les membres de la CLDR y sont invités de même que les personnes faisant partie du groupe « convivialité ». Les suites de cette manifestation seront envisagées, telle qu'une conférence sur la nouvelle loi sur le volontariat, ainsi que les perspectives d'avenir pour renforcer les synergies entre les associations aqualiennes.

Le Bourgmestre précise que l'objectif de cette manifestation a été rencontré, à savoir faire connaître les associations entre elles et au public, et que cet événement était un vrai lieu de rencontre et de convivialité.

Madame HEBRANS estime qu'il conviendrait de réaliser une brochure reprenant les associations culturelles et sportives. Le Bourgmestre précise qu'un document du même type a été édité il y +/- 2 ans mais qu'effectivement une nouvelle édition pourrait être réalisée.

Monsieur MATHIEU propose que ces renseignements figurent sur le site internet de la Commune mais est conscient des difficultés de récolte et de mise à jour des données.

Divers.

Monsieur HOUBEAU informe les membres que les fiches réalisées par la Commune sont disponibles à l'Administration communale et seront consultables sur le site internet du PCDR.

Suite aux élections communales le ¼ communal sera modifié. Il est décidé de profiter de ce changement pour rayer de la CLDR les membres qui ne participent plus aux réunions régulièrement, conformément au ROI.

Monsieur DEHAESE demande si une information de retour est prévue à la population au stade des conventions exécution. Les fiches étant réalisées à partir de la consultation de la population, il n'est pas prévu une autre consultation que celle des membres de la CLDR qui représentent la population.

Madame HEBRANS interroge le Bourgmestre sur l'état du Pont d'Aywaille et demande quand sa restauration est envisagée. M. DODRIMONT l'informe que la réfection du pont est comprise dans le dossier d'aménagement de la Place Thiry.

La séance s'est clôturée à 21h15

Ph. DODRIMONT
Bourgmestre

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL P-V de la réunion du 12 décembre 2006

Présents : M. Ph. DODRIMONT, Bourgmestre-Président;
Mme RAHIER, Attachée à la Direction de l'Espace rural du M.R.W.;
Mme I. LAURENT et M. B. HOUBEAU, Agents de développement;
MM. Th. CARPENTIER, Ph. MATHIEU, E. DEHAESE, Mme F. LUCAS,
C. VAN DOOREN et G. GROLET Membres effectifs;
MM. R. PARMENTIER, J. LEGRANDHENRI, Mme V. MATZ, A. HOCQUET et
Mme J. HEBRANS, Membres suppléants;
M. J-M. LACASSE, auteur de projet des fiches ;
Mme V. BARTHOLOME, secrétaire.

Sont excusés: MM. J. PAQUAY, J. LILIEN et Mme GRIGNET-TOSSENS.

Ouverture de la séance à 20h15.

Le Bourgmestre débute la séance et remercie les membres présents de leur assiduité et déplore l'absence régulière de certains. Il propose, comme le prévoit le Règlement d'Ordre Intérieur, d'envoyer un courrier aux personnes concernées et de pourvoir au remplacement des membres démissionnaires. Les membres représentant le Conseil communal (maximum ¼) seront désignés, lors d'une prochaine séance du Conseil communal.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 septembre 2006.

Le procès-verbal du 21 septembre 2006 est approuvé moyennant l'ajout de Madame F. LUCAS dans les membres excusés.

Présentation globale du PCDR.

Madame LAURENT présente au moyen d'un support Power Point les parties I (Etude socio-économique), II (Résultat de la participation citoyenne) et III (Objectifs de développement) du PCDR, telles que figurées au document ci-annexé.

Les membres souhaitent qu'une modification soit apportée au point III - Constats :

« *Aywaille, de nombreux logements de qualité à des prix élevés et un accès difficile au logement social* ». En effet, il conviendrait de modifier le terme accès. La notion du Plan HP doit apparaître également dans ce constat. Le libellé modifié du constat est le suivant : « *Aywaille, de nombreux logements de qualité à des prix élevés ce qui implique des difficultés pour trouver un logement notamment pour les résidents permanents des équipements touristiques* ».

« *Aywaille, une entité au patrimoine naturel et bâti riche et diversifié, connaissant une croissance démographique ayant parfois des conséquences négatives sur l'aménagement du territoire.* »

Monsieur DEHAESE déplore l'urbanisation en ruban et son impact négatif sur l'environnement. Mme MATZ rappelle que le plan de secteur est le document réglementaire qui a force obligatoire. Le Bourgmestre précise que la volonté du Collège communal est de favoriser la création, dans le cadre des lotissements, des noyaux d'habitat en vue de recréer un esprit de village. Sans permis de lotir, il est légalement impossible d'aller contre le plan de secteur.

Les membres souhaitent que le libellé du constat soit modifié de la manière suivante : « *Aywaille, une entité au patrimoine naturel et bâti riche et diversifié, ayant connu une croissance démographique entraînant parfois des effets négatifs sur l'aménagement du territoire et sur l'environnement.* »

Madame LAURENT précise au point III – Défis - que le classement de ceux-ci fera l'objet d'une discussion comme cela est prévu à l'ordre du jour de cette réunion.

Monsieur HOUBEAU présente la partie IV du PCDR intitulé « Les projets ». Il précise que l'ordre des fiches et la priorité de celles-ci vont être finalisés lors de cette réunion. En effet, il conviendra peut être de revoir la priorité de certaines fiches au regard d'éléments nouveaux.

Aménagement d'une Maison de village et de ses abords à Nonceveux .

Le projet consiste à construire en lieu et place de la salle « La Renaissance » à Nonceveux une Maison de village offrant de multiples services répondant aux attentes de tous les habitants. La construction de cette infrastructure utilise les énergies renouvelables comme cela avait été souhaité lors de la dernière Commission. Une laverie et un magasin social y sont pressentis.

Le Bourgmestre insiste sur l'importance de cette réalisation pour le village. En effet, la plupart des villages ont leur salle dimensionnée suivant leur rôle culturel, sportif, ... La salle « la Renaissance » est en fin de vie et ne répond plus aux normes de sécurité. Elle va être démolie (à l'ordre du jour du prochain Conseil communal). Une nouvelle Maison de village est espérée à l'endroit, dimensionnée en fonction des activités que l'on voudrait y voir (école, associations locales, association de Pêche, vie paroissiale, vie villageoise, ...). La salle étant éloignée de la vie économique, elle pourrait jouer ce rôle de rassemblement. Le Bourgmestre rappelle la problématique du Plan HP rencontrée à Nonceveux (campings et rue du Fond) . Un projet de logements alternatifs est en cours d'élaboration à l'endroit. La présence dans le projet de Maison village d'un magasin à vocation sociale, d'une laverie, de douches publiques seront un point fort du projet.

Madame HEBRANS ajoute qu'il serait intéressant de prévoir un local pour un projet tel que la réparation de jouets de seconde main.

Le Bourgmestre mentionne également la possibilité de créer un bar à soupe à l'instar de celui de Comblain. Il signale que les associations qui occupent actuellement la salle iront temporairement, soit dans un local de l'école communale de Sougné-Remouchamps, soit au centre de Sedoz. Le matériel de la salle sera récupéré et il réintégrera la nouvelle Maison de village.

Monsieur DEHAESE s'interroge sur le suivi de la CLDR dans les 10 années à venir. Madame RAHIER précise que la CLDR a un rôle d'avis. Les décisions sont prises par le Conseil communal qui suivra ou non l'avis de la CLDR. Une fois la première convention exécution signée, la CLDR sera amenée à prévoir et construire le projet. Il faut compter +/- 2 ans après la signature pour avoir un projet finalisé pour l'adjudication et +/- 1 à 2 ans pour la réalisation. Elle précise qu'en attendant que la Maison de village soit construite, il est loisible au Collège communal de consulter la CLDR.

Actualisation de l'atlas des chemins vicinaux d'Aywaille en vue de la création d'une nouvelle mobilité inter-villages.

Cette fiche est liée avec celle de la liaison Quarreux-Martinrive.

Suite à l'intervention de Monsieur LACASSE, les membres souhaitent que l'on remplace le terme « actualisation » par le terme « recensement ».

Le Bourgmestre signale que ce travail de recensement pourrait être réalisé par le GREOA qui possède déjà beaucoup de données.

Réalisation d'une liaison Quarreux-Martinrive en prolongeant la voie des Aulnes.

M. HOUBEAU informe les membres que l'étude de faisabilité transcommunale est en cours.

Le projet de cette fiche comprend plusieurs sections impliquant un phasage. Plusieurs options devraient être affinées (coûts différents).

Aménagement du centre de l'entité d'Aywaille.

Il s'agit d'une nouvelle fiche qui est en relation avec la liaison Quarreux-Martinrive. Le kiosque a été injecté dans la présente fiche.

Le Bourgmestre explique le contexte de celle-ci. L'aménagement du centre d'Aywaille est un dossier emblématique. Depuis 2 ans une réflexion a été menée au niveau communal avec le MET, acteur principal. Il était dommage que ce dossier ne fasse pas partie intégrante du PCDR. Actuellement on est en mesure de présenter une esquisse du projet qui va conditionner le centre d'Aywaille. Cette fiche

arrive tardivement dans l'élaboration du PCDR car nous disposons à présent de l'adhésion sans faille du MET à ce projet. Monsieur LACASSE étant auteur de projet pour le MET cela facilitera le transfert des données pour le PCDR. Le MET a inscrit 2 millions d'euros pour la réalisation de la première phase du projet.

Le Bourgmestre décrit le principe du projet axé sur la mobilité.

- 1) Le Parking Abbaye- St Pierre n'est pas facile d'accès. En acquérant le bâtiment dit Chauffheid et en le démolissant, un nouvel accès serait créé. De nouvelles places de parking seraient réalisées à l'arrière des commerces et appartements.
- 2) La Place Thiry : il est nécessaire de placer un égout et de réfectionner la voirie en incluant des aménagements de convivialité.

Il fallait aller plus loin dans la réflexion. Un principe un peu novateur a été pris. Un axe nouveau sera créé par l'accès Chauffheid vers le pont qui aura le statut d'une route du MET. Autour, une zone piétonne sera créée. La propriété Haufroid sera expropriée. Le bâtiment sera conservé pour une vocation non encore déterminée et des parkings seront réalisés autour pour compenser la perte des places du GB.

D'autres intervenants vont se pencher sur ce projet : le TEC, la Police, ... Il est fondamental que ce projet soit inclus dans les fiches et qu'elle ait une priorité rapide. Il s'intègre aussi dans les réflexions diverses sur la mobilité et le développement économique présentes dans les autres fiches.

Madame RAHIER précise que le développement rural subsidie les aménagements de convivialité. Monsieur MATHIEU s'interroge sur le phasage des travaux. Le Bourgmestre précise que la première phase sera la création de la nouvelle voirie dans le quartier St Pierre et la deuxième la Place Thiry.

Monsieur GROLET insiste sur le fait qu'il est important de prévoir des aménagements de voirie pour réduire la vitesse des automobilistes et ainsi accroître la mobilité et la sécurité des usagers faibles. Toutefois, des ralentissements dus à la réalisation de manœuvres peuvent bloquer le système et nuire aussi au passage des services de sécurité, ...

Monsieur LACASSE signale que la voirie sera dimensionnée pour permettre un dédoublement si nécessaire.

La partie budgétaire de la fiche devra être affinée.

Elaboration d'un PCAD pour le Domaine du Mont d'Amblève.

Cette fiche consiste à élaborer une PCAD qui est un préalable indispensable à la réalisation de la fiche suivante concernant la mise en œuvre d'un PCAD pour le Domaine du Mont d'Amblève.

Elaboration d'un PCAD pour le Domaine du Mont d'Amblève.

Madame MATZ explique qu'un PCAD est nécessaire étant donné que le Domaine se trouve en zone de loisirs au Plan de secteur. La volonté est de dédensifier la zone par la création d'une zone tampon. Il convient en premier lieu d'obtenir l'accord de principe du Ministre. Une représentante du Ministre est venue se rendre compte sur place et la problématique est observée actuellement à la Région. Un délai de 2 à 3 ans est nécessaire pour obtenir un PCAD. L'avantage d'un PCAD est que des expropriations de terrains sont possibles, ce qui n'est pas le cas dans le cadre d'une modification de la zone au plan de secteur. L'objectif poursuivi est de créer une nouvelle zone destinée à l'habitation pour dédensifier la zone.

Le Bourgmestre informe les membres que la première action de la Commune dans le cadre du plan HP est de nettoyer les parcelles inoccupées de leur abris de fortune. La Commune a reçu un subside de la Région wallonne pour acquérir des parcelles et de la sorte les geler en attente du PCAD. La Commune va décider l'acquisition d'une première parcelle au prochain Conseil communal. Cette parcelle sera aménagée en un parking et équipée d'un aménagement de convivialité.

Amélioration de la maison de quartier à Remouchamps.

Préservation, valorisation et création de biotopes par la mise en œuvre du PCDN.

Cette fiche intègre la mise en œuvre d'un PCDN. Ce Plan Communal de Développement de la Nature vise à maintenir, à développer ou à restaurer la biodiversité au niveau communal en impliquant tous les acteurs locaux et après avoir dégagé une vision commune de la nature et de son avenir au niveau local.

Monsieur DEHAESE demande si ce plan touche à la gestion forestière. Un document expliquant ce qu'est un PCDN sera transmis en annexe au présent procès-verbal.

Aménagement de convivialité dans le village d'Awan tout en assurant son accessibilité pour les usagers doux par le développement de cheminements sécurisés.

Cette fiche est en relation avec les travaux en cours entre le carrefour du Chalet et le Domaine du Mont d'Amblève (1^{er} phase). La deuxième phase reliant le Mont d'Amblève au village d'Awan (au niveau du cimetière) va débuter en 2007 et fait l'objet des crédits d'impulsion 2006. Il convient de penser à des cheminements sécurisés via les quartiers pour rejoindre l'école, l'église, ...

Valorisation des produits du terroir, biologiques et artisanaux en créant notamment une vitrine des produits du terroir.

Il y a lieu de favoriser la réflexion avec le projet MAYA (volonté du promoteur) plutôt qu'avec Anthisnes.

Aménagement et embellissement du village de Deigné.

Construction d'une unité de stockage décentralisée pour la structure de biométhanisation (à construire sur la Commune de Sprimont) permettant la production d'énergie verte.

La Commune de Sprimont a mis cette fiche en priorité 2. Il convient de suivre cette priorisation.

Renforcement de la signalisation touristique.

Cette fiche est liée avec la valorisation des produits du terroir et au recensement de l'atlas des chemins vicinaux.

Mise sur pied d'un centre d'interprétation des espèces piscicoles à Ernonheid.

Le Bourgmestre confirme les difficultés importantes rencontrées pour acquérir les terrains.

Acquisition de bâtiments intéressants à préserver et permettant notamment de diversifier l'offre de logements.

Cette fiche est liée avec celle de la création de logements pour les jeunes.

Madame RAHIER rappelle qu'il n'est pas possible d'ajouter une fiche une fois que le PCDR est approuvé. Dans d'autres communes cette fiche fait partie du PCDR. Elle estime que c'est une bonne chose de permettre à la Commune d'acquérir un bâtiment de valeur si l'occasion se présente et d'obtenir une subvention via le PCDR. Par exemple l'acquisition de l'immeuble Haufroid dont il a été fait mention dans la discussion de la fiche du centre d'Aywaille.

Création de logements communaux destinés aux jeunes pour leur permettre de rester dans l'entité.

Aménagements de la Place de Chézy et des abords de la maison de village de Harzé.

Aménagements d'un bâtiment multi-services (maison de l'emploi, agence de développement local, ...).

Le Bourgmestre explique que le bâtiment avenue de la Libération 1, accueille actuellement plusieurs services et que ceux-ci seront transférés dans l'immeuble de l'ancienne Gendarmerie une fois que l'Hôtel de Police sera construit à Beaufays. L'immeuble de l'ancienne Gendarmerie contient +/- 14 bureaux et pourra accueillir des services supplémentaires.

Aménagement d'un espace polyvalent de convivialité à Rouge Thier.

Le lieu n'est toujours pas connu.

Renforcement des services rendus par les bibliothèques de l'entité (agrandissement de la surface disponible à Remouchamps, accroissement de l'offre multimédia, location de partitions musicales).

Implantation d'éoliennes sur l'entité.

Monsieur HOUBEAU signale que la Commune de Sprimont aurait un projet qui pourrait avoir une interaction avec Aywaille. A voir...

Réalisation d'un plan d'eau à vocation touristique et sportive.

Il n'y a pas de localisation actuellement.

Suggestion de l'ordre de réalisation des fiches projet.

Les membres présents avalisent l'ordre de priorité des fiches tel que défini et repris aux documents ci-joint.

Madame RAHIER demande s'il ne serait pas opportun d'intégrer dans une fiche projet la réalisation de plaines de jeux à Harzé et Houssonloge mentionnée dans les lots 0. Le Bourgmestre précise que ce projet n'est pas réalisable vu les contraintes et obligations majeurs liées à la réglementation en vigueur.

Réflexion et classement des défis et objectifs prioritaires.

Le classement repris au document joint à la convocation ne fait pas l'unanimité.

Après avoir entendu les remarques de chacun le classement suivant est accepté (les 3 défis repris au point 3) sont sur le même pied d'égalité) :

- 1) Logement
- 2) Services - Vie sociale et associative - Convivialité
- 3) Economie - Tourisme - Agriculture
Mobilité - Sécurité routière
Patrimoine naturel et bâti - Environnement

Monsieur HOUBEAU informe les membres que les documents modifiés seront disponibles à l'Administration communale et sur le site du PCDR à partir du 22 décembre 2006.

Il insiste sur l'importance de la prochaine réunion qui clôturera l'étape clé de l'Opération de Développement Rural. Cette réunion se tiendra le 16 janvier 2007 à 20h00 et sera suivie d'un cocktail.

Divers.

Monsieur MATHIEU sollicite la possibilité de formaliser l'alimentation du lot 0 en cours de processus. Cette idée est retenue par l'ensemble des membres et sera examinée lors d'une prochaine séance.

La séance s'est clôturée à 23h00

Ph. DODRIMONT
Bourgmestre

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL P-V de la réunion du 16 janvier 2007

Présents : M. Ph. DODRIMONT, Bourgmestre-Président;
Mme RAHIER, Attachée à la Direction de l'Espace rural du M.R.W.;
M. B. HOUBEAU, Agent de développement;
MM. Ph. MATHIEU, M. BARTHOLOME, J. DEHAESE, Mme F. LUCAS
et G. GROLET Membres effectifs;
MM. W. PRINCEN, R. PARMENTIER, J. LEGRANDHENRI, A. HOCQUET et
Mme J. HEBRANS, Membres suppléants;
Mme V. BARTHOLOME, secrétaire.

Sont excusés: MM. N. MINGUET, J. LILIEEN et Mme I. LAURENT.

Ouverture de la séance à 20h10.

Le Bourgmestre débute la séance en rendant hommage à Monsieur PAQUAY décédé le 25 décembre 2006. M. DODRIMONT présente ses vœux de bonne année à l'assemblée.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 12 décembre 2006.

Le procès-verbal du 12 décembre 2006 est approuvé sans remarque.

Présentation finale et communication des dernières modifications.

Monsieur HOUBEAU informe les membres que, depuis la dernière CLDR, des modifications du document du PCDR ont eu lieu au niveau rédactionnel. Celui-ci va encore évoluer au niveau de la forme mais pas du fond. Il est important qu'il soit compréhensible pour une personne qui ne connaît pas Aywaille. Les membres sont invités à transmettre leurs remarques.

- a) Partie I : Etude socio économique : ajout
 - du bilan tiré sur l'opération de rénovation rurale qui a eu lieu il y a quelques années (Voie des Aulnes).
 - des retombées dues à la réalisation de la Voie des Aulnes.
- b) Récolte des données sur l'opération de remembrement effectuée sur Harzé.
- c) Partie IV : Projets. Le terme lot « 0 » doit être utilisé à bon escient. En effet, il y a confusion entre les actions qui ont été entamées ou réalisées (Lot « 0 ») et ce qui pourrait être réalisé sans faire l'objet d'une fiche projet (programme d'actions). Le suivi de ces actions a été sollicité par la CLDR lors de la dernière réunion.

Monsieur HOCQUET sollicite un état des lieux de ce qui a été réalisé, entamé ou non en 2006.

Monsieur HOUBEAU signale que pour la prochaine CLDR des actions à mener pour 2007-2008 devront être déterminées.

La fiche « Aménagement du centre d'Aywaille » : une réunion s'est tenue le 22 décembre 2006 avec la Commune, le MET, la Police, M. LACASSE et Mme RAHIER. La prochaine réunion se tiendra le 31 janvier prochain. L'évaluation budgétaire de cette fiche est sous-estimée. Une adaptation est demandée en fonction de la réunion du 31 janvier.

La fiche « Réalisation d'une liaison Quarreux-Martinrive en prolongeant la Voie des Aulnes » . Il est précisé, en réponse à un mail reçu, que l'étude de faisabilité de l'itinéraire cyclopedestre de type

RAVeL le long de l'Amblève n'est pas encore disponible. Dès lors, la fiche sera retravaillée en fonction du contenu de cette étude. Les tracés présentés sont des esquisses et ne sont donc pas définitifs.

Madame HEBRANS signale également que la fiche « Mise en œuvre d'un PCAD pour le domaine du Mont d'Amblève » demande également une adaptation budgétaire.

- la somme de 20.000 € prévue pour l'acquisition de parcelles est vraiment trop réduite en sachant que l'estimation du terrain au mètre carré est de +/- 20 à 25 €. Une évaluation en fonction de la superficie nécessaire est demandée.
- le circuit interne de distribution d'eau est en « socarex ». L'estimation du coût de la rénovation du système de distribution d'eau est à prévoir.

Monsieur MATHIEU attire l'attention sur le fait que la fiche « Préservation, valorisation et création de biotopes par la mise en œuvre du PCDN » est rédigée de telle manière que si nous n'obtenons pas le PCDN le projet sera irréalisable. Il conviendrait d'ajouter le terme « éventuellement ».

Madame HEBRANS s'interroge sur le montant inscrit dans la fiche « Aménagement et embellissement du village de Deigné et de ses accès » (100.000 €). N'est-ce pas trop pour ce village ? Constitue-t-il le dossier « vitrine » du PCDR ?

Le Bourgmestre signale que la qualité du village impose la mise en œuvre de matériaux nobles et l'enfouissement des lignes électriques ; ce qui explique le coût. Cette fiche est en priorité 2. Il estime que le dossier « vitrine » du PCDR serait plutôt « l'Aménagement du centre d'Aywaille ».

Madame RAHIER rappelle que la commune dispose de 10 ans pour mettre les projets en convention. 15 à 18 ans sont nécessaires pour finaliser les réalisations. Pour réintroduire un nouveau PCDR il faut attendre l'échéance des 10 ans.

Le Bourgmestre précise également qu'il faut tenir compte du budget communal. L'étalement des projets sur ce laps de temps est bien nécessaire.

Monsieur DEHAESE revient sur la priorisation des défis et objectifs approuvée lors de la CLDR du 12 décembre dernier et particulièrement sur le Logement. Il se réfère au tableau des occurrences où le Logement apparaît moins souvent que la Vie sociale et associative. Monsieur HOUBEAU précise qu'il est important de lire le texte introductif au document. Le Logement est mis plus en avant par la population mais il apparaît moins dans les occurrences. Pour rappel le groupe de travail Logement a été mis sur pied plus tard et il a fonctionné difficilement compte tenu du peu de participants.

Madame MATZ précise que la priorisation est déterminée en fonction de la volonté de la population mais qu'à un moment donné son rôle est de trancher.

Monsieur MATHIEU ajoute que la population consultée n'est pas spécialement représentative. Depuis 10 ans la pression immobilière a augmenté. Il y a un lien entre l'enquête socio-économique et le logement. Les problèmes de logement ne concernent pas que le HP.

Madame HEBRANS interroge le Bourgmestre sur la réalisation de logements alternatifs sur la parcelle de terrain communal rue du Promontoire. Le Bourgmestre précise que sur ce terrain il n'y a pas de projet de ce type. Un promoteur privé s'est montré intéressé par ce terrain pour y faire des logements mixtes mais n'a encore rien proposé de concret. Le Collège lui a octroyé un délai de 3 mois pour faire une proposition.

Par contre, le projet de logements alternatifs sur une parcelle de terrain communal à Nonceveux est en bonne voie. Le bail emphytéotique avec le FLW est en cours de finalisation. Ce n'est pas le seul endroit où ce type de projet pourrait voir le jour. Nonceveux n'est pas très central mais le projet de la maison de village et la liaison piétonne est un atout.

Il convient, dans un premier temps, de voir la concrétisation du projet pilote et de voir si les partenaires seraient à ce moment d'accord de reproduire l'expérience.

Madame RAHIER informe les membres que le GREOA et Monsieur CHARUE se rencontreront pour une mise en forme du document après les modifications apportées.

Discussion et approbation du PCDR

Les modifications apportées sont approuvées par la Commission.

Divers.

Le Bourgmestre informe les membres que la proposition de modification du quart communal de la CLDR sera présenté au Conseil communal du 16 février prochain.

La séance s'est clôturée à 21h30

Ph. DODRIMONT
Bourgmestre

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL P-V de la réunion du 21 mars 2007

Présents : M. Ph. DODRIMONT, Bourgmestre-Président;
M. B. HOUBEAU, Agent de développement;
MM. G. GROLET, Ph. MATHIEU, M. BARTHOLOME, N. MINGUET, Mme F. LUCAS
et C. VAN DOOREN Membres effectifs;
MM. R. PARMENTIER, J. LEGRANDHENRI, A. HOCQUET, Mme J. HEBRANS et
Ch. GILBERT, Membres suppléants;
Mme V. BARTHOLOME, secrétaire.

Sont excusés: MM. J. LILIEN, E. PREUD'HOMME et J. DEHAESE.

Ouverture de la séance à 20h10.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 janvier 2007.

Le procès-verbal du 16 janvier 2007 est approuvé moyennant la remarque suivante :
M. VAN DOOREN était présent à la réunion et M. PRINCEN absent.

Approbation du rapport annuel 2006

Le Bourgmestre présente le rapport annuel 2006 et propose que les membres le consultent en séance afin qu'il puisse être approuvé en fin de réunion.

Explications sur la procédure d'approbation du PCDR

M. HOUBEAU informe les membres :

- Suite à la dernière Commission, le Conseil communal, en séance du 8 mars 2007, a approuvé le PCDR à l'unanimité. L'opposition a quitté la séance avant le vote de ce point. Le Bourgmestre regrette cette attitude, ce manque d'intérêt du travail effectué par la population et les membres de la Commission.
- La Commune avait 15 jours pour transmettre le dossier aux différentes instances.
- Parallèlement à cet envoi, la Commune a transmis la première demande de convention, contenant la fiche, la note d'intention et l'extrait des PV des CLDR y relatif, qui devrait être approuvée dans le courant de l'année.
- En principe les demandes de convention doivent respecter l'ordre de priorité fixé dans le PCDR. Toutefois, il est toujours envisageable, compte tenu de nouveaux éléments, de procéder à des inversions moyennant motivation dans la note d'intention.
- La CRAT a ensuite 2 mois pour donner son avis. Dans ce laps de temps, elle va recevoir la Commune qui devra présenter le PCDR.
- Le document sera alors transmis au Gouvernement wallon pour approbation et signature.
- La mission du GREOA s'achève là mais il garde néanmoins un rôle d'accompagnateur. La Commune prendra alors le relais avec le suivi des conventions (marchés publics, désignation auteur de projet, travaux, ...).

Le Bourgmestre souhaite que l'on puisse adopter à **la prochaine Commission, fixée au 16 avril 2007 à 20h00**, le phasage du lancement des conventions. En effet, il faut anticiper compte tenu de l'impact budgétaire qu'aura la réalisation de ces projets au niveau communal. Il ne faudrait pas qu'une fois que le PCDR soit approuvé on soit bloqué car aucun crédit n'a été prévu au budget.
Après approbation, la Commune a deux ans pour débiter les travaux.

Renouvellement des membres et appel à candidatures

Le Bourgmestre informe les membres des absences à six réunions successives de MM. Ch. DUJARDIN, W. PRINCEN, M. EVRARD, J-L. MEAN, Y. HANCART, J-CI. VAN MICHEL et Mme Ch. DELCOURT. Conformément à l'article 16 du Règlement d'ordre intérieur, il appartient au Conseil communal d'acter leur démission. Il signale également l'absence de MM. E. VAN DER VEKEN, J-CI. ALEXANDRE, et E. PREUD'HOMME à trois réunions successives, ce qui justifie, suivant l'article susvisé, l'envoi par le Président d'une lettre pour savoir s'ils sont démissionnaires ou non. Seul M. PREUD'HOMME a marqué son intérêt pour poursuivre les travaux de la CLDR. Dès lors, le Conseil communal sera amené à acter la démission de MM. VAN DER VEKEN et ALEXANDRE.

Le Bourgmestre propose, afin d'éviter toute confusion, d'attendre la fin de l'appel à candidatures de la CCAT pour lancer celle de la CLDR à savoir, le 16 avril 2007.

Il estime légitime de proposer au Conseil communal de désigner en priorité les membres actuels en qualité de membre effectif. Vu leur expérience, ils pourront écoler les nouveaux membres.

Pour la prochaine réunion, le Bourgmestre invite les membres à réfléchir sur le vecteur qui sera employé pour informer de l'appel à candidatures. Il est doré et déjà convenu qu'il s'agira d'un feuillet toute boîte avec mention de l'appel et d'un texte expliquant ce qu'est la CLDR et le vécu des membres dans l'élaboration du PCDR. Pour le 6 avril, les textes devront être transmis au secrétariat (valerie.bartholome@publilink.be) afin d'être regroupés et d'être transmis avec la convocation de la prochaine CLDR.

Il est proposé de faire une séance d'information à la population pendant le délai de l'appel à candidatures. Il est important d'être très concret sur les missions de la CLDR afin de motiver les candidats potentiels. Ce point fera l'objet également de l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Idéalement, il conviendrait qu'une réunion avec la nouvelle CLDR se tienne avant les congés d'été. Dès lors, l'appel serait lancé début mai 2007 pour 15 jours et la nouvelle composition de la CLDR serait présentée au Conseil communal de mi-juin.

Réflexions sur la communication vers les citoyens

Mme HEBRANS relance l'information aux citoyens via le bulletin communal. Ce biais sera exploité une fois la nouvelle CLDR installée. La rédaction sera assurée par les membres n'ayant pas de mandat.

Programme d'actions et suivi

Le document du PCDR est figé mais d'autres actions sont à mener telle la 2^{ème} version d'Aquavie. Une réunion se tiendra le 29 mars 19h30. Une invitation a été transmise aux associations. Il est important que pour cette 2^{ème} version elles prennent en charge la manifestation et que la Commune et le GREOA les assistent pour la logistique uniquement.

Approbation du rapport annuel 2006

Le rapport annuel 2006 est approuvé par les membres.

La séance s'est clôturée à 21h30

Ph. DODRIMONT
Bourgmestre

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL P-V de la réunion du 16 avril 2007

Présents : MM. G. GROLET, Ph. MATHIEU, E. PREUD'HOMME, J. DEHAESE,
N. MINGUET, Th. CARPENTIER, R. LERUTH, Membres effectifs;
MM. R. PARMENTIER, A. HOCQUET, Mme J. HEBRANS, J-M. DECLERCQ et
Mme V. MATZ, Membres suppléants;
M. B. HOUBEAU, Agent de développement ;
Mme V. BARTHOLOME, secrétaire.

Sont excusés: MM. Ph. DODRIMONT, J. LILIEU et C. VAN DOOREN.

Ouverture de la séance à 20h10.

Madame MATZ, Echevin, assure la Présidence.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 mars 2007.

Le procès-verbal du 21 mars 2007 est approuvé moyennant les remarques suivantes :

- Il s'agissait bien du procès-verbal du 21 mars et non du 19 mars comme indiqué sur le document.
- Monsieur MINGUET précise qu'il avait mentionné à la réunion qu'au point « Explication sur la procédure d'approbation du PCDR » premier aliéna, l'opposition avait quitté la séance après le point 17 (R.U.E. de la ZACC de Dieupart). Après vérification au PV de la séance du Conseil communal du 8 mars 2007, seul Monsieur HENRY a quitté la séance après le point 17. Les autres membres de l'opposition ont quitté la séance au début de la présentation du point du PCDR.
- Madame HEBRANS précise que dans le point « Réflexions sur la communication vers les citoyens » il n'a pas été mentionné la volonté de créer un journal de la CLDR qui serait lancé avec la nouvelle CLDR.

Phasage des demandes de convention.

Monsieur HOUBEAU stipule que le phasage concerne les fiches en priorité 1 qui doivent être programmées dans les trois ans. Il fait également la distinction entre les fiches financées à 100% par la Commune ou par d'autres types de subvention que le développement rural (1.2, 1.5, 1.6) et les fiches faisant l'objet d'une convention (1.3, 1.4). Il est précisé à propos de la fiche 1.3 « Réalisation d'une liaison cyclo-pédestre Quarreux-Martinrive en prolongeant la Voie des Aulnes » que l'étude de faisabilité confiée par la Région wallonne au GREOA est en cours. Madame MATZ informe les membres de sa participation à une réunion dans ce cadre et de difficultés techniques et juridiques rencontrées dans ce dossier. Il est prématuré à ce stade de lancer la convention. Par contre les réunions avec les différentes instances concernées pour « l'Aménagement du centre de l'entité » (fiche 1.4) s'enchaînent bien. A propos de la fiche 1.5 « Constitution d'un PCAD pour le Domaine du Chant des Oiseaux », Madame MATZ précise que des critères en vue de déterminer la reconversion des zones de loisirs dans le cadre du plan HP vont être fixés par le Gouvernement wallon pour le mois de mai ou juin prochain. Les démarches entamées pour avancer dans le dossier du PCAD du Domaine du Chant des Oiseaux sont bloquées dans l'attente desdits critères.

Les membres conviennent de proposer au Collège communal d'activer :

Pour les fiches communales et autres: la fiche 1.6 « Elaboration d'un PCDN » avec, si cela est possible, l'intégration de la fiche 1.2 « Réalisation d'un inventaire des chemins vicinaux en vue de créer une nouvelle mobilité inter-village ». Si cela n'est pas envisageable, alors de manière séparée.

Pour les fiches développement rural : la fiche 1.4 « Aménagement du centre de l'entité » car le projet est plus avancé que celui de la fiche 1.3 « Réalisation d'une liaison cyclo-pédestre Quarreux-Martinrive en prolongeant la Voie des Aulnes ».

Appel à candidatures – choix du type d'information.

Le projet de feuillet toutes boîtes transmis avec la convocation est approuvé. Une **réunion d'information** se tiendra durant les trois semaines d'appel à candidatures (du 2 mai au 23 mai). La date est fixée au **lundi 14 mai à 19h30 à la salle du Conseil communal**. L'intitulé de cette réunion est discuté: « Pourquoi rejoindre la CLDR ? » est proposé. Des photos de réalisations concrètes y seront montrées (lots 0), des membres y prendront la parole, ... Une **réunion préparatoire est fixée le mardi 24 avril 2007 à 18h30 au GREOA à Harzé** pour organiser au mieux cette réunion.

Activation des projets du programme d'actions – proposition.

Monsieur HOUBEAU rappelle la différence entre le lot 0 et le programme d'actions. Le lot 0 contient des projets déjà réalisés ou en cours de réalisation. Le programme d'actions contient des projets non encore réalisés.

Après la lecture des différents projets repris dans le programme d'actions **il est convenu que chaque membre examine les projets pour la prochaine Commission et, quand cela est nécessaire, concrétise la manière de les mettre en œuvre.**

Madame MATZ précise néanmoins les projets qui sont déjà en cours :

Point 2.1 « Energie et logement »

La Commission traitant de l'Information a eu lieu le 19 mars 2007 et a reciblé le fonctionnement du Journal. Un coin « Jeunesse » sera intégré et à chaque parution à partir de septembre 2007 une thématique différente sera traitée (Urbanisme, Mobilité, Environnement, Seniors, ...).

La Région wallonne va adopter prochainement le décret de performance énergétique des bâtiments qui imposera dans les deux ans, dans les lotissements, des mesures en vue de promouvoir la performance énergétique des bâtiments. Au niveau communal il y a une volonté d'anticiper cette réglementation et d'imposer dans les lotissements communaux des mesures qui peuvent être mises en œuvre facilement (panneaux solaires, citerne à eau de pluies,...). Le projet est à l'étude actuellement.

Point 2.2 :

« Participation du public au Conseil communal »

Le règlement d'ordre intérieur prévoit dans ses articles 83 à 92 les modalités du droit des citoyens d'interpeller le Conseil communal. L'interpellation doit être d'intérêt communal. Le Collège peut refuser une interpellation lorsqu'elle porte sur un intérêt exclusivement privé ou lorsqu'elle est de nature à porter préjudice à l'intérêt général.

« Bulletin communal »

Cf point 2.1.

Point 2.4. « Trajets des TEC »

A l'initiative du Ministre ANTOINE, le Gouvernement wallon a souhaité améliorer l'offre de transport en commun dans les Communes rurales par la mise en place d'un projet de bus locaux, cofinancés par la Région wallonne. Le bus est mis à la disposition de la commune qui prend en charge le coût du personnel de conduite, de la consommation de carburant et des petites entretiens. De son côté, le TEC conserve les recettes et prend en charge le coût des gros entretiens et des réparations.

Point 2.5. – Environnement « Etablissement de synergies dans la détection des problèmes.

Dans le cadre de cette action Monsieur DEHAESE estime qu'il est souhaitable que la CLDR, en tant qu'association, participe à « Aquavie » afin de faire le lien avec ce qui est mentionné dans le PCDR et les différentes associations. Un ou deux membres pourraient être mandatés par la CLDR. Monsieur HOUBEAU précise que la prochaine réunion pour la préparation de la prochaine édition d'Aquavie (le 02/09/2007) est fixe au 3 mai 2007 à 19H30 à l'Administration communale et que les membres intéressés sont les bienvenus.

Divers.

- Madame HEBRANS sollicite la procédure pour inscrire un arbre à la liste des arbres remarquables. Les renseignements à ce sujet seront transmis avec la convocation à la prochaine Commission. La liste des arbres remarquables est disponible au service Urbanisme de la Commune.
- Ajout d'actions dans le programme d'actions :
 - La ligne blanche au feu tricolore en venant de Remouchamps vers la rue N. Lambercy n'est plus visible. (Le service Travaux va le signaler au MET).
 - L'aspect extérieur du bâtiment de la Menuiserie rue de la Heid n'est pas très soigné (peinture abîmée, ...).
 - La plaque de signalisation Kin-Stoqueu au pied de la rue Mathieu Carpentier est défoncée. (Le service Travaux va procéder à la commande d'une nouvelle plaque dans le cadre d'une commande groupée).
 - Au pied de la rue des Genêts à Septroux, ne faudrait-il pas placer une indication afin d'empêcher l'accès aux automobilistes « promeneurs » voulant se rendre le plus près possible du site de la croix de Septroux et ainsi éviter de provoquer des demi-tours dangereux et difficiles vu l'absence de parking à l'endroit. (Le service Travaux va se rendre sur place afin d'apprécier la situation).
 - Quid du dépôt et des écoulements sur le terrain LOUON à l'arrière du cimetière d'Awan ?
- Monsieur DEHAESE signale qu'une nouvelle réglementation va modifier la programmation des Maisons de l'emploi.
- Le site internet du PCDR a été revu et est très attractif.

La séance s'est clôturée à 21h45

V. MATZ
Echevin

Aywaille en Développement Rural

*une démarche participative originale
axée vers un nouvel essor communal*

Le **Développement Rural**, c'est l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de tous les habitants d'une commune. Tous les villages sont concernés.

Une **Opération de Développement Rural** est menée en étroite collaboration avec la population et permet à la Commune de se doter d'un catalogue de projets à mener à court, moyen, et long termes (10 ans). Il s'agit du **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)**.

Des **projets concrets** répondant aux besoins réels de la population seront mis en oeuvre. Tous les domaines de la vie quotidienne seront abordés :

- *la vie sociale et associative (ouvrir des Maisons de Village...);*
- *la vie économique (promouvoir les produits du terroir et artisanaux...);*
- *la vie culturelle (favoriser la tenue d'expositions, festivals...);*
- *l'environnement et le cadre de vie (enfouir certaines lignes électriques...);*
- *la sécurité routière et la mobilité (prolonger le Ravel vers Comblain-au-Pont...).*

Le **Groupement Régional Economique** des vallées de l'Ourthe et de l'Amblève (GREOA) a été désigné par la commune d'AYWAILLE comme **organisme accompagnateur** de cette opération. Créée en 1972, cette association développe ses activités sur neuf communes de la Province de Liège : Anthisnes, Aywaille, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir, Ouffet, Sprimont et Stoumont. Cette association a déjà mis sur pied divers projets intégrés en faveur des communes du Pays d'Ourthe-Amblève (Agence Immobilière Sociale Ourthe-Amblève, Maison du Tourisme Ourthe-Amblève...).

Les **Agents de développement** du GREOA sont là pour *dynamiser* le processus de développement rural, **en toute neutralité**. Ils serviront notamment de *relais* entre la population, le pouvoir communal et la Région wallonne.

- **Partagez votre vision du futur.**
- **Identifiez les atouts, les faiblesses et les opportunités de votre commune.**
- **Exprimez-vous sur des projets qui vous tiennent à cœur!**

Venez aux premières réunions de consultation de l'Opération de Développement Rural. Comme vous le constaterez à la lecture de l'agenda repris ci-dessous, chaque réunion cible plus particulièrement :

- soit les habitants d'un ou plusieurs villages ;
- soit un thème particulier.

Inscrivez dès à présent les dates qui vous intéressent.

DATES	VILLAGES OU GROUPES THEMATIQUES CONCERNES	LIEUX
Le mardi 30 septembre à 19H30	Deigné – Rouge Thier Hassoumont	Halle des Chantoirs de Deigné
Le mardi 7 octobre à 19H30	Harzé	Ancienne mairie de Harzé, Place de Chézy, 1 à 4920 Harzé (GREOA)
Le mardi 14 octobre à 19H30	Aywaille – Septroux Kin – Stoqueu – Les Crétales	Salle du Conseil communal
Le mardi 21 octobre à 19H30	Awan	Ecole communale d'Awan
Le jeudi 23 octobre à 19H30	Nonceveux – Han – Quarreux Ville au Bois – Sedoz	Salle « La Renaissance » à Nonceveux
Le mardi 28 octobre à 19H30	Sougné – Remouchamps Sur la Heid – Playe Sècheval	Centre récréatif de Remouchamps
Le mardi 18 novembre à 19H30	Houssonlonge – Havelange Paradis – Ernonheid – Faweux	Li vihe Scole à Ernonheid
Le jeudi 20 novembre à 19H30	Groupe thématique (1): P'enseignement - la jeunesse	Salle du Conseil communal
Le mardi 25 novembre à 19H30	Groupe thématique (1): le commerce – l'horeca les indépendants – le tourisme	Salle du Conseil communal
Le mardi 2 décembre à 19H30	Groupe thématique (1): l'agriculture	Salle du Conseil communal
Le jeudi 4 décembre à 19H30	Groupe thématique (1): le sport, la culture et les loisirs	Salle du Conseil communal
Le mardi 9 décembre à 19H30	Groupe thématique (1): les aînés	Salle du Conseil communal

(1) Ces séances d'information sont ouvertes à TOUS et la consultation portera plus spécifiquement sur les thèmes évoqués

Les dates seront confirmées par des affiches et des toutes-boîtes diffusés dans les villages concernés.

Les Agents de développement

Benoît HOUBEAU
Isabelle LAURENT

*Asbl GREOA
Place de Chézy, 1
4920 AYWAILLE*

☎ : 04/384.67.88

☎ : 04/384.74.37

✉ : greoa@ourthe-ableve.be

Le Président de la Commission Locale
de Développement Rural (CLDR)

Jean PAQUAY

*Deigné, 100
4920 AYWAILLE*

☎ : 04/360.82.21

Consultez également les sites internet

<http://www.aywaille.be> et <http://www.ourthe-ableve.be/pcdr/aywaille>

Aywaille en Développement Rural

*une démarche participative originale
axée vers un nouvel essor communal*

Depuis début septembre 2003, une **Opération de Développement Rural** a démarré à Aywaille. L'objectif est de consulter la population afin d'aboutir à un catalogue de projets à mener sur la Commune, à court, moyen et long termes (10 ans). Il s'agit du Programme Communal de Développement Rural **PCDR**. Son objectif est d'améliorer le cadre et la qualité de vie de tous les habitants de la Commune.

Des réunions de consultation ont été menées dans les villages, tous les habitants de la Commune y ont été conviés. Des réunions thématiques ont ensuite rassemblé les personnes particulièrement intéressées par :

- l'enseignement et la jeunesse;
- le commerce, l'horeca, les indépendants et le tourisme;
- l'agriculture;
- le sport, la culture et les loisirs;
- les aînés.

Que ce soit pour les réunions de village ou les réunions thématiques, l'objectif était notamment de réfléchir aux atouts et aux faiblesses de la Commune, et de faire des propositions.

Lors des prochaines réunions thématiques, le thème abordé sera celui des résidents permanents. Toutes les personnes intéressées seront donc les bienvenues.

Vous serez ensuite conviés aux « réunions de retour ». Vous aurez l'occasion de prendre connaissance de ce qui a été dit dans les autres villages. Vous serez informés du diagnostic posé sur votre commune et vous pourrez le confronter à votre propre vision. Nous vous ferons également part des défis que nous aurons identifiés pour Aywaille dans les 10 années à venir. Des informations complémentaires vous seront fournies dans le prochain *Bulletin communal*.

Suite à ces réunions de retour, et en fonction des défis identifiés, des groupes de travail seront constitués. Ils auront pour tâche d'approfondir un sujet particulier, de définir plus précisément les objectifs de développement de la commune et de proposer des projets.

Les dates des prochaines réunions

DATES	GROUPES THEMATIQUES CONCERNES	LIEU
Le mardi 13 janvier à 19H30	Résidents permanents : Chant d'Oiseaux	Salle du Conseil communal
Le mardi 20 janvier à 19h30	Résidents permanents : Val du Promontoire, Gibet de Harzé	Salle du Conseil communal
Le jeudi 22 janvier à 19H30	Résidents permanents : Val fleuri, Plein Soleil, Les Epis d'Or, Olympia, Martinrive, Château de Dieupart	Salle du Conseil communal
Le mardi 27 janvier à 19h30	Résidents permanents : Moulin du Rouge Thier <u>Sur Sprimont</u> Haute Fagne Relax, Les Peupliers	Salle du Conseil communal
Le lundi 16 février à 19h30	Réunion de retour : ancienne commune de Remouchamps	Salle du Conseil communal
Le mardi 9 mars à 19h30	Réunion de retour : ancienne commune de Aywaille	Salle du Conseil communal
Le mardi 23 mars à 19h30	Réunion de retour : anciennes communes de Harzé, Ernonheid et Faweux	Salle du Conseil communal

PCDR :

Dès à présent et au cours des prochains mois, vous retrouverez ce sigle dans tous les articles dont les sujets s'inscrivent dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural. Il vous sera ainsi plus facile d'identifier les actions menées.

Les Agents de développement

Benoît HOUBEAU
Isabelle LAURENT

Asbl GREOA
Place de Chézy, 1
4920 AYWAILLE

☎ : 04/384.67.88
☎ : 04/384.74.37
✉ : pcdr@ourthe-ableve.be

Le Président de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Jean PAQUAY

Deigné, 100
4920 AYWAILLE

☎ : 04/360.82.21

Consultez également les sites internet

<http://www.aywaille.be> et <http://www.ourthe-ableve.be/pcdr/aywaille>



Aywaille en Développement Rural

*une démarche participative originale
axée vers un nouvel essor communal*

L' **Opération de Développement Rural** a démarré à Aywaille début septembre 2003. Les 7 réunions de villages et les 9 réunions thématiques ont rassemblé 485 personnes. Vous avez eu l'occasion de vous exprimer sur les atouts et les faiblesses de votre Commune. Vous avez également émis de nombreuses propositions afin d'améliorer votre cadre et qualité de vie.

L'analyse des données recueillies dans le cadre de l'analyse socio-économique et des données recueillies au fil des réunions d'information et de consultation a permis d'identifier un certain nombre de défis à relever pour la Commune dans les 10 années à venir. Les réunions de retour des mois de février et de mars avaient pour objectif de vous informer sur ce diagnostic et de vous permettre de faire vos remarques.

Ces défis serviront de base de réflexion aux différents *groupes de travail (GT)* qui seront mis sur pied prochainement. Ces groupes de travail auront pour mission d'approfondir une ou plusieurs thématiques, de définir plus précisément les objectifs de développement pour la Commune et de proposer des projets concrets à mettre en œuvre.

Les défis proposés lors de ces réunions, éventuellement sujets à modifications, sont les suivants :

1. **Développer l'économie de l'entité de manière harmonieuse en tenant compte de l'aspect rural de la Commune et du secteur agricole (promouvoir la main d'œuvre locale).**
(groupe de travail Economie - Tourisme - Agriculture)
2. **Développer un tourisme pourvoyeur d'emplois et de développement économique tout en préservant le caractère rural de la Commune.**
(groupe de travail Economie - Tourisme - Agriculture)
3. **Protéger l'environnement, le patrimoine naturel et bâti en veillant à respecter les règles d'urbanisme mais aussi par des actions ponctuelles.**
(groupe de travail Environnement - Patrimoine naturel et bâti)
4. **Assurer l'accessibilité à un logement de qualité pour tous les habitants en respectant le choix de vie de chacun.**
(groupe de travail Logement)

5. Améliorer la mobilité en développant des solutions pour palier aux manques actuels des transports en commun au sein de la Commune. Renforcer la sécurité de tous les usagers.

(groupe de travail Mobilité - Sécurité routière)

6. Continuer à offrir des services de qualité dans un esprit de convivialité, et augmenter éventuellement leur nombre. Informer et susciter davantage la participation de la population.

(groupe de travail Services - Vie sociale et associative - Convivialité)

7. Elargir l'offre culturelle dans un souci de rencontre et d'intégration. Réfléchir aux moyens de faciliter l'accès aux différentes activités qu'elles soient sportives ou culturelles.

(groupe de travail Services - Vie sociale et associative - Convivialité)

Comme vous le constatez, et ceci afin de favoriser une réflexion globale et cohérente, un groupe de travail se penchera sur un ou plusieurs défis. Vous êtes bien entendu tous invités à participer à un (ou plusieurs) groupe(s) de travail, en fonction de vos intérêts. N'hésitez pas à nous laisser vos coordonnées si vous souhaitez être personnellement informés de la tenue des réunions des groupes de travail.

PCDR :

Dès à présent et au cours des prochains mois, vous retrouverez ce sigle dans tous les articles dont les sujets s'inscrivent dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural. Il vous sera ainsi plus facile d'identifier les actions menées.

Les Agents de développement

Benoît HOUBEAU
Isabelle LAURENT

Asbl GREOA
Place de Chézy, 1
4920 AYWAILLE

☎ : 04/384.67.88

☎ : 04/384.74.37

✉ : pcdr@ourthe-ableve.be

Le Président de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Jean PAQUAY

Deigné, 100
4920 AYWAILLE

☎ : 04/360.82.21

Consultez également les sites internet

<http://www.aywaille.be> et <http://www.ourthe-ableve.be/pcdr/aywaille>



Aywaille en Développement Rural PCDR

*une démarche participative originale
axée vers un nouvel essor communal*



Première réunion du Groupe de Travail *Services - Vie sociale et associative - Convivialité*
le 25 mai 2004 à l'Ecole Communale d'Awan

L'Opération de Développement Rural qui a démarré en septembre 2003 se concrétise par la formation de 5 Groupes de Travail (GT) dont les premières réunions se sont déroulées de fin mai à la mi-juin de cette année. Une réunion de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) a été programmée fin juin afin d'analyser le bilan des premiers travaux des GT.

Certains projets issus de la réflexion pourront être réalisés relativement rapidement et nous ne manquerons pas de vous faire part des actions concrètes qui seront menées. D'autres projets, par contre, demandent une étude plus approfondie et leur mise en œuvre prendra donc plus de temps. Chaque Groupe de Travail en s'entourant d'experts vérifiera notamment la pertinence des projets par rapport aux objectifs poursuivis.

Dès la rentrée scolaire de septembre les Groupes de Travail poursuivront leur réflexion ; sachez qu'il n'est pas trop tard pour vous y investir. En effet, il est toujours possible d'apporter votre pierre à l'édifice. Vous trouverez ci-dessous un tableau reprenant les cinq GT ainsi que les défis étudiés. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter les agents de développement du GREOA.

GROUPES DE TRAVAIL	DEFIS
Economie - Tourisme - Agriculture	Comment développer l'économie de l'entité de manière harmonieuse en tenant compte de l'aspect rural de la Commune ? Comment promouvoir la main-d'œuvre locale ?
	Comment développer un tourisme pourvoyeur d'emplois et de développement économique tout en préservant le caractère rural de la commune ?
Environnement - Patrimoine naturel et bâti	Comment préserver et mettre en valeur l'environnement, le patrimoine naturel et bâti ?
Logement	Comment assurer l'accessibilité à un logement de qualité pour tous les habitants en respectant le choix de vie de chacun ?
Mobilité - Sécurité routière	Comment améliorer la mobilité en développant des solutions pour pallier aux manques actuels des transports en commun au sein de la Commune ? Comment renforcer la sécurité de tous les usagers ?
Services - Vie sociale et associative - Convivialité	Comment continuer à offrir des services de qualité dans un esprit de convivialité ? Faut-il éventuellement augmenter leur nombre ? Comment informer et susciter davantage la participation de la population ?
	Comment élargir l'offre culturelle dans un souci de rencontre et d'intégration ? Comment faciliter l'accès aux différentes activités qu'elles soient sportives ou culturelles ?

PCDR :

Dès à présent et au cours des prochains mois, vous retrouverez ce sigle dans tous les articles dont les sujets s'inscrivent dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural. Il vous sera ainsi plus facile d'identifier les actions menées.

Les Agents de développement

Benoît HOUBEAU
Isabelle LAURENT
Sarah BEAUFAYS
Asbl GREOA
Place de Chézy, 1
4920 AYWAILLE

☎ : 04/384.67.88

☎ : 04/384.74.37

✉ : pcdr@ourthe-ableve.be

Le Président de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Jean PAQUAY

Deigné, 100
4920 AYWAILLE

☎ : 04/360.82.21

Consultez également les sites internet

<http://www.aywaille.be> et <http://www.ourthe-ableve.be/pcdr/aywaille>



Aywaille en Développement Rural

*une démarche participative originale
axée vers un nouvel essor communal*

Dans le cadre de l'**Opération de Développement Rural**, actuellement en cours dans la commune d'Aywaille, des réunions d'information et de consultation ont permis l'identification de grands **défis** pour la Commune. Ils servent de base de réflexion aux différents **groupes de travail** (GT) mis en place depuis le mois de mai 2004. De nombreux habitants ont déjà participé aux rencontres de travail, qui se sont déroulées dans une ambiance conviviale. **Si vous n'avez pas encore eu l'occasion de vous joindre à eux, il n'est pas trop tard !** N'hésitez pas à nous laisser vos coordonnées si vous souhaitez être personnellement informés de la tenue des réunions des groupes de travail.

Pour rappel, ils ont pour mission d'approfondir une ou plusieurs thématiques. Ils définissent plus précisément les objectifs de développement pour la Commune et proposent des projets concrets à mettre en œuvre, en fonction des besoins réels des habitants.

Les premières réunions ont permis de mettre en évidence des actions concrètes, à réaliser rapidement, que ce soit par la Commune, un groupement ou des particuliers. Cette liste de projets a été examinée par la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) (Commission représentative des habitants), qui l'a transmise au Collège. Celui-ci a organisé, le 25 novembre dernier, une réunion ouverte à tous les habitants afin de les informer sur le contenu de ce document et sur les actions à mettre en œuvre à court terme.

APPEL PUBLIC

La CLDR est une assemblée représentative de tous les villages, de toutes les classes d'âge, de tous les milieux socioprofessionnels, de toutes les catégories sociales et des partis politiques représentés au Conseil communal.

Vous pouvez également vous impliquer dans le développement de votre Commune en devenant membre de cette Commission. Pour ce faire, transmettez votre candidature accompagnée d'une lettre de motivation au Collège des Bourgmestre et Echevins de la commune d'Aywaille avant le 31 décembre 2004, Administration communale d'Aywaille, Parc Louis Thiry, 4920 Aywaille.

LES DIFFERENTS DEFIS IDENTIFIES POUR LA COMMUNE DANS LES 10 ANNEES A VENIR ET LES GROUPES DE TRAVAIL MIS SUR PIED

GROUPES DE TRAVAIL	DEFIS
ECONOMIE - TOURISME - AGRICULTURE	Développer l'économie de l'entité de manière harmonieuse en tenant compte de l'aspect rural de la Commune. Promouvoir au maximum la main d'œuvre locale. Développer un tourisme pourvoyeur d'emplois et de développement économique tout en préservant le caractère rural de la Commune.
ENVIRONNEMENT - PATRIMOINE NATUREL ET BATI	Préserver et mettre en valeur l'environnement, le patrimoine naturel et bâti.
LOGEMENT	Assurer l'accessibilité à un logement de qualité pour tous les habitants en respectant le choix de vie de chacun.
MOBILITE - SECURITE ROUTIERE	Améliorer la mobilité en développant des solutions pour palier aux manques actuels des transports en commun au sein de la Commune. Renforcer la sécurité de tous les usagers.
SERVICES - VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE - CONVIVIALITE	Continuer à offrir des services de qualité dans un esprit de convivialité, et augmenter éventuellement leur nombre. Informer et susciter davantage la participation de la population. Elargir l'offre culturelle dans un souci de rencontre et d'intégration. Réfléchir aux moyens de faciliter l'accès aux différentes activités qu'elles soient sportives ou culturelles.

PCDR :

Dès à présent et au cours des prochains mois, vous retrouverez ce sigle dans tous les articles dont les sujets s'inscrivent dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural. Il vous sera ainsi plus facile d'identifier les actions menées.

Les Agents de développement

Benoît HOUBEAU
Isabelle LAURENT
Asbl GREOA
Place de Chézy, 1
4920 AYWAILLE

☎ : 04/384.67.88

☎ : 04/384.74.37

✉ : pcdr@ourthe-ableve.be

Le Président de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Jean PAQUAY

Deigné, 100
4920 AYWAILLE

☎ : 04/360.82.21

Consultez également les sites internet

<http://www.aywaille.be> et <http://www.ourthe-ableve.be/pcdr/aywaille>



LE JOURNAL DE LA COMMUNE
(AYWAILLE)
(Mars 2005)

PCDR Programme Communal de
Développement Rural

CARTE BLANCHE

Sous nos latitudes, et même si il reste des actions à mener, nul ne peut cependant nier que le droit à la parole, fruit des luttes de nos aïeux, nous est acquis.

Si cette entrée en matière « historico-théâtrale » peut sembler grandiloquente, interrogeons-nous sur la manière dont nous utilisons ce droit à l'expression.

Si certains en usent, artistiquement, ou par engagement, d'autres semblent plus indifférents, comme si ce droit leur semblait à la fois inaliénable et peu utile.

La vie communale, particulièrement dans nos communes de petite taille, a ceci de remarquable qu'elle permet à tout un chacun de frapper à la porte, qui du Bourgmestre, qui d'un échevin. Plus particulièrement de celui qui a peut-être les moyens d'apporter une solution à un problème, à une requête d'intérêt personnel.

Car à l'évidence, cette proximité du citoyen et du pouvoir communal peut soumettre la relation démocratique à la qualité de la relation personnelle.

Les occasions de faire valoir son point de vue, de mettre en débat ses idées sont en définitive peu nombreuses en dehors du cénacle communal, à savoir le conseil communal, avec ses possibilités d'interpellation par le citoyen, certes effectives, mais parfois peu praticables.

Combien de fois n'entendons-nous pas dans nos familles, dans nos entourages : « la commune devrait, la commune ne fait rien, de toute façon ça ne sert à rien, ... » ? Le tout ponctué d'un « il suffirait de ». S'ensuit alors la description généralement enthousiaste de l'action à entreprendre, de l'attitude qu'il faut avoir. Et puis plus rien.

Plus rien, non par manque de conviction, mais par défaut d'endroit où cette idée, cette proposition, puisse être exposée, débattue et relayée.

Or cet endroit, cette structure existe à Aywaille, comme dans de nombreuses communes, en Belgique comme chez nos voisins.

Il s'agit de la Commission Locale de Développement Rural. Un certain nombre d'aqualiens se sont impliqués dans les travaux de cette CLDR, soit en en faisant partie (deux appels ont été lancés par la commune), soit en ayant participé aux consultations organisées dans différents villages de l'entité, soit en s'impliquant dans les groupes de travail (GT) qui abordent les thèmes dégagés par les premiers travaux.

Ces thèmes nous concernent tous, puisqu'ils traitent à la fois de la mobilité, de la sécurité routière, de l'agriculture, du développement économique, de l'environnement, du patrimoine, de la vie sociale et associative, du tourisme, etc.

Tous ces aspects nous concernent tous, individuellement ou collectivement. Des défis ont été dégagés suite aux consultations, des axes de réflexion sont élaborés, des projets et actions sont réfléchis, avant d'être soumis à

l'autorité communale qui en fera son Plan Communal de Développement Rural (PCDR), puis les concrétisera.

Ce travail, de longue haleine, nécessite la motivation et l'implication du plus grand nombre. Autant pour enrichir les réflexions, que pour représenter un maximum de sensibilités.

C'est une occasion nouvelle, sans doute une première, qui est donnée aux habitants de participer au futur de leur commune, de façon engagée et constructive.

Un certain nombre de conditions doivent être réunies pour que la démarche aboutisse. A la fois de la part de la commune, mais aussi de nous tous.

La commune doit se montrer attentive à nos travaux, rendre crédible le processus participatif. Nos responsables communaux, élus, s'impliquent dans une nouvelle manière de concevoir certains projets. Ils doivent accorder du crédit au travail entrepris, admettre un apport d'idées, valoriser tous les points de vue. Il leur faut également partager (un peu) l'exercice de la décision.

Si ces conditions se doivent d'être réunies, il en est d'autres qui concernent tous les habitants.

Il est tout d'abord primordial de comprendre, et l'expérience de plusieurs mois de fonctionnement des groupes de travail l'atteste, que chacun a un rôle à jouer, peut faire bénéficier la collectivité de son expérience, de son vécu, de ses idées. Les débats ne seront utiles que si il y a confrontation du plus grand nombre de points de vue.

Il nous faut dépasser les ressentiments personnels. Tout le monde a au moins une occasion de se monter mécontent, de revendiquer pour son propre compte. Mais des considérations personnelles peuvent aussi intéresser le plus grand nombre si elles servent de base à une réflexion collective. La solution apportée au problème survenu devant sa propre porte peut sans doute s'appliquer ailleurs pour le bien de tous.

Le processus participatif qui s'engage à Aywaille est une chance à saisir. Sa réussite engendrera de nombreux projets, de nombreuses réalisations qui auront un impact sur la vie de la commune et de ses habitants, nous.

Si la démarche s'essouffle par manque de participation, c'est une opportunité que nous n'auront pas su saisir. Si la démarche avorte par manque d'intérêt sincère du pouvoir communal, c'est la démocratie qui sera perdante, et donc, encore, nous.

Les membres de la Commission Locale de Développement Rural sont convaincus que le jeu en vaut la chandelle, que les premiers mois de travail sont l'ébauche de belles réalisations.

Nous aurons dans un futur proche plusieurs opportunités de nous rencontrer, mais les groupes de travail sont ouverts à tous, selon les centres d'intérêt de chacun. Il n'est pas nécessaire de participer depuis le début pour apporter sa pierre à l'édifice.

Philippe Mathieu (Membre de la CLDR)

Rejoignez-nous, participez aux carrefours organisés par les différents Groupes de Travail (GT) et ouverts à toute la population aqualienne.

Sur base de ces défis et des propositions de projets formulées par les Aqualiens, quatre GT ont été constitués, depuis le mois de juin 2004, et ont entamé leur réflexion sur le développement rural en reformulant et précisant les objectifs de développement.

Actuellement, ils classent les propositions de projet en différentes catégories en fonction des objectifs à atteindre. La liste des propositions sera soumise à la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et les projets retenus feront l'objet d'une analyse plus fine. Des fiches projets seront ensuite rédigées et intégrées dans le Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Il est toujours possible de vous inscrire à l'un ou l'autre GT en nous contactant (coordonnées en fin d'article).

4 CARREFOURS-RENCONTRES, 4 THEMES, 4 DEBATS !

La CLDR et les membres des différents GT vous invitent à participer aux carrefours qu'ils organisent.

GROUPE DE TRAVAIL MOBILITÉ – SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le défi identifié par le GT est d'améliorer la mobilité de tous les usagers, par des moyens privés ou collectifs et renforcer leur sécurité.

Le Plan intercommunal de Mobilité (PiCM) Condroz-Ourthe-Ambève : des lignes directrices pour l'avenir !

Le PiCM a été adopté en 2003. Mais qu'est-ce qu'un Plan intercommunal de Mobilité ? C'est un outil prospectif de planification à moyen et à long terme en vue d'une mobilité durable des personnes et des marchandises. Les communes concernées (dont Aywaille et Sprimont) se réfèrent à ce plan. Les populations d'Aywaille et de Sprimont ont été invitées à un carrefour-rencontre **le mardi 22 mars à 20H00 au centre récréatif à Remouchamps** afin de s'informer et de débattre.

GROUPE DE TRAVAIL SERVICES – VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE – CONVIVIALITÉ

Le GT a identifié les défis suivants: continuer à offrir des services de qualité dans un esprit de convivialité, et augmenter éventuellement leur nombre; informer et susciter davantage la participation de la population. Elargir l'offre culturelle dans un souci de rencontre et d'intégration ; réfléchir aux moyens de faciliter l'accès aux différentes activités sportives, culturelles ou associatives. Susciter davantage la participation citoyenne.

Rencontre des associations : quelles pistes concrètes pour créer un réseau Ourthe-Ambève?

Avant de développer des fiches de projets concrets (salles de village, publications nouvelles, foyer culturel régional, emplois d'encadrement,...) le GT souhaite mobiliser les

associations et groupes, très nombreux et actifs sur la commune. L'idée est de se mobiliser pour mieux se connaître, échanger des compétences, créer des synergies,... Avec l'apport de tous et de toutes, ces valeurs peuvent devenir une réalité concrète, quotidienne.

Le groupe convivialité invite toutes les initiatives **locales le jeudi 21 avril à 20H00 à l'école d'Awan** pour lancer des pistes concrètes vers un réseau des associations.

GROUPE DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT – PATRIMOINE NATUREL ET BÂTI

Préserver et mettre en valeur l'environnement, le patrimoine naturel et bâti est le défi sur lequel porte la réflexion de ce GT.

Qualité de vie et Aménagement du Territoire:
de l'espace rural à la cité dortoir?

Comment la population voit-elle l'évolution de l'habitat à Aywaille? Quels sont les risques liés à une urbanisation effrénée? Comment veiller à conserver convivialité et qualité de vie pour tous les habitants? Quel peut être le rôle de la Commune face à l'initiative privée? Que souhaite la population comme type(s) d'habitat(s) ?

Petit à petit, les localités les plus proches de Liège voient diminuer leurs zones à bâtir. Le prix d'acquisition des terrains grimpe et les candidats bâtisseurs, autoroute oblige, s'éloignent de la ville. L'Ourthe-Ambève est une région verdoyante, accueillante aux nombreux attraits.

Nous vous proposons une rencontre débat **le mardi 17 mai à 20H00 à la Halle des Chantoirs de Deigné** en présence de Monsieur J-M. LAMBOTTE, chercheur au Laboratoire d'Etudes en Planification urbaine et rurale (LEPUR) de l'ULG.

GROUPE DE TRAVAIL ECONOMIE – TOURISME – AGRICULTURE

Ce groupe réfléchit aux défis suivants : développer l'économie de l'entité de manière harmonieuse en tenant compte de l'aspect rural de la Commune (promouvoir au maximum la main-d'œuvre locale) ; développer un tourisme pourvoyeur d'emplois et de développement économique tout en préservant le caractère rural de la Commune et, enfin, préserver le potentiel agricole et valoriser l'image de l'agriculture dans l'entité.

Perspectives de développement touristique à Aywaille :
vers un tourisme intégré ?

Quel type de tourisme la population souhaite-t-elle voir se développer à Aywaille ? Des infrastructures de type Walibi, des gîtes ruraux , des hôtels de grande capacité... ?

Ce carrefour permettra d'affiner la réflexion sur la meilleure façon de valoriser le potentiel touristique. Le GT vous invite à une rencontre débat sur ce thème **le mardi 21 juin à 20H00 à la salle du Conseil communal à Aywaille**. L'expérience de Comblain-au-Pont nous sera relatée par

une personne ayant participé à l'élaboration du PCDR et à la mise en œuvre du concept des Découvertes Mystères.

Carrefour	Date et heure	Lieu
Plan intercommunal de Mobilité	Mardi 22 mars 2005 20H00	Centre récréatif de Remouchamps
Réseau des associations aqualiennes	Jeudi 21 avril 2005 20H00	Ecole d'Awan
Qualité de vie et aménagement du territoire	Mardi 17 mai 2005 à 20H00	Halle des Chantoirs de Deigné
Perspectives de développement touristique	Mardi 21 juin à 20H00	Salle du Conseil communal à Aywaille

NEWS	Vendredi 29 avril 2005, dès 13 h au Château de Harzé
	Après-midi d'étude sur l'accompagnement de Communes en développement rural en présence d'un représentant du Ministre wallon de la Ruralité Benoit LUTGEN, du Député européen et Président de la Fondation Rurale de Wallonie Marc TARABELLA et d'un expert québécois le Docteur Bernard VACHON. INSCRIPTION PREALABLE NECESSAIRE

Pour tout renseignement complémentaire :

asbl GREOA – Service PCDR
Place de Chézy 1 à 4920 Harzé –
Aywaille
Tél. : 04/384.67.88 -Fax : 04/384.74.37
pcdr@ourthe-ableve.be
<http://www.pcdr.be>



JOURNAL DE LA COMMUNE (AIWAILLE) **(Juin 2005)**

PCDR

Programme Communal de Développement Rural

CARTE BLANCHE

Je peux écrire ce que je veux à propos du Plan Communal de Développement Rural. J'accepte dans l'espoir que mon enthousiasme pour ce projet soit un peu contagieux.

Même si, au travail, j'ai déjà animé une réunion, je suis prêt à proposer mes services, le soir, dans quelque chose que je sais faire et qui pourra aider les autres.

Logement ; Environnement ; Tourisme ; Vie sociale ; Sport ; Mobilité, Agriculture ; Famille ; Commerces ; Culture ; C'est gai de passer d'un thème à l'autre de manière à en pénétrer les richesses, de part en part.

Comme formateur d'adultes, j'ai beaucoup appris de celle qui ne savait pas bien écrire, de celui qui se logeait autrement, de celle qui acceptait ses faiblesses, d'un autre qui cherchait à changer sa vie. C'est merveilleux de dépendre des atouts de chacun pour réussir un projet ensemble.

Notre histoire a fait de chacun de nous ce que nous sommes devenus. Qu'est ce que nous déciderons d'en faire pour demain ? Et alors, avec nos différences, l'avis de chacun est important aujourd'hui.

N'ayons pas peur des conflits et des accrochages, à condition de les dépasser. Au plus nous multiplions les points de vue, au plus les informations circulent, au plus nous trouverons des solutions nuancées, fines, originales.

Il n'y a qu'à... Il suffirait de... Rarement, les réponses toutes faites sont les meilleures. Parfois, j'ai bon de revenir d'une séance d'informations ou de travail avec plus de questions que de réponses.

S'il faut savoir prendre le temps... il est important aussi de tenir des délais, de pouvoir fixer des priorités et de décider.

Si un groupe s'essouffle, il suffit parfois de l'arrivée d'un nouveau participant pour tout relancer. Il n'est jamais trop tard pour rejoindre le travail de développement rural.

A l'inverse, il n'y a pas de mal à prendre du recul, à arrêter sa participation à tel ou tel groupe. Pour ma part, quand j'ai un coup de fatigue, je me rappelle le but de tout ce travail, améliorer les conditions de vie des habitants à Aywaille... et je retrouve de l'énergie.

Au plaisir de vous rencontrer bientôt !
Jacques Dehaese (Membre de la CLDR)

**L'ACCOMPAGNEMENT DE COMMUNES
EN DÉVELOPPEMENT RURAL!
BILAN POSITIF DE L'APRÈS-MIDI D'ÉTUDE DU 29 AVRIL 2005 AU
CHATEAU DE HARZE**

Après le discours introductif de notre Bourgmestre, Monsieur Vincent PEREMANS, Chef de Cabinet adjoint du Ministre Benoît LUTGEN, a exposé l'origine et les perspectives du développement rural en Région wallonne. Ensuite, Monsieur Benoît HOUBEAU, agent de développement au GREOA s'est focalisé sur l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) et sur la transcommunalité de projets. Après une courte pause, Monsieur Marc TARABELLA en sa qualité de Président de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) a décrit précisément les missions assumées par cette institution. Le Docteur Bernard VACHON, professeur à l'Université du Québec à Montréal, a conclu par l'énumération des mesures prises dans son pays dans le cadre du développement local. Un débat avec l'assemblée a clôturé cette après-midi d'étude riche en enseignements.

**LA CONCRETISATION DE L'OPERATION DE DEVELOPPEMENT
RURAL (ODR) PAR LA REDACTION DES FICHES PROJETS ET LE
SUIVI DES PROJETS « LOTS 0 ».**

Le processus entamé entre dans une nouvelle phase qui devrait aboutir fin de cette année civile à la rédaction des fiches-projets à intégrer dans le Programme Communal de Développement Rural (PCDR). En effet, après la définition des objectifs de développement et une première classification des projets à étudier, dès la rentrée scolaire des Groupes de Travail élaboreront les différentes fiches. Rappelons que les projets retenus seront subsidiés jusqu'à 80%. Il s'agit d'investissements en adéquation avec les objectifs issus de la consultation des Aqualiens. Le 7 juin, la méthode de travail a donc été exposée et un calendrier de réunions proposé. Durant les congés scolaires, des personnes ressources seront donc contactées afin de préparer minutieusement les fiches-projets à traiter.

**Pour tout renseignement
complémentaire :**

asbl GREOA – Service PCDR
Place de Chézy 1 à 4920 Harzé –
Aywaille
Tél. : 04/384.67.88 -Fax : 04/384.74.37
pcdr@ourthe-ambleve.be
<http://www.pcdr.be>



JOURNAL DE LA COMMUNE (AYWAILLE) **(Septembre 2005)**

PCDR

Programme Communal de Développement Rural

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL D'AYWAILLE

Rappel : qu'est-ce qu'un PCDR ?

Le Programme Communal de Développement Rural est un document stratégique reprenant des projets visant à améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants. La conception d'un PCDR s'effectue en plusieurs phases durant lesquelles la participation citoyenne est au cœur du processus.

Tout d'abord, des réunions d'information et de consultation se tiennent dans les villages en abordant différents thèmes. Ensuite, l'analyse des données recueillies est répercutée auprès des habitants par le biais de réunions de retour. Des Groupes de Travail se constituent ensuite afin de déterminer des objectifs de développement et de soumettre à la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) différentes propositions de projet à étudier de manière plus approfondie.

Des projets concrets à discuter dès septembre

Dès la rentrée scolaire, une nouvelle étape débute pour la commune d'Aywaille et de nouveaux Groupes de Travail (GT) élaborent les différentes fiches sélectionnées par la CLDR. Les projets retenus seront subsidiés jusqu'à 80% par la Région Wallonne. Il s'agit d'investissements en adéquation avec les objectifs issus de la consultation des Aqualiens. L'agenda ci-joint reprend les différentes rencontres organisées durant les mois d'octobre et de novembre 2005. Par ailleurs, l'ordre du jour de chaque rencontre peut vous être communiqué sur simple demande.

GT 7 : Général	Lundi 3 octobre, 20h00, siège du GREOA (Place de Chézy, 1 à Harzé)
Réunion de présentation des Lots 0*	Mercredi 12 octobre, 20h00, Administration communale - salle du Conseil à Aywaille
GT 1, GT 2, GT 4, GT 5 : Réunion commune	Lundi 17 octobre, 20h00, Administration communale - salle du Conseil à Aywaille
GT 3 : Anciennes communes d'Harzé, Ernonheid-Faweux	Mercredi 19 octobre, 20h00, siège du GREOA (Place de Chézy, 1 à Harzé)
GT 4 : Economie, tourisme	Mardi 25 octobre, 20h00, Administration communale - salle du Conseil à Aywaille
GT 6 : Logement, environnement	Jeudi 27 octobre, 20h00, siège du GREOA (Place de Chézy, 1 à Harzé)
GT 5 : Mobilité	Mardi 8 novembre, 20h00, siège du GREOA (Place de Chézy, 1 à Harzé)
GT 1 : Ancienne commune de Remouchamps	Lundi 14 novembre, 20h00, salle la Gauloise à Nonceveux
GT 2 : Ancienne commune d'Aywaille	Mercredi 16 novembre, 20h00, Administration communale - salle du Conseil à Aywaille

*Les Lots 0 sont des propositions de projets pouvant être

entamés à court terme ne demandant pas
nécessairement des moyens financiers importants.

Si vous souhaitez rédiger une fiche ou obtenir des
renseignements complémentaires par rapport aux projets
qui seront discutés en réunion, n'hésitez pas à contacter les
agents de développement du GREOA.

Benoît HOUBEAU
Isabelle LAURENT
Sarah BEAUFAYS

asbl GREOA – Service PCDR
Place de Chézy 1 à 4920
Harzé – Aywaille

Tél. : 04/384.67.88 -Fax :
04/384.74.37

pcdr@ourthe-ambleve.be
<http://www.pcdr.be>



JOURNAL DE LA COMMUNE (AYWAILLE)
(Décembre 2005)

PCDR

Programme Communal de Développement Rural

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL D'AYWAILLE

Les réunions des Groupes de Travail (GT) concernant l'élaboration des grands axes à donner aux projets à intégrer dans le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) se sont achevées ce 16 novembre 2005. Nous entamons maintenant la dernière ligne droite avant la rédaction finale de ce document stratégique qui sera envoyé à la Région wallonne dans le courant de l'année 2006.

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) va donc se réunir début 2006 pour, d'une part, prioriser les projets et, d'autre part, déterminer les fiches à transmettre à un auteur de projet dont la mission principale sera de réaliser des esquisses de plans, des études techniques et des estimations de coût. Durant cette période, l'analyse socio-économique sera actualisée, divers documents cartographiques seront réalisés et les agents de développement rédigeront la synthèse de la participation citoyenne, clé de voûte du PCDR. Ensuite la CLDR se prononcera sur un avant-projet de PCDR qui sera approuvé par le Conseil communal pour ensuite être soumis à l'avis de la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire (CRAT) avant la signature ministérielle. A ce moment là, les premières conventions et travaux pourront être entamés.

Pour tout renseignement complémentaire, il vous est loisible de contacter les agents de développement du GREOA dont les coordonnées sont reprises ci-dessous.

Benoit HOUBEAU
Isabelle LAURENT
Sarah BEAUFAYS

asbl GREOA – Service PCDR
Place de Chézy 1 à 4920
Harzé – Aywaille

Tél. : 04/384.67.88
Fax : 04/384.74.37

pcdr@ourthe-ambleve.be
<http://www.pcdr.be>



JOURNAL DE LA COMMUNE (AYWAILLE) **(Mars 2006)**

PCDR

Programme Communal de Développement Rural

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL D'AYWAILLE

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

La CLDR s'est réunie ce 7 février 2006 et a donné son avis sur la priorité à accorder aux projets qui seront intégrés dans le PCDR. Ce document stratégique couvre une période de 10 ans; certaines réalisations seront cependant initiées rapidement afin de répondre aux besoins exprimés. Six projets ont été retenus pour les trois premières années (Priorité 1) :

- Aménagement d'une maison de village et de ses abords à Nonceveux
- Réalisation d'une liaison Quarreux-Martinrive en prolongation de la Voie des Aulnes
- Construction d'une unité de stockage décentralisée pour la structure de biométhanisation (à construire sur la commune de Sprimont) permettant la production d'énergie verte
- Préservation, valorisation et création de biotopes
- Aménagements au domaine du Mont d'Amblève lors de la mise en œuvre d'un PCA dérogatoire
- Actualisation de l'atlas des chemins vicinaux et création d'une nouvelle mobilité inter-villages

Les autres projets ont été classés soit en priorité 2 ou 3. La réalisation de ces derniers ne se concrétisera pas avant 6 ans.

Des fiches-projets vont être transmises à un bureau d'étude qui établira des esquisses et des évaluations budgétaires afin d'intégrer ces données dans le document final.

Des exemples d'actions concrètes

Des projets ont déjà vu le jour car certains besoins exprimés par les citoyens devaient être rencontrés le plus rapidement possible. Lors des rencontres citoyennes, les aqualiens se sont notamment fortement focalisés sur le thème de la sécurité routière. Un plan global d'investissement a donc été mis en place par la Commune afin de ralentir le trafic et mieux identifier les entrées de villages.

Des personnes appartenant au secteur associatif (social, sport, culture, loisirs) se sont réunies le dimanche 12 février 2006 portant ainsi « **Aquavie** » sur les fonds baptismaux. Le but de ce petit déjeuner de travail était de préparer un événement fédérateur qui devrait se dérouler début septembre 2006. Lors de cette manifestation, toutes les associations présenteraient leurs activités aux citoyens. L'objectif est aussi d'inciter le secteur à établir des synergies. A suivre....

Pour tout renseignement complémentaire, il vous est loisible de contacter les agents de développement du GREOA dont les coordonnées sont reprises ci-dessous.

La procédure en cours et le futur proche

L'analyse socio-économique de la Commune (Partie I) est actuellement actualisée et divers documents cartographiques sont en cours de finalisation. Les agents de développement rédigent la Partie II - synthèse de la participation citoyenne - et la Partie III qui reprend

l'ensemble des objectifs de développement mis en évidence par les participants. Une première ébauche devrait être prête dans le courant du mois de mars.

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera ensuite amenée à se prononcer sur cet avant-projet de Programme Communal de Développement rural (PCDR) qui devra être également approuvé par le Conseil communal. Ensuite, il sera soumis à l'avis de la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire (CRAT) avant la signature ministérielle. C'est seulement après cette dernière étape que les premières conventions et travaux pourront être entamés.

Benoît HOUBEAU
Isabelle LAURENT
Sarah BEAUFAYS

asbl GREOA – Service PCDR
Place de Chézy 1 à 4920
Harzé – Aywaille

Tél. : 04/384.67.88
Fax : 04/384.74.37

pcdr@ourthe-ambleve.be
<http://www.pcdr.be>



JOURNAL DE LA COMMUNE (AYWAILLE) **(Juin 2006)**

PCDR

Programme Communal de Développement Rural

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL D'AYWAILLE

Le processus conduisant à la rédaction du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) progresse, même si les échos que vous en avez sont parfois discrets !

Pour rappel, ce programme est un document stratégique comprenant toute une série de fiche-projets dont la réalisation s'étendra sur une dizaine d'années.

Finalisation des fiches-projets

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR), représentative de la population aqualienne, s'est réunie ce 19 juin 2006 afin notamment de prendre connaissance de l'état d'avancement de certaines fiches-projets considérées comme prioritaires, c'est-à-dire dont la réalisation sera initiée dans les trois premières années à dater de l'acceptation du Programme (priorité 1). Citons, à titre d'exemple, deux de ces projets :

- Aménagement d'une maison de village et de ses abords à Nonceveux ;
- Réalisation d'une liaison Quarreux-Martinrive en prolongation de la Voie des Aulnes.

Une réunion de concertation portant sur la Maison de village à Nonceveux a été organisée le 29 mai 2006 ; des représentants communaux, l'auteur de projet ainsi que les différentes associations locales ont réfléchi ensemble à la meilleure façon de mener ce projet à bien (conception du bâtiment, usages, comité de gestion...).

D'autres projets ont été classés en priorité 2 ou 3. La réalisation de ces derniers ne se concrétisera pas avant 6 ans.

Certaines fiches-projets ont été transmises à un bureau d'études chargé d'établir des esquisses et des évaluations budgétaires, d'autres ont été remises aux différents services communaux aux mêmes fins.

De son côté, le GREOA, *organisme accompagnateur* de l'Opération de Développement Rural, rédige la synthèse de l'ensemble des travaux, actualise l'étude socio-économique et finalise divers documents cartographiques.

Etapas futures

Au cours des prochains mois, une fois la rédaction du document terminée, un avant-projet sera présenté à la CLDR pour approbation. Le programme comprendra l'analyse socio-économique et différents documents cartographiques (Partie I), une synthèse de la participation citoyenne (Partie II), les objectifs de développement identifiés par la population (Partie III) et, bien sûr, toutes les fiches concernant les projets retenus. Il devra ensuite être approuvé par le Conseil communal et soumis à l'approbation de la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire (CRAT) avant la signature ministérielle. Les premières conventions pourront alors être signées et les premiers travaux concrétiseront les fiches-projets.

Comme vous le savez sans doute, il n'est bien entendu pas nécessaire de patienter plus longtemps pour voir émerger les premiers projets issus du processus de consultation et de participation. Le projet « **Aquavie** », en gestation depuis plusieurs mois, se concrétisera **le dimanche 3 septembre 2006, dans le Parc communal d'Aywaille, de 10h00 à 17h00**. Cette rencontre des associations aqualiennes permettra notamment à la population de mieux connaître ce secteur dynamique et diversifié. Notez déjà cette date dans vos agendas ; un programme détaillé de la manifestation sera disponible sous peu. La manifestation a déjà reçu le soutien de :

GB PARTNER (Aywaille),
GROUPALIA,
HOBBY & HOME HUBO (Aywaille),
JARDIN DE FEMME,
JARDINS GILBERT,
LIBRAIRIE DU CENTRE,
MAZOUT LERUSE.

Pour tout renseignement complémentaire, il vous est loisible de contacter les agents de développement du GREOA dont les coordonnées sont reprises ci-dessous.

Benoît HOUBEAU
Isabelle LAURENT
Sarah BEAUFAYS

asbl GREOA – Service PCDR
Place de Chézy 1 à 4920
Harzé – Aywaille

Tél. : 04/384.67.88
Fax : 04/384.74.37

pcdr@ourthe-ambleve.be
<http://www.pcdr.be>



JOURNAL DE LA COMMUNE (AYWAILLE) **(Septembre 2006)**

PCDR

Programme Communal de Développement Rural

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL D'AYWAILLE

L'équipe du Groupement Régional Economique Ourthe-Ambève (GREOA) et la Commune continuent à œuvrer de concert afin d'aboutir à un Programme Communal de Développement Rural contenant des projets fédérateurs aux retombées positives pour la région Ourthe-Ambève. La création d'un *RAVeL de l'Ambève* est une perspective à long terme dont la concrétisation pourra débuter par l'aménagement de certains tronçons via le PCDR (entre Aywaille et Comblain-au-Pont ; entre Remouchamps et Quarreux). Des contacts fructueux ont d'ores et déjà été pris avec le Ministère de l'Équipement et des Transports (MET), ainsi qu'avec les communes limitrophes intéressées par ce projet transcommunal.

AQUAVIE, UNE CONCRETISATION REUSSIE (3 septembre 2006)

Le tissu associatif a bien répondu à la première édition d'AquaVie, qui malgré une météo capricieuse a drainé un nombre certain de visiteurs. Les enseignements et le bilan positif de cette première organisation d'AquaVie inciteront les clubs et associations à réitérer cet évènement en 2007 en y apportant les adaptations utiles afin de renforcer encore l'attractivité de la manifestation.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à consulter le site www.pcdr.be ou à contacter les agents de développement du GREOA.

Benoît HOUBEAU
Isabelle LAURENT
Sarah BEAUFAYS

asbl GREOA – Service PCDR
Place de Chézy 1 à 4920
Harzé – Aywaille

Tél. : 04/384.67.88
Fax : 04/384.74.37

pcdr@ourthe-ambleve.be
<http://www.pcdr.be>



LE JOURNAL DE LA COMMUNE
(AYWAILLE)
(Décembre 2006)

PCDR

Programme Communal de Développement Rural

PRESENTATION DU DOCUMENT FINAL A LA CLDR

Après plusieurs années de travail, le PCDR est en voie de finalisation et le document complet a été présenté le 12 décembre 2006 à la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) : étude socio-économique, résultats de la participation citoyenne, objectifs de développement, fiches-projets, cartographie, ébauche de plans, estimations budgétaires ... L'approbation définitive de ce document par la Commission est prévue le 16 janvier, après quoi il sera consultable sur le site www.pcdr.be que nous vous invitons d'ores et déjà à consulter.

DES PROJETS CONCRETS SE PROFILENT !

Des souhaits émis par des Aqualiens prennent ainsi forme et diverses esquisses d'aménagements sont d'ores et déjà en cours d'élaboration. On peut citer, à titre d'exemple, l'aménagement à Nonceveux d'une maison de village et de ses abords, l'aménagement et l'embellissement du village de Deigné et de ses accès...La réalisation d'une liaison Quarreux-Martinrive en prolongeant la Voie des Aulnes est également un des projets à l'étude. Après approbation du PCDR, lors de la concrétisation des projets, la population sera à nouveau consultée pour l'établissement des plans finaux.

Pour tout renseignement complémentaire, il vous est loisible de contacter les agents de développement du GREOA dont les coordonnées figurent ci-dessous.

Benoît HOUBEAU
Isabelle LAURENT
Sarah BEAUFAYS

asbl GREOA – Service PCDR
Place de Chézy 1 à 4920
Harzé – Aywaille

Tél. : 04/384.67.88
Fax : 04/384.74.37

pcdr@ourthe-ambleve.be
<http://www.pcdr.be>



Journal IMPULSION

(mardi 23 septembre 2003)

AYWAILLE EN DEVELOPPEMENT RURAL

La première réunion de la Commission Locale de Développement Rural marque le coup d'envoi de la consultation populaire

La commune d'Aywaille a pris la décision de mener une Opération de Développement Rural. L'objectif est de consulter la population afin d'élaborer un catalogue de projets à mener à court, moyen et long termes (10 ans). Il s'agit du Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Ces projets visent à améliorer le cadre et la qualité de vie de tous les habitants de la Commune. Tous les domaines de la vie quotidienne sont concernés : la vie sociale et associative, la vie économique, la vie culturelle, l'environnement et le cadre de vie, la sécurité routière et la mobilité.

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR), qui sert de relais entre la population et la Commune, s'est réunie ce mardi 9 septembre. Une vingtaine de personnes, représentatives de la population aqualienne, étaient présentes. Ce premier contact a permis aux membres de la Commission de fixer les balises du travail en équipe qu'ils vont mener durant plusieurs années.

Le GREOA (Groupement Régional Economique des vallées de l'Ourthe et de l'Ambève, organisme accompagnateur de cette opération, est présent notamment pour dynamiser le processus de développement rural.

Participez à l'élaboration et à la mise en œuvre de ce Programme Communal de Développement Rural!

Comment? En assistant aux réunions de villages, en donnant votre

avis sur les atouts et les problèmes que vous rencontrez dans votre Commune, en faisant part des projets qui vous tiennent à cœur...

Des réunions d'information et de consultation de la population de tous les villages de l'entité seront organisées durant les prochains mois. Notez déjà dans vos agendas les dates des premières réunions:

- Pour les habitants des villages de Deigné, Rouge Thier et Hassoumont, réunion le mardi 30 septembre 2003, à 19h30, à la Halle des Chantoirs de Deigné. Pour les habitants de Harzé, réunion le 7 octobre 2003, à 19h30, à l'ancienne Mairie, Place de Chézy, 1 à Harzé (GREOA).

- Pour les habitants d'Aywaille, de Septroux, de Kin-Stoqueu et des Crétalles, réunion le 14 octobre 2003, à 19h30, à la Salle du Conseil communal d'Aywaille.

CONTACTS :

Les Agents de développement : Benoît HOUBEAU, Isabelle LAURENT et Sarah BEAUFAYS, asbl GREOA, Place de Chézy, 1 4920 Harzé-Aywaille (Tél : 04/384.67.88 - Fax : 04/384.74.37 - E-mail : pcdri@ourthe-ambleve.be)

Le Président de la Commission Locale de Développement Rural : Jean PAQUAY, Deigné, 100 à 4920 Aywaille (Tél : 04/360.82.21)

Sites Internet :

<http://www.aywaille.be>

et <http://www.ourthe-ambleve.be/pcdr/aywaille>

AYWAILLE PROJETS

Des moyens pour améliorer le cadre de vie de tous

▮ Ouvrir une maison de village, restaurer un point d'eau, enfouir sous terre de vilains câbles ou aménager une place publique où tous prendraient plaisir à refaire le monde... Quel villageois n'a pas rêvé à de telles transformations lorsqu'il traverse sa contrée, avant de penser à autre chose, faute de moyens ?

Désormais, ces projets qui visent à améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants d'une commune bénéficient d'un soutien logistique et financier de taille : le Plan Communal de Développement Rural. Pour tracer ce plan, des réunions sont d'abord organisées avec les habitants afin d'établir une liste de projets à réaliser, à court, moyen ou long (10 ans) terme. Chacun est détaillé et couché sur le papier pour passer d'abord au conseil communal, puis à la CCAT (Commission Consultative d'Aménagement du Territoire). Le défi proposé est alors envoyé au gouvernement wallon : si le projet est retenu, une convention lie la commune et la Région wallonne pour le réaliser. Cette dernière accorde un subside (jusqu'à 80 %) pour financer les aménagements souhaités par les habitants. À Aywaille, le PCDR vient de se réveiller : six réunions étaient inscrites au calendrier pour rencontrer les habitants des 22 villages de la commune. Toutes sont organisées



Le rêve peut devenir réalité s'il améliore le cadre de vie de tous. ■ N.L.

par le GREOA (Groupement Régional Économique des vallées de l'Ourthe et de l'Amblève), qui assurera le suivi des demandes exprimées.

Premières rencontres

Une première réunion s'est déjà déroulée mardi dernier avec les riverains de Deigné, Rouge-Thier et Hassoumont. La sécurisation de certaines routes (dont l'accès au Monde Sauvage), une meilleure information à propos des collectes de déchets, un service de transport en commun, l'aménagement d'un parking (hors village) et l'enfouissement des câbles électriques dans le sol à Deigné, le ralentissement de la

circulation à Rouge-Thier, la maîtrise des chiens errants (notamment du côté de la Haute Folie), l'entretien du ruisseau du Fond de Bastin, l'accès aux "chantoirs" et un égouttage sans odeurs ont été rêvés, il ne reste plus qu'à les réaliser !

Ce mardi 14 octobre, à 19 h 30, ce sont les habitants d'Aywaille, Septroux, Kin, Stoqueu et Les Crétales qui seront entendus à l'administration communale, rue de la Heid à Aywaille. ■■ N.L.

À NOTER

asbl GREOA : 04/384.67.88

<http://www.ourthe-ambleve.be/pcdr/aywaille>

Journal IMPULSION

(mardi 18 novembre 2003)

AYWAILLE EN DEVELOPPEMENT RURAL Réunions Thématiques



Réunion à la Salle du Conseil communal
le 14/10/2003

Ces dernières semaines, tous les habitants de la commune d'Aywaille ont été conviés via le Bulletin Communal, la presse, l'affichage et les toutes boîtes à des réunions de consultation organisées par village dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Pour rappel, l'objectif d'un tel programme est d'améliorer le cadre et la qualité de vie de tous les habitants d'une commune, à partir de leurs souhaits propres.

Les réunions de consultation par village se terminent et très bientôt des réunions portant sur des thèmes plus spécifiques seront organisées afin que chacun puisse s'exprimer sur les sujets qui lui tiennent à cœur. Tous les habitants de la Commune sont les bienvenus à ces "réunions thématiques". Elles auront lieu à l'Administration Communale (Salle du Conseil) et concerne-

ront les domaines suivants :

- Le jeudi 20 novembre à 19h30: l'Enseignement et la Jeunesse.
- Le mardi 25 novembre à 19h30: le Commerce, l'Horeca, les Indépendants, le Tourisme.
- Le mardi 2 décembre à 19h30: l'Agriculture.
- Le jeudi 4 décembre à 19h30: le Sport, la Culture et les Loisirs.
- Le mardi 9 décembre à 19h30: les Aînés.

Alors si vous souhaitez participer au développement de votre commune pour les années à venir, rejoignez-nous à ces "réunions thématiques". Nous avons besoin de vous pour réaliser des projets qui vous concernent.

Contacts :

Agents de développement : Benoît HOUBEAU, Isabelle LAURENT et Sarah BEAUFAYS, asbl GREOA, Place de Chézy, 1 à 4920 Harzé-Aywaille (Tél.: 04/384.67.88 - Fax : 04/384.74.37 - E-mail : pcdr@ourthe-ambleve.be)

Président de la Commission Locale de Développement Rural : Jean PAQUAY, Deigné, 100 à 4920 Aywaille (Tél.: 04/360.82.21)

Sites Internet :

<http://www.aywaille.be> et <http://www.ourthe-ambleve.be/pcdr/aywaille>

SPRIMONT INITIATIVES

SPRIMONT INITIATIVES

"Sprimontois, soyez plus ambitieux!"

Le Plan Communal de Développement Rural consulte les habitants pour réaliser leurs vœux

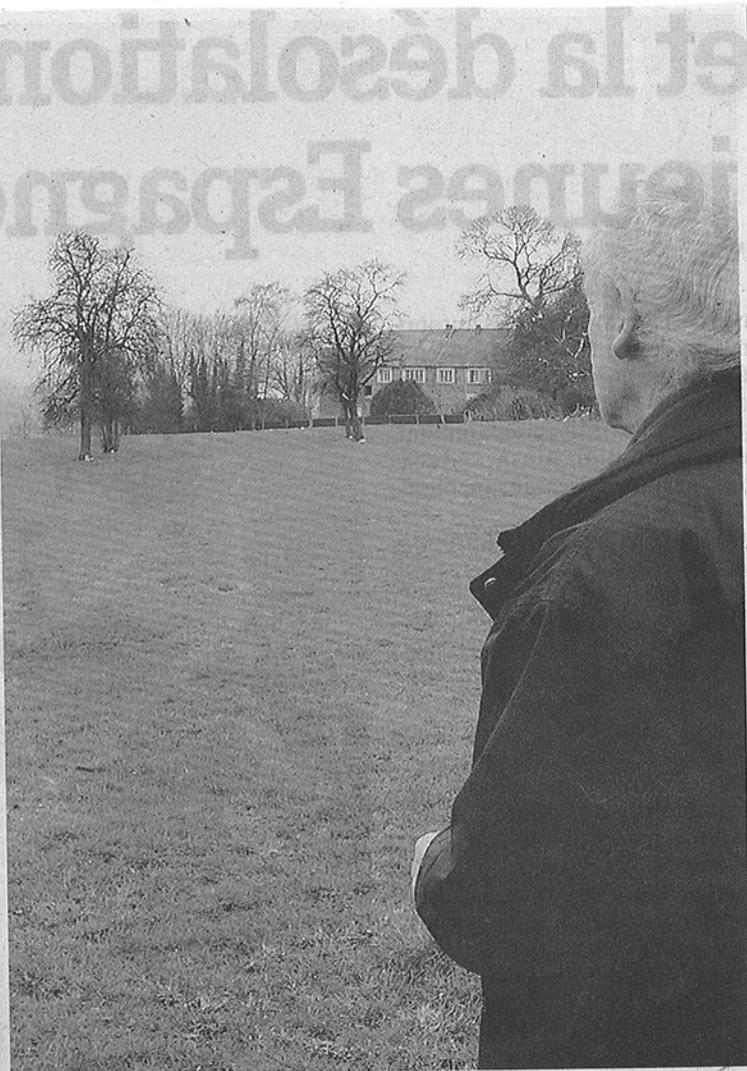
Réaliser une aire de jeux sur le terrain de la rue des Fosses, aménager la place d'Ogné et y proposer un lieu d'accueil aux jeunes, installer des trottoirs pour accéder à l'Intermarché, établir un giratoire au carrefour de la rue de Sendrogne et du Thier du Hornay ou améliorer l'aspect esthétique de ce dernier sont des propositions émises par le comité de quartier du Hornay. Il s'agit de demandes exprimées par les habitants pour améliorer leur cadre de vie: c'est exactement l'objectif du Plan Communal de Développement Rural, relancé depuis le 27 janvier au pays de la pierre. Des réunions de consultation sont organisées dans les villages de l'entité pour découvrir quels sont les aménagements souhaités par les habitants, priés de se mobiliser pour s'exprimer et donner tout son intérêt à la démarche. Les meilleurs projets seront sélectionnés: ces "défis" seront réalisés dans les dix années à venir, avec l'aide du PCDR qui leur accordera un gros soutien financier (qui ne peut toutefois pas dépasser

80 % du coût total des travaux). Jusqu'à présent, sept réunions ont déjà eu lieu à Sprimont. Le village de Fraiture, consulté le 2 mars, a répondu à l'appel: "Nous étions près de 40. On nous a communiqué des informations intéressantes sur la commune. Nous avons ensuite discuté entre-nous pour établir les besoins de nos villages. On se réjouit de voir si nous avons été entendus. Le bourgmestre Claude Ancion nous a parfois regardés de haut, c'est dommage mais on attend de voir ce que cela va donner".

Mieux que du cas par cas

À Fraiture comme ailleurs, beaucoup demandent que les voitures roulent moins vite devant chez eux ou que des poubelles soient installées et entretenues par la commune devant leur porte. Le PCDR n'a pas pour objectif de régler tous les problèmes personnels des Sprimontois, ceux-ci doivent se montrer plus ambitieux! D'où l'intérêt des débats déjà organisés au Hornay, pour établir une longue liste d'aménagements qui concernent du monde. Les habitants de Cornemont, Hotchamps, Adzeux, Sendrogne, Blindef et Stinval sont invités le 18 mars, à 19 h 30, à la salle des Combattants de Louveigné. ■■

NATHALIE LEGRAND



Joseph Graftiau n'est sans doute pas le seul à aimer son pays carrier,

LES DÉFIS DES VOISINS D'AYWAILLE

- La même démarche a été lancée à Aywaille, qui vient de terminer la consultation de ses habitants: les défis déjà identifiés restent à peaufiner.
- Chaque réunion fait l'objet d'un procès-verbal, établi par le GREOA, qui reprend les observations émises par chacun.
- Les Aqualiens veulent élargir

l'offre culturelle, pour faciliter les rencontres et l'intégration.

- Faciliter l'accès aux activités sportives et culturelles est un autre objectif à atteindre.
- Développer le tourisme, pourvoyeur d'emplois et de développement économique tout en respectant le caractère rural d'Aywaille serait un plus.

LES ANNONCES OURTHE-AMBLEVE (mercredi 16 juin 2004)

Assemblée générale du GREOA

«Le Développement rural: historique, dynamique et perspectives»

Conférence de Monsieur Francis DELPORTE, chef de projets à la Fondation Rurale de Wallonie

Tous les ans, à pareille époque, le Groupement Régional Economique des Vallées de l'Ourthe et de l'Ambève (GREOA), réuni en Assemblée générale, présente son rapport annuel d'activités détaillant les actions qu'il a menées au cours de l'exercice écoulé en faveur de la promotion des intérêts économiques, touristiques, sociaux et culturels de la Région Ourthe-Ambève.

Cette assemblée se tiendra le **jeudi 17 juin 2004 à 20 h.**, à l'Administration communale de

Ferrières, «Le Maka», rue de Lognoul, 1, à 4190 Ferrières.

A l'issue de la séance académique, Monsieur Francis Delporte, Chef de projets de la Fondation Rurale de Wallonie, entretiendra l'assemblée sur le thème du *Développement rural: historique, dynamique et perspectives*.

Les acteurs touristiques de l'Ourthe-Ambève (attractions, musées, hôtels, gîtes, campings, Syndicats d'Initiative, Offices du Tourisme, restaurants, commerces...) pourront également

vérifier, et le cas échéant corriger ou compléter les informations les concernant alimentant le *logiciel d'information touristique in SITU* mis au point par le GREOA et accessible via le site internet www.ourthe-ambève.be

Le public est cordialement invité à cette manifestation. Renseignements et rapport d'activités sur demande auprès de l'asbl GREOA, place de Chézy, 1, 4920 Harzé. Tél. 04/384.67.88 - Fax 04/384.74.37 - E-mail: greoa@ourthe-ambève.be; le rapport d'activités est aussi accessible via le site internet www.ourthe-ambève.be (homepage, icône ourthe-ambève).

25.108.2004

Journal IMPULSION

(mardi 17 août 2004)

AYWAILLE EN DEVELOPPEMENT RURAL

Participez à l'évolution de votre commune !

L'Opération de Développement Rural a démarré à Aywaille en septembre 2003. L'objectif est de consulter la population afin d'élaborer un catalogue de projets à mener à court, moyen et long termes (10 ans). Il s'agit du Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Ces projets visent à améliorer le cadre et la qualité de vie de tous les habitants de la Commune. Les réunions de consultation, notamment, ont permis d'identifier les défis à relever pour la commune dans les 10 années à venir. Durant les mois de mai et de juin 2004, cinq Groupes de Travail (GT) ont été formés et les premières réunions ont été organisées. Les défis servent de base de réflexion pour ces GT. En effet, ceux-ci ont pour mission d'approfondir une ou plusieurs thématiques, de définir plus précisément les objectifs de développement pour la Commune et de proposer des projets concrets à mettre en œuvre.

Dès la rentrée scolaire de septembre les Groupes de Travail poursuivront leur réflexion. Si certains Aqualiens n'ont pas eu l'occasion de participer aux premières réunions, il n'est pas trop tard !

Le GT Services - Vie sociale et associative - Convivialité se réunira le mardi 7 septembre à 20h00 au Centre de la Croix-Rouge à Nonceveux.

Le GT Environnement - Patrimoine naturel et bâti se réunira le mardi 14 septembre à 20h00 à l'ancienne Mairie de Harzé (siège social du GREOA).

Le GT Mobilité - Sécurité routière se réunira le mercredi 15 septembre à 20h00 à l'école communale d'Awana.

Le GT Economie - Tourisme - Agriculture se réunira le mardi 21 septembre à 20h00 à la salle du Conseil communal à Aywaille. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter :

Les Agents de développement : Benoît HOUBEAU, Isabelle LAURENT et Sarah BEAUFAYS, asbl GREOA, Place de Chézy, 1 4920 Harzé-Aywaille (Tél : 04/384.67.88 - Fax : 04/384.74.37 - E-mail : pcdri@ourthe-ambleve.be)

Le Président de la Commission Locale de Développement Rural : Jean PAQUAY, Deigné, 100 à 4920 Aywaille (Tél : 04/360.82.21)

Sites Internet :

<http://www.aywaille.be>

et <http://www.ourthe-ambleve.be/pcdr/aywaille>

JOURNAL IMPULSION
(mardi 23 août 2005)

Opérations de développement rural d'Aywaille et de Sprimont

RAPPEL : QU'EST-CE QU'UN PCDR ?

Le Programme Communal de Développement Rural est un document stratégique reprenant des projets visant à améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants. La conception d'un PCDR s'effectue en plusieurs phases durant lesquelles la participation citoyenne est au cœur du processus. Tout d'abord, des réunions d'information et de consultation se tiennent dans les villages en abordant différents thèmes. Ensuite, l'analyse des données recueillies est répercutée auprès des habitants par le biais de réunions de retour. Des Groupes de Travail se constituent ensuite afin de déterminer des objectifs de développement et de soumettre à la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) différentes propositions de projets à étudier de manière plus approfondie.

Des projets concrets à discuter dès septembre

Dès la rentrée scolaire, une nouvelle étape débutera pour les communes d'Aywaille et de Sprimont et de nouveaux Groupes de Travail élaboreront les différentes fiches sélectionnées par la CLDR. Les projets retenus seront subsidiés jusqu'à 80% par la Région Wallonne. Il s'agit d'investissements en adéquation avec les objectifs issus de la consultation des Aqualiens et des Sprimontois. L'agenda ci-joint reprend les différentes rencontres organisées dans les deux Communes dans le courant du mois de septembre. Les réunions organisées en octobre et novembre seront annoncées dans les Bulletins communaux. Par ailleurs, l'ordre du jour de chaque rencontre peut vous être communiqué sur simple demande.

Commune d'Aywaille
GT 1 : Ancienne commune de Remouchamps
Mercredi 7 septembre, 20h00, à la Halle de Deigné

GT 2 : Ancienne commune d'Aywaille
Lundi 12 septembre, 20h00, Administration communale - salle du Conseil à Aywaille
GT 5 : Mobilité

Mercredi 14 septembre, 20h00, siège du GREOA (Place de Chézy, 1 à Harzé)

GT 6 : Logement, environnement
Mardi 20 septembre, 20h00, Administration communale - salle du Conseil à Aywaille

GT 4 : Economie, tourisme
Lundi 26 septembre, 20h00, siège du GREOA (Place de Chézy, 1 à Harzé)

GT 3 : Anciennes communes d'Harzé, Ernonheid-Faweux

Mercredi 28 septembre, 20h00, siège du GREOA (Place de Chézy, 1 à Harzé)

Commune de Sprimont
GT 1 : Tourisme
Mardi 6 septembre, 20h00, Maison de la Dîme à Louveigné

GT 2 : Banneux, Louveigné, Gomzé, Blindef, Adzeux

Mercredi 7 septembre, 20h00, foyer Halleux à Banneux (Place du Village 8)

GT 3 : Mobilité, sécurité routière
Jeudi 15 septembre, 20h00, salle Devahive à Dolembreux

GT 4 : Général

Mercredi 21 septembre, 20h00, Foyer culturel de Sprimont (à l'étage)

GT 5 : Dolembreux, Betgné, Hayen, Hautgné

Jeudi 22 septembre, 20h00, salle Devahive à Dolembreux

GT 6 : Florzé, Hornay, Ogné, Lincé, Fraiture, Fays, Sprimont,

Lundi 26 septembre, 20h00, Foyer culturel de Sprimont (à l'étage)

Si vous souhaitez rédiger une fiche ou obtenir des renseignements complémentaires par rapport aux projets qui seront discutés en réunion, n'hésitez pas à contacter les agents de développement du GREOA.

Benoît HOUBEAU, Isabelle LAURENT, Sarah BEAUFAYS

asbl GREOA - Service PCDR
Place de Chézy 1 à 4920 Harzé - Aywaille

Tél. : 04/384.67.88 - Fax : 04/384.74.37

p c d r @ o u r t h e - a m b l e v e . b e

<http://www.pcdr.be>

IMPULSION

(mardi 6 septembre 2005)

Opérations de développement rural d'Aywaille et de Sprimont

Rappel : qu'est-ce qu'un PCDR ?

Le Programme Communal de Développement Rural est un document stratégique reprenant des projets visant à améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants. La conception d'un PCDR s'effectue en plusieurs phases durant lesquelles la participation citoyenne est au cœur du processus. Tout d'abord, des réunions d'information et de consultation se tiennent dans les villages en abordant différents thèmes. Ensuite, l'analyse des données recueillies est répercutée auprès des habitants par le biais de réunions de retour. Des Groupes de Travail se constituent ensuite afin de déterminer des objectifs de développement et de soumettre à la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) différentes propositions de projets à étudier de manière plus approfondie.

Des projets concrets à discuter dès septembre

Dès la rentrée scolaire, une nouvelle étape débutera pour les communes d'Aywaille et de Sprimont et de nouveaux Groupes de Travail élaboreront les différentes fiches sélectionnées par la CLDR. Les projets retenus seront subsidiés jusqu'à 80% par la Région Wallonne. Il s'agit d'investissements en adéquation avec les objectifs issus de la consultation des Aqualiens et des Sprimontois. L'agenda ci-joint reprend les différentes rencontres organisées dans les deux Communes dans le courant du mois de septembre. Les réunions organisées en octobre et novembre seront annoncées dans les Bulletins communaux. Par ailleurs, l'ordre du jour de chaque rencontre peut vous être communiqué sur simple demande. Commune d'Aywaille

GT 1 : Ancienne commune de Remouchamps
Mercredi 7 septembre, 20h00, à la Halle de Deigné

GT 2 : Ancienne commune d'Aywaille
Lundi 12 septembre, 20h00, Administration communale - salle du Conseil à Aywaille

GT 5 : Mobilité

Mercredi 14 septembre, 20h00, siège du GREOA (Place de Chézy, 1 à Harzé)

GT 6 : Logement, environnement

Mardi 20 septembre, 20h00, Administration communale - salle du Conseil à Aywaille

GT 4 : Economie, tourisme

Lundi 26 septembre, 20h00, siège du GREOA (Place de Chézy, 1 à Harzé)

GT 3 : Anciennes communes d'Harzé, Ernonheid-Faweux

Mercredi 28 septembre, 20h00, siège du GREOA (Place de Chézy, 1 à Harzé)

Commune de Sprimont

GT 1 : Tourisme

Mardi 6 septembre, 20h00, Maison de la Dîme à Louveigné

GT 2 : Banneux, Louveigné, Gomzé, Blindef, Adzeux

Mercredi 7 septembre, 20h00, foyer Halleux à Banneux (Place du Village 8)

GT 3 : Mobilité, sécurité routière

Jedi 15 septembre, 20h00, salle Devahive à Dolembreux

GT 4 : Général

Mercredi 21 septembre, 20h00, Foyer culturel de Sprimont (à l'étage)

GT 5 : Dolembreux, Betgné, Hayen, Hautgné
Jedi 22 septembre, 20h00, salle Devahive à Dolembreux

GT 6 : Florzé, Hornay, Ogné, Lincé, Fraiture, Fays, Sprimont,

Lundi 26 septembre, 20h00, Foyer culturel de Sprimont (à l'étage)

Si vous souhaitez rédiger une fiche ou obtenir des renseignements complémentaires par rapport aux projets qui seront discutés en réunion, n'hésitez pas à contacter les agents de développement du GREOA.

Benoît HOUBEAU, Isabelle LAURENT, Sarah BEAUFAYS

asbl GREOA - Service PCDR

Place de Chézy 1 à 4920 Harzé - Aywaille

Tél. : 04/384.67.88 - Fax : 04/384.74.37

p c d r @ o u r t h e - a m b l e v e . b e

<http://www.pcdr.be>

Aywaille / Mesures de sécurité routière dans 31 entités

La chasse au Fangio des campagnes

CASSE-VITESSE, bandes vibrantes, zones 30... Les automobilistes friands de vitesse doivent lever le pied.

D'ici l'été, divers villages et quartiers d'Aywaille seront équipés de 606 panneaux, potelets, casse-vitesse ou bandes sonores. Le conseil communal a en effet adopté, jeudi soir à l'unanimité, un plan global d'aménagement de sécurité routière. L'objectif vise à limiter la vitesse des automobilistes, trop souvent excessive sur les routes des villages. Une préoccupation majeure des habitants.

« Nous avons lancé le plan communal de développement rural, avec 150 réunions sur les 18 dernières mois, explique le bourgmestre

Philippe Dodriont. Divers aménagements vont être réalisés pour 75.000 euros, puisés sur fonds propres, dans

31 villages et hameaux (lire par ailleurs). Les entrées et les sorties seront rappelés au moyen de nouveaux panneaux d'indication. En plus des abords d'établissements scolaires, la vitesse des automobilistes sera limitée à 30 kilomètres/heure dans des zones spécifiques. « A Nonceveux, par exemple, qui est un village escarpé avec des rues étroites. C'était facile car il n'y a qu'une seule entrée et sortie », précise Philippe Dodriont.

Des mesures plus contraignantes, comme l'installation de casse-vitesse, font partie du dispositif. Cinq nouveaux coussins berlinois viendront s'ajouter aux huit déjà en place. Aux endroits où la déclivité ne permet pas de poser des ralentisseurs, ce sont des bandes vibrantes qui les remplaceront « pour faire prendre conscience aux automobilistes qu'ils arrivent dans un lieu où la vitesse

est limitée ».

Ce plan ne comprend pas les routes du MET. « Nous avons des contacts pour établir des zones tampons à 70 km/h sur les voies de transit à l'approche des agglomérations », assure le bourgmestre. A l'entrée d'Aywaille, en sortant de l'autoroute notamment. « Nous voudrions faire

REPÈRES

Trente et une entités d'Aywaille bénéficieront des mesures de sécurité routière. Pour chacune, les entrées de village seront assorties d'un portique décoratif et fleur.

Aywaille. Les rues Marthe Carpentier et de Marche seront équipées de bandes sonores. Un ralentisseur sera placé à proximité de la rue du Chalet. La vitesse sera limitée à 70 km/h sur une partie de l'avenue François Cornesse.

Septroux. Des bandes vibrantes seront posées rue des Aubépines, au niveau du lotissement communal, et complétées par un casse-vitesse. Les rues des Bruyères, des Clématites et des Sorbiers auront leurs bandes d'avertissement.

Hameau de Kin. Un coussin berlinois. Embâcle. 2 zones tampons limitant la vitesse sera jalonnée de bandes sonores.

Paradis. Bandes sonores à proximité de la ferme de Favereau de Jeneret.

Sur la Heid. Des bandes vibrantes au carrefour avec la rue des Trixhes.

Fayfayhai. Bandes sonores.

Playe. Bandes vibrantes au passage sous l'autoroute et à la caserne des pompiers.

Nonceveux. Des coussins berlinois complèteront le dispositif des bandes vibrantes et de limitation de vitesse.

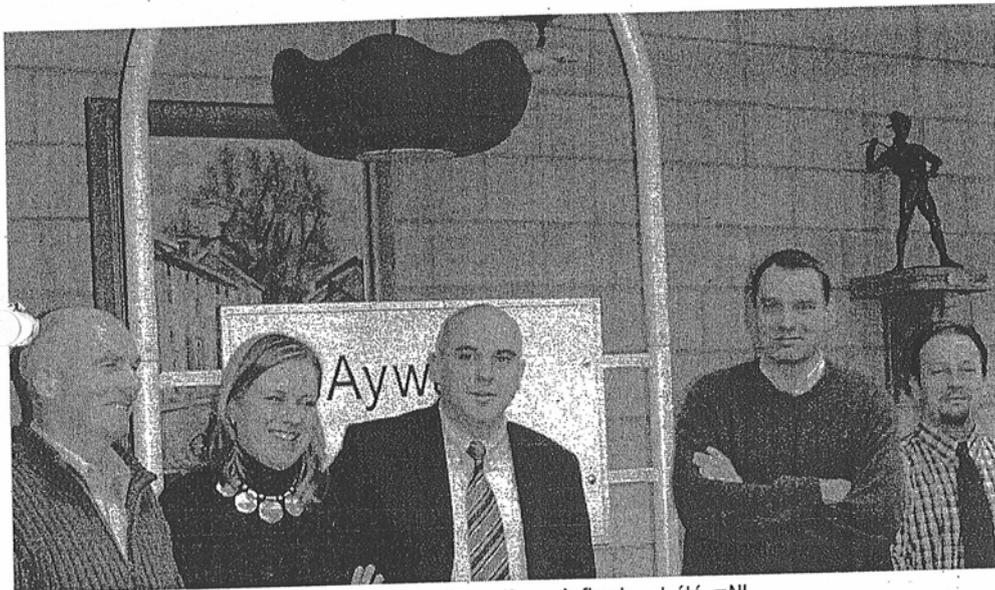
Horizon 3D, la société de Linguet, a rencontré le MET pour p... sur les voiries du lotissement de maisons thermo-efficaces, à Vis. L'étude technique sera prête début avril. PHOTO: H&G



« Nous voudrions faire phatél ». ■ ESTELLE AUBEL

INVESTISSEMENTS SÉCURITÉ

Ralentissez dans les villages d'Aywaille



Les échevins et le bourgmestre devant l'un des 45 portiques à fleurir cet été. ■NL

Les élus ont décidé de consacrer 75.000€ afin de sécuriser la circulation dans la commune

Vendredi matin, les échevins et le bourgmestre d'Aywaille ont présenté leur plan d'attaque pour ralentir le trafic dans toute la commune.

La somme de 75.000€ est inscrite au budget pour acheter des signaux, poteaux, potelets, portiques, cinq coussins berlinois et autres dispositifs conseillés par l'Institut Belge de Sécurité Routière. Tous seront mis en place avant l'été.

Depuis 18 mois, 150 réunions ont rassemblé les édiles et leurs administrés pour établir ensemble le Plan Communal de Développement Rural. "À chaque rencontre, les habitants nous ont demandé de prendre des mesures pour ralentir la circulation". En période pré-électorale, l'appel a été entendu. La

police a aussi relevé les excès de vitesse qui confirment la nécessité d'agir. Comme les démarches de subsidiation sont très longues, les autorités communales ont pris les devants: des dispositifs sont prévus pour ralentir les véhicules sur les routes communales.

Le contact est établi avec le Ministère de l'Équipement et des Transports, seul habilité à autoriser la pose de portiques sur les routes nationales. Ainsi que pour adapter la vitesse sur plusieurs de ses tronçons. À proximité du feu rouge de Dieupart ou de l'école de Harzé, par exemple. La vitesse sera limitée à 30 km/h dans tout le village de Nonceveux.

Portiques fleuris

Parmi les 294 signaux routiers attendus, des plaques signaleront les entrées et sorties de village ou les quartiers renommés. 45 portiques renforceront cette signalisation. Passé le dispositif d'arcade métallique fleurie, la vitesse sera limitée à 50 km/h.

> Aywaille compte 13 accès et accueillera sept portiques d'entrée en agglomération.

> Septroux a trois accès. Son portique s'élèvera rue des Aubépinnes.

> Awan en comportera deux sur la RN 86 et un à Fond la Ville.

> Paradis, Ernonheid, Niaster et Havelange en auront chacun un.

> Martinrive et Chambralles en décrochent deux.

> Harzé a douze accès. Cinq portiques y sont prévus.

> Emblève, Fy, Hooussonloge, Priestet, Pouhon, Faweux, Trou de Bosson, La Levée, Stoquet et Kin s'en passeront: seuls les habitants sont susceptibles d'y circuler. Il serait logique qu'ils y lèvent le pied!

L'échevin des travaux Dominique Simon (MR) s'y engage: "Les ouvriers placeront les dispositifs sur nos routes communales. Il y en a pour trois ou quatre mois, c'est un travail supplémentaire pour le service". ■■

NATHALIE LEGRAND

Développement rural : tout un programme !

■ Esneux se lance après Sprimont et Aywaille

ESNEUX ▽ C'est ce jeudi que commence à Esneux le processus d'élaboration d'un programme communal de développement rural (PCDR).

La première réunion de consultation de la population sur son cadre de vie se déroulera à la maison communale à 19h30. Elle concerne les habitants d'Esneux rive gauche, Amostrennes et Les Crêtes. Mais tous les habitants pourront participer puisque huit réunions en tout sont prévues jusqu'en avril.

L'objectif de ces rencontres vise à connaître les besoins de la population en terme de qualité de vie, afin de

décider d'aménagements ultérieurs.

Aywaille et Sprimont, qui sont déjà plus avancées dans le processus, ont déjà sélectionné chacun une série de projets d'investissement à réaliser dans les trois à dix prochaines années.

Des exemples

À Aywaille, les priorités arrivant en tête sont la création d'une maison de village à Nonceveux, le prolongement du piétonnier au bord de l'Amblève jusqu'à Quareux et Martin Rive, la construction d'une unité de stockage pour la biométhanisation à Deigné, la valorisation de zones à intérêt biologique, l'aménagement durable du parc résidentiel du Champ des oiseaux et la réalisation d'un atlas des chemins vicinaux.

À Sprimont, il s'agit du développement du réseau Ravel, de l'amé-

nagement convivial du centre de Damré et de la place du Tilleul à Louveigné, de la création d'une zone conviviale à Gomzé, de l'aménagement durable du site des Hautes Fagnes relax à Adzeux, de la création d'une structure de biométhanisation pour le chauffage des bâtiments publics, de la création d'un *crapudique* à Wachiboux et de l'aménagement d'une place à Hayen et à Hautgné.

Avant d'être réalisés, ces projets doivent encore être chiffrés, puis transmis à la Région wallonne qui sélectionne ceux qu'elle subsidiera à hauteur de 80% de l'investissement. "L'inconnue est de savoir combien de projets vont être retenus et comment les dossiers vont être subventionnés par la Région", précise Philippe Dodrimont, bourgmestre d'Aywaille.

E. A.

Ourthe-Amblève / Projets de développement rural

Mieux vivre à la campagne

A Nonceveux, la salle du village est devenue difficile à chauffer et à entretenir. Grâce à sa rénovation, Aywaille disposera d'un lieu de vie pour les comités et les jeunes. Le projet fait partie des six priorités principales retenues par la commission locale de développement rural.

Le prolongement du cheminement piétonnier et cycliste vers Quareux et Martinrive figure aussi sur la liste, ainsi que l'adoption d'un plan communal d'aménagement dérogatoire pour le « Champ des oiseaux ». Ce plan vise à inscrire ce parc de résidences de vacances en zone d'habitat rural. « *Il n'y a plus une seule résidence de vacances mais les infrastructures, routières notamment, ne sont pas adaptées* », explique le bourgmestre Philippe Dodrimont. Plutôt que de reloger ailleurs les quelque 260 habitants dans le cadre du programme d'habitat permanent soutenu par la Région wallonne, la solution d'un PCA dérogatoire permet à ces habitants de rester sur place. Un projet identique pour le site des Hautes Fagnes relax et ses 120 habitants a été inscrit parmi les neuf premières priorités retenues par la commission locale de Sprimont.

Les deux communes voisines en sont au même stade d'avancement dans l'élaboration de leur programme communal de déve-

loppement rural (PCDR). Ce programme leur permet d'obtenir des subsides de la Région wallonne à hauteur de 80 % des montants. Les différents projets, classés en trois catégories de priorité, vont être désormais affinés et estimés par un bureau d'étude. Ils sont le fruit d'une longue période de consultation de la population. C'est au tour d'Esneux maintenant d'entamer le processus (voir ci-contre).

Délai de trois ans

Chaque entité des vastes communes d'Aywaille et Sprimont avait ses préoccupations. Toutes n'ont pu être prises en compte. Mais les projets sélectionnés devraient être réalisés dans les trois prochaines années. Encore faut-il qu'ils soient également retenus par la Région wallonne.

A Esneux, la population est consultée sur la qualité de la vie

La consultation de la population d'Esneux sur la qualité et le cadre de vie démarre ce jeudi à 19 h 30 à la commune, place Jean d'Ardenne. Sont concernés les habitants de la rive gauche, d'Amostrennes et des Crêtes. D'autres réunions (huit en tout) sont prévues en mars et avril. Tous les quartiers et hameaux se-

« *C'est le premier point, précise Claude Ancion. Et deux : il faudrait une réalisation rapide.* »

Le bourgmestre de Sprimont songe particulièrement à un point. La construction d'un crapauduc à Wachiboux figure au rang des priorités « *vu l'urgence et le nombre de bénévoles mobilisés pour faire passer les crapauds d'un côté à l'autre de la route* », explique-t-il.

La possibilité de subsides offerte par le PCDR permet aux communes de concrétiser plus facilement des projets coûteux. Mais l'élaboration du programme a également mis en évidence les besoins transcommunaux, qu'il s'agisse de développer le réseau Ravel ou de profiter de nouvelles énergies avec le projet de biométhanisation à Sprimont. ■

ESTELLE AUBERT

ront consultés, de Ham à Cortil en passant par Fontin, Montfort, Fêchereux, Hony, Evieux.

L'objectif est de présenter le programme et son déroulement, l'étude socio-économique de la commune et de consulter les habitants sur leurs besoins. ■ **E. A.**

(lundi 27 février 2006)

ESNEUX PROJETS

Les Esneutois sont consultés pour améliorer leurs villages

Jeudi soir, le lancement du Plan Communal de Développement Rural a rassemblé 50 Esneutois à l'administration. L'objectif de la réunion et du PCDR est d'améliorer la vie dans les villages en réalisant des projets proposés par les habitants. Les dossiers retenus seront subsidiés (jusqu'à 80 %) par la région wallonne.

Les riverains d'Esneux centre (rive gauche), Amostrennes et Les Crêtes ont établi les forces et les faiblesses de leurs quartiers. D'autres réunions suivront pour déterminer les projets fédérateurs.

Quelques exemples

La démarche est encadrée par Benoît Houbeau, Sarah Beaufays et Isabelle Laurent détachés par le GREOA (Groupement Régional Économique d'Ourthe-Amblève): "Les réunions doivent être constructives, il ne s'agit pas de débattre sur tel ou tel problème mais d'établir les besoins collectifs. Déterminons ensemble les projets à réaliser d'ici dix ans pour améliorer la vie de chaque collectivité". Quartiers, commerçants, amis de la nature, sportifs et autres sont invités à participer: chaque réunion est annoncée aux riverains concernés par un dépliant glissé dans la boîte aux lettres.

D'autres communes ont fait l'objet de PCDR, comme Comblain-au-



Les Esneutois découvrent les possibilités offertes par un PCDR. ■ NL

Pont dont la place Leblanc a été réalisée par ce biais. À Aywaille et Sprimont, deux années ont révélé les espoirs des habitants, dont une nouvelle maison de village à Nonceveux ou un atlas des chemins d'Aywaille. L'embellissement du village et des accès à Deigné, l'amélioration de la maison de quartier de Remouchamps, la vente bien organisée de produits locaux seront les objectifs à atteindre ensuite.

À Sprimont, un espace pour piétons et cyclistes est espéré au pont de Chanxhe. L'aménagement du centre de Damré, de la place du Tilleul à Louveigné, des abords de la salle du Tilleul de Gomzé-Andoumont, du domaine Haute Fagne à

Adzeux (avec le plan Habitat Permanent) et la construction d'une structure de biométhanisation sont les projets qui se réaliseront d'ici deux à trois ans. En tout cas, si l'on en croit le bourgmestre Claude Ancion, revenu à de meilleurs sentiments vis-à-vis de l'aménagement d'un "crapauduc" à Wachibou, annoncé dans le même délai.

La prochaine réunion aura lieu le lundi 6 mars à 19 h 30 à l'administration pour les habitants du centre d'Esneux (rive droite), le Mont et Ham. ■■ NL

À NOTER Infos au GREOA
04/384.67.88 ou sur www.pcdr.be

AYWAILLE SPORTS ET CULTURE

Aquavie: 500 visiteurs pour 40 associations

Dimanche, le parc Thiry rassemble la crème des associations sportives, ludiques, sociales et culturelles d'Aywaille. Parmi les 500 visiteurs qui ont sillonné le secteur, Jean-Marie Happart, pas encore victime de son malaise cardiaque, a découvert les Cabris du Val d'Amblyève. Fondé en 1969, le groupe de danse folklorique a déjà réalisé 500 prestations dans le pays et à l'étranger. Juste à côté du stand

des cabris, Logan a découvert le Scrabble. Emilie a confié ses cheveux aux doigts agiles de Prestile, du Centre de demandeurs d'asile de Sedoz. La fillette est repartie avec une coiffe "afro" du plus bel effet. Pour une première, ce fut une réussite et tout le monde se réjouit de découvrir comment les contacts noués dimanche inspireront multiples activités menées en pays aqualien. «

N.L.



Les Cabris du Val d'Amblyève

N.L.

IMPULSION

(mardi 26 septembre 2006)

AYWAILLE

AquaVie : une première réussie

Quarante associations aqualiennes qui se rassemblent en un seul endroit, c'était une grande première.



Sur l'initiative du P.C.D.R. (Plan Communal de Développement Rural), une commission a longuement planché sur la convivialité et la communication sociale entre citoyens d'Aywaille. Après un an et demi de gestation, le projet est né au centre-ville, au Parc Thiry le dimanche 3 septembre.

Les 40 stands mis à la disposition des associations participantes ont toutes gagné à être présentes. Si les 600 visiteurs qui ont découvert ce premier Salon des associations ont pu récolter une foule d'informations, c'est aussi pour le milieu associatif lui-même que la manifestation est bénéfique. En effet, la communication permettra, par exemple, des économies d'échelle, ne fût-ce que, exemple vécu, pour s'échanger des tables contre l'un ou l'autre service. Quelques démonstrations ont également égayé ce premier après-midi ensoleillé telles que celle des « Cabris » et du « Club de Gym Danse Loisir ».

Le tout était remarquablement animé par Michel Vincent de « Liège-matin » sur VivaCité.

Cette première connaîtra-t-elle une suite ? A voir l'année prochaine...

hplesuisse@yahoo.fr

Vous trouverez ci-dessous les dates de réunions concernant les autres villages de l'entité et les groupes thématiques.

DATE	VILLAGES OU GROUPES THEMATIQUES CONCERNES	LIEU
Le mardi 7 octobre à 19H30	Harzé	Ancienne mairie de Harzé , Place de Chézy, 1 à 4920 Harzé (GREOA)
Le mardi 14 octobre à 19H30	Aywaille – Septroux Kin – Stoqueu Les Crétalles	Salle du Conseil communal
Le mardi 21 octobre à 19H30	Awan	Ecole communale d'Awan
Le jeudi 23 octobre à 19H30	Nonceveux – Han Quarreux Ville au Bois – Sedoz	Salle « La Renaissance » à Nonceveux
Le mardi 28 octobre à 19H30	Sougné – Remouchamps Sur la Heid – Playe Sècheval	Centre récréatif de Remouchamps
Le mardi 18 novembre à 19H30	Houssonlonge Havelange Paradis – Ernonheid Faweux	Li vihe Scole à Ernonheid
Le jeudi 20 novembre à 19H30	Groupe thématique (1): l'enseignement la jeunesse	Salle du Conseil communal
Le mardi 25 novembre à 19H30	Groupe thématique (1) : le commerce – Phoreca les indépendants le tourisme	Salle du Conseil communal
Le mardi 2 décembre à 19H30	Groupe thématique (1) : l'agriculture	Salle du Conseil communal
Le jeudi 4 décembre à 19H30	Groupe thématique (1): le sport, la culture et les loisirs	Salle du Conseil communal
Le mardi 9 décembre à 19H30	Groupe thématique (1) : les aînés	Salle du Conseil communal

(1) Ces séances d'information sont ouvertes à TOUS et la consultation portera plus spécifiquement sur les thèmes évoqués.

Aywaille en Développement Rural

*une démarche participative originale
axée vers un nouvel essor communal*

*Réunion d'information et de consultation
des Villages de*

**DEIGNE
HASSOUMONT
ROUGE-THIER**

**Le mardi 30 septembre 2003
à 19H30**

à la Halle des chantoirs de DEIGNE



Le **Développement Rural**, c'est l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de tous les habitants d'une commune. Tous les villages sont concernés.

Une **Opération de Développement Rural** est menée en étroite collaboration avec la population et permet à la Commune de se doter d'un catalogue de projets à mener à court, moyen, et long termes (10 ans). Il s'agit du **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)**.

Des **projets concrets** répondant aux besoins réels de la population seront mis en oeuvre. Tous les domaines de la vie quotidienne seront abordés :

- *la vie sociale et associative (ouvrir des Maisons de Village...);*
- *la vie économique (promouvoir les produits du terroir et artisanaux...);*
- *la vie culturelle (favoriser la tenue d'expositions, festivals...);*
- *l'environnement et le cadre de vie (enfouir certaines lignes électriques...);*
- *la sécurité routière et la mobilité (prolonger le Ravel vers Comblain-au-Pont...).*

Le **Groupement Régional Economique** des vallées de l'Ourthe et de l'Amblève (GREOA) a été désigné par la commune d'AYWAILLE comme **organisme accompagnateur** de cette opération. Créée en 1972, cette association développe ses activités sur neuf communes de la Province de Liège : Anthignes, Aywaille, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir, Ouffet, Sprimont et Stoumont. Cette association a déjà mis sur pied divers projets intégrés en faveur des communes du Pays d'Ourthe-Amblève (Agence Immobilière Sociale Ourthe-Amblève, Maison du Tourisme Ourthe-Amblève...).

Les **Agents de développement** du GREOA sont là pour *dynamiser* le processus de développement rural, **en toute neutralité**. Ils serviront notamment de *relais* entre la population, le pouvoir communal et la Région wallonne.

- **Partagez votre vision du futur.**
- **Identifiez les atouts, les faiblesses et les opportunités de votre commune.**
- **Exprimez-vous sur des projets qui vous tiennent à cœur!**

Les agents de développement

Benoît HOUBEAU
Isabelle LAURENT

*Asbl GREOA
Place de Chézy, 1
4920 AYWAILLE*

☎ : 04/384.67.88

☎ : 04/384.74.37

✉ : pcdr@ourthe-ambleve.be

Le Président
de la Commission Locale
de Développement rural

Jean PAQUAY

*Deigné, 100
4920 AYWAILLE*

☎ : 04/360.82.21

Consultez également les sites internet

<http://www.aywaille.be> et <http://www.ourthe-ambleve.be/pcdr/aywaille>

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation
des villages de Deigné, Hassoumont et Rouge-Thier du 30 septembre 2003
(Halle des Chantoirs de Deigné)**

La réunion débute à 19h30, sous la Présidence de Monsieur Jean PAQUAY, Président de la Commission Locale de Développement Rural; elle rassemble 31 personnes.

Après la présentation générale du déroulement de l'Opération de Développement Rural et l'exposé d'éléments clés de l'analyse socio-économique, l'assemblée est répartie en trois sous-groupes au sein desquels un rapporteur est choisi.

Après un travail d'approximativement 45 minutes, chaque rapporteur vient exposer les résultats du sous-groupe dont il a la charge; s'ensuit une discussion générale.

Remarque préliminaire

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont classées dans la rubrique spécifique qui concerne ledit point. En outre, lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique.

VIE ECONOMIQUE
(Rapporteur : Mr J. DEHAESE)

1. Le secteur touristique

a) le patrimoine

Atout

- La *Région Ourthe-Amblève* dispose d'un attrait indiscutable (attractions comme le Monde Sauvage et les Grottes de Remouchamps, le patrimoine architectural, les promenades balisées...).

Faiblesses

- Il existe peut-être une surexploitation des grottes de *Remouchamps* (apparition de verdure).
- L'accès au Monde Sauvage (*Deigné*) est dangereux (le double sens de circulation représente un risque accru d'accident car souvent couplé avec une vitesse excessive).

- Les poubelles à *Deigné* sont parfois trop petites et trop peu nombreuses.

b) L'accueil et l'information des touristes

Atouts

- La Maison du Tourisme et les différents points d'accueil de *toute l'entité* sont suffisants.
- Le site Internet du *Pays d'Ourthe-Amblève* permet de diffuser valablement l'information.

c) Secteur Horeca

Atout

- Les membres de ce sous-groupe trouvent qu'il est positif de n'avoir qu'un seul restaurant à *Deigné*. Les autres établissements de ce type se concentrent plus sur *Aywaille*.

Faiblesse

- Le développement parfois anarchique des terrasses à *Aywaille-centre* n'est pas très agréable visuellement.

2. Activités commerciales et services de proximité

Faiblesse

- Il n'existe pas de service de poste à *Deigné*. Ce point n'est pas vu comme un problème en soi mais soulève la question de la mobilité et de la difficulté de se parquer à *Aywaille* et à *Remouchamps* ainsi que le danger de circuler à vélo sur la nationale 666.

3. Agriculture et produits du terroir

Faiblesses

- Il existe un certain gaspillage de l'eau à la fontaine publique de *Deigné* car cette dernière coule en permanence.
- Des circuits courts de distribution des produits du terroir font défaut pour *toute l'entité*.
- Il manque d'informations sur l'existence éventuelle d'une ferme « Bio » qui se situerait, selon les intéressés, sur *Sprimont* ou près de *Rouge-Thier*.

Proposition

- Il est proposé de réduire le débit de l'eau à la fontaine de *Deigné* mais retenir l'eau n'apparaît pas comme être une solution suffisamment hygiénique.

4. Activités industrielles et/ou artisanales

Atout

- Il est positif que les activités de ce type se situent à deux endroits bien déterminés de la Commune et non à *Deigné* (parc artisanal de *Harzé* et parc d'activité économique situé entre *Aywaille* et *Remouchamps*, à la sortie de l'autoroute).

Propositions

- L'activité industrielle reste concentrée aux deux *endroits susmentionnés*.
- Dans le village de *Deigné*, dissimuler les lignes électriques dans le sol.

5. Insertion professionnelle et formation continuée

Atout

- *Sur toute l'entité*, une offre intéressante de services existe. Cependant, persiste la question de la mobilité dont il est question plus loin.

6. Divers

Faiblesses

- Problème d'égouttage, ruissellement dans le village de *Deigné* avec parfois des odeurs désagréables à certains endroits.
- Il n'existe pas de boîte aux lettres à *Rouge-Thier*.
- Attente de l'aménagement de la place en bas du village de *Deigné*.
- Entre le fleurissement communal et privé de *Deigné*, il y a parfois du laisser-aller. Par conséquent, le village n'est pas toujours suffisamment fleuri.

Propositions

- Le sous-groupe a évoqué l'aménagement d'un parking en dehors du centre de *Deigné* pour concilier la vie villageoise avec le tourisme.
- Un meilleur marquage de l'accès à *Deigné* serait intéressant ainsi que le ralentissement du trafic sur la nationale 666.
- Installer un pavage (à l'ancienne) à *Deigné* induirait un ralentissement du trafic ainsi qu'un embellissement du village.
- Il serait bon de s'occuper plus des personnes âgées, *sur toute la commune d'Aywaille*.

ENVIRONNEMENT, MOBILITE ET SECURITE ROUTIERE **(Rapporteur : Mme A. GOFFIN)**

1. L'environnement

a) Patrimoine naturel et bâti (aménagement du territoire, promenades, sentiers...)

Atouts

- La région de *Deigné* est belle, c'est un site naturel exceptionnel (chantoirs, bois, vallons...) avec de belles promenades.
- Dans l'ensemble, les sentiers dans *les trois villages consultés* sont bien entretenus.

Faiblesses

- Il est difficile de visiter les chantoirs. Celui de *Rouge-Thier* est donné en location à des néerlandophones. Attention cependant qu'un accès trop facile n'entraîne des dégradations.
- Certains sentiers sont cependant moins bien entretenus, notamment celui qui passe au-dessus de *la ferme Leclercq* et qui relie *Deigné* à *Rouge-Thier*.

- Des charmes centenaires ont été abattus; un attrait de *Deigné* a disparu.

Propositions

- Il est nécessaire de protéger les zones vertes des alentours de *Deigné*, *Hassoumont* et *Rouge-Thier*.
- Il existe un souhait de vigilance par rapport aux initiatives personnelles dommageables à l'esthétisme de *Deigné* au niveau des constructions. Il est important d'être attentif aux autorisations.

b) Egouttage et qualité de l'eau

Faiblesses

- Certains ruisseaux sont mal entretenus (*Fond Bastin*).
- L'absence d'égouts à *Rouge-Thier* entraîne des problèmes d'inondations, de filets d'eau.

c) Gestion des déchets (collectes, parcs à conteneurs...)

Atout

- Dans l'ensemble, l'évaluation est globalement positive.

Faiblesses

- Certains villageois de *Deigné et Rouge-Thier* éprouvent des difficultés à se débarrasser des déchets verts. Les encombrants ne sont pas relevés assez souvent (pourquoi ne pas effectuer le ramassage deux fois par mois).
- Certains pensent que les bulles à verres sont trop éloignées.
- Des chiens en liberté se promènent sans surveillance dans *les villages consultés*.

2. Mobilité interne et externe à la Commune (stationnement, transports en commun...)

Faiblesses

- Aucun bus ne passe à *Deigné* et surtout à *Adzeux (commune de Sprimont)*; la population se sent isolée.
- Il manque un parking à *Deigné* (problème de « parking sauvage » notamment à la sortie de l'école ; les agriculteurs ne savent plus traverser le village avec leur charroi).
- Les parkings pour handicapés « ne sont pas respectés », ni à *Aywaille*, ni à proximité de l'ancienne Poste de *Remouchamps* (regret par rapport à l'incivisme de la population, incivisme qui semble se développer!).

Propositions

- La population peut envoyer une pétition au TEC. L'idéal serait de disposer d'une desserte à proximité de *Deigné et Rouge-Thier* : une fois en matinée et une fois dans l'après-midi ou en soirée.
- Il est proposé d'établir un circuit court dans *la région*.
- Il est également préconisé de mettre en place un service de taxi collectif. On signale qu'il existe en province de Luxembourg des bus à la demande.
- Un parking pourrait être aménagé dans le bas du village de *Deigné*.

VIE SOCIALE et ASSOCIATIVE
(Rapporteur Mr Ph. CLAESSEN)

1. Lieux de rencontre, infrastructures et activités

Atout

- L'infrastructure existante à *Deigné* (la Halle, l'école) favorise les rencontres.

Faiblesse

- Il semble que les villageois manquent d'informations relatives à l'accessibilité de la Halle. Une personne présente à la réunion apporte l'information suivante: le projet existe de développer à la Halle des activités « de village » (50^{ème} anniversaire de mariage, après enterrement...). Les habitants recevront sous peu les renseignements.

2. Accueil des nouveaux habitants

Atout

- Les habitants de *Deigné* sont accueillants selon le rapporteur, lui même nouvellement installé dans le village.

3. Informations aux habitants (bulletin communal, toutes boîtes, site Internet)

Atouts

- Les *trois villages consultés* sont bien desservis en toutes boîtes.
- Le bulletin communal est globalement vu positivement.

Faiblesse

- Sur Internet, il n'y a pas de site propre à *Deigné*. Cela en vaudrait-il la peine?

4. Accès aux logements (logements sociaux, AIS, habitat permanent dans les campings...)

Faiblesse

- Il n'y a pas de logements sociaux disponibles sur *Deigné*.

5. Services communaux

- L'Administration et le CPAS sont situés à *Aywaille*, les bibliothèques sont à *Aywaille* et *Remouchamps* mais cela ne pose pas de problèmes.

Proposition

- Le Bibliobus pourrait s'arrêter dans le village de *Deigné*.

6. Enseignement

Atout

- L'école libre de *Deigné* est une école très vivante qui met de l'animation dans le village et il est important de la préserver. Les parents ne sont pas nécessairement tous catholiques mais ils ont la volonté de mettre leur enfant dans l'école du village car cela facilite l'intégration de leur famille dans le village.

7. Associations (nombre, public visé, diversité...) et Culture (événements culturels, expositions...)

Faiblesse

- Il n'y a pas beaucoup d'associations sur *Deigné*.

Proposition

- *Deigné Fleuri* draine un public extérieur à la Commune extrêmement important. Il ne s'agit donc pas d'une fête destinée spécifiquement aux villageois. Par conséquent, une proposition est formulée sous forme de question : les habitants devraient-ils se tourner davantage vers l'association organisatrice de *Deigné Fleuri* ou est-ce l'association qui devrait se tourner davantage vers eux?

8. Sport (activités, infrastructures...)

Atout

- Pétanque; la place de *Deigné* est vivante et les enfants y jouent souvent.

Faiblesse

- Il n'existe rien d'autre à *Deigné*.

9. Divers

Faiblesses

- L'égouttage manque cruellement dans le fond du *village de Deigné*.
- Il manque des commerces au sein de ces trois villages.
- Il y a trop de bruits et les gens roulent trop vite à proximité de la boîte de nuit à *Rouge-Thier* les nuits de vendredi et de samedi.
- La *route qui descend vers Remouchamps* est dangereuse: en face des Antiquités PAQUAY, des graviers encombrant la route ce qui représente un risque important, surtout pour les vélos.

La séance est clôturée vers 22 heures.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation
pour le village de Harzé du 7 octobre 2003
(Siège du GREOA, Place de Chézy 1)**

La réunion débute à 19h30, sous la Présidence de Monsieur Jean PAQUAY, Président de la Commission Locale de Développement Rural; elle rassemble 39 personnes.

Après la présentation générale du déroulement de l'Opération de Développement Rural et l'exposé d'éléments clés de l'analyse socio-économique, l'assemblée est répartie en trois sous-groupes au sein desquels un rapporteur est choisi.

Après un travail d'approximativement 45 minutes, chaque rapporteur vient exposer les résultats du sous-groupe dont il a la charge; s'ensuit une discussion générale.

Remarque préliminaire

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont classées dans la rubrique spécifique qui concerne ledit point. En outre, lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique.

VIE ECONOMIQUE
(Rapporteur : Mr Y. MARENNE)

1. Secteur touristique

a) Patrimoine

Atout

- Le patrimoine naturel (la forêt, l'eau) et architectural de la région (le Château de *Harzé* bien rénové) est intéressant et génère des retombées économiques.

Faiblesses

- A *Harzé*, des chemins sont abusivement fermés, notamment parce que certains sont privatisés. Or, ces chemins représentent un potentiel qui n'est pas assez exploité.
- Dans les environs de *Harzé*, le balisage des chemins n'est réalisé que dans un seul sens.

- La gestion de l'eau semble problématique sur *toute l'entité*. Cela concerne plus particulièrement l'épuration des eaux. Lorsqu'il fait chaud, des nuisances apparaissent (odeurs...).

Proposition

- Le tourisme doit valoriser les ressources locales, qu'elles soient naturelles ou architecturales.

b) Accueil et information des touristes

Faiblesse

- Il existe peu d'informations touristiques sur le Château ou sur le village de *Harzé*.

Propositions

- Une antenne du Syndicat d'Initiative à *Harzé*, en été, serait la bienvenue.
- Renseigner, sur le site de la Commune, le village de *Harzé* en tant que tel, avec des liens vers les professionnels du tourisme. Quelqu'un remarque qu'un tel système existe déjà.
- Réaliser des cartes postales du Château de *Harzé*.

c) Secteur Horeca

Faiblesse

- L'accueil hôtelier semble insuffisant *dans toute l'entité*.

2. Activités commerciales et services de proximité

Faiblesse

- Le commerce de proximité dans le village de *Harzé* est insuffisant.

4. Activités industrielles et/ou artisanales

Atout

- Le zoning artisanal de *Harzé* est vu comme un élément positif.

Propositions

- Installer des éoliennes dans le zoning de *Harzé* donnerait un potentiel énergétique à exploiter : l'endroit est très ventilé et situé à l'écart des habitations. Monsieur Bonmariage, Bourgmestre honoraire d'Aywaille, propose, lui, de créer de l'électricité grâce à la réactivation de moulins à eaux. Il note que les éoliennes risqueraient de gâcher le paysage.
- Favoriser le développement des entreprises valorisant les ressources locales (maison en bois...) et exploitant la main d'œuvre locale.

ENVIRONNEMENT, MOBILITE ET SECURITE ROUTIERE
(Rapporteur: Mr C. VAN DOOREN)

1. Environnement

a) Patrimoine naturel et le bâti (aménagement du territoire, promenades, sentiers...)

Atout

- Les sentiers sont bien balisés.

Faiblesses

- Le sentier derrière le terrain de football, entre le village et l'école, n'est pas bien entretenu.
- Certains sentiers sont fermés parce qu'ils font dorénavant partie de propriétés privées.
- Dans la montée *entre Aywaille et Harzé*, la vue du village est détériorée.

Proposition

- Entretien le sentier derrière le terrain de football du village.

b) Egouttage et qualité de l'eau

Faiblesse

- Une partie du ruisseau du Wayai n'est pas nettoyée.

Propositions

- Entretien annuel du ruisseau du Wayai.
- Informer les citoyens concernant les projets d'égouttage, notamment pour savoir s'ils doivent budgétiser l'installation d'une station d'épuration individuelle.

c) Gestion des déchets (collectes, parcs à conteneurs...)

Atout

- Le parc à conteneurs de *Harzé* est un élément positif.

Faiblesse

- Du côté de *l'Hermitrie*, pour les « non motorisés », le parc à conteneurs n'est pas accessible.

Propositions

- Nettoyer régulièrement les accès au parc à conteneurs.
- Pour les personnes sans véhicule, notamment à *l'Hermitrie*, une des solutions serait d'installer un conteneur par période ou un broyeur.
- Effectuer plus de publicité pour le compostage.

2. Mobilité interne et externe à la Commune (stationnement, transports en commun...)

Atout

- Il existe une sortie d'autoroute pour *Harzé*.

Faiblesses

- Le stationnement à *Harzé* semble poser problème aux gens qui doivent passer dans le village.
- Le stationnement à *Aywaille* entre le carrefour et le chemin de fer, rue Nicolas Lambercy semble également problématique.
- A *Harzé*, entre le terrain de football et l'école, il y a un chemin qui devient impraticable. Quelqu'un remarque que ce chemin est interdit aux voitures.

Propositions

- Il faut la certitude de garder le bus de la ligne Athus. Certains se posaient la question de savoir s'il charge et décharge ou s'il décharge uniquement.
- Pour régler le problème du zoning mal indiqué, certains proposent aux industries elles-mêmes de renseigner la sortie 47 dans leur adresse.

3. Sécurité routière (infrastructure, éclairage, signalisation...)

Atout

- La route nationale 30 est bien entretenue.

Faiblesses

- Le terrain de football de *Harzé* est mal indiqué.
- Le *zoning d'Harzé* est mal indiqué également : certains véhicules rennent la sortie 46 et donc passent par *Aywaille*, alors qu'ils pourraient prendre la sortie 47 à *Harzé* pour se rendre au zoning.
- Toujours dans le *zoning d'Harzé*, une personne note le manque de marquage au sol ainsi qu'une indication des priorités de droite.
- En ce qui concerne le carrefour de *l'école du Mont à Harzé*, il est impossible de s'y rendre sans véhicule. Il n'y a pas d'accès sécurisé entre le village et l'école.
- Vitesse trop rapide dans le village.

Propositions

- Sécuriser l'accès à l'école par un feu ou autre chose, mais il semble important de trouver une solution.
- Pour diminuer la vitesse dans le village, certains proposent de poser un radar, d'autres émettent l'idée de tracer une ligne blanche continue dans le village.

4. Divers

Faiblesse

- Il y a beaucoup de bruit certains soirs d'été au Château de *Harzé* ou lors de fêtes extérieures.

VIE SOCIALE et ASSOCIATIVE
(Rapporteur M. C. DUJARDIN)

1. Lieux de rencontre, infrastructures et activités

a) Petite enfance

Faiblesse

- Il n'y a pas de crèche à *Harzé* ni à *Aywaille*. Monsieur Simon note cependant qu'un projet de crèche communale est en cours à *Aywaille*.

b) Enfants

Atout

- Bon encadrement.

Faiblesse

- Le nombre d'enfants augmentant, des problèmes structurels apparaissent (locaux), notamment à l'école de *Harzé* où le nombre d'enfants serait passé de **71** en septembre 2002 à **92** en septembre 2003.

Propositions

- Un habitant de *Quarreux*, membre de la CLDR, exprime le souhait d'un bus scolaire pour desservir *Quarreux* : pour le moment, il n'y a qu'un bus à 6h50 et à 8h50, ce qui ne correspond pas aux horaires scolaires.
- Lorsque la question des classes surpeuplées survient, ce même habitant propose qu'un instituteur puisse donner cours au Centre de réfugiés à *Nonceveux*. Ainsi, les classes se libéreraient de quelques élèves. Monsieur Simon lui apprend que cette pratique existe déjà à *Nonceveux*, qu'un professeur enseigne le français jusqu'à ce que les réfugiés le maîtrisent.
- Une personne propose que l'enseignement par immersion en néerlandais se propage, notamment à *Harzé*. Monsieur Simon répond que tout le monde ne souhaite pas l'immersion et que ça coûte énormément. De plus, certains préfèrent une immersion en néerlandais et d'autres une immersion en anglais. Or, la Commune n'a des subsides que pour une seule langue.

c) Jeunes

Faiblesse

- Manque de maisons de jeunes et d'encadrement pour les jeunes.

Proposition

- Mise à disposition de locaux, acquisition d'une maison de village.

d) Adultes

Atout

- Des activités à *Harzé*, comme la Fanfare, le Big Band, le bridge sont organisées.

Faiblesse

- Manque de reconnaissance au niveau des jeunes musiciens, manque de musiciens.

Proposition

- Un local d'exposition permanente et un local pour les artistes, un atelier seraient les bienvenus. Pour ce faire, les habitants proposent de restaurer la maison abandonnée, à côté du café des Sports de *Harzé*.

e) Seniors

Faiblesses

- Le Bourgmestre honoraire note qu'il n'existe pas de maison de repos à *Aywaille*.
- Manque de locaux à *Harzé*.

2. Accueil des nouveaux habitants

Atout

- Bon accueil général aidé par le journal local.

3. Services communaux

a) Départements de l'Administration

Aucune remarque.

b) CPAS

Atout

- L'équipe est de qualité.

c) Bibliothèques

Atouts

- Il y a un grand choix de livres et l'accueil est bon.

Faiblesse

- Les heures d'ouverture sur *Harzé* sont restreintes.

4. Associations (nombre, public visé, diversité...)

Faiblesse

- Il n'existe pas assez de lieux de rencontre à *Harzé*.

5. Sport (activités, infrastructures...)

Atout

- Il existe un bon club de football et de ping-pong sur *Harzé*.

6. La vie de quartier

Faiblesse

- Il n'y a plus de fête de village (foraine et autres).

La séance est clôturée vers 22h20 heures.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation
pour les villages d'Aywaille, Septroux, Kin-Stoqueu, Les Crétalles du 14 octobre 2003
(Administration communale, Salle du Conseil)**

La réunion débute à 19h30, sous la présidence de Monsieur Jean PAQUAY, Président de la Commission Locale de Développement Rural; elle rassemble 53 personnes.

Après la présentation générale du déroulement de l'Opération de Développement Rural et l'exposé d'éléments clés de l'analyse socio-économique de la Commune, l'assemblée est répartie en trois sous-groupes au sein desquels un rapporteur est choisi.

Après un travail d'approximativement 45 minutes, chaque rapporteur vient exposer les résultats du sous-groupe dont il a la charge; s'ensuit une discussion générale.

Remarque préliminaire

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont classées dans la rubrique spécifique qui concerne ledit point. En outre, lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique.

ENVIRONNEMENT, MOBILITE ET SECURITE ROUTIERE
(Rapporteur : Mr. P. LAVAL)

1. Environnement

a) Patrimoine naturel et bâti (aménagement du territoire, promenades, sentiers...)

Atouts

- Les centres des villages conservent leur style d'époque (*Ernonheid, Kin, Deigné...*).
- La nature.

Faiblesses

- Les habitations de plain-pied sont refusées systématiquement. Or, il faudrait tenir compte des personnes handicapées et plus âgées...
- L'anarchie dans les matériaux et les types de constructions.

- Les lotissements communaux sont imposés à la population qui souhaiterait être consultée au préalable.
- Les sentiers disparaissent à cause d'« appropriations illicites » ou de mauvais entretiens.
- Trop de zones semi-résidentielles ne correspondent plus au caractère rural de la Commune.

Propositions

- Fournir à la population des informations plus claires sur le permis de bâtir.
- Ne pas galvauder l'espace rural.
- Valoriser les noyaux ruraux, les vieilles maisons (*Ernonheid, Kin...*).
- Informer et valoriser davantage le petit patrimoine touristique, pour les habitants et les étrangers (ex : la Croix de *Septroux*).
- Limiter les zones à bâtir, valoriser davantage les vieilles maisons et se reconcentrer vers les centres urbains.

b) Egouttage et qualité de l'eau

Faiblesses

- Qualité moyenne de l'eau (résidus...).
- *Route de Kin*, à partir du bas d'Aywaille jusqu'au centre du village, l'eau est rejetée et, quand il gèle, crée des plaques de verglas.
- A *Kin*, mais également à *Ernonheid*, l'eau non récupérée entraîne aquaplanage et verglas.

Proposition

- De grandes stations d'épuration n'ont pas nécessairement leur utilité. Il serait préférable de réaliser des petits travaux appropriés. Il est également nécessaire de sensibiliser les gens à des petites actions ponctuelles.

c) Gestion des déchets (collectes, parcs à conteneurs...)

Atouts

- Le parc à conteneurs.
- Le ramassage.

Faiblesse

- Les gens qui transportent leurs déchets perdent parfois une partie de leur chargement. Il faudrait sensibiliser la population à un tel problème (voir en annexe la proposition faite par un habitant : placer un panneau à l'entrée du parc à conteneurs).

Proposition

- Le développement du tourisme entraîne un manque de propreté : il serait souhaitable de placer des poubelles pour les promeneurs et les cyclistes.

2. Mobilité interne et externe à la Commune (stationnement, transports en commun...)

Atouts

- La zone bleue.
- Les parkings périphériques.

Faiblesses

- Manque de mobilité vers la périphérie notamment à *Kin* et *Havelange*, ce qui n'est pas évident pour les personnes âgées et les handicapés.
- La fréquence des transports publics n'est pas suffisante vers des zones comme Liège.
- Quid de la *route du Halage* ?
- Manque de parkings pour vélos, motos et handicapés...

Propositions

- La *Place Thiry* devrait être réaménagée pour les handicapés et les transports publics. Il faut également repenser le système de parkings.
- Indiquer les parkings périphériques (de l'Administration communale, de la zone bleue de Dieupart ...). Il faut que cette information soit comprise dans toutes les langues.
- Lors de la construction de nouveaux bâtiments, il faudrait penser à leur adjoindre des parkings souterrains.
- Demander au TEC et à la SNCB de régler la fréquence de leurs transports sur la demande effective.
- Créer une équipe de « de steward parking » (cette proposition est décrite de manière plus complète dans un courrier repris en annexe reçu après la réunion).

3. Sécurité routière (infrastructure, éclairage, signalisation...)

Atouts

- Les différents dispositifs visant à ralentir la circulation semblent efficaces.
- Le réseau routier n'est pas mauvais mais, si le revêtement est impeccable et la route en ligne droite, les conducteurs ont tendance à rouler très rapidement, ce qui entraîne un deuxième investissement : les casse-vitesse.

Faiblesses

- Les accotements sont trop peu nombreux.
- Certains endroits ne sont pas assez signalés.
- Les gens roulent trop rapidement sur la *grand route de Kin*.

Propositions

- Faire un état des « points noirs » dans la Commune à ce sujet (ex : le chemin de Messe).
- Le *Centre de Kin* et les abords sont à sécuriser. Par exemple, il n'y a pas de casse-vitesse.
- Education, sensibilisation en matière de sécurité routière.
- Construire des accotements pour les piétons.
- Augmenter la visibilité à certains endroits.
- Etablir un système de visualisation afin de ralentir la vitesse des conducteurs.

4. Divers

Faiblesse

- La hauteur des haies le long de la voie publique coupe la vue.

Proposition

- Une voiture partagée, pour 3-4 habitations, un quartier... Elle serait à disposition de la population pour une journée, par exemple, en échange d'une participation financière.

VIE SOCIALE et ASSOCIATIVE **(Rapporteur Mr P. MATHIEU)**

1. Lieux de rencontre, infrastructures et activités

a) Petite enfance

Atout

- Bambinerie, bibliothèque, ludothèque.

Faiblesses

- Il n'y a pas de crèche à *Aywaille*.
- Il manque de gardiennes.

Propositions

- Création de crèches.
- Liste de gardiennes reprise dans une banque de données gérée par la Commune.

b) Enfants

Atouts

- La *plaine de jeux d'Aywaille* est accueillante et bien conçue.
- De nombreuses activités sportives sont organisées dans la Commune.
- Beaucoup de mouvements de jeunes sont également organisés, mais ils manquent d'une infrastructure correcte. Les locaux sont mal chauffés...

Faiblesses

- Le problème de l'occupation des enfants pendant les vacances est évoqué. L'AGISCA forme de trop gros groupes et le prix y est assez élevé.
- Peu d'activités culturelles sont organisées dans la Commune.

Proposition

- Créer, à *Aywaille*, un Centre culturel qui fonctionne comme tel et qui propose des activités aux enfants, aux jeunes...

c) Jeunes

Atout

- Beaucoup de mouvements de jeunesse et d'activités sportives sont proposés aux jeunes.

Faiblesses

- Problème de sécurité aux *abords de Saint Raphaël et de l'Athénée*.
- Peu d'activités culturelles sont organisées dans la Commune.

Proposition

- Installer une boîte de nuit à *Aywaille* pour éviter aux jeunes de devoir se déplacer trop loin pour s'amuser et boire un verre.

d) Adultes

Atout

- La Commune semble assez sécurisante.

e) Seniors

Atout

- Les activités organisées pour les 3 fois 20 sont nombreuses.

Faiblesse

- Le manque de maison de repos dans la Commune. Inconvénients qui en découlent : les personnes âgées sont déracinées et la famille a plus de difficulté pour leur rendre visite.

Propositions

- Organisation par le CPAS d'une maison de repos.
- Proposition d'une initiative française : dans différents quartiers, destiner quelques maisons aux seniors et y installer une dynamique afin d'assurer une présence auprès des personnes âgées.

2. Accueil des nouveaux habitants

Atout

- Le Journal de la Commune, remis avec le Guide communal à l'arrivée des nouveaux habitants, leur permet de découvrir les informations pratiques concernant la Commune.

3. Informations aux habitants

Atout

- Le site Internet est bien réalisé : son arborescence n'est pas complexe, il est bien mis à jour et est très esthétique.

Faiblesse

- Peu de personnes visitent le site Internet.

4. Services communaux

a) Départements de l'Administration

Atouts

- Une belle maison communale conviviale, accueillante.
- Les nouvelles tranches horaires pour l'accueil des habitants de la Commune sont appréciées

b) Bibliothèques

Atouts

- La *Bibliothèque d'Aywaille* est fonctionnelle.
- Les animations y sont intéressantes et visent toutes les tranches d'âges.

5. Associations (nombre, public visé, diversité...)

Atout

- Les associations sont nombreuses.

Faiblesse

- Les associations ne se connaissent pas entre elles.

Proposition

- Création d'un Forum des associations comme à Esneux pour leur permettre de mieux se connaître et de percevoir leurs besoins respectifs aux points de vue subventions, locaux, matériels...Des ressources pourraient ainsi être mises en commun.

6. Culture

Atout

- Quelques belles expositions, comme la biennale d'art qui a lieu tous les 2 ans à *Remouchamps*.

Faiblesse

- Le regret pour les artistes locaux qu'il n'existe pas quelque chose de plus permanent : expositions permanentes, rencontres d'artistes sur des thèmes particuliers...

Propositions

- Organiser des activités décentralisées en collaboration avec le Foyer Culturel de Sprimont.
- Utiliser l'ancienne caserne des pompiers d'Aywaille comme lieu de culture et de rencontre.

7. La vie de quartier

Faiblesses

- Peu de gens connaissent l'agent de quartier.
- Lors des manifestations, la Loi est peu respectée en ce qui concerne le bruit et les horaires.

Proposition

- L'agent de quartier pourrait se présenter de façon pro-active aux habitants.

8. Divers

Faiblesses

- Il manque un cinéma à *Aywaille*.
- Les chiens laissés en liberté dans les plaines de jeux posent problème.

Proposition

- Création de plaines de vacances organisées par la Commune en juillet et en août.

VIE ECONOMIQUE **(Rapporteur : Mme M. LUNETTA)**

1. Secteur touristique

a) Patrimoine naturel, architectural, attractions touristiques

Atouts

- L'environnement naturel et les grottes de *Remouchamps*.
- Les villages classés *dans la Commune*.
- L'église de *Dieupart*.
- Le Monde Sauvage.
- Les manifestations estivales.
- La liaison piétonne *Aywaille-Remouchamps*.

Faiblesses

- Des chemins vicinaux disparaissent.
- Manque de parkings.

Propositions

- Réouverture du *Chemin du Halage* (rive droite) afin d'éviter le passage dans le centre d'*Aywaille* (dégorgement).
- Création de parkings.

b) Accueil et information des touristes

Atout

- La Maison du Tourisme et le Syndicat d'Initiative.

Faiblesses

- Manque de visibilité. Par exemple, on ne sait pas qu'il existe une Maison du Tourisme à *Remouchamps*.
- Les plans de promenades sont peu visibles.
- Manque de personnel bénévole au Syndicat d'Initiative à *Aywaille* où le bâtiment est souvent fermé.

Propositions

- Installer, à la sortie de l'autoroute à *Remouchamps*, un panneau « Syndicat d'Initiative », un « I » (ndlr : il en existe un).
- Mettre à disposition du public, à *la Commune*, des cartes des chemins balisés.

- Indiquer par une pancarte touristique, sur le piétonnier *entre Remouchamps et Aywaille*, l'Eglise de Dieupart et son année de construction.
- Elargir les horaires en renforçant le bénévolat au Syndicat d'Initiative à Aywaille.

c) Secteur Horeca

Atouts

- Secteur diversifié.
- Proximité des autoroutes.

Faiblesse

- Manque d'hôtels de la capacité d'un autocar.

Proposition

- Créer un hôtel à prix démocratique pour les familles. Il existe la Villa des Roses à Aywaille, mais elle n'est pas accessible financièrement à tout le monde.

2. Activités commerciales et services de proximité

Atout

- Grande diversité.

Faiblesse

- Les parkings à Aywaille : la clientèle part si elle ne trouve pas de place où se garer.

Propositions

- Création d'une zone de parking.
- Nouvelles constructions avec parkings souterrains.
- Aménagement du *parking du Rivage* en parking à étages.

3. Agriculture et produits du terroir

Faiblesse

- Les gens ne connaissent pas le monde agricole ni les produits du terroir : il y a un manque d'information.

Propositions

- Créer une vitrine des produits du terroir, un magasin. Pour ce faire, des frigos et une voiture frigo seront nécessaires. Il serait également souhaitable d'aller plus loin que la région Ourthe-Amblève en proposant des produits venant d'Aubel, de Herve...
- Développer une ouverture d'esprit sur le monde agricole.

4. Activités industrielles et/ou artisanales (zoning...)

Atouts

- Le zoning de *Harzé*.
- Accessibilité des autoroutes.

Faiblesse

- De l'autoroute, on ne voit pas le zoning.

Proposition

- Interactivités entre entreprises, pour mieux se connaître.

5. Insertion professionnelle et formation continuée**Atout**

- Cours de promotion sociale.

6. Accès aux nouvelles technologies**Atout**

- La population se trouve bien desservie par les réseaux GSM.

Faiblesse

- Certains trouvent le site Internet de la Commune peu attractif ; d'autres, au contraire, le trouvent bien conçu.

7. Divers**Faiblesse**

- Manque de publicité des atouts et des qualités *d'Aywaille*, en général.

Après la présentation des rapporteurs de chaque sous-groupe, le Bourgmestre et les Echevins ont apporté quelques éléments de réponse concernant l'avancement de certains projets dont proposition avait été faite par la population en cours de réunion.

La séance est clôturée vers 23 heures.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation
pour le village d'Awan du 21 octobre 2003
(Salle de l'école communale d'Awan)**

La réunion débute à 19h30, sous la présidence de Monsieur Jean PAQUAY, Président de la Commission Locale de Développement Rural; elle rassemble 41 personnes.

Après la présentation générale du déroulement de l'Opération de Développement Rural et l'exposé d'éléments clés de l'analyse socio-économique de la Commune, l'assemblée est répartie en trois sous-groupes au sein desquels un rapporteur est choisi.

Après un travail d'approximativement 45 minutes, chaque rapporteur vient exposer les résultats du sous-groupe dont il a la charge; s'ensuit une discussion générale.

Remarque préliminaire

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont classées dans la rubrique spécifique qui concerne ledit point. En outre, lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique.

VIE ECONOMIQUE
(Rapporteur : Mr C. DUJARDIN)

1. Secteur touristique

a) Patrimoine naturel, architectural, attractions touristiques

Atouts

- Les Gîtes ruraux sur toute *l'entité*.
- Les pâtures sont considérées comme un atout paysager.

Faiblesse

- Il n'existe pas de fontaine à *Awan*.

Propositions

- Installation d'une fontaine au centre du village d'*Awan* avec l'aménagement de la place au lieu-dit « *au Puits* », en vue d'une halte pour les promeneurs et cyclistes.
- Déplacement de la vieille pompe (*Fond de la Ville*).
- Placement de bancs le long des promenades à *Awan*.

b) Accueil et information des touristes

Atout

- La Maison du Tourisme à *Remouchamps*. En outre, il est signalé qu'hors commune l'Office du Tourisme de Hamoir fonctionne également très bien.

Faiblesses

- Manque d'information pour le village d'*Awan*.
- La structure d'accueil du Syndicat d'initiative à *Aywaille* est tout à fait insuffisante. En effet, ce n'est que rarement ouvert et les langues étrangères sont peu pratiquées.

Proposition

- Placement d'une carte de village au centre d'*Awan* avec les promenades, les curiosités éventuelles et les monuments.

3. Agriculture et produits du terroir

Faiblesse

- Inexistence au sein *du village* d'une vitrine des produits du terroir.

4. Activités industrielles et/ou artisanales (zoning...)

Atout

- La présence de l'abattoir à *Awan* est considérée comme nécessaire.

Faiblesse

- L'abattoir provoque quelques désagréments comme les odeurs; on reconnaît cependant une certaine amélioration.

Proposition

- Une séance d'information et une visite de l'abattoir seraient intéressantes.

5. Accès aux nouvelles technologies

Atout

- Le *village* est bien servi en réseau de téléphonie...

VIE SOCIALE et ASSOCIATIVE **(Rapporteur : Mr J. DEHAESE)**

1. Lieux de rencontre, infrastructures et activités

a) Petite enfance

Atout

- Les gardiennes de la Bambinerie.

Faiblesse

- Il n'y a pas de crèche sur la *Commune*.

Proposition

- Création d'une structure d'accueil pour les petits enfants.

b) Enfants

Atout

- L'école du *village* est bien fréquentée et appréciée.

Faiblesses

- Il y a peu d'activités après l'école dans le *village*.
- Existence d'une animation « fantôme » à *Awan* (certains mercredi après-midi), car personne n'est au courant et ne sait ce qui s'y passe.

Propositions

- Aménager une plaine de jeu dans le *village*.
- Organiser des plaines de vacances.

c) Jeunes

Faiblesse

- Rien n'est organisé à *Awan* pour les jeunes.

Proposition

- Revoir les conditions d'utilisation de la salle de gym et de sport de l'école.

d) Adultes

Faiblesse

- La salle en face de l'école d'*Awan* est sous-utilisée et désuète.

Proposition

- Aménager, moderniser la salle en question dans le point évoqué ci-dessus.

e) Seniors

Atout

- La salle en face de l'école est utilisée une fois par mois par des seniors (plus ou moins 14 personnes). Le club qui fonctionne bien (organisation de petits voyages).

Faiblesse

- Le renouvellement de l'encadrement sera peut-être problématique.

Proposition

- Tout en laissant une autonomie, soutenir le groupe lorsqu'apparaissent des faiblesses.

2. Accueil des nouveaux habitants

Atout

- Intégration facilitée pour les personnes avec enfants via l'école du *village*.

Faiblesse

- La grand-route sépare le village et certains gardent le sentiment, même après des années, d'être des « *a plovous* ».

Proposition

- Mieux informer de la dynamique locale les personnes qui arrivent.

3. Informations aux habitants

Atout

- Bonne distribution des toutes boîtes et le site Internet est vu positivement.

4. Accès aux logements (logements sociaux, AIS, habitat permanent dans les camping...)

Atout

- Effort récent de la Commune dans l'assainissement des logements des résidents permanents, ainsi que plus d'écoute de la Commune par rapport à ce groupe d'habitants.

Propositions

- Arriver à dépasser les réticences et travailler de manière à intégrer les résidents permanents.
- Il existe peut être une piste pour les personnes impliquées dans la récupération des métaux. Pourquoi ne pas les intégrer dans la politique de gestion des déchets (Economie sociale).

5. Services communaux

a) Départements de l'Administration

Atout

- Les heures d'ouverture et le parking de l'Administration.

Faiblesse

- Certains services à l'étage sont peu accessibles aux invalides.

b) CPAS

Faiblesses

- Un exemple d'accueil assez mauvais a été évoqué mais il datait de plus de 10 ans.
- L'impression est que le CPAS est « trop large » avec certaines personnes.

Proposition

- Mieux informer du travail de ce service (manque de clarté).

c) Bibliothèques

Atout

- Les bibliothèques sont considérées positivement.

6. Enseignement

Atout

- Sur toute l'entité, la couverture des écoles est bonne et l'école communale d'*Awan* est particulièrement appréciée.

Faiblesse

- Quand il existe des activités, il peut y avoir des problèmes d'intégration pour les extérieurs à l'école.

Proposition

- Créer un groupe de travail qui réfléchirait à l'intégration de tout le monde dans la Commune.

5. Associations (nombre, public visé, diversité...)

Atout

- L'association du *Goza*.

Faiblesses

- Sur *Awan*, absence d'activités sportives.
- Existence d'un lien entre le prix peut-être trop coûteux de la salle de gym gérée par l'asbl AGISCA et son faible taux d'occupation. Il est vrai que l'AGISCA est pourvoyeur d'emplois, mais la position de la commune de Sprimont a été différente et la location aux clubs est meilleur marché (plus de bénévolat).

6. Culture

Faiblesse

- Insuffisances d'activités culturelles sur l'entité d'*Aywaille*, malgré la présence de locaux. Il n'existe pas d'animations, de projets.

Proposition

- Créer un Conseil des associations pour qu'un dynamisme vienne animer les locaux qui existent.

7. La vie de quartier

Atouts

- L'existence d'associations de quartier, surtout au *Goza*.
- L'organisation du marché de Noël et des illuminations de fin d'année à *Awan*.

Proposition

- Informer les nouveaux habitants d'*Awan*.

ENVIRONNEMENT, MOBILITE ET SECURITE ROUTIERE (Rapporteur : Mr P. FRANCOTTE)

1. Environnement

a) Patrimoine naturel et bâti (aménagement du territoire, promenades, sentiers...)

Faiblesses

- Les sentiers et balisages ne sont pas «au top».
- Des installations sauvages de roulottes dans différents endroits de *la Commune*.

Propositions

- A *Piromboeuf* le poteau GSM est alimenté par des câbles électriques sur des poteaux très visibles; il serait intéressant d'enterrer les câbles.
- Installer des bancs et des poubelles vidées régulièrement dans le *village*.
- Planter des arbres à la *sortie 46 de l'autoroute* (près de l'entreprise HAUSMAN).
- Informer les habitants par rapport au lotissement de la Fosse.

b) Egouttage et qualité de l'eau

Atout

- La qualité de l'eau de distribution du *village* est appréciée.

Faiblesses

- Dans certains coins du *village*, la pression de l'eau est parfois un peu faible.
- Dans la rue *Fond de la Ville*, véritable égout à ciel ouvert.
- Parfois certaines odeurs désagréables émanent de certaines taques d'égout d'*Awan*, (peut-être en raison de l'absence d'un siphon).

c) Gestion des déchets (collectes, parcs à conteneurs...)

Atout

- Le parc à conteneurs.

Faiblesses

- Problèmes de détritus traînant à certains endroits, par exemple près du cimetière d'*Awan* en raison peut-être de la présence de la bulle à verre. L'entrée du cimetière n'est pas vraiment considérée comme étant digne.
- Difficulté dans l'évacuation des déchets verts.
- Ramassage des PMC une seule fois par semaine et refus de prendre les sacs bleus au parc à conteneurs.
- Regrets qu'aux abords de l'abattoir à *Awan* des odeurs peu agréables émanent à certaines périodes de l'année.

Propositions

- Prévoir *dans le village* un endroit spécifique pour les déchets verts (cf. courriel de Madame Catherine DORSIMOND annexé au procès-verbal).

- Rendre les horaires d'accessibilité du parc à containers plus flexibles.

2. Mobilité interne et externe à la Commune (stationnement, transports en commun...)

Atout

- La gare à *Aywaille*.

Faiblesses

- *Awan* est peu desservi en bus.
- Le nombre de places réservées aux handicapés n'est pas suffisant, notamment à la gare d'*Aywaille*.

Propositions

- Pourquoi ne pas mettre en service des bus plus petits?
- Quatre à cinq arrêt à *Aywaille* centre, c'est trop. Un seul suffirait.
- Maintenir la gare.

3. Sécurité routière (infrastructure, éclairage, signalisation...)

Faiblesses

- La signalisation est déficiente dans le village et sur la *N 86*.
- La route est dangereuse et il n'y a pas assez de passages piétons.
- Les contrôles policiers sont insuffisants, voire inexistant.
- Vitesse excessive des véhicules en rentrant dans le *village*.

Propositions

- Déplacer vers l'extérieur les plaques d'agglomération car le *village* est maintenant plus étendu.
- Rendre les sens interdit obligatoires!
- Aménager les bas-côtés de la nationale entre *Awan* et *Aywaille* pour sécuriser les piétons.
- Sécuriser le carrefour de la *rue Wacostet* par un feu rouge par exemple.
- Installer définitivement le sens interdit *rue Wacostet*.
- Pour le passage piétons situé rue des Liégeois, un signal lumineux serait le bienvenu.
- Instaurer plus de pistes cyclables.
- Construire un rond-point au *carrefour du Chalet*.
- Tracer une ligne continue lorsque la *N86* traverse le village plutôt que de laisser les traits discontinus.
- Déplacer la *N86* (cf. courriel de Madame DORSIMOND, annexé au procès-verbal).

4. Divers

Propositions

- Il faudrait une prise de courant au cimetière car le manque se fait ressentir.
- Se repiquer sur la conduite de gaz à haute pression.

La séance est clôturée vers 22 heures.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation pour les villages de
Nonceveux, Han Quarreux, Ville-au-Bois et Sedoz du 23 octobre 2003**
(Salle de la Renaissance à Nonceveux)

La réunion débute à 19h30, sous la présidence de Monsieur Jean PAQUAY, Président de la Commission Locale de Développement Rural; elle rassemble 44 personnes.

Après la présentation générale du déroulement de l'Opération de Développement Rural et l'exposé d'éléments clés de l'analyse socio-économique de la Commune, l'assemblée est répartie en quatre sous-groupes au sein desquels un rapporteur est choisi.

Après un travail d'approximativement 45 minutes, chaque rapporteur vient exposer les résultats du sous-groupe dont il a la charge; s'ensuit une discussion générale.

Remarque préliminaire

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont classées dans la rubrique spécifique qui concerne ledit point. En outre, lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique.

VIE ECONOMIQUE
(Rapporteur : Mr E. PREUD'HOMME)

Le groupe a porté sa réflexion sur Nonceveux, Han et Sedoz. Quand il n'est rien précisé sur le lieu, il s'agit de ces villages.

1. Secteur touristique

a) Patrimoine naturel, architectural, attractions touristiques

Atouts

- Les Vallées du *Ninglinspo* et de la *Chefna*.
- Les Fonds de *Quarreux*.
- L'aspect rural du coin.

Faiblesses

- Les promenades ne sont pas entretenues ni fléchées.
- Les conteneurs Intradel (bulles à verres) et Terre sont les premiers éléments que l'on remarque en arrivant à *Nonceveux*.
- A *Nonceveux*, il n'existe pas de place aménagée, pas de réel lieu de rencontre.
- Existence à *Nonceveux* d'une passerelle (apparemment appartenant à un privé) interdite à la circulation.
- Des caravanes laissées à l'abandon sur des terrains privés.

Propositions

- Le déplacement des conteneurs Intradel et Terre près du cimetière.
- A *Nonceveux*, l'aménagement d'une place propre, conviviale.

b) Accueil et information des touristes

Atout

- Nombreux gîtes disponibles.

Faiblesses

- A *Nonceveux*, *rue de l'Ecole* (avant la salle de la Renaissance, à gauche), présence inesthétique d'un bâtiment en blocs.
- Le petit patrimoine communal (monument aux morts, parterres...) n'est pas entretenu.
- Plusieurs gîtes de la *rue des Chars* sont mal indiqués.

Proposition

- Pour les gîtes mal renseignés, un plan de *village* ou un fléchage adéquat serait les bienvenus.

c) Secteur HORECA

Faiblesse

- Il n'existe pas énormément de bâtiments hôteliers et certains sont inexploités.

Proposition

- On pourrait charger un organisme de chercher des investisseurs potentiels et d'aider les propriétaires de certains établissements à les rendre opérationnels.

2. Activités commerciales et services

Atout

- Le petit magasin au *camping des Roseaux* est ouvert quelques heures le week-end.

Faiblesse

- Absence de vie économique réelle, de commerces, de médecins.... Les habitants regrettent qu'il n'y ait plus de bureau de poste à *Remouchamps*.

Proposition

- Une redynamisation du *quartier* favoriserait l'installation de commerces...

3. Activités industrielles et/ou artisanales (zoning...)

Atout

- Présence de campings et de nombreux gîtes. Ceux qui sont bien tenus sont considérés comme des atouts.

Faiblesse

- Certains campings sont non conformes aux normes du Commissariat Général du Tourisme.

Proposition

- La mise en conformité ne doit pas nuire à la situation des personnes qui vivent de façon précaire dans ces campings.

4. Insertion professionnelle et formation continuée

Atout

- Il existe une offre très complète dans la Commune.

Faiblesse

- La déficience des transports en commun rend les formations difficilement accessibles.

Proposition

- Voir les propositions relatives à la mobilité.

VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE **(Rapporteur : Mr Ph. DELPORTE)**

1. Lieux de rencontre, infrastructures et activités

a) Petite enfance et enfance

Atout

- Des ateliers sont organisés dans la salle de l'asbl *La Renaissance* par des bénévoles.

Faiblesse

- L'infrastructure ne convient pas à ce genre d'activités.

Proposition

- Réaménagement de la salle « La Gauloise ».

b) Jeunes

Atout

- L'Espace Jeunes, encadré par la Teignouse, est organisé une fois par semaine.

Proposition

- Les jeunes ont besoin d'un lieu de rencontre permanent. Un local de la salle devrait leur être réservé.

d) Adultes

Atout

- Des cours sont organisés pour les adultes (initiation aux arts martiaux, gymnastique...).

e) Pour tous

Atouts

- L'asbl *La Renaissance* remplit un rôle associatif et social.
- La salle *La Gauloise* est un lieu de rencontre, mais le seul dans le village et les environs.

Faiblesse

- L'infrastructure est inadaptée et désuète.

Propositions

- Aménagement de la salle (rénovation et agrandissement).
- Transformation du parking en place publique et aménagement d'une plaine de jeux (la plaine de jeux actuelle, dans le *village*, semble ne plus répondre aux normes).

2. Accès aux logements (logements sociaux, AIS, habitat permanent dans les camping...)

Faiblesses

- Le camping s'est transformé en ghetto.
- Inexistence de logements sociaux.
- Les Hollandais achètent des habitations à des prix trop élevés par rapport aux moyens des habitants (surtout ceux de *Nonceveux*). Ces habitations deviennent des gîtes, des relais ardennais et le nombre de maisons à louer ne cesse de diminuer.

Propositions

- Les campings doivent être réservés aux vacanciers.
- Des maisons sociales sont donc nécessaires pour que les résidents permanents des campings puissent y être relogés.
- Contrôle accru de l'urbanisme sur les transformations des habitations achetées par les Hollandais.

3. Enseignement

Atout

- Location, à titre gratuit, à l'école communale.

Proposition

- Collaboration accrue entre l'asbl «La Renaissance» et l'école.

4. Associations (nombre, public visé, diversité...)

Atout

- Confrérie, République et asbl présentes à *Nonceveux*.

5. Culture

Faiblesse

- Rien n'est organisé à *Nonceveux*.

Proposition

- Différents événements pourraient être organisés dans la salle *La Gauloise*.

6. Sport

Faiblesse

- Actuellement, toutes les activités sont organisées et financées par l'asbl *La Renaissance* de *Nonceveux* (100% bénévolat).

Proposition

- Cfr propositions relatives à la salle.

ENVIRONNEMENT, MOBILITE ET SECURITE ROUTIERE

(Rapporteurs : M. Emile ARSENI ;

M. J. DEHAESE a complété le rapport du premier sous-groupe)

1. Environnement

a) Patrimoine naturel et bâti (aménagement du territoire, promenades, sentiers...)

Atouts

- Amblève, Ninglinspo, Fonds de Quarreux.
- Aspect rural.

Faiblesse

- La propreté à *Nonceveux* laisse parfois à désirer.

Propositions

- Relier *Aywaille* jusque *Quarreux* en passant par *Nonceveux* (en faisant le tour par le château). Il s'agit de prolonger la voie des Aulnes (piétonner/Ravel) vers le Ninglinspo.
- A *Han*, aménagement du point de vue Lambert Delhez (1 banc, 1 poubelle, peut-être une table).
- Lors de leur remplacement, mettre des plaques de rue avec leur appellation bilingue français-wallon, ainsi que certains écriteaux.
- Nettoyage des chemins vicinaux jusque *Ville-au-Bois*.
- Depuis *Aywaille* jusqu'à *Nonceveux* : mieux indiquer les promenades du Ninglinspo.
- Restauration et entretien de l'abreuvoir de la rue *Saule Bastin*.

b) Egouttage et qualité de l'eau

Faiblesses

- Certaines habitations de *Quarreux* et *Nonceveux* ne sont pas raccordées au réseau de distribution d'eau.
- Le taux de calcaire de l'eau est assez important dans *le village*.
- Il arrive que la pression ne soit pas suffisante, ce qui cause de nombreux désagréments (endommagement des machines à laver, des lave-vaisselle...). Ce fait est également constaté dans un document écrit pour la rue de la *Heid du Pouhon* (annexé au PV).
- Des problèmes de reflux et de trop-plein peuvent se poser. Il peut arriver que l'eau dévale vraiment sur les routes.
- Vétusté des canalisations. Les habitants ont le sentiment de recevoir des informations contradictoires et peu claires ; ils pensent également que la Société Wallonne des Eaux et la Commune « se renvoient la balle ».
- Là où l'égouttage existe, le nettoyage des fosses, égouts... est irrégulier.

Propositions

- Des puits existent à certains endroits. Il serait donc possible, localement, de récupérer de l'eau.
- Placer des panneaux indiquant le danger causé par l'eau dévalant sur certaines routes.
- Prévoir des caniveaux.

c) Gestion des déchets (collectes, parcs à conteneurs...)

Atout

- Le parc à conteneurs bien qu'il se trouve assez loin.

Faiblesses

- Certains habitants du *Promontoire* ne bénéficient pas du ramassage des poubelles et ces dernières doivent être rassemblées à un point précis. Pourquoi les pompiers arrivent-ils à passer et pas les camions poubelles ?
- Les personnes ne venant que le week-end sortent les poubelles 3 à 4 jours avant le ramassage.
- Le nombre limité de sachets de dératisation donnés sur l'année n'est pas suffisant par rapport aux besoins.

2. Mobilité interne et externe à la Commune (stationnement, transports en commun...)

Atout

- La solidarité des villageois permet parfois de résoudre certains problèmes de mobilité.

Faiblesses

- A *Nonceveux* et *Quarreux*, il n'y a pas de ramassage scolaire
- En raison des problèmes de mobilité, la population (toutes catégories confondues) est privée des activités existant à Aywaille ou à Remouchamps.
- Problème des horaires de bus qui ne sont pas adaptés aux besoins et aux correspondances avec les trains (ex. bus de Verviers via Sprimont, Aywaille, Remouchamps).
- Difficulté de se rendre au centre le week-end avec l'aller et le retour par les transports en commun (incompatibilité des horaires aller et retour).

Propositions

- Amélioration du service TEC.
- Recréer des arrêts de trains pour relier Aywaille Centre à la limite de la Commune.
- Améliorer la promenade *des Fonds de Quarreux* en ajoutant 1 mètre de large à l'accotement.

3. Sécurité routière (infrastructure, éclairage, signalisation...)

Faiblesses

- Au *Promontoire*, il y a beaucoup d'enfants et il n'existe aucune signalisation.
- Pas de passage du chasse-neige dans la partie descendante de la rue *Saule Bastin* et problèmes à *Quarreux* et au *Promontoire*.
- Vitesse excessive des camions et voitures sur la nationale qui relie Aywaille à Stoumont.
- Pour prendre un raccourci, certains jeunes passent par le tunnel du chemin de fer ce qui est extrêmement dangereux.
- Circuler à pied ou à vélo sur la nationale est très dangereux.

Propositions

- Sécuriser les arrêts de bus.
- Prévoir un éclairage dans la partie descendante de la rue *Saule Bastin*.
- Réfection de la route principale qui boucle le hameau de *Quarreux*.
- Création d'une zone de ralentissement et d'embellissement de la nationale à hauteur de l'entrée et de la sortie de *Quarreux*.
- Poser des ralentisseurs de vitesse dans les rues où courent les enfants (cf. document annexé).
- Des chicanes rue du Promontoire ?
- Accès du haut du village possible via la *rue des Chars* et la *Heid des Pouhons* mais il existe un danger lors du croisement de deux voitures. Pourquoi ne pas mettre ces rues en sens unique (cf. document annexé) ? Le problème de l'entretien et du fauchage des fossés a également été évoqué. En effet, il arrive que des voitures se retrouvent dans le fossé lors d'un croisement avec un autre véhicule car le conducteur ne s'est pas aperçu de son existence (herbes trop hautes).

4. Divers

Faiblesses

- Problème des chiens errants à *Nonceveux* mais aussi *ailleurs*.
- Une personne de l'assemblée a évoqué l'existence d'une plaine de jeux qui ne doit plus rencontrer les normes de sécurité, le long de l'eau à *Nonceveux*.
- Les habitants de *Nonceveux* ont l'impression de ne pas vraiment être des Aqualiens car il n'existe aucun lien avec Aywaille.

Propositions

- Passage plus régulier des policiers dans les quartiers.
- Revoir à *Quarreux* la distribution de l'eau et l'égouttage.
- Maintenir un bureau de poste à *Remouchamps*.
- Dresser pour la Commune une carte claire des zones de chasse.

- A *Quarreux*, prévoir une plaine de jeux sécurisée pour les enfants et pourquoi pas près de l'héliport.
- Aménagement de la ligne de chemin de fer car il existe des nuisances sonores importantes.

La séance est clôturée vers 22h20.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation
pour les villages de Sougné-Remouchamps, Sur la Heid, Playe, Sècheval
du 28 octobre 2003
(Centre récréatif de Remouchamps)**

La réunion débute à 19h30, et rassemble 34 personnes. Monsieur PAQUAY, Président de la CLDR est excusé.

Après la présentation générale du déroulement de l'Opération de Développement Rural et l'exposé d'éléments clés de l'analyse socio-économique de la Commune, l'assemblée est répartie en quatre sous-groupes au sein desquels un rapporteur est choisi.

Après un travail d'approximativement 45 minutes, chaque rapporteur vient exposer les résultats du sous-groupe dont il a la charge; s'ensuit une discussion générale.

Remarque préliminaire

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont classées dans la rubrique spécifique qui concerne ledit point. En outre, lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique.

VIE ECONOMIQUE
(Rapporteur : Mr Ph. BURETTE)

1. Secteur touristique

a) Patrimoine naturel, architectural, attractions touristiques

Atout

- Nombreux touristes venant pour la Vallée du *Ninglinspo*, les Fonds de *Quarreux*, les Grottes de *Remouchamps*, la Voie des Aulnes, ...

Faiblesses

- Les touristes restent peu de temps car il n'existe pas grand chose pour retenir les gens (du côté du Ninglinspo un seul café fermé à 17h00).
- Les Grottes de Remouchamps sont moins exploitées qu'auparavant.
- Sur toute l'entité le balisage des promenades et sites touristiques est faible.
- Difficulté de mobilité pour les handicapés.
- La route de Trois-Ponts est particulièrement dangereuse.

Propositions

- Amélioration de la signalisation des sites (Les Grottes de Remouchamps, Le Monde Sauvage, ...)
- Prolongation de la Voie des Aulnes d'une part vers le Comblain au Pont, mais également vers Nonceveux et le Ninglinspo...
- Valorisation des sites actuels (Ninglinspo, Chefna).

b) Accueil et information des touristes

Atout

- La Maison du Tourisme, route de Louveigné, est bien située.

Faiblesse

- La location de kayaks a été supprimée.

Propositions

- La mise en place de bornes électroniques interactives.
- Pourquoi ne pas instaurer un système de location de vélos.
- Proposer des visites accompagnées de guides bénévoles « étudiants, pensionnés » en établissant une collaboration avec les agriculteurs de la région pour l'organisation de repas.
- Barrage sur l'Amblève pour avoir un plan d'eau.

c) Secteur HORECA

Atouts

- En suffisance par rapport au nombre de touristes (chambres d'hôtes...).
- Belle amélioration de l'Hôtel Royal des Etrangers.

Faiblesse

- Impossibilité de loger des groupes importants par exemple un car de 50 personnes.

Propositions

- Aménager les rives de l'Amblève (chemin, talus, ...).
- Pourquoi ne pas aménager une plage de sable.

2. Activités commerciales et services

Atout

- A Remouchamps, il existe des petits commerces (Calma, boucherie, trois boulangeries)

Faiblesses

- Pas de Poste à *Remouchamps*.
- Pas de distributeur de billets.

Proposition

- Installer un Bancontact pour les habitants et les touristes.

3. Agriculture et produits du terroir

Atout

- Il existe des fermes toujours en activité ainsi que la pêche et la chasse.

Proposition

- Favoriser les produits du terroir par exemple en vendant les produits à la Maison du Tourisme et dans les petits commerces du coin.

4. Activités industrielles et/ou artisanales (zoning...)

Atout

- KAUFMAN, Superbois, des pompes à essence avec magasin.

Faiblesse

- L'entreprise KAUFMAN est aussi vue comme une faiblesse.

5. Insertion professionnelle et formation continuée

Atouts

- CARE situé route de Louveigné qui s'occupe bien des demandeurs d'emploi.
- Le salon de l'emploi une fois par an.

Faiblesse

- La déficience des transports en commun rend les formations difficilement accessibles.

Proposition

- Voir les propositions relatives à la mobilité.

6. Accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication

Atout

- ADSL accessible à Remouchamps.

Faiblesse

- Les communications GSM impossible dans certains endroits de Nonceveux.

Proposition

- Installer une nouvelle antenne GSM pour Nonceveux.

7. Divers

Atouts

- Beaucoup de terrains disponibles dans la zone.
- Les retombées économiques positives du circuit de Francorchamps.

Faiblesses

- De nombreux sites et lieux sont vendus à des Hollandais (ex. Carrière de Harzé...) dont certains sites ayant un potentiel touristique.
- Peu de lotissements et beaucoup de jeunes ne trouvent pas d'endroits où s'installer.

Propositions

- Nettoyer l'Amblève et ses berges.
- Créer de nouveaux lotissements.

VIE SOCIALE et ASSOCIATIVE **(Rapporteur : Mr A. BOUQUETTE)**

1. Lieux de rencontre, infrastructures et activités

a) enfants et jeunes (de 5 à 18 ans)

Atout

- Le local des scouts derrière l'Eglise située rue du passeur d'eau loué à d'autres mouvements de jeunesse et pour les banquets.

Faiblesses

- Groupe restreint et l'absence d'un disc-jockey.
- Malpropreté à certains endroits notamment à proximité du local.

Proposition

- Un meilleur encadrement des jeunes.

b) Adultes

Atout

- L'AGISCA, le Centre culturel.

Faiblesses

- Coût élevé par une organisation extra AGISCA avec également une difficulté pour la réservation des salles.
- Au centre récréatif de Remouchamps, cuisine et comptoir trop petits, service difficile.
- Structure de l'AGISCA trop rigide.

Proposition

- Demande de participation des clubs utilisateurs à l'AGISCA par le biais de leurs représentants → un volet plus participatif ouvert vers l'extérieur.

c) Seniors

Atouts

- L'amicale des pensionnés, l'UCP...
- De nombreuses activités (goûter 1* par mois, fête annuelle des aînés).

e) Pour tous

Atout

- Le marché aux Fleurs, légumes et productions artisanales.

2. Accueil des nouveaux habitants

Atout

- Accueil très chaleureux des nouveaux habitants.

Faiblesse

- Pas de Poste et de Mister Cash (refus de Banksys).

Proposition

- Démarches des autorités communales en vue d'obtenir gain de cause.

3. Informations aux habitants (Bulletin communal, toutes boîtes, site Internet...)

Atout

- Très bien dans l'ensemble et il y a beaucoup d'informations au sein du Bulletin communal.

Faiblesse

- Revue luxueuse à charge du contribuable.

Proposition

- Ouvrir une rubrique questions réponses dans le Bulletin communal avec la possibilité pour les Aqualiens de s'exprimer (vecteur de rencontres et de participation citoyenne).

4. Accès aux logements (logements sociaux, AIS, habitat permanent dans les campings...)

Atouts

- Il y a des propriétaires (via l'Agence Immobilière Sociale) qui offrent des logements à des prix raisonnables.
- Les campings sont en bon état.

Faiblesses

- Pas beaucoup de logements sociaux.
- Le système d'égouttage d'où s'échappent parfois certaines odeurs nauséabondes. Il n'y a pas de station d'épuration.

Propositions

- Demande d'une station d'épuration.

- Faire pression sur les propriétaires qui possèdent des bâtiments laissés à l'abandon.

5. Services communaux

Atout

- Bien organisé et d'un accès facile.

Faiblesse

- Les autres villages ne sont pas aussi propres que le parc communal.

Proposition

- Engagement d'un nouvel ouvrier.

6. Divers

Faiblesses

- Pas de crèches.
- Il n'existe plus de maisons de repos pour les personnes âgées.
- Le coût de la piscine a été augmenté et cela explique pourquoi les élèves de l'Athénée d'Aywaille n'y vont plus.

ENVIRONNEMENT, MOBILITE ET SECURITE ROUTIERE
**(Rapporteurs : Me Ch. DELCOURT ;
M. Th. GERARD a complété le rapport du premier sous-groupe)**

1. Environnement

a) Patrimoine naturel et le bâti (aménagement du territoire, promenades, sentiers...)

Atout

- Les chemins des Grandes Randonnées sont bien entretenus.

Faiblesses

- Certains sentiers sont fermés ou pas entretenus (de Playe à Hotchamps, Sur la Heid, de Playe à Sècheval).
- Dépôt pas très esthétique de machines agricoles (Hodister).
- Une caravane abandonnée au Mont de l'Amblève (Awan).
- A droite du Pont de Remouchamps, le dépôt de kayaks.
- Les berges de l'Amblève entre les deux ponts ne sont pas nettoyées assez souvent.

Propositions

- Rouvrir les accès et les entretenir.
- Surveiller pour éviter les dépôts sauvages.
- Prolonger la Voie des Aulnes vers Comblain-au-Pont car il n'y aurait en plus aucune expropriation à effectuer.

b) Egouttage et qualité de l'eau

Faiblesses

- Le taux de calcaire est plus élevé depuis le changement de captage.
- A proximité du vieux pont de Remouchamps, arrivée d'un tuyau d'égout.
- Il arrive que la pression ne soit pas suffisante à Playe et sur la Heid.

Propositions

- Rouvrir la pompe au centre de Playe.
- Remplacement des canalisations d'eau sur la Heid, Playe, Sougné-Remouchamps.

c) Gestion des déchets (collectes, parcs à conteneurs...)

Faiblesse

- Peut-être pas assez de poubelles rue Magritte.

2. Mobilité interne et externe à la Commune (stationnement, transports en commun...)

Atout

- La fermeture de certaines rues en période de vacances. Cependant, il est constaté que les enfants vont parfois jouer au-delà de ces limites

Faiblesses

- Au niveau des trains, au départ d'Aywaille les correspondances sont nulles.
- Les arrivées d'école le matin induisent des problèmes de mobilité.
- Parking communal parfois peu exploité certains jours.

Propositions

- Réouverture du Chemin du hallage.
- Augmenter la fréquence des bus vers Saint Raphaël par exemple pour tenter de désengorger la Route de Dieupart. De plus, une boucle dans le parc d'activité économique serait la bienvenue.

3. Sécurité routière (infrastructure, éclairage, signalisation...)

Atout

- L'éclairage est généralement bon.

Faiblesses

- Vitesse exagérée dans tous les villages de cette réunion (exemple de la rue du Broux à Sougné).
- Les passages pour piétons à Aywaille sont non éclairés et mal placés. En outre, il est également question du passage en face des Grottes de Remouchamps.
- Présence de nids de poules en face du Delhaize près du Château de Dieupart.
- Circulation rue Magritte trop importante et le casse vitesse est mal placé et il n'y a pas de flèches directionnelles pour tourner dans cette rue lorsque l'on vient d'Aywaille.
- Le nouveau lotissement rend la descente dangereuse ; la promesse d'installer un miroir a été faite.

Propositions

- Signaler les priorités de droite.
- Enterrer les lignes électriques dans les villages concernés par la réunion.

- Déplacer le casse-vitesse à Playe car il n'est pas efficace là où il est placé.
- Installer un casse-vitesse rue Magritte et en faire une zone 30.
- Pourquoi ne pas décharger les enfants en Reffe et qu'ils rejoignent Saint Raphaël à pied.

4. Divers

Faiblesses

- Au niveau de l'urbanisme, il existe trop de dérogations accordées pour les nouvelles constructions du point de vue formes et couleurs.
- Les fleurs de la rue En Reffe n'ont pas très bien été entretenues et ont été victimes de la chaleur de cet été ainsi que des vandales.

Proposition

- La personne qui se trouve au passage pour piéton à Saint Raphaël devrait plutôt faire traverser les élèves en groupe que un par un car il se crée souvent des encombrements de la circulation à cet endroit.

La séance est clôturée vers 22h20.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation
pour les villages de Houssonloge, Havelange, Paradis, Ernonheid, Faweux
du 18 novembre 2003
(Salle de Li Vihe Scole à Ernonheid)**

La réunion débute à 19h30, sous la présidence de Monsieur Jean PAQUAY, Président de la Commission Locale de Développement Rural; elle rassemble 30 personnes.

Après la présentation générale du déroulement de l'Opération de Développement Rural et l'exposé d'éléments clés de l'analyse socio-économique de la Commune, l'assemblée est répartie en trois sous-groupes au sein desquels un rapporteur est choisi.

Après un travail d'approximativement 45 minutes, chaque rapporteur vient exposer les résultats du sous-groupe dont il a la charge; s'ensuit une discussion générale. Il est à signaler que la réunion s'est déroulée dans un esprit particulièrement convivial. En outre, l'ASBL Ernonheid Village a offert un verre à l'ensemble des participants.

Remarque préliminaire

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont classées dans la rubrique spécifique qui concerne ledit point. En outre, lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique.

VIE ECONOMIQUE
(Rapporteur : Mr E. SMETS)

1. Secteur touristique

a) Patrimoine naturel, architectural, attractions touristiques

Atouts

- Havelange, Houssonloge, Paradis, Faweux, Ernonheid délimitent le secteur vert de la Commune.
- Les possibilités de promenades attirent de nombreuses personnes qui se rendent ensuite dans le centre d'Aywaille pour le secteur HORECA.

Faiblesses

- Le balisage et les informations concernant les balades sont parfois insuffisants.
- Les panneaux de publicité à la sortie de l'autoroute près de l'entrée de Dieupart enlaidissent vraiment la zone.
- Sur toute la Commune, il est noté que certains bâtiments sont particulièrement mal intégrés dans le paysage d'un point de vue urbanistique.

Proposition

- Installer dans chaque hameau des panneaux reprenant les promenades. La carte pourrait être entourée de quelques publicités pour le financement. Il paraît également important d'actualiser les panneaux régulièrement.

b) Accueil et information des touristes

Faiblesses

- Il n'existe qu'un seul gros centre d'information touristique. Un manque de points relais dans les hameaux se fait sentir.
- Il manque également un fléchage au sein des différents villages pour renvoyer les gens vers la Maison du Tourisme ou vers le point d'accueil du Syndicat d'initiative à Aywaille qui fonctionne tant bien que mal.

Proposition

- Mettre en place des points relais pour la distribution de cartes de promenades... Ces endroits pourraient être des commerces, des cafés...

c) Secteur HORECA (cafés, restaurants, hôtels...)

Atout

- Au centre d'Aywaille, le secteur est assez développé.

Faiblesses

- Dans les hameaux concernés par cette réunion, les infrastructures de ce type sont quasiment inexistantes (mais la demande existe-t-elle réellement ?)
- Manque de chambres sur toute l'entité d'Aywaille à des prix abordables.

Proposition

- Favoriser la création de gîtes ruraux (cf. Stoumont qui dispose d'une offre relativement importante).

2. Activités commerciales et services (magasins de proximité, grandes surfaces, banques, Poste...)

Atout

- Activité commerciale bien développée dans le centre.

Faiblesse

- Il n'y a aucun commerce dans les hameaux et l'accès au centre est assez limité en raison du manque de transports en commun.

3. Agriculture et produits du terroir

Faiblesse

- Produits du terroir pas assez nombreux ou méconnus (existe-t-il réellement des produits typiques ?).

Proposition

- Protéger les surfaces agricoles pour éviter de futures pénuries. Cette demande a été également appuyée par un coup de téléphone reçu le lendemain de la réunion.

4. Activités industrielles et/ou artisanales (zoning...)

Atout

- Le zoning artisanal présent sur la Commune présente des avantages:
 - créateur d'emplois;
 - situé à proximité de l'autoroute.

Propositions

- Imposer plus de plantations en vue de masquer les bâtiments s'intégrant mal dans le paysage.
- Suite à un coup de téléphone le lendemain de la réunion, il est proposé d'étudier l'impact du zoning artisanal sur l'emploi et de regarder si les emplois créés profitent bien aux Aqualiens.
- Meilleur aménagement du visuel du parc artisanal pour mieux l'intégrer dans le paysage vert (promenades). Créer un véritable écran de verdure.

5. Insertion professionnelle et formation continuée

Atout

- La Commune dispose d'une offre conséquente. C'est une des dernières communes aussi bien desservie lorsque l'on se dirige vers le Luxembourg.

Faiblesse

- L'accès aux formations est difficile pour les personnes des différents hameaux en raison du manque de transports en commun.

6. Accès aux nouvelles technologies

Atout

- Les *villages* sont bien servis en réseau de téléphonie et l'ADSL est pratiquement disponible pour tout le monde.

VIE SOCIALE et ASSOCIATIVE **(Rapporteur : Mme L. LAHAYE)**

Les personnes présentes dans ce sous-groupe proviennent essentiellement des villages de Paradis et d'Ernonheid.

1. Lieux de rencontre, infrastructures et activités

a) Petite enfance

Atouts

- A *Ernonheid*, la visite de Saint-Nicolas et la distribution de petits cadeaux.
- A *Paradis*, le Père Noël effectue un passage.

Faiblesse

- Difficulté de trouver des gardiennes d'enfants.

Proposition

- Faire appel pour trouver au sein des villages des gardiennes ONE.

b) Enfants

Atout

- Des activités organisée par l'ASBL *Ernonheid Village* (au mois d'août, pour les enfants de 4 à 11 ans), aux frais de cette dernière.

Proposition

- Aménager une aire de jeu à *Ernonheid*, peut-être près de la statue.

c) Jeunes

Faiblesse

- Le problème de la difficulté de déplacement est évoqué. En effet, il est difficile pour les jeunes de se rendre aux activités.

d) Adultes

Atout

- A *Ernonheid*, des activités sont prévues 2 fois par mois.

e) Seniors

Atouts

- A *Paradis*, 4 fois par an, des excursions sont organisées pour les 3 fois 20.
- A *Ernonheid*, un seul dîner est programmé avec distribution de petits cadeaux.

f) Pour tous

Atouts

- A *Paradis* de nombreuses festivités et activités (théâtre, Fête locale, Grand Feu, course de caisses à savon...).
- A *Ernonheid*, il existe également quelques activités comme les marches ADEPS, le concours de pétanque.

2. Accueil des nouveaux habitants

Faiblesse

- Les nouveaux habitants ne s'intègrent pas facilement et participent peu aux activités développées. Cependant, l'ASBL Ernonheid Village tente de les mobiliser et de les informer de ce qui existe.

3. Informations aux habitants

Proposition

- Recevoir à *Ernonheid* les publicités du « Carrefour » car, dans l'entité, c'est le seul hameau où la distribution n'est pas effectuée malgré des réclamations qui ont déjà été formulées.

5. Services communaux

a) Départements de l'Administration

Propositions

- Alléger les contacts avec l'Administration car il existe des difficultés de transports pour s'y rendre. (cependant une personne de l'assemblée fait remarquer qu'il existe certains services qui peuvent prodiguer une aide comme le CPAS).
- Informer CLAIEMENT de tous les services qui peuvent être fournis pour l'aide des personnes âgées, des familles... (repas à domicile, aides familiales...).

c) Bibliothèques

Atout

- La bibliothèque de Harzé est considérée positivement.

6. Associations (nombre, public visé, diversité...)

Atout

- Les ASBL Avenir de Paradis et Ernonheid Village.

7. Culture

Proposition

- Réinstaurer à *Ernonheid* l'atelier de peinture aquarelle.

8. Sport (activités, infrastructure)

Faiblesse

- Une fois de plus la mobilité pose problème pour se rendre aux infrastructures de la Commune.

Proposition

- Les bus ne peuvent-ils pas dévier de leur route et passer de temps en temps dans les petits villages.

9. La vie de quartier

Faiblesse

- Trop peu de personnes intéressées par la vie de quartier

Proposition

- Motiver les jeunes à s'impliquer davantage

10. Divers

Propositions

- Installer des bancs publics, dans les villages consultés, destinés notamment aux marcheurs réguliers.
- Fleurir davantage les villages.
- Améliorer l'entretien des sentiers destinés aux promenades.

ENVIRONNEMENT, MOBILITE ET SECURITE ROUTIERE

(Rapporteur : M. J.-M. DECLERCQ)

1. Environnement

a) Patrimoine naturel et bâti (aménagement du territoire, promenades, sentiers...)

Atout

- Comme évoqué par les autres sous-groupes, les bois et forêts de la zone. Il s'agit véritablement du poumon vert de la Commune.

Faiblesse

- L'incurie des pouvoirs communaux pour :
 - les décharges « privées » à *Paradis* ;
 - l'incivisme (déchets...) ;
 - la dénaturation esthétique de l'environnement (par le privé) ;
 - l'exploitation porcine à *Paradis* ;
 - l'installation sauvage de forains.

Propositions

- Mise en valeur du patrimoine naturel (arbres remarquables, mares...).
- Entretien des promenades balisées (signalisation parfois vandalisée...).
- Renforcement des injonctions de police.

b) Égouttage et qualité de l'eau

Faiblesse

- Dans la zone consultée, l'égouttage n'existe pas.

Proposition

- La population souhaite une information concernant l'épuration (collective, individuelle, les subsides et primes possibles...).

c) Gestion des déchets (collectes, parcs à conteneurs...)

Faiblesses

- Certains hameaux comme *Nonceveux*, *Martinrive* sont particulièrement éloignés du parc à conteneurs.
- Des personnes ne trient pas les déchets. Madame MATZ, Echevine, explique que le tonnage des déchets récoltés peut paraître plus élevé que dans les communes avoisinantes. Ceci s'explique par le fait que le ramassage pour les campings et les commerces sont repris.

Proposition

- Récompenser les bons trieurs en leur permettant de rendre leurs étiquettes non utilisées.

2. Mobilité interne et externe à la Commune (stationnement, transports en commun...)

Faiblesse

- Pour la zone consultée, les transports en commun sont insuffisants (circuits inadéquats, arrêts, fréquences). Cependant si l'offre augmente, la population suivra-t-elle ?

Propositions

- Des mini-bus plus fréquents avec des arrêts à la demande.
- Restructurer les circuits existants (*Ernonheid*, Athus).
- Créer une banque de données centralisée avec les offres de co-voiturage (gérée par un organisme tel que le GREOA, par exemple).
- Plus de fréquence de trains au départ d'*Aywaille*.

3. Sécurité routière (infrastructure, éclairage, signalisation...)

Faiblesses

- Les casse-vitesse sont parfois mal situés dans les villages.
- Une certaine mise en cause des « coussins berlinois » servant de casse-vitesse (peu efficace ?).
- L'état de certaines routes est préoccupant.
- Pour des raisons de sécurité, le fauchage tardif, même s'il est apprécié de façon générale, est à revoir dans certaines zones dans l'optique d'améliorer la visibilité à certains endroits dangereux.
- A *Ernonheid*, il existe un panneau « excepté circulation locale » sans le panneau C3 ce qui est non-conforme au code de la route.
- L'entretien des accotements laisse parfois à désirer.

Propositions

- Aménagement des voiries par un marquage du mobilier urbain en vue de ralentir le trafic.
- Revoir l'implantation des casse-vitesse.

- Préférer les plateaux aux « coussins berlinois ».
- Déplacer les panneaux d'agglomération car les villages se sont étendus. L'Echevin Dominique SIMON précise qu'en la matière une demande doit être introduite au MET car la Commune n'a pas l'autorisation d'effectuer de tels changements.
- Multiplier les zones 30 mais une personne de l'assemblée semble dire qu'il serait préférable d'installer des zones 50 bien respectées.

La séance est clôturée vers 22h15.

Vous trouverez ci-dessous les dates des réunions concernant d'autres groupes thématiques.

DATE	GROUPES THEMATIQUES CONCERNES	LIEU
Mardi 25 novembre à 19h30	Le commerce, l'horeca, les indépendants, le tourisme	Salle du Conseil communal
Mardi 2 décembre à 19H30	L'agriculture	Salle du Conseil communal
Jeudi 4 décembre à 19H30	Le sport, la culture et les loisirs	Salle du Conseil communal
Mardi 9 décembre à 19h30	Les aînés	Salle du Conseil communal

Ces séances d'information et de consultation sont ouvertes à TOUS mais la consultation portera plus spécifiquement sur les thèmes évoqués.

Aywaille en Développement Rural

*une démarche participative originale
axée vers un nouvel essor communal*

Réunion d'information et de consultation

**L'ENSEIGNEMENT
&
LA JEUNESSE**

Le jeudi 20 novembre 2003
à 19H30

à la Salle du Conseil communal



Une nouveauté pour certains, un rappel pour d'autres...

Qu'est-ce que le Développement Rural ?

C'est l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de tous les habitants d'une commune. Tous les villages sont concernés.

Après consultation de la population, un catalogue de projets à mener à court, moyen et long termes (10 ans) est élaboré. C'est le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Le PCDR présente deux grands avantages pour la Commune :

- Il permettra de mettre en œuvre des projets concrets répondant aux besoins réels de la population
- Ces projets peuvent être financés jusqu'à 80% par la Région wallonne

Après avoir recueilli l'avis de la population des différents villages de l'entité, nous nous concentrons davantage sur quelques sujets importants. La première réunion thématique concernera *l'enseignement* (qu'il soit libre, communal, de promotion sociale ou artistique) mais aussi *la jeunesse*.

Enseignants, élèves, parents, jeunes, si vous vous sentez concernés par ces thèmes, vous êtes les bienvenus. Nous avons besoin de vous pour réaliser des projets qui vous concernent.

- **Partagez votre vision du futur.**
- **Identifiez les atouts, les faiblesses et les opportunités de votre commune.**
- **Exprimez-vous sur des projets qui vous tiennent à cœur!**

Les Agents de développement

Benoît HOUBEAU
Isabelle LAURENT
Sarah BEAUFAYS

*Asbl GREOA
Place de Chézy, 1
4920 HARZE-AYWAILLE*

☎ : 04/384.67.88

📠 : 04/384.74.37

✉ : pcdr@ourthe-ableve.be

Le Président

de la Commission Locale
de Développement Rural

Jean PAQUAY

*Deigné, 100
4920 AYWAILLE*

☎ : 04/360.82.21

Consultez également les sites internet

<http://www.aywaille.be> et <http://www.ourthe-ableve.be/pcdr/aywaille>

Vous trouverez ci-dessous les dates des réunions concernant d'autres groupes thématiques.

DATE	GROUPES THEMATIQUES CONCERNES	LIEU
Mardi 2 décembre à 19H30	L'agriculture	Salle du Conseil communal
Jeudi 4 décembre à 19H30	Le sport, la culture et les loisirs	Salle du Conseil communal
Mardi 9 décembre à 19h30	Les aînés	Salle du Conseil communal
Mardi 13 janvier à 19H30	Résidents permanents: Chant d'Oiseaux	Salle du Conseil communal
Mardi 20 janvier à 19H30	Résidents permanents: Val du Promontoire Gibet de Harzé	Salle du Conseil communal
Jeudi 22 janvier à 19H30	Résidents permanents: Val Fleuri , Plein Soleil, Les Epis d'Or, Olympia, Martinrive, Château de Dieupart	Salle du Conseil communal
Mardi 27 janvier à 19H30	Résidents permanents: Rouge Thier <u>Sur Sprimont</u> Haute Fagne Relax, Les Peupliers	Halle de Deigné

Ces séances sont ouvertes à TOUS mais la consultation portera plus spécifiquement sur les thèmes évoqués.

Aywaille en Développement Rural

*une démarche participative originale
axée vers un nouvel essor communal*

Réunion d'information et de consultation
sur les thèmes :



Le mardi 25 novembre 2003 à 19H30

à la Salle du Conseil communal



Une nouveauté pour certains, un rappel pour d'autres...

Qu'est-ce que le Développement Rural ?

C'est l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de tous les habitants d'une commune. Tous les villages sont concernés.

Après consultation de la population, un catalogue de projets à mener à court, moyen et long termes (10 ans) est élaboré. C'est le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Le PCDR présente deux grands avantages pour la Commune :

- il permettra de mettre en œuvre des projets concrets répondant aux besoins réels de la population ;
- Ces projets peuvent être financés jusqu'à 80% par la Région wallonne.

Après avoir recueilli l'avis de la population des différents villages de l'entité, quelques sujets importants vont être abordés. Cette réunion thématique concernera le commerce, l'horeca, les indépendants et le tourisme.

Si vous vous sentez concernés par ces thèmes, vous êtes tous les bienvenus.

- **Partagez votre vision du futur.**
- **Identifiez les atouts, les faiblesses et les opportunités de votre commune.**
- **Exprimez-vous sur des projets qui vous tiennent à cœur!**

Les Agents de développement

Benoît HOUBEAU
Isabelle LAURENT
Sarah BEAUFAYS

*Asbl GREOA
Place de Chézy, 1
4920 HARZE-AYWAILLE*

☎ : 04/384.67.88

📠 : 04/384.74.37

✉ : pcdr@ourthe-ableve.be

Le Président

de la Commission Locale
de Développement Rural

Jean PAQUAY

*Deigné, 100
4920 AYWAILLE*

☎ : 04/360.82.21

Consultez également les sites internet

<http://www.aywaille.be> et <http://www.ourthe-ableve.be/pcdr/aywaille>

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation
Sur le thème de l'enseignement et de la jeunesse
du 20 novembre 2003
(Salle du Conseil communal à Aywaille)**

La réunion débute à 19h30, sous la présidence de Monsieur Jean PAQUAY, Président de la Commission Locale de Développement Rural; elle rassemble 31 personnes.

Après la présentation générale du déroulement de l'Opération de Développement Rural et l'exposé d'éléments clés de l'analyse socio-économique de la Commune, l'assemblée est répartie en deux sous-groupes au sein desquels un rapporteur est choisi. Chaque sous-groupe reçoit la même grille de travail et porte donc sa réflexion sur l'ensemble des sujets proposés, l'enseignement et la jeunesse.

Après un travail d'approximativement une heure, chaque rapporteur vient exposer les résultats du sous-groupe dont il a la charge; s'ensuit une discussion générale.

Remarque préliminaire

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont classées dans la rubrique spécifique qui concerne ledit point. En outre, lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique.

ENSEIGNEMENT-JEUNESSE
(Rapporteurs : Mr J.-M. Declercq et Me C. JAMAGNE)

1. Infrastructures (bâtiments, locaux)

a) scolaires

Atout

- Pôle important, grande concentration d'infrastructures.

Proposition

- Meilleure utilisation des infrastructures existantes : salles des écoles, salles des villages (*Awan*).

b) extra-scolaires (maison de jeunes, maison de village...)

Atouts

- La maison de quartier à *Remouchamps*.
- La Teignouse.
- A.S.F.
- Mise à disposition des jeunes de la Halle de Deigné.

Faiblesses

- La périphérie est délaissée.
- Manque de maisons de jeunes dans les villages. Remarque : l'infrastructure est indissociable de l'animation, dans le respect de la gestion des groupements. Oui au cahier des charges donné par le pouvoir communal, non au droit de regard. Il est indispensable de respecter l'initiative et de l'autonomie.

2. Activités (culturelles, sportives, artistiques...)

a) scolaires

Atouts

- Organisation interne des écoles, des Pouvoirs Organisateur.
- Subsidés de la Communauté Française pour du matériel utilisé pour les garderies.
- Volonté de rassembler tous les réseaux d'enseignement (animation, matériel,...).

Faiblesse

- Activités sportives trop ciblées vers les sports à la mode et les sports de compétition.

Proposition

- Meilleure synergie entre les différentes écoles, du même réseau ou de réseaux différents, pour organiser des activités sportives ou culturelles. Le transport pourrait constituer un problème car les écoles sont éloignées les unes des autres.

b) extra-scolaires (Journée « Place aux enfants,...)

Atout

- Mouvements de jeunesse.

Faiblesses

- Absence de Centre culturel agréé sur la Commune.
- Coût des cotisations pour les clubs sportifs.
- Lacunes dans l'organisation des loisirs en dehors des sports et des mouvements de jeunes (ce qui débouche sur la proposition de créer des maisons de jeunes).
- Difficultés pour les clubs sportifs qui ne font pas partie de l'AGISCA de trouver leur place.
- Pour le Discobus les changements d'horaires sont très gênants.

Propositions

- Dynamiser les activités culturelles et sportives sur la Commune (il est fait référence au dynamisme de la commune de Sprimont).
- Création de maisons de jeunes.

- Création d'une médiathèque à Aywaille.

3. Information communale à l'attention de la jeunesse

Atouts

- Le site internet.
- Le guide communal.

Faiblesses

- Manque d'informations.
- Certaines initiatives ne sont pas toujours relayées. Certaines associations n'ont pas la possibilité financière de faire leur promotion, ce qui est regrettable (cfr agenda du GREOA sur Internet) ; Il faut éviter les zones d'exclusion mais l'intégration doit venir d'une démarche plus participative des associations.

Propositions

- Réactualiser le guide communal.
- Organiser une distribution plus systématique, dans les écoles, des informations sur les stages,...
- Création d'un journal des associations (toutes, pas seulement celles qui ont les moyens !) pour la diffusion de l'information.

4. transports (transports scolaires, transports en commun...)

Proposition

- Acquisition d'un car pour transporter les jeunes vers les activités culturelles, sportives,...

5. Sécurité routière, infrastructures aux abords des écoles (éclairage, passages pour piétons, signalisation, limite de vitesse, parkings...)

Atouts

- Des efforts ont été réalisés aux abords des écoles.
- L'école de Harzé est sécurisée au maximum.

Faiblesses

- Accès difficiles aux abords de l'école de Kin.
- Dangers à l'école Saint-Raphaël, le passage pour piéton est mal placé.
- Les abords de l'école de Deigné ne sont pas aménagés.
- Trottoirs parfois trop réduits et donc pas sécurisants.

Propositions

- Adapter les horaires TEC aux horaires scolaires.
- Contrôle accru de la police aux abords des écoles.
- Aménagement de la voirie entre l'Athénée et l'école libre d'Aywaille.
- Organisation de la circulation (de préférence à la répression).
- Nécessité de « discipliner » les parents.
- Penser à la sécurité pour tous les lieux de rassemblement des jeunes (notamment les sites des mouvements de jeunesse à Aywaille). Il faut aménager les abords mais c'est parfois difficile quand le MET ne donne pas son accord. Pour favoriser une

participation plus active, il serait utile de recevoir davantage d'informations au sujet de la responsabilité de l'aménagement. La sécurité routière est un problème beaucoup plus général.

6. Implication des jeunes dans la vie de la Commune

Faiblesse

- Pas d'implication des jeunes.

Propositions

- Conseil communal des enfants à réactualiser au niveau primaire et secondaire.
- Inclure une page des enfants dans le Bulletin communal (articles sur les mouvements de jeunesse,...).
- Introduire des informations générales plus ciblées sur les jeunes dans le Bulletin communal.

7. Accès aux nouvelles technologies de l'information

Atout

- Ateliers Internet à la bibliothèque et dans les écoles.

8. L'avant et l'après école (garderie, école de devoirs, internat...)

Atouts

- Garderies organisées matin et soir.
- La Chambarderie (Teignouse).
- Existence de locaux.

Faiblesse

- Pas de garderie organisée le mercredi après-midi.

Propositions

- Organiser l'encadrement extra-scolaire.
- Organiser des formations pour les gardiennes.

9. Emploi (aide à la recherche d'un emploi, contact avec les entreprises locales...)

Atouts

- « Foire à l'emploi ».
- La cellule CARE qui guide les demandeurs d'emploi.
- L'Agence Locale pour l'Emploi.

Propositions

- Meilleure efficacité du service ALE.
- Donner la priorité aux jeunes et aux demandeurs d'emploi pour l'accès aux cours de promotion sociale.

10. Enseignement artistique

Atouts

- Académie de musique.
- Ateliers des « Godlis ».
- Cabris.
- Festival des légendes.
- « Mérite artistique ».
- Projet « Pierre et le loup ».

Faiblesse

- Certaines organisations (commerciales ou même philanthropiques) « se servent » des écoles (concours de dessins,...).

Propositions

- Sur base du constat qu'il y a une recherche de l'élite, il est signalé que cela peut être vu positivement car c'est un moteur. Cependant un accès plus démocratique à l'enseignement et à la culture doit être recherché.
- Amélioration des infrastructures du centre récréatif de Sougné Remouchamps.

11. Enseignement de promotion sociale

Atout

- Enseignement bien organisé.

Proposition

- Accroître l'encadrement et augmenter le nombre d'élèves à certains cours.

12. Aide à la jeunesse

Atouts

- Très bonne collaboration avec la Commune.
- La Teignouse.

La séance est clôturée vers 22h15.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation
sur les thèmes : Commerce, Horeca, Indépendants, Tourisme
du 25 novembre 2003
(Salle du Conseil communal à Aywaille)**

La réunion débute à 19h30, sous la présidence de Monsieur Jean PAQUAY, Président de la Commission Locale de Développement Rural; elle rassemble 23 personnes.

Après la présentation générale du déroulement de l'Opération de Développement Rural et l'exposé d'éléments clés de l'analyse socio-économique de la Commune, l'assemblée est répartie en deux sous-groupes au sein desquels un rapporteur est choisi. Chaque sous-groupe reçoit la même grille de travail et porte donc sa réflexion sur l'ensemble des sujets proposés : le commerce, l'horeca, les indépendants, le tourisme.

Après un travail d'approximativement une heure, chaque rapporteur vient exposer les résultats du sous-groupe dont il a la charge; s'ensuit une discussion générale.

Remarque préliminaire

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont classées dans la rubrique spécifique qui concerne ledit point. En outre, lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique.

(Rapporteurs : Mr P. Francotte et Mr Y. Noirfalisse)

1. Activités commerciales

a) magasins de proximité

Atout

- Très grande diversité, bonne représentation au centre d'Aywaille.

Faiblesses

- TROP de PV distribués aux clients dans le centre d'Aywaille.
- Capacité insuffisante des hôtels.
- Manque de soutien de la Commune à l'embellissement du centre.
- Peu de commerces hors du centre.

- Absence de certains types de commerce comme un magasin d'électroménagers.
- Certains magasins restent inoccupés durant de trop longues périodes.

Propositions

- Mise en place d'une structure professionnelle afin de rechercher des nouveaux commerçants intéressés par les locaux inoccupés.
- Délocaliser certains commerces tels que les magasins d'équipements.

b) grandes surfaces

Atouts

- Présence de grandes surfaces dans toute l'entité et notamment dans le centre.
- Existence de deux grandes surfaces bon marché.

Faiblesses

- Crainte de délocalisation du centre économique et commercial vers la périphérie (près de l'autoroute).
- Belle-Ile est un concurrent important de la commune d'Aywaille.
- L'aménagement d'Aywaille centre ne se prête pas à l'accueil de grandes surfaces.
- Certains trottoirs (trop élevés) ne sont pas conçus pour les clients des grandes surfaces, avec leur caddies.
- Manque de concurrence des grandes surfaces dans le centre d'Aywaille.

2. Services (banque, poste...)

Atout

- Concernant les banques et La Poste, bonne offre à Aywaille.

Faiblesses

- Regret quant à la disparition de La Poste à Remouchamps.
- Absence de distributeur de billets à Remouchamps.
- Zone bleue en face des Grottes.

Proposition

- Installer un distributeur de billets à Remouchamps.

3. Activités industrielles ou artisanales (zoning...)

Atout

- Zoning complet (quant à la diversité des entreprises).

Propositions

- Prendre davantage d'initiatives pour attirer plus d'entreprises.
- Améliorer l'axe Remouchamps-Aywaille, qui devient invivable. L'entreprise Kaufman devrait être délocalisée car elle s'intègre mal dans le paysage.
- Certains halls industriels restent longtemps vides. On propose une structure (équivalente à celle proposée pour les locaux commerciaux inoccupés) qui aurait pour tâche de vendre les halls inoccupés.

4. Professions libérales (avocats, médecins, kinésithérapeutes...)

Atout

- Bonne représentation des professions libérales, satisfaction des habitants.

Faiblesses

- Occupation des places de parking dans le centre par les titulaires des commerces et les professions libérales.
- Polyclinique du CHU Ourthe-Amblève mal localisée; problème de zone de parking des ambulances.

5. Tourisme

a) patrimoine naturel et bâti (promenades, sentiers, aménagement du territoire)

Atout

- Bon réseau de promenades.

Faiblesses

- Manque de propreté de l'Amblève à Aywaille.
- Pollution du ruisseau du Chalet.

Propositions

- Jonction entre la Voie des Aulnes et le Ravel de Comblain-au-Pont.
- Aide de la Commune pour le sablage des maisons de la rue Harper.
- Rajeunissement du pont de l'Amblève (sablage).
- Mise en valeur du patrimoine bâti, notamment la partie basse du château d'Harzé.
- Mieux indiquer, sur les plans de promenades, le patrimoine bâti.

b) attractions touristiques (grottes, parc animalier, musée...)

Atout

- Campings destinés aux touristes.

Propositions

- Collaboration entre divers fournisseurs de services afin d'offrir par exemple des week-end de détente, des week-end gastronomiques...
- Restauration de la maison espagnole de Remouchamps (rue Ladry).
- Réorganisation des Cochonnailles à Aywaille.
- Train touristique.
- Aywaille pourrait devenir la capitale du cyclisme de la région.
- Faire connaître l'artisanat et le tourisme au-delà de nos frontières.
- Installer davantage de plans aux centres des villages.
- Selon certaines personnes, la Maison du Tourisme devrait se trouver à Aywaille; pour d'autres, elle est très bien située à Remouchamps.
- Développer des activités afin que les touristes passent davantage qu'une journée dans la commune d'Aywaille.

c) accueil et information des touristes (Maison du tourisme, Syndicats d'initiative, Administration communale...)

Atout

- La Maison du Tourisme et le très bon accueil qu'on y reçoit.

Propositions

- Concernant les Syndicats d'initiative, remotiver certains bureaux où cela s'avère nécessaire.
- Le Syndicat d'initiative d'Aywaille n'étant pas ouvert assez souvent, proposition est faite d'engager un professionnel multilingue, toute l'année, qui pourrait assurer des heures d'ouverture suffisantes.
- Dans le centre d'Aywaille, il serait intéressant de faire davantage de publicité pour tout ce qui existe dans les environs.

6. Secteur HORECA

a) hôtels

Atout

- Bonne diversité.

Faiblesse

- Pas d'hôtels de la capacité d'un autocar.
- Pas de maison de repos.

b) gîtes

Atout

- Bonne offre en général.

Faiblesse

- Manque de places pendant les vacances et en fin d'année.

c) campings

Atout

- En nombre.

Faiblesse

- Rotation insuffisante due aux résidents permanents.

Proposition

- Réserver les campings aux vrais campeurs car ce sont des touristes pour Aywaille.

d) cafés et restaurants

Atout

- En nombre et de qualité.

Faiblesses

- Certaines personnes évoquent les risques de tapage nocturne.
- Certaines personnes estiment que les cafés ferment trop tôt.

7. Mobilité

a) stationnement...

Atout

- Nombre croissant de parkings, surtout à Aywaille.

Faiblesses

- Faiblesses des renseignements et des indications sur les parkings.
- Il semble que rien ne soit prévu pour les mobilhomes.
- Absence de parkings à Harzé.
- Bouchons certains jours au carrefour du centre d'Aywaille.
- Problème d'accès aux parkings du centre et parkings de délestage insuffisants.
- Manque de civisme dans le chef des automobilistes qui se garent de façon anarchique.
- Semi-remorques sur l'avenue de la Porallée.

Propositions

- Sens unique chemin de l'Abbaye, rue Saint-Pierre.
- Réouverture du chemin du Halage (Monsieur Le Bourgmestre a informé les personnes présentes que ce projet ne pourra pas voir le jour, et ce pour différentes raisons).
- Demande de flexibilité par rapport à la zone bleue.
- Distribution de disques pour la zone bleue.
- Proposition d'un parking sous la place d'Aywaille.
- Améliorer la circulation au centre d'Aywaille.
- Développer les grandes surfaces alimentaires entre Aywaille et Remouchamps pour désenclaver le centre.
- Effectuer les contrôles dans les parkings d'Aywaille de façon plus tolérante.

b) offre de transports en commun (train, bus...)

Faiblesse

- La fréquentation de certains bus est faible.

Propositions

- Système de minibus.
- Liaison vers Spa matin et soir.
- Maintien de la gare d'Aywaille.

8. Sécurité routière, infrastructures (éclairage, passages pour piétons, signalisation, limites de vitesse...)

Faiblesses

- Manque de passages pour piétons.
- Vitesse à limiter à Harzé ; manque de contrôle de vitesse à Harzé.

Propositions

- Installer des feux aux passages pour piétons.
- Restreindre la vitesse aux sorties des écoles et aux entrées d'Aywaille.
- Installer des radars automatiques pour remplacer les contrôles policiers.

Monsieur Le Bourgmestre signale par ailleurs qu'un agent de convivialité vient d'être engagé à la commune d'Aywaille.

La séance est clôturée vers 22h15.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation
sur le thème de l'agriculture
du 2 décembre 2003
(Salle du Conseil communal à Aywaille)**

La réunion débute à 19h30, sous la présidence de Monsieur Jean PAQUAY, Président de la Commission Locale de Développement Rural; elle rassemble 19 personnes.

Après la présentation générale du déroulement de l'Opération de Développement Rural et l'exposé d'éléments clés de l'analyse socio-économique de la Commune, l'assemblée reçoit une grille de travail et porte sa réflexion sur différents points relatifs à l'agriculture.

Remarque préliminaire

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont classées dans la rubrique spécifique qui concerne ledit point. En outre, lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique.

1. Activités agricoles

a) L'élevage

Faiblesses

- De beaux terrains agricoles sont sacrifiés par le bâti.
- La volonté de diversifier les élevages existe (caprins, bovins...); il y a une demande dans ce sens mais il faut des incitants financiers.

Proposition

- La région ne se prête pas particulièrement à la culture mais plutôt à l'élevage. Il faut pour cela prévoir des espaces suffisants. Or les espaces à bâtir prennent le pas sur l'élevage; il serait donc utile de réviser le plan de secteur.

b) la culture

Faiblesse

- La région ne se prête pas à la culture. Le monde agricole se retranche donc sur l'élevage.

2. L'agriculture biologique

Faiblesse

- De plus en plus de problèmes se posent à ceux qui souhaitent pratiquer une agriculture biologique. Les problèmes de pollution sont nombreux. La demande pour ce genre de produits est en baisse : les gens réagissent à des crises mais n'analysent pas la situation de façon globale. Ce qui intéresse la plupart des gens actuellement, ce sont les prix.

3. Les produits du terroir et l'écoulement local des produits de la ferme (marché hebdomadaire, vente directe à la ferme...)

Faiblesses

- Il n'y a pas d'écoulement local au sens strict.
- Les produits biologiques originaires de Belgique sont vendus en France. Par contre, en Belgique, nous achetons du lait en provenance de Hollande.
- Pour la production de produits du terroir, il faut une infrastructure qui nécessite des investissements importants.
- Les gens, de façon générale, manquent de connaissances par rapport aux produits de la ferme.

4. Le tourisme à la ferme...

Atout

- Cette offre pour un tourisme « différent » constitue une belle action de promotion de l'agriculture.

Faiblesses

- Importance des investissements nécessaires pour réaffecter les bâtiments.
- Importance des contraintes administratives.
- Temps qu'il faut consacrer à ce genre de projet.
- Quid de la rentabilité de ce genre de projet ? Surtout quand on sait que pour un gîte classique la TVA s'élève à 6%, tandis que pour un gîte où l'on propose des repas (éventuellement composés de produits de la ferme...), cela est assimilé à l'horeca et la TVA est de 21%.

5. La gestion environnementale et la protection de la nature (permis d'environnement...)

Atout

- La Commune a engagé une personne pour le permis d'environnement.

Faiblesses

- Le fauchage tardif pose problème. Les agriculteurs ont davantage de chardons dans leurs champs et ils doivent donc pulvériser.
- Le nombre de pneus s'accumulant à différents endroits de la Commune (bois...) augmente. Questions quant à l'attitude à adopter : que faire de ces pneus ? Faut-il porter plainte ?...
- L'urbanisation telle qu'elle est pensée aujourd'hui ne va pas de pair avec la protection de la nature (problème de la dispersion de l'habitat, problème des égouts...).
- Divers détritiques tels que les cannettes... sont abandonnés dans la nature et notamment dans les champs. Les agriculteurs doivent donc régulièrement arrêter leur machine. Or leur location est très coûteuse et cela constitue donc une perte financière pour les agriculteurs.

Propositions

- Concernant la récupération des bâches de silos, un ramassage est prévu en avril et en mai et également en novembre. Cependant le mois de novembre est mal choisi (il n'y a pas de bâche à cette époque). Les agriculteurs proposent plutôt le mois de février. Par ailleurs, il faut informer les agriculteurs de la possibilité qu'ils ont de déposer toute l'année leurs bâches au parc à conteneurs de Sprimont.
- Réinstaurer l'arrachage des chardons à la main afin de résoudre les problèmes causés par le fauchage tardif.
- Actions éducatives à mener dans les écoles et vis-à-vis des adultes afin de sensibiliser les enfants, les jeunes et les adultes au respect de la nature et de l'environnement.
- Installation de poubelles près des bancs publics et installation de poubelles « type paniers de basket » telles qu'on peut en voir dans d'autres communes. S'ensuit une discussion sur la multiplication des poubelles et sur les dérives que cela peut entraîner. Certaines personnes ont tendance à utiliser les poubelles publiques pour y jeter leurs déchets ménagers. Or l'idée qui prévaut est en quelque sorte celle du « pollueur-payeur », dans le sens où on paye en fonction de la quantité de déchets produite. C'est pourquoi les poubelles publiques sont généralement munies d'un couvercle qui permet uniquement le dépôt de petits déchets (cannettes...)
Le Bourgmestre signale que, pour les dépôts sauvages, des amendes administratives sont prévues et la Commune s'attèle à les percevoir et à sévir.

6. L'aménagement du territoire (zones vertes, permis unique...)

Faiblesses

- Problème du tracé de la route dans le zoning industriel de Harzé. Un agriculteur constate que cette route empiète sur le terrain qu'il loue à la Commune or il n'en a pas été averti.
- On ne bâtit plus que le long des routes et on ne construit plus de villages. La dispersion de l'habitat s'accroît car les habitations sont construites dans les zones équipées. Cela pose de nombreux problèmes dont la population n'a pas toujours conscience (coûts liés aux égouts...).

Propositions

- Revenir à de vrais hameaux et éviter autant que possible l'habitat dispersé.
- Revoir les zones rouges.
- De façon générale, les zonings doivent être remplis au maximum afin d'éviter l'occupation de nouveaux sites et par là même la disparition de terres agricoles.

Permis d'environnement

Pour information, Monsieur Le Bourgmestre signale que des subsides sont accordés par la Région wallonne pour permettre l'engagement dans les communes de personnes chargées du permis d'environnement. La commune d'Aywaille bénéficie de subsides s'élevant à 500 000 FB par an, subsides qui servent à payer une partie du salaire de la personne engagée à temps plein pour cette fonction.

Ce service est à disposition de la population afin de lui apporter une aide pour compléter les demandes de permis.

7. Les voiries (les casse-vitesse, chemins agricoles, entretien...) et la sécurité routière

Atout

- Ecole d'Awan bien sécurisée.

Faiblesses

- Les dos d'âne ne sont pas appréciés.
- Une personne a signalé que, lors des réunions de village, il a régulièrement été fait mention des chemins qui disparaissent (appropriés par un agriculteur ou un autre particulier).
- Certains chemins agricoles ont été asphaltés et les gens y roulent beaucoup trop vite.
- Certains passages pour piétons sont mal dessinés. Parfois ils sont insuffisants. C'est le MET qui est compétent en la matière.

Propositions

- Mettre des plaques « chemins agricoles » et veiller au respect des limitations de vitesse (une plaque sans contrôle ne sert à rien).
- Mettre une ligne blanche à la sortie du virage au carrefour entre Awan et Xhoris.
- Remarque de Monsieur Le Bourgmestre : il a demandé au MET de déplacer les plaques d'agglomération afin que celles-ci soient davantage en adéquation avec la réalité de terrain.
- Renforcer les passages pour piétons.

8. Le service de remplacement agricole

Atout

- Ce service est vu de façon positive.

Proposition

- Assurer une meilleure information sur les principes de fonctionnement. La Commune pourrait se charger de faire le relais individuellement.

9. Les relations entre agriculteurs et non-agriculteurs

Faiblesses

- Les gens qui font construire ne clôturent pas toujours leur terrain. Or c'est une obligation. Il faudrait les informer davantage. Cela peut poser problème avec certaines bêtes. Les néo-ruraux viennent habiter à la campagne pour profiter de ses avantages mais ne sont pas toujours prêts à en subir les inconvénients.

- Les agriculteurs regrettent la mauvaise image donnée à leur profession, suite à certaines actions menées par des associations telles que GAIA, Animaux en péril... Il serait utile de donner une meilleure information aux non-agriculteurs (utiliser un bâton pour charger le bétail ne s'apparente pas à de la maltraitance...).
- Il arrive que des promeneurs laissent des barrières ouvertes et que l'on retrouve des bêtes sur les routes.
- Interdiction d'épandage de lisier les samedis, dimanches et jours fériés et cela du 15 mai au 1^{er} novembre. Après discussion, il semble que cette mesure ne pose pas de problème particulier.

Proposition

- Proposer aux néo-ruraux de signer une charte « environnement ».

10. Divers

Les agriculteurs ont le sentiment d'avoir peu de poids politique (car ils sont de moins en moins nombreux dans les communes) et ils le regrettent.

Eau pour l'agriculture

Propositions

- Préserver les points d'eau qui existent.
- Il est fait référence à une initiative qui a été prise dans le grand Durbuy où les agriculteurs (3 ou 4) peuvent avoir leur puits. Il semblerait que ce soit financé par la Région wallonne. Cette initiative pourrait également voir le jour à Aywaille.
- Installer un réservoir à Harzé.

La séance est clôturée vers 22h15.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation
sur les thèmes suivants : Sport, Culture, Loisirs
du 4 décembre 2003
(Salle du Conseil communal à Aywaille)**

La réunion débute à 19h30, sous la présidence de Monsieur Jean PAQUAY, Président de la Commission Locale de Développement Rural; elle rassemble 28 personnes.

Après la présentation générale du déroulement de l'Opération de Développement Rural et l'exposé d'éléments clés de l'analyse socio-économique de la Commune, l'assemblée est répartie en deux sous-groupes au sein desquels un rapporteur est choisi. Chaque sous-groupe reçoit la même grille de travail et porte donc sa réflexion sur l'ensemble des sujets proposés : le sport, la culture et les loisirs.

Après un travail d'approximativement une heure, chaque rapporteur vient exposer les résultats du sous-groupe dont il a la charge.

Remarque préliminaire

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont classées dans la rubrique spécifique qui concerne ledit point. En outre, lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique.

(Rapporteurs : Me M. Renard et Mr F. Colon)

1. Les bibliothèques

a) les heures d'ouverture, l'accessibilité, le choix des livres, l'accueil...

Atouts

- Les 3 sites.
- Gentillesse, compétence et disponibilité du personnel.
- Très grand choix de livres.
- Possibilités d'accès à Internet.

Faiblesses

- Fermeture de la bibliothèque d'Aywaille le dimanche matin.

- Les locaux deviennent trop petits.
- Pas de formation informatique pour les jeunes.
- Pas de possibilité pour les personnes qui ont des problèmes de mobilité.

Propositions

- Gagner de l'espace afin de pouvoir organiser des activités et stocker d'autres livres.
- Engager un formateur à mi-temps ou trois-quarts temps afin de dispenser une formation à l'informatique à l'attention des jeunes.
- Créer un service de prêt à domicile.

b) les activités développées au sein des bibliothèques (incitation à la lecture, cours d'alphabétisation...)

Atouts

- Nombreuses animations.
- Bonne diffusion de l'information.
- Accueil par tranches d'âge.
- Les ateliers pour adultes.

Faiblesse

- Problème de locaux, manque d'espace.

Proposition

- Disposer de locaux plus grands.

2. L'accès aux nouvelles technologies et aux médias (Internet, CD, CD-ROM, DVD, Discobus...)

Atout

- Accès Internet à la bibliothèque.

Faiblesse

- L'horaire du Discobus n'est pas adapté à la demande et empêche les enfants d'y avoir accès.

Propositions

- Modifier l'horaire et l'emplacement du Discobus.
- Créer une bibliothèque multimédia permettant un accès facile aux nouvelles technologies.
- Créer un centre relais avec la médiathèque.

3. L'enseignement artistique et l'éveil à la culture (Académie Ourthe-Vesdre-Amblève...)

Atout

- L'Académie et le choix important de disciplines proposées.

Faiblesse

- Manque de locaux et locaux pas adaptés.

Proposition

- Locaux plus adaptés.

4. Les associations culturelles et les artistes locaux (soutien, promotion, disponibilité des locaux...)

Atout

- Nombreux artistes dans la Commune (peintres, écrivains, musiciens...) ; association à Harzé.

Faiblesse

- Manque de structure et locaux insuffisants vu la richesse culturelle et le nombre d'associations dans la Commune.

Proposition

- Disposer de locaux supplémentaires pour des expositions, des échanges entre artistes...

5. Les activités et manifestations culturelles (expositions, concerts, théâtre...)

Atout

- Centre culturel de Remouchamps et nombreuses activités proposées.

Faiblesses

- Peu de représentations théâtrales et de concerts destinés aux enfants. Cela est peut-être dû à un problème de salle.
- L'acoustique de la salle est mauvaise, il n'y a pas de gradins, la scène est trop petite et le spectateur n'a pas le confort souhaité.

Proposition

- Salle de spectacle adaptée, avec une meilleure acoustique et dotée de gradins.

6. Les possibilités de pratiquer du sport (diversité de l'offre, clubs sportifs...)

Atouts

- Diversité des sports proposés.
- Qualité de l'infrastructure.

Faiblesses

- Manque de place dans le hall.
- Prix trop élevés.
- Les clubs sont fort centrés sur la compétition.
- Les bénévoles sont de moins en moins nombreux dans les clubs et c'est une source d'inquiétude pour la relève dans quelques années.
- Absence de patinoire.

Propositions

- Organiser une discussion entre les différents membres des clubs afin de parler de l'éducation sportive.

- Proposer éventuellement une activité sportive plus globale. Réfléchir à la manière d'attirer et de motiver les enfants et les jeunes.

7. Les infrastructures sportives et culturelles (nombre, accessibilité...)

Atout

- Les infrastructures sont bien situées.

Faiblesses

- Les infrastructures existantes ne sont pas suffisantes.
- Fermeture de la piscine le samedi et le dimanche après-midi.

8. Les possibilités d'activités de loisirs (jeux de tables, clubs de cartes...)

Atout

- Il semble que dans tous les hameaux, il existe un local pour ce genre d'activités.

Faiblesse

- Il n'existe plus de local pour la jeunesse à Harzé. Et il n'y a jamais eu d'éducateurs. Monsieur Germain apporte un complément d'information : le local à côté de l'ancienne Mairie est quasiment prêt et un éducateur de rue va encadrer cette réouverture.

9. L'information et la promotion des activités culturelles, sportives et de loisirs

Atout

- Le Bulletin communal.

Faiblesse

- Manque de support d'annonces.

Propositions

- La brochure communale devrait être publiée à la fin du mois d'août (bon outil pour les parents qui cherchent des activités pour leurs enfants en début d'année scolaire).
- Le journal de la commune étant trimestriel, il manque un support mensuel, du genre feuille A4, qui rappellerait le programme des activités du mois.

10. Le tourisme dans l'Ourthe-Ambève (information sur les promenades, musées, événementiel...)

Atouts

- Les 3 points d'accueil touristique.
- Le site Internet.

Faiblesses

- Les heures d'ouverture des Syndicats d'initiative d'Aywaille et de Remouchamps.
- Manque d'hôtels.

Propositions

- Ouvrir un parking supplémentaire au centre récréatif.
- Rouvrir la rue de La Heid vers Remouchamps.
- Ouvrir une aire de service équipée pour les camping-cars.
- Aménager un parking à l'ancien Hôtel du Vieux Moulin à Remouchamps.

11. Divers

Proposition

- Ouvrir une crèche à Aywaille. Monsieur Germain signale que différentes pistes sont en train d'être explorées. Une collaboration avec les entreprises pourrait être envisagée. Une autre piste serait de gérer et de faire fonctionner la crèche sur budget communal.

La séance est clôturée vers 22h.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation
sur le thème des aînés
du 9 décembre 2003
(Salle du Conseil communal à Aywaille)**

La réunion débute à 19h30, sous la présidence de Monsieur Jean PAQUAY, Président de la Commission Locale de Développement Rural; elle rassemble 22 personnes.

Après la présentation générale du déroulement de l'Opération de Développement Rural et l'exposé d'éléments clés de l'analyse socio-économique de la Commune, l'assemblée reçoit une grille de travail et porte sa réflexion sur différents points relatifs aux aînés.

Remarque préliminaire

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont classées dans la rubrique spécifique qui concerne ledit point. En outre, lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique.

1) Les services d'aide (CPAS,...)

a) en général

Faiblesses

- De nombreux services manquent de visibilité et sont inconnus du public ; l'information fait défaut.
- La population éprouve parfois des réticences à s'adresser à ces services (sentiments de gêne,...).
- Ces services sont souvent en manque d'effectif ; les délais pour en bénéficier peuvent être longs.

Propositions

- Editer un fascicule reprenant les différents services existant ainsi que des informations à leur sujet.
- Faire circuler l'information, oralement d'abord, lors des goûters 3 fois 20 et des autres manifestations de ce type ; remettre ensuite aux personnes présentes un document reprenant l'essentiel des informations.

- Le télétransport étant un service qui fonctionne bien, on pourrait faire appel à des bénévoles.

b) les services d'aide à domicile (soins, repas,...)

Atouts

- Les Mutuelles proposent des primes de 20 000FB pour les soins palliatifs.
- Le Plan Delta.

Faiblesses

- Les 2 éléments susmentionnés ne sont pas connus du public.
- L'asbl qui s'occupe de l'aide à domicile manque d'effectifs.
- Les aides familiales ne sont pas assez nombreuses et par ailleurs leurs tâches sont clairement définies (il y a donc certaines tâches qu'elles ne peuvent pas accomplir).
- Recourir aux services de l'ALE pose problème à certains car il semble que ce ne soit pas toujours les mêmes personnes qui viennent effectuer le travail. De plus la demande semble souvent être supérieure à l'offre.

Propositions

- Accroître l'effectif de ces différents services.
- Réaliser une étude pour connaître les possibilités qui pourraient être envisagées suite au lancement des chèques-services. En effet, les chèques-services donneraient la possibilité de créer des emplois en rapport avec le nettoyage ou l'aide aux personnes (enfants, personnes âgées,...). En ce qui concerne l'aide aux personnes, il semble que rien n'existe encore sur Aywaille ; à suivre.

2) L'accessibilité des bâtiments communaux et services publics (heures d'ouverture, accessibilité pour les moins valides...)

Faiblesses

- La distance entre les villages et le centre d'Aywaille peut constituer un obstacle pour certains (notamment les gens de Nonceveux). Par ailleurs cela représente un coût (privé et public) : consommation de carburant, pollution,...
- Problème du bureau de poste notamment ; certains services sont ramenés sur Aywaille or le stationnement pose problème.

Propositions

- Installer des antennes. Imaginer par exemple un bureau de poste tournant (ce peut être un véhicule), 1 ou 2 jours par semaine, à différents endroits de la Commune.
- Par un appel téléphonique donné le lendemain de la réunion, une personne propose de créer des places de parking, près de la Poste, disponibles 1/4h maximum.
- Mise en garde, en général, par rapport à la privatisation de services publics.

3) La mobilité (transports en commun, parkings...)

Faiblesse

- Certaines personnes prennent l'habitude d'aller faire leurs courses à Louveigné, vu les problèmes de stationnement rencontrés à Aywaille. Cela constitue un manque à gagner pour les commerçants d'Aywaille.

Propositions

- De façon générale, accroître les aires de stationnement pour handicapés.
- Déplacer la Poste près de l'Hôtel de Ville pour que son accès en soit facilité.
- S'inspirer d'une expérience intéressante menée dans la commune de Durbuy. Le TEC met à la disposition de la Commune un véhicule et la Commune prend en charge les frais de chauffeur ; ce bus circule dans les petits villages.
- Créer une carte de stationnement pour les personnes âgées ou dans un certain état physique.
- Aménager davantage de pistes cyclables. Par ailleurs, il semble que certaines soient effacées par les voitures.
- Une personne nous a contacté par téléphone pour nous faire part de la remarque suivante :
le marché du samedi est un lieu de rencontre, les gens viennent des villages environnants et c'est un but de sortie pour eux. C'est aussi l'occasion de se promener à Aywaille. Cependant, certaines personnes et peut-être particulièrement les plus âgées, éprouvent de réelles appréhensions par rapport aux problèmes de circulation, de parking. Proposition est donc faite d'aménager un parking près de l'endroit où a lieu le marché.

4) la sécurité routière et particulièrement celle des piétons et des cyclistes

Atout

- La situation s'est améliorée rue du Chalet. Il y a des lignes claires et cela ralentit le trafic.

Faiblesses

- Difficultés pour les personnes qui se déplacent à vélo entre Aywaille et Comblain ou Nonceveux.
- Dans le centre de Remouchamps, les gens se garent de façon anarchique, il s'avère alors parfois nécessaire de marcher sur la route avec des poussettes,...
- Présence de troncs d'arbres sur l'accotement entre Quarreux et Nonceveux.

Propositions

- En face de l'Auberge du Cheval Blanc, installer un feu et aménager un passage pour piétons.
- Entretien des accotements des routes entre Remouchamps et Quarreux.
- Aménager une piste cyclable entre Remouchamps et Nonceveux.

5) Les contacts intergénérationnels (événements ou structures les favorisant...)

Atout

- Des bénévoles (des personnes plus âgées ?) font la lecture aux enfants, aux heures du conte, organisées par la bibliothèque.

Faiblesse

- Il y a peu de contacts entre les générations.

6) Les maisons de repos et de retraite

Faiblesses

- Absence de maison de repos. Les personnes âgées doivent donc quitter la Commune et elles se retrouvent dans un environnement qui ne leur est pas familier. En restant à Aywaille, ces personnes pourraient se distraire en se promenant en ville, dans les magasins, en rencontrant des connaissances...
- Une personne rapporte une expérience qu'elle a vécue et qui est révélatrice du manque de politesse et de respect que le personnel de certaines maisons de repos peut parfois avoir vis-à-vis des pensionnaires et des visiteurs.

Propositions

- Instaurer plus de transparence ; informer le public, notamment, de ce que paie exactement l'INAMI aux maisons de repos (subsidés,...).
- Instaurer davantage de contrôles dans les Maisons de repos :
le personnel est-il suffisant ?
le personnel est-il suffisamment formé ?
le Directeur est-il suffisamment formé lui aussi ?
- Apporter une aide suffisante aux personnes qui souhaitent continuer à habiter leur domicile.

7) Les activités et les associations

a) culturelles

Atouts

- La CSC des aînés.
- De nombreuses activités sont organisées pour les aînés : voyages,...

Faiblesse

- Quand des activités sont organisées le soir (par exemple le cercle horticole) (notamment pour des questions de disponibilité de locaux), cela peut poser problème car les gens n'aiment pas sortir en soirée.

Proposition

- Il ressort de l'expérience d'une dame de l'ACRF que les personnes plus âgées apprécient d'avoir des visites chez elles. Pourquoi ne pas organiser des visites, par des personnes âgées, chez d'autres personnes âgées, et ce dans chaque village.

b) sportives et de loisirs

Atout

- De nombreuses activités sont organisées pour les aînés : goûters, club de scrabble, bridge, gymnastique douce, yoga, natation (jeudi de 16h à 18h),...

Faiblesse

- Quand des activités sont organisées le soir (par exemple le cercle horticole) (notamment pour des questions de disponibilité de locaux), cela peut poser problème car les gens n'aiment pas sortir en soirée.

c) activités organisées par la Commune (après-midi des aînés...)

Atouts

- Généralement ces activités ont du succès. Le Troquat par exemple attire les gens, d'autant plus que c'est gratuit.
- La visite du Château de Harzé, organisée par la Province, a été une réussite.

Faiblesse

- Le succès des activités est aléatoire.

8) L'accès aux nouvelles technologies (Internet, réseaux de téléphonie...)

Faiblesse

- Les gens ne s'y intéressent pas nécessairement. Ou bien ils n'ont pas les moyens financiers suffisants. Les nouvelles technologies paraissent généralement fort complexes. Par ailleurs, les cours ont souvent lieu le soir.

Proposition

- Organiser des cours, ne serait-ce que pour se familiariser avec un vocabulaire inconnu.

9) L'information visant plus particulièrement les aînés

Faiblesse

- Manque d'information de la population, notamment sur les numéros d'appel pour les urgences, la police,...

Propositions

- L'information sur les numéros de téléphone pourrait figurer dans le Bulletin communal.
- Une information claire reprenant toutes les activités organisées sur la Commune devrait également être distribuée (lors de la journée des aînés par exemple). Il serait aussi intéressant qu'une personne soit invitée à donner l'information oralement, en petit comité. Il ressort de la discussion que, pour que l'information circule de façon optimale, elle doit être orale *et* écrite.

10) Les commerces (diversité, accessibilité, commerces de proximité, livraisons à domicile...)

Faiblesse

- Les commerces de proximité deviennent rares.

11) Divers

Faiblesses

- Manque de pression d'eau à Quarreux.
- Absence de crèche à Aywaille.

Proposition

- Installer des boucles magnétiques pour les malentendants (cela existe notamment au Churchill). Pourquoi ne pas en installer dans les églises ?

La réunion est clôturée vers 21h45.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation:
l'habitat permanent dans les équipements touristiques (Chants d'Oiseaux)
du 13 janvier 2004
(Salle du Conseil communal à Aywaille)**

La réunion débute à 19h30, sous la présidence de Monsieur Jean PAQUAY, Président de la Commission Locale de Développement Rural; elle rassemble 37 personnes.

Après la présentation générale du déroulement de l'Opération de Développement Rural et l'exposé d'éléments clés de l'analyse socio-économique de la Commune, l'assemblée est répartie en trois sous-groupes et les Agents de développement proposent de réfléchir sur une grille d'analyse. Après plus ou moins 45 minutes, un rapport oral du travail effectué en plus petit comité est exposé à l'assemblée entière.

Remarque préliminaire

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont classées dans la rubrique spécifique qui concerne ledit point. En outre, lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique.

1. Lieux de rencontre, infrastructures, activités culturelles et sportives...

Atouts

- Il existe un grand choix d'activités à *Aywaille*.
- Les infrastructures sont nombreuses et diversifiées (piscine, terrains de football,...).
- Les plaines de jeux sont considérées comme des atouts.

Faiblesses

- Une offre très faible au sein du domaine à l'exception du car pour les enfants (ONE).
- Au niveau des infrastructures, rien n'est ouvert sur le temps de midi.
- Les personnes ne se rendent pas facilement aux activités qui se déroulent à *Remouchamps* ou *Aywaille* (parfois pour des problèmes de mobilité).

Propositions

- Une infrastructure plus proche du *domaine* avec des activités comme des cours de dessin...

- Amélioration du local de la copropriété à *Chants d'Oiseaux*.
- Inciter les résidants à sortir du *domaine* qui est parfois vu comme un « ghetto ».

2. Les services communaux (heures d'ouverture, accessibilité...)

Atouts

- Une amélioration est constatée avec l'existence des différentes permanences juridiques, sociales...
- Le ramassage des poubelles ainsi que le passage du facteur au sein du *parc résidentiel* est vu comme très positif.

Faiblesses

- Les services de police n'agissent pas assez sur le domaine pour les problèmes d'insalubrité, de stationnement, de chiens errants et pour d'autres incivilités.
- Le déneigement à l'entrée de *Chants d'Oiseaux* pose problème.

Propositions

- Un déneigement complet est souhaité.
- La présence d'une police de proximité pourrait être mise en place par le renforcement des patrouilles pédestres ou à vélo.

3. Les services sociaux (CPAS, services d'aides...)

Atouts

- Certaines personnes présentes à la réunion considèrent que l'offre de services est assez complète.
- Le renfort du staff des assistants sociaux.

Faiblesses

- Obtenir une visite du CPAS est parfois difficile.
- L'information sur le secteur social n'est pas suffisante.
- Certains propriétaires de *Chants d'Oiseaux* trouvent que certains locataires qui se trouvent dans des situations « inacceptables » sont délaissés par les services sociaux.

Proposition

- Renforcer le dialogue entre les services sociaux et la Syndic afin que les services sociaux agissent plus rapidement et efficacement sur le terrain.

4. L'emploi (insertion professionnelle, formations continuées...)

Notons que dans les différents sous-groupes, peu de personnes se sentaient concernées car le public comptait beaucoup de pensionnés.

Atout

- L'affichage des annonces du FOREM.

Faiblesse

- Parfois des formations annoncées n'ont pas lieu faute de participants.

Proposition

- Avant d'annoncer la tenue d'une formation, un appel préalable sur les formations à organiser serait peut-être intéressant.

5. L'accès aux logements (logements sociaux, Agence Immobilière Sociale, le Plan Habitat Permanent)

Atout

- Presque l'entièreté de l'assemblée souhaite rester dans le domaine.

Faiblesses

- Inexistence de logements sociaux sur *Aywaille*.
- Les loyers sont assez chers.
- Des rumeurs infondées se répandent sur le Plan HP.
- L'information sur les droits et obligations de la copropriété n'est pas suffisamment connue.

Propositions

- Construire des logements sociaux.
- Une meilleure vérification des logements avant une domiciliation s'avère nécessaire.
- Un « assainissement » de *Chants d'Oiseaux* est souhaitable car la présence de certains résidents n'est pas la bienvenue.

6. L'enseignement

Atouts

- Un bus effectue le ramassage scolaire pour l'école de *Comblain au Pont*.
- L'offre en enseignement sur la Commune est très grande.

7. Accès à l'information et aux nouvelles technologies (Internet, réseau de téléphonie...)

Atouts

- Le Bulletin communal contient de nombreuses informations.
- L'ADSL est disponible à *Chants d'Oiseaux*.

Faiblesse

- Les publicités sont souvent distribuées trop tardivement sur le domaine.

8. L'environnement (gestion des déchets, qualité et épuration des eaux...)

Atouts

- Le parc à conteneurs.
- Le ramassage des fonds de greniers, papiers et cartons.

Faiblesses

- L'eau est trop calcaireuse.
- Pas d'égouts à *Chants d'Oiseaux* et des craintes par rapport aux investissements à éventuellement consentir par les copropriétaires pour l'épuration des eaux.
- Il existe des parcelles laissées à l'abandon.

- Des ferrailles s'amoncellent à certains endroits et posent des problèmes esthétiques certains.
- De nombreuses personnes se comportent de manière incivique et jettent des détritus à terre.

Propositions

- Le ramassage des papiers et PMC pose parfois problème et un passage plus régulier comme ailleurs dans la Commune est souhaité.
- Intervention plus répressive en matière d'environnement afin de sanctionner les incivilités qui portent atteintes à l'environnement.

9. Le secteur touristique

Atouts

- La Commune est touristique avec de nombreux atouts.
- Les panneaux reprenant les cartes de promenades.

Faiblesses

- L'information sur les activités touristiques ponctuelles n'est pas suffisante.
- Peu de contacts avec les vacanciers installés dans *le domaine*.

Proposition

- Ajouter des panneaux avec des plans de promenades.

10. Les commerces (diversité, accessibilités...)

Atout

- Une offre diversifiée est présente surtout au centre d'*Aywaille*.

Faiblesse

- Une voiture s'avère quasiment indispensable pour accéder au centre depuis *Chants d'Oiseaux*.

11. La mobilité (transports en commun...)

Atouts

- A *Aywaille centre* il existe une grande offre en transports en commun.
- Une certaine solidarité entre les résidants qui doivent se rendre à *Aywaille centre* est parfois de mise.

Faiblesses

- Une voiture s'avère quasiment indispensable.
- Il n'y a pas beaucoup de bus à proximité du domaine, mais au moins ils passent aux heures scolaires.

12. La sécurité routière (signalisation, éclairage,...)

Faiblesses

- La *Nationale 86* est particulièrement dangereuse pour les piétons. De plus la vitesse des véhicules sur cette voie est excessive.
- L'éclairage au sein et à l'entrée du *domaine* est trop faible. Les démarches sont en cours, les câbles sont placés, il ne manque plus que les poteaux.
- Des personnes stationnent dans les allées du *parc résidentiel*.

Propositions

- Tracer sur la *Nationale 86* des flèches de changement de direction pour tourner vers le domaine.
- L'action de la police au niveau du stationnement illicite serait la bienvenue.
- Un trottoir sur la *Nationale 86* est à construire. Selon les éléments recueillis, un processus en ce sens est en cours.

13. Divers

Faiblesses

- Une certaine stigmatisation existe à l'encontre des résidants permanents. Cette image négative est souvent due aux comportements « inadéquats » d'une minorité de personnes.
- Les chiens en liberté représentent un certain danger.

La séance est clôturée vers 22h00.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation:
l'habitat permanent dans les équipements touristiques
Gibet de Hazré – Val du Promontoire du 20 janvier 2004
(Salle du Conseil communal à Aywaille)**

La réunion débute à 19h30 en présence de 28 personnes, le Président de la Commission Locale de Développement Rural, Monsieur PAQUAY est excusé. Le Bourgmestre de la Commune, Monsieur Philippe DODRIMONT assure la présidence de la réunion.

Après la présentation générale du déroulement de l'Opération de Développement Rural et l'exposé d'éléments clés de l'analyse socio-économique de la Commune, l'assemblée est répartie en deux sous-groupes et les Agents de développement proposent de réfléchir sur une grille d'analyse. Après plus ou moins 45 minutes, un rapport oral du travail effectué en plus petit comité est exposé à l'assemblée entière.

Remarque préliminaire

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont classées dans la rubrique spécifique qui concerne ledit point. En outre, lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique.

1. Lieux de rencontre, infrastructures, activités culturelles et sportives...

Atout

- Il existe assez de zones de loisirs sur l'entité.

Faiblesses

- Pour le *Val du Promontoire*, il n'existe rien, mais il y règne une bonne ambiance.
- Sur la *Commune*, il n'existe rien pour la tranche d'âge 50 à 60 ans (ils ne sont pas encore considérés comme des aînés !)
- Il n'y a pas d'infrastructures au *Gibet de Harzé*, mais cela ne pose pas de gros problèmes.

Proposition

- Une zone verte au sein du *Val du Promontoire* pourrait être aménagée (barbecue) mais les personnes du camping avoisinant risqueraient de monopoliser l'infrastructure.

2. Les services communaux (heures d'ouverture, accessibilité...)

Atout

- Les services communaux sont appréciés.

Faiblesses

- Les heures d'ouverture l'Administration de la *Commune* serait trop restreintes pour les personnes qui travaillent. Le bourgmestre rappelle que les services communaux sont ouverts le samedi matin et le mardi jusque 19H00.
- Un manque d'information apparaît lorsqu'un nouvel habitant emménage, avis qui est contredit par une autre personne.
- Problème de déneigement pour la route qui monte au *Gibet de Harzé*.

Proposition

- La présence d'une police de proximité plus marquée pourrait être mis en place.

3. Les services sociaux (CPAS, services d'aide...)

Faiblesse

- L'information sur le secteur social n'est pas suffisante et certaines personnes n'osent pas s'adresser au CPAS par crainte d'une certaine stigmatisation.

4. L'emploi (insertion professionnelle, formations continuées...)

Notons que dans les différents sous groupes, peu de personnes se sentaient concernées car le public comptait beaucoup de pensionnés et des travailleurs.

5. L'accès aux logements (logements sociaux, Agence Immobilière Sociale, le Plan Habitat Permanent)

Atouts

- Presque l'entièreté de l'assemblée souhaite rester dans le domaine qu'ils habitent.
- La vie au *Val du Promontoire* est calme sauf en été où il arrive qu'il y ait du bruit après 22H00.

Faiblesses

- Certaines caravanes recouvertes sont contraires à l'esprit du *Val du Promontoire*. Il en est de même pour des habitations de type conteneurs qui sont des bureaux de chantier.
- Les résidants du *Val du Promontoire* ne comprennent pas pourquoi ils ont été mis en phase 1 du Plan HP puisque le débordement éventuel de l'Amblève ne concerne qu'une bande 5 mètres où il n'y a aucune habitation.

Proposition

- Une meilleure surveillance dans le cadre de la délivrance des permis de bâtir.

6. L'enseignement

Atouts

- Le bus passe à *Nonceveux* pour aller à l'école.
- L'offre sur la *Commune* est très grande et tout va bien.

7. Accès à l'information et aux nouvelles technologies (Internet, réseau de téléphonie...)

Faiblesse

- Au *Val du Promontoire* le câblage pour permettre un accès Internet à haut débit est insuffisant.

8. L'environnement (gestion des déchets, qualité et épuration des eaux...)

Atout

- Le ramassage des déchets ménagers est satisfaisant tant au *Gibet de Harzé* qu'au *Val du Promontoire*.

Faiblesses

- Des problèmes d'inondations en raison de l'eau qui vient du *Rocher du Promontoire* et non de l'Amblève.
- Au *Val du Promontoire*, des lacunes dans le ramassage des papiers, sacs bleus sont constatés.
- Certains chalets sont laissés à l'abandon.
- Rue *Feronheid*, par temps pluvieux, une flaque de 20 m² poserait problème.

Propositions

- Pour résoudre le dernier point évoqué, il est proposé de raccorder l'ancien puits perdu au nouveau.
- Sortir le *Val du Promontoire* de la zone inondable.
- Nettoyer l'Amblève de ses déchets.
- Pour le *Gibet de Harzé*, un élagage de la *rue des Ardennes* serait souhaitable.
- Une solution est à trouver pour le ramassage des déchets verts au *Val du Promontoire*.

9. Le secteur touristique

Atout

- La *Commune* est touristique avec une offre HORECA importante.

Proposition

- Une piste cyclable sécurisée entre le *Val du Promontoire* et *Remouchamps* serait la bienvenue (sécurité, mobilité, convivialité).

10. Les commerces (diversité, accessibilités...)

Atout

- Une offre diversifiée est présente surtout à *Aywaille* centre.

Faiblesses

- Il n'existe presque plus rien à *Harzé* car les petits commerces ont disparus. Il reste une pharmacie et un négociant en vin.
- Il existe peu de commerces à *Remouchamps* et se rendre à *Aywaille* prend énormément de temps en raison des embarras de circulation. Par conséquent, certains font leurs courses ailleurs.

- Les places de parking réservées aux handicapés sont malheureusement occupées par des personnes peu scrupuleuses et cela diminue l'accessibilité aux commerces.
- La Poste qui est fermée à *Remouchamps*.
- L'absence d'un distributeur de billets à *Remouchamps*

Proposition

- Rouvrir la *Heid des Gattes* (accès vers Aywaille).

11. La mobilité (transports en commun...)

Faiblesses

- Trop peu de bus et ce problème est valable autant pour le *Gibet de Harzé* que pour le *Val du Promontoire*.
- Le Bus d'Athus ne s'arrête pas à *Harzé*.
- La Poste est trop éloignée du *Val du Promontoire* et les parkings font défaut.
- Problèmes de déneigement par manque de sel.

Proposition

- La création d'un service avec un mini-bus comme en Province du Luxembourg (bus à la demande).

12. La sécurité routière (signalisation, éclairage,...)

Faiblesses

- La vitesse des véhicules sur la route *Nationale 633* est excessive et il n'y a pas d'accotement sur ladite voie.
- L'éclairage au sein et à proximité du domaine du *Val du Promontoire* est insuffisant.
- L'éclairage du *Gibet de Harzé* est inexistant, certains le regrettent d'autres pas.
- Des personnes stationnent dans les allées des parcs résidentiels.

Propositions

- Renforcement des contrôles policiers en matière de vitesse.
- Prolonger la Voie des Aulnes vers *Nonceveux*.
- Elaguer la route des Ardennes qui monte au *Gibet de Harzé*

13. Divers

Faiblesses

- Il n'existe pas de cabines téléphoniques au *Val du Promontoire*.
- Le réseau Proximus est mauvais dans la zone de *Nonceveux* contrairement au réseau Mobistar.

Propositions

- Tous les systèmes d'alimentation sauf l'électricité sont privés mais un souhait de reprise de ces infrastructures par la *Commune* serait peut-être une bonne chose.
- Disposer du gaz naturel au *Val Promontoire*.
- Les résidents du *Val du Promontoire* souhaiteraient la distribution du courrier à chaque habitation comme cela se fait au *Gibet de Harzé* (cfr *Chants d'Oiseaux*.)

La séance est clôturée vers 21h40

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation:
l'habitat permanent dans les équipements touristiques
Val Fleuri, Plein Soleil, les Epis d'Or, Olympia, Martinrive, Château de Dieupart du 22
janvier 2004
(Salle du Conseil communal à Aywaille)**

La réunion débute à 19h30, sous la présidence de Monsieur Jean PAQUAY, Président de la Commission Locale de Développement Rural; elle rassemble 18 personnes.

Après la présentation générale du déroulement de l'Opération de Développement Rural et l'exposé d'éléments clés de l'analyse socio-économique de la Commune, l'assemblée est invitée à réfléchir sur une grille d'analyse.

Remarque préliminaire

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont classées dans la rubrique spécifique qui concerne ledit point. En outre, lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique.

1. Lieux de rencontre, infrastructures, activités culturelles et sportives...

Faiblesses

- Absence de maison de repos dans la Commune.
- Il manque un cinéma dans la Commune.
- Le problème de la mobilité se fait sentir pour l'accès aux activités de loisirs. Les bus sont trop peu nombreux.

2. Les services communaux (heures d'ouverture, accessibilité...)

Atout

- Les services communaux sont appréciés.

Faiblesse

- La population manque parfois d'information sur les différents services existants.

3. Les services sociaux (CPAS, services d'aides...)

Atout

- La CSD (Centrale de service à domicile).

Faiblesse

- L'information sur le secteur social n'est pas suffisante et certaines personnes n'osent pas s'adresser au CPAS par crainte d'une certaine stigmatisation.

4. L'emploi (insertion professionnelle, formations continuées...)

Faiblesse

- La question de la mobilité se pose une nouvelle fois.

5. L'accès aux logements (logements sociaux, Agence Immobilière Sociale, le Plan Habitat Permanent)

Faiblesses

- Les personnes qui vivent dans les campings le font par choix, du moins la plupart. Le faible loyer leur permet de consacrer leurs revenus restant à la nourriture,... S'ils doivent déménager et donc payer un loyer plus élevé, leur qualité de vie diminuera. Certains évoquent même le risque que des personnes se tournent alors vers le vol, la délinquance pour pouvoir survivre. Ils ne souhaitent donc absolument pas changer de lieu de vie. Selon eux le Plan HP accroîtra la précarité de nombreuses personnes. Ils ont le sentiment que la région wallonne est le « fossoyeur » de la Wallonie. Ils souhaiteraient que les gens qui édictent les règles viennent davantage sur le terrain afin d'être plus en phase avec la réalité.
- On parle trop des résidents permanents et en général de façon négative (médias...).
- Les règles sont mal conçues car il faut prouver que l'on a un nouveau logement pour pouvoir bénéficier des ADEL, primes... Or il faudrait pouvoir en bénéficier avant de déménager et de s'installer.
- Absence de logements aux loyers modérés sur la Commune. Comment dans ce cas envisager de reloger les résidents permanents ?

Proposition

- Il faudrait redéfinir les zones inondables (aucune caravane de Dieupart n'a jamais été sous eau or le camping de Dieupart est en zone inondable).

7. Accès à l'information et aux nouvelles technologies (Internet, réseau de téléphonie...)

Faiblesses

- Les campings de Martinrive et de l'Olympia n'ont pas de ligne téléphonique et donc pas d'accès à Internet.
- A l'Olympia les résidents permanents ne reçoivent pas le bulletin communal.

8. L'environnement (gestion des déchets, qualité et épuration des eaux...)

Atout

- Il n'y a pas de problème particulier à Dieupart et dans un an il y aura une station d'épuration.

Faiblesses

- A Martinrive le ramassage des PMC ne se fait jamais à la date annoncée.
- Il n'est pas possible d'avoir un permis de pêche, pour une journée, pour tout un groupe.

9. Le secteur touristique

Faiblesse

- Les Hollandais pêchent sans permis. De façon générale, ils adoptent des comportements qu'ils n'adopteraient pas dans leur pays. L'image qu'ils donnent est négative.

10. Les commerces (diversité, accessibilités...)

Atout

- offre diversifiée.

Faiblesses

- Il manque de commerces de vêtements à des prix abordables.

11. La mobilité (transports en commun...)

Faiblesses

- Il y a trop peu de bus, surtout les jours fériés.
- Le tronçon de route Martinrive – Aywaille est dangereux.
- Il n'y a pas assez de parkings dans le centre d'Aywaille et ce manque se fait particulièrement sentir le samedi.
- Le train ne s'arrête pas à la gare d'Esneux, qui est proche de l'Hôpital.

Propositions

- Davantage de bus et davantage d'arrêts. Les derniers bus devraient passer plus tard.
- Mettre un feu au croisement de l'Avenue François Cornesse et de la Place.

12. La sécurité routière (signalisation, éclairage,...)

Atout

- Globalement c'est satisfaisant.

Faiblesses

- Manque d'éclairage sur la voie des Aulnes, entre Dieupart et le Parc communal.
- A l'*Olympia* il n'y a aucun éclairage la nuit.

La réunion s'est clôturée à 21h10.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la rencontre avec les personnes de l'ACIH (Association Catholique des Invalides et des Handicapés) du 22 janvier 2004

La rencontre a lieu au Presbytère de l'Eglise Saint-Pierre à Aywaille. Elle rassemble 8 personnes.

Après une brève présentation de l'Opération de Développement Rural, la discussion s'engage. Les personnes présentes s'expriment tout particulièrement sur la vie quotidienne et l'intégration, dans la Commune, des personnes handicapées et invalides, et ce à travers les différentes thématiques proposées.

VIE ECONOMIQUE

1. Secteur touristique

a) Patrimoine naturel, architectural, attractions touristiques

Faiblesses

- Pas d'accès aux Grottes pour les personnes à mobilité réduite.
- Accès aux attractions du Monde Sauvage fortement limité pour les personnes à mobilité réduite (le spectacle des otaries, notamment, est inaccessible).

c) Secteur HORECA

Faiblesses

- La plupart des cafés et restaurants de la Commune sont inaccessibles aux personnes en chaise roulante.
- Il n'existe aucune toilette accessible aux personnes en chaise roulante dans le centre d'Aywaille. Les toilettes de l'Administration communale sont trop éloignées.

Propositions

- Insérer dans la brochure communale différents sigles, de façon à informer la population sur l'accessibilité des commerces, cafés, restaurants pour les personnes à mobilité réduite, et sur l'existence de toilettes pour handicapés.
- Installer sur la Place Thiry un WC réservé aux handicapés, accessible grâce à une carte magnétique.

2. Activités commerciales et services

Propositions

- Mettre des chaises roulantes à disposition des clients, dans les grands magasins. Cela s'est déjà fait il y a quelques années. Ces chaises roulantes permettent notamment aux personnes âgées d'accompagner d'autres personnes pendant leurs courses.
- Aucune pharmacie n'est accessible aux personnes en chaise roulante.
- Problèmes d'accès aux magasins, en général

VIE SOCIALE et ASSOCIATIVE

1. Lieux de rencontre, infrastructures et activités

e) Pour tous

Faiblesse

- Problèmes de déplacement pour participer aux différentes activités proposées (cfr point mobilité).

4. Accès aux logements (logements sociaux, AIS, habitat permanent dans les camping...)

Faiblesse

- Manque de logements, dans la Commune, pour les personnes qui ont des moyens financiers limités.

Proposition

- Construire ou aménager des logements sociaux. Il faudrait également plus de logements à un prix abordable (loyers inférieurs à 250 Euros), des studios...

5. Services communaux

a) Départements de l'Administration

- Les personnes présentes se posent la question de savoir s'il y a un ascenseur à l'Administration communale.

7. Associations (nombre, public visé, diversité...)

Atout

- Nombreuses associations dans la Commune. Offre diversifiée.

8. Culture

Faiblesses

- Les expositions se font toujours à Remouchamps et pas à Aywaille. Un local devrait être aménagé dans ce but. Une personne signale cependant qu'il y a un local à Aywaille disponible à cet effet.
- Problème de l'accès aux expositions qui se font souvent sur deux étages, l'étage étant inaccessible aux personnes en chaise roulante.

7. La vie de quartier

Faiblesse

- A Dieupart les gens ne se connaissent plus.

ENVIRONNEMENT, MOBILITE ET SECURITE ROUTIERE

1. Environnement

c) Gestion des déchets (collectes, parcs à conteneurs...)

Atout

- Le parc à conteneurs.

Faiblesse

- Problème d'accès pour les personnes qui n'ont pas de voiture.

2. Mobilité interne et externe à la Commune (stationnement, transports en commun...)

Atouts

- Les TEC de Barvaux mettent à disposition des personnes valides et moins valides un petit car (pour 7 à 8 personnes), doté d'un élévateur. Seules les personnes en chaise roulante doivent payer ce service, qui est fortement apprécié.
- La Mutuelle propose un service de transport pour les personnes qui éprouvent des difficultés à se déplacer. Ce service est très apprécié. Le fait que ce service ne fonctionne pas le week-end, et que la demande doive être faite 2 ou 3 jours à l'avance pose cependant des problèmes.

Faiblesse

- Manque de places de parking réservées aux handicapés. De plus, les places existantes sont souvent occupées par des personnes valides.

Proposition

- Aménager davantage de places de parking réservées aux handicapés, et particulièrement près du marché.

Remarque : les personnes présentes se posent des questions sur le rôle de l'agent de convivialité.

3. Sécurité routière (infrastructure, éclairage, signalisation...)

Atout

- Bon éclairage à Aywaille centre.

Faiblesses

- Au feu, en direction de Dieupart, le passage pour piétons est dangereux. Les personnes âgées et à mobilité réduite ne disposent pas du temps suffisant pour traverser.
- Les trottoirs du centre d'Aywaille sont totalement inadaptés pour les personnes à mobilité réduite. Ces trottoirs sont trop hauts et trop étroits (impossible pour les personnes en chaise roulante d'y monter ou d'en descendre).

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation:
l'habitat permanent dans les équipements touristiques
Moulin du Rouge Thier, Haute Fagne Relax et les Peupliers
Du 27 janvier 2004
(Halle de Deigné)**

La réunion débute à 19h30 en présence de personnes. le Président de la Commission Locale de Développement Rural de la Commune d'Aywaille, Monsieur PAQUAY, introduit la réunion.

Après la présentation générale du déroulement de l'Opération de Développement Rural et l'exposé d'éléments clés de l'analyse socio-économique de la Commune, l'assemblée est répartie en trois sous-groupes et les Agents de développement proposent de réfléchir sur une grille d'analyse. Après plus ou moins 45 minutes, un rapport oral du travail effectué en plus petit comité est exposé à l'assemblée entière.

Remarque préliminaire

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont classées dans la rubrique spécifique qui concerne ledit point. En outre, lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique.

1. Lieux de rencontre, infrastructures, activités culturelles et sportives...

Atout

- Le Foyer culturel de *Sprimont*.

Faiblesses

- La plaine de jeux de *Adzeux* est laissée à l'abandon (ce projet a été initié par la Fondation Roi Baudouin).
- Les résidants de *Haute Fagne Relax* sont peu informés, ils ne reçoivent pas le Bulletin communal ni le fascicule du Foyer culturel.
- Il existe peu d'infrastructures sportives à *Louveigné* (mais il est possible de faire de la gymnastique et du tennis), et il y a trop peu d'information sur les activités et les infrastructures existantes.
- Il manque de crèches à *Sprimont*.

Proposition

- Continuer l'aménagement de la plaine de jeux de *Adzeux*.
- Aménager un local plus grand à *Haute Fagne Relax*.
- Déposer le programme des activités sportives et culturelles de la commune de *Sprimont* dans les différents commerces de l'entité.

2. Les services communaux (heures d'ouverture, accessibilité...)

Atout

- Les services communaux de *Aywaille* et de *Sprimont* sont appréciés surtout pour l'accueil chaleureux et la souplesse des horaires.

Faiblesse

- Il est fait mention d'un cas où une personne d'origine étrangère a été mal accueillie à l'Administration communale de *Sprimont*.

3. Les services sociaux (CPAS, services d'aide...)

Atout

- Ils donnent entière satisfaction.
- Les repas à domicile sont distribués dans le domaine de *Haute Fagne Relax*.

Faiblesse

- Pour *Sprimont*, il existe peut-être un manque d'information par rapport aux services qui peuvent être rendus par les services sociaux.

4. L'emploi (insertion professionnelle, formations continuées...)

Atouts

- Les cours de promotion sociale.
- L'ALE de *Sprimont*.

Faiblesses

- Il y a trop peu d'information sur les formations organisées par l'ALE de *Sprimont* et trop peu de personnes s'y inscrivent.
- Absence de maison de l'emploi à *Sprimont*.
- Il y a peu d'offre d'emploi dans les journaux locaux de *Sprimont*.

5. L'accès aux logements (logements sociaux, Agence Immobilière Sociale, le Plan Habitat Permanent)

Atouts

- Il semble que les personnes présentes qui résident à *Haute Fagne Relax* souhaitent y rester. Certaines personnes y ont leurs racines. Le fait que l'air y soit pur est également fortement apprécié. Il s'agit d'un choix de vie.
- Les résidents de *Haute Fagne Relax* disposent de l'eau, de coditel,...

Faiblesses

- L'espace constructible dans un parc résidentiel, légalement limité à 60m², est trop réduit que pour y aménager "quelque chose de convenable".

- Le chemin communal (chemin Laguesse), situé dans la commune d'Aywaille mais à la limite avec Sprimont n'est pas entretenu et n'est pas déneigé.
- Trop peu de bouches d'incendie à *Adzeux*.
- Peu de logements sociaux à *Sprimont*.
- A *Sprimont*, le prix des terrains augmente et les loyers sont élevés, ce qui pose problème pour les jeunes.
- Les résidents permanents manquent d'informations sur le Plan HP.

Proposition

- Asphalter le chemin Laguesse.
- Assurer la diffusion d'informations sur les subsides relatifs à l'eau, l'électricité et les bouches d'incendie dans le domaine de *Haute Fagne Relax*.
- Installer deux bouches d'incendie aux extrémités du domaine de *Haute Fagne Relax*.
- Plus d'implication de la Commune de *Sprimont* pour un assainissement de *Haute Fagne-Relax*.

6. L'enseignement

Atout

- Ramassage scolaire à *Sprimont*.
- Nombreuses écoles à *Sprimont*.

Proposition

- Maintenir les écoles de village sur la commune de *Sprimont*.

7. Accès à l'information et aux nouvelles technologies (Internet, réseau de téléphonie...)

Atout

- Le bulletin communal de *Sprimont* est apprécié.
- Les bibliothèques de *Sprimont* et d'*Aywaille* au sein desquels il est possible d'accéder à Internet.

Faiblesse

- A *Haute Fagne Relax*, les bulletins communaux ne sont pas déposés dans le fond des boîtes aux lettres. Ils sont donc endommagés par les intempéries.

Propositions

- A *Sprimont*, le guide du citoyen devrait être distribué à tous les nouveaux domiciliés dans la Commune, de façon à ce qu'ils ne doivent pas attendre l'année suivante pour recevoir l'information.
- Développer le site Internet de *Sprimont* et y faire figurer les associations et activités de la Commune.
- Les comptes-rendus du Conseil communal de *Sprimont* se trouvent sur le site Internet de la Commune. Le débat communal, lui, ne s'y retrouve pas. Cela pourrait être envisagé.
- Passer les annonces du Foyer culturel de *Sprimont* sur RTC.
- Disposer les informations sur les activités culturelles et sportives de la commune de *Sprimont* sur les présentoirs dans les magasins, grandes surfaces...comme cela se fait d'ailleurs pour la gestion des déchets.
- Installer davantage de valves et de panneaux d'affichage à *Haute Fagne Relax*.

8. L'environnement (gestion des déchets, qualité et épuration des eaux...)

Atouts

- A *Sprimont* la gestion des déchets donne satisfaction.
- Groupes de sensibilisation par rapport aux déchets, notamment les éducomposteurs.

Faiblesses

- *Adzeux* est inondé car la rivière n'est pas entretenue.
- A *Haute Fagne Relax*, il arrive que les sacs bleus soient déposés trop tôt, ce qui peut poser certains problèmes.
- A *Aywaille*, le ramassage des encombrants ne se fait que tous les 3 mois.
- Le nombre de poubelles sur le territoire de *Sprimont* est insuffisant.
- Il n'y a aucun embellissement des lieux publics à *Sprimont*.

Propositions

- Assurer la diffusion d'informations sur les stations d'épuration et sur les subsides qui peuvent être accordés par la Région wallonne.
- A *Haute Fagne Relax*, aménager un local destiné aux poubelles, plus proche de la route.

9. Le secteur touristique

Atout

- Carte éditée par le GREOA et reprenant les promenades touristiques.
- Les promenades balisées à *Aywaille* et *Sprimont*.
- Le patrimoine naturel riche sur *Aywaille* et *Sprimont* ainsi que le site marial de Banneux.

Faiblesse

- Le tourisme est peu développé sur *Sprimont*. Il y a peu de publicité pour le musée de la pierre.

Proposition

- Créer des promenades aux alentours de *Louveigné*.
- Développer à *Sprimont* un tourisme différent, proche de la nature (VTT, GR, carrières...).
- En été, Voie Laguesse, il existe des nuisances sonores en raison de l'utilisation que « quads » et de vélomoteurs.

10. Les commerces (diversité, accessibilités...)

Atout

- L'offre de commerces à *Aywaille* et *Sprimont* donne satisfaction.

Faiblesses

- Les résidents de Haute Fagne Relax doivent aller faire leurs courses à Louveigné, *Sprimont*... et doivent donc prendre leur voiture.
- L'accès aux magasins est dangereux (notamment l'accès à l'Intermarché et à Aldi).
- Les commerces sont aménagés le long des routes et ne sont pas regroupés.

Proposition

- Réinstaurer des commerces ambulants sur *Haute-Fagne Relax*.

11. La mobilité (transports en commun...)

Atout

- Le service de transport offert par la commune de *Sprimont*.

Faiblesse

- Insuffisance des bus en direction de Liège.
- *Adzeux* n'est pas desservi par les bus.
- Déneigement dans le domaine de *Haute Fagne Relax* (voiries privées).

Proposition

- La création d'un service avec un mini-bus à la demande.

12. La sécurité routière (signalisation, éclairage,...)

Faiblesses

- Certaines liaisons entre villages, dans la commune de *Sprimont*, ne sont pas éclairés (notamment l'avenue Paola).
- La cabine de bus ainsi qu'une plaque indiquant la direction du Moulin du Rouge-Thier placée à la sortie de *Adzeux* pose un problème de visibilité.
- La vitesse excessive des véhicules.

Propositions

- *Entre Adzeux et Deigné*, problèmes causés par les dos d'âne associés à des poteaux. Il est proposé d'aménager à la place des dos d'âne qui fassent toute la largeur de la route.
- Installer des panneaux de limitation de vitesse sur *la grand route qui relie Adzeu à Deigné*. Renforcement des contrôles policiers en matière de vitesse.
- Prendre davantage d'initiatives afin de réduire la vitesse aux entrées de l'agglomération de *Sprimont*, en installant notamment des casse-vitesse.
- Eclairer les « potelets » (quand ils sont sales, on ne les voit pas).
- Placer des bacs de sable couverts à certains endroits pentus (5%) de la commune de *Sprimont* (pour l'hiver).

13. Divers

Faiblesses

- A *Haute Fagne Relax*, les publicités ne sont pas distribués. De plus, la distribution des recommandés par la Poste sont parfois mal effectués.
- Une image négative et des a priori circulent sur les résidents permanents.
- Le manque de civisme se marque de plus en plus notamment lorsque des touristes jettent des cannettes et autres détritrus dans la nature.
- La gestion des sommes versées dans le cadre de la co-propriété manquent parfois de clarté.

La séance est clôturée vers 22h00.

Aywaille en Développement Rural

*une démarche participative originale
axée vers un nouvel essor communal*

Vous trouverez ci-dessous l'agenda des réunions de retour

DATES	ANCIENNES COMMUNES	LIEUX
Le lundi 16 février à 19h30	Sougné-Remouchamps	Salle du Conseil communal
Le mardi 9 mars à 19h30	Aywaille	Salle du Conseil communal
Le mardi 23 mars à 19H30	Harzé Ernonheid-Faweux	Salle du Conseil communal

**VENEZ NOMBREUX
ET PARTICIPEZ ACTIVEMENT
A L'EVOLUTION DE VOTRE COMMUNE**

Programme Communal de Développement Rural

Réunion de retour

**Ancienne commune de
Sougné – Remouchamps**

**Le lundi 16 février 2004 à 19H30
à la salle du Conseil communal d'Aywaille**



Tout d'abord, nous tenons à remercier les participants aux premières réunions d'information et de consultation ainsi que ceux qui nous ont contactés spontanément dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural. La richesse des informations et des propositions recueillies démontre l'attachement des Aqualiens à leur Commune.

Un diagnostic a été élaboré sur la base des données objectives, recueillies dans le cadre de l'étude socio-économique (statistiques, cartes...), ainsi que des atouts, faiblesses et propositions de projets identifiés lors des consultations citoyennes.

Le croisement des informations permet dès à présent d'identifier différents défis à relever par la Commune dans les années à venir afin d'améliorer la qualité de vie de tous ses habitants. Une synthèse de ces informations vous sera présentée et il vous sera loisible de vous exprimer sur ces différents aspects.

Pratiquement, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) va mettre en place des Groupes de Travail en fonction des défis identifiés. Tous les Aqualiens y seront les bienvenus : les différents groupes étudieront plus particulièrement un thème, définiront des objectifs de développement et élaboreront des avant-projets. Ceux-ci seront, le cas échéant, intégrés au Programme Communal de Développement Rural **PCDR**.

Le succès de cette opération dépend de vous !

L'équipe du PCDR

Pour rappel, les **Agents de développement** du GREOA sont là pour *dynamiser* le processus de développement rural, **en toute neutralité**. Ils servent notamment de *relais* entre la population, les autorités communales et la Région wallonne. Par conséquent, n'hésitez pas à les contacter.

Les Agents de développement

Benoît HOUBEAU
Isabelle LAURENT
Sarah BEAUFAYS

Asbl GREOA
Place de Chézy, 1
4920 HARZE-AYWAILLE

☎ : 04/384.67.88

☎ : 04/384.74.37

✉ : pcdr@ourthe-ableve.be

Le Président
de la Commission Locale
de Développement Rural

Jean PAQUAY

Deigné, 100
4920 AYWAILLE

☎ : 04/360.82.21

Consultez également les sites internet

<http://www.aywaille.be> et <http://www.ourthe-ableve.be/pcdr/aywaille>

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

LES DEFIS

PREAMBULE

L'analyse des données recueillies au fil des *réunions d'information et de consultation* a permis d'identifier un certain nombre de défis à relever pour la Commune. Ils seront présentés aux *réunions de retour* pour ensuite servir de base à la réflexion des **Groupes de Travail (GT)** à former.

Il va de soi que la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) pourra, par décision motivée, modifier les défis proposés, voire en ajouter. Toutes précisions utiles seront données lors d'une réunion de la CLDR à programmer après les *réunions de retour*.

L'élaboration de projets concrets ne doit pas se réaliser de manière segmentée. La **transversalité** est une condition *sine qua non* pour la réussite des projets à développer. Afin d'aider à l'identification des relations entre défis, le sigle **T** accompagné d'un ou plusieurs numéros renverra, le cas échéant, vers le(s) document(s) traitant d'un autre défi.

Précisons enfin que les propositions reprises dans ce document constituent une synthèse. Une liste exhaustive et détaillée sera bien entendu communiquée en temps utile aux différents GT auxquels seront confiés un ou plusieurs défis avec les thèmes principaux à traiter.

Bonne lecture.

1.0 UN POLE ECONOMIQUE SOUS-REGIONAL A DEVELOPPER DANS LE RESPECT DES CARACTERISTIQUES RURALES DE LA COMMUNE.

LES FAITS

- En raison d'**attraits touristiques** indéniables (T 2.0, 3.0), Aywaille présente un maillage HoReCa et de commerces important. Par conséquent, le taux d'activité de ces secteurs est relativement important et le nombre d'emplois qui en découlent également.
- L'**agriculture locale** essentiellement axée vers l'élevage de bovins est en déclin et occupe de moins en moins de personnes. Si la superficie totale cultivée baisse, en raison d'impératifs de rentabilité, les exploitations restantes ont tendance à s'agrandir.
- A Aywaille, il n'existe pas de grosses industries au sens strict, le terme d'**activités artisanales** est plus approprié. L'entité compte de nombreuses PME. Deux points de concentration ont été créés : le zoning artisanal de Harzé et le parc d'activités économiques entre Aywaille et Remouchamps.
- Le **taux de demandeurs d'emploi** (T 6.0) inoccupé est dans la moyenne de la région wallonne.

VOS AVIS

Atouts et faiblesses majeurs de la Commune

- Malgré un nombre important et diversifié de **commerces**, vous nous avez déclaré à de nombreuses reprises regretter la disparition ou l'inexistence des commerces de proximité au sein des villages. Ce point est notamment à mettre en relation avec les **problèmes de mobilité** (T 5.0). Dans le même ordre d'idée, la disparition de La Poste et l'inexistence d'un distributeur de billets à Remouchamps semblent freiner le développement commercial à cet endroit.
- L'écoulement local des **produits biologiques et du terroir** fabriqués dans les environs est quasi inexistant. Une méconnaissance manifeste desdits produits est patent. En outre, il apparaît que la demande en produits biologiques a diminué depuis quelques années, ce qui pose problème aux agriculteurs qui se sont dirigés vers ce type de production.
- La diversification de l'**activité agricole** ainsi que la reconversion sont difficiles car la rentabilité qui en découle est aléatoire et les investissements à consentir sont trop importants en l'absence d'incitants financiers.
- Quelques désagréments inhérents aux activités économiques ont été détectés: intégration peu harmonieuse de certains **bâtiments agricoles ou d'entreprises** (T 3.0).
- Les relations entre **néo-ruraux et agriculteurs** sont parfois difficiles en raison d'un manque de dialogue.

Synthèse de vos propositions

- L'objectif de la **promotion des produits locaux** pourrait être atteint en créant à Aywaille une « vitrine des produits du terroir ».
- La **protection des terrains agricoles** est primordiale afin que les surfaces soient suffisantes pour continuer et développer ce secteur. Il serait dommageable de sacrifier de tels espaces pour les transformer en terrains à bâtir (T 3.0).
- Pour se prémunir de l'inesthétisme de certains bâtiments, des **écrans de verdure** peuvent être envisagés (T 3.0).
- Afin de compenser le manque de commerces de proximité dans certains villages, promouvoir les **livraisons à domicile** serait profitable.

LE DEFI

Développer l'économie de l'entité de manière harmonieuse, en tenant compte de l'aspect rural de la Commune et du secteur agricole (promouvoir au maximum la main d'oeuvre locale).

Exemples de questions à approfondir

- Comment développer la création et l'installation d'entreprises pour créer des emplois locaux ?
- Quels sont les critères environnementaux et de quiétude à exiger lors de l'installation d'une nouvelle activité ?
- Comment favoriser de manière concrète le commerce local et de proximité ?
- Comment améliorer les relations entre agriculteurs et néo-ruraux ?

2.0 UN TOURISME DE TERROIR A DEVELOPPER ET A METTRE EN VALEUR

LES FAITS

- Deux structures principales sont destinées à l'**accueil des touristes** : La Maison du Tourisme du Pays d'Ourthe-Ambève (rue de Louveigné, à Remouchamps) et le Syndicat d'Initiative (place Thiry, à Aywaille).
- La commune d'Aywaille propose diverses **activités et attractions touristiques** : les Grottes de Remouchamps, le « Monde Sauvage » d'Aywaille, le Musée de la Boulangerie, le village de Deigné, reconnu comme un des plus beaux villages de Wallonie, mais aussi des chemins de grandes randonnées, 11 circuits VTT et 40 promenades pédestres/équestres balisées.
- La Commune possède également des **bâtiments et des sites** à l'architecture ou au passé remarquables.
- Les **capacités d'hébergement** sont variées : 2 hôtels, 4 chambres d'hôtes, 12 gîtes, 3 meublés de tourisme et 8 campings sont reconnus par le CGT mais, parmi cette offre importante, il n'existe pas d'hôtel capable d'accueillir et de loger un car de touristes.
- La majorité des **touristes** sont Hollandais, mais la Commune attire des visiteurs d'un grand nombre d'autres pays.

VOS AVIS

Atouts et faiblesses majeurs de la Commune

- Selon vous, le tourisme a un impact important sur l'**emploi** (📈 1.0) dans la Commune, notamment dans le secteur HORECA bien développé et diversifié surtout au centre d'Aywaille.
- Nombre d'entre vous ont regretté le manque de **logements** de grande capacité, capables d'accueillir un car entier. De plus, les gîtes semblent trop peu nombreux. Le manque d'hébergements se fait surtout sentir pendant les vacances et en fin d'année. Beaucoup ont également désapprouvé les nombreuses acquisitions immobilières par des Hollandais.
- Malgré l'existence du Monde Sauvage et des Grottes de Remouchamps, vous trouvez qu'il manque d'autres **activités** pour retenir les touristes.
- Pour vous, l'**accueil et l'information touristique** (Syndicat d'Initiative et Maison du Tourisme) sont des éléments importants pour le développement touristique de la Commune : les sites Internet de la Commune et de la Maison du Tourisme sont de bons outils ; les lieux d'accueil des touristes sont bien situés mais manquent de visibilité.
- Vous pensez que de nombreuses **promenades** sont possibles dans la Commune. Vous appréciez fortement la Voie des Aulnes entre Aywaille et Remouchamps (📈 5.0). Cependant, vous regrettez que certains chemins manquent d'entretien et que d'autres ferment à cause d'appropriations illicites. Selon vous, le balisage et les diverses

informations sur les promenades sont insuffisants. De plus, il manque de bancs et de poubelles (T 3.0)

Synthèse de vos propositions

- Afin de d'améliorer les capacités d'accueil, favoriser l'implantation d'un **hôtel de grande capacité** à prix démocratique serait souhaitable.
- L'**information touristique** pourrait être améliorée en installant une signalisation situant précisément les lieux d'accueil (le Syndicat d'Initiative et la Maison du Tourisme). Des panneaux reprenant les plans des promenades, les sites à visiter sont à installer en plus grand nombre. Vous avez également proposé de mettre sur pied des points relais d'information touristique au sein de chaque village.
- Le prolongement de la **Voie des Aulnes** vers Nonceveux et Comblain-au-Pont a été évoqué de nombreuses fois (T 5.0).
- La **valorisation du patrimoine naturel et architectural** passe notamment par l'entretien et la restauration du petit patrimoine. Dans cette même optique, il serait souhaitable d'installer des bancs et des poubelles dans les villages (T 3.0).
- Vous avez proposé l'établissement d'une collaboration entre divers fournisseurs de services afin d'offrir des **week-ends de détente, des week-ends gastronomiques** pour tenter de retenir et occuper les touristes plus d'une journée dans la Commune. Certains ont imaginé des visites guidées par des bénévoles, en collaboration avec des agriculteurs (T 1.0) de la région pour l'organisation des repas.
- Ajouter des parkings aux endroits fort fréquentés (au centre de Remouchamps, à l'emplacement de l'ancien hôtel du Vieux Moulin à Remouchamps...).

LE DEFI

Développer un tourisme pourvoyeur d'emplois et de développement économique tout en préservant le caractère rural de la Commune.

Exemples de questions à approfondir

- Comment développer un tourisme de plus longue durée ? Quelles activités développer ?
- Quelles collaborations envisager entre les opérateurs touristiques ?
- Comment valoriser les ressources locales (naturelles ou architecturales) ?
- Comment améliorer l'accueil et l'information des touristes ?
- Faut-il adapter les capacités d'hébergement et comment ?

3.0 UN PATRIMOINE NATUREL ET BÂTI RICHE ET DIVERSIFIÉ... À PRÉSERVER

LES FAITS

- La plupart des habitations de la Commune d'Aywaille sont groupées en **hameaux**. Les rares habitations isolées sont situées le long des routes principales. Entre les hameaux s'étendent de vastes zones vouées à l'agriculture.
- Les anciennes carrières sont parties intégrante du **paysage**. La Commune possède en outre différents arbres remarquables et sites classés dont certains appartiennent au réseau Natura 2000 (T 2.0). À l'exception des fonds de vallées étroites et méandreuses dont les versants sont couverts de massifs forestiers qui font écran, l'ensemble du territoire communal est vu à longue distance. Le paysage est de ce fait très sensible à toute implantation ou intervention humaine. À ce sujet, les fermes en activité présentent souvent, à proximité de leurs établissements, un cadre dégradé. Il en est de même pour ce qui concerne l'activité de certaines entreprises (circulation de gros véhicules, dépôt abondant de matériaux...) (T 1.0).
- Les décharges et parcs à conteneurs sont des sources de **pollution**. En outre, les campings et parcs résidentiels ne sont pas toujours suffisamment bien équipés en termes d'épuration et sont concentrés dans un espace très réduit, entraînant la possibilité de pollution ponctuelle. Ces mêmes domaines sont parfois situés en **zones inondables** (T 4.0), tout comme certaines zones d'habitat. À l'avenir, il faudra veiller aux affectations données aux différentes zones.

VOS AVIS

Atouts et faiblesses majeurs de la Commune

- Selon vous, le **patrimoine architectural** de la Commune est important mais, certains bâtiments d'entreprise ne s'intègrent pas harmonieusement au paysage. Vous regrettez l'anarchie dans les matériaux utilisés et les types de construction. De plus, trop de zones semi-résidentielles ne correspondent plus au caractère rural de la Commune. L'habitat se disperse et certaines roulottes s'installent sans permission dans différents endroits de la Commune (T 4.0).
- Le manque de **propreté**, notamment de la part des touristes, est regretté par nombre d'entre vous. En outre, vous notez l'accumulation de pneus à certains endroits de la Commune.

Synthèse de vos propositions

- Vous trouvez important de **protéger les zones vertes** (T 1.0) en limitant les zones à bâtir et en valorisant davantage les vieilles maisons pour revenir à de réels hameaux et éviter l'habitat dispersé.

- La mise en valeur et la protection du **patrimoine remarquable** vous tiennent à cœur. Vous proposez d'éduquer la population au **respect de l'environnement**, d'installer régulièrement des bancs et des poubelles dans les villages, mais aussi de faire pousser un écran de verdure autour de certains bâtiments d'entreprise où des éoliennes pourraient être installées (📍 1.0).

LE DEFI

Protéger l'environnement, le patrimoine naturel et bâti en veillant à respecter les règles d'urbanisme mais aussi par des actions plus ponctuelles.

Exemples de questions à approfondir

- Comment concilier le développement de l'habitat et la protection des paysages ?
- Comment sensibiliser les habitants et les touristes au respect de l'environnement ?

4.0 DE NOMBREUX LOGEMENTS DE QUALITE MAIS DES PRIX ELEVES ET UN ACCES DIFFICILE AU LOGEMENT SOCIAL

LES FAITS

- La **croissance démographique** constante a induit la construction de nombreux logements, cependant les prix à la location et à l'achat sont relativement élevés.
- Afin d'appréhender le phénomène de l'**habitat permanent** dans les équipements touristiques, un plan d'action pluriannuel en 2 phases (*Plan HP*) a été élaboré par la Région wallonne. Sur l'entité, cela concerne environ 5% des habitants de la Commune.
- **Trois organismes actifs en matière de logements** sont présents dans la Commune : l'Agence Immobilière Sociale Ourthe-Amblève (AIS) et Ourthe-Amblève Logement (OAL) pour le secteur locatif, et la Petite Propriété Terrienne pour le secteur acquisitif. Actuellement il n'y a pas de logements sociaux dans la Commune.

VOS AVIS

Atouts et faiblesses majeurs de la Commune

- Vous appréciez l'existence d'organismes tels que l'Agence Immobilière Sociale et l'Ourthe-Amblève Logement ; vous regrettez cependant l'absence de **logements sociaux** sur la Commune.
- Les Hollandais achètent des habitations à des **prix trop élevés** par rapport aux moyens des habitants (surtout ceux de *Nonceveux*). Ces habitations deviennent des gîtes, des relais ardennais (T 2.0) et le nombre de maisons à louer ne cesse de diminuer, ce qui implique des difficultés pour les jeunes couples qui souhaitent s'installer.
- Vous appréciez les initiatives de la Commune, en rapport avec la **résidence permanente** dans les équipements touristiques, ainsi que l'écoute dont elle fait preuve à l'égard des personnes concernées. La plupart des résidents permanents présents aux réunions vivent dans les campings et les parcs résidentiels par choix (environnement naturel agréable, moins d'argent à consacrer pour le logement...). Cependant, vous regrettez l'existence de rumeurs infondées sur le plan Habitat Permanent (avis de résidents permanents).
- Vous regrettez que l'on parle trop des résidents permanents et en général de façon négative (médias...). Une certaine **stigmatisation** existe et cette image négative est souvent due aux comportements « inadéquats » d'une minorité de personnes (avis de résidents permanents).

Synthèse de vos propositions

- Le souhait d'arriver à dépasser les réticences vis-à-vis des **résidents permanents** a été émis. Il existe peut-être une piste pour les personnes impliquées dans la récupération des

métaux. Pourquoi ne pas les intégrer dans la politique de gestion des déchets (T 3.0) (économie sociale) ?

- Vous souhaitez la **révision des zones inondables** (T 3.0) et l'adaptation de certaines règles du Plan HP pour l'octroi des primes.
- **Accroître le nombre de logements** à loyer modéré dans la Commune ainsi qu'une meilleure vérification des habitations avant une domiciliation s'avère nécessaire. Dans cette optique d'amélioration de la situation, les propriétaires d'immeubles abandonnés devraient être contactés afin de les conscientiser sur l'état réel de leur(s) bien(s).
- Vous proposez également de destiner quelques **maisons aux seniors** (T 6.0), dans différents quartiers, en établissant de nombreux liens sociaux avec les voisins pour assurer une présence auprès des personnes âgées tout en favorisant les contacts intergénérationnels (en référence à une initiative française).

LE DEFI

Assurer l'accessibilité à un logement de qualité pour tous les habitants en respectant les choix de vie de tout un chacun.

Exemples de questions à approfondir

- Comment accroître l'offre de logements ?
- Comment développer les logements sociaux dans la Commune ?
- Quelles mesures prendre en soutien du Plan HP ?
- Quelles aides apporter aux structures existantes (CPAS, AIS...) ?

5.0 A LA CROISEE DES COMMUNES D'OURTHE-AMBLEVE, UNE MOBILITE ET UNE SECURITE ROUTIERE A AMELIORER

FAITS

- Aywaille bénéficie d'une **gare ferroviaire** et de 9 lignes régulières **du TEC**.
- L'entité d'Aywaille est desservie par plusieurs **routes nationales** (N30, N633, N697) et par l'**autoroute** E25 via les sorties 46 (Aywaille-Remouchamps) et 47 (Aywaille-Harzé). La situation géographique de la Commune et son attrait touristique (T 1.0, 2.0, 3.0) induisent une circulation importante accompagnée des nuisances afférentes au transport routier. Le nombre d'**accidents** de la route est assez élevé; ils se produisent essentiellement sur les routes larges et sinueuses où la vitesse des véhicules est souvent excessive. De plus, l'affluence des personnes s'accompagne, certains jours, de problèmes de **stationnement**.

VOS AVIS

Atouts et faiblesses majeurs de la Commune

- Au cours des différentes réunions, vous avez mentionné l'**inadéquation entre l'offre et la demande des transports** en commun pour atteindre le centre d'Aywaille à partir des différents villages. Pour certains, se rendre à des manifestations culturelles où à l'Administration induit soit une jonglerie avec les horaires, soit une impossibilité de s'y rendre (T 6.0, 7.0).
- La **Voie des Aulnes** (T 2.0) est unanimement appréciée car les cyclistes et piétons s'y sentent en sécurité. Par contre, pour ces derniers, le danger serait omniprésent sur les autres voiries et en particulier sur les routes nationales où la **vitesse des véhicules** est excessive. De plus, l'absence de pistes cyclables renforce ce sentiment d'insécurité. Ces différents points sont apparus particulièrement aigus à Nonceveux où il existe un sentiment d'isolement (T 6.0, 7.0) par rapport au reste de l'entité.
- Au cours des différentes réunions, vous avez évoqué les **encombres de circulation** qui touchent plus particulièrement Aywaille Centre. En outre, le **stationnement** pose problème car les parkings de délestage ne sont pas suffisamment bien indiqués et donc sous-utilisés.

Synthèses de vos propositions

- La prolongation de la Voie des Aulnes vers Nonceveux et Comblain-Au-Pont permettrait d'assurer une sécurité des cyclistes et piétons tout en favorisant le tourisme (T 2.0).
- Afin de contrecarrer le problème de l'offre des transports en commun, vous avez notamment proposé la mise sur pied d'un système de **bus à la demande** comme cela se pratique dans certains endroits de la province du Luxembourg. Une banque de données reprenant les offres de **co-voiturage** serait également intéressante à développer. L'acquisition d'un **car communal** (T 6.0) a également été évoqué ou la mise en place d'un système de « **Car-sharing** » (voiture partagée).

- Pour augmenter la sécurité, divers **aménagement**s sont demandés (ajouts de casse-vitesses, créations de pistes cyclables, revoir le positionnement des passages pour piétons...). Cependant, l'aspect répressif doit être présent tout en favorisant la prévention par la sensibilisation des automobilistes.

LE DEFI

**Améliorer la mobilité en développant des solutions pour pallier aux manques actuels des transports en commun au sein de la Commune.
Renforcer la sécurité de tous les usagers.**

Exemples de questions à approfondir

- Comment favoriser une coexistence harmonieuse entre les automobilistes, piétons et cyclistes ?
- Quelles actions concrètes sont à prendre afin de réduire l'insécurité routière ?
- Comment assurer une mobilité interne à la Commune efficace ?

6.0 DES SERVICES NOMBREUX, VARIÉS ET APPRÉCIÉS... MAIS DES BESOINS RESTENT INSATISFAITS

LES FAITS

- De nombreux **commerces et grandes surfaces** (T 1.0) existent dans la Commune mais ils sont principalement concentrés dans le centre d'Aywaille et entre Aywaille et Remouchamps. Les commerces de proximité sont de moins en moins nombreux.
- L'**offre scolaire** est très diversifiée : l'enseignement maternel, primaire et secondaire est présent sur la Commune. Il existe également un enseignement de promotion sociale et un enseignement artistique proposé par l'Académie Ourthe-Vesdre-Amblève.
- L'**information à la population** est principalement assurée par le Bulletin communal, le Guide communal et le site Internet.
- De nombreux **services d'entraide**, d'assistance et de conseil existent sur la Commune (Aide Familiale, Aide à la Jeunesse...)
- Il y a trois **bibliothèques communales** : une (pivot) à Aywaille et deux autres (dépôts) à Sougné-Remouchamps et à Harzé. De nombreuses actions et animations sont menées en vue de favoriser la lecture.
- La Commune n'a pas installé l'entièreté de son **réseau d'égouttage** (T 3.0) et, actuellement, les PCGE sont en révision.

VOS AVIS

Atouts et faiblesses majeurs de la Commune

- Vous regrettez la disparition du bureau de **Poste** ainsi que l'absence d'un distributeur de billets à Remouchamps (T 1.0, 5.0).
- De façon générale, vous appréciez les services offerts par l'**Administration communale** et par le CPAS. Cependant, certaines personnes éprouvent un sentiment de gêne à l'idée de s'adresser à ce service. Vous constatez également un manque d'effectifs pour les services d'aide à domicile notamment. Vous regrettez en outre le manque d'information sur les services communaux en ce qui concerne les services d'aide (repas à domicile, aides familiales...). Enfin, vous souhaiteriez une police proche des citoyens.
- A propos des infrastructures, vous regrettez l'absence de **crèches** et le manque de **gardiennes** pour enfants. Les **maisons de jeunes** (T 7.0) et leur encadrement font également défaut dans la Commune. L'absence de **maison de repos** vous inquiète tout particulièrement. Les **personnes handicapées** remarquent que certains endroits (commerces, WC publics...) ne leur sont pas accessibles.
- Le **ramassage des déchets et le parc à conteneurs** vous donnent satisfaction (T 3.0).

Synthèse de vos propositions

- Vous souhaitez accroître les locaux disponibles pour la **bibliothèque d'Aywaille** et engager un formateur afin de dispenser une formation informatique à l'attention des jeunes. L'encadrement des **jeunes** (T 7.0) doit être amélioré selon vous. La priorité devrait leur être donnée pour l'accès aux cours de promotion sociale. Vous pensez également qu'il faudrait tenter de les impliquer davantage dans la vie de la Commune, notamment par la réactualisation d'un Conseil communal des enfants et par l'introduction dans le Bulletin communal d'informations générales concernant les jeunes.
- En ce qui concerne l'**information**, d'une manière générale, vous souhaiteriez être mieux renseignés. Vous ressentez également le besoin d'un Bulletin communal interactif.
- Vous pensez qu'il serait intéressant de mener une étude pour connaître les possibilités relatives aux **chèques-services**. Ceux-ci donneraient la possibilité de créer des emplois en rapport avec le nettoyage ou l'aide aux personnes.
- L'ouverture d'une **maison de repos** dans la commune d'Aywaille est sollicitée par nombre d'entre vous.
- En ce qui concerne la **petite enfance**, il vous semble indispensable de créer des structures d'accueil et d'accroître le nombre de gardiennes. Pour ce faire, vous proposez qu'une banque de données soit gérée par la Commune.
- Pour pallier au fait que certains **bâtiments commerciaux** restent vides longtemps (T 1.0), vous proposez la mise en place d'une structure professionnelle qui rechercherait de nouveaux commerçants intéressés par ces locaux inoccupés.
- Dans les villages, vous avez pensé à l'aménagement de lieux où déposer les **déchets verts** (T 3.0) qui seraient ensuite ramassés par la Commune.

LE DEFI

Continuer à offrir des services de qualité dans un esprit de convivialité, et augmenter éventuellement leur nombre. Informer et susciter davantage la participation de la population.

Exemples de questions à approfondir

- Faut-il créer de nouveaux services ? Lesquels ? Pour qui ?
- Comment favoriser la convivialité dans les villages ?
- Comment améliorer la diffusion des informations (services communaux...) ?
- Comment améliorer l'accès aux différents services (commerces,...) ? Faut-il décentraliser ces services ou améliorer la mobilité (inter-village et vers l'extérieur) ?

7.0 UN GRAND NOMBRE D'ASSOCIATIONS CENTREES SUR LE SPORT... UNE FAIBLE OFFRE CULTURELLE

LES FAITS

- La Commune est riche en **associations** patriotiques, mouvements de jeunesse, sociétés musicales et chorales, comités scolaires...
- Les **installations sportives et culturelles** de la Commune sont gérées par l'asbl AGISCA : piscine-sauna, hall omnisport, centre récréatif. De plus, trois bibliothèques se partagent le territoire communal.
- Il existe, en outre, de nombreux espaces publics aménagés (🚶 3.0) (ex. : parcs, plaines de jeux ...)

VOS AVIS

Les atouts et faiblesses majeurs de la Commune

- Vous trouvez l'offre d'**activités sportives** importante et diversifiée. Vous regrettez cependant le prix élevé des affiliations aux clubs sportifs. Selon certains, ce prix proviendrait des locations de salles élevées demandées aux clubs.
- Au niveau **culturel**, vous soulignez l'existence de quelques belles expositions, l'importance de l'action de l'Académie OVA, de la bibliothèque et du Bibliobus. Cependant, vous pensez qu'il manque d'activités culturelles dans la Commune et, en définitive, d'une véritable politique culturelle.
- Bien que le nombre des **associations** soit vu comme un atout, vous regrettez qu'il n'existe pas une meilleure coordination entre elles.
- Vous insistez sur l'importance de l'intégration, des **rencontres** entre citoyens et donc vous trouvez nécessaire de disposer de lieux de rencontre. Vous regrettez également le peu de contacts entre générations.
- Que ce soit pour se rendre aux activités culturelles ou sportives, le **problème de locomotion** (🚶 5.0) est récurrent.

Synthèse de vos propositions

- Pour pallier au manque d'**activités culturelles**, plusieurs suggestions ont été émises. Certains d'entre vous proposent de transformer l'ancienne caserne des pompiers d'Aywaille en lieu de culture et de rencontre, d'autres proposent d'organiser des activités décentralisées avec le Foyer Culturel de Sprimont. Il vous semble important de pouvoir disposer de locaux supplémentaires pour des activités culturelles.

- Le besoin de **rencontres** a conduit à l'idée de créer des maisons de village. Pour favoriser les rencontres entre **associations**, vous pensez à l'organisation d'un Forum destiné à identifier leurs besoins respectifs. Par ce biais, des ressources pourraient être mises en commun.

LE DEFI

Elargir l'offre culturelle dans un souci de rencontre et d'intégration.

Réfléchir aux moyens de faciliter l'accès aux différentes activités qu'elles soient sportives ou culturelles. Susciter davantage la participation citoyenne.

Exemples de questions à approfondir

- Comment soutenir le développement d'activités culturelles ?
- Comment améliorer les relations entre les habitants au sein des villages ?
- Comment favoriser les relations entre les générations ?
- Comment améliorer la diffusion d'informations (activités sportives, culturelles...)
- Comment améliorer la communication entre les associations ?

DATE	GROUPE DE TRAVAIL	LIEU
Le mardi 25 mai à 20h	Services - Vie sociale et associative - Convivialité	Ecole communale d'Awan
Le mercredi 2 juin à 20h	Environnement - Patrimoine naturel et bâti	Salle « La Gauloise » à Nonceveux
Le lundi 7 juin à 20h	Logement	Hall des Chantoirs à Deigné
Le mercredi 9 juin à 20h	Mobilité - Sécurité routière	Ancienne Mairie de Harzé, Place de Chézy 1 à Harzé
Le mardi 15 juin à 20h	Economie - Tourisme – Agriculture	Salle du Conseil communal d'Aywaille

Pour des raisons d'organisation, il est souhaitable de vous inscrire préalablement auprès des agents de développement du GREOA.

Les Agents de développement

Benoît HOUBEAU
Isabelle LAURENT
Sarah BEAUFAYS

Asbl GREOA
Place de Chézy, 1
4920 HARZE-AYWAILLE

☎ : 04/384.67.88

☎ : 04/384.74.37

✉ : pcdr@ourthe-ambleve.be

Le Président
de la Commission Locale
de Développement Rural

Jean PAQUAY

Deigné, 100
4920 AYWAILLE

☎ : 04/360.82.21

Aywaille en Développement Rural

*une démarche participative originale
axée vers un nouvel essor communal*

Programme Communal de Développement Rural

AGENDA

**PARTICIPEZ ACTIVEMENT A L'EVOLUTION DE
VOTRE COMMUNE EN REJOIGNANT UN DES
GROUPES DE TRAVAIL MIS EN PLACE DANS LE
CADRE DU PCDR**



L'Opération de Développement Rural (ODR) a démarré à Aywaille début septembre 2003. L'objectif est d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants. Lors des réunions d'information et de consultation, vous avez été nombreux à vous exprimer sur les atouts et les faiblesses de votre commune, vous avez également formulé un grand nombre de propositions.

Les données recueillies dans le cadre de l'analyse socio-économique et lors des réunions d'information et de consultation ont permis d'identifier au moins **7 défis** à relever par la commune dans les 10 années à venir. Ces défis sont repris dans le tableau ci-contre.

Ces défis serviront de base de réflexion aux différents **groupes de travail (GT)**. Ceux-ci auront pour mission d'approfondir une ou plusieurs thématiques, de définir plus précisément les objectifs de développement pour la commune et bien sûr de **réfléchir à des projets concrets à mettre en œuvre** dans ce cadre.

Certains projets peuvent être réalisés très rapidement. D'autres demandent une réflexion plus approfondie. Il faut voir s'ils correspondent à un besoin exprimé collectivement, s'ils permettent réellement d'améliorer les conditions de vie des habitants et s'ils s'inscrivent dans les objectifs définis. Les projets retenus figureront dans le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) soumis à l'approbation de la Région wallonne.

Comme vous le constatez dans le tableau ci-contre et afin de favoriser une réflexion globale et cohérente, un groupe de travail se penchera sur un ou plusieurs défis.

Votre participation est indispensable pour que l'Opération de Développement Rural soit une réussite. Vous êtes tous invités à participer à un (ou plusieurs) Groupe(s) de Travail, en fonction de vos intérêts. Exprimez-vous sur des projets qui vous tiennent à cœur et qui répondent à de réels souhaits et besoins des Aqualiens.

Si vous souhaitez davantage d'informations sur l'ODR, les défis... consultez les sites <http://www.aywaille.be> et <http://www.ourthe-ableve.be/pcdr/aywaille>. Et surtout, n'hésitez pas à contacter les agents de développement du GREOA.

GROUPES DE TRAVAIL	DEFIS
Economie - Tourisme - Agriculture	Comment développer l'économie de l'entité de manière harmonieuse en tenant compte de l'aspect rural de la Commune ? Comment promouvoir la main-d'œuvre locale ?
	Comment développer un tourisme pourvoyeur d'emplois et de développement économique tout en préservant le caractère rural de la commune ?
Environnement - Patrimoine naturel et bâti	Comment préserver et mettre en valeur l'environnement, le patrimoine naturel et bâti ?
Logement	Comment assurer l'accessibilité à un logement de qualité pour tous les habitants en respectant le choix de vie de chacun ?
Mobilité - Sécurité routière	Comment améliorer la mobilité en développant des solutions pour pallier aux manques actuels des transports en commun au sein de la Commune ? Comment renforcer la sécurité de tous les usagers ?
Services - Vie sociale et associative - Convivialité	Comment continuer à offrir des services de qualité dans un esprit de convivialité ? Faut-il éventuellement augmenter leur nombre ? Comment informer et susciter davantage la participation de la population ?
	Comment élargir l'offre culturelle dans un souci de rencontre et d'intégration ? Comment faciliter l'accès aux différentes activités qu'elles soient sportives ou culturelles ?

COMPOSITION DES PREMIERS GT (THEMATIQUES)
--

GT 1 : ECONOMIE – TOURISME – AGRICULTURE

T. CARPENTIER, A. COLLARD, M. CRAHAY, F. GARRAY, , Ph.LAVAL, M. LUNETTA, P. PAGGEN, C. VAN DIJK, J. WISLEZ

Collège :

D. BONFOND

CLDR :

C. DELCOURT, G. GROLET, A. HOCQUET , W. PRINCEN

GT 2 : ENVIRONNEMENT – PATRIMOINE NATUREL ET BATI

P. CIANFLONE, A. COLLARD, J.-C. COMELION, P. DELPORTE, H. DENIS, R. EHLEN, J. EVRARD, T. FRAITURE, R. LARDINOIS, B. LAURENT, N. MINGUET, G. MORGANTE, F. RAUSIN, F. VAN DEN WILDENBERG

Collège :

CLDR :

M. BARTHOLOME, J.-M. DECLERCQ, J. HEBRANS, A. HOCQUET, F. LUCAS, P. MATHIEU, R. PARMENTIER, E. PREUD'HOMME, E. VANDERVEKEN

GT 3 : MOBILITE – SECURITE ROUTIERE

C. ADAM, A. BAUDOIN, W. COLLARD, E. CORNET, R. EHLEN, A. HALLET, G. HALLET, R. LERUTH, M. MATHIEU, P. NEYCKEN, O. NILS, A. PIETQUIN, C. RIGA, W. SCHLECK, Th. SWEGERYNEN, P. TASSET, D. WILLEMART, Y. WOUTERS

Collège :

CLDR :

M. BARTHOLOME, M. GRIGNET, G. GROLET, J. LEGRANDHENRI, O. MINGUET, R. PARMENTIER, E. PREUD'HOMME, W. PRINCEN

GT 4 : SERVICES – VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE – CONVIVIALITE

M. FONTAINE, P. GERARD, B. GOFFIN, J. HARZE, J.-M. HAVELANGE, F. HELMAN, C. JAMAGNE, C. JOIRIS, C. JONKERS, C. LAMBERT, R. LARDINOIS, C. LAWARREE, R. LERUTH, C. LIEGEOIS, J. PIRET, V. PIRSON, J. POLET, M. RENARD, J. RENSONNET, C. TOMBEUX, J. WILKIN, J. WILKIN

Collège :

CLDR :

E. PREUD'HOMME, W. PRINCEN, E. VANDERVEKEN

GT 5 : LOGEMENT

V. BARTHOLOME, A. COLLARD, M. DANIELS, C. GRENSON, J.-C. VAN MICHEL

Collège :

P. DODRIMONT, D. GERMAIN

CLDR :

M. BARTHOLOME, C. DUJARDIN, J. HEBRANS, F. LUCAS, P. MATHIEU, O.
MINGUET, R. PARMENTIER

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL (GT)
LOGEMENT
DU 7 JUIN 2004 A LA HALLE DES CHANTOIRS A DEIGNE

Présents: Philippe MATHIEU (membre de la CLDR), Eric PREUD'HOMME (membre de la CLDR), Emile VANDERVEKEN (membre de la CLDR), Oscar MINGUET (membre de la CLDR), Myriam DANIEL (APIC), Isabelle LAURENT (agent de développement GREOA), Benoît Houbeau (agent de développement GREOA)

Constat et questions

La réunion débute à 20h. Elle est animée par Monsieur Mathieu.

Les personnes présentes à la réunion sont les agents de développement du GREOA, des membres de la CLDR, ainsi qu'une représentante de la coordination APIC (Action Pilote Intégrée Camping). Sur base du constat que aucun citoyen ne s'est déplacé pour cette réunion, les participants décident de se pencher sur la question de savoir pourquoi il en est ainsi et quel enseignement on peut en tirer. Est-il opportun de reconvoquer une autre réunion du GT logement en septembre ou faut-il intégrer ce thème à un autre GT ? La première question est de savoir qui on souhaite mobiliser.

Quels publics cibler pour ce GT ?

- Les résidants permanents :

Selon Monsieur Mathieu, il faut peut-être éviter que cette problématique ne prenne trop d'importance dans ce groupe. La question est de savoir comment gérer cette question par rapport au Plan HP et à la concertation. Par ailleurs ces personnes éprouvent souvent du ressentiment, ce qui ne facilite pas la discussion.

Monsieur Preud'homme craint que ces personnes ne se déplacent pas pour participer aux réunions. Selon Monsieur Mathieu, ce n'est pas une raison pour ne pas les inviter.

- Les « experts » (responsables d'associations, d'institutions ...) :

L'important n'est pas tellement de les mobiliser mais plutôt de rencontrer les Aqualiens.

- Les jeunes qui paient des loyers trop élevés, ou qui veulent acquérir un terrain ou une habitation.... Les personnes âgées peuvent également être concernées. Ces personnes devraient être intéressées par ce GT.

Il est important de ne pas seulement mobiliser des personnes qui ont un problème.

Après cette discussion, il apparaît opportun aux personnes présentes de convoquer une nouvelle réunion logement au mois de septembre (il sera toujours temps d'organiser les choses différemment si cela s'avère nécessaire). En effet, ce GT a sa place à part entière. L'accès aux logements est un choix de société, c'est le commencement de la dignité humaine.

Quels sont les freins à la mobilisation et comment mobiliser davantage les gens ?

Différentes pistes de réflexion sont analysées et seront à approfondir lors de la prochaine réunion de la CLDR car elles sont pertinentes pour l'ensemble des GT :

- Possibilité de se renseigner auprès d'autres communes qui mènent également une Opération de Développement Rural (comme Anthisnes par exemple). Il serait intéressant de voir si les agents de développement rencontrent également des difficultés à mobiliser certains publics, et quel type de **marketing** ils mettent en place.

- De nombreuses personnes éprouvent des réticences à s'engager dans ce type de processus car elles se disent que cela n'est pas utile. Pourquoi cette **méfiance** ?

Les gens se disent que « tout est déjà décidé ». Cette opinion a pu être renforcée par les interventions des Bourgmestre et Echevins lors des réunions d'information et de consultation, en tous cas au début. En effet, certains ont cru entendre dans leurs interventions par rapport aux propositions de la population que ces propositions étaient soit irréalistes, soit déjà entamées ou menées à bien mais que de toute façon tout avait déjà été analysé et décidé.

Pour aller à l'encontre de ces réticences, il est important que la Commune fasse passer le message qu'elle est prête à « jouer le jeu ».

- Quid de la **participation des échevins et conseillers communaux** dans les GT ? Quel est le rôle des **employés communaux** dans le processus. Il semble qu'il est surtout important que le personnel communal diffuse l'information auprès des différents publics avec lesquels il est en contact. Il est peut-être nécessaire de le motiver à agir de la sorte.

- De façon générale, il semble qu'il y ait un manque de **culture participative** dans la commune. Un exemple de piste que la Commune pourrait suivre afin de montrer son ouverture à la participation est suggéré : dans certaines communes le premier quart d'heure du Conseil communal est consacré à un débat avec le public. Pourquoi ne pas réfléchir à d'autres initiatives qui iraient dans le même sens ?

- Il est essentiel également de faire connaître les **réalisations dans la commune**, suite aux réunions d'information et de consultation et cela dans chaque village de préférence. Ce serait un signe, la population prendrait conscience que sa parole a du poids.

- Remarque : le site Internet de la commune n'est pas à jour concernant les réunions du PCDR. Les dernières qui sont annoncées ont eu lieu en janvier !

- Concernant plus particulièrement le thème du logement, les personnes présentes peuvent déjà se documenter sur des systèmes de logement alternatif. Pourquoi cela ne se fait-il pas à Aywaille ? Quels sont les freins ? Comment les lever ?

Prochaine réunion de la CLDR

Cette réunion sera l'occasion pour les membres de réfléchir aux questions mentionnées ci-dessus. Il s'agira de lister les facteurs qui sont favorables ou défavorables à la participation et de voir quels moyens on met en œuvre par rapport à ces constats. Les agents de développement ainsi que les membres de la CLDR sont invités à réfléchir à ces questions d'ici le 29 juin, date de la prochaine réunion de la Commission.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL (GT)
LOGEMENT
DU 28 SEPTEMBRE 2004 A LA HALLE DES CHANTOIRS A DEIGNE

Présents: Christian DUJARDIN (membre de la CLDR), Philippe MATHIEU (membre de la CLDR), Jean PAQUAY (Président de la CLDR), Eric PREUD'HOMME (membre de la CLDR),
Benoît HOUBEAU et Isabelle LAURENT (agents de développement GREOA),

Rappel du contexte et objectifs de la réunion

La réunion débute à 20h. Elle est animée par Monsieur Mathieu.

Les 4 autres Groupes de Travail ont organisé des réunions publiques dans le courant du mois de septembre. Vu l'absence de citoyens (hormis les membres de la CLDR et une personne de la coordination Action Pilote Intégrée Camping) lors de la première réunion relative au logement organisée le 29 juin dernier, il a été convenu d'organiser une réunion ce 28 septembre en limitant les invitations aux membres de la CLDR.

L'objectif de la réunion est de réfléchir à la **meilleure façon de rendre le thème du logement plus visible afin de sensibiliser la population à cette question**. Les participants à la première réunion avaient en effet exprimé leur volonté de ne pas abandonner d'emblée l'idée d'un GT Logement.

Projets alternatifs et exposition sur le PCDR

L'exposition sur le PCDR, à programmer début 2005, serait l'occasion de faire connaître à la population des projets en matière de logement alternatif, menés par différentes communes notamment dans le cadre de PCDR. Les projets relatifs au Lot 0 pourraient également être exposés.

Cela inciterait les habitants à participer à la réflexion. Et cela montrerait comment une commune peut être le moteur de projets alternatifs.

Un participant fait part des résultats d'une recherche rapide sur Internet, qui lui a permis de prendre connaissance de **2 projets intéressants**.

A **Incourt**, dans le cadre du PCDR, 22 logements intergénérationnels ont été (ou vont être) construits. Par ailleurs, plusieurs logements à loyer modéré sont mis à la disposition des jeunes couples de la Commune. L'objectif est de les inciter à s'installer dans l'entité. Si le couple décide d'acquérir ou de construire son logement principal sur le territoire de la Commune, 25% de tous les loyers versés seront ristournés au couple de locataires.

La commune de **Tintigny**, dans le cadre du PCDR, vend des parcelles en fonction des revenus des habitants.

Un projet que la commune d'**Aywaille** pourrait mener à bien est proposé. La Commune pourrait **valoriser certains bâtiments** qu'elle possède sur le territoire communal. Comment ? **En y aménageant notamment un logement gratuit** pour un(e) concierge (sous certaines conditions). L'exemple de l'ancienne Maison communale de Remouchamps est cité. Le fait que quelqu'un gère le bâtiment permettrait l'organisation d'un atelier créatif permanent. De façon générale, ces initiatives devraient être menées en collaboration avec les associations. La première étape consisterait à recenser les bâtiments communaux. Il faudrait ensuite les visiter afin d'imaginer les possibilités qu'ils offrent. Faire connaître la démarche susciterait peut-être l'attrait des citoyens et des associations et différents projets pourraient être proposés. Les projets pourraient ensuite être étudiés dans l'un ou l'autre (ou plusieurs) GT en fonction de leur contenu.

L'article sur le **Programme Triennal Logement 2004-2006** qui figure dans le dernier Bulletin communal (septembre 2004) donne l'impression que la Commune « ne dispose pas de beaucoup d'armes » pour faire face au problème du logement. Les projets restent dans le domaine du logement social de type traditionnel. Or c'est ce que l'on connaît déjà. Pour 2007, il serait **intéressant de réfléchir à des projets « différents »**.

Suites

Le **GT Logement est maintenu** jusqu'à l'exposition, qui pourrait avoir lieu en février 2005. Le GT se reverra une fois ou deux afin de mener une réflexion sur les initiatives qui pourraient être présentées. Il serait également intéressant de rencontrer l'Echevin des Affaires sociales, ainsi que l'une ou l'autre personne qui a porté (ou porte) un projet alternatif.

Une prochaine réunion sera fixée à la mi-novembre.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL (GT)
LOGEMENT
DU 12 AVRIL 2005 A LA SALLE DU CONSEIL COMMUNAL D'AYWAILLE

Présents : Valérie BARTHOLOME (Commune d'Aywaille), Michel BARTHOLOME (membre de la CLDR), Alphonse COLLARD, Myriam DANIEL (Coordination APIC), Jacques DEHAESE (membre de la CLDR), Philippe DODRIMONT, (Bourgmestre d'Aywaille), Dominique GERMAIN (Echevin), Catherine GRENSON (Antenne sociale-Habitat permanent), Jeanne HEBRANS (membre de la CLDR), Fabienne LUCAS (membre de la CLDR), Philippe MATHIEU (membre de la CLDR), Robert PARMENTIER (membre de la CLDR), Jean-Claude VAN MICHEL (membre de la CLDR), Isabelle LAURENT (agent de développement GREOA),
Excusés : Messieurs Christian DUJARDIN (membre de la CLDR), Oscar MINGUET (membre de la CLDR)

1. Rappel du contexte et objectifs de la réunion

La réunion débute à 20h. Elle est animée par Monsieur Mathieu.

Cette réunion est la troisième réunion du GT Logement. Les 2 premières n'ayant attiré quasiment personne, on peut être satisfait du nombre de personnes présentes ce jour. Le GT a donc été mis « en état de veille » tandis que les autres GT progressaient dans leur réflexion. La décision de savoir si ce GT continue à exister en tant que tel ou s'il doit être attaché à un autre GT existant devra être prise en fin de réunion.

2. Introduction par Monsieur le Bourgmestre

L'habitat permanent dans des équipements touristiques, c'est-à-dire dans des lieux inappropriés, est une problématique qui est aujourd'hui une priorité du Collège et de l'ensemble du Conseil Communal. Mais il est difficile, dans le cadre du PCDR, de susciter une prise de conscience et donc une initiative citoyenne en la matière. La population peut avoir l'impression que la question du logement ne concerne que les autres et qu'il n'est pas vraiment nécessaire de se mobiliser.

Il serait cependant bien sûr regrettable de passer à côté de ce que le PCDR peut offrir.

3. Présentation du Plan d'action pluriannuel relatif à l'habitat permanent dans les équipements touristiques, par Myriam Daniel

Objectifs et philosophie du Plan HP

- Assurer, sur base volontaire, le relogement et la réinsertion socio-économique des résidants permanents.
- Tenir compte au mieux de certains choix de vie, mais en les rencontrant dans le respect des normes légales et dans le respect de la logique d'aménagement du territoire.

1. Un Plan en deux phases

- **PHASE 1:** concerne les campings et équipements situés en zone inondable;

Objectif: encourager le relogement des personnes concernées dans un logement décent avant que le terrain quitté ne soit rendu à sa vocation initiale ou le cas échéant assaini.

- **PHASE 2:** concerne les équipements situés hors zone inondable;

Perspectives plus ouvertes: reconversion en zone urbanisable, non urbanisable ou maintien de l'affectation de loisirs. Analyse à réaliser au cas par cas, sur base de critères objectifs.

2. Un Plan volontariste basé sur le partenariat

- Liberté d'adhésion dans le chef des communes;
- Moteur de la dynamique, les communes sont entourées de divers partenaires dans la mise en œuvre du Plan HP (listés dans le projet local);
- Un Comité d'accompagnement local encadre le projet .

3. Un Plan ouvert au dialogue

Association des résidants à la dynamique via:

- l'instauration d'un dialogue (organisation de séances d'information en cours de processus);
- l'organisation d'une concertation se déroulant dans un cadre neutre (prise en charge par le SRP La Teignouse).

4. Les aides financières disponibles

- **Destinées aux communes**
 - financement d'une antenne sociale dans certaines communes;
 - prime à la démolition des abris quittés (actuellement opérationnelle pour les campings);
 - subvention au rachat de parcelles (mesure en préparation);
 - subvention au rachat de voiries (mesure en préparation).
- **Destinées aux résidants permanents**
 - allocation d'installation (5000€ ou 1240€);
 - ADEL (400€+ 100€/par mois);
 - aide à la constitution de la garantie locative (CPAS ou nouveau prêt FLW).
- **Autres**
 - soutien à la concertation (1250€/par tranche de 50 résidants permanents);
 - soutien des AIS (10000€+ 1000€/par ménage relogé);
 - soutien des CPAS (250€/par dossier HP).

Plan HP local

- Phase 1 (en cours depuis le 10.10.2003)
- Phase 2 (en cours depuis le 28.01.2005)

1. Equipements concernés et nombre de résidents permanents

PHASE 1

- | | |
|--------------------------|-----------------------------|
| • Martinrive : | 35 (01.2002) - 13 (03.2005) |
| • Château de Dieupart: | 26 (01.2002) - 22 (03.2005) |
| • Moulin du Rouge-Thier: | 6 (01.2002) - 5 (03.2005) |
| • Olympia: | 55 (01.2002) - 38 (03.2005) |
| • Epis d'Or: | 5 (01.2002) - 7 (03.2005) |
| • Beau Site: | 1 (01.2002) - 6(03.2005) |
| • Plein Soleil: | 1 (01.2002) - 7 (03.2005) |
| • Val Fleuri: | 6 (01.2002) - 8 (03.2005) |
| • Rue du Fond: | 60 (01.2002) - 39 (03.2005) |

TOTAL: 195 (01.2002) 145 (03.2005)

Synthèse Phase 1 (15.03.2005):

145 résidents permanents soit 101 ménages (76 isolés, 15 couples, 4 couples avec enfants, 7 familles monoparentales avec enfants, 1 regroupement autres)

PHASE 2

- | | |
|-----------------------|---------------|
| • Val du Promontoire: | 97 (01.2004) |
| • Chant d'Oiseaux: | 253 (01.2004) |
| • Gibet de Harzé: | 46 (01.2004) |
| • Awan-Wacostet: | 43 (01.2004) |

TOTAL: 439 (01.2004)

Synthèse Phase 2 (31.01.2004):

439 résidents permanents soit 227 ménages (107 isolés, 60 couples, 28 couples ave enfants, 14 familles monoparentales avec enfants, 18 regroupements autres)

2. Les grandes lignes de force du projet de « Plan HP local »

A court terme

- Assurer l'information des résidents permanents et exploitants puis, dans la foulée, mettre en place la concertation;
- Assurer l'information individualisée des résidents permanents et accompagner les candidats à un relogement dans leurs démarches;
- Organiser une concertation des travailleurs sociaux de première ligne;
- Renforcer si besoin est l'axe « maîtrise des entrées »;
- Développer l'offre de logements à coût modéré (interdépendance de la dynamique HP avec les plans triennaux du logement);

- Mener, avec les partenaires concernés, une réflexion globale sur l'affectation future des équipements visés par le Plan HP et initier, le cas échéant, les procédures ad hoc de manière à promouvoir leur reconversion.

A long terme

- Revaloriser la vocation touristique des campings de l'entité et destiner les terrains en zone inondable uniquement au camping de passage;
- Accroître le parc de logements à loyer modéré disponibles sur l'entité;
- Poursuivre le travail d'accompagnement des résidants permanents;
- Finaliser la reconversion des équipements concernés par un changement d'affectation au plan de secteur.

3. Evaluation de la PHASE 1

AXE 1: Information et concertation

a) Information

- Organisation de trois séances d'information (deux destinées aux résidants et une destinée aux exploitants).
- Taux de participation compris entre 25 et 50%.
- Dans la foulée, mise en place d'une information individualisée (via l'antenne sociale).
- Impacts:
 - demandes de précisions sur le Plan HP,
 - apaisement des résidants permanents,
 - relogements (+ demandes de primes),
 - remises en ordre administratives,
 - demandes diverses en lien avec la situation de campings.

b) Concertation

- Diverses étapes:
 - établissement d'un climat de confiance (étape en cours),
 - lieu formel s'inscrivant dans une dynamique délégative (représentation de résidants au sein du CA),
 - processus s'inscrivant dans une dynamique dialogique (phase d'instauration d'un véritable dialogue).
- Difficultés envisagées:
 - médias, rumeurs,
 - trouver un lieu neutre et central,
 - facteur temps (processus long).

AXE 2: Accompagnement (pré et post relogement)

a) Accompagnement pré relogement

*** Rappel du rôle de l'antenne sociale:**

- travail de proximité sur les lieux de vie des résidants permanents (RP);
- informer les RP sur leurs droits et leurs devoirs ainsi que sur les aides disponibles;
- être le lien entre les RP et les structures existantes susceptibles de favoriser leur réinsertion dans un logement décent et dans le tissu social et professionnel.

*** Relogements induits par la dynamique Plan HP (analyse statistique)**

Résidents permanents pour lesquels un dossier de demande d'allocation d'installation a été ouvert

- Au 15/03/05: 27 ménages sont relogés
- Origine des ménages: 13 Martinrive , 2 rue du Fond, 5 Dieupart, 7 Olympia
- Synthèse des relogements: 1 maison de repos, 7 AISOA, 2 SLSP, 17 privé
- 14 en O/A dont 7 à Aywaille et 13 hors O/A

Résidents permanents relogés sans dossier HP (conditions non remplies)

- Au 15/03/05: 20 ménages sont relogés
- Origine des ménages: 9 Olympia, 6 Val Fleuri, 2 rue du Fond, 1 Martinrive, 2 Beau Site
- Synthèse des relogements: 3 AISOA, 17 privé
- 4 en O/A dont 3 à Aywaille et 16 hors O/A

b) Accompagnement post relogement

* **Prise en charge:** CPAS, AIS, antenne sociale

* **Raisons qui ont motivé le relogement**

- menace de fermeture d'un camping;
- possibilité de bénéficier d'aides financières dans le cadre du plan HP;
- souhait de quitter - projet de vie réfléchi;
- mauvaise ambiance régnant dans le camping, problèmes de santé; souhait de rapprochement de l'activité professionnelle.

* **Bilan des réinsertions:** mitigé

Eléments positifs:

- obtention d'un domicile;
- amélioration générale du cadre de vie et de la qualité de vie (une santé qui s'améliore ...);
- obtention de primes et d'aides aux moments opportuns.

Eléments négatifs:

- problèmes financiers;
- difficultés d'adaptation à l'environnement, au voisinage.

AXE 3: Maîtrise des entrées

a) Moyens mis en œuvre (campings)

- Concertation et dialogue avec les exploitants, initiés dans le cadre de la Charte sur la maîtrise des entrées (APIC), en partenariat avec le CGT et la DIIS;
- Interdiction de la domiciliation – actuellement domiciliation provisoire;
- Démolition des abris quittés suite au relogement de résidents permanents (prime à la démolition);
- Conditionnement de l'octroi du permis de camping-caravaning à la résorption progressive de l'habitat permanent par l'exploitant, mais sans expulsion des résidents, et collaboration avec le CGT dans le suivi de la mise en conformité des sites (à envisager pour de futurs permis).

b) Bilan

- Dans l'ensemble, phénomène stabilisé voire en baisse dans certains campings;
- Collaboration et bonne foi des exploitants indispensables;

- Nécessité de rester vigilant et de constamment rappeler l'enjeu (c'est la résidence permanente qui est visée et non la domiciliation, peu importe le profil des résidents permanents).

AXE 4: Développement de l'offre de logements à coût modéré

a) Introduction

Le Plan HP vise à favoriser le relogement des résidents permanents dans du logement salubre. Offre largement inférieure à la demande.

Nécessité d'envisager toutes les pistes disponibles:

- logements sociaux traditionnels,
- logements gérés par l'AIS,
- logements développés en partenariat avec le FLW,
- logements privés purs,
- sans oublier la piste de logements innovants, répondant aux attentes du public.

b) Partenariat avec l'AISOA

- 17 logements en gestion à Aywaille fin 2004 (+ 10 maisons CPAS et logement de transit);
- 7 ménages de résidents permanents d'Aywaille candidats;
- 7 ménages de résidents permanents d'Aywaille relogés à Aywaille;

Constats-remarques:

- Effort significatif de l'AISOA pour reloger des résidents permanents,
- Difficulté de l'AISOA de proposer des loyers attractifs,
- Dossiers de candidature en progression - évolution du profil de locataires,
- Durabilité des réinsertions en question nonobstant l'accompagnement mis en place.

c) Partenariat avec OAL

- Actuellement, pas de logements sociaux à Aywaille,
- 10 ménages de résidents permanents d'Aywaille candidats,
- 2 ménages relogés hors commune (avant le Plan HP).

Constats-remarques:

- Peu de rotation dans les logements sociaux (en moyenne, 20 logements sur l'Ourthe-Ambève par an),
- Dossiers de candidature en progression - évolution du profil des locataires;
- Spécificité du public HP (préparation au relogement sur base de critères).

d) Partenariat avec le FLW

- Nouvel opérateur dans le cadre du Plan HP.

Constats-remarques:

- Difficulté de trouver des opportunités de rénovation intéressantes malgré un partenariat très actif avec le service communal du logement,
- Souci de développer une offre de logements qui corresponde au profil du public (petits logements),
- Mise en gestion des logements à l'AISOA.

e) Programme-triennal 2001-2003

Un seul projet a été retenu:

➔ création d'un logement de transit rue Bas Rivage à S/R

- travaux terminés pour le 1er avril 2005;

- donné en gestion à l'AISOA à partir du 1er avril 2005 (attribution après consultation de la Commune et du CPAS).

f) Programme-triennal 2004-2006

23 logements ont été retenus:

- ➔ **immeuble BELLEFROID, rue de Louveigné 16 (2004): 6 logements**
(opérateur: OAL, auteur de projet: G. MORGANTE, projet en cours de finalisation)
- ➔ **immeuble DUBOIS, rue N. Lambercy 22/22B (2005): 4 logements**
(opérateur: OAL, auteur de projet: E. BONFOND, projet à l'étude)
- ➔ **immeuble BOUTIQUE M, rue N. Lambercy 2 (2005): 2 logements**
(opérateur: OAL, auteur de projet: E. BONFOND, projet à l'étude)
- ➔ **immeuble communal, rue de Bastogne 39 (2005): 2 logements**
(opérateur: OAL, auteur de projet: L. BONNESIRE, projet à l'étude)
- ➔ **immeuble communal Awan-Wacostet 5 (2005): 1 logements**
(opérateur: FLW- esquisse à l'approbation de la Direction)
- ➔ **immeuble communal, rue de Bastogne +15 (2005): 1 logement**
(opérateur: FLW- esquisse à l'approbation de la Direction)
- ➔ **immeuble Awan-centre (2005): 3 logements**
(opérateur: FLW – négociations en cours)
- ➔ **4 logements non localisables (2005)**
(opérateur FLW)

g) Solutions alternatives innovantes (réflexion)

* **Constat:** le logement traditionnel ne rencontre pas les attentes d'une certaine proportion de résidents permanents et ne constitue pas pour eux une solution de réinsertion durable.

* **Définition (essai):** habitat sui generis répondant:

- aux aspirations des résidents en terme de construction et d'aménagement,
- à leur capacité financière et au fait que bon nombre valorisent le statut de propriétaire,
- à un minimum de normes, notamment en matière de salubrité.

* **Processus:**

- constituer un partenariat de base,
- réaliser une étude de faisabilité (intégrant une dimension sociale, une réflexion sur les normes, un travail sur la réduction des coûts et une recherche d'implantation),
- finaliser le projet à titre expérimental dans un premier temps avant d'envisager sa reproductibilité.

* **Piste d'aboutissement:**

- soutien provincial au Plan HP qui pourrait s'inscrire dans ce cadre.

AXE 5: Réflexion sur l'affectation au plan de secteur des zones concernées

Approche diffère selon le type d'équipement concerné

* **Campings:** dans l'absolu, pas d'opposition à leur maintien en tant qu'équipement touristique pour autant que leur mise en conformité soit possible et effective, et que les exploitants se montrent coopératifs tant au niveau de leurs obligations légales qu'au niveau de la résorption progressive du phénomène HP.

* **Autres équipements:** réflexion à mener (cf. Phase 2).

4. Perspectives liées à la PHASE 2

Pour rappel, la Phase 2 concerne les équipements à vocation touristique autres que les campings et situés hors zone inondable.

La philosophie du Plan HP reste inchangée: il s'agit avant tout de favoriser, sur base volontaire, le relogement de ceux qui le souhaitent dans un logement salubre.

La procédure utilisée pour la Phase 1 va se retrouver dans le cadre de la Phase 2:

- information et concertation
- accompagnement pré et post relogement (antenne sociale et dynamique de partenariat)
- réflexion sur le logement en lien avec la dynamique « ancrage communal du logement » et les partenaires

Cela étant, pour ces équipements, les **perspectives sont plus ouvertes** en termes d'aménagement du territoire:

- soit maintien du site à une fonction de loisirs et relogement progressif des résidents permanents hors du site;
- soit désaffectation du site et réaffectation à une destination qui ne soit ni du loisir ni de l'habitat (reconversion en zone non urbanisable);
- soit reconversion du site en zone urbanisable, p.ex. en zone d'habitat à caractère rural.

L'identification de l'option de reconversion à privilégier devra être réalisée au cas par cas et sur base de divers critères objectifs (environnement physique, qualité des équipements internes, mobilité et sécurité routière, qualité du bâti, critères sociaux, etc.).

Mise à disposition par la Région d'un outil d'aide à la décision (présentation aux communes le 14 avril 2005).

L'option de reconversion identifiée, il conviendra d'envisager la phase d'opérationnalisation, via la mise en œuvre d'un PCA ou PCAD.

* **Hypothèse de travail: reconversion d'un équipement touristique (p.ex. Chant d'Oiseaux) en zone d'habitat à caractère rural**

Remarques:

- processus long: réflexion préalable aboutissant à une option de reconversion motivée, procédure de PCA-PCAD, requalification proprement dite de l'équipement (voiries, équipement collectif, etc.);
- ne pas écarter la possibilité d'une reconversion mixte (ex.: habitat – non urbanisable), notamment pour les équipements de grande superficie;
- une telle reconversion n'implique PAS nécessairement le maintien du bâti existant : les habitations susceptibles d'être maintenues devront respecter les critères de salubrité CWL ou être susceptibles d'être mises en conformité sur ce point; les autres devront progressivement disparaître dans le respect de la philosophie du Plan HP (départs volontaires);

*** Mesures envisageables sur le court terme:**

- **Mise en œuvre d'une politique d'acquisition de parcelles (subvention régionale à 60%, mesure en préparation).**

Objectif: dans l'immédiat, geler des parcelles; à terme, aérer le site en diminuant la densité des habitations, favoriser, via le regroupement de plusieurs parcelles, la diversification de l'habitat;

Préalable: mener une négociation avec la copropriété concernant les frais de copropriété.

- **Geler la situation sur le plan urbanistique.**

Constat: les équipements concernés sont majoritairement saturés en terme d'habitants et d'habitat. Or, dans une perspective de requalification, il conviendra plutôt d'aérer l'ensemble;

Piste: tolérer dans une certaine mesure l'amélioration de l'existant (rapprochement des prescriptions sécurité-salubrité) et ne plus autoriser de nouvelles constructions.

4. Intervention de Monsieur le Bourgmestre

a) Equipements touristiques qui pourraient être concernés par une reconversion en zone d'habitat.

- Chant d'Oiseaux
- Gibet de Harzé
- Val du Promontoire

Chants d'Oiseaux

La philosophie communale dans le cadre du Plan HP :

-faire en sorte que tous les équipements en mauvais état puissent disparaître et que les gens soient relogés (la Commune pourrait devenir propriétaire de certains terrains).

-ne plus accepter de nouvelles constructions dans un premier temps.

-à terme, volonté que la Commune reprenne les voiries et que le domaine devienne un lieu de résidence conventionnel.

Cette question devrait susciter l'intérêt de la CLDR :

-réflexion sur la problématique en termes d'épuration (cela nécessitera des moyens financiers importants or la population concernée a des revenus limités ;

-réflexion sur l'avenir des parcelles libérées (rachat par les voisins, zone de parking, espaces publics, verts, récréatifs...).

Gibet de Harzé

La réflexion est assez semblable à celle qui est menée pour le domaine de Chants d'Oiseaux.

Val du Promontoire

-les problèmes sociaux sont inexistantes ou en tout cas extrêmement limités.

-la reconversion du site ne devrait pas entraîner trop de problèmes.

Rue du Fond

Awan-Wacostet

b) Quelques pistes communales

- Terrain communal sis rue du Promontoire.
- Terrains communaux à Nonceveux (endroits propices pour développer des logements qui tiennent compte des aspirations des gens concernés par le Plan HP : petits logements, avec petits jardins, possibilité de vivre avec des animaux dans la nature).
- Lotissement communal Awan-Wacostet (idée de proposer le terrain à un prix étudié, Aménagement d'un hangar pour ranger les installations des forrains...).
- Maisons du CPAS (construction, par la Commune, de 10 maisons, pour des personnes âgées).

5. Discussion

Le défi de ce GT est double. Il s'agit d'une part de comprendre comment « prendre le train communal » en marche et d'autre part d'y accrocher « un ou deux wagons supplémentaires ».

Un Comité local d'accompagnement du Plan HP a été mis sur pied. Suggestion est faite de désigner un membre de la CLDR afin qu'il fasse partie de ce Comité. Cette suggestion est acceptée et ce point devra figurer à l'ordre du jour de la réunion de la CLDR du 23 mai prochain.

La question de la représentation des résidents permanents dans ce Comité d'accompagnement est posée. Mais cela est du ressort du Comité. Il est important que le représentant de la CLDR ne soit pas un représentant des résidents permanents.

Différentes propositions qui pourraient figurer dans le PCDR sont exposées :

- *Ne serait-il pas envisageable de donner aux ferrailleurs un rôle dans la gestion du parc à conteneurs, en ce qui concerne plus particulièrement la gestion de déchets de type métal.*
- *Les résidents permanents, s'ils continuent à habiter dans une zone touristique, pourraient devenir des guides de promenades, ou participer à l'entretien des chemins... Cette suggestion devrait être analysée en collaboration avec le GT Economie-Tourisme-Agriculture.*
- *Concernant l'aménagement du Domaine de Chants d'Oiseaux, on pourrait imaginer des potagers collectifs...*
- *Concernant l'habitat innovant, des projets de rénovation d'habitat ont déjà été menés dans certaines Communes en offrant la possibilité aux personnes de se former professionnellement et de participer aux travaux de leur future habitation. Il serait utile de se renseigner à ce sujet.*
- *Certains bâtiments sont parfois sous-utilisés (églises par exemples). Certains de ces bâtiments pourraient éventuellement être transformés en logements.*

Si certaines propositions peuvent sembler utopique, il apparaît cependant que dans certains cas, les projets menés donnent des résultats intéressants. Il est important de respecter les gens et de les associer dans une démarche qui les valorise. Les résultats positifs de certaines démarches ne doivent pas faire l'objet d'une vue à court terme mais plutôt s'envisager en termes de génération.

Il s'agit maintenant de se recentrer sur la problématique du logement et de voir de quelle façon la CLDR pourrait être mobilisée. La décision est prise par les membres du GT ne pas

organiser de réunion avant celle de la CLDR qui se tiendra le 23 mai. Il s'agit donc de classer les propositions qui avaient été émises lors des différentes réunions d'information et de consultation, de façon à pouvoir présenter un document de travail à la CLDR.

Les membres sont invités à classer les propositions en fonction du classement suivant :

- à éliminer
- à réaliser à court terme, sans gros moyens financiers
 - par la Commune (Lot 0 A)
 - par des groupements ou des particuliers avec le concours de la Commune (Lot 0 B)
 - par des groupements ou des particuliers (Lot 0 C)
- à conserver et à analyser en priorité (1)
- à conserver et à analyser dans un second temps (2)

Objectif : accroître l'offre de logements

- Créer de nouveaux lotissements (conventionnels) et/ou de nouveaux logements (*Priorité 1*)
- Il faudrait également plus de logements à un prix abordable (loyers inférieurs à 250 euros), des studios... (*A éliminer*)
- Faire pression sur les propriétaires possédant des bâtiments laissés à l'abandon. (*Lot 0 A*)

Objectif : développer les logements sociaux dans la commune

- Développer (construire ou aménager) des logements sociaux dans la Commune (notamment pour reloger les résidents permanents). (*Priorité 1*)
- Assurer une meilleure vérification des logements avant une domiciliation. (*A éliminer*)

Objectif : prendre des mesures en soutien du Plan HP

- Arriver à dépasser les réticences et travailler de manière à intégrer les résidents permanents dans les villages et la Commune. (*Renvoi au GT Services-Vie sociale et associative-Convivialité*)
- Il existe peut-être une piste pour les personnes impliquées dans la récupération des métaux. Pourquoi ne pas les intégrer dans la politique de gestion des déchets (économie sociale) ? (*Renvoi au GT Economie-Tourisme-Agriculture*)
- Redéfinir les zones inondables. (*Lot 0 A*)
- Réserver les campings aux vacanciers. (*A éliminer*)
- Un « assainissement » de *Chants d'Oiseaux* est souhaitable car la présence de certains résidents n'est pas la bienvenue. (*A éliminer*)
- Mener une réflexion sur l'avenir du Domaine de Chants d'Oiseaux. (*Priorité 1*)
- Réflexion sur la manière de concevoir l'habitat alternatif à Nonceveux, Harzé... (*Priorité 1*)

Objectif : assurer la mixité dans le tissu de logements

- Veiller à ce que dans les nouveaux projets urbanistiques, il y ait place pour différents types d'habitat et d'habitants. (?)

En conclusion, le GT se basera, pour entamer son travail, sur les réflexions déjà menées par la Commune. Il s'agira aussi de réfléchir à ce que le GT peut apporter comme « plus ».

La réunion est clôturée vers 22H30.

PCDR-AY/IL/15.04.05

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
SERVICES – VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE – CONVIVIALITE
DU 25 MAI 2004 A L'ECOLE COMMUNALE D'AWAN

Présents:

Nadine CEUTERICK
Frédéric COLSON
Andrée DACHOUFFE (Amicale des pensionnés de Harzé)
Jacques DEHAESE (membre de la CLDR)
Philippe DELPORTE (La Renaissance)
Cécile DELVAUX (représentant Madame Josée COLLARD) (ACRF)
José DUMOT
Sonia GASPARD (membre de la CLDR)
Pierre GERARD (Président du CPAS)
Fabrice HELMAN (Centre de la Croix-Rouge de Nonceveux)
Patricia JACKSON (association Hart'zé)
Catherine JAMAGNE (bibliothécaire)
Raymond LARDINOIS (association Hart'zé)
Charles LAWARREE
Robert LERUTH, André PERET
Juliette POLET
Eric PREUD'HOMME (membre de la CLDR)
Willy PRINCEN (membre de la CLDR)
Claude TOMBEUX (Lions Club d'Aywaille)
Jean WILKIN (Amicale des pensionnés de Harzé)
Jeannine WILKIN

Benoît HOUBEAU (Agents de développement du GREOA)
Isabelle LAURENT (Agents de développement du GREOA)

Excusés:

Collette LIEGEOIS,
Claude JOIRIS,
Me COLLARD-MINGUET,
Armand WUIDAR,
Me FONTAINE

1. Contexte de la réunion et objectifs

Un document reprenant les propositions relatives aux thèmes évoqués est distribué à chaque participant. Ces propositions sont le résultat du travail de consultation mené avec la population de la commune d'Aywaille.

La réunion débute à 20H00 par une présentation de Monsieur Jacques DEHAESE, membre de la CLDR et animateur du Groupe de Travail (GT) (pour rappel, la CLDR est une commission représentative des habitants de la commune). Il rappelle que cette réunion se déroule dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural. L'objectif de cette première réunion est de constituer le Groupe de Travail qui s'intéressera aux services, à la vie sociale et associative et à la convivialité. Il s'agit de construire ensemble une méthode de travail et de réfléchir à une organisation.

2. Tour de table – présentation des participants

La convivialité est un concept à appliquer au sein même du GT. Par conséquent, un tour de table est réalisé afin que chaque participant puisse préciser ce qui l'attire le plus dans les thématiques traitées, le temps dont il dispose pour œuvrer dans le GT mais également quelles sont les compétences qu'il pourrait mettre à la disposition du groupe. Afin de faciliter l'expression, l'outil « photo-langage » est utilisé.

Chaque participant choisit une photo pouvant servir de base à son expression. Les différents membres se présentent successivement par rapport à leur motivation, disponibilité et compétence. Ces renseignements sont notés par l'animateur sur les tableaux disponibles.

a) Attraites par rapport aux contenus : services – vie sociale et associative – convivialité

- jeunes ;
- intergénérationnel ;
- nouvel habitant ;
- manger ensemble / partager ;
- solidarité ;
- communication / information (souhait de retrouver une dynamique positive par rapport au manque d'information et de communication tout en s'élevant au-dessus des querelles) ;
- gestion de locaux, d'outils communs, de matériel ;
patchwork ;
- comment structurer les échanges (entre villages...) ;
- culturel / arts ;
- échanges de savoirs ;
- intégration du centre des réfugiés de Nonceveux ;
- multiculturel, tolérance ;
- défense de la démocratisation de la culture (des collaborations sont envisageables avec le Foyer culturel de Sprimont, mais peu de personnes en sont conscient et connaissent les possibilités exactes) ;
- enfance / petite enfance ;
- maintien à domicile des aînés dans de bonnes conditions ;
- le point des maisons de village et la caserne des pompiers d'Aywaille ont été évoqués à plusieurs reprises en vue d'établir un centre des associations avec des structures décentralisées comme les Maisons de Village.

b) Réflexions par rapport au cadre de la réunion : le PCDR

- crainte par rapport au suivi des projets, qui sont aussi fonction du budget ;
- question de la répartition bénévoles / professionnels dans certains projets ?
- nécessité d'avoir des réponses de la part du pouvoir politique, suite à des questions demandant une information technique ou politique ;
- dynamique suivant deux pôles : quartier – village / commune (chacun part de son quartier et/ou son village mais il est indispensable de mener une réflexion générale, qui englobe la commune dans son entièreté) ;
- importance des synergies et des réseaux (le réseau se définit davantage dans la permanence) ; possibilité de bénéficier d'apports de l'extérieur, hors commune ;
- importance d'arriver à des propositions concrètes, à des actions concrètes ;
- demande d'informations sur les moyens disponibles ;
- quid de la garantie qu'il n'y aura pas de problèmes pour les demandeurs d'emploi indemnisés qui participent au GT ?
- nécessité de faire appel à des « experts » afin d'approfondir la réflexion, d'échanger des expériences... ; Monsieur GERARD, Président de CPAS, explique qu'il se fera éventuellement accompagner d'assistantes sociales et qu'il est d'accord d'intervenir en qualité d'expert si des questions, notamment juridiques, se posaient ;
- bien analyser la faisabilité des différents projets ;
- importance de travailler sur le long terme ;
- travailler sur des priorités afin d'éviter de se disperser ;
- possibilité de travailler en sous-groupe ;
- présence de membres de la CLDR ; la CLDR est la Commission Locale de Développement Rural, cette Commission est représentative de la population aqualienne ;
- importance de la concertation avec les membres des autres Groupe de Travail.

c) Réflexion sur le fonctionnement du GT (disponibilité, compétences diverses...)

- certains participants sont d'accord pour participer régulièrement aux réunions, d'autres par contre ne pourront y participer que de façon irrégulière ;
- quid de la fin du GT ? Le GT est à maintenir sur le long terme ;
- disponibilité également en dehors des réunions (madame CEUTERICK) ;
- de façon générale, disponibilité des participants en soirée ;
- animation : Mr DEHAESE se propose.

Monsieur DELPORTE avant de partir insiste sur la nécessité de réaliser un inventaire complet de tout ce que les associations qui travaillent sur la Commune pourraient mettre en commun tant du point de vue matériel qu'humain. La collaboration apparaît comme le maître mot.

3. Organisation et méthode de travail

Après ce tour de table, la question de l'organisation et de la méthode de travail est abordée. Il existe différentes possibilités :

- soit partir des différents publics (jeunes, âgés, nouveaux habitants...) ;
- soit réunir les personnes par centre d'intérêts...

La méthode d'échange de savoir est primordiale pour assurer le succès de l'opération. Par conséquent il est vraiment nécessaire à certains moments donnés et quand le Groupe de Travail l'estimera nécessaire d'inviter des experts afin de les éclairer sur certains sujets.

4. Suites

La prochaine réunion est fixée au mardi 7 septembre 2004 à 20H00 au Centre de la Croix-Rouge à Sedoz (Nonceveux).

La séance est clôturée vers 22H30.

Pourriez-vous compléter ce document et nous le renvoyer à l'adresse suivante :

Asbl GREOA
Place de Chézy, 1
4920 HARZE

☎ : 04/384.67.88

☎ : 04/384.74.37

✉ : pcdr@ourthe-ambleve.be

NOM :
PRENOM :
ADRESSE :
TEL :
MAIL :
REMARQUE EVENTUELLE :

Dans quel sous-groupe souhaiteriez-vous vous investir ?

- Petite-enfance, enfance et jeunesse
(activités, infrastructures, enseignement, mobilité, information/communication)
- Santé, prévention, services publics
(seniors, services de l'Administration, services d'aide, information à la population)
- Art, culture et sport
(infrastructures, activités, mobilité, information/communication)

Pourriez-vous nous communiquer vos disponibilités ?

- En soirée
- En journée éventuellement

Y a-t-il un ou plusieurs jours de la semaine où vous n'êtes jamais disponible ?

- lundi
- mardi
- mercredi
- jeudi

Connaissez-vous des personnes qui pourraient éventuellement se joindre au GT Services – Vie sociale et associative –Convivialité ? Pourriez-vous nous communiquer leurs coordonnées afin que nous puissions les inviter à la prochaine réunion ?

- 1)
- 2)
- 3)
- 4)

Connaissez-vous des personnes qui ont une connaissance particulière des thèmes qui seront abordés dans le GT (de par leur intérêt personnel, professionnel, ou par leur expérience...) ? Pourriez-vous également nous communiquer leurs coordonnées ?

- 1)
- 2)
- 3)
- 4)

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
SERVICES – VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE – CONVIVIALITE
DU 7 SEPTEMBRE 2004 A NONCEVEUX

Présents :

Jacques DEHAESE (membre de la CLDR) (animateur de la réunion)

Marie-Thérèse CORROY (ACRF)
Cécile DELVAUX (pensionnés CSC)
Me FONTAINE (Vie Féminine)
Pierre GERARD (Président du CPAS)
Juliette HARZE (Vie Féminine)
Fabrice HELMAN (Centre de la Croix-Rouge de Nonceveux)
Claude JOIRIS (Vie Féminine),
Christelle LAMBERT (Vie Féminine)
Colette LIEGEOIS (Vie Féminine)
Christiane RIGA (Radio Ourthe-Amblève)
Claude TOMBEUX (Lions Club d'Aywaille)
Emile VANDERVEKEN (membre de la CLDR)

Isabelle LAURENT (Agent de développement du GREOA)

Excusés :

Me COLLARD-MINGUET (ACRF)
Raymond LARDINOIS (Association des artistes et artisans de Harzé)
Jean PAQUAY (Président de la CLDR)
Jeannine WILKIN

1. Contexte de la réunion et objectifs

Un document reprenant les propositions relatives aux thèmes évoqués est distribué à chaque participant. Ces propositions sont le résultat du travail de consultation mené avec la population de la commune d'Aywaille.

La réunion débute à 20H00. Monsieur Jacques DEHAESE, membre de la CLDR (qui est une commission représentative des habitants de la Commune) et animateur du Groupe de Travail (GT) rappelle le contexte dans lequel se déroule cette réunion. Dans le cadre de l'Opération de Développement Rural qui est menée sur la commune d'Aywaille, de nombreuses réunions d'information et de consultation ont été organisées, que ce soit par village ou par thème. Ces réunions ont permis à la population et aux acteurs locaux d'émettre des centaines de **propositions**. Celles-ci ont permis d'identifier **différents défis** à relever dans la Commune. En fonction de ceux-ci 5 Groupes de Travail ont été constitués. Ils se sont réunis une première fois fin mai et début juin 2004.

Les **5 Groupes de Travail** sont les suivants :

Services – Vie sociale et associative – Convivialité

Environnement – Patrimoine naturel et bâti

Mobilité – Sécurité routière

Economie – Tourisme – Agriculture

Logement

Concernant le **Groupe de Travail Logement**, vu le peu de participants présents à la première réunion, aucune rencontre n'a été programmée au mois de septembre. Une réflexion va être menée prochainement de façon à déterminer dans quel cadre les préoccupations relatives au logement seront analysées.

L'animateur rappelle comment s'est déroulée la première rencontre du GT Services – Vie sociale et associative – Convivialité, qui a eu lieu le 25 mai dernier.

- Un tour de table systématique a permis à chacun de se présenter. Il est apparu que les personnes présentes étaient particulièrement intéressées par les **3 thématiques** suivantes : 1) l'art/la culture 2) les aînés 3) l'enfance et la jeunesse.

- Par ailleurs, un élément est particulièrement ressorti de la réflexion menée par le groupe : **même si chacun a un moteur qui l'incite à défendre un projet particulier, il est important de parler de toutes les propositions afin d'améliorer le bien-être de la population.**

- En outre, les participants ont eu l'occasion de faire part de leurs interrogations : quid du budget ? est-ce que ce sont des projets à court terme ou à long terme ?...

3. Méthode de travail

Les différentes propositions émises lors des réunions d'information et de consultation ont été regroupées en fonction des thèmes abordés par les Groupes de Travail.

L'animateur propose une méthodologie pour analyser les propositions concernant le GT Services – Vie sociale et associative – Convivialité (cf. page suivante). Il s'agit de se poser différentes questions. La première est de savoir *qui* est à l'origine du projet, ensuite de se demander avec la collaboration de qui il pourra être mené à bien (*avec qui*) et de savoir ce que l'on souhaite obtenir (*pour quel objectif ?*). La question du quoi (*quel projet ?*) vient seulement après.

Par ailleurs, sur base du constat que le processus de développement rural est long et risque d'entraîner le découragement de certains, la CLDR a décidé de veiller à la réalisation très rapide de différents projets. Chaque GT est donc invité à mettre en évidence les propositions

qui pourraient être mises en œuvre dans un avenir proche. L'objectif serait de présenter des réalisations concrètes fin 2004, début 2005.

<u>1. QUI</u>	<u>QUOI</u>	<u>2. AVEC QUI</u>	<u>CANAUX</u>	<u>OBJECTIFS</u>
<p>Qui est concerné par la proposition ? Un petit village ? Cela peut-il être généralisé ?</p>		<p>Avec qui d'autre pourrait-on travailler la proposition ? Un groupe existant ? Le pouvoir politique ? Une association ?</p>	<p>Quels moyens utiliser ?</p>	<p>Quel est l'objectif poursuivi ? On recherche un meilleur développement et un plus grand bien-être du plus grand nombre d'Aqualiens.</p>

4. Analyse des différentes propositions de la population

THEMES : PETITE ENFANCE ET ENFANCE

Objectif : développer les services et infrastructures

Petite-enfance : assurer la garde des enfants de 0 à 3 ans

1. Ouvrir des crèches ou des structures d'accueil pour les petits enfants à Aywaille.

« Monsieur SIMON note cependant qu'un projet de crèche communale est en cours à *Aywaille*. Monsieur GERMAIN signale que différentes pistes sont en train d'être explorées. Une collaboration avec les entreprises pourrait être envisagée. Une autre piste serait de gérer et de faire fonctionner la crèche sur budget communal. » Ce commentaire figure dans le compte-rendu des réunions de village.

Concernant le projet de crèche de la Commune, une personne faisant partie de Vie Féminine apporte certaines informations. Cette crèche serait aménagée dans un bâtiment de la Région wallonne et fonctionnerait sur budget communal. **Il serait intéressant d'avoir plus d'informations sur cette crèche.** La Commune pourrait transmettre ces infos dans le Bulletin communal.

2. Constituer une banque de données, gérée par la Commune, reprenant le liste de toutes les accueillantes d'enfants ONE.

3. Lancer un appel pour trouver au sein des villages des accueillantes d'enfants ONE.

Le problème est que les gardiennes d'enfants ont un statut qui n'est pas assez valorisant, même s'il s'est amélioré. En effet, jusqu'il y a peu, elles n'étaient pas considérées comme des travailleuses. Et, encore aujourd'hui, elles n'ont pas accès à la sécurité sociale complète.

Elles sont trop peu nombreuses et donc débordées. Il y a également des gardiennes indépendantes mais les parents ne payent pas la garde en fonction de leurs revenus, ce qui est le cas pour les autres gardiennes.

4. Organiser des formations pour les accueillantes d'enfants.

Vie Féminine organise une formation d'une durée de 1 an, en promotion sociale, pour accueillantes d'enfants.

De façon générale, en ce qui concerne la garde des enfants de 0 à 3 ans, il ressort des débats que, vu les besoins criants (les listes d'attente sont importantes), toutes les possibilités doivent être envisagées. De plus, il est important de laisser le choix aux parents. Certains portent leur choix sur une structure collective tandis que d'autres préfèrent voir évoluer leur enfant entouré seulement de 3 ou 4 autres enfants.

Enfants : développer l'accueil et les activités extra-scolaire.

1. Proposer davantage d'activités pour les enfants pendant les vacances (pour des groupes de dimension restreinte et à un prix modéré).

2. La Commune pourrait organiser des plaines de vacances en juillet et en août.

Différents organismes et associations proposent toute une série d'activités : (AVEC QUI ?)

La Carambole (sur la route de Comblain),

La Teignouse,

La Commune,

L'AGISCA et l'ADEPS,

Le CSM (le siège est à Embourg mais des stages sont organisés sur la commune d'Aywaille),

La MJC à La Reid (mais tout est complet très vite),

Les clubs sportifs,

Les mouvements de jeunesse.

La question est de savoir s'il y a réellement un manque d'offre. Et il faut souligner que la proposition 1 concerne des activités pour des groupes à dimension restreinte et à un prix modéré.

On signale par ailleurs que le CPAS peut parfois intervenir dans le coût des stages.

Actions qui pourraient être menées à court terme :

- Il serait intéressant d'avoir des statistiques de fréquentation.

- Les locaux scolaires pourraient éventuellement être valorisés.

- Un « appel d'offre » pourrait être lancé afin de connaître les personnes potentiellement intéressées par l'organisation de stages (AVEC QUI ?). On peut imaginer une grande diversité dans la gamme des activités proposées (langues, poterie, théâtre...) (QUOI ?).

- **Un feuillet reprenant tous les stages pourrait figurer dans le Bulletin communal** (CANAL ?). Cette action pourrait être menée à bien pour début 2005. Il est essentiel de communiquer au bon moment et de manière complète et objective. Il faut « sortir de la concurrence ».

3. Organiser davantage d'activités après l'école dans le village d'Awan, et informer davantage la population des activités organisées dans le village (certains mercredi après-midi par exemple).

Un participant signale que des activités sont organisées pour les enfants du Parc résidentiel de Chants d'Oiseaux *et* pour les autres enfants. La participation des enfants n'habitant pas le Parc Chants d'Oiseaux est cependant faible. La question est de savoir à quoi cela est dû. L'activité se fait sur le territoire d'Awan. C'est une initiative qui est menée via le projet APIC (Action Pilote Intégrée Campings). Les habitants d'Awan ont été informés par un toute-boîte. Ces activités pourraient également figurer dans le feuillet reprenant toutes les activités.

4. Réactualiser le conseil communal des enfants au niveau primaire et secondaire.

Les questions à se poser sont les suivantes : quel est le fondement de cette initiative ? quel est le pouvoir des enfants ?

Il semble que certains adultes utilisent cette structure pour faire passer leurs propres revendications par l'intermédiaire des enfants.

Un Conseil communal des enfants est envisageable uniquement s'il y a déjà des structures de participation dans les écoles fréquentées par ces enfants (« c'est la cerise sur le gâteau »).

Actions à envisager :

- Inciter les jeunes et les moins jeunes à être présents au Conseil communal. Cela leur permettrait de voir comment fonctionne un Conseil.
- la première demi heure du Conseil communal pourrait être consacrée aux interventions du public.
- Etant donné que la réflexion sur le Conseil communal des enfants n'est pas mûre, une proposition peut être faite aux écoles. Il s'agirait de **créer des cercles de paroles au sein des écoles**. Ces cercles devraient être animés par des professionnels de la communication.

En conclusion, 3 actions peuvent être menées à court terme :

- Recherche d'informations sur la crèche d'Aywaille et sur l'accueil ;
- Recherche d'informations sur les activités de vacances ;
- Susciter au sein des écoles la création de cercles de paroles.

Lors de la prochaine réunion, ces 3 suggestions feront l'objet d'une réflexion plus approfondie. Des fiches-projet pourront être réalisées. Il faudra se poser la question des destinataires de ces fiches (à qui décide-t-on de « vendre l'idée » ?).

Deux participants nous ferons peut-être la surprise de venir avec une proposition de fiche concernant les activités de vacances.

La séance est clôturée vers 22H30.

4. Suites

Un document sur la démocratie participative est remis aux participants afin de leur permettre d'approfondir leur réflexion sur le sujet.

La prochaine réunion est fixée au mardi 19 octobre 2004 à 20H00 au siège social du GREOA, Place de Chézy, 1 à Harzé.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
SERVICES – VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE – CONVIVIALITE
DU 15 NOVEMBRE 2004 (SIEGE SOCIAL DU GREOA A HARZE)

Présents :

Jacques DEHAESE (membre de la CLDR) (animateur de la réunion)

Josée COLLARD (ACRF)

Frédéric COLSON (photographe)

Jean-Marc HAVELANGE (Chef de bureau à l'Administration communale d'Aywaille)

Fabrice HELMAN (Centre de la Croix-Rouge de Nonceveux)

Claude JOIRIS (Vie Féminine),

Isabelle LAURENT (Agent de développement du GREOA)

Excusés :

Cécile DELVAUX (pensionnés CSC)

José DUMONT

Madeleine FONTAINE (Vie Féminine)

Pierre GERARD (Président du CPAS)

Colette LIEGEOIS (Vie Féminine)

Jeannine WILKIN

1. Contexte de la réunion et objectif

Un document reprenant les propositions relatives aux thèmes évoqués est distribué à chaque participant. Ces propositions sont le résultat du travail de consultation mené avec la population de la commune d'Aywaille.

La réunion débute à 20H00. Monsieur Jacques DEHAESE anime la réunion. Il est membre de la CLDR (Commission Locale de Développement Rural) qui est la Commission représentative des habitants de la Commune et qui suit le processus de développement rural sur le long terme.

Dans le cadre de l'Opération de Développement Rural qui est menée sur la commune d'Aywaille, de nombreuses réunions d'information et de consultation ont été organisées, que ce soit par village ou par thème. Ces réunions ont permis à la population et aux acteurs locaux d'émettre des centaines de **propositions**. Celles-ci ont permis d'identifier **différents défis** à relever dans la Commune. Les **Groupes de Travail** (GT) ont pour mission de réfléchir à ces défis.

En fonction des défis à traiter par le GT Services – Vie sociale et associative – Convivialité, différents thèmes doivent être approfondis : enfance - jeunesse - seniors - services publics - art et culture – sport. Lors de la réunion du 7 septembre 2004, le thème de l'enfance a été abordé. Le thème de la réunion de ce jour est celui de **la jeunesse**.

2. Rappel de la méthodologie

L'animateur rappelle la méthodologie à adopter pour analyser les propositions concernant le GT Services – Vie sociale et associative – Convivialité. Il s'agit de se poser différentes questions. **La première est de savoir *qui est à l'origine du projet, ensuite de se demander avec la collaboration de qui il pourra être mené à bien (avec qui) et de savoir ce que l'on souhaite obtenir (pour quel objectif ?)***. La question du **quoi (quel projet ?)** vient seulement après.

Par ailleurs, lors de la dernière réunion de la CLDR, la difficulté de ne pas se précipiter sur des solutions est apparue. Le diagnostic posé sur la Commune (forces et faiblesses), que ce soit à travers l'analyse socio-économique ou suite aux réunions d'information et de consultation, est le point de départ de la réflexion. Sur base de celui-ci, il est primordial de réfléchir à ce que l'on veut, c'est-à-dire aux objectifs, et cela avant d'analyser les propositions concrètes permettant d'atteindre ces objectifs.

Sur base du constat que le processus de développement rural est long et risque d'entraîner le découragement de certains, la CLDR a décidé de veiller à la réalisation très rapide de différents projets. Chaque GT a donc été invité à mettre en évidence les propositions qui pourraient être mises en œuvre dans un avenir proche. Ces propositions ont été collectées par la CLDR et un document a été transmis au Collège Echevinal. Celui-ci organise d'ailleurs une **réunion le 25 novembre à 20h, à la salle du conseil communal d'Aywaille**. La population aqualienne sera informée des actions concrètes qui peuvent être mises en œuvre à court terme.

Enfin, **une exposition sera organisée en février ou mars 2005**. L'enjeu de celle-ci sera de présenter les travaux en cours dans les différents GT et de mobiliser de nouvelles personnes. Il faudra mettre en évidence que les solutions ne sont pas « toutes trouvées », que la réflexion est encore nécessaire et que la population est donc incitée à s'impliquer.

3. Analyse des objectifs et des propositions de la population sur le thème de la jeunesse

Objectif initial : développer les services et infrastructures

La question de savoir si l'ensemble des propositions relatives à cet objectif reflète vraiment les demandes des jeunes est posée.

Des lieux de rencontre existent à Aywaille, Remouchamps et Nonceveux. L'éducateur de rue de Remouchamps travaille une fois par semaine le vendredi à Nonceveux. L'existence de

lieux de rencontre pour les jeunes est bien sûr un élément positif mais il est aussi primordial que des projets soient développés au sein de ces structures.

Il serait peut-être nécessaire de réaliser un sondage pour connaître précisément les souhaits des jeunes. L'information suivante est apportée : **La Teignouse vient de terminer une étude sur les loisirs des jeunes et sur leurs demandes** en la matière. 600 élèves ont été interrogés pour cette étude, réalisée dans le cadre du Plan Drogue. Le GT en prendra connaissance et pourra ainsi affiner sa réflexion.

Par ailleurs, lors de la réunion précédente la proposition de **recherche d'informations sur les activités de vacance** pour les enfants avait été faite. Il serait intéressant d'élargir cette recherche à tout ce qui concerne les jeunes. De plus, cette information pourrait être plus large et concerner non seulement les activités de vacances mais aussi l'existence de clubs de sport...et les activités organisées par ceux-ci. L'important est de réfléchir à la manière dont circule l'information. La question (ou une partie de celle-ci) semble être la suivante : « A chaque endroit où une personne se renseigne, peut-elle recevoir toutes les informations sur le sujet qui l'intéresse ? ».

Cette démarche implique que les associations, mouvements... dépassent leur peur de la concurrence. Pour cela les mentalités devraient changer (plus de solidarité, non-concurrence...). C'est intéressant car c'est justement ce que vise la démarche dans laquelle on s'inscrit.

Remarque par rapport à la proposition de développer une infrastructure et les activités extra-scolaires au domaine de Chants d'Oiseaux.

Des activités ont été mises en oeuvre par ATD Quart-Monde à Awan et par le Miroir Vagabond (cette association avait demandé à la Commune de mettre à disposition la salle de gymnastique de l'école d'Awan). ATD Quart-Monde n'organise plus d'activités au Domaine de Chants d'Oiseaux.

En résumé :

Qui – Avec qui ?

La Teignouse/La Croix-Rouge/Les mouvements de jeunesse/...

Objectif – Pour quoi ?

- Lieux de rencontre
- Autonomie des jeunes/Quel encadrement prévoir
- Offre de loisirs
- Information maîtrisée par les personnes et lieux relais

Objectif initial : Enseignement – améliorer le fonctionnement et les synergies

Questions : Existe-t-il des synergies entre les écoles ? La Commune organise-t-elle des synergies ?

La proposition relative à **l'organisation de l'encadrement extra-scolaire** est développée. On entend par extra-scolaire ce qui concerne les activités après l'école dans l'école mais également ce qui concerne les activités sportives...en dehors de l'école. Des subsides peuvent être alloués par la Région Wallonne et la Communauté Française pour l'accueil des enfants de 2,5 ans à 12 ans de 12h à 13h30 et de 16h à 17h30-18h, et le mercredi après-midi. Il s'agit du

Programme CLE (Coordination locale pour l'enfance). L'idée est de donner un agrément ONE pour l'école et pour ce qui se fait hors de l'école (sport...), et cela afin de renseigner au mieux les parents.

Dans ce cadre, la Commune a le projet de mettre en place une Commission de l'accueil extra-scolaire, qui détermine un certain nombre d'objectifs à court, moyen et long termes. On peut faire un parallèle entre cette démarche et celle du PCDR, dans le sens où on recherche l'ensemble des informations nécessaires avant d'avancer dans la démarche. La personne responsable de la coordination dans la Commune est Valérie Minguet. Elle a réalisé l'état des lieux et est chargée de mettre en place la Commission d'accueil. Le 22 novembre une première réunion est organisée afin de mettre sur pied cette Commission communale de l'accueil. C'est une démarche très positive car cela répond réellement à des propositions de fond.

Par ailleurs, une **brochure** intitulée « **Les loisirs à Aywaille** » a été diffusée il y a environ 9 mois. Il s'agit d'un état des lieux sur le sport et la culture à Aywaille (cette initiative avait également été prise il y a 2 ans et demi, mais la brochure ne concernait alors que le sport). La proposition de diffuser toutes les informations relatives aux activités organisées durant les vacances doit être développée en tenant compte de l'existence de cette brochure et de tout ce qui a déjà pu être réalisé en la matière. Il faut éviter les double-emploi.

L'importance d'**informer la population sur le fait que l'information existe** est un élément clé qui est ressorti des discussions.

Mobilité (enfants et jeunes)

La proposition relative à **Saint-Raphaël** et à **l'engorgement de la route de Dieupart** est évoquée. Il n'est pas toujours nécessaire de se référer à des solutions techniques. Une action volontaire pourrait être menée vis-à-vis de l'ensemble des personnes concernées. Pourquoi, par exemple, ne pas demander aux jeunes d'aller jusqu'au parking du Delhaize, ou à la piscine (Maison communale)... ?

Concernant la sécurité aux abords des écoles, la Commune a remis un projet à la Région Wallonne, qui est en passe d'être agréé. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Plan Zen. Toute une série de projets vont donc être menés à bien, et notamment :

- le renforcement de la sécurité aux abords du passage pour piétons en face de l'école ;
- la recherche de personnes pour encadrer les entrées et les sorties de l'école (« encadrant bénévole »). Le conseiller en mobilité y travaille.

Une nouvelle fois l'importance d'informer les gens est mise en évidence. Cela permet en outre d'éviter que de fausses informations, « rumeurs »...circulent. Il serait très utile par exemple de fournir des informations sur la crèche. Les personnes de la Commune ont peut-être tendance à attendre que les choses soient réalisées avant de communiquer. Or il serait intéressant de fonctionner autrement, d'expliquer qu'il y a des délais, que les projets à l'étude n'aboutissent pas toujours nécessairement...

Information/Communication

Concernant la proposition d'inclure une page des enfants dans le Bulletin communal (articles sur les mouvements de jeunesse...) :

Pourquoi ne pas demander à une école de réaliser cette page pendant un an, puis une autre école l'année suivante... Si l'objectif est de fournir des informations sur les enfants ou pour les enfants, les élèves peuvent aller eux-mêmes à la recherche de ces informations. On signale que dans le journal « Le Soir », le journal des enfants est très bien conçu.

4. Exposition PCDR

Quel sera le public-cible ? En fonction des thèmes, les publics visés sont différents.

Il sera intéressant de présenter des pistes de réflexion tout en laissant « la porte ouverte » à d'autres pistes. Il faut éviter la tentation de dire qu'il y a une solution. A la limite, la manière de dire les choses a plus d'importance que le contenu. Etant donné que ce groupe de travail a pour thème la convivialité, il faut vraiment réfléchir à la manière dont on associe la population. L'objectif est de concerner le maximum de personnes dans l'apport de propositions concrètes et dans les réalisations concrètes.

Pourquoi ne pas organiser un événement du style de celui de "Retrouvailles » (Liège), où toutes les associations sont présentes. Il est essentiel que les gens qui seront présents soient dans une démarche active. On pourrait imaginer une sorte de jeu, où il faut aller à la recherche d'informations.

La prochaine réunion est fixée au jeudi 9 décembre 2004 à 20H00 au siège social du GREOA, Place de Chézy, 1 à Harzé.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
SERVICES – VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE – CONVIVIALITE
DU 9 DECEMBRE 2004 (SIEGE SOCIAL DU GREOA A HARZE)

Présents :

Jacques DEHAESE (membre de la CLDR) (animateur de la réunion)

Frédéric COLSON (photographe)

Philippe DELPORTE (asbl Nonceveux)

Cécile DELVAUX (pensionnés CSC)

Jean-Marc HAVELANGE (Chef de bureau à l'Administration communale d'Aywaille)

Claude JOIRIS (Vie Féminine)

Robert LERUTH (Amicale des pensionnés d'Aywaille)

Jacques RENSONNET

Deux aînés non identifiés

Isabelle LAURENT (Agent de développement du GREOA)

Excusé :

Fabrice HELMAN (Centre de la Croix-Rouge de Nonceveux)

Josée MINGUET

Huberte BEAUVOIS

La réunion débute à 20h00.

1.Contexte de la réunion

Certaines personnes présentes assistent pour la première fois à une réunion d'un Groupe de Travail. Un bref tour de table permet à chacun de se présenter. Une personne rappelle son intérêt pour la question du réseau des associations (comment les associations se connaissent-elles entre elles ? Quels sont leur lien ?). Les associations pourraient mettre leurs moyens en

commun. On pourrait imaginer des formulaires à compléter par les associations culturelles, sportives...

Certaines personnes appartiennent à la Commission Consultative des Aînés. Pour l'instant, plus rien n'est organisé, ce qui est regrettable.

Le processus de l'Opération de Développement Rural est rappelé. La consultation des Aqualiens a commencé il y a plus d'un an. La population s'est exprimée sur les atouts et les faiblesses de la Commune, et a formulé de nombreuses propositions de projets ou d'actions. Les Groupes de Travail (GT) approfondissent certains thèmes et réfléchissent sur base des propositions recueillies. Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) est le document qui reprendra la liste des projets qui seront menés dans la Commune pendant les dix années à venir. Il faut se rendre compte que c'est un processus qui prend du temps. Les solutions ne viennent pas d'en haut. La réflexion doit être collective. Les intérêts particuliers constituent un moteur personnel intéressant mais qu'il faut pouvoir dépasser. Ce rappel est animé vu la présence de deux personnes estimant que le PCDR n'a rien réalisé depuis un an.

Le sujet à l'ordre du jour de la réunion est celui des **SENIORS**.

Un document reprenant les propositions sur ce thème est distribué à chaque participant.

La réunion débute à 20H00. Monsieur Jacques DEHAESE anime la réunion. Il est membre de la **CLDR** (Commission Locale de Développement Rural) qui est la Commission représentative des habitants de la Commune et qui suit le processus de développement rural sur le long terme. Un **appel à candidature** est lancé. Les personnes qui souhaitent devenir membre de cette Commission sont invitées à **transmettre leur candidature accompagnée d'une lettre de motivation au Collège des Bourgmestre et Echevins de la commune d'Aywaille avant le 31 décembre 2004, Administration communale d'Aywaille, Parc Louis Thiry, 4920 Aywaille.**

2. Rappel de la méthodologie

L'animateur rappelle la méthodologie à adopter pour analyser les propositions concernant le GT Services – Vie sociale et associative – Convivialité. Il s'agit de se poser différentes questions. **La première est de savoir *qui est à l'origine du projet, ensuite de se demander avec la collaboration de qui il pourra être mené à bien (avec qui) et de savoir ce que l'on souhaite obtenir (pour quel objectif?). La question du quoi (quel projet?) vient seulement après.***

Par ailleurs, lors de la dernière réunion de la CLDR, la difficulté de ne pas se précipiter sur des solutions est apparue. Le diagnostic posé sur la Commune (forces et faiblesses), que ce soit à travers l'analyse socio-économique ou suite aux réunions d'information et de consultation, est le point de départ de la réflexion. Sur base de celui-ci, il est primordial de réfléchir à ce que l'on veut, c'est-à-dire aux objectifs, et cela avant d'analyser les propositions concrètes permettant d'atteindre ces objectifs. C'est pourquoi les participants reçoivent également un document reprenant la liste des atouts et faiblesses relevés par la population lors des réunions d'information et de consultation, et cela sur le thème des seniors.

3. LOT 0

Les projets qui peuvent être réalisés ou du moins entamés à (très) court terme et qui n'impliquent pas nécessairement une subsidiarité font partie de ce qu'on appelle le Lot 0. Les différents GT ont recensé les actions et les projets qui pourraient faire partie de ce Lot. La CLDR en a transmis la liste au Collège Echevinal. La liste était scindée en trois parties : A) Les projets relevant de la gestion communale B) Les projets pouvant être réalisés par la Commune avec d'autres porteurs de projets C) Les projets pouvant être réalisés par la CLDR (ou les GT) et/ou d'autres porteurs de projets sans le concours impératif de la Commune. Le Collège a organisé une **réunion le 25 novembre à la salle du conseil communal d'Aywaille**. Toute la population aqualienne a donc été informée des actions concrètes qui peuvent être mises en œuvre à court terme.

Celles qui concernent le GT Services – Vie sociale et associative – Convivialité sont présentées. Les propositions telles qu'elles ont été formulées par le GT sont reprises ci-dessous ainsi que la réponse du Collège :

A. En ce qui concerne l'ouverture d'une crèche, des informations plus précises sur cette future infrastructure devraient être insérées dans le Bulletin communal.

REPONSE :

- un article paraîtra dans le prochain journal.
- le projet définitif sera proposé au Conseil communal du 16 décembre prochain.

B. Organiser davantage d'activités pour les enfants dans la commune d'Aywaille pendant les vacances scolaires. Un « appel d'offres » pourrait être lancé afin de connaître les personnes potentiellement intéressées par l'organisation de stages. On peut imaginer une grande diversité dans la gamme des activités proposées (langue, poterie, théâtre...). Un feuillet reprenant tous les stages pourrait figurer au sein du Bulletin communal (début 2005) et ce, en faisant fi des concurrences entre clubs...

REPONSE :

- cette idée rencontre complètement les conclusions au sujet des besoins ressortis suite à l'étude faite dans le cadre de l'accueil extra-scolaire.
- le feuillet sera réalisé pour présenter le maximum d'informations en la matière.

Réflexions du GT :

- Un aspect important de la question ne transparaît pas dans le Lot 0. L'**idée de réseaux** doit être développée. Tous les clubs qui travaillent avec les enfants devraient posséder les différentes informations sur les autres possibilités existant dans les autres clubs. On sort ainsi de l'esprit de concurrence. Si les associations commencent à se parler, elles réfléchiront ensemble aux manques qui existent dans la Commune.
- Le coût des stages constitue également un problème dont il faut tenir compte. Il faut savoir que des stages moins coûteux sont organisés mais la population n'est pas nécessairement au courant. Par ailleurs, le Président du CPAS a signalé, lors d'une précédente réunion, que le CPAS pouvait apporter une aide à certaines familles. Enfin, si les associations, organismes...fonctionnaient davantage en réseau, le partage des « moyens » entraînerait certainement une réduction des prix.

C. Lancer un nouvel appel public afin de trouver au sein des villages des accueillantes d'enfants ONE.

REPONSE :

- un seul organisme est actif sur notre Commune : La Garderie des Tout-Petits (ONE)

- toute augmentation du nombre d'accueillantes sera étudiée par l'organisme qui doit respecter des quotas.

C. Créer des cercles de paroles au sein des écoles. Ces cercles devraient être animés par des professionnels de la communication. Cette proposition est née suite au débat qui a eu lieu sur la question de la réactualisation du conseil communal des enfants au niveau du primaire et du secondaire. Comme cette réflexion n'est pas mûre, la proposition de créer des cercles de paroles au sein des écoles a été émise.

REPOSE :

- Il existe déjà des conseils de participation dans chaque école avec une proportion de parents mais aussi d'acteurs autres du village concerné.

- Ils sont renouvelés régulièrement et le seront à nouveau en 2005.

Réflexion du GT :

Le GT devra être plus précis dans la manière de s'exprimer. La réponse du Collège ne mentionne pas les possibilités de s'exprimer des enfants et des jeunes.

4. Suite du travail sur le thème des seniors

Objectif initial : développer les services et infrastructures

La liste des atouts et faiblesses relevés par les Aqualiens, ainsi que les propositions formulées par ceux-ci sont présentés aux participants.

Proposition : S'occuper davantage des personnes âgées, sur toute la commune d'Aywaille.

Différents groupements s'occupent déjà des personnes âgées : La Conférence Saint-Vincent de Paul (connotation chrétienne), l'Abbé Tribolet, et « Les visiteuses de malades ». Les membres de cette dernière organisation rendent visite aux personnes âgées qui sont malades. Les renseignements sur les personnes malades sont obtenus par le bouche à oreilles. Le service offert est-il suffisant. Y a-t-il assez de personnes qui sont prêtes à aller rendre visite ? Si il y avait plus d'information sur cette organisation, peut-être compterait-elle davantage de membres ? S'il n'y a pas de jeunes, quid de la relève ?

Proposition : Ouvrir une maison de repos à Aywaille (dépendante du CPAS).

C'est illusoire pour Aywaille. Il y a des possibilités à Liège (Le Baloir) : les personnes encore actives ont leur indépendance, et celles qui ont des problèmes de déplacement bénéficient de différents services (coiffeur...).

Proposition : Destiner quelques maisons aux seniors, dans différents quartiers et y installer une dynamique afin d'assurer une présence auprès des personnes âgées (en référence à une initiative française).

Derrière le Delhaize, 10 maisons pour les personnes âgées sont construites.

Proposition : Apporter une aide suffisante aux personnes qui souhaitent continuer à habiter leur domicile.

Certaines associations font de l'accompagnement à domicile :

- Mutualités Chrétiennes (offre notamment le transport gratuit)

- Aide et Soins à domicile (ASD)

- CSD (socialistes)

Concernant l'information :

- Il y a 3 ans, le CPAS a réalisé un guide des aînés. Ils vont le refaire.
- La CSC organise des séances d'information sur l'hébergement des personnes âgées.
- L'idéal est que l'information se trouve sur un feuillet synthétique. Le document ne doit pas être trop long. Une des difficultés est aussi d'informer les personnes au moment où elles en ont besoin.

En conclusion, afin de synthétiser l'ensemble des éléments de réflexion sur les seniors :

TOUS LES AINES

QUI ?

AVEC QUI ?

Visiteurs / paroisse / CPAS / Mutuelles / taxi social / ASD / CSD / Soins aux grands malades (ils ne travaillent pas encore sur Aywaille mais vont le faire prochainement) / soins palliatifs / maintien à domicile...

OBJECTIFS

Sauvegarder l'autonomie
Vigilance
Information

Concerner tous les aînés (éviter les trous entre les réseaux)

MOYENS

Grosse maison de repos
Habitat groupé plus soins si nécessaires
10 maisons du CPAS (voir si loyer en lien avec les revenus)
Conférence avec « points de contact »
Renforcer des témoignages sur les atouts existants
Une référence unique (un service auquel on peut s'adresser)
Importance d'écouter, de décoder la demande

Reformulation de l'objectif

RESPECTER L'AUTONOMIE DES SENIORS, AVEC DES MECANISMES DE VIGILANCE (pour que personne ne reste sur le côté).

- **MAINTENIR LES SERVICES EN PLACE.**
- **DEVELOPPER LE RECUEIL DES INFORMATIONS ET LES LIENS ENTRE LES SERVICES.**
- **ETABLIR DES SYNERGIES ENTRE LES DIFFERENTES ASSOCIATIONS (et revenir à un numéro central).**

Lors de la discussion finale l'installation d'une nouvelle maison de repos n'est plus du tout retenue comme un objectif prioritaire pour Aywaille.

5. Exposition

Par rapport à d'autres communes où il y a un processus de développement rural, la participation à Aywaille est moindre qu'ailleurs. Les membres de la CLDR ont eu l'idée de présenter une exposition afin de montrer ce qui a déjà été fait et que cela continue. L'objectif serait de montrer qu'on a besoin de la population.

Certaines idées ont déjà été émises :

- Organiser l'exposition de façon centrale, à la Maison communale ; montrer ce qui a déjà été réalisé dans les différents groupes et pourquoi on a besoin que de nouvelles personnes s'engagent.
- Organiser un évènement de type « Retrouvailles » (salon des associations, à Liège). Les associations pourraient se découvrir et créer des liens.
- Refaire des réunions de village. Les points évoqués pour les différents thèmes concerneraient plus particulièrement le village concerné.

Pistes de réflexion :

- On peut combiner les points 1 et 3. Il faut voir dans quel ordre !
- On peut imaginer lancer des invitations spécifiques. Un atelier de 2 h pourrait être organisé. Les associations pourraient par exemple réfléchir ensemble à « Comment organiser des liens entre les associations (échange de matériel...). C'est quelque chose de très concret, ce qui est positif.
- Si on va de villages en villages, les gens risquent peut-être de revenir sur leurs propres problèmes, revendications...

La prochaine réunion est fixée le mardi 11 janvier 2005 à 20H00 au siège social du GREOA, Place de Chézy, 1 à Harzé. Elle portera sur les thèmes de L'ART ET LA CULTURE.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
SERVICES – VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE – CONVIVIALITE
DU 11 JANVIER 2005 (SIEGE SOCIAL DU GREOA A HARZE)

Présents :

Jacques DEHAESE (membre de la CLDR et animateur de la réunion)
Frédéric COLSON (photographe), Paul COLLARD (pensionné), Catherine DEGUELDRE
(Unité scout de d'Aywaille), Cécile DELVAUX (pensionnés CSC), Catherine JAMAGNE
(Bibliothécaire), Jean-Marc HAVELANGE (Chef de bureau à l'Administration communale
d'Aywaille), Claude JOIRIS (Vie Féminine), Valérie PIRSON (Unité scout de d'Aywaille),
Fabrice HELMAN (Centre de la Croix-Rouge de Nonceveux), Juliette POLET (Hart'zé),
Claude TOMBEUX (Lion's club d'Aywaille)

Benoît HOUBEAU (Agent de développement du GREOA)

Excusés :

Huberte BEAUVOIS, Josée MINGUET, André BARTEN, Madeleine FONTAINE

La réunion débute à 20h00

1. Introduction et contexte de la réunion

Certaines personnes présentes assistent pour la première fois à une réunion d'un Groupe de Travail. Par conséquent, l'animateur rappelle brièvement le processus entamé et explique que le thème du jour abordé est « l'art et la culture » (un document reprenant les propositions sur ce thème est distribué à chaque participant). Par rapport à d'autres communes avoisinantes, le processus entamé prend un peu plus de temps. Les animateurs des différents Groupes de Travail se sont rendus compte de cet état de fait et ont transmis l'information à la CLDR qui a mené et a réalisé des actions afin de relancer la dynamique. A cet égard, durant les mois de mars et avril, différents projets d'activités sont en train de mûrir afin d'inciter les Aqualiens à participer au processus de l'Opération de Développement Rural.

Au fil des réunions de ce GT, il est apparu que de nombreuses associations oeuvrant sur l'entité disposent de ressources logistiques qu'elles pourraient partager. La création d'un travail en réseau apparaît comme intéressante.

Afin de préparer la suite, il est indispensable de formuler des « objectifs », un travail de lecture et d'analyse des comptes rendus des précédentes réunions va être réalisé par un petit sous groupe de personnes. Les résultats de ces travaux seront présentés lors de la prochaine réunion afin d'en débattre. L'exemple de la réunion des Seniors a abouti à la rédaction d'un objectif qui est lu en séance Un bref tour de table permet à chacun de se présenter.

2. Rappel de la méthodologie

L'animateur rappelle la méthodologie à adopter pour analyser les propositions concernant le GT Services – Vie sociale et associative – Convivialité. Il s'agit de se poser différentes questions. **La première est de savoir *qui* est à l'origine du projet, ensuite de se demander avec la collaboration de qui il pourra être mené à bien (*avec qui*) et de savoir ce que l'on souhaite obtenir (*pour quel objectif?*). La question du *quoi* (*quel projet?*) vient seulement après.**

3. Suite du travail sur le thème de « L'Art et la Culture »

Objectif initial : élargir l'offre culturelle

Propositions :

- **créer, à Aywaille, un Centre culturel qui fonctionne comme tel et qui propose des activités aux enfants, aux jeunes...**
- **organiser des activités décentralisées en collaboration avec le Foyer culturel de Sprimont.**

La proposition de créer à Aywaille un Foyer culturel comme à Sprimont est irréaliste car les coûts engendrés sont trop élevés. Par contre le travail en collaboration avec cet organisme paraît une meilleure solution. En effet, le statut du Foyer culturel pourrait évoluer vers un Centre culturel Régional. A cet égard, des conventions devraient être signées (communes concernées, Foyer culturel...). Si on parvenait à un tel accord, cela permettrait d'accentuer la décentralisation des activités et des appuis logistiques et financiers sont alors possibles (exemple de la Tournée Art et Vie rendue possible). Le Centre culturel de Marche est une illustration de ce mode de fonctionnement. Il est clair que si le Foyer culturel de Sprimont passe à un statut régional, le développement d'activités sera aidé par une subsideation plus importante.

La collaboration aboutit à des résultats, la Coordination Femmes Ourthe-Amblève en est une illustration. Cette association née en mars 2003, développe des activités intéressantes.

Le Centre récréatif de Remouchamps est une infrastructure communale dont la gestion est confiée à l'ASBL AGISCA qui n'organise rien mais s'occupe des locations. Il n'y a pas d'animateur culturel. Les acteurs concernés sont : le Foyer culturel de Sprimont, la Commune de Sprimont et d'Aywaille mais pourquoi aussi les autres communes affiliées au GREOA et évidemment les associations culturelles.

Proposition : l'élitisme parfois recherché peut jouer un rôle moteur. Cependant un accès plus démocratique à l'enseignement et à la culture doit être recherché.

Selon certains participants le prix des activités culturelles est trop élevé et de nombreuses personnes ne peuvent se permettre d'accéder à de telles activités. Le prix de l'atelier de céramique est donné en exemple. Il est clair que le coût de la location influe sur la somme à verser par le participant. Il est patent qu'un accès démocratique à la culture est important mais il ne faut pas non plus brader. Il est d'ailleurs étonnant que cette question apparaisse plus pour la Culture que pour le Sport dont le coût est aussi très important notamment en raison des équipements qu'il est nécessaire d'acheter. La notion du JUSTE PRIX est citée.

Le regret que l'enseignement a éliminé de plus en plus ce qui est culturel est émis. Cependant, cette intégration de base dans le cursus scolaire paraît compromise en raison des budgets de la Communauté française. Par conséquent, l'accès à la culture se fait en activités extra scolaires et dépend beaucoup de la volonté des parents. Il est signalé que l'accès aux Bibliothèques est gratuit jusqu'à 18 ans et après la modique somme de 4 € est demandée pour une année entière (prix vraiment très démocratique).

Proposition : créer une Médiathèque à Aywaille.

Un projet à Sougné-Remouchamps a été évoqué. Indépendamment des fonds pour l'aménagement d'une telle aire, il subsiste le problème du personnel car, il est impossible d'assumer les tâches inhérentes à cette activité sans engager une personne disposant de connaissances musicales.

De même, en vertu de ce qui était demandé le projet d'une collaboration avec la médiathèque de la Communauté française s'est avéré impossible en raison de ses exigences.

L'horaire du bus de la Médiathèque est totalement inadéquat car son départ le mercredi à 11h30 après une heure d'ouverture n'est pas du tout adapté aux horaires scolaires.

En ce qui concerne la location de supports vidéo, d'une part certains participants estiment qu'il n'est pas judicieux d'entrer en concurrence avec les vidéo-club du privé, d'autre part des membres regrettent l'absence d'un catalogue de films classique au sein desdits commerces. Un ancien exploitant de vidéo club explique qu'effectivement, la demande existe et que souvent il était contraint de signifier l'absence des films demandés dans les produits proposés car, au vu des prix demandés par « les Majors » pour disposer d'une copie à la location, cela n'était pas rentable. L'absence d'un ciné-club a été évoquée.

Au niveau des supports informatiques (DVD, CD-Rom ...), il est possible de consulter sans emporter des encyclopédies à la Bibliothèque.

Un créneau qui va prochainement être développé est la location de livres « AUDIO ».

Proposition : Créer un Conseil des associations pour qu'un dynamisme vienne animer les locaux qui existent.

Il existe un manque de visibilité des activités et il est clair aussi qu'au fil des réunions, cette idée apparaît de plus en plus. La mise en commun de ressources techniques, logistiques et d'expériences pourrait aboutir à une véritable Bourse d'Echanges. Le travail en réseau est porteur et la réalisation d'un Bottin des associations plus complet que ce qui est dans le guide communal est une piste à creuser. Parfois les associations se voient comme des concurrentes et on se rend compte également qu'en dehors de leurs activités, elles sont incapables de renseigner sur les activités des autres. L'information ne circule pas suffisamment. En fait si on parvient à développer cette information, un effet d'entraînement et les associations se rendront compte de leur complémentarité.

Propositions :

- réinstaurer à *Ernonheid* l'atelier de peinture aquarelle;
- à *Nonceveux*, différents événements pourraient être organisés dans la salle **La Gauloise**.

Ces deux propositions sont plus ponctuelles. Il est dommage que personne de Nonceveux ne soit présent ce soir. L'animateur explique que lors des réunions d'information et de consultation la rencontre qui s'était déroulée là bas, l'avait profondément marqué car on sentait bien le sentiment d'abandon qu'ils exprimaient. Les habitants de cette région considèrent qu'ils sont fortement isolés.

Objectif initial : développer des infrastructures destinées à accueillir des activités culturelles et accessibles aux personnes à mobilité réduite

Proposition: mettre à disposition de l'association hARTzé un local afin qu'elle puisse y tenir ses réunions régulières et y organiser différentes activités (expositions culturelles en tous genres...). Ouvrir un local d'exposition permanente et un atelier pour les artistes. Pour ce faire, les habitants proposent de restaurer la maison abandonnée, à côté du café des sports de Harzé. Possibilité d'en faire une Maison de Village.

La Commune essaye d'aider l'association mais la mise à disposition du grenier de l'ancienne Mairie de Harzé n'est peut-être pas adaptée au vu de son accès.

L'animateur explique que dans de nombreux PCDR cette demande de locaux adaptés est forte. Il est important que les locaux soient adaptés aux différentes associations. Le partage est un mot clé important et pour une bonne gestion d'une Maison de Village il est important que les habitants arrivent à trouver un consensus sur l'accessibilité, le prix... La gestion de la Halle de Deigné ne serait pas un bon exemple en la matière. Le terme de « polyvalence » a aussi été cité.

Il est rappelé que le Château de Harzé est une infrastructure provinciale et que même la Commune paye quand elle organise une activité dans une des salles de cette bâtisse.

Le débat s'est ensuite tourné vers le concept de « gratuité » semble, assez paradoxalement, représenter un frein à la mobilisation pour un évènement. En effet, certaines personnes considèrent qu'il existe un doute quant à la qualité de l'activité si cette dernière est gratuite. L'exemple de conférences données par d'éminents scientifiques à la Commune et malgré le renfort de publicité à grande échelle s'est soldé par un échec car le nombre de personnes présentes pour assister dépassaient rarement 10 personnes.

Objectif initial : améliorer les services offerts par les bibliothèques

Proposition: créer un service de prêt à domicile.

Ce type de service serait très utile pour les personnes qui ont des difficultés de mobilité. Pour un service de qualité, il est indispensable ne pas se limiter au seul dépôt. Les personnes qui s'occuperaient de cela devraient disposer d'un grand sens du contact social. Une collaboration avec le CPAS, des bénévoles est peut-être à étudier.

Proposition: engager un formateur à mi-temps ou trois-quarts temps afin qu'il dispense une formation à l'informatique à l'attention des jeunes.

Il ne faut pas uniquement cibler les jeunes. Il existe déjà pas mal de formations qui sont notamment dispensées par la Promotion sociale, l'Union Chrétienne des Pensionnés (UCP), la bibliothèque en collaboration avec le CARE pour les demandeurs d'emplois...
Le concept de remédiation à la lecture par le biais de l'informatique a également été cité.

4. Suite de la procédure

Monsieur HOUBEAU explique brièvement la suite de la procédure.

Messieurs DEHAESE, HAVELANGE et HOUBEAU se rencontreront à l'Administration communale le vendredi 4 février 2005 à 13h30 afin de préparer les objectifs à partir des comptes rendus des réunions

La prochaine réunion est fixée le mardi 15 février 2005 à 20H00 au siège social du GREOA, Place de Chézy, 1 à Harzé.

L'ordre du jour comprendra le débat autour du thème du Sport, la présentation des objectifs du Groupe de Travail qui en discutera avant de les adopter.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
SERVICES – VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE – CONVIVIALITE
DU 15 FEVRIER 2005 (SIEGE SOCIAL DU GREOA A HARZE)

Présents :

Jacques DEHAESE (membre de la CLDR et animateur de la réunion)
Jean-Marc HAVELANGE , Mireille RENARD, Claude TOMBEUX

Benoît HOUBEAU (Agent de développement du GREOA)

Excusés :

Madeleine FONTAINE, Claude JOIRIS, Cécile DELVAUX

La réunion débute à 20h00.

I. Introduction et contexte de la réunion

Monsieur DEHAESE débute la réunion en expliquant qu'après la lecture des points relatifs au Sports les objectifs que le Groupe de Travail pourrait retirer semblent en grande partie avoir déjà été évoqués à l'occasion de l'examen d'autres matières. Il existe bien sûr des accents particuliers qui seront peut-être à ajouter mais, dans un premier temps, il serait bon de se pencher sur les objectifs rédigés lors de la réunion du 4 février à l'Administration communale. A cet égard un document est remis aux participants afin d'en débattre et affiner ce qui a déjà été rédigé.

Il sera important de tenir compte des objectifs dégagés lors de la rédaction des fiches projets pour tenir compte de la consultation de la population.

II. Examen des objectifs

- Augmenter l'offre de services vers l'enfance et la petite enfance en assurant une visibilité suffisante des actions menées (crèches, accueil extra-scolaire, garderie...)

La notion d'activités ne ressort pas assez. En effet, l'accueil est une chose mais il existe pas mal d'activités qui ne sont peut être pas assez connues et ce point rejoint un objectif

d'information. Les membres s'accordent sur le fait d'ajouter au terme «*accueil*» les mots «*et activités*».

- Respecter l'autonomie des seniors, avec des mécanismes de vigilance (maintenir et développer le cas échéant les services en place).

Lors de la fermeture de la maison de repos à Aywaille, il y eut un traumatisme qui est moins ressenti de manière aiguë à l'heure actuelle. Cependant, un membre insiste sur le fait qu'il est vraiment important de penser à l'avenir et au vieillissement de la population. Il est également mis en avant que le déracinement des personnes âgées devant aller dans une maison de repos à l'extérieur de la Commune est quand même important. Les participants souhaitent donc ajouter les termes «*en tenant compte de l'aspect démographique* » en fin de phrase.

- Favoriser les activités ouvertes à toutes les générations.

Cet objectif est adopté sans commentaires particuliers.

- Optimiser la circulation de l'information entre les associations afin qu'elles apprennent à mieux se connaître.

La notion de dépassement de la concurrence entre les associations devrait être évoquée; il est donc proposé d'ajouter en fin de phrase : «*pour également dépasser la notion de concurrence* ».

- Favoriser les échanges de compétences, de logistiques et les synergies entre les différentes associations et clubs en travaillant plus en réseau.

Ce point traduit bien la volonté qui a été exprimée plusieurs fois par des responsables d'associations.

- Inciter les Aqualiens à s'investir davantage dans la vie de la Commune, du Village en consolidant les liens entre les habitants, notamment en renforçant l'accueil et l'information destinée aux nouveaux arrivants.

Du point de vue de la forme, les participants souhaitent transformer les mots «*du village*» en «*des villages* ».

- Prévoir ou améliorer des infrastructures afin de favoriser la vie sociale et associative tout en tenant compte des spécificités et aspirations locales.
- Gérer les infrastructures existantes en étroite collaboration avec les différentes associations pour mieux répondre à leurs desiderata.

Les deux objectifs ressortent de la même thématique; il est donc proposé de les regrouper en un seul avec l'ajout d'un simple point virgule entre les deux à la place du point placé en fin de la première phrase.

- Etendre le champs d'action du Foyer culturel de Sprimont afin qu'il devienne un centre régional (possibilité de développer des activités décentralisées en plus du soutien logistique...).

L'objectif est approuvé tel quel et quelques précisions sont apportées par Monsieur DEHAESE concernant le système de subsidiation.

Maintenant le Groupe examine la thématique du Sport; il ajoutera ensuite des objectifs afin de compléter ce qui est déjà ressorti de l'analyse. Ce compte-rendu sera accompagné d'une feuille reprenant les objectifs adoptés et proposés à la CLDR.

III. La thématique du SPORT

Une feuille reprenant les différentes propositions en la matière est distribuée et le débat s'engage. Il transparaît que l'enseignement du sport au sein des écoles mais aussi dans les clubs n'est pas vraiment adéquat. Au niveau du cursus scolaire, il est fait référence au dynamisme de la commune, ils invitent de Sprimont qui a mis en place un bulletin spécifique pour le sport. Pour donner des cours des personnes vraiment spécialisées dans les disciplines enseignées aux enfants. Il est malheureux de constater que la condition physique ne cesse de diminuer. Il serait bon de se concerter afin d'enseigner le sport d'une manière épanouissante.

Pour les maternelles, des cours de psychomotricité à la piscine et au hall sportif sont dispensés en collaboration avec l'Université de Liège (CEREKI); au départ, l'encadrement était vraiment tout à fait adapté mais malheureusement, il y a beaucoup de changements dans les personnes (souvent des étudiants) qui enseignent les exercices.

En dehors du contexte scolaire, il serait bien d'avoir une grande concertation entre les différents moniteurs et de réfléchir ensemble à l'amélioration de la qualité de l'enseignement du Sport. La question de l'élitisme et de la compétition est évoquée. Il est regrettable de ne pas miser plus sur l'épanouissement personnel des enfants et des jeunes. Ne faudrait-il pas plutôt se diriger vers une politique de «sport développement» plutôt que de «sport compétition»? Malheureusement, dans de nombreux clubs, on axe plus sur la compétition en «mettant de côté» les personnes les plus faibles qui ont en le plus besoin d'un apprentissage de qualité. En interrogeant des spécialistes de la santé, il apparaît clairement que de plus en plus des problèmes de dos apparaissent chez des jeunes.

Ressort également l'importance d'enseigner véritablement les bases du sport pour notamment bien développer chez l'enfant le concept de la latéralité...N'oublions pas que la santé et le sport sont intimement liés.

L'objectif retenu finalement est rédigé de la manière suivante :

« Etre attentif à un meilleur encadrement sportif et humain dans le cadre scolaire et des différents clubs pour un bon développement corporel (veiller à l'acquisition des bases d'une bonne éducation physique, de l'esprit sportif...) ».

IV. Ajouts d'objectifs

Afin de bien tenir compte de tout ce qui a déjà été débattu en profondeur au sein de ce Groupe de Travail, des objectifs sont ajoutés. Tout d'abord il est clair que l'information vers l'extérieur est primordiale. La phrase suivante est adoptée : « **Assurer une meilleure promotion par différents vecteurs de communication des activités sportives, culturelles et de loisirs** ».

L'aspect « implication et écoute des jeunes » est repris dans l'objectif suivant : « **Aux travers de lieux de paroles et structures existantes, obtenir une reconnaissance des jeunes afin qu'ils puissent s'exprimer de manière plus visible dans la vie sociale et associative** ».

La démarche participative d'un PCDR ne doit pas se limiter à la durée de son élaboration. Par conséquent, un objectif est ajouté : « **Favoriser la démarche participative de façon durable par la consultation et les échanges** ».

Selon les membres, les défis initiaux englobent bien les objectifs. Il est seulement ajouté un mot au défi 7 qui devient : « **Elargir l'offre culturelle dans un souci de rencontre et d'intégration. Réfléchir aux moyens de faciliter l'accès aux différentes activités sportives, culturelles ou associatives. Susciter davantage la participation citoyenne** ».

VI. Discussion autour de l'organisation des carrefours-rencontres

Monsieur HOUBEAU explique les impératifs de timing pour que les informations soient publiées dans le bulletin communal. Il est également expliqué la raison pour laquelle la première activité concernera le GT « mobilité-sécurité routière » (fin mars). Avant la fin de la semaine prochaine, la salle et la date devront être fixés ainsi que le texte à publier. Il est convenu de réserver la salle de gymnastique de l'école d'Awan et pas le réfectoire qui est trop petit. Monsieur HOUBEAU se charge de réserver la date et la salle (semaine du 18 au 22 avril 2005). En ce qui concerne le petit texte, Monsieur DEHAESE se propose de rédiger quelque chose d'accrocheur et de le transmettre aux agents de développement avant la fin de la semaine du 21 février.

L'optique qui sera développée est un carrefour-rencontre qui invitera les associations de l'entité afin d'une part qu'elles se rencontrent et d'autre part de préparer un événement de type « Retrouvailles » à Liège en nettement plus petit. Cela pourrait servir de base à la réalisation d'un projet concret et pourrait aussi permettre de travailler sur des fiches projets. Des invitations ciblées seront transmises ultérieurement via un courrier aux clubs et associations en utilisant la base de données de l'Administration communale. Le contenu de la lettre pourra être discuté lors de la prochaine réunion.

Ndlr: après avoir pris contact avec l'AGISCA et l'école d'AWAN, le carrefour rencontre est fixé au jeudi 21 avril à 20h00 à l'école communale d'Awan.

V. Fixation de la prochaine réunion

La prochaine réunion est fixée le jeudi 17 mars 2005 à 20H00 au siège social du GREOA, Place de Chézy, 1 à Harzé.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
SERVICES – VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE – CONVIVIALITE
DU 17 MARS 2005 (SIEGE SOCIAL DU GREOA A HARZE)

Présents :

Jacques DEHAESE (membre de la CLDR et animateur de la réunion)
Cécile DELVAUX, Jean-Marc HAVELANGE , Claude JOIRIS, Claude TOMBEUX

Isabelle LAURENT (Agent de développement du GREOA)

La réunion débute à 20h00.

I. Approbation du PV de la réunion précédente

Madame Delvaux signale qu'elle avait excusé son absence lors de la dernière réunion.

II. Introduction et contexte de la réunion

Jacques DEHAESE anime la réunion. Lors de la réunion précédente, la formulation des objectifs relatifs aux thèmes des services, de la vie sociale et associative et de la convivialité a été finalisée. Les autres GT ont également terminé la définition des objectifs. Ceux-ci ont été présentés aux membres de la CLDR lors de leur réunion du 8 mars. Tous les objectifs ont été avalisés à cette occasion. Un document les reprenant tous est distribué aux membres du GT (document en annexe de ce courrier pour les absents).

De nombreux objectifs identifiés par le GT Services – Vie sociale et associative – Convivialité concernent les associations d'Aywaille. Les membres du GT, plutôt que de rédiger les fiches-projets rapidement, souhaitent que les associations s'approprient ces objectifs et réfléchissent à ceux qu'elles sont prêtes à porter et défendre. Isabelle LAURENT signale que la prochaine réunion de la CLDR a lieu le 23 mai et que les GT sont invités à remettre une liste des projets sur lesquels ils souhaitent avoir une réflexion approfondie. Jacques DEHAESE signale que ce délai ne pourra être respecté par ce GT qui a pour objectif de réellement prendre en compte l'avis des associations.

Afin de mobiliser davantage la population d'Aywaille, les 4 GT organisent chacun un carrefour-rencontre. Les deux premiers sont ceux-ci :

-Le GT Mobilité – Sécurité routière organise une rencontre, en collaboration avec le GT de Sprimont, sur le thème du Plan intercommunal de Mobilité, le mardi 22 mars à 20H00 au Centre récréatif de Remouchamps.

-Le GT Services – Vie sociale et associative – Convivialité organise un **carrefour-rencontre le jeudi 21 avril à 20H00 à l'école d'Awan.**

De plus, un carrefour-rencontre ouvert aux habitants d'Aywaille et de Sprimont est organisé le jeudi 14 avril à 20H00 à la salle des Combattants, rue du Pérreón à 4141 LOUVEIGNE sur le thème du développement durable.

3. Carrefour-rencontre : forum des associations

L'objectif du carrefour-rencontre forum des associations carrefour n'est pas spécialement de réunir le plus grand nombre d'Aqualiens, mais plutôt le plus grand nombre possible d'associations actives sur la Commune. Plutôt que de commencer à réfléchir à la construction de maisons de village, bâtiments..., les associations doivent d'abord se mettre d'accord sur ce qu'elles souhaitent, ce qu'elles sont prêtes à mettre en commun, la façon de gérer ces bâtiments...

La méthode de travail utilisée pour mener la réflexion est la même que celle qui est proposée depuis les premières réunions : **QUI ? dit QUOI ? A QUI ?, PAR QUEL MOYEN ?, POUR QUEL RÉSULTAT ?** Sachant que l'on répond à la question QUOI ? après avoir répondu aux autres questions.

QUI ?

le GT Convivialité

la CLDR

certaines associations déjà convaincues par la démarche

A QUI ?

un maximum d'associations actives sur la commune d'Aywaille

PAR QUEL MOYEN ?

Une soirée le jeudi 21 avril à 20H00 à l'école d'Awan

POUR QUEL RÉSULTAT ?

Le résultat recherché a été décidé par le GT et par la CLDR.

- permettre aux associations de s'approprier collectivement les objectifs qui sont le résultat des travaux du GT.
- impulser une dynamique de réseau entre associations.
- trouver parmi ces associations des partenaires qui vont rédiger les fiches-projets du PCDR.

QUOI ?

C'est ce qui reste à définir :

Comment proposer un contenu ?

Comment contacter les associations ?

Comment leur présenter les choses ?

3. Contenu de la soirée du 21 avril

Il est important de sortir de la concurrence entre les associations. Mais celles-ci risquent d'avoir un réflexe de protection concernant la mise en réseau. L'idée à faire passer est que le réseau trouve son utilité par le fait qu'il permet des échanges d'informations, d'idées, de logistique...

Proposition : demander aux associations de **compléter une fiche d'identité**. Les données relatives aux associations concerneraient le matériel dont elles disposent, leur expérience...leurs atouts, faiblesses, demandes... Compléter ces fiches peut être perçu comme un travail rébarbatif. Il faudra bien faire passer le message sur l'intérêt que cela peut avoir de fonctionner en réseau.

La question qui se pose est de savoir s'il faut proposer aux associations de compléter cette fiche avant le 21 avril, ou bien le jour de la rencontre (ce serait alors un moteur pour la soirée). Il semble que le fait de leur proposer cela avant la rencontre risque de réduire l'intérêt que trouveraient les associations à y participer. **La décision est donc prise d'inviter chaque association à laisser une fiche lors de cette rencontre**. Une ébauche de fiche-type à compléter serait proposée aux associations le 21.

La question que les associations se posaient jusqu'à maintenant était : qu'avons-nous envie que la population sache de nous ? La question qui sera posée le 21 aux associations sera la suivante : qu'avez-vous envie de dire à d'autres associations ?

La réflexion de la soirée peut porter en partie sur les objectifs identifiés par le GT. On peut travailler sur un objectif transversal (à présenter de manière collective). On peut aussi éventuellement proposer aux personnes présentes de travailler en sous-groupes, par thème ou par village. Une réflexion par village serait peut-être à mener ultérieurement : quel est le lieu qu'on peut collectivement partager et comment peut-on le gérer ?

Dans les objectifs identifiés, on peut distinguer deux catégories :
Ceux pour lesquels il s'agit plus d'échange matériel et ceux pour lesquels l'aspect humain est plus important (Objectifs I., II., III., VI., IX., XI., XII.)

La soirée pourrait comporter 2 parties : une partie plus terre à terre et une davantage centrée sur la recherche de sens. **Une intervention sur l'extension potentielle du champ d'action du Centre culturel de Sprimont pourrait servir de charnière entre les 2 parties**. Cette personne pourrait partir du matériel (économie d'échelle) et montrer comment aller vers plus de sens.

Actuellement c'est encore le foyer culturel de Sprimont. La demande de création d'un nouveau centre culturel recevrait automatiquement une réponse négative. Par contre si d'autres communes environnantes de Sprimont demandent une extension, le foyer culturel peut devenir un centre régional.

On pourrait également **inviter une personne impliquée dans l'organisation du salon « Retrouvailles »** (asbl Enjeu – Pierre Luthers). Un salon de ce type est également organisé à Fléron, et à Soumagne (après recherche d'informations concernant Soumagne, il s'agit plutôt

de l'organisation de divers événements sur le thème de la citoyenneté ; une journée « Convivia » est organisée, journée au cours de laquelle les associations locales de Soumagne présenteront leurs missions et objectifs via un stand original). Le témoignage d'un des organisateurs permettrait de mettre en lumière ce que ce type d'évènement peut apporter aux associations.

IL est essentiel d'avoir plusieurs intervenants qui font de brèves interventions. Ces interventions peuvent se rapporter aux différents aspects :

Qui ? Présentation des GT... (intervenant éventuel : Jaques Dehaese)

A qui ?... (intervenant éventuel : Monsieur Havelange)

Aspect pratique : prévoir des boissons !

4. Publicité :

Le courrier d'invitation devra être envoyé au Président, au Secrétaire et au Trésorier.

Il est important d'être assez « terre à terre », de donner des exemples concrets de ce qui va être réalisé lors de cette rencontre et ultérieurement.

« Les associations parlent aux associations. »

« Qu'est-ce qu'on peut échanger ? »

« Qu'est-ce que je peux donner ? »

On pourrait ajouter : « Et pourquoi pas un salon Retrouvailles ? » ou « Retrouv' Aywaille »

Le courrier à destination des associations devrait partir fin mars au plus tard. La base de données de la Commune reprend une centaine d'associations. Il y aurait environ 3 courriers à envoyer par association.

Programmation d'une réunion afin de finaliser la préparation de la rencontre :

La réunion de préparation aura lieu le jeudi 31 mars à 10H00 dans les locaux du GREOA.

Il serait intéressant d'inviter les 2 intervenants à cette réunion de préparation (si possible), ainsi que Monsieur Delporte (qui est responsable d'une association à Nonceveux et qui semblait motivé par l'idée de resserrer les liens entre associations)

5. Fixation de la prochaine réunion

La prochaine réunion du GT en tant que tel n'est pas fixée. Tous les participants sont bien entendu conviés au **carrefour-rencontre du 21 avril à 20H00 à l'école d'Awan**. Ils sont également invités à faire un maximum de publicité autour d'eux, principalement auprès de membres d'associations aqualiennes.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
SERVICES – VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE – CONVIVIALITE
DU 10 MAI 2005 (SIEGE SOCIAL DU GREOA A HARZE)

Présents :

Cécile BALTHUS (Centre de la Croix-Rouge de Nonceveux), Jacques DEHAESE (membre de la CLDR et animateur de la réunion), Cécile DELVAUX (CSC Aînés), Madeleine FONTAINE, Jean-Marc HAVELANGE (Commune d'Aywaille), Claude JOIRIS (Vie Féminine), Charline JONKERS, Claude TOMBEUX (Lions Club), Daniel BONFOND (échevin Commune d'Aywaille),

Isabelle LAURENT (Agent de développement du GREOA)

La réunion débute à 20h00.

I. Contexte et objectif de la réunion

Le Groupe de Travail (GT) Services – Vie sociale et associative - Convivialité a organisé une rencontre des associations aqualiennes le 21 avril. Les participants ont été invités à travailler en sous-groupes. Le premier sous-groupe a réfléchi à la meilleure façon de réaliser un état des lieux des avoirs et des demandes des associations (matériel, savoir-faire, bénévoles) (fiches) ; la réflexion du second sous-groupe a porté sur la façon de s'organiser pour créer un réseau. Cette rencontre a débouché sur la décision de commencer à travailler sur un projet concret : le Salon « Retrouv'Aywaille », qui aurait lieu en août 2006. Les associations seraient invitées, lors de ce Salon, à remplir les fiches synthétisant leurs offres et leurs demandes.

La réunion de ce jour a pour objectif de réfléchir à la façon dont le travail de ce GT va s'organiser. Le GT a pour tâche de garder une vue d'ensemble sur les thèmes des services, de la vie sociale et associative et de la convivialité

II. Méthode de travail et réflexion sur les propositions

La reformulation des objectifs ayant été réalisée par le GT, les propositions émises par la population lors des réunions d'information et de consultation peuvent être classées selon les catégories suivantes :

- à ne pas retenir
- à réaliser à court terme, sans gros moyens financiers
 - par la Commune (Lot 0 A)
 - par des groupements ou des particuliers avec le concours de la Commune (Lot 0 B)
 - par des groupements ou des particuliers (Lot 0 C)
- à conserver et à analyser en priorité (1)
- à conserver et à analyser dans un second temps (2)

Les projets qui feront l'objet d'une fiche sont des investissements matériels ». Ce sont en effet les seuls qui sont financés dans le cadre des PCDR.

I. Augmenter l'offre de services vers l'enfance et la petite enfance en assurant une visibilité suffisante des actions menées (crèches, accueil et activités extrascolaires, garderie...).

Petite-enfance

1) Ouvrir des crèches ou des structures d'accueil pour les petits enfants à Aywaille. Monsieur SIMON note cependant qu'un projet de crèche communale est en cours à Aywaille. Monsieur GERMAIN signale que différentes pistes sont en train d'être explorées. Une collaboration avec les entreprises pourrait être envisagée. Une autre piste serait de gérer et de faire fonctionner la crèche sur budget communal. Informer la population de l'existence et de l'évolution d'un tel projet. **Lot 0 B**

Pour information, les plans de la crèche sont réalisés mais les travaux n'ont pas encore débutés.

2) En ce qui concerne l'ONE :

- constituer une banque de données, gérée par la commune, reprenant la liste de toutes les accueillantes d'enfants ONE;
- lancer un nouvel appel public afin de trouver au sein des villages des accueillantes d'enfants ONE

Lot 0 B

3) Organiser des formations pour les accueillantes d'enfants. **Lot 0 B**

Enfants

4) Proposer davantage d'activités pour les enfants en extra-scolaire et pendant les vacances (pour des groupes de dimension restreinte et à un prix modéré) :

- organiser davantage d'activités pour les enfants dans la commune d'Aywaille pendant les vacances scolaires.
- organiser des plaines de vacances en juillet et en août.

Pour ce faire : se procurer des statistiques de fréquentation des activités extra-scolaires pour voir s'il y a réellement un manque d'offre (cf. programme CLE – Coordination locale pour l'enfance). **Lot 0 B**

5) Un « appel d'offres » pourrait être lancé afin de connaître les personnes potentiellement intéressées par l'organisation de stages. On peut imaginer une grande diversité dans la gamme des activités proposées (langue, poterie, théâtre...) Un feuillet reprenant tous les stages pourrait figurer au sein du Bulletin communal (début 2005 ?) et ce, en faisant fi des concurrences entre clubs... **Lot 0 B**

6) Valoriser éventuellement les locaux scolaires. **Lot 0 B**

Mobilité (enfants et jeunes)

7) Acquérir un car pour transporter les jeunes vers les activités culturelles, sportives... **Priorité 1 (en collaboration avec le GT Mobilité – Sécurité routière)**

II. Respecter l'autonomie des seniors, avec des mécanismes de vigilance (maintenir et développer le cas échéant les services en place) en tenant compte de l'aspect démographique.

1) Réfléchir à la manière de s'occuper plus des personnes âgées, sur toute la commune d'Aywaille (avec les différents groupements s'occupant déjà des personnes âgées). Pourquoi ne pas organiser des visites, par des personnes âgées, chez d'autres personnes âgées, et ce dans chaque village ? Apporter une aide suffisante aux personnes qui souhaitent continuer à habiter leur domicile. **Lot 0 B**

2) Ouvrir une maison de repos à Aywaille (dépendante du CPAS). **Lot 0 C**

Cette proposition était illusoire il y a quelques mois, ce n'est plus le cas. Un particulier a contacté la Commune à ce sujet.

3) Destiner quelques maisons aux seniors, dans différents quartiers et y installer une dynamique afin d'assurer une présence auprès des personnes âgées (en référence à une initiative française). Soutenir l'aménagement de certaines maisons pour permettre aux personnes âgées de rester plus longtemps à domicile. **Priorité 1 (en collaboration avec le GT Logement)**

4) Instaurer plus de transparence ; informer le public, notamment, de ce que paie exactement l'INAMI aux maisons de repos (subsides...) et réaliser davantage de contrôles dans les établissements (personnel en suffisance ? personnel et Directeur suffisamment formés...). **A ne pas retenir**

5) Soutenir, tout en lui laissant une autonomie, les groupes de seniors (par exemple celui qui se réunit une fois par mois dans la salle en face de l'école d'Awan). **Lot 0 B**

Information / communication

6) L'idéal est que l'information relative aux seniors se trouve sur un feuillet synthétique. Le document ne doit pas être trop long. Une des difficultés est aussi d'informer les personnes au moment où elles en ont besoin. **Lot 0 B**

7) Développer le recueil des informations et les liens entre les services. **Lot 0 B**

8) Arriver à une référence unique (un service auquel on peut s'adresser). **Lot 0 B**

III. Favoriser les activités ouvertes à toutes les générations.

IV. Optimiser la circulation de l'information entre les associations afin qu'elles apprennent à mieux se connaître pour également dépasser la notion de concurrence.

V. Favoriser les échanges de compétences, de logistiques et les synergies entre les différentes associations et clubs en travaillant plus en réseau.

1) *Utiliser plus rationnellement les infrastructures existantes : salle des écoles, salle des villages (exemples: les conditions d'utilisation de la salle de gym de l'école d'Awan).* **Lot 0 B**

2) *Assurer une meilleure synergie (favoriser le travail en réseau) :*
 - *entre les différentes écoles, d'un même réseau ou de réseaux différents, pour organiser des activités sportives ou culturelles;*
 - *entre les différentes associations.* **Lot 0 B**

3) *Créer un Conseil des associations pour qu'un dynamisme vienne animer les locaux qui existent.* **Lot 0 B**

VI. Inciter les Aqualiens à s'investir davantage dans la vie de la Commune, des villages en consolidant les liens entre les habitants notamment en renforçant l'accueil et l'information destinée aux nouveaux arrivants.

VII. Prévoir ou améliorer des infrastructures afin de favoriser la vie sociale et associative tout en tenant compte des spécificités et aspirations locales; gérer les infrastructures existantes en étroite collaboration avec les différentes associations pour mieux répondre à leurs desiderata.

1) *Aménager davantage de maisons de jeunes dans les villages (par exemple à Harzé, Nonceveux....) en veillant à ce que les projets qui seront développés répondent réellement aux attentes des jeunes et en assurant un meilleur encadrement des jeunes (par exemple à Remouchamps) avec des activités plus nombreuses.* **Priorité 1**

2) *Aménager des aires de jeu (par exemple Ernonheid, Awan, Nonceveux).* **Priorité 1**

3) *Rénover, aménager ou construire des infrastructures pour mettre à dispositions des locaux pour les associations locales et leurs activités (à développer également). Par exemple:*
 - *à Harzé un local pour l'association hARTzé, les aînés;*
 - *à Nonceveux (salle la Gauloise);*
 - *locaux plus adaptés pour l'Académie Ourthe-Vesdre-Amblève ;*
 - *centre récréatif de Sougné-Remouchamps (salle de spectacle adaptée, dotée de gradins et d'une meilleure acoustique).*
 - *à Awan construire un vrai centre convivial, bien central pour la vie associative;* **Priorité 1**

VIII. Etendre le champs d'action du foyer culturel de Sprimont afin qu'il devienne un centre régional (possibilité de développer des activités décentralisées en plus du soutien logistique...).

1) Créer, à Aywaille, un Centre culturel qui fonctionne comme tel et qui propose des activités à prix démocratique aux enfants, aux jeunes, aux aînés... **A ne pas retenir**

Cette proposition avait été formulée au début du processus. La réflexion qui a suivi a abouti à la conclusion que cette proposition était irréaliste.

2) Organiser des activités décentralisées (à prix démocratique) en collaboration avec le Foyer culturel de Sprimont. **Lot 0 B**

IX. Etre attentif à un meilleur encadrement sportif et humain dans le cadre scolaire et des différents clubs pour un bon développement corporel (veiller à l'acquisition des bases d'une bonne éducation physique, de l'esprit sportif...).

1) Réfléchir à l'intérêt de développer d'autres activités dans les villages (ex : pas uniquement de la pétanque à Deigné) et proposer éventuellement une activité sportive plus globale. Réfléchir à la manière d'attirer et de motiver les enfants et les jeunes. **Lot 0 C**

2) Organiser une discussion entre les différents membres des clubs afin de parler de l'éducation sportive. **Lot 0 C**

X. Assurer une meilleure promotion par différents vecteurs de communication des activités sportives, culturelles et de loisirs, et des services (sociaux et économiques) existant dans la Commune.

L'objectif initialement identifié a été complété (cf. ce qui est souligné)

1) Améliorer l'information et la promotion des activités culturelles, sportives et de loisirs (de manière orale et écrite). Par exemple :

- publier une brochure communale à la fin du mois d'août;
- un support mensuel, du genre feuille A4, qui rappellerait le programme des activités culturelles, sportives et de loisirs du mois;
- un journal des associations;
- distribution plus systématique, dans les écoles, des informations sur les stages... ;
- des informations générales plus ciblées sur les jeunes. **Lot 0 B**

2) Améliorer le Bulletin Communal :

- Inscrire éventuellement certains numéros de téléphone (urgences, police...);
- Inclure une page des enfants;
- Donner des informations sur l'évolution des dossiers pas seulement les projets finalisés. **Lot 0 B**

3) Réactualiser le Guide communal. **Lot 0 B**

4) Veiller à la bonne distribution des documents dans toute la Commune. **Lot 0 B**

5) Informer clairement de tous les services sociaux pour l'aide des personnes âgées, des familles... (repas à domicile, aides familiales...). Par exemple:

- éditer un fascicule;
- faire circuler l'information (oralement et par écrit) lors de manifestations (goûter 3X20...); **Lot 0 B**

6) *Créer un support (petit livre ?) reprenant des informations détaillées sur les entreprises de la Commune. Lot 0 B (en collaboration avec le GT4)*

XI. Aux travers de lieux de paroles et structures existantes, obtenir une reconnaissance des jeunes afin qu'ils puissent s'exprimer de manière plus visible dans la vie sociale et associative.

- 1) *Réactualiser le conseil communal des enfants au niveau primaire et secondaire. Lot 0 B*
- 2) *Inciter les jeunes et les moins jeunes à être présents au Conseil communal. Lot 0 C*
- 3) *Créer des cercles de paroles au sein des écoles. Ces cercles devraient être animés par des professionnels de la communication. Lot 0 C*

XII. Favoriser la démarche participative de façon durable par la consultation et les échanges.

- 1) *La première demi-heure du Conseil communal pourrait être consacrée aux interventions du public. Lot 0 B*
- 2) *Ouvrir une rubrique questions-réponses dans le Bulletin communal afin de donner la possibilité aux habitants de s'exprimer (et pourquoi pas un forum de discussion sur Internet ?). Lot 0 B*

Certaines propositions n'avaient pu être intégrées dans les objectifs préalablement définis. Un nouvel objectif a donc été identifié :

XIII. améliorer les services et assurer l'accès culturel et la formation tout au long de la vie.

- 1) *Améliorer les services offerts par les bibliothèques :*
 - *créer un service de prêt à domicile;*
 - *gagner de l'espace à la bibliothèque d'Aywaille afin de pouvoir organiser des activités et stocker d'autres livres.*
 - *engager un formateur à mi-temps ou trois-quarts temps afin qu'il dispense une formation à l'informatique (réfléchir au concept de remédiation à la lecture par le biais de l'informatique). Lot 0 C*

(des cours de promotion sociale sont donnés dans les locaux de la bibliothèque)
- 2) *Modifier le trajet, l'horaire et l'emplacement du Discobus. Lot 0 A*
- 3) *Créer un centre relais à la bibliothèque pour la location de CD, DVD. Lot 0 C (en collaboration avec le GT1)*
- 4) *Concernant l'enseignement de promotion sociale, accroître l'encadrement et augmenter le nombre d'élèves à certains cours. Lot 0 C*

5) *Organiser des cours d'informatique, notamment pour se familiariser avec un vocabulaire inconnu. **A ne pas retenir***

Des cours sont déjà organisés.

6) *Etudie la possibilité de mettre en place l'enseignement par immersion en néerlandais.*

Lot 0 C

7) *Améliorer les services rendus par l'administration: installer des antennes (ex: imaginer par exemple un bureau tournant une à deux fois semaines). **A ne pas retenir***

8) *Mettre en place une police de proximité par le renforcement des patrouilles pédestres ou à vélo. **Lot 0 A***

9) *Accroître l'effectif des différents services d'aide à domicile (soins, repas...). **A ne pas retenir***

De façon générale, l'appréciation des services rendus est positive.

10) *Réaliser une étude pour connaître les possibilités à envisager suite au lancement des chèques-services. **A ne pas retenir***

Cette proposition a été formulée au moment du lancement des chèques-services. Il y a maintenant 3 services accessibles dans la Commune. Cela fonctionne bien. Cette proposition n'a donc plus de raison d'être.

III. Suites

Une réunion regroupant tous les participants des GT est organisée **le mardi 7 juin à 20H00, à l'Administration communale d'Aywaille (salle du conseil)**. Cette rencontre nous donnera l'occasion de réfléchir à la façon d'organiser la suite du travail c'est-à-dire la rédaction des fiches-projets.

Les membres du GT souhaitent qu'à cette occasion une information précise, concernant l'origine des subsides qui pourraient être alloués aux différents projets, soit diffusée. Il faut déjà préciser que le PCDR ne peut financer que des investissements matériels. Des frais de fonctionnement ne peuvent par exemple pas être envisagés dans ce cadre.

Les associations se rencontreront pour la seconde fois **le mardi 14 juin à 20H00, dans les locaux du GREOA, Place de Chézy, 1 à Harzé**. L'objectif de la rencontre sera de réfléchir à l'organisation du Salon « Retrouv'Aywaille ». A cette occasion, il est proposé de remettre aux participants la liste des projets Lot 0 relevant des associations. Il faut cependant garder à l'esprit que les personnes auront été invitées à cette réunion pour réfléchir à l'organisation du Salon.

Il est convenu que, comme pour la rencontre des associations qui a eu lieu le 21 avril, toutes les associations aqualiennes seront invitées (et pas uniquement celles qui font partie du GT et/ou qui étaient présentes le 21/04). Par ailleurs, le compte-rendu de la réunion du 21/04 est approuvé. Il peut donc figurer sur le site Internet (avec cependant une réserve relative aux remarques éventuelles qui seraient formulées le 14 juin).

Enfin, le GT décide de fixer une réunion **le jeudi 30 juin à 20H00 dans les locaux du GREOA, Place de Chézy, 1 à Harzé** afin d'organiser précisément la suite des travaux

(planning). La question est posée de savoir comment vont s'articuler les réflexions sur les fiches-projets et sur les Lot 0. Il est rappelé que les fiches-projets doivent être rédigées pour la fin du mois de novembre 2005.

La réunion est clôturée vers 21H50.

PCDR-AY/IL/12.05.05

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
ECONOMIE – TOURISME - AGRICULTURE
DU 15 JUIN 2004 A LA SALLE DU CONSEIL COMMUNAL D'AYWAILLE

Présents:

Guy GROLET
Philippe LAVAL
Marielle LUNETTA
Paul PAGGEN
Conny VAN DYLE
Thierry CARPENTIER
Jean WISLEZ (membre de la CLDR)
Françoise GARRAY
Christiane DELCOURT (membre de la CLDR)
Willy PRINCEN (membre de la CLDR)
Benoît HOUBEAU (Agent de développement du GREOA)
Isabelle LAURENT (Agent de développement du GREOA)

1. Contexte de la réunion et objectifs

Un document reprenant les propositions relatives aux thèmes évoqués est distribué à chaque participant. Ces propositions sont le résultat du travail de consultation mené avec la population de la commune d'Aywaille.

La réunion débute à 20H00. Monsieur HOUBEAU, agent de développement, rappelle le contexte de cette réunion. Celle-ci se déroule dans le cadre de l'Opération de Développement Rural. L'objectif est d'aboutir à un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) reprenant toute une série de projets à mener dans la Commune pendant les 10 années à venir. L'objectif de cette première réunion est de constituer le Groupe de Travail qui s'intéressera aux thèmes de l'économie, du tourisme et de l'agriculture. Il s'agit de construire ensemble une méthode de travail et de réfléchir à une organisation.

2. Tour de table – présentation des participants

Les participants aux Groupes de Travail (GT) sont invités à se présenter et à préciser ce qui les motive le plus dans les thématiques traitées, le temps dont ils disposent pour œuvrer dans le GT mais également quelles sont les compétences qu'ils pourraient mettre à la disposition du groupe.

- Eric PREUD'HOMME est membre de la CLDR (Commission Locale de Développement Rural). Pour rappel, la CLDR est une Commission représentative des habitants de la Commune.
- Willy PRINCEN est membre de la CLDR.
- Christiane DELCOURT est également membre de la CLDR.
- Françoise GARRAY habite depuis toujours à Aywaille. Elle a un peu de temps et souhaite s'investir pour son village.
- Jean WISLEZ est membre de la CLDR, il s'intéresse au développement de sa commune.
- Thierry CARPENTIER est agriculteur.
- Conny V. DYLE est exploitante du camping de Dieupart.
- Paul PAGGEN habite Remouchamps depuis 2 ans. Il s'intéresse au développement de sa commune. Il est délégué commercial et est préoccupé par le désert qui se crée à Remouchamps ; il est particulièrement interpellé par l'absence de bancontact.
- Mariella LUNETTA est diplômée en tourisme et travaille dans l'agriculture depuis 95.
- Philippe LAVAL souhaite que la commune se développe mais pas de façon anarchique. Il est nécessaire d'apporter un plus à la commune mais de façon réfléchi.
- Guy GROLET est indépendant, fils d'agriculteur et il s'intéresse au développement de la région.

3. Réflexion sur la difficulté de mobiliser la population

Vu le peu de participants à ce GT, qui devrait pourtant être mobilisateur vu le nombre de personnes concernées, il est demandé à chacun de faire part de sa réflexion sur cette question.

- Les gens sont désabusés car ils ont l'impression que dans le passé certaines choses ont été promises mais n'ont pas été réalisées. Ils se demandent si cette fois-ci cela va se passer différemment.
- Les gens se posent également des questions par rapport aux budgets qui seront alloués au PCDR.
- Il est important de parler des réalisations qui ont pu être menées à bien dans le cadre de PCDR d'autres communes. La population a besoin d'informations concrètes. De même, il est important de faire connaître les différentes réalisations qui vont jaloner tout le processus de l'Opération de Développement Rural.
- Les thèmes abordés par ce GT sont trop vagues. La question qui se pose est la suivante : soit on cherche à motiver beaucoup de monde dès maintenant, soit on développe déjà quelques projets et on motive les gens à ce moment-là.

- Il est important de ne pas se décourager et de continuer à informer régulièrement la population. Il sera peut-être nécessaire de refaire une information toute-boîte au mois de septembre.
- Il faut bien expliquer ce qu'est le GREOA. Beaucoup de personnes ne connaissent pas ou connaissent peu cet organisme.

4. Brève présentation du diagnostic

Les réunions d'information et de consultation de la population ainsi que l'étude socio économique ont permis d'établir un diagnostic global sur la commune. Madame LAURENT, agent de développement, présente brièvement les fiches, remises aux participants, reprenant les atouts et les faiblesses de la commune, en matière de tourisme, d'économie et d'agriculture.

5. Première analyse des propositions

Le premier objectif de ce GT sera de réaliser un premier tri des différentes propositions émises. Chacun est invité à donner oralement son avis sur les propositions et à donner par écrit une cotation personnelle sur les différents sujets. Les participants sont également invités à noter PR à côté des projets qui peuvent être réalisés très rapidement et à très peu de frais. Certaines personnes ont ajoutés par écrit certaines *remarques* (reprises en italique ci-dessous). Monsieur PREUD'HOMME, membre de la CLDR anime cette partie de la réunion

I. Objectif : valoriser et développer les attractions et sites touristiques.

1. Améliorer l'information touristique au-delà de nos frontières (nombre de points : 17).

A Aywaille, les habitants n'ont pas nécessairement envie de voir affluer les touristes toute l'année. Il ne faut pas que le tourisme se développe à outrance.

Remarque : via Province - Euregio

2. Installer davantage de plans aux centres des villages (nombre de points : 16) (nombre de PR : 7).

Ce n'est pas un projet coûteux. Il y a déjà quelques panneaux mais ils ne sont pas nécessairement très visibles. De plus les plaquettes de promenades VTT... sont parfois arrachées et il est nécessaire de suivre le balisage de près (entretien!).

3. Instaurer un système de location de vélos (nombre de points : 19).

Une personne se dit tout à fait favorable à ce projet. Il y a de beaux endroits à visiter.

Une autre personne relève qu'il peut être dangereux de circuler à vélo.

Pour que ce genre de projet voie le jour, il faut évidemment qu'un commerçant soit intéressé (nécessité de susciter cet intérêt). Quelqu'un signale que Bonjean loue des kayaks. Il semble qu'il ait déjà loué des vélos. Le fait-il encore ? Il faut se renseigner à ce sujet (s'il le fait encore, il devrait faire davantage de publicité). De même il serait intéressant de se renseigner sur ce qui se fait à Tilff (où il semble qu'il soit possible de louer des vélos) et sur ce que propose la SNCB.

Madame LUNETTA propose de se renseigner à ce sujet pour la prochaine réunion.

4. Mettre en place un train touristique (nombre de points : -2) (nombre de PR : 3).

Il en existait entre la gare et le Monde Sauvage situé à Deigné. Il semble que le manque de succès de cette attraction explique son abandon.

C'est une idée difficile à réaliser. Le problème est que les gens viennent en voiture en Ardennes. En effet, si le fait de se rendre à la côte belge en train est devenu une habitude pour certains, ce n'est pas le cas pour les déplacements vers les Ardennes.

Il semble qu'il y a de moins en moins de trains touristiques (à part le petit train de Blégny...).

5. Proposer des visites accompagnées de guides bénévoles « étudiants, pensionnés » en établissant une collaboration avec les agriculteurs de la région pour l'organisation de repas.

Dans le même ordre d'idées, inciter à la collaboration entre divers fournisseurs de Services afin d'offrir par exemple des week-ends de détente, des week-ends Gastronomiques.

(nombre de points : 14)

C'est une idée très intéressante. Cependant elle est difficile à mettre sur pied.

Concernant la collaboration avec les agriculteurs, il faut trouver des restaurateurs et des producteurs dans la région. Le problème est qu'il faut bien d'autres produits que de la viande. Il faut voir si c'est un projet à développer uniquement sur la commune d'Aywaille ou au niveau régional.

Madame LUNETTA a l'expérience de ce genre de projet.

La question du bénévolat est soulevée. Pourquoi les guides devraient-ils être bénévoles ?

Comme il est important d'envisager le projet sur le long terme, il faut notamment une stabilité par rapport aux personnes impliquées. Le bénévolat peut donc poser problème. La question de la compétence des personnes est également soulevée.

Questions : s'agira-t-il de circuits ? Se feront-ils à pied, à vélo... ?

6. Améliorer la signalisation des sites (les Grottes de Remouchamps, Le Monde Sauvage ...) (nombre de points : 22) (nombre de PR : 1).

- Site du Monde Sauvage

La question de savoir quelle est la route à suivre pour se rendre au Monde Sauvage est régulièrement posée dans le centre d'Aywaille. Quand les gens arrivent de l'autoroute, cela ne pose pas de problèmes. A qui s'adresser pour améliorer la publicité (la commune...)?

- Complexe sportif

Il semble qu'il n'y ait pas de plaque « piscine » dans le centre d'Aywaille.

7. Réinstaurer certaines manifestations traditionnelles et folkloriques. Le tourisme événementiel est souvent porteur de retombées économiques mais il renforce également la convivialité au sein de la population de l'entité. Ne conviendrait-il pas d'encourager le développement de telles activités (le retour du carnaval d'Aywaille...)? (nombre de points : 11)

La difficulté d'organiser certaines manifestations vient parfois du fait qu'il n'est pas possible d'organiser un parcours en « anneau ». A Aywaille, il n'y a que la place ; et la distance entre Aywaille et Remouchamps est trop importante (remarque : depuis plusieurs années on constate une chute de l'activité à Remouchamps).

Les participants évoquent le problème de la course cycliste organisée récemment un samedi après-midi. Cela a été une « catastrophe » ! Ce genre de manifestations tue le commerce à Aywaille, car les gens risquent d'être tentés d'aller plus facilement à Belle-Ile. Quand on organise une manifestation à Aywaille, il est important de réfléchir au moment le plus opportun pour l'organiser. Il ne sert à rien de créer quelque chose si on détruit autre chose.

8. La remise en état des publicités anciennes (d'avant guerre et des années 60). A une certaine époque, on trouvait sur le pignon des habitations des publicités picturales dignes d'intérêt d'un point de vue artistique; de même, de nombreuses plaques émaillées fleurissaient sur les façades. Certaines marques ont aujourd'hui disparu (Minerva, Malle Ostende-Douvre...), d'autres ont survécu (Bru, Chevron...). Ces publicités engendrent souvent une certaine nostalgie et mériteraient, dans certains cas, d'être restaurées afin de préserver ce patrimoine qui n'est pas dépourvu d'intérêt d'un point de vue touristique (nombre de points : 1).

Ce projet pourrait être envisagé si il y avait beaucoup d'argent à disposition et s'il n'y avait que ça à faire.

9. Réaliser un barrage sur l'Amblève pour disposer d'un plan d'eau susceptible de retenir les touristes qui pourraient pratiquer divers sports nautiques mais également pratiquer la pêche (nombre de points : 15).

Pour certains participants ce projet relève à priori de l'utopie. Selon un autre participant, ce barrage aurait bien sûr un coût mais aurait également de nombreux avantages. On peut imaginer des étangs et un parcours pédestre autour (du style du lac de Warfa), la location de kayaks... L'Amblève est un atout important pour la commune et il est important de le valoriser. Il faudra bien évidemment consulter des spécialistes si on décide de développer ce projet.

Il est fondamental de veiller à développer un projet en tenant compte des différentes conséquences qu'il peut avoir. Dans ce cas-ci il faudrait par exemple tenir compte du fait que les kayaks détruisent le lit de la rivière...(il faudrait également faire attention aux inondations).

10. Aménager une plage de sable le long de l'Amblève (nombre de points : 6).

On pourrait imaginer une plage de sable, pour une durée limitée.

11. Une pêcherie avec un « Centre d'interprétation du poisson ». La mise en place d'une activité supplémentaire le long de l'Amblève serait bienvenue : une pêcherie

accompagnée d'un élevage d'alvins et d'un centre d'interprétation représenterait un atout à bien des égards. L'impact se manifesterait notamment au niveau :

- environnemental car l'élevage d'alvins pourrait notamment servir au repeuplement de la rivière;
 - éducatif par une sensibilisation dès le plus jeune âge à l'importance de protéger la biodiversité de ce milieu écologique riche;
 - économique par la mise en avant de produits issus de l'aquaculture tout en favorisant le tourisme par la mise en place d'une attraction supplémentaire (emplois induits).
- (nombre de points : 20)

Il y a déjà une pisciculture chez l'Aqualienne. Ce sont des gens très motivés, leurs produits sont excellents mais malheureusement leur activité n'est pas très connue.

Si on veut développer le projet de la pêche, cela nécessitera un travail important.

Remarque : une personne donne la cotation -1 pour l'aspect environnemental.

12. Développer des activités afin que les touristes restent davantage qu'une journée dans la commune d'Aywaille (nombre de points : 11).

Ce projet dépend de ce qui a été dit sur les propositions précédentes.

Il est important de jouer sur 3 choses : le court terme, le moyen terme et le long terme.

13. Réorganiser des Cochonnailles à Aywaille (nombre de points : 12).

Cf. point 7.

14. Aywaille pourrait devenir la capitale du cyclisme de la région (nombre de points : 0).

Cf. point 3.

15. Créer des parkings à Aywaille (nombre de points : 16).

Quand des immeubles sont construits ou rénovés, il faut penser à la question des parkings (remarque : il est positif qu'il y ait de nouveaux logements dans la commune mais il est important qu'ils soient bien intégrés « esthétiquement »).

16. Ouvrir un parking supplémentaire au centre récréatif à Remouchamps et aménager un parking à l'ancien hôtel du vieux moulin (nombre de points : 22).

Il est important d'aménager un parking à Remouchamps car il est très difficile d'y trouver une place. Il faut également des parkings d'autocars.

Remarque : indiquer plus clairement les parkings.

17. Une piste cyclable sécurisée entre le Val du Promontoire et Remouchamps serait la bienvenue (sécurité, mobilité, convivialité) (nombre de points : 25).

Dans le même ordre d'idée : prolongation de la Voie des Aulnes vers Comblain et Nonceveux (cf. autre projet n°20).

18. Aménager un parking en dehors du centre de *Deigné* pour concilier la vie villageoise avec le tourisme (nombre de points : 25).

C'est un bon projet. Deigné est un des plus beaux villages de Wallonie, il serait donc bien que les touristes n'entrent pas dans le village avec les voitures.

Autres actions ou projets... ?

19. Prolonger la Voie des Aulnes vers Comblain-au-Pont et Nonceveux (nombre de points : 13).

20. Renseigner les parkings (nombre de points : 11) (nombre de PR : 2).

II. Objectif : améliorer l'information touristique sur les lieux d'accueil.

1. Elargir les horaires en renforçant le bénévolat au Syndicat d'initiative à *Aywaille* (nombre de points : 22) (nombre de PR : 1).

2. Installer, à la sortie de l'autoroute à *Remouchamps*, un panneau « Syndicat d'initiative », un « I » (ndlr : il en existe un) et/ou un panneau pour la Maison du Tourisme (nombre de points : 20) (nombre de PR : 4).

Il y a effectivement un panneau « I » mais est-il visible ? Ne peut-on pas davantage le mettre en valeur.

3. En été, une antenne du Syndicat d'initiative à *Harzé* serait la bienvenue (nombre de points : 4).

On peut aller plus loin et imaginer que le Syndicat d'initiative soit professionnalisé. Il est important que les touristes soient bien accueillis.

Il faut trouver le bon emplacement pour ce type de structure. Il faut se rendre compte qu'il est impossible d'avoir une antenne dans chaque village, avec des horaires intéressants...

Il est important d'améliorer la visibilité du Syndicat d'initiative d'Aywaille. Le minimum est de renseigner les gens qui se trouvent à Aywaille de l'existence de la Maison du Tourisme à Remouchamps. On pourrait aussi imaginer la possibilité, à partir du Syndicat d'initiative, d'échanger avec la Maison du Tourisme par une borne interactive. Il faut améliorer les synergies entre le Syndicat d'initiative et la Maison du Tourisme.

Remarque : un employé bien formé et payé ; un seul syndicat d'initiative.

Remarque : élargir les horaires avec personnes qualifiées.

Remarque : le S.I à Aywaille n'est pas assez « visible » et n'offre pas suffisamment de professionnalisme.

Autres actions ou projets... ?

Remarque : borne de renseignements à Remouchamps, à Aywaille.

6. Suites

La prochaine réunion aura lieu le mardi 21/09/04 à la salle du Conseil communal d'Aywaille

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
ECONOMIE – TOURISME - AGRICULTURE
DU 21 SEPTEMBRE 2004 A LA SALLE DU CONSEIL COMMUNAL D'AYWAILLE

Présents:

Eric PREUD'HOMME (membre de la CLDR) (animateur)

Alphonse COLLARD
Charles FABRY
Françoise GARRAY
Guy GROLET
André HOCQUET
Philippe LAVAL
Marielle LUNETTA
Paul PAGGEN

Isabelle LAURENT (Agent de développement du GREOA)

Excusés:

Christiane DELCOURT (membre de la CLDR)
Willy PRINCEN (membre de la CLDR)

1. Contexte de la réunion

La réunion débute à 20H00. Monsieur PREUD'HOMME, membre de la CLDR, rappelle le contexte dans lequel se déroule cette réunion. Depuis 2 ans, Aywaille s'est inscrit dans une démarche de développement rural. L'objectif est d'impliquer au maximum les habitants dans la vie de la Commune afin d'améliorer la qualité de vie. Le **Programme Communal de Développement Rural** (PCDR) est un document reprenant un ensemble de projets à mener dans la Commune à court, moyen et long termes. L'organisme chargé d'accompagner la

commune dans la démarche de consultation populaire et le GREOA. Cet organisme a également réalisé une étude socio-économique d'Aywaille.

Des rencontres citoyennes ont été organisées et les habitants ont pu dans un certain nombre de domaines formuler différentes observations qui ont été traduites en **défis**.

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) s'est mise en place et est composée de citoyens de la Commune, qui souhaitent s'impliquer dans le processus de développement rural. La CLDR a pour mission d'élaborer un projet de PCDR impliquant au maximum les Aqualiens. A cet effet, 5 GT sont mis en place. L'objectif est de formuler un certain nombre de propositions d'actions.

Lors de la première réunion du GT Economie - Tourisme - Agriculture, les participants ont commencé à examiner et classer les propositions. Certaines propositions, si elles sont retenues, seront lourdes à mettre en œuvre et nécessitent une réflexion approfondie et un certain budget. D'autres, par contre, peuvent être réalisées (très) rapidement et avec un budget limité. C'est ce que l'on appelle le **Lot 0**. Sur base du constat que les Aqualiens peuvent éprouver certaines réticences à entrer dans une démarche participative, et afin d'inciter à la participation, la CLDR a décidé de **veiller à la réalisation très rapide** (dans le trimestre) **de différents projets**. A cette fin, un courrier reprenant les différentes propositions sera remis à la Commune. Il est évidemment primordial d'accompagner ces réalisations d'une communication adéquate (Bulletin Communal, presse...) afin d'expliquer aux citoyens que ces réalisations ont pu être menées à bien grâce au processus dans lequel Aywaille s'est inscrit.

2. Méthodologie de travail adoptée par le Groupe de Travail lors de la séance

Il a été décidé de continuer à utiliser la même méthode que celle utilisée lors de la première réunion. Chacun est invité à donner oralement son avis sur les propositions et à donner par écrit une cotation personnelle sur les différents sujets. Chacun est également invité à mettre en évidence les propositions qui pourraient relever du lot 0.

3. Analyse des différentes propositions

TOURISME

Objectif III : améliorer l'information sur le patrimoine naturel

1. Depuis Aywaille jusqu'à Nonceveux, mieux indiquer les promenades du Ninglinspo (9 points).

Cette proposition incite à avoir une réflexion plus globale sur les informations en général. Il est fait état de la France où on trouve de nombreuses informations sur les commerces, sur ce qui présente un attrait touristique... Ces informations figurent à l'entrée du village, dans le village même et sont encore rappelées à la sortie. Cela constitue une invitation à s'arrêter dans cet endroit. Nous pourrions nous inspirer davantage de cette logique.

La proposition suivante est faite: **mieux indiquer les parkings et les points d'information**. (Lot 0)

Il est nécessaire également d'**assurer le suivi**. Il ne suffit pas de placer des plaques et panneaux une première fois et de ne plus s'en soucier. Il faut être attentif aux problèmes des plaques abîmées, arrachées... Il est parfois nécessaire de faire de la répression.

Concernant le **balisage des chemins**, il est intéressant de voir y figurer le nombre de kilomètres et le temps nécessaire pour la promenade. Une personne de l'Administration communale doit être responsable du suivi. Il faut déterminer le nombre d'heures par mois qu'elle pourrait consacrer à cette tâche. Les clubs pédestres pourraient être impliqués dans **l'inventaire des dégradations**.

Le problème de l'appropriation des chemins publics par les privés est également évoqué. On signale que le fait qu'un chemin ne soit guère utilisé ne justifie en rien une appropriation.

2. Installer au centre de chaque hameau des panneaux reprenant les promenades, les curiosités éventuelles et les monuments (Awan...). Ils pourraient être entourés de quelques publicités pour le financement. Il apparaît également important d'actualiser les panneaux régulièrement (9 points).

Ce point est lié au point 1.

3. Mettre à disposition du public, à la Commune, des cartes de chemins balisés (5 points).

Des cartes sont vendues à la Maison du Tourisme et au Syndicat d'Initiative au prix de 7 euro. Le coût de ces cartes pose problème. Le prix de ces cartes devrait être réduit (éventuellement grâce à un subside !) (cf. proposition 5).

4. Installer des points relais pour la distribution de cartes de promenades... Ces endroits pourraient être des commerces, des cafés...(2 points).

Il n'y a pas de cafés le long des promenades. Et les cafés et restaurants d'Aywaille et de Remouchamps sont très proches de la Maison du Tourisme et du Syndicat d'Initiative.

Autres actions ou projets ?

5. Démocratiser l'accès aux cartes de promenades

Objectif IV : améliorer l'information sur le patrimoine l'hébergement

1. Placer des bornes électroniques interactives à différents endroits de la commune (-1 points).

C'est une proposition très coûteuse.

2. Donner davantage d'informations sur le petit patrimoine touristique (13 points).

Les cartes qui existent actuellement sont des cartes « brutes ». Pourquoi ne pas y adjoindre un **petit livret** avec des informations telles que « arbre remarquable », « potale »... ? (cf. point 10)

Proposition est faite également de faire figurer sur ou à proximité de certaines maison la date de construction de celles-ci ainsi qu'une brève information.

3. Indiquer par une pancarte touristique placée sur la Voie des Aulnes entre Remouchamps et Aywaille, l'Eglise de Dieupart et son année de construction (14 points) .

Cf. point 2

4. Augmenter au centre d'Aywaille la publicité pour tout ce qui existe dans les environs (9 points).

Cela rejoint les points 1 et 2 de l'objectif III.

C'est OK pour la publicité mais sous quelle forme ? Une nouvelle fois les participants insistent sur l'entretien, par exemple des différents panneaux. Ceux-ci doivent être esthétiques, attirer le regard et ne pas être trop coûteux. Sur ces panneaux on peut indiquer les parkings, les curiosités...

On peut imaginer à la sortie de l'autoroute un grand panneau informatif, installé sur un parking, de façon à permettre aux automobilistes de s'arrêter et de lire l'information à leur aise.

5. Renseigner, sur le site de la commune, le village de Harzé en tant que tel, avec des liens vers les professionnels du tourisme. Quelqu'un remarque qu'un tel système existe déjà (5 points).

On peut étendre la réflexion. Il serait utile de vérifier l'information pour tous les villages de la Commune.

6. Réaliser des cartes postales du Château de Harzé (4 points).

Remarque : le Musée de la boulangerie devrait fermer prochainement. C'est regrettable car il est très intéressant. Le Château a été racheté par la Province et depuis lors la priorité semble être d'accueillir des séminaires... (bref, des VIP).

7. A Nonceveux, pour les gîtes mal renseignés, un plan de village ou un fléchage adéquat serait le bienvenu (8 points).

Il est intéressant d'élargir la réflexion et de ne pas se limiter à Nonceveux. Les gîtes qui ont des épis reçoivent des plaques et c'est à eux de les placer.

8. Améliorer l'information touristique au-delà de nos frontières (10 points).

Avant de penser à cela, il faut d'abord améliorer l'information dans la commune.

Autres actions ou projets

9. « Audit » touristique pour recueillir des informations.

Il serait intéressant d'enquêter auprès des touristes afin de savoir ce qu'ils ont vu, apprécié... Des folders pourraient être diffusés dans les campings, hôtels... et des urnes permettraient de recueillir l'information.

10. Adjoindre les informations sur le patrimoine touristique aux cartes des promenades

Objectif V : accroître les capacités d'hébergement et améliorer la qualité de celui-ci

1. Créer un hôtel à prix démocratique pour les familles (-2 points). Il existe la Villa des Roses à Aywaille, mais elle n'est pas accessible financièrement à tout le monde.

2. Accueillir dans la commune un hôtel de plus grande capacité à un prix démocratique (-1 point). Force est de constater qu'en région Ourthe-Amblève, il est difficile d'accueillir un car entier de touristes dans un même hôtel. Dans l'optique de favoriser le séjour des vacanciers dans la région et plus particulièrement à Aywaille, des démarches devraient être entreprises afin d'accueillir une telle infrastructure sur le territoire communal (création d'emplois, développement touristique...) Un atout à mettre en avant est la position centrale de la commune qui est traversée par de nombreux axes routiers.

Un participant suggère l'idée d'aménager un **village de vacances**. Cela pourrait cependant poser certains problèmes. Des exemples tels que le Chant des Oiseaux et le Val du Promontoire incitent à la prudence et font craindre les domiciliations. Si un village de vacances devait être aménagé, il devrait être de taille réduite et les constructions devraient être de qualité.

Ne vaudrait-il pas mieux **favoriser les gîtes, chambres d'hôtes...** ?

- Il serait intéressant de **faire davantage de publicité**, éventuellement grâce à des subsides, pour ce qui existe (dépliants à distribuer à la Maison du Tourisme...).
- Quelqu'un propose **d'informer davantage la population sur les possibilités d'aménagement de chambres d'hôtes...** mais cette idée ne semble pas devoir retenir l'attention de la majorité des personnes présentes. En effet, si quelqu'un souhaite réellement mener ce projet à bien, il cherchera les informations par lui-même. C'est en effet un projet pour lequel il faut une grande motivation dès le départ (cf. point 4).

3. Charger un organisme de chercher des investisseurs potentiels et d'aider les propriétaires de certains établissements à les rendre opérationnels (4 points).

4. Favoriser la création de gîtes ruraux (cf. Stoumont qui dispose d'une offre relativement importante) (12 points).

5. Réserver les campings aux vrais campeurs car ce sont des touristes pour Aywaille et mettre en conformité les campings en prêtant attention à la situation des personnes en situation précaire (6 points).

Cette question n'est pas du ressort du Groupe de Travail.

6. Insérer dans la brochure communale différents sigles, de façon à informer la population sur l'accessibilité des commerces, cafés, restaurants pour les personnes à mobilité réduite, et sur l'existence de toilettes pour handicapés (13 points).

Cela paraît être une évidence.

Autres actions ou projets

7. Faire davantage de publicité pour les gîtes...

ECONOMIE

ACTIVITES ET SERVICES COMMERCIAUX

Objectif VI: améliorer l'accessibilité aux activités et services commerciaux

1. Dans les grands magasins, disposer de chaises roulantes. Cela s'est déjà fait il y a quelques années. Ces chaises roulantes permettent notamment aux personnes à mobilité réduite (PMR) d'être accompagnées pendant leurs courses (1 point).

Cette proposition incite à une réflexion plus générale. Il est important d'aménager correctement l'accès aux trottoirs...Les PMR éprouvent de réelles difficultés à se déplacer dans le centre d'Aywaille. Les terrasses du centre posent particulièrement problème. Cette réflexion se rapporte à l'aménagement futur de la place. Cette préoccupation (cf. point 7) est à mettre en lien avec les sujets de réflexion du GT mobilité – sécurité routière.

2. a) Créer une zone de parking à Aywaille (6 points) et

b) s'assurer que les nouvelles constructions disposent de parkings souterrains (12 points).

a) remarque : il faut s'assurer que le parking de l'autre côté de l'Amblève est suffisamment renseigné. De façon générale, l'**indication relative aux parkings** devrait également mentionner le nombre de places de ceux-ci. Un grand panneau pourrait reprendre tous les parkings de la commune (cf. point 8). Par ailleurs, les **zones bleues** sont mal **renseignées (lot 0)**.

3. Aménager le parking du Rivage pour le transformer en infrastructure à étages (-4 points).

4. Développer les grandes surfaces alimentaires entre Aywaille et Remouchamps afin de désengorger le centre (2 points).

Un magasin Traffic et un Aldi vont prochainement s'installer sur cet axe.

Par ailleurs, il semble que le petit GB du centre d'Aywaille va être fermé. Cette fermeture causera du tort à d'autres commerces. Les centres qui « se vident » sont un réel problème dans de nombreuses villes (cf. par exemple Liège et Belle-Ile).

Remouchamps aussi voit son activité commerciale baisser.

Proposition est faite de tenter de maintenir les commerces dans le centre. Les possibilités d'action sont cependant limitées.

La question de la fermeture des guichets de la gare est également évoquée. Or le guichetier était le seul à pouvoir faire traverser les personnes invalides pour les faire accéder aux quais.

5. Déplacer La Poste près de l'Hôtel de Ville pour en faciliter l'accès (-1 point).

Remarque : le bâtiment de chez Courtois a été rénové en 12 appartements, or il n'y a pas de parkings prévus et donc les habitants occupent un certain nombre de places.

Autres actions ou projets...

6. Assurer la mobilité des piétons et des PMR sur la place d'Aywaille et ailleurs.

7. Emplacement pour handicapé près de La Poste.

8. Indiquer via un grand panneau les parkings et le nombre de places

9. Maintenir les commerces dans le centre.

Objectif VII : développer les activités commerciales et l'offre de services commerciaux

1 Concevoir une structure professionnelle afin de rechercher des nouveaux commerçants intéressés par les locaux inoccupés (1 point).

2. Délocaliser certains commerces tels que les magasins d'équipements (0 point).

3. A Remouchamps, installer un distributeur de billets pour les habitants et les touristes (16 points).

4. Maintenir un bureau de poste à Remouchamps (11 points).

5. A Nonceveux une redynamisation du quartier favoriserait l'installation de commerces (1 point).

« (Re)dynamiser » Aywaille et Remouchamps est déjà difficile alors quid de Nonceveux, Harzé, Ernonheid... ?

4. Remarque

Lors de la réunion du 15 juin 2004, la proposition suivante avait été analysée (point 3 de l'objectif 1) : instaurer un système de location de vélos. Madame LUNETTA, comme convenu, a contacté BONJEAN, qui loue des kayaks, pour voir si cela l'intéresserait de louer des vélos. Il a signalé qu'il n'était pas intéressé. A Florzé, il y a déjà un système de location de vélos.

5. Suites

Comme cela a été signalé en début de réunion, un courrier reprenant les propositions pouvant être concrétisées rapidement sera transmis par la CLDR à la Commune. Afin de terminer la première analyse de toutes les propositions relatives à l'économie, le tourisme et l'agriculture, le GT décide de fixer une nouvelle réunion **le lundi 4 octobre à 20h à la salle du Conseil communal.**

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
ECONOMIE – TOURISME - AGRICULTURE
DU 4 OCTOBRE 2004 A LA SALLE DU CONSEIL COMMUNAL D'AYWAILLE

Présents:

Eric PREUD'HOMME (membre de la CLDR) (animateur)

Thierry CARPENTIER
Alphonse COLLARD
Charles FABRY
Françoise GARRAY
Guy GROLET
André HOCQUET
Philippe LAVAL
Marielle LUNETTA
Paul PAGGEN
Jean WISLEZ

Isabelle LAURENT (Agent de développement du GREOA)

1. Approbation du PV de la réunion précédente

Le PV de la réunion précédente est approuvé.

Un participant regrette que le Bulletin communal de septembre ne comprenne aucun article sur le thème du PCDR. L'explication est la suivante : les articles à faire paraître dans ce Bulletin communal devaient être remis à l'Administration communale au début du mois de septembre et ce Bulletin communal n'était distribué que fin septembre. Il n'était donc pas possible d'y faire figurer les dates des réunions de septembre puisque ces dates auraient été dépassées au moment de la parution. Et par ailleurs il n'était pas possible de faire un compte-

rendu de ces réunions étant donné qu'elles n'avaient pas encore eu lieu. Un article n'aurait donc apporté aucune nouvelle information.

2. Méthodologie de travail

La réunion débute à 20H00, elle est animée par Monsieur PREUD'HOMME, membre de la CLDR.

Le Groupe de Travail (GT) continue à utiliser la même méthode que celle utilisée lors des deux premières réunions. Chacun est invité, pour chaque proposition, à donner oralement son avis et à donner par écrit une cotation personnelle. Chacun est également invité à mettre en évidence les propositions qui pourraient relever du lot 0 en ajoutant PR à côté de la cotation.

3. Analyse des différentes propositions

ACTIVITES INDUSTRIELLES ET/OU ARTISANALES

Objectif VIII : promouvoir les activités créatrices d'emploi

1. Favoriser les contacts entre les entreprises, pour qu'elles apprennent à mieux se connaître (20 points).

La question est d'abord de savoir si les commerçants et les sociétés ont la volonté de créer un tissu plus fort.

Le Guide communal d'informations reprend déjà toutes les entreprises (rubrique « commerces et artisans »). Le site de la Commune devrait reprendre la liste des entreprises (après vérification il s'avère que c'est déjà le cas !). Quant à la mise à jour, sur Internet, cela peut être fait en permanence. Le Bulletin communal par contre n'est pas à jour.

Il arrive que les responsables d'entreprises fassent appel à d'autres entreprises situées tout à fait en dehors du territoire communal simplement parce qu'elles ne connaissent pas l'existence d'entreprises proches qui pourraient rendre les mêmes services. Ce qui se fait dans le zoning est loin d'être connu par tous. *Et même si les entreprises sont connues, cela ne signifie pas qu'il en est de même pour la gamme de leurs produits.* Il faut donc aller plus loin et *donner une information détaillée sur les entreprises (cf. projet 5).* Le fait de s'adresser aux entreprises situées sur le territoire communal permettrait de créer de l'emploi dans la Commune.

2. Disposer d'une structure (équivalente à celle proposée pour les locaux commerciaux inoccupés) dont la tâche principale serait de trouver des entreprises intéressées par les halls inoccupés (12 points).

Cf. point 1 de l'objectif VII (compte-rendu de la réunion du 21 septembre).

La question est de savoir s'il y a beaucoup de bâtiments inoccupés.

3. Favoriser le développement des entreprises en valorisant les ressources locales (maison en bois...) et la main d'œuvre locale ; et prendre davantage d'initiatives pour attirer plus d'entreprises (12 points).

Le dynamisme du Bourgmestre en la matière est apprécié.

Pourquoi n'y aurait-il pas une Maison du commerce ? Il y a bien une Maison du Tourisme, une Maison de l'Emploi... La Commune pourrait être un moteur actif mais elle doit trouver des partenaires. Et une fois que cette structure est mise sur pied, elle doit fonctionner dans la durée.

Pourquoi ne pas imaginer une Chambre de Commerce à Aywaille ? Il serait utile d'avoir des contacts avec d'autres Chambres de Commerce (Verviers ? Durbuy ?...) afin d'en connaître le fonctionnement, d'analyser les avantages et les inconvénients... et d'examiner l'intérêt d'une telle structure sur le territoire d'Aywaille. *Ce projet pourrait faire l'objet d'une réflexion approfondie dans un délai assez court.*

4. Etudier l'impact du zoning artisanal de Harzé sur l'emploi en regardant si ces emplois profitent bien aux Aqualiens (2 points).

Il n'est pas possible de définir avec précision dans quelle mesure le zoning profite aux Aqualiens. Mais de toutes façons il permet la création d'emplois. On ne peut bien sûr pas obliger les entreprises à engager des Aqualiens.

Autres Projets ?

5. Créer un support (petit livre ?) reprenant des informations détaillées sur les entreprises de la Commune.

Ce projet serait peu coûteux. Un formulaire devrait être envoyé à chaque entreprise. Le livret serait d'abord destiné aux entreprises, et non à tout citoyen.

Objectif IX : réduire l'impact environnemental de l'activité des entreprises.

1. Imposer plus de plantations pour masquer les bâtiments s'intégrant mal dans le paysage (12 points).

2. Améliorer l'aménagement visuel du parc artisanal de Harzé pour mieux l'intégrer dans le paysage vert (promenades). Créer un véritable écran de verdure (18 points).

L'exigence de plantations figure dans certains permis d'urbanisme. L'entreprise ELOY à Sprimont est un exemple à suivre par d'autres entreprises en matière d'aménagements des abords. De plus la société donne ainsi une « bonne image » d'elle-même.

Dans le zoning de Harzé, un écran de verdure n'est peut-être pas nécessaire mais on pourrait imaginer des aménagements afin de réduire l'impact visuel de certains bâtiments. L'absence de ligne directrice d'urbanisme pour le zoning mais aussi pour la Commune dans son ensemble est mise en évidence. Il faut signaler que les membres du GT Environnement – Patrimoine naturel et bâti ont proposé de créer une Commission chargée précisément de définir ces lignes directrices en matière d'urbanisme.

3. Installer des éoliennes dans le zoning de Harzé donnerait un potentiel énergétique à exploiter : l'endroit est très ventilé et situé à l'écart des habitations (17 points).

Pour certains cela risque de gâcher le paysage, pour d'autres c'est une proposition qui mériterait une réflexion approfondie. L'avantage des éoliennes est l'absence de surprise en matière de coût.

4. Améliorer l'axe Remouchamps-Aywaille en délocalisant l'entreprise Kaufman. En effet, celle-ci s'intègre mal dans le paysage (1 point).

Ce projet est irréaliste et ne dépend certainement pas du PCDR.

5. Une séance d'information et une visite de l'abattoir d'Awan seraient intéressantes (4 points).

Il serait intéressant de se pencher sur le but poursuivi à travers cette proposition. Organiser une journée porte ouverte de l'entreprise présenterait un intérêt si c'est le souhait des habitants.

Autres actions ou projets... ?

6. Actions diverses de sensibilisation au cadre de vie

Il est nécessaire de « taper sur le clou ».

Objectif X: améliorer l'accessibilité aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (Internet, réseaux de téléphonie mobile...)

1. Organiser des cours d'informatique, notamment pour se familiariser avec un vocabulaire inconnu (avis émis lors de la réunion relative aux aînés) (16 points).

Des cours de promotion sociale sont déjà organisés. En outre des ordinateurs ainsi que l'accès à Internet sont disponibles à la Bibliothèque. Il serait intéressant de vérifier si l'offre est suffisante par rapport à la demande. Il semble en effet que les cours de promotion sociale soient complets. La question est aussi de savoir qui pourrait mettre sur pied ce genre de cours.

2 a) Modifier l'horaire et l'emplacement du Discobus (5 points).

Le Discobus stationne près de l'Athénée le mercredi midi (de 11h à 12h30). L'objectif est probablement d'être proche des écoliers. Il semble cependant que peu de personne fréquente le Discobus.

2 b) Créer un centre relais à la bibliothèque pour la location de CD et DVD (7 points).

La question est de savoir s'il est possible d'établir une relation entre la Province et la Bibliothèque?

3. Créer une bibliothèque multimédia permettant un accès facile aux nouvelles technologies (24 points).

Il est clair que ce point est synonyme d'avenir. Les personnes ne disposant pas de matériel informatique et d'Internet sont donc pénalisées. A la bibliothèque seulement 4 ordinateurs sont accessibles au public. Pourquoi pas imaginer une structure semblable à celle de la Technothèque à Liège ? Après vérification il s'avère que ce service ne relève pas d'une initiative privée mais dépend du FOREM.

4. Installer une nouvelle antenne GSM pour Nonceveux (1 point).

L'autorisation a été octroyée.

AGRICULTURE

Objectif XI : valoriser les produits biologiques et du terroir

1. Favoriser les produits du terroir par exemple en vendant les produits à la Maison du Tourisme et dans les petits commerces du coin (26 points).

Les produits de la Région d'Aywaille pourraient être mis en vente à la Maison du Tourisme (il faudrait prévoir des frigos). La publicité desdits produits pourrait donc se réaliser par ce biais là. Ce projet est envisageable à moyen terme.

Une proposition qui en découle est de vendre ces produits soit dans un commerce créé à cet effet soit dans un commerce existant. On peut aussi éventuellement proposer la distribution par camionnette, s'il y a une demande bien évidemment. Il s'agit ici d'un projet à mener à long terme. La prudence doit être de rigueur, et une réflexion approfondie sur l'offre et la demande de ce type de produits doit être menée.

En quoi consiste l'offre de produits du terroir ?

Il existe d'autres produits que ceux de l'Aqualienne. Si un boucher fait son fumage lui-même, ce qui est le cas à Remouchamps, c'est un produit du terroir. Il faut également voir quels sont les fermiers qui font du beurre ou du fromage. Il y a également les confitures de l'Ourthe... Même si l'offre se limite à une dizaine de produits, c'est suffisant pour présenter une vitrine à la Maison du Tourisme. On peut également étendre l'offre de produits à ceux de Herve, d'Aubel...

Cette offre de produits du terroir serait un élément attractif pour les touristes. Un participant se pose cependant la question sur la justification de réaliser ces ventes à la Maison du Tourisme car il faut aussi assurer la publicité auprès des habitants du cru, qui sont des acheteurs potentiels. Les produits pourraient aussi se retrouver dans les grandes surfaces, mais les centrales d'achats rendent cela difficilement réalisable.

L'Office des Produits Wallons (OPW) a mis en place un réseau de Maison du terroir. Le Ministre Happort a injecté énormément d'argent dans ce projet. Il faudra voir quelles actions concrètes cela amènera.

En ce qui concerne les produits biologiques, les grandes surfaces, par l'intermédiaire de leurs centrales d'achats, compressent les prix des produits au maximum, ce qui pose problème aux producteurs.

Proposition est faite de *mener des actions dans les écoles*, par exemple en faisant la promotion du lait et de ses dérivés, et ce durant 15 jours, voire une fois par semaine.

2. Développer une ouverture d'esprit sur le monde agricole (15 points).

Il est évident que ce projet doit être mené sur le long terme. Des actions peuvent être menées *dans les écoles*, comme cela a été dit précédemment (cf. point précédent), qu'il s'agisse de *distributions de pommes, de produits laitiers...*

Ouvrir une ferme pédagogique à Aywaille serait une initiative intéressante. A propos des journées fermes ouvertes, on signale que la Commune a déjà organisé une journée pour les écoles. Il serait bon d'insister auprès de la Commune et des directeurs d'écoles pour que cette opération soit reconduite.

Objectif XII: disposer d'une réserve d'eau suffisante pour les agriculteurs

1. Préserver les points d'eau existant et s'inspirer d'une initiative prise dans le grand Durbuy où les agriculteurs (3 ou 4) peuvent disposer d'un puits. Il semblerait qu'un financement par la Région wallonne peut être octroyé. Cette initiative pourrait également voir le jour à Aywaille (-1 point).

Dans les années 1950-1960, on a fait refermer de nombreux puits. Deux agriculteurs présents donnent leur avis sur la proposition. Pour eux, elle n'a pas d'intérêt car ils devaient se déplacer avec tracteur et remorque.

2. Installer des réservoirs à eau dans différents villages (-1 point).

Objectif XIII: sauvegarder un espace suffisant pour l'agriculture

1. Protéger les surfaces agricoles pour éviter de futures pénuries. Cette demande a été également appuyée par un coup de téléphone reçu le lendemain de la réunion Agriculture (11 points).

2. La région ne se prête pas particulièrement à la culture mais plutôt à l'élevage. Des espaces suffisants sont nécessaires. Or les espaces à bâtir prennent le pas sur l'élevage ; il serait donc utile de réviser le plan de secteur (9 points).

Il existe une crainte de dépendance vis-à-vis des marchés américains. Le point évoqué est également à mettre en relation avec la question des produits du terroir.

Il faut protéger les surfaces agricoles, mais comment ? Il est à regretter que l'habitat s'étende de manière « sauvage ». Certains fermiers vendent leur terrain, qui est affecté à la construction. La crainte existe également que les surfaces agricoles des Ardennes se transforment principalement en surfaces boisées.

Objectif XIV: améliorer les relations ruraux et néo-ruraux

1. Proposer aux néo-ruraux de signer une charte « environnement » (17 points).

Les gardes forestiers devraient être plus actifs. Il n'est pas question de tout accepter quand ce sont des touristes qui sont en tort. La question des jeeps est notamment évoquée. Cet aspect de la discussion est davantage à mettre en relation avec la question du tourisme plutôt que la question de l'installation des néo-ruraux.

La charte dont il est question dans la proposition permettrait de rappeler le caractère rural de la Commune. Cette charte serait à remettre à ceux qui reçoivent l'autorisation de construire et aux nouveaux habitants en général.

Il n'y a cependant pas que les néo-ruraux qui sont à l'origine de certains problèmes ou conflits.

Depuis l'an passé, la Commune interdit aux fermiers durant une certaine période de l'année d'épandre du lisier le samedi et le dimanche. Mais souvent c'est aussi ce jour là que les fermiers peuvent bénéficier de l'aide de leurs enfants.

4. Suites

La prochaine réunion est fixée **le lundi 8 novembre à 20H00 à la Salle du Conseil communal.**

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
ECONOMIE – TOURISME - AGRICULTURE
DU 29 NOVEMBRE 2004 A LA SALLE DU CONSEIL COMMUNAL D'AYWAILLE

Présents:

Thierry CARPENTIER
Alphonse COLLARD
Christiane DELCOURT (membre de la CLDR)
Françoise GARRAY
Guy GROLET
André HOQUET
Philippe LAVAL
Marielle LUNETTA
Eric PREUD'HOMME (animateur et membre de la CLDR)
Willy PRINCEN (membre de la CLDR)
Conny VAN DIJK

Isabelle LAURENT (Agent de développement du GREOA)

Excusé:

Jean WISLEZ (membre de la CLDR)

1. Approbation du compte rendu de la réunion précédente.

La réunion débute à 20h00.

Le compte rendu de la réunion précédente est approuvé.

Lors de la réunion précédente, la proposition de créer une **Chambre de Commerce** avait été analysée. Des renseignements ont été pris à ce sujet. La commune d'Aywaille est une entité trop petite que pour pouvoir y implanter une Chambre de Commerce. Celles de Verviers et de Liège ont fusionné. Il apparaît clairement qu'une volonté très nette des commerçants et des industriels est une condition indispensable pour la mise en place d'une telle structure.

Les missions de la Chambre de Commerce de Liège et Verviers sont entre autres les suivantes :

-fournir aide et services à ses membres de toutes tailles et de tous secteurs

-privilégier la mise en réseau

...

Ce point est également traité dans le point 2 de ce compte rendu.

2. Présentation des projets Lot 0 proposés au Collège par le GT Economie – Tourisme - Agriculture et réponse du Collège.

L'ensemble des Groupes de Travail (GT) a transmis à la Commission Locale de Développement Rural tous les projets pouvant relever du Lot 0. La CLDR a ensuite transmis un courrier au Collège des Bourgmestre et Echevins. Ce courrier comprenait trois parties : A) les projets relevant de la gestion communale, B) les projets pouvant être réalisés par la Commune avec d'autres porteurs de projets, C) les projets pouvant être réalisés par la CLDR (ou les GT) et/ou d'autres porteurs de projets sans le concours impératif de la Commune. Le Collège a organisé une réunion le 25 novembre, à laquelle toute la population aqualienne a été conviée. Le Collège a apporté des premiers éléments de réponses par rapport aux différents projets qui lui étaient soumis.

Les projets pouvant intéresser le GT Economie – Tourisme – Agriculture sont présentés aux participants. Ceux-ci reçoivent le document remis par le Collège le 25 novembre. Les personnes absentes à la réunion du GT trouveront en annexe une copie de ce document.

Certains projets ainsi que les réponses proposées par le Collège suscitent quelques remarques.

B. Inciter les clubs de marcheurs et de cyclistes de l'entité à signaler au département ad hoc de l'Administration, via un formulaire uniforme les dégradations du balisage et les problèmes détectés sur les chemins et sentiers. Le suivi et les réparations éventuelles seraient de la responsabilité de l'Administration.

Réponse du Collège : Une fiche spécifique pour recueillir des informations et impressions des promeneurs sera insérée lors de la vente de chacune des cartes de promenades.

La question des dégâts causés par les machines de débardage est posée. Il arrive que les chemins soient défoncés et qu'ils ne soient pas remis en état. Or le règlement communal impose que cela soit fait. Cet aspect devrait donc également être prise en compte.

B. Dater les plus vieilles maisons de chaque village et ajouter un petit historique sur des panneaux informatifs.

Réponse du Collège : L'asbl Qualité Village Wallonie sera notre interlocuteur premier pour élaborer un projet. Des panneaux d'information ont été réalisés pour l'ancien Hôtel de ville de Harzé et pourraient être mis en valeur à l'extérieur du siège du GREOA.

Cette réponse fait bien ressortir la nécessité d'établir des collaborations. Il est très important de « profiter », dans le bon sens de terme, des associations qui existent. De façon générale, par rapport aux préoccupations de ce GT, il est demandé de se renseigner sur l'existence d'une asbl qui s'occuperait de promouvoir les produits du terroir.

C. Prévoir plus de points relais (commerces...) où des cartes pourraient être vendues (collaboration entre la Maison du Tourisme, les Syndicats d'initiative, le secteur privé...)

Le Collège reprend les différents lieux où les cartes sont vendues (notamment la librairie du Centre à Aywaille et la librairie Defossé à Remouchamps) et signale qu'il étudiera la possibilité d'étendre ce réseau.

Il serait intéressant de mieux signaler quelles sont les cartes disponibles et où on peut se les procurer. Il n'est pas nécessairement évident pour tout le monde que des cartes sont disponibles par exemple dans des librairies. On pourrait imaginer un logo sur les façades de celles-ci, signalant que des cartes y sont en vente.

A propos d'information, il semble que les Grottes de Remouchamps pourraient être mieux renseignées.

C. Réfléchir à l'intérêt de mettre en place une Chambre de Commerce sur la commune d'Aywaille

Réponse du Collège :

- *Nouveau décret de la Région concernant les Agences de Développement Local.*
- *Missions : révéler, faciliter, et développer des projets novateurs, créateurs d'emplois viables à long terme ainsi que d'augmenter l'attractivité de son territoire. L'ADL initie et anime des projets visant à l'amélioration de la qualité de la vie et le développement des capacités d'entreprise du territoire.*
- *Le Collège analysera la possibilité de rentrer une candidature en concertation avec les acteurs économiques, touristiques, sociaux, culturels... de la commune qui pourraient rallier le projet.*

3. Méthode à suivre et suite du processus

Important : Lors de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), il est rappelé que, avant de discuter des projets, il faut réfléchir aux objectifs. Ces objectifs doivent être définis en fonction des forces et des faiblesses de la Commune, ainsi que des besoins de la population. Ces différents éléments ont été identifiés par l'étude socio-économique et lors des réunions d'information et de consultation.

L'intérêt des propositions qui vont être émises par le GT est qu'elles rencontrent un maximum d'objectifs identifiés.

C'est pourquoi il importe prioritairement de :

- Analyser ces objectifs
- Les valider, les modifier ou les reformuler

Les étapes qui suivront seront les suivantes :

-Les GT vont donc émettre une série de projets, qui seront soumis à la CLDR qui se les appropriera, les amènera, les postposera ou les rejettera. Elle déterminera les lignes directrices nécessaires à la rédaction des fiches projets.

- Ensuite, les projets à approfondir reviendront dans les GT existants, ou vers de nouveaux GT à créer sur un projet particulier.

- Les GT travailleront sur ces projets en disposant des expertises utiles.

- Les fiches projets seront réalisées, et leur ensemble constituera le PCDR (Plan Communal de Développement Rural).

- Pendant toute la durée du processus, nous pouvons continuer à émettre des projets relatifs au lot 0, qui sera de la sorte continuellement enrichi.

4. Analyse des objectifs.

Afin de se baser sur le diagnostic réalisé en matière de tourisme, un document de synthèse est remis au participant.

Les objectifs relatifs au tourisme sont ensuite reformulés de la façon suivante :

I. Valoriser le potentiel touristique

II. Améliorer l'accueil des touristes

III. Développer les infrastructures et activités touristiques

IV. Améliorer l'information touristique

- sur les lieux d'accueil
- sur le patrimoine naturel et bâti
- sur l'hébergement

Le document ci-joint reprend les propositions reclassées en fonction de l'identification de ces nouveaux objectifs.

La séance est clôturée à 22h15.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
ECONOMIE – TOURISME - AGRICULTURE
DU 13 DECEMBRE 2004 A LA SALLE DU COLLEGE D'AYWAILLE

Présents:

Daniel BONFOND (Echevin), Michèle CRAHAY (Secrétaire communale), Guy GROLET,
André HOQUET, Eric PREUD'HOMME (membre de la CLDR)
Isabelle LAURENT (Agent de développement du GREOA)

Excusée:

Conny VAN DIJK
Jean WISLEZ

La réunion débute à 20h00. Elle est animée par Isabelle LAURENT.

1. Approbation du compte rendu de la réunion précédente.

Le compte rendu de la réunion précédente est approuvé.

2. Méthode

Important : il est rappelé que, avant de discuter des projets, il faut réfléchir aux objectifs. Ces objectifs doivent être définis en fonction des forces et des faiblesses de la Commune, ainsi que des besoins de la population. Ces différents éléments ont été identifiés par l'étude socio-économique et lors des réunions d'information et de consultation.

L'intérêt des propositions qui vont être émises par le GT est qu'elles rencontrent un maximum d'objectifs identifiés.

C'est pourquoi il importe prioritairement de :

- **analyser ces objectifs**
- **les valider, les modifier ou les reformuler**

3. Poursuite de l'analyse des objectifs.

Lors de la réunion précédente, les objectifs relatifs au tourisme ont été analysés et validés. Cette réunion a pour objectif d'analyser et valider les objectifs relatifs à l'économie et à l'agriculture.

ECONOMIE

ACTIVITES ET SERVICES COMMERCIAUX

V. Améliorer l'accessibilité aux activités et services commerciaux

VI. Développer les activités commerciales et l'offre de services commerciaux

ACTIVITES INDUSTRIELLES ET/OU ARTISANALES

VII. Promouvoir les activités industrielles et/ou artisanales créatrices d'emploi

Remarque sur la proposition suivante : « favoriser les contacts entre les entreprises, pour qu'elles apprennent à mieux se connaître ». La SPI+ organise 4 fois par an des déjeuners de travail où les entreprises de la Commune sont conviées. La Commune y assiste, en auditeur. Différents projets ont été réalisés suite à ces rencontres : signalisation (publicité à l'entrée des parcs...), aménagement des voiries (la Commune s'en est chargée), recherche de solutions pour les problèmes de sécurité...).

VIII. Réduire l'impact environnemental des activités industrielles et/ou artisanales

Concernant la proposition de créer un écran de verdure au parc artisanal de Harzé, il est signalé que le permis est déposé.

IX. Améliorer l'information sur les activités industrielles et/ou artisanales locales

Le groupe identifie ce *nouvel objectif*. Dans cet objectif, on inclut la proposition suivante : « une séance d'information et une visite de l'abattoir d'Awan seraient intéressantes ».

NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (NTIC)

X. Faciliter l'accès aux NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) (Internet, réseaux de téléphonie mobile...)

AGRICULTURE

XI. Valoriser les produits du terroir

XII. Valoriser la production biologique régionale

Un des objectifs initialement identifiés était de valoriser les produits biologiques et du terroir. Cet objectif est scindé en deux : valoriser les produits du terroir / valoriser la production biologique régionale.

XIII. Préserver la qualité des points d'eau existant ainsi que des espaces suffisants pour l'agriculture

L'objectif initial de disposer d'une réserve d'eau suffisante pour les agriculteurs est modifié et devient préserver la qualité des points d'eau existant. Il est par ailleurs associé à sauvegarder un espace suffisant pour l'agriculture.

XIV. Améliorer les relations ruraux et néo-ruraux

Vous trouverez ci-joint un document reprenant les objectifs validés ainsi que les différentes propositions.

4. Exposition

Par rapport à d'autres communes où il y a un processus de développement rural, la participation à Aywaille est moindre qu'ailleurs. Les membres de la CLDR ont eu l'idée de présenter une exposition afin de montrer ce qui a déjà été fait et que cela continue. L'objectif serait de montrer qu'on a besoin de la population.

Certaines idées ont déjà été émises :

- Organiser l'exposition de façon centrale, à la Maison communale ; montrer ce qui a déjà été réalisé dans les différents groupes et pourquoi on a besoin que de nouvelles personnes s'engagent.
- Refaire des réunions de village. Les points évoqués pour les différents thèmes concerneraient plus particulièrement le village concerné.
- Organiser un évènement de type « Retrouvailles » (salon des associations, à Liège). Les associations pourraient se découvrir et créer des liens.

-On peut combiner les points 1 et 2. Il faut voir dans quel ordre !

-On peut imaginer lancer des invitations spécifiques. Un atelier de 2 h pourrait être organisé. Les associations pourraient par exemple réfléchir ensemble à « Comment organiser des liens entre les associations (échange de matériel...). C'est quelque chose de très concret, ce qui est positif.

-Si on va de villages en villages, les gens risquent peut-être de revenir sur leurs propres problèmes, revendications...

Réflexions des participants :

- Il serait intéressant de s'inclure dans des activités locales, c'est-à-dire de profiter d'un rassemblement, en présentant un genre de **vitrine**. Chaque GT pourrait y présenter ce qui le concerne. Il serait également intéressant de développer plus particulièrement les points en rapport avec la manifestation locale.
- L'idée d'un salon « Retrouvailles » est intéressante. Il faudrait impliquer chaque association. Chaque village serait représenté par ses associations.

La prochaine réunion est fixée **le lundi 17 janvier, à 20h00 à la salle du Collège de l'Administration communale d'Aywaille (1^{er} étage).**

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
ECONOMIE – TOURISME - AGRICULTURE
DU 17 JANVIER 2005 A LA SALLE DU COLLEGE D'AYWAILLE

Présents:

Daniel BONFOND (Echevin), Alphonse COLLARD, Michèle CRAHAY (Secrétaire communale), Guy GROLET, Philippe LAVAL, Mariella LUNETTA, Eric PREUD'HOMME (membre de la CLDR), Jean-François VICAIRE (GREOA), Jean WISLEZ, Conny VAN DIJK

Isabelle LAURENT (Agent de développement du GREOA)

Excusés:

André HOQUET, Thierry CARPENTIER

La réunion débute à 20h05. Elle est animée par Eric PREUD'HOMME.

1. Approbation du compte rendu de la réunion précédente.

Monsieur Jean WISLEZ était à mentionner dans les personnes excusées.

2. Méthode

Les différentes étapes du processus sont les suivantes :

- Validation des objectifs :
- Validation des défis :

- Les GT sélectionneront une série de projets, qui seront soumis à la CLDR qui se les appropriera, les amendera, les postposera ou les rejettera. Elle déterminera les lignes directrices nécessaires à la rédaction des fiches projets.
- Ensuite, les projets à approfondir reviendront dans les GT existants, ou vers de nouveaux GT à créer sur un projet particulier.
- Les GT travailleront sur ces projets en disposant des expertises utiles.
- Les fiches projets seront réalisées, et leur ensemble constituera le PCDR (Plan Communal de Développement Rural).
- Pendant toute la durée du processus, nous pouvons continuer à émettre des projets relatifs au lot 0, qui sera de la sorte continuellement enrichi.

3. Validation des défis

En fonction des objectifs identifiés en matière d'économie, de tourisme et d'agriculture, comment peut-on au mieux formuler les défis relatifs à ces thèmes. Les participants insistant sur l'importance de l'agriculture en matière de développement rural, un nouveau défi (en gras) est donc ajouté aux deux défis initialement identifiés :

Défi (1) : développer l'économie de l'entité de manière harmonieuse en tenant compte de l'aspect rural de la Commune (promouvoir au maximum la main-d'œuvre locale).

Défi (2) : développer un tourisme pourvoyeur d'emplois et de développement économique tout en préservant le caractère rural de la Commune.

Défi (3) : préserver le potentiel agricole et valoriser l'image de l'agriculture dans l'entité.

4. Analyse des propositions

Les participants sont invités à classer les propositions selon les catégories suivantes :

- à éliminer
- à réaliser à court terme, (sans gros moyens financiers)
 - par la Commune (**Lot 0 A**)
 - par des groupements ou des particuliers avec le concours de la Commune (**Lot 0 B**)
 - par des groupements ou des particuliers (**Lot 0 C**)
- à conserver et à analyser en priorité (1)
- à conserver et à analyser dans un second temps (2)

Les différents projets ont déjà été analysés lors des premières réunions du GT. Ce compte-rendu reprend brièvement ce qui avait déjà été dit (cf. réunions précédentes : ...).

TOURISME

I. Valoriser le potentiel touristique

1. Proposer des visites accompagnées de guides bénévoles « étudiants, pensionnés » en établissant une collaboration avec les agriculteurs de la région pour l'organisation de repas.

Dans le même ordre d'idées, inciter à la collaboration entre divers fournisseurs de services afin d'offrir par exemple des week-ends de détente, des week-ends gastronomiques.

= (2) Projet à conserver et à analyser dans un second temps

Réunions précédentes :

C'est une idée très intéressante. Cependant elle est difficile à mettre sur pied. Madame LUNETTA a l'expérience de ce genre de projet.

Concernant la collaboration avec les agriculteurs, il faut trouver des restaurateurs et des producteurs dans la région. Le problème est qu'il faut bien d'autres produits que de la viande. Il faut voir si c'est un projet à développer uniquement sur la commune d'Aywaille ou au niveau régional.

La question du bénévolat est soulevée. Pourquoi les guides devraient-ils être bénévoles ? Comme il est important d'envisager le projet sur le long terme, il faut notamment une stabilité par rapport aux personnes impliquées. Le bénévolat peut donc poser problème. La question de la compétence des personnes est également soulevée.

Questions : s'agira-t-il de circuits ? Se feront-ils à pied, à vélo... ?

C'est un projet de grande ampleur qui doit être mené sur le long terme, en intercommunale. Un coordinateur devrait être engagé, à temps-plein. A moyen terme, les outils régionaux en place (GREOA...) pourrait être utiles et on pourrait envisager à plus long terme la création d'une asbl indépendante.

2. Réserver les campings aux vrais campeurs car ce sont des touristes pour Aywaille et mettre en conformité les campings en prêtant attention à la situation des personnes en situation précaire.

Cette question n'est pas du ressort du Groupe de Travail. Elle relève principalement du Plan Habitat Permanent (Plan HP). Ce plan est mis en œuvre actuellement. Par ailleurs, les résidents permanents se sont exprimés lors des réunions d'information et de consultation, leur avis est donc pris en compte.

3. Réaliser des cartes postales du Château de Harzé.

= (Lot 0 B) ou (à éliminer)

Il serait intéressant d'étendre la proposition, de voir s'il n'y a pas d'autres éléments du patrimoine à mettre en valeur sur des cartes postales. Chaque année de nouvelles cartes postales sont éditées. Cela relève d'une initiative privée.

Il s'agira donc de vérifier s'il existe déjà des cartes du château et si ce n'est pas le cas, une demande dans ce sens pourra être formulée.

4. Charger un organisme de chercher des investisseurs potentiels et d'aider les propriétaires de certains établissements à les rendre opérationnels.

Cette proposition relève plutôt d'un objectif relatif à l'économie.

5. Mettre en place un train touristique.

= à éliminer

Réunions précédentes :

Il en existait entre la gare et le Monde Sauvage situé à Deigné. Il semble que le manque de succès de cette attraction explique son abandon.

C'est une idée difficile à réaliser. Le problème est que les gens viennent en voiture en Ardennes. En effet, si le fait de se rendre à la côte belge en train est devenu une habitude pour certains, ce n'est pas le cas pour les déplacements vers les Ardennes.

Il semble qu'il y a de moins en moins de trains touristiques (à part le petit train de Blégny...).

6. « Audit » touristique pour recueillir des informations.

= Lot 0 B

Cette proposition a été transmise à la Commune dans le cadre des propositions relevant du Lot O (« Réaliser un audit touristique en recueillant des informations sur ce que les touristes ont apprécié dans la région. Cette enquête pourrait être réalisée dans les campings, hôtels, à la Maison du Tourisme... »).

Réponse de la Commune :

La fiche de demande de renseignements et informations insérées dans les cartes de promenades pourrait être étendues à d'autres activités que les promenades. Collaboration de la Maison du Tourisme, des SI, du secteur HORECA...

II. Améliorer l'accueil des touristes

1. Aménager un parking en dehors du centre de Deigné pour concilier la vie villageoise avec le tourisme.

= (1) Projet à conserver et à analyser en priorité

Réunions précédentes :

C'est un bon projet. Deigné est un des plus beaux villages de Wallonie, il serait donc bien que les touristes n'entrent pas dans le village avec les voitures.

2. Ouvrir un parking supplémentaire au centre récréatif à Remouchamps (et aménager un parking à l'ancien hôtel du vieux moulin).

Un centre de traitement du miel ainsi qu'un parcours pédagogique (commerce équitable) vont prochainement être ouverts à Remouchamps. La Commune a acquis les terrains en face du centre récréatif et va y aménager des parkings.

3. Améliorer la signalisation des sites (les Grottes de Remouchamps, Le Monde Sauvage ...).

= Lot 0 B

Réunions précédentes :

- Site du Monde Sauvage

La question de savoir quelle est la route à suivre pour se rendre au Monde Sauvage est régulièrement posée dans le centre d'Aywaille. Quand les gens arrivent de l'autoroute, cela ne pose pas de problèmes.

C'est aux propriétaires du Monde Sauvage à faire leur publicité, et cela en respectant les normes. Le fléchage est en effet règlementé.

- Complexe sportif

Il semble qu'il n'y ait pas de plaque « piscine » dans le centre d'Aywaille. L'information qui figure sur les panneaux est celle de « centre sportif ».

Le Musée de la Boulangerie, de même que la Maison du Tourisme, devraient être mieux renseignés.

La proposition 6, relative à la signalisation des parkings, est également abordée.

De façon à éviter les demandes d'autorisation auprès du MET, on pourrait envisager de placer des publicités (Monde Sauvage...) sur des façades (conciliation entre le privé, propriétaire du bâtiment et la personne qui revendique la publicité).

Une réflexion pourrait être menée en collaboration avec le GT Mobilité – Sécurité routière sur tout ce qui concerne la signalisation dans son ensemble.

4. Augmenter au centre d'Aywaille la publicité pour tout ce qui existe dans les environs.

= Lot 0 B

Réunions précédentes :

C'est OK pour la publicité mais sous quelle forme ? Une nouvelle fois les participants insistent sur l'entretien, par exemple des différents panneaux. Ceux-ci doivent être esthétiques, attirer le regard et ne pas être trop coûteux. Sur ces panneaux on peut indiquer les parkings, les curiosités...

On peut imaginer à la sortie de l'autoroute un grand panneau informatif, installé sur un parking, de façon à permettre aux automobilistes de s'arrêter et de lire l'information à leur aise.

Certains panneaux informatifs sont déjà installés (à l'entrée du château, Rive droite...), on pourrait en mettre d'autres. On retrouve sur ces panneaux des informations touristiques ainsi que des publicités des sponsors. Ces sponsors avaient proposé leur projet à la Commune. Celle-ci choisissait le contenu de l'information touristique ainsi que l'emplacement des panneaux. On pourrait aussi imaginer se servir des deux côtés.

5. Créer des parkings à Aywaille.

A remplacer par « veiller à la rotation des véhicules dans les parkings »

= Lot 0 B

Il ressort des discussions que la priorité n'est pas de créer de nouveaux parkings mais plutôt de veiller à la rotation. Il est important d'éviter les « voitures-ventouses », surtout celles des commerçants. La situation s'est cependant améliorée ces dernières années. L'agent de convivialité a un rôle à jouer.

Le parking Rivage devrait être en zone bleue.

6. Signaler les parkings.

= Lot 0 B

Cette proposition a été transmise à la Commune dans le cadre des propositions relevant du Lot O («Mieux indiquer les parkings et les points d'information par des panneaux supplémentaires. Fournir également l'information via des folders à distribuer notamment dans les commerces, Syndicats d'initiative, Maison du Tourisme ... »).

Réponse de la Commune : lors de la mise en place de la zone bleue, un dépliant concernant les parkings à Aywaille a été distribué à quelques 12.000 exemplaires, les commerçants, les bureaux de tourisme disposent encore de ces folders, l'Agent de convivialité continue la distribution aux automobilistes en défaut. Une étude va être menée pour développer et améliorer la signalétique (mais tenir compte des contraintes du MET), inspiration d'un panneau d'une commune voisine.

- On peut imaginer des panneaux avec un plan reprenant la localisation des parkings et le nombre de places. Ces panneaux pourraient être placés à l'entrée des grands axes.

La Commune a introduit la demande pour placer des panneaux (semblables à ceux de Theux) auprès du MET. Elle attend les autorisations.

- Il est important que les zones bleues soient visibles. Généralement, les panneaux sont placés uniquement à l'entrée et à la sortie des zones bleues. Ne faudrait-il pas ajouter des panneaux afin de rappeler l'existence de cette zone bleue.

III. Développer les infrastructures et activités touristiques

1. Une piste cyclable sécurisée entre le Val du Promontoire et Remouchamps serait la bienvenue (sécurité, mobilité, convivialité).

5. Prolonger la Voie des Aulnes vers Comblain et Nonceveux

= (1) Projet à conserver et à analyser en priorité

2. Favoriser la création de gîtes ruraux (cf. Stoumont qui dispose d'une offre relativement importante).

La proposition est modifiée et devient : *favoriser l'information sur la création de gîtes ruraux*

= (1) Projet à conserver et à analyser en priorité

L'information pourrait circuler de façon plus efficace (une soirée d'information pourrait être organisée).

3. Une pêcheerie avec un « Centre d'interprétation du poisson ». La mise en place d'une activité supplémentaire le long de l'Amblève serait bienvenue : une pêcheerie accompagnée d'un élevage d'alvins et d'un centre d'interprétation représenterait un atout à bien des égards. L'impact se manifesterait notamment au niveau :

- environnemental car l'élevage d'alvins pourrait notamment servir au repeuplement de la rivière;

- éducatif par une sensibilisation dès le plus jeune âge à l'importance de protéger la biodiversité de ce milieu écologique riche;

- économique par la mise en avant de produits issus de l'aquaculture tout en favorisant le tourisme par la mise en place d'une attraction supplémentaire (emplois induits).

= (2) Projet à conserver et à analyser dans un second temps

Réunions précédentes :

Il y a déjà une pisciculture chez l'Aqualienne. Ce sont des gens très motivés, leurs produits sont excellents mais malheureusement leur activité n'est pas très connue.

Si on veut développer le projet de la pêcheerie, cela nécessitera un travail important (et l'aspect environnemental n'est pas considéré de façon unanimement positif).

L'association des pêcheurs de Remouchamps a introduit à l'ADNF une demande d'autorisation de création d'un centre d'élevage d'alvins à Dieupart. Une collaboration avec l'Aqualienne semble a priori improbable.

4. Instaurer un système de location de vélos.

= (2) Projet à conserver et à analyser dans un second temps

Réunions précédentes :

Une personne se dit tout à fait favorable à ce projet. Il y a de beaux endroits à visiter.

Une autre personne relève qu'il peut être dangereux de circuler à vélo.

Pour que ce genre de projet voie le jour, il faut évidemment qu'un commerçant soit intéressé (nécessité de susciter cet intérêt). Quelqu'un signale que Monsieur Bonjean loue des kayaks. Il a déjà loué des vélos. Après renseignements, il s'avère qu'il ne le fait plus et n'a pas l'intention de reprendre cette activité. De même il serait intéressant de se renseigner sur ce qui se fait à Tilff (où il semble qu'il soit possible de louer des vélos) et sur ce que propose la SNCB.

Il y a quelques années, il était possible de louer des vélos à la piscine, mais de nombreux dégâts étaient constatés. Les gérants du camping de Dieupart ont comme projet de louer des vélos, mais ce service serait réservé à leurs clients. Le problème est que ce n'est apparemment pas une activité rentable.

6. Réaliser un barrage sur l'Amblève pour disposer d'un plan d'eau susceptible de retenir les touristes qui pourraient pratiquer divers sports nautiques mais également pratiquer la pêche.

La proposition est modifiée et devient : **Réaliser un plan d'eau sur l'Amblève qui servirait à la fois de bassin d'écrêtage et à retenir les touristes.**

= (2) Projet à conserver et à analyser dans un second temps

Réunions précédentes :

Pour certains participants ce projet relève à priori de l'utopie. Selon un autre participant, ce barrage aurait bien sûr un coût mais aurait également de nombreux avantages. On peut imaginer des étangs et un parcours pédestre autour (du style du lac de Warfa), la location de kayaks... L'Amblève est un atout important pour la commune et il est important de le valoriser. Il faudra bien évidemment consulter des spécialistes si on décide de développer ce projet.

Il est fondamental de veiller à développer un projet en tenant compte des différentes conséquences qu'il peut avoir. Dans ce cas-ci il faudrait par exemple tenir compte du fait que les kayaks détruisent le lit de la rivière (il faudrait également faire attention aux inondations).

En fonction de l'objectif tel qu'il est redéfini :

Plutôt que de construire un barrage, il s'agirait d'établir une dérivation partielle de l'Amblève à certaines périodes. L'endroit préconisé serait le « Gouffre » (près des anciennes carrières, sur la route de Comblain-au-Pont), ou bien Remouchamps. La question du parking devra être analysée.

7. Réorganiser des Cochonnailles à Aywaille.

Ce point est à mettre en relation avec le point 9 : réinstaurer certaines manifestations traditionnelles et folkloriques.

5. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le lundi 21 février, à 20h, à la salle du Collège (1^{er} étage) de l'Administration communale d'Aywaille.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
ECONOMIE – TOURISME - AGRICULTURE
DU 21 FEVRIER 2005 A LA SALLE DU COLLEGE D'AYWAILLE

Présents:

Daniel BONFOND (Echevin), Alphonse COLLARD, Guy GROLET, Philippe LAVAL, Mariella LUNETTA, Eric PREUD'HOMME (membre de la CLDR), Conny VAN DIJK, André HOQUET, Isabelle LAURENT (Agent de développement du GREOA).

Excusée:

Michèle CRAHAY (Secrétaire communale)

La réunion débute à 20h05. Elle est animée par Eric PREUD'HOMME.

1. Approbation du compte rendu de la réunion précédente.

Le compte rendu de la réunion du 17 janvier est approuvé.

2. Carrefour – rencontre

Afin d'accroître la mobilisation de la population aqualienne dans le processus de développement rural, les quatre Groupes de Travail (GT) organisent quatre carrefours-rencontres.

Proposition d'un thème pour le GT Economie – Tourisme – Agriculture :
réflexion sur le type de tourisme que la population souhaite voir se développer à Aywaille.

Souhaite-t-elle des infrastructures de type Walibi ? Le développement de gîtes ?

L'aménagement d'hôtel de grande capacité... ?

Chaque carrefour débutera par un court exposé d'une « personne-ressource ». Proposition est faite d'inviter une personne de Comblain-au-Pont afin qu'elle explique le concept des découvertes-mystères, la façon dont ce concept est né lors d'une Opération de Développement Rural...

Le GT marque son accord concernant le choix du sujet et de l'invité.

S'ensuit une réflexion sur l'intérêt de réfléchir à un concept porteur pour le développement touristique. **Les légendes de la région** (cf. légendes de Marcellin Lagarde) pourraient constituer un thème à développer. Un rallye des légendes a déjà été organisé. Propositions d'actions ou de projets à développer : panneaux d'information sur le thème des légendes, journées du patrimoine sur le thème du Moyen-Age...

3. Analyse des propositions

Des fiches projets vierges sont distribuées aux participants de façon à ce qu'ils s'habituent à la forme de celles-ci. Les personnes qui le souhaitent peuvent déjà commencer à réfléchir à l'un ou l'autre projet retenu qui les intéresserait tout particulièrement, en commençant à compléter une fiche. Ces personnes sont invitées à signaler leur intérêt pour un projet, de façon à pouvoir déjà collaborer avec d'autres personnes intéressées par le même sujet.

L'objectif de la réunion est de continuer à classer les propositions selon les catégories suivantes :

- à éliminer
- à réaliser à court terme, (sans gros moyens financiers)
 - par la Commune (**Lot 0 A**)
 - par des groupements ou des particuliers avec le concours de la Commune (**Lot 0 B**)
 - par des groupements ou des particuliers (**Lot 0 C**)
- à conserver et à analyser en priorité (**1**)
- à conserver et à analyser dans un second temps (**2**)

Les différents projets ont déjà été analysés lors des premières réunions du GT. Ce compte-rendu reprend brièvement ce qui avait déjà été dit (cf. réunions précédentes : ...).

TOURISME (suite)

III. Développer les infrastructures et activités touristiques (suite)

7. Réorganiser des Cochonnailles à Aywaille.

Classement attribué = Lot 0 C

Et *9. Réinstaurer certaines manifestations traditionnelles et folkloriques. Le tourisme évènementiel est souvent porteur de retombées économiques mais il renforce également la convivialité au sein de la population de l'entité. Ne conviendrait-il pas d'encourager le développement de telles activités (le retour du carnaval d'Aywaille...)?*

Classement attribué = Lot 0 C

Réunions précédentes :

La difficulté d'organiser certaines manifestations vient parfois du fait qu'il n'est pas possible d'organiser un parcours en « anneau ». A Aywaille, il n'y a que la place ; et la distance entre Aywaille et Remouchamps est trop importante (remarque : depuis plusieurs années on constate une chute de l'activité à Remouchamps).

Les participants évoquent le problème de la course cycliste organisée récemment un samedi après-midi. Cela a été une « catastrophe » ! Ce genre de manifestations tue le commerce à Aywaille, car les gens risquent d'être tentés d'aller plus facilement à Belle-Ile. Quand on organise une manifestation à Aywaille, il est important de réfléchir au moment le plus opportun pour l'organiser. Il ne sert à rien de créer quelque chose si on détruit autre chose.

Concernant l'organisation de Cochonnailles, proposition est faite de les organiser en même temps que la Fête médiévale à Remouchamps. La conclusion de la discussion est qu'il est mieux de ne pas lier ces deux événements : il n'est pas sûr que l'espace disponible soit suffisant et surtout, les Cochonnailles constituent un événement purement aqualien.

8. Développer des activités afin que les touristes restent davantage qu'une journée dans la commune d'Aywaille.

Classement attribué = à éliminer

Cette proposition pourra se réaliser grâce à la mise en œuvre de différents projets repris sous l'objectif III. « Développer les infrastructures et activités touristiques ».

10. Aménager une plage de sable le long de l'Amblève.

Classement attribué = à éliminer

Remarque : la plaine de jeux est bien aménagée. Mais le problème des déjections canines est soulevé. Il est important de verbaliser.

11. Aywaille pourrait devenir la capitale du cyclisme de la région.

Classement attribué = à éliminer

12. Accueillir dans la commune un hôtel de plus grande capacité à un prix démocratique.

Et 14. Créer un hôtel à prix démocratique pour les familles.

Classement attribué = à éliminer

Ces 2 propositions sont à éliminer mais la discussion débouche sur la formulation d'une nouvelle proposition d'aménagement d'un gîte pour les classes vertes (cf. proposition 18) :

13. La remise en état des publicités anciennes (d'avant guerre et des années 60). A une certaine époque, on trouvait sur le pignon des habitations des publicités picturales dignes d'intérêt d'un point de vue artistique; de même, de nombreuses plaques émaillées fleurissaient sur les façades. Certaines marques ont aujourd'hui disparu (Minerva, Malle Ostende-Douvre...), d'autres ont survécu (Bru, Chevron...). Ces publicités engendrent souvent une certaine nostalgie et mériteraient, dans certains cas, d'être restaurées afin de préserver ce patrimoine qui n'est pas dépourvu d'intérêt d'un point de vue touristique.

Classement attribué = (2) Projet à conserver et à analyser dans un second temps.

Réunions précédentes :

Ce projet pourrait être envisagé si il y avait beaucoup d'argent à disposition et s'il n'y avait que ça à faire.

Il est probable que les propriétaires des habitations seraient prêts à donner leur accord moyennant finances. Si la société existe toujours, elle doit donner son accord. Démarches à entreprendre : courrier à envoyer aux sociétés, contacts individuels avec les propriétaires...

15. Remédier à : Concernant les gîtes, il manque de places pendant les vacances de fin d'année.

Classement attribué = à éliminer

Cf. le point 2 de l'objectif III : « Favoriser l'information sur la création de gîtes ruraux » (proposition qui a reçu le classement (2) : projet à conserver et à analyser dans un second temps).

16. Remédier à : De nombreux sites sont vendus à des Hollandais (par exemple la carrière de Dieupart, et non de Harzé comme noté précédemment), notamment certains sites ayant un potentiel touristique.

Classement attribué = à éliminer

17. Remédier à : Il n'existe pas énormément de bâtiments hôteliers aux environs de Nonceveux et certains sont inexploités.

Cf. rubrique Economie

Bâtiment inexploité : le Moulin du Diable à Quarreux.

18. Aménager un gîte pour les classes vertes

Classement attribué = ?

Où ? Dans l'ancienne pizzeria Santa Lucia.

C'est une opportunité exceptionnelle. Il serait peut-être intéressant de créer une asbl.

19. Réfléchir à un concept porteur pour le développement touristique. Les légendes de la région (cf. légendes de Marcellin Lagarde) pourraient constituer un thème à développer.

Classement attribué = ?

Un rallye des légendes a déjà été organisé. Propositions d'actions ou de projets à développer : panneaux d'information sur le thème des légendes, journées du patrimoine sur le thème du Moyen-Age...

IV. Améliorer l'information touristique

a. Améliorer l'information touristique sur les lieux d'accueil

1. Insérer dans la brochure communale différents sigles, de façon à informer la population sur l'accessibilité des commerces, cafés, restaurants pour les personnes à mobilité réduite, et sur l'existence de toilettes pour handicapés.

Classement attribué = Lot 0 A

2. Elargir les horaires en renforçant le bénévolat ou en engageant une personne qualifiée (ayant notamment des connaissances en langues étrangères).

Classement attribué = (1) Projet à conserver et à analyser en priorité

Réunions précédentes :

Il est important d'améliorer la visibilité du Syndicat d'initiative d'Aywaille. Le minimum est de renseigner les gens qui se trouvent à Aywaille de l'existence de la Maison du Tourisme à Remouchamps. On pourrait aussi imaginer la possibilité, à partir du Syndicat d'initiative, d'échanger avec la Maison du Tourisme par une borne interactive. Il faut améliorer les synergies entre le Syndicat d'initiative et la Maison du Tourisme.

Une personne pourrait éventuellement être engagée à mi-temps (pas l'hiver en semaine !). Un outil informatique s'avère nécessaire. Des documents doivent être fournis aux touristes. Il est important d'établir une collaboration avec la Maison du Tourisme.

3. Installer, à la sortie de l'autoroute à Remouchamps, un panneau « Syndicat d'initiative », un « I » (ndlr : il en existe un) et/ou un panneau pour la Maison du Tourisme.

Proposition à transférer au GT Mobilité – Sécurité routière

Réunions précédentes :

Il y a effectivement un panneau « I » mais est-il visible ? Ne peut-on pas davantage le mettre en valeur.

Prendre exemple sur ce qui se fait à Theux.

4. Améliorer l'information touristique au-delà de nos frontières.

Classement attribué = Lot 0 B

5. Installer davantage de plans aux centres des villages et pour ceux existant, les rendre plus visibles. Ajout : Y faire figurer des informations concernant la Maison du Tourisme et le Syndicat d'Initiative.

Classement attribué = Lot 0 B

Et 12. Remédier à : il manque un fléchage au sein des différents villages pour renvoyer les gens vers la Maison du Tourisme ou vers le point d'accueil du Syndicat d'Initiative à Aywaille.

Classement attribué = à éliminer

Réunions précédentes :

Ce n'est pas un projet coûteux. Il y a déjà quelques panneaux mais ils ne sont pas nécessairement très visibles.

L'information sur la Maison du Tourisme et le point d'accueil du Syndicat d'Initiative devrait figurer sur ces panneaux. Cf. ajout à la proposition 5.

6. En été, une antenne du Syndicat d'initiative à Harzé serait la bienvenue.

Classement attribué = à éliminer

7. Remédier à : l'information sur les activités touristiques ponctuelles n'est pas suffisante.

Classement attribué = à éliminer

8. Remédier au manque de publicité des atouts et des qualités d'Aywaille en général.

Classement attribué = à éliminer

9. Remédier à : on constate parfois un manque de visibilité. Par exemple, on ignore l'existence d'une Maison du Tourisme à Remouchamps.

Classement attribué = à éliminer

Des pistes ont déjà été lancées à travers d'autres propositions (cf. notamment la proposition 5 ci-dessus).

10. Remédier à : concernant l'accueil et l'information des touristes un manque de points relais dans les hameaux se fait sentir.

Classement attribué = à éliminer

Il est impossible d'installer des points relais partout.

11. Remédier à : les différents points d'accueil de toute l'entité sont insuffisants.

Classement attribué = à éliminer

Autres propositions :

13. Renseigner davantage le site www.ourthe-amblève.be

Pour information aux membres du GT : on y trouve de très nombreuses informations :

- activités (balades, attractions, sports et loisirs actifs)
- patrimoine (nature, patrimoine bâti et architectural, musées)
- vie locale (folklore, culture, terroir)
- hébergement et la restauration
- agenda
- infos (informations, accès, documentation)
- 1000 sites à la carte
-

b. Améliorer l'information touristique sur le patrimoine naturel et bâti

1. Indiquer par une pancarte touristique placée sur la Voie des Aulnes entre Remouchamps et Aywaille, l'Eglise de Dieupart et son année de construction. La proposition est généralisée et devient **faire figurer sur ou à proximité de certaines maisons et certains bâtiments leur date de construction ainsi qu'une brève information.**

Classement attribué = Lot 0 B

Et

2. Donner davantage d'informations sur le petit patrimoine touristique.

Classement attribué = à éliminer

Cette proposition est très générale. Le point 1 ci-dessus rencontre déjà cet objectif.

Mais on peut encore imaginer d'autres pistes. Les cartes qui existent actuellement sont des cartes « brutes ». Pourquoi ne pas y adjoindre un **petit livret** avec des informations telles que « arbre remarquable », « potale »... ? (cf. point 9 ci-dessous)

3. Depuis Aywaille jusque Nonceveux, mieux indiquer les promenades du Ninglinspo

Proposition à transférer au GT Environnement – Patrimoine naturel et bâti

4. Installer au centre de chaque hameau des panneaux reprenant les promenades, les curiosités éventuelles et les monuments (Awan...). Ils pourraient être entourés de quelques

publicités pour le financement. Il apparaît également important d'actualiser les panneaux régulièrement.

Classement attribué = Lot 0 B

Ce point est à mettre en relation avec le point 5. de l'objectif IV.a (qui concernait l'installation de plans aux centres des villages).

5. Renseigner, sur le site de la commune, le village de Harzé en tant que tel, avec des liens vers les professionnels du tourisme. Quelqu'un remarque qu'un tel système existe déjà.

On peut étendre la réflexion. Il serait utile de vérifier l'information pour tous les villages de la Commune.

Les liens vers les professionnels du tourisme figurent bien sur le site de la Commune. Le Musée de la Meunerie et de la Boulangerie est renseigné mais pas le village de Harzé en tant que tel.

La proposition devient donc :

Veiller à ce que tous les villages soient bien renseignés sur le site de la Commune.

Classement attribué = Lot 0 B

6. Mettre à disposition du public, à la Commune, des cartes de chemins balisés.

Classement attribué = à éliminer

Réunions précédentes :

Des cartes sont vendues à la Maison du Tourisme et au Syndicat d'Initiative au prix de 7 euro. Le coût de ces cartes pose problème. Le prix de ces cartes devrait être réduit (éventuellement grâce à un subside !) (cf. proposition 10).

Des cartes sont disponibles à la Commune.

7. Installer des points relais pour la distribution de cartes de promenades... Ces endroits pourraient être des commerces, des cafés....

Réunions précédentes :

Il n'y a pas de cafés le long des promenades. Et les cafés et restaurants d'Aywaille et de Remouchamps sont très proches de la Maison du Tourisme et du Syndicat d'Initiative.

Cette proposition faisait partie du **Lot 0 C** soumis à la Commune en novembre 2004 avec la formulation suivante : **Prévoir plus de points relais (commerces...) où des cartes pourraient être vendues (collaboration entre la Maison du Tourisme, les Syndicats d'initiative, le secteur privé...)**

La réponse de la Commune lors de la réunion du 25 a été la suivante :

Le Collège reprend les différents lieux où les cartes sont vendues (notamment la librairie du Centre à Aywaille et la librairie Defossé à Remouchamps) et signale qu'il étudiera la possibilité d'étendre ce réseau.

Il serait intéressant de mieux signaler quelles sont les cartes disponibles et où on peut se les procurer. Il n'est pas nécessairement évident pour tout le monde que des cartes sont disponibles par exemple dans des librairies. On pourrait imaginer un logo (ou juste un autocollant « I » sur les façades de celles-ci, signalant que des cartes y sont en vente.

On peut donc compléter la proposition en y ajoutant : **Et mieux signaler ces points relais.**

8. Placer des bornes électroniques interactives à différents endroits de la commune.

Classement attribué = (2) Projet à analyser dans un second temps.

C'est une proposition très coûteuse.

9. Adjoindre les informations sur le patrimoine touristique aux cartes des promenades.

La proposition devient : **Adjoindre aux cartes de promenade un livret reprenant des informations sur le patrimoine.**

Classement attribué = (1) Projet à analyser en priorité

IL sera intéressant de faire appel aux souvenirs des habitants. Il sera utile de consulter les livres de Didier Paulet et Monsieur Compeur (?)

10. Démocratiser l'accès aux cartes de promenades

Classement attribué = à éliminer

11. Remédier au balisage parfois insuffisant

Proposition à transférer au GT Environnement – Patrimoine naturel et bâti

12. Remédier à : Il existe peu d'informations touristiques sur le Château ou sur le village de Harzé.

Classement attribué = à éliminer

c. Améliorer l'information touristique sur l'hébergement

1. A Nonceveux, pour les gîtes mal renseignés, un plan de village ou un fléchage adéquat serait le bienvenu.

Il est intéressant d'élargir la réflexion et de ne pas se limiter à Nonceveux.

Les gîtes qui ont des épis reçoivent des plaques et c'est à eux de les placer.

Proposition : Mieux renseigner les gîtes

Classement attribué = Lot 0 B

Cette proposition est à mettre en relation avec la proposition 5 de l'objectif IV.a)

ECONOMIE

Améliorer l'accessibilité aux activités et services commerciaux

1. S'assurer que les nouvelles constructions disposent de parkings.

Classement attribué = à éliminer

Cela est devenu obligatoire avec les nouvelles règles d'urbanisme.

2. Créer une zone de parking à Aywaille.

Proposition à transférer au GT Mobilité – Sécurité routière

3. Développer les grandes surfaces alimentaires entre Aywaille et Remouchamps afin de désengorger le centre.

Classement attribué = à éliminer

Si le GB du centre d'Aywaille ferme, ce sera catastrophique. De façon générale, cela pose le problème des centres qui se vident. La proposition serait plutôt de maintenir les commerces dans le centre (cf. proposition 9).

4. Déplacer La Poste près de l'Hôtel de Ville pour en faciliter l'accès.

Proposition à transférer au GT Mobilité – Sécurité routière

5. Aménager le parking du Rivage pour le transformer en infrastructure à étages.

Classement attribué = à éliminer

6. Assurer la mobilité des piétons et des PMR sur la place d'Aywaille et ailleurs.

Remédier à : Problèmes d'accès aux magasins, en général, pour les personnes à mobilité réduite (ex : aucune pharmacie n'est accessible aux personnes en chaise roulante).

Cf. Remédier à : La plupart des cafés et restaurants de la Commune sont inaccessibles aux personnes en chaise roulante.

Proposition à transférer au GT Mobilité – Sécurité routière

7. Emplacement pour handicapé près de La Poste.

Proposition à transférer au GT Mobilité – Sécurité routière

Il faut veiller à ce que ces emplacements soient réellement adaptés et aménagés pour les handicapés.

8. Indiquer via un grand panneau les parkings et le nombre de places

Classement attribué = Lot 0 A

9. Maintenir les commerces dans le centre.

Classement attribué = (1) Projet à analyser en priorité

10. Installer sur la Place Thiry un WC réservé aux handicapés, accessible grâce à une carte magnétique. Il n'existe aucune toilette accessible aux personnes en chaise roulante dans le centre d'Aywaille. Les toilettes de l'Administration communales sont trop éloignées.

Proposition à transférer au GT Mobilité – Sécurité routière

4. Prochaine réunion

La prochaine réunion est fixée **le mardi 15 mars à 20H00 à la salle du Conseil communal**. L'objectif est de terminer l'analyse des propositions (relatives à l'économie, aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, et à l'agriculture). Afin d'optimiser le temps disponible, il est demandé aux participants de préparer cette réunion en effectuant leur propre classement des propositions sur base du document ci-joint. Lors de la réunion la discussion pourra se limiter à la recherche d'un consensus sur ce classement.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
ECONOMIE – TOURISME - AGRICULTURE
DU 15 MARS 2005 A LA SALLE DU COLLEGE D'AYWAILLE

Présents:

Michèle CRAHAY (Secrétaire communale), Guy GROLET, Conny VAN DIJK, André HOQUET
Benoît HOUBEAU (Agent de développement du GREOA).

Excusés:

Daniel BONFOND (Echevin), Eric PREUD'HOMME (Animateur)

La réunion débute à 20h05. Elle est animée par Benoît HOUBEAU

1. Approbation du compte rendu de la réunion précédente et remarques.

Le compte rendu de la réunion du 21 février 2005 est approuvé. Benoît HOUBEAU attire l'attention sur des activités qui vont se dérouler dans le cadre des Opérations de Développement Rural d'Aywaille et de Sprimont. En effet, le 22 mars 2005, un premier carrefour rencontre est organisé au Centre récréatif de Remouchamps. Le thème abordé est le Plan Intercommunal de Mobilité (PiCM) et concerne à la fois Aywaille et Sprimont.

Le Groupe de Travail (GT) Logement se réunira **le 12 avril 2005** (Salle du Conseil Communal). Des informations importantes seront communiquées afin de lancer ce GT qui était momentanément en latence.

Le second évènement est une soirée **le 14 avril 2005** (cf. feuillet annexé) se déroulant à la salle des Combattants de Louveigné où un membre de la Commission Locale de

Développement Rural de Sprimont va informer l'assemblée sur le thème du « Développement durable ».

Le **29 avril 2005** est aussi une date importante car une après-midi d'étude sur l'accompagnement des communes en développement rural se tiendra au Château de Harzé.

Afin d'éclairer les membres présents sur la suite de la procédure et le travail sur les fiches projets, lors de la prochaine rencontre une fiche remplie issue d'un PCDR sera montrée et expliquée.

2. Poursuite du tri des projets suivant la méthode adoptée précédemment

L'objectif de la réunion est de continuer à classer les propositions selon les catégories suivantes :

- à éliminer
- à réaliser à court terme, (sans gros moyens financiers)
 - par la Commune (**Lot 0 A**)
 - par des groupements ou des particuliers avec le concours de la Commune (**Lot 0 B**)
 - par des groupements ou des particuliers (**Lot 0 C**)
- à conserver et à analyser en priorité (**1**)
- à conserver et à analyser dans un second temps (**2**)

Les différents projets ont déjà été analysés lors des premières réunions du GT ce qui facilite le tri et la discussion.

VI. Développer les activités commerciales et l'offre de services commerciaux

1. A Remouchamps, installer un distributeur de billets pour les habitants et les touristes.

En 2006, l'accès Bancontact pourra se faire dans tous les « self-banking » même si l'on n'est pas client de ladite banque. Cependant, cela ne résout pas la situation de Remouchamps car il n'existe pas de self-banking. La seule action à envisager est que la Commune joue le rôle de relais avec Banksys afin de satisfaire l'attente de la population en la matière. Classement en **lot 0A**

2. Maintenir un bureau de poste à Remouchamps.

Ce projet est à **éliminer** car malgré toutes les mesures entreprises, il n'y a plus d'espoir de conserver un bureau.

3. Charger un organisme de chercher des investisseurs potentiels et d'aider les propriétaires de certains établissements à les rendre opérationnels.

4. Concevoir une structure professionnelle afin de rechercher des nouveaux commerçants intéressés par les locaux inoccupés.

Ces deux points se rejoignent et il est possible que la Commune constitue une Agence de Développement Local dont les missions pourraient rencontrer les deux propositions évoquées. **Priorité 1.**

5. A Nonceveux une redynamisation du quartier favoriserait l'installation de commerces...

A éliminer.

6. *Remédier à : il n'existe pas énormément de bâtiments hôteliers aux environs de Nonceveux et certains sont inexploités.*

Cette proposition est classée en **priorité 2**. Selon les informations communiquées, une chaîne hôtelière serait intéressée d'installer un hôtel mais pas nécessairement à Nonceveux mais plus à proximité de l'autoroute.

7. *Délocaliser certains commerces tels que les magasins d'équipements.*

Irréaliste et on ne peut obliger les commerçants à délocaliser comme cela leurs activités. Le point est donc à **éliminer**.

8. *Remédier à : Il manque de commerces au sein des villages de Deigné, Rouge Thier et Hassoumont.*

Cela est une constatation et n'est pas un projet concret et donc la proposition **est éliminée**.

9. *Les commerces de proximité deviennent rares au sein de tous les hameaux. Il n'existe presque plus rien à Harzé car les petits commerces ont disparu. Il reste une pharmacie et un négociant en vin. De même à Ernonheid, il n'y a aucun commerce et l'accès au centre d'Aywaille est assez limité en raison du manque de transports en commun.*

Le point ici suggère qu'il serait nécessaire de prévoir des moyens pour une bonne mobilité au sein de la Commune. Pour accéder aux commerces du centre, des projets de systèmes de transports complémentaires à ce qui existe s'avèrent indispensables. **Renvoi de la proposition au GT 3 (Mobilité- sécurité routière).**

VII. Promouvoir les activités industrielles et/ou artisanales créatrices d'emploi

1. *Favoriser les contacts entre les entreprises, pour qu'elles apprennent à mieux se connaître.*

Il s'agit d'une **priorité 1**. Il existe déjà un club d'entreprises pour le Parc artisanal de Harzé. Fin juin, dans le Bulletin Communal, un article sur le sujet sera publié. La Commune s'est d'ailleurs inscrite pour l'évènement du mois d'octobre « journée découverte d'entreprises ». La nouvelle caserne des pompiers sera présentée (l'ancienne située à Aywaille sera vendue) et lors d'une exposition toutes les entreprises du Parc artisanal de Harzé seraient présentées. Les participants trouvent l'initiative intéressante tout en se demandant s'il ne serait pas opportun d'étendre l'opération à d'autres firmes non installées dans le Parc artisanal. L'information et la communication sont des points qui sont souvent revenus dans tous les débats des GT. Il est très important de réaliser dans ce cadre un inventaire précis de ce qui existe comme entreprises au sein de l'entité. La création d'une « Vitrine des entreprises » est également à envisager. Le patrimoine industriel et commercial est à faire connaître. Le débat s'est également tourné vers la connaissance des entreprises par les jeunes. Le salon de l'emploi se déroulant dans le courant du mois de mai permet à certaines entreprises de se faire connaître auprès des demandeurs d'emplois. En s'écartant légèrement de la proposition initiale, **la création d'une Maison de l'emploi en collaboration avec Sprimont** est évoquée et est peut-être à réfléchir.

2. *Disposer d'une structure (équivalente à celle proposée pour les locaux commerciaux inoccupés) dont la tâche principale serait de trouver des entreprises intéressées par les halls inoccupés.*

3. *Favoriser le développement des entreprises en valorisant les ressources locales (maison en bois...) et la main d'œuvre locale ; et prendre davantage d'initiatives pour attirer plus d'entreprises.*

Ces deux propositions rejoignent les commentaires émis lors de l'analyse de **l'objectif 6 points 3 et 4** sur la création d'une ADL.

4. *Etudier l'impact du zoning artisanal de Harzé sur l'emploi en regardant si ces emplois profitent bien aux Aqualiens.*

Cette proposition est considérée comme d'un intérêt douteux et est donc **éliminée**.

5. *Créer un support (petit livre ?) reprenant des informations détaillées sur les entreprises de la Commune.*

Le guide communal existe et permet même une recherche croisée. L'outil existant est peut-être à améliorer. Une nouvelle création serait inutile donc la proposition est **éliminée**. Cependant l'amélioration de l'information en général est une matière qui peut aussi être travaillée dans le **GT 4** (Services, Vie sociale et associative, Convivialité).

VIII. Réduire l'impact environnemental des activités industrielles et/ou artisanales

1. *Améliorer l'aménagement visuel du parc artisanal de Harzé pour mieux l'intégrer dans le paysage vert (promenades). Créer un véritable écran de verdure.*

Les permis d'urbanisme l'ont déjà prévu. Tout est fait et donc la proposition est **à éliminer**.

2. *Installer des éoliennes dans le zoning de Harzé donnerait un potentiel énergétique à exploiter : l'endroit est très ventilé et situé à l'écart des habitations. On propose de créer de l'électricité grâce à la réactivation de moulins à eaux. Il est noté que les éoliennes risqueraient de gêner le paysage.*

Les éoliennes sont des projets importants à étudier et, effectivement Harzé est un endroit intéressant. Projet classé en **priorité 1**. En ce qui concerne les moulins à eaux, cela semble difficile également mais pourquoi pas.

3. *Imposer plus de plantations pour masquer les bâtiments s'intégrant mal dans le paysage.*

Cette proposition est à **transmettre au GT 2** qui traite du patrimoine naturel et de l'environnement.

4. *Améliorer l'axe Remouchamps-Aywaille en délocalisant l'entreprise Kauffman. En effet, celle-ci s'intègre mal dans le paysage.*

Proposition **à éliminer**. Selon les informations recueillies, l'entreprise migrerait effectivement vers le Zoning de Damré sur Sprimont. Cette nouvelle aura malheureusement des conséquences négatives sur les recettes de la Commune.

IX. Améliorer l'information sur les activités locales

1. *Une séance d'information et une visite de l'abattoir d'Awan seraient intéressantes.*

Classé en **lot 0A** car le propriétaire est d'accord de le faire mais il faut surtout s'accorder avec les habitants d'Awan car la demande émanait de cette localité.

NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

X. Faciliter l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) (Internet, réseaux de téléphonie mobile...)

1. *Créer une bibliothèque multimédia permettant un accès facile aux nouvelles technologies.*

Créer n'est pas le terme approprié, il faudrait plutôt parler d'améliorer car cela existe. Des ordinateurs avec accès Internet sont même à disposition du public. La bibliothèque a aussi acheté des valisettes avec DVD et un support écrit de lecture pour des histoires enfantines. Ce matériel est d'ailleurs assez coûteux. **L'amélioration de ce qui existe est à classer en priorité 1.**

2. *Organiser des cours d'informatique, notamment pour se familiariser avec un vocabulaire inconnu (avis émis lors de la réunion relative aux aînés).*

Il existe déjà pas mal de cours sur cette matière (cours de promotion sociale...). Ce point ressort du **GT 4**

3. *Créer un centre relais à la bibliothèque pour la location de CD et DVD.*

Point à **examiner dans le cadre du GT4.**

4. *Modifier l'horaire et l'emplacement du Discobus.*

Proposition à **examiner dans le cadre du GT4** mais il semble que le **lot 0A** est à prévoir car la Commune pourrait attirer l'attention de la Communauté française sur la demande de la population de modifier l'horaire peu adéquat.

5. *Installer une nouvelle antenne GSM pour Nonceveux.*

A éliminer. Une antenne existerait

3. Fixation de la prochaine rencontre

La prochaine réunion est fixée au mardi 19 avril à 20h00 à la salle du Collège Echevinal.

La séance est levée à 22h00

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

SYNTHESE DU CARREFOUR-RENCONTRE :
LES PERSPECTIVES TOURISTIQUES A AYWAILLE
DU 21 JUIN 2005 A LA SALLE DU COLLEGE D'AYWAILLE

Présents:

AYWAILLE : Monsieur A. COLLARD, Madame M. FONTAINE, Monsieur O. MINGUET, Monsieur G. HAUFROID, Monsieur A. HOQUET, Monsieur R. PARMENTIER, Monsieur et Madame ROLAND, Madame Ch. JONKERS, Madame A. SADIN, Madame C. VAN DIJK

SPRIMONT : Monsieur P. DYKMANS

COMBLAIN-AU-PONT : Monsieur J.-Cl. BASTIN, Madame F. SOUGNE

MAYA ASBL : Monsieur E. PETIT

GREOA : Monsieur B. HOUBEAU.

Excusés:

Monsieur E. PREUD'HOMME, Madame M. CRAHAY, Monsieur J.-M. HAVELANGE

INTRODUCTION

La réunion débute à 20h05. Benoît HOUBEAU anime la rencontre et rappelle brièvement les étapes déjà franchies dans l'Opération de Développement Rural. Le déroulement de la soirée est expliquée et l'interactivité de cette dernière est mise en avant. Même si certains participants n'ont jamais participé à une réunion dans le cadre de l'élaboration Programme Communal de Développement Rural, comme le processus est flexible et dynamique, il est toujours possible de s'impliquer. A cet effet, les membres de la Commission Locale de Développement Rural, la Commune, les Agents du GREOA sont disponibles pour tout renseignement complémentaire.

LES DECOUVERTES MYSTERES DE COMBLAIN-AU-PONT

Les représentants de la Commune de Sprimont ont expliqué l'expérience de Comblain-au-Pont dans le développement du concept des découvertes mystères dans le cadre de leur PCDR. Après un rappel historique sur l'ouverture de la Grotte en 1929 qui représentait un pôle de développement, un exploitant privé qui gérait également la Grotte de Remouchamps a fermé des années plus tard le site de Comblain pour se consacrer à celle de Remouchamps. En 1991, la commune a racheté la Grotte et au même moment la première Opération de Développement Rural débutait. Dans le cadre des objectifs qui étaient fixés dans le PCDR, la valorisation du patrimoine naturel et historique représentait une source de développement endogène. Il ressortait des consultations de la population qu'un tourisme de qualité et diffus fournirait des retombées économiques notamment sur le commerce local. Le cadre général étant défini, de nombreux efforts ont été consentis (investissements dans la grotte...). En 1994, l'ASBL des découvertes géologiques est fondée. Une constatation est que les principaux clients sont en fait issus de voyages organisés où les personnes sont prises en charge de A à Z et donc les retombées économiques sur le commerce local n'est peut-être pas à la hauteur des espérances. Cela représente une des difficultés de ce type de tourisme d'un jour. Dans le cadre de la 2^{ème} Opération de Développement Rural qui débute, les efforts pourraient notamment être concentrés sur une plus forte implication du secteur horeca et du commerce local afin d'améliorer les retombées économiques. L'accueil et les animations sont des points également essentiels.

LES ECHANGES

Lors de la discussion qui a suivi l'exposé, Madame SADIN explique qu'elle conseille toujours aux clients de son gîte rural de se rendre à Comblain-au-Pont, notamment pour les Découvertes Mystères. Le feedback des clients ayant suivi son conseil est des plus positifs. Cependant, la signalisation et la promotion sont à renforcer. De même, des synergies transcommunales sont importantes à développer dans le cadre de l'offre de produits touristiques avec des « packages » diversifiés. La diversité des activités profiterait à toute la Région Ourthe-Ambève. Monsieur DYKMANS de Sprimont explique brièvement les circuits touristiques proposés à des GROUPES par l'asbl Chemin de Fer de Sprimont.

Ensuite, Monsieur PETIT, de l'association MAYA explique les activités de cette ASBL tournant autour du miel. A Remouchamps, un centre de conditionnement respectant les normes européennes de plus en plus sévères est en projet. Cet aspect n'est qu'une partie des activités prévues puisqu'il est possible de lier cela avec une activité éducative et touristique par la mise en place d'une scénographie tournant autour de l'apiculture et des abeilles dont le rôle est primordial, notamment dans la pollinisation. Un tour de table a également permis de mesurer la grande motivation des participants à ouvrir de nouvelles perspectives touristiques.

CONCLUSION

Les échanges ont donc été riches d'enseignements et une diversification des produits touristiques est à prévoir car le potentiel est assez important. Les synergies transcommunales, les échanges entre les différents acteurs touristiques sont à renforcer. A cet égard il est nécessaire de dépasser certains réflexes qui poussent de nombreuses personnes à travailler de manière isolée tout en améliorant sans cesse l'aspect marketing et communication..

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
MOBILITE – SECURITE ROUTIERE
DU 9 JUIN 2004 AU SIEGE DU GREOA, PLACE DE CHEZY A HARZE

Présents :

Madame GRIGNET-TOSSENS
Monsieur Oscar MINGUET
Monsieur et Madame TASSET
Monsieur Willy PRINCEN
Madame Colette ADAM
Monsieur Marc MATHIEU
Monsieur Michel BARTHOLOME
Monsieur Robert LERUTH
Monsieur Edouard CORNET
Madame Christine OTTE
Monsieur Constant VAN DOOREN
Monsieur Yvan WOUTERS
Monsieur Omer NILS
Monsieur André BAUPOIN
Monsieur Paul NEYCKEN
Monsieur Albert PIETQUIN
Monsieur Anthony HALLET
Monsieur Gérard HALLET
Monsieur Guy GROLLET

Excusé :

Monsieur Joseph BONMARIAGE

1. Contexte de la réunion et objectifs

Un document reprenant les propositions relatives aux thèmes évoqués est distribué à chaque participant. Ces propositions sont le résultat du travail de consultation mené avec la population de la commune d'Aywaille.

La réunion débute à 20H00 par une présentation des agents de développement, Isabelle LAURENT et Benoît HOUBEAU. Ils rappellent que cette réunion se déroule dans le cadre de l'Opération de Développement Rural. L'objectif de cette première réunion est de constituer le

Groupe de Travail (GT) qui s'intéressera aux thèmes de la mobilité et de la sécurité routière. Il s'agit de construire ensemble une méthode de travail et de réfléchir à une organisation.

2. Tour de table – présentation des participants

Afin d'apprendre à se connaître, un tour de table est réalisé afin que chaque participant puisse préciser ce qui l'attire le plus dans les thématiques traitées.

- Madame GRIGNET-TOSSENS fait partie de la locale écolo, est conseillère communale et membre de la CLDR.
- Monsieur Oscar MINGUET est conseiller communal, habite à Awan et est membre de la CLDR.
- Monsieur et Madame TASSET se sentent particulièrement concernés par la sécurité des riverains qui habitent le long des grandes routes. Ces riverains vivent dans le bruit causé par les motards.
- Monsieur Willy PRINCEN est membre de la CLDR. Il habite Sur la Heid et s'intéresse aux problèmes de mobilité rencontrés par les personnes qui habitent un (petit) village.
- Madame Colette ADAM est responsable de l'ACIH (Association Catholique des Invalides et Handicapés). Elle signale que les personnes handicapées rencontrent des problèmes de mobilité et de sécurité, notamment pour accéder aux magasins de la Place Thiry.
- Monsieur Marc MATHIEU est conseiller communal et citoyen de Harzé.
- Monsieur Michel BARTHOLOME est membre de la CLDR.
- Monsieur LERUTH est conseiller communal.
- Monsieur Edouard CORNET est conseiller en mobilité pour toute la zone. Il est prêt à apporter des compétences techniques.
- Madame Christine OTTE et Monsieur Constant VAN DOOREN sont concernés par les problèmes de sécurité routière et de mobilité. Ils évoquent notamment le problème rencontré par leurs 3 petites-filles qui sont à l'école du Mont, à laquelle il est impossible d'accéder sans voiture.
- Monsieur Yvan WOUTERS habite Remouchamps. Il évoque ses craintes concernant le Halage.
- Monsieur Omer NILS fait partie de la CCAT depuis sa création. Il est surtout intéressé par les questions de sécurité. Il souhaite aussi certains investissements, même tout à fait minimes, qui faciliterait la vie de certaines personnes (exemple : installer un banc au milieu de la montée des Crétales).
- Monsieur André BAUPOIN habite Route de Lorcé. Il a la volonté d'essayer de changer ce qui ne va pas.
- Monsieur Paul NEYCKEN habite Sur la Heid. Il est concerné par les problèmes de vitesse et de sécurité dans cette rue.
- Monsieur Albert PIETQUIN habite au Halage et s'inquiète des problèmes de sécurité qu'engendrerait une réouverture de la route.
- Monsieur Anthony HALLET habite également sur le Halage. Il signale qu'il n'y a pas d'accotement.
- Monsieur Gérard HALLET est instituteur et s'intéresse de ce fait tout particulièrement aux problèmes de sécurité.
- Monsieur Guy ROLLET est expert automobile.

3. La méthodologie adoptée par le Groupe de Travail

Le GT s'attellera à traiter des questions de mobilité et de sécurité routière. Il a été décidé d'entamer la réflexion avec le thème de la mobilité.

La méthodologie proposée aux participants, pour cette première réunion, est la suivante : deux sous-groupes sont formés et chaque sous-groupe réfléchit à une première série de propositions correspondant à l'objectif I, à savoir « améliorer les possibilités de stationnement » (les deux sous-groupes réfléchissent donc sur les mêmes propositions). L'ensemble des participants du sous-groupe débat de chaque proposition. Le rapporteur, un agent de développement, prend note des réflexions partagées. En parallèle chaque participant est invité à donner une cotation à chaque proposition en complétant le document qui lui est distribué. Chacun est également invité à noter ses propres commentaires sur un document individuel.

Lorsque les deux sous-groupes (cf. a) et b) ci-après) ont terminé leur discussion, les deux agents de développement font la mise en commun.

4. Analyse des différentes propositions

Commentaire repris sur un document individuel : ne pas, comme le voudrait Monsieur Dodrimont, accepter plus d'habitants sur la commune, ce qui poserait davantage de problèmes de mobilité.

Objectif I : améliorer les possibilités de stationnement

Les parkings

1. Penser à adjoindre des parkings souterrains lors de la construction de nouveaux bâtiments (17 points).

- a) Pour certains, c'est trop coûteux ; pour d'autres c'est une bonne idée (encore faut-il que les habitants de l'immeuble l'utilisent !).
- b) Ce point est indispensable et au moins un garage par appartement.

Commentaire repris sur un document individuel : en fonction des zones d'habitations et futures extensions des localités.

2. Effectuer les contrôles dans les parkings d'Aywaille de façon plus tolérante (-11 points).

- a) De façon générale les participants expriment plutôt le souhait que l'on fasse respecter la réglementation.
- b) Pas de tolérance, sauf exceptionnellement pour les personnes à mobilité réduite.

Créer ou aménager des parkings

3. Créer une zone de parking à Aywaille (6 points).

- a) Ce n'est pas une priorité. Il semble qu'il y ait juste un problème important le samedi matin. Il apparaît aussi que les gens ont de moins en moins envie de marcher, sont de plus en plus pressés. C'est d'autant plus évident lorsqu'il s'agit de faire des petits achats (à la boulangerie...).

- b) La question est de savoir où les placer. Le samedi matin le parking de l'Athénée est ouvert.

Commentaire repris sur un document individuel : près du marché – cf. proposition 6 – cotation+3.

4. Aménager le parking du Rivage en parking à étages (-9 points).

- a) Avis globalement négatif.
b) Cet aménagement poserait problèmes aux habitants du coin.

5. Aménager un parking sous la place d'Aywaille (-17 points).

- a) Cette proposition n'a en tous cas pas de sens si on ne refait pas la place. Et même si c'est le cas, certains craignent qu'il y ait un problème d'eau.
b) Irréalizable.

6. Aménager un parking près de l'endroit où a lieu le marché. Le marché du samedi est un lieu de rencontres, les gens viennent des villages environnants et c'est un but de sortie pour eux. C'est aussi l'occasion de se promener à Aywaille. Cependant, certaines personnes et peut-être particulièrement les plus âgées, éprouvent de réelles appréhensions par rapport aux problèmes de circulation, de parking. Proposition est donc faite d'aménager un parking près de l'endroit où a lieu le marché (34 points) (Une personne donne 3 points à cette proposition si on suit le projet de Monsieur Leruth).

Monsieur LERUTH propose un projet qu'il soumet à la commune depuis plusieurs années. Le projet consisterait à aménager une piste cyclable le long de la voie de chemin de fer en limitant celle-ci à une voie.

Pour le parking, une rampe d'accès serait aménagée au bout du marché, vers la cours à marchandises. Toutes les personnes venant de Comblain... pourraient se parquer à cet endroit.

- a) C'est une proposition réaliste, pas trop chère.
b) Il serait bon de réserver ce parking aux personnes à mobilité réduite et pour le chargement des courses. Une rotation rapide sur les emplacements libres serait intéressante.

Commentaires repris sur des documents individuels :

- C'est une proposition à étudier en vue d'arriver à une solution qui ne nécessite pas trop d'investissement car il s'agit d'un problème qui se pose 4 heures par semaine et de personnes qui n'entendent pas marcher un peu.
- Oui si place spécifique.
- Temps limité pour le chargement.
- Voir projet R. Leruth – sortie vers Comblain.

7. Ouvrir une aire de service équipée pour les camping-cars (34 points).

- a) C'est une bonne proposition. Un certain nombre d'hectares ont été achetés par la Commune en face du centre récréatif. Il serait possible d'équiper cette aire. C'est positif car les gens ne souhaitent pas être trop loin du centre. Et c'est intéressant d'un point de vue commercial.

- b) Cela devrait être équipé pour la vidange et cela serait positif pour le tourisme et le commerce.

Commentaire repris sur un document individuel : étude intéressante.

Donner une meilleure information sur les parkings

8. Indiquer les parkings périphériques (de l'Administration communale, de la zone bleue de Dieupart ...). Il est indispensable que cette information soit traduite dans toutes les langues (37 points).

- a) Oui, il est nécessaire d'améliorer l'information. Il suffit de placer un panneau P avec le nombre de places en-dessous de ce P. Il faudrait également signaler que ce parking est gratuit et cela dans différentes langues. A partir des parkings, il est intéressant d'aménager des cheminements piétons. C'est à cette condition que peut-être les gens seront d'accord de marcher 150m pour rejoindre le centre. Il faut faire en sorte que ce déplacement soit une promenade et il faut tenir compte des personnes à mobilité réduite.
- b) La zone Bleue de Dieupart n'existerait pas. L'indication sur les plaques du nombre de places disponibles serait intéressante.

Commentaire repris sur un document individuel : étude très intéressante pouvant donner un résultat rapide, concret et peu onéreux.

9. Créer une équipe de « steward parking » (cette proposition est décrite de manière plus complète dans un courrier repris en annexe du PV de la réunion du 14.10.03) (9 points).

- a) Concernant l'agent de convivialité qui a été engagé à Aywaille, certains ne comprennent pas bien l'utilité de cet engagement. Un autre avis est exprimé : cet agent a été engagé afin de renforcer la convivialité plutôt que dans un esprit de répression, les personnes qui ont besoin d'une information ont la possibilité de se tourner vers cet agent.
- b) Cela créerait des emplois de proximité.

Parkings en-dehors du centre

10. Ouvrir un parking supplémentaire au centre récréatif à Remouchamps et aménager un parking à l'ancien Hôtel du vieux Moulin (37 points).

- a) Concernant le parking supplémentaire à côté du centre récréatif à Remouchamps, les participants souhaiteraient recevoir des informations sur les projets en cours. Ils souhaitent que le « centre du miel » n'occupe pas tout l'espace. Pour information, l'ancien Hôtel du vieux Moulin était situé rue Marcellin Lagarde. Il serait possible d'y aménager un parking de 15-20 places.
- b) Cette idée serait intéressante au vu du nombre de visiteurs des Grottes de Remouchamps.

11. Aménager un parking dans le bas du village de Deigné (13 points).

- a) C'est une idée à ne pas rejeter, il y a un espace disponible avec un accès direct au centre. Il faut se poser la question de savoir ce que pensent les riverains de ce nouveau parking.
- b) Il serait nécessaire de consulter les habitants de Deigné afin de connaître leur opinion sur le sujet.

Zone bleue**12. Demande de flexibilité par rapport à la zone bleue (-12 points).**

- a) Personne ne semble approuver cette proposition.
- b) Refus catégorique.

13. Distribuer des disques pour la zone bleue (30 points).

- a) C'est une bonne idée. Quelqu'un propose d'y apposer une carte reprenant les emplacements des différents parkings de la commune (2 personnes l'inscrivent également sur leur document).
- b) Idem.

Commentaire repris sur un document individuel : proposition facile à mettre en œuvre.

Handicapés, personnes âgées**14. De façon générale, accroître les aires de stationnement pour handicapés (37 points).**

- a) Une personne apporte l'information suivante : les nouveaux parkings doivent obligatoirement compter une place destinée aux handicapés pour 50 places. Concernant la proposition, c'est oui, mais il faut que le déplacement, quand on sort du véhicule, soit facile.
- b) La vérification du respect de la réglementation en la matière est primordiale.

Commentaire repris sur un document individuel :

- Voir ce que des rapports ou études prévoient.
- Question du respect de ces emplacements.
- Faire respecter SVP.

15. Créer une carte de stationnement pour les personnes âgées ou dans un certain état physique (16 points).

- a) Quelqu'un fait la remarque que si une personne a des problèmes pour conduire, elle ne devrait plus le faire. L'information suivante est apportée : la carte d'handicapé ne sert pas seulement à la personne handicapée si elle conduit mais également à celui qui transporte cette personne. Mais la carte d'handicapé n'est pas distribuée aux personnes âgées.
- b) Pourquoi pas ?

16. Réaménager la Place Thiry pour les handicapés et les transports publics. Repenser le système de parking (19 points).

- a) Les participants se posent des questions quant au projet de rénovation de la Place.
- b) L'étude sur ce sujet doit être réalisée lors de l'aménagement de la Place.

17. Aménager davantage de places de parking réservées aux handicapés, et particulièrement près du marché (29 points) (une personne accorde 3 points à cette proposition si on suit le projet de Monsieur Leruth).

- a) Certaines personnes sont d'accord avec cette proposition. Une personne se dit cependant choquée qu'on puisse faire des aménagements coûteux dont l'utilité se limite à 4 heures par semaines.
- b) Ce point a déjà été évoqué aux points 3 et 6.

Commentaire repris sur un document individuel : voir projet R. Leruth.

18. Prévoir des parkings pour les deux roues à divers endroits de la Commune (36 points).

Ce projet a été proposé par le sous-groupe B soumis à la cotation lors du rapport oral devant l'assemblée réunie.

Remarque :

Quelqu'un regrette que ce soit surtout le centre d'Aywaille qui fasse l'objet de propositions.

5. Suites

Les agents de développement demandent l'avis des participants quant à la méthodologie proposée pour cette première réunion (et pour les suivantes éventuellement). Globalement les personnes sont satisfaites mais elles regrettent que le simple tri de toutes les propositions prenne autant de temps. Une personne propose qu'un premier tri des propositions relatives à la mobilité soit fait pour la prochaine réunion, et cela à partir des cotations données par chacun. Les participants consacrent donc 10 minutes pour coter les propositions non encore examinées au cours de cette première réunion. Le résultat de cette cotation figure dans le document ci-joint. Les participants ajoutent également certaines remarques et proposent d'autres actions ou projets, repris ci-dessous.

Objectif II : améliorer l'offre et la qualité des transports en commun

Bus

Une personne affine la *proposition 6*. La proposition initiale est la suivante : « Augmenter la fréquence des bus vers Saint-Raphaël par exemple pour tenter de désengorger la Route de Dieupart. De plus, une boucle dans le parc d'activité économique serait la bienvenue. »
Ajout : deux rond-point Q8 et Saint-Raphaël arrière.

Par rapport aux propositions concernant les *lignes de bus*, la proposition suivante est faite : ligne Aywaille – Kin – Stokeu – Havelange – Houssonloge – Harzé – Awan –

Crétalles – Aywaille. Un petit bus de +/- 15 places 4 fois par jour sur cet itinéraire de 17 km500 bouclé en 30' en roulant doucement. Ex. horaire : 7h30 – 11h – 14h – 17h30.

Autres actions ou projets :

- Prévoir un incitant encourageant les gens à prendre le bus.
- Adapter les horaires de bus en fonction des citoyens.

Transports alternatifs

Autres actions ou projets

- Encourager les gens à connaître les besoins du voisinage en matière de mobilité.

Trains

Remarque par rapport à la *proposition 17* : « Maintenir la gare d'Aywaille. »

Ajout : à voie unique et un seul quai (voir projet Robert Leruth).

Remarque par rapport à la *proposition 19* :

Proposition initiale : « Recréer des arrêts de trains pour relier Aywaille Centre à la limite de la commune. »

Ajout : impossible pour la SNCB.

Objectif III : améliorer la mobilité par diverses actions

Remarque par rapport à la *proposition 2* : « Rouvrir le chemin du Halage c'est-à-dire réaliser la jonction Aywaille-Remouchamps. Supprimer le danger par un merlan (talus) à environ 3 mètres de la colline, servant à récolter les pierres, en tous cas celles qui tombent naturellement ».

Ajout : à condition d'un accès à l'autoroute par un rond-point au pied de la montée.

Ajout d'une autre personne : 3 points pour parler de la question du Halage mais pas de cette façon.

Remarque par rapport à la *proposition 3* : « Développer les grandes surfaces alimentaires entre Aywaille et Remouchamps afin de désengorger le centre. »

Ajout : Pourquoi ? Il y en a beaucoup.

Autres actions ou projets :

- Question : Où en est le deuxième pont et l'instauration d'un grand sens giratoire. ???
- Aménagement de la voie de chemin de fer vers Stoumont en piste cyclable. RAVEL.
- Commerces dans les petites entités.
- Contourner Aywaille.

Objectif IV : améliorer l'information.

Autres actions ou projets :

- Améliorer la signalisation (ex.: Route des Légendes Harzé-Xhoris Houssonloge).

Thème de la sécurité

Autres actions ou projets :

- Tonte des accotements.

Remarque générale

Une personne renseigne le site <http://www.mobilite.wallonie.be>. Il est notamment possible d'y consulter le Plan inter-communal de mobilité (PiCM) Condroz-Ourthe-Ambève.

De façon à ce que les participants puissent avoir une vue d'ensemble des sujets qui seront abordés par le GT, la proposition est faite de joindre au compte-rendu la liste des propositions relatives au thème de la sécurité routière.

La séance est clôturée vers 22H30 et la prochaine réunion est fixée au mercredi 15 septembre 2004 à 20H00. Le lieu de la réunion a été fixé ultérieurement, il s'agit de l'école communale d'Awan.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
MOBILITE – SECURITE ROUTIERE
DU 15 SEPTEMBRE 2004 A L'ECOLE COMMUNALE D'AWAN

Présents :

Monsieur Willy COLLARD
Monsieur Raymond EHLEN
Monsieur Guy GROLET
Monsieur Gérard HALLET
Monsieur Paul NEYCKEN
Madame Christine OTTE
Madame Christiane RIGA
Monsieur Wilfried SCHLECK
Monsieur Constant VAN DOOREN
Monsieur Didier WILLEMART

Monsieur Michel BARTHOLOME (membre de la CLDR)
Monsieur Jean LEGRANDHENRI (membre de la CLDR)
Monsieur Eric PREUD'HOMME (membre de la CLDR)

Madame Isabelle LAURENT (Agent de développement)
Monsieur Benoît HOUBEAU (Agent de développement)

Excusés :

Monsieur Philippe DODRIMONT (Bourgmestre)
Monsieur Edouard CORNET
Monsieur Robert LERUTH
Monsieur Omer NILS

La réunion est animée par les agents de développement Isabelle Laurent et Benoît Houbeau, agents de développement du GREOA.

1. Approbation du PV de la réunion précédente

Aucune remarque particulière n'a été émise et le compte-rendu est adopté.

2. Contexte de la réunion et objectifs

L'objectif principal est de continuer le travail entamé et de déterminer un certain nombre d'actions ou d'axes prioritaires qui sont susceptibles de faire partie du lot 0.

3. Informations complémentaires

a) Plan Intercommunal de Mobilité

Le Plan Intercommunal de mobilité est consultable au GREOA et il est indispensable d'en tenir compte dans le déroulement des travaux car ce document trace des lignes directrices en la matière.

b) Emission de Radio Ourthe-Amblève

Madame RIGA explique qu'une émission traitant de la Charte des Carriers se tiendra le 16 septembre à 9H00.

c) Réunion sur la mobilité

Le MOC organise une soirée d'information, d'échange... sur le thème de « la mobilité en milieu rural », le mardi 21 septembre à 20h00 à l'ancienne Mairie de Harzé.

Personne de contact : Monsieur Schleck (0498/86.74.63).

Depuis un an un groupe de travail du MOC réunit des membres de Vie Féminine, de la Mutualité Chrétienne et de la CSC pour se pencher sur les difficultés de mobilité en Ourthe-Amblève. Cette réunion est l'occasion de rencontrer des personnes qui ont développé des alternatives. Si ces alternatives fonctionnent ailleurs, pourquoi ne fonctionneraient-elles pas en Ourthe-Amblève ?

3. La méthodologie adoptée par le Groupe de Travail

Comme lors de la réunion précédente, les différentes propositions émises lors des réunions d'information et de consultations sont passées en revue afin d'en discuter mais aussi en tirer des objectifs plus globaux car des propositions concrètes parfois très ponctuelles peuvent être généralisées. De même, il est utile de ne pas perdre de vue les actions qui peuvent être menées à court terme (lot 0).

Vous trouverez en annexe, le tableau reprenant les cotations émises pour les deux premiers objectifs de la sécurité routière. En effet, en ce qui concerne la mobilité, les points discutés aujourd'hui ont été côtés lors de la précédente rencontre, mais il était possible aux participants d'y adjoindre leur cotation s'ils ne l'avaient pas fait lors de la précédente réunion. Aucune côte supplémentaire pour la mobilité n'a été rajoutée.

4. Analyse des différentes propositions

MOBILITE

Objectif II : améliorer l'offre et la qualité des transports en commun

BUS, TRANSPORTS ALTERNATIFS ET COLLECTIFS

Pourquoi le bus d'Athus ne charge-t-il pas à Harzé (cf. proposition 3) ? Il serait intéressant de poser la question au TEC.

Cette discussion incite les participants à se poser, de façon plus générale, la question de la demande. Certains bus sont vides ; de nombreuses personnes ont trouvé d'autres solutions.

Proposition : demander au TEC si une étude de fréquentation a été réalisée.

En réalité, la question est complexe. Il ne s'agit pas simplement de dire que autant de personnes pourraient prendre le bus. Il y a un phénomène de désertion des bus, mais si on ne fait rien, ce phénomène risque de s'amplifier. Si certains projets sont développés, cela n'implique nullement que du jour au lendemain les habitants vont modifier leurs habitudes.

On pourrait également imaginer que des **personnes bénévoles assureraient le transport d'autres personnes.**

Autre proposition : **bus sponsorisé par des indépendants.**

Cela pose la question de la privatisation. Le risque de voir les services publics privatisés est réel.

Autre proposition : **un car sur l'autoroute.** Il faut pouvoir indiquer visiblement les demandes. En Hollande des parkings surveillés sont aménagés aux abords des autoroutes.

TRAINS

Proposition : demander à la SNCB si il existe une étude afin de savoir quelle serait l'augmentation de fréquentation si on augmentait les fréquences des trains. Il a été déclaré qu'il existait aussi un risque de voir la gare d'Aywaille disparaître. En outre l'accès pour les personnes à mobilité réduite semble poser problème (quai trop bas...).

Objectif III : améliorer la mobilité par diverses actions

La question du chemin du Halage (cf. point 3) ne dépend pas du Groupe de Travail et le dossier est relativement complexe.

SECURITE ROUTIERE

Objectif I : améliorer la signalisation et les infrastructures

Dès le début du passage en revue des différentes propositions, il a été déclaré que certains points étaient vraiment très ponctuels. Certains points peuvent cependant être généralisés. De même, il existe une législation importante en matière de sécurité routière et donc certaines des propositions ne pourront être réalisées en vertu de la réglementation en vigueur.

Il serait par conséquent intéressant de faire analyser les propositions par des spécialistes en la matière comme le Conseiller en mobilité.

1. Instaurer un sens unique chemin de l'Abbaye, rue Saint-Pierre.

Peut-être faut-il abandonner cette proposition et plutôt verbaliser ceux qui s'y parquent.

2. Installer définitivement le sens interdit rue Wacostet.

A Awan, la plaque sens-interdit est peu visible

Pour le lot 0 le groupe propose d'étudier avec une personne compétente tous les points précis qui posent problème.

Objectif II : tenter d'apporter des solutions aux problèmes liés à la vitesse

5. Restreindre la vitesse aux sorties des écoles et aux entrées d'Aywaille.

De façon générale, les participants soulignent la nécessité de **sécuriser les abords des écoles**. A cette fin, il est utile de faire un relevé des différentes écoles et des problèmes rencontrés. C'est une proposition qui pourrait être concrétisée à court terme (**Lot 0**). Le cas de l'école du Mont est cité.

Pourquoi se limiter à restreindre la vitesse aux entrées d'Aywaille ? Idem pour Harzé et Awan.

14. A Nonceveux, poser des ralentisseurs de vitesse dans les rues où courent les enfants...

Plutôt que d'installer des casse-vitesse, proposition est faite d'installer des bacs en béton avec des fleurs, et pas uniquement à Nonceveux.

Rue Rixhon : présence d'un casse-vitesse au début de la rue mais pas à la fin.

16. Créer une zone de ralentissement et d'embellissement de la nationale à hauteur de l'entrée et de la sortie de Quarreux.

Généralisation : aménager l'entrée des différents villages tels que Quarreux, Ernonheid, Deigné...

Proposition de double rond-point entre Aywaille et Remouchamps. Les commerces sont nombreux et il est difficile de faire demi-tour.

5. Tour de table

Les participants sont invités à donner leur **avis** sur la méthodologie proposée. Ils sont également invités à formuler des **propositions**.

Monsieur WILMART, Commissaire divisionnaire, Chef de la Zone SECOVA, signale que **la Police** peut animer une réunion d'information afin d'expliquer les avantages/inconvénients des plateaux, casse-vitesse.... Il faut cependant savoir que les fonctionnaires ont un devoir de réserve. **Le MET** pourrait également donner des explications sur les projets qui sont à l'étude. En fonction de ce qui a été évoqué lors de la réunion, Monsieur WILMART assure également que le nouveau radar acquis serait utilisé à différents endroits de la commune afin de sanctionner les contrevenants mais également dans un but préventif.

Concernant la **sécurité aux abords des écoles**, toutes les communes introduisent des dossiers car des subsides sont alloués. Il est donc essentiel que le GT s'informe sur les projets qui sont en cours.

Les **propositions** analysées par le Groupe de Travail Mobilité – Sécurité routière sont parfois très spécifiques. Il est donc intéressant de les « **catégoriser** ». Les habitants de différents endroits ont souvent le même genre de préoccupations. Une fois qu'un thème est bien défini, une plate-forme de discussion peut être mise sur pied. Il sera également intéressant de faire appel à des personnes ressource. Il faut commencer par **réaliser un état des lieux**.

Autres propositions :

- Dresser une carte de la Commune avec les **zones 30** et examiner à quel endroit il serait intéressant d'en aménager.

- Pourquoi ne pas **organiser une soirée sécurité routière** en collaboration avec des personnes de la Commune et **les écoles** ?

D'autre part, des rencontres entre les enfants et les chauffeurs de bus ont déjà été mises sur pied. Cela facilite l'engagement d'un dialogue.

- **Indiquer le nombre de tués « à tel endroit en telle année »**. Cela pose cependant la question de la sinistrose que cela peut engendrer et de la multiplication des panneaux. Chaque initiative porte toujours en elle-même un certain nombre d'avantages et d'inconvénients.

- L'accent doit aussi être mis sur **l'éducation, la sensibilisation** des enfants et des jeunes.

La séance est clôturée vers 22H40

La prochaine réunion est fixée **le 12 octobre à 20h au siège social du GREOA, Place de Chézy, 1 à Harzé.**

Il s'agira de terminer l'examen des propositions émises pour la sécurité routière (Objectifs III à VI).

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
MOBILITE – SECURITE ROUTIERE
DU 12 OCTOBRE 2004, AU GREOA, PLACE DE CHEZY 1 A HARZE

Présents :

Monsieur Raymond EHLEN
Monsieur Guy GROLET
Madame Christine OTTE

Monsieur Michel BARTHOLOME (membre de la CLDR)
Monsieur Eric PREUD'HOMME (membre de la CLDR)

Madame Isabelle LAURENT (Agent de développement)
Monsieur Benoît HOUBEAU (Agent de développement)

Excusés :

Monsieur Edouard CORNET
Monsieur Paul NEYCKEN

Préambule

La réunion est animée par Isabelle Laurent et Benoît Houbeau, agents de développement du GREOA (La grille avec les cotations sera transmise ultérieurement car un participant souhaite terminer la cotation à domicile et nous transmettra le document par après).

I. Approbation du PV de la réunion précédente

Aucune remarque particulière n'a été émise et le compte rendu est adopté.

II. Contexte de la réunion et objectifs

L'objectif principal est de continuer le travail entamé et de déterminer un certain nombre d'actions ou d'axes prioritaires susceptibles de faire partie du lot 0.

Objectif III : améliorer la sécurité des usagers lents

1. Renforcer les passages pour piétons

Que voulais-t-on dire par renforcer? L'important est de mieux signaler les passages pour piétons. Lors de la réunion précédente un renforcement de l'éclairage a d'ailleurs déjà été évoqué. Ce signallement peut être fait par un feu clignotant.

Réaliser un inventaire complet des passages pour piétons avec une description précise des problèmes éventuels est une proposition qui est faite.

Au niveau du monument à Awan, le passage piétons (qui doit être retracé car il a été partiellement effacé suite aux travaux de voiries réalisés dans le cadre du Tour de France) n'est pas bien signalé. Il existe un trou noir. Le marquage au sol est important et il est clair que l'emplacement des passages pour piétons est parfois mal choisi.

Une participante évoque l'Irlande où à certaines heures des feux fonctionnent afin de faciliter le passage des piétons. C'est le cas notamment à proximité des écoles et cela de 8h à 9h et de 15h à 16h). Ainsi la vitesse n'est limitée qu'à certains moments de la journée.

2. Installer des feux aux passages piétons

Ce point rejoint le précédent.

3. Contrôler davantage la vitesse aux abords des écoles

Ce renforcement des contrôles peut être réalisé à certaines heures. Ce point a également déjà été évoqué lors de la dernière réunion.

4. Construire des accotements pour les piétons

Entre Awan et Aywaille, ce serait trop coûteux et peu utile (à moins que cela ne se fasse dans le cadre d'autres travaux). Il serait par contre intéressant de prévoir un tel aménagement entre Nonceveux et Remouchamps.

Lors des échanges de vues, le problème d'accès à l'école de Harzé est évoqué. Cet accès est particulièrement dangereux pour les « usagers doux » ; les enfants habitant en face ne peuvent traverser la grande route en raison du danger que cela représente.

5. Pourquoi ne pas décharger les enfants en Reffe et qu'ils rejoignent Saint-Raphaël à pied.

Cette proposition est un peu utopique. Et cette idée a été émise avant le début des travaux qui ont lieu actuellement. Le seul problème qui se pose est celui des bouchons (il ne semble pas que la sécurité des enfants pose problème). Les personnes qui ont fait cette proposition voulaient certainement parler de Saint-Joseph.

6. Aménager les bas-côtés de la nationale entre Awan et Aywaille pour sécuriser les piétons.

Les gens marchent de moins en moins. Il serait intéressant de prévoir une piste cyclable sécurisée par exemple pour les Crétales. Cependant la topographie de la Commune se prête quand même peu à l'utilisation du vélo.

De plus il manquerait d'emplacement pour parquer les vélos devant les établissements scolaires

7. A Nonceveux, sécuriser les arrêts de bus.

Le problème se poserait aussi à Quarreux et il serait également intéressant de procéder à cette sécurisation.

8. La personne se trouvant au passage pour piéton à Saint Raphaël devrait plutôt faire traverser les élèves en groupe que un par un car il se crée des encombrements de la circulation à cet endroit.

Le problème n'est pas nouveau et n'est pas spécifique à l'endroit. Une solution peut-être utopique serait de construire une passerelle.

Objectif IV : améliorer l'éclairage

1. Dans les parcs résidentiels

- améliorer l'éclairage au sein et à proximité du domaine du Val du Promontoire ;
- installer un éclairage à l'Olympia.

Il s'agit de domaines privés et il ne s'agit pas de lieux publics.

Objectif V : mener des actions de sensibilisation

Les wallons sont difficilement disciplinables. De nombreuses actions sont déjà menées. Mais on ne voit pas assez les forces de l'ordre. La population ne connaît plus les agents de quartier. Il serait bon de voir davantage d'agents en uniforme dans les rues.

Objectif VI : prendre diverses mesures afin de renforcer la sécurité

1. Elaguer la route des Ardennes qui monte au *Gibet de Harzé*.

Ce point ramène une fois de plus à la vérification de la législation en la matière et l'obligation pour les propriétaires d'entretenir les haies.

2. Augmenter la visibilité à certains endroits, notamment à *Nonceveux*. Au bout de la rue située en prolongement du pont sur l'Amblève, un arbuste assez ample situé dans une propriété empêche de voir correctement les véhicules venant de droite. A ce croisement, il faut avoir l'œil vif pour surveiller à la fois la rue de gauche et celle de droite.

Comme évoqué au point précédent un certain laxisme est malheureusement de mise. Les règlements en la matière devraient être appliqués.

Des points où la visibilité est problématique existent aussi près de Quarreux. Il devient primordial de bien faire respecter le règlement.

III. Suite de la procédure

La prochaine réunion est programmée pour **le lundi 22 novembre à 20H00 au siège social du GREOA, Place de Chezy, 1 à 4920 HARZE.**

L'ordre du jour précis accompagné de la méthodologie de travail sera transmis lors de l'envoi de l'invitation.

La séance est clôturée vers 21H15

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
MOBILITE – SECURITE ROUTIERE
DU 22 NOVEMBRE 2004, AU GREOA, PLACE DE CHEZY 1 A HARZE

Présents :

Monsieur Michel BARTHOLOME (membre de la CLDR)
Monsieur Willy COLLARD
Monsieur Jean LEGRANDHENRI (membre de la CLDR)
Monsieur Guy GROLET
Monsieur Antony HALLET
Monsieur Gérard HALLET
Madame Christine OTTE
Monsieur Albert PIETQUIN
Monsieur Constant VAN DOOREN

Monsieur Dominique SIMON (Echevin)
Madame Isabelle LAURENT (Agent de développement)
Monsieur Benoît HOUBEAU (Agent de développement)

Excusé :

Monsieur Oscar MINGUET

Préambule

La réunion est animée par Isabelle LAURENT et Benoît HOUBEAU, agents de développement du GREOA.

La réunion débute vers 20H10 avec comme ordre du jour ;

- exposé et questions/réponses avec Monsieur SIMON (Echevin des travaux à Aywaille)
- mise au point de la méthode de travail pour l'analyse des objectifs.

Annonce

Monsieur HOUBEAU informe l'assemblée que, grâce à un subside de la région, un nouveau site Internet disposant d'un forum de discussions va être créé. Le but de ce dernier est d'élargir la consultation en permettant aux citoyens, par l'usage des nouvelles technologies, d'enrichir le débat démocratique autour des projets des Opérations de Développement Rural. Le site concernera dans un premier temps les communes d'Aywaille et de Sprimont mais il pourra s'étendre par la suite à d'autres entités communales.

1. Approbation du PV de la réunion précédente

Aucune remarque particulière n'a été émise et le compte rendu est adopté.

2. Exposé de Monsieur SIMON

La première partie de l'exposé concerne principalement l'état et l'entretien des voiries de la Commune. M. Simon apporte des précisions sur les travaux réalisés en 2004 et les nouveaux chantiers prévus pour 2005.

Quelques points concernant le Plan Intercommunal de Mobilité et le Plan Triennal sont ensuite abordés

2.1 Le Plan Intercommunal de Mobilité

Une idée intéressante qui y est développée est la mise en place de deux ronds points sur l'Avenue de la Poralée pour éviter les « tourne à gauche » qui représentent un grand danger au niveau des accidents mais induisent également des ralentissements du trafic. La première infrastructure serait placée au niveau du Delhaize et la seconde à hauteur de la sortie de l'autoroute mais comme il s'agit d'une voirie du MET, les décisions qui s'y rapportent ne sont pas du ressort de la Commune.

2.2 Aménagement de la Place d'Aywaille.

- L'aménagement de la Place d'Aywaille qui s'apparente plus à un grand carrefour qu'à une place, est inscrit au plan triennal de 2005. La totalité des travaux a été acceptée par les autorités de la Région Wallonne (égouttage compris). Cet aménagement, ne pourra bien évidemment être entamé que lorsque le chantier concernant l'égouttage sera terminé, celui-ci concerne principalement la « rive » ouest de la place. Rappelons qu'au niveau régional, l'idée de réaliser de nombreuses petites stations a été abandonnée et qu'en ce qui concerne Aywaille, vu sa taille, la construction d'une station d'épuration a pu s'inscrire dans les travaux de l'AIDE pour 2005.
- En 1999-2000, un premier plan d'aménagement avait été proposé qui donnait une importance prédominante à la convivialité en se préoccupant peu de la mobilité. M. Simon souligne qu'une réflexion est nécessaire afin d'avoir un juste équilibre pour ne pas se retrouver dans une situation identique à Fléron où après les travaux on a constaté des difficultés majeures de circulation provoquées par la suppression d'une bande de circulation centrale et par l'implantation d'une berne centrale infranchissable. Dans une telle architecture, le moindre incident sur l'une des voies peut entraver totalement la circulation. Par conséquent, il semble primordial de

conserver les trois bandes de circulation entre la route de Comblain-au-Pont et celle de la Gare. M. Simon rappelle qu'une consultation populaire à ce sujet se déroulera en temps utile.

2.3 La Heid des Gattes

- Ce dossier de par sa complexité est très lent et les procédures en cours sont loin d'être terminées. Si cette voirie s'ouvre à nouveau à la circulation plusieurs travaux sont à envisager. En premier ceux indispensables de sécurisation de la falaise et d'autres qui concernent les aménagements routiers de la route côté Aywaille et Sougné-Remouchamps.
- En ce qui concerne le ralentissement des véhicules, le Ministère des communications et des transports préconise l'utilisation des coussins berlinois. En effet, ce système ne pénalise pas les fournisseurs, agriculteurs et transporteurs par contre, les conducteurs de voitures surbaissées qui ont tendance à rouler à une vitesse excessive sont eux bien forcés de ralentir.
- Un problème dont il faut tenir compte, c'est l'existence d'un goulot de 200 à 300 mètres dans la rue du Halage qui rendrait la circulation à deux sens difficile. La solution d'un sens unique évoquée par un des membres ne semble pas souhaitable car restreindrait l'usage de la route. Une zone 30 à ce niveau serait plutôt à préconiser.
- M. Simon fait remarquer qu'il n'est pas nécessaire d'en parler plus aujourd'hui car l'ensemble de ce qui vient d'être évoqué est tributaire des résultats d'une action juridique qui comme déjà mentionné est loin d'être terminée.

2.4 Les voiries communales

- Trois millions de francs belges sont inscrits au budget extraordinaire (attention à ne pas confondre le budget ordinaire et l'extraordinaire) pour des travaux de voirie pour 280 km de voiries communales.
- De nombreuses routes datent d'une vingtaine voire une trentaine d'années avec une conception datant de cette époque. Il est évident que le charroi a fortement évolué et de nombreux lotissements ont été construits. A l'avenir, la Commune sera prudente pour l'élaboration des charges d'urbanisme lors de la construction de lotissement. On ne peut ni brader les terrains dans la région ni pratiquer des prix inaccessibles. Lors de la construction de nouveaux lotissements, la principale question à se poser réside sur l'état de la route (est-il suffisamment bon, et après les travaux quid ?).
- En 2004, afin de concentrer les efforts de la Commune sur l'entretien des routes, le budget extraordinaire est passé de 3 millions à 6 millions de FB et en plus, les sommes prévues pour la rénovation des trottoirs ont aussi été consacrées à cet usage. En conséquence, le budget a pu être triplé ce qui a permis des travaux plus importants.
- En fonction de la législation des marchés publics, il a été choisi de travailler en trois lots car pour tout marché supérieur à 75.000 € il n'est pas possible de passer par le système d'adjudication restreinte beaucoup plus souple quant au choix de l'entrepreneur. En effet, l'exécution par des entreprises « lointaines » de gros travaux

attribués à l'issue d'appel d'offre publique ne s'est pas révélée être des meilleures dans la mesure où les contacts avec l'entreprise ne sont pas de la qualité de ceux établis de plus longue date avec des entrepreneurs de la région.

Les trois lots sont les suivants :

- la réfection d'un tronçon de route à la sortie du Monde Sauvage jusqu'au cimetière (plus ou moins 1 km de voirie). Ces travaux devenaient urgents car la route était défoncée et les bas côtés se laissaient aller. Contrairement à ce que beaucoup de personnes croient, il ne s'agit pas uniquement d'un accès au Monde Sauvage, mais d'une route communale.
 - à Harzé, un chantier important est situé au niveau de la rue des Tilleuls (Y avec la rue du Tige et le chemin du bois du Pouhon). Il existe plus d'une trentaine d'habitations et la route est très dégradée. Bien qu'inscrit au budget 2004, les travaux débiteront vers le mois d'avril;
 - l'aménagement de la rue Marsale faisant suite aux travaux entamés du côté de La Reffe à Remouchamps qui va devenir à sens unique (dans le sens de l'écoulement de l'Amblève). En ce qui concerne le stationnement dans la Reffe, la situation antérieure était marquée par un parcage sauvage des véhicules côté façade. Deux zones de trottoirs ont été créées et le stationnement sera effectué en épis sauf à un endroit où la zone est plus étroite (arrêt de bus). Il s'avérerait indispensable de rénover la rue Marsale.
- Anciennement, la Commune s'adressait toujours à un même auteur de projet pour la réfection des voiries. Cet état de fait a changé car un membre du service communal se charge de cela et il lui a été demandé de dresser un bilan des voiries en les classant dans une typologie comprenant 5 degrés en fonction de l'urgence des travaux. Il est clair que cela n'est pas figé dans le temps car en fonction de différents facteurs certaines routes peuvent se dégrader plus rapidement que prévu.
 - Au niveau du plan triennal 2001-2004, un projet de réfection de quatre rues (du Goza, des Pansires et route de Cwimont) a été accepté au niveau village d'Awan. Parallèlement il existe un projet de lotissement dans la rue du Baty. Il s'agit d'un projet de lotissement du côté de la rue du Baty. Ces rues sont elles aussi très dégradées. Le projet consiste en l'assèchement des coffres de route par la pose d'une canalisation récoltant les eaux de ruissellement. Ces travaux seraient réalisés dans le courant de l'année prochaine.
 - L'amélioration de la Rue des Eglantiers est prévue au même plan triennal, année 2005. La situation de ce quartier a déjà été améliorée par la pose d'une canalisation dans la rue du promontoire mais aussi par le drainage de l'entrée de la rue Han sur Lèche..
 - Sur la route de Piromboeuf à Harzé, se posait un réel problème de sécurité car elle était totalement défoncée et une jeune femme a malheureusement subi un grave accident entraînant des conséquences physiques importantes. Une canalisation drainante a donc été réalisée avec un nouveau profilage de la route (une subside à 60% a été octroyée). Les travaux sont en phase finale.

2.5 Remarques diverses et débat avec les membres du GT

- Les citoyens ne doivent pas hésiter à signaler les divers problèmes rencontrés car si l'on intervient assez tôt, il est possible de réparer avec un enduisage qui est nettement moins onéreux que la pose d'un tapis d'asphalte.
- Au niveau budgétaire, le service des travaux dispose maintenant de 2 millions de FB (précédemment 1 million) pour des achats de matériaux (asphalte, tuyaux, bordures)...
- Sur les voiries dépendant du MET, la Commune n'a pas grand-chose à dire mais les trottoirs incombent à sa charge ce qui ampute d'autant le budget communal.
- Les réparations des routes par enduisage d'une couche mince ne sont pas toujours efficaces en raison de défauts importants enfouis sous le revêtement (un tapis coûte à peu près 10€du m² et un enduisage 1,5 €/m²).
- Ne faut-il pas d'abord soutenir les bords de la route pour que les voiries tiennent bien ? Cela est confirmé par M. Simon.
- Les pistes cyclables et des accotements sécurisés sont souvent l'objet de demandes récurrentes, sont-elles prises en considération ?
- M. HALLET souligne l'importance des fossés pour l'assèchement des routes et suggère l'achat d'une machine spécialisée pour leur entretien. M. SIMON confirme cette nécessité mais se dit satisfait du matériel polyvalent qu'ils utilisent à cet usage. C'est principalement pendant la période hivernal que ces travaux d'entretien se réalisent.
- M. HALLET rapporte aussi la grande insécurité du revêtement de la route qui joint Dieupart et Kin (Chemin de Messe). M. SIMON déclare que sa réfection est prévue pour l'année prochaine.
- Route de Dieupart, la Commune a acquis l'immeuble Chauveheid, afin de l'abattre et créer un accès au chemin de l'Abbaye. La possibilité d'une quarantaine de places de parking existe, mais est actuellement en veilleuse faute d'un accord financier avec les riverains.
- Depuis l'engagement de l'agent de convivialité, une meilleure rotation est constatée. La problématique des déchargement pour livraison n'est toujours pas solutionnée.

3. Poursuite de la procédure et méthode de travail

Comme indiqué dans la lettre d'invitation, il était prévu après l'intervention de M. Simon de reconsidérer les objectifs sur lesquels les activités du groupe allaient s'articuler afin qu'ils confortent ou complètent au mieux ceux des autres groupes de travail ceci dans l'optique d'avoir une synergie commune qui se voudrait être plus efficace. L'importance en nombre et l'intérêt des matières évoquées par M. Simon qui a suscité de nombreuses discussions ne nous a pas permis faute de temps de travailler le sujet.

Concernant la méthode de travail, M. HOUBEAU propose d'adopter celle choisie par le Groupe de Travail Environnement, Patrimoine naturel et bâti et à cet effet, distribue à tous les membres une copie du compte rendu de la réunion du GT précité.

M. BARTHOLOME fait remarquer que les matières traitées par le groupe cité et par conséquent ses objectifs ne sont pas comparables avec celles de notre groupe. Elles diffèrent autant par leurs caractéristiques techniques que par les domaines où elles s'expriment. Quant à la méthode de travail à utiliser, de toute évidence il faut adopter la plus efficace mais celle-ci doit pour se faire être évidemment en parfaite adéquation avec les matières traitées, les moyens disponibles et les interlocuteurs obligés.

Afin de préparer au mieux la prochaine rencontre, il est demandé aux participants de relire attentivement les objectifs et de réfléchir à la pertinence de ces derniers tant du point de vue du fond que de la forme.

4. Points divers et fixation de la date de la prochaine réunion

M. HOUBEAU souligne l'importance de l'aspect documentaire pour appréhender une matière et l'intérêt des consultations de bases de données présentes sur Internet. Des liens (adresses) d'intérêt général et portant sur les matières traitées par les groupes de travail seront pour la cause déposés sur le site du PCDR d'Aywaille.

Mme Isabelle LAURENT rappelle l'émission « forum », qui concerne la Mobilité. Elle aura lieu le 9 décembre prochain entre 11H00 et 12H00 sur les ondes de radio Ourthe-Amblève.

M. W. COLLARD fait une remarque à propos du fonctionnement des feux de signalisation du carrefour de la route du Chalet. Il lui est apparu que le phasage de ces derniers n'est pas toujours en adéquation avec la circulation du moment. Sur base d'un comptage, une programmation adaptative de la commande des feux pourrait en fonction de l'heure et du flux de circulation être certainement plus efficace.

La prochaine réunion est fixée au mardi 21 décembre à 20H00 au siège social du GREOA, place de Chezy 1 à HARZE.

La séance est clôturée vers 22H15

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
MOBILITE – SECURITE ROUTIERE
DU 21 DECEMBRE 2004, AU GREOA, PLACE DE CHEZY 1 A HARZE

Présents :

Monsieur Michel BARTHOLOME (membre de la CLDR)
Madame Marianne GRIGNET-TOSSENS (membre de la CLDR)
Monsieur Oscar MINGUET (membre de la CLDR)
Monsieur Constant VAN DOOREN

Madame Isabelle LAURENT (Agent de développement)
Monsieur Benoît HOUBEAU (Agent de développement)

Préambule

La réunion est animée par Isabelle LAURENT et Benoît HOUBEAU, agents de développement du GREOA.

La réunion débute vers 20H05 avec l'approbation du compte-rendu de la réunion précédente. Avant de débiter les travaux, Monsieur HOUBEAU résume la suite de la procédure. Cette réunion et la suivante, vont être consacrées à une reformulation plus générale des objectifs résultant de l'analyse déjà entreprise des desiderata de la population. Le résultat des travaux sera transmis à la CLDR qui en statuera probablement dans le courant du mois de février.

Sur le plan pratique des réunions, étant donné que la commune d'Esneux va prochainement démarrer son PCDR avec l'aide du GREOA, un des agents de développement ne pourra plus être présent aux réunions. Par conséquent, il est demandé à un ou plusieurs participants d'épauler l'agent dans sa tâche d'animation et de rapporteur.

La poursuite des travaux portera sur la sélection des propositions sur base de leur intérêt et de leur degré de faisabilité avec pour objectif la rédaction de fiches- projets. Afin d'examiner les rubriques d'une fiche-projet, un exemplaire est joint à ce compte-rendu.

Les listes des projets des différents GT seront examinées par la CLDR qui donnera son avis et si besoin, pourra créer un groupe spécifique à l'étude d'un de ceux-ci.

Monsieur MINGUET transmet aux agents de développement un article de presse à joindre au compte-rendu. Il traite du travail de la Fondation Rurale de Wallonie et par cela, il veut souligner que le travail du GREOA est tout à fait dans cette optique.

Il ajoute aussi que de toute évidence, pour les réalisations, il est important de pouvoir disposer de sources de financement venant des différents niveaux de pouvoir. Il est donc nécessaire de mettre en place une stratégie visant à cet objectif.

Concernant la faible participation au GT, Monsieur MINGUET souhaite apporter son témoignage en rapportant qu'il a téléphoné à plusieurs personnes afin de les inciter à participer aux travaux des GT, mais qu'il s'est vu répondre que cela ne servait à rien... Par ailleurs, Monsieur VAN DOOREN constate que « le lot 0 » comprenait très peu de projets relatifs à la mobilité.

M. VAN DOOREN fait remarquer qu'il a bien noté l'intérêt d'adopter une vue globale des problèmes et que, concernant la gestion des feux du carrefour du Chalet dont l'efficacité avait été mise en doute par M. COLLARD lors de la réunion précédente (voir PV), il s'est livré à une réflexion dont il souhaite nous faire part ce qui est conforté par M. BARTHOLOME.

Deux types de trafics sont observés à Aywaille, le régional et le local et ils passent tous les deux par un seul « switch » qui est ce carrefour. La régulation de ses feux est donc un élément clé quant à la fluidification du trafic. Des solutions performantes existent et il fait état d'un logiciel polyvalent très performant qu'il a découvert à Londres. Ce logiciel serait d'un coût avoisinant les 25.000 € hors caméras et équipement électronique...

M. VAN DOOREN indique que pour approfondir ce problème il serait nécessaire de pouvoir disposer de données techniques concernant les flux de circulation à cet endroit.

M. HOUBEAU indique qu'à ce sujet, il existe le plan Intercommunal de Mobilité consultable dans son intégralité sur Internet à l'adresse suivante : <http://mobilite.wallonie.be/>

1. Reformulation des objectifs - Mobilité

Il est proposé de partir des objectifs et des propositions déjà formulés dans les documents rédigés à l'issue du classement par les agents de développement et d'en débattre.

Pour exemple, les formulations adoptées par le groupe de travail Mobilité et Sécurité routière de Sprimont sont commentées.

1.1 Objectif aménager des parkings

Au cours du débat, il transparaît que le nombre de parkings semble suffisant mais les indications concernant leurs implantations semblent déficientes. Cet aspect de l'information ne ressort pas dans la rédaction actuelle de l'objectif.

Une information avec des panneaux à l'entrée de l'entité afin que les visiteurs aient une vue d'ensemble des parkings et de leur contenance serait donc à prévoir. Au niveau des parkings, pourquoi ne pas indiquer sur une plaque, vous êtes à X minutes à pied du centre?

La question du taux d'occupation des parkings périphériques a été soulevée, est-elle importante, faible ?

Des aménagements d'accès sont aussi à prévoir et les propositions de Monsieur LERUTH sont certainement à considérer.

Il ressort des débats que l'objectif serait plus explicite s'il était rédigé de la manière suivante.

Valoriser les parkings existants par différentes actions :

- a) *une meilleure information (carte des parkings, affichage taux d'occupation...)*
- b) *des aménagements d'accès et d'usage (personnes à mobilité réduites, cyclistes...)*

Avant d'examiner les autres objectifs, Monsieur HOUBEAU souhaite exposer brièvement la teneur des débats de l'émission Forum du 9 décembre 2004 qui s'est tenue sur les ondes de Radio Ourthe-Amblève. Mis à part certaines spécificités, il est apparu qu'il existe une convergence entre les attentes des Sprimontois et des Aqualiens concernant les problématiques de Mobilité et de Sécurité routière. Suite à cette convergence, la proposition de mener une réunion commune des GT Mobilité- Sécurité routière, d'Aywaille et de Sprimont est accueillie positivement par tous les participants

1.2 Objectif : améliorer l'offre et la qualité des transports en commun

La question soulevée est de savoir si des études de fréquentation existent au niveau du TEC et de la SNCB? Des éléments de réponse se trouvent entre autres dans le Plan Intercommunal de Mobilité.

Il est bien évident que si une fréquentation de transport est jugée trop faible et qu'en conséquence on désinvestit dans son organisation cela conduit à terme à la supprimer alors qu'il faudrait au contraire la stimuler par des investissements « futés ».

Il existe des associations qui offrent une alternative aux services publics et qui ne sont pas assez connues. Il faut tenir compte des personnes qui habitent loin du centre et dans les petits villages. De même le vieillissement de la population est un facteur important.

Une première proposition est faite pour rédiger l'objectif :

« Essayer de synchroniser l'offre et la demande des transports en commun et développer l'offre des transports alternatifs ».

Suite aux débats finalement le Groupe de Travail s'accorde sur deux objectifs distincts mais intimement liés :

« Maintenir l'offre des transports en commun et la synchroniser à la demande »
« Développer l'offre des transports alternatifs »

Lors de la discussion, M. BARTHOLOME s'est inquiété de savoir si une Gare, tout en maintenant sa fonction de base, pouvait accueillir d'autres « services ». Cette opportunité d'usage d'un bâtiment rénové récemment a été commentée positivement par Mme GRIGNET, cet usage multiple serait peut-être de nature à conforter sa mission dans les transports en commun. Il est aussi rappelé que le trafic voyageur sur un seul quai serait plus confortable pour les voyageurs à destination de Liège.

En rapport avec la mobilité, il ne faut pas oublier toutes les personnes qui utilisent un véhicule et un objectif à ajouter serait :

« *Fluidifier le trafic régional* » (exemple à la sortie de l'autoroute, le feu près du Superbois...)

1.3 Objectif : améliorer la mobilité par diverses actions

Ce point du document est assez fourre-tout et suite à la lecture et discussion sur les propositions reprises en-dessous un objectif est rédigé :

« *Prévoir des aménagements afin de faciliter la mobilité des usagers doux* »

Monsieur BARTHOLOME trouve qu'un lexique à usage interne serait utile car l'utilisation du qualificatif « doux » à l'intension des « usagers » lui échappe ce qui est aussi le cas de ses voisins...

M. HOUBEAU informe qu'un « usager doux » appartient à la catégorie des « non-motorisés » donc un piéton ou un cycliste est un usager doux.

Monsieur VANDOOREN s'est posé la question de savoir si la Commune s'était bien inscrite dans le « plan Zen » permettant d'obtenir des subsides. Madame GRIGNET- TOSSENS confirme et explique qu'Aywaille a mené des actions via ce plan.

2. Exposition

Madame LAURENT demande l'avis et les idées des participants quant à la tenue de l'exposition. M. BARTHOLOME s'inquiète de savoir si le terme « *exposition* » est bien adéquat. Madame LAURENT cite l'évènement comme le salon Retrouvaille comme une alternative. D'un point de vue didactique, en ce qui concerne ce groupe de Travail des cartes du Plan Intercommunal de Mobilité pourraient être montrées et commentées.

3. Divers

Il serait intéressant d'entendre des experts, notamment des personnes du MET, organisme incontournable dans la majorité des matières traitées et comme la demande émane également de Sprimont, une réunion commune serait certainement la bienvenue.

4. Date de la prochaine réunion

La prochaine et dernière réunion concernant la formulation des objectifs est programmée pour le jeudi 13 janvier 2005 à 20H00 au siège social du GREOA.

5. Les objectifs définis lors de la réunion

1) *Valoriser les parkings existants par différentes actions :*

- c) *une meilleure information (carte des parkings, affichage du taux d'occupation...)*
- d) *des aménagements destinés à tous les usagers (personnes à mobilité réduite, cyclistes...)*

2) *Maintenir l'offre des transports en commun et la synchroniser à la demande*

3) *Développer l'offre des transports alternatifs.*

4) *Fluidifier le trafic régional.*

5) *Prévoir des aménagements afin de faciliter la mobilité des usagers doux.*

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
MOBILITE – SECURITE ROUTIERE
DU 13 JANVIER 2005, AU GREOA, PLACE DE CHEZY 1 A HARZE

Présents :

Monsieur Michel BARTHOLOME (membre de la CLDR)
Madame Marianne GRIGNET-TOSSENS (membre de la CLDR)
Monsieur Guy GROLET
Monsieur Jean LEGRANDHENRI (membre de la CLDR)
Monsieur Oscar MINGUET (membre de la CLDR)
Madame Christine OTTE
Monsieur Robert PARMENTIER
Monsieur Constant VAN DOOREN

Madame Isabelle LAURENT (Agent de développement)

Excusés :

Monsieur Paul TASSET
Madame Simonne TASSET

Préambule

La réunion est animée par Isabelle LAURENT, agent de développement du GREOA. La réunion débute vers 20H05 avec l'approbation du compte rendu de la réunion précédente et l'annonce des travaux de la rencontre.

1. Reformulation des objectifs – Sécurité routière

La méthode proposée est la même que celle adoptée lors de la réunion précédente (dont le thème était la mobilité). Il s'agit de réfléchir à la formulation des objectifs relatifs à la sécurité routière. En effet, à partir de toutes les propositions recueillies lors des réunions d'information et de consultation, les agents de développement ont regroupé ces propositions et ont identifiés différents objectifs. Les participants sont invités à réfléchir à ces objectifs : sont-ils bien

formulés ? ne faut-il pas en ajouter ou en supprimer certains ? faut-il les préciser par des sous-objectifs ?

Objectifs initiaux : Améliorer la signalisation et les infrastructures

Tenter d'apporter des solutions aux problèmes liés à la vitesse

Par rapport aux différentes propositions reprises dans le document, une proposition relative à la sensibilisation est ajoutée : « créer un programme de sensibilisation aux problèmes liés à la vitesse, pour les enfants et les adolescents ». La question de la sensibilisation étant un aspect important de la sécurité routière, un objectif relatif à ce sujet est formulé (cf. objectif II). De plus, la sensibilisation n'a pas cet aspect très technique que l'on retrouve par ailleurs dans cette thématique. Il est donc intéressant de faire figurer cette question dans un PCDR.

La nécessité de réaliser un inventaire des points négatifs en matière de sécurité routière dans la Commune ressort des discussions, ainsi que la volonté des participants de collaborer au maximum avec les acteurs de la sécurité.

Il ressort des débats que les objectifs initialement identifiés seraient plus explicites s'ils étaient rédigés de la manière suivante :

I. Renforcer la signalisation et les infrastructures pour améliorer la sécurité routière

- a) **Répertorier les lieux où l'infrastructure et la signalisation posent des problèmes de sécurité.**
- b) **Proposer aux acteurs de la sécurité de collaborer avec eux (MET, Echevins des travaux, conseiller en mobilité...).**
- c) **Sécuriser certains endroits (dont les écoles) pour la sécurité de tous les usagers.**
- d) **Améliorer la visibilité.**
- e) **Adapter la vitesse en fonction de la configuration et de l'usage des lieux.**

II. Inciter les usagers de la route à adopter une attitude responsable.

3. Reformulation du défi

Le défi est reformulé ainsi :

« Améliorer la mobilité de tous les usagers, par des moyens privés ou collectifs et renforcer leur sécurité. »

4. Suite de la procédure

La poursuite des travaux portera sur la sélection des propositions sur base de leur intérêt et de leur degré de faisabilité avec pour objectif la rédaction de fiches- projets.

Les listes des projets des différents GT seront examinées par la CLDR qui donnera son avis et si besoin, pourra créer un groupe spécifique à l'étude d'un de ceux-ci.

Les participants seront invités, lors de la prochaine réunion, à classer les propositions selon les catégories suivantes :

-à éliminer

-à réaliser à court terme, sans gros moyens financiers

- par la Commune
 - par des groupements ou des particuliers avec le concours de la Commune
 - par des groupements ou des particuliers
- à conserver et à analyser en priorité
-à conserver et à analyser dans un second temps

Il serait intéressant d'entendre des experts, notamment des personnes du MET, organisme incontournable dans la majorité des matières traitées et comme la demande émane également de Sprimont, une réunion commune serait certainement la bienvenue.

4. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion est programmée le jeudi 10 février 2005 à 20H00 au siège social du GREOA.

Remarque :

Monsieur Minguet signale qu'une réunion aura lieu le 27 janvier à 14h00, sur le thème de la mobilité des personnes handicapées (salle de la Mutualité Chrétienne, Avenue de la République Française). Pour tous renseignements, contactez :

Dominique Espreux (04/384.67.08)

Paulette Adam (04/369.40.68)

Monsieur Sylvestre (04/230.16.30)

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
MOBILITE – SECURITE ROUTIERE
DU 10 FEVRIER 2005, AU GREOA, PLACE DE CHEZY 1 A HARZE

Présents :

Monsieur Michel BARTHOLOME (membre de la CLDR), Monsieur Edouard CORNET, Madame Marianne GRIGNET-TOSSENS (membre de la CLDR), Monsieur Guy GROLET (membre de la CLDR), Monsieur Oscar MINGUET (membre de la CLDR), Monsieur Robert PARMENTIER (membre de la CLDR), Monsieur Constant VAN DOOREN (membre de la CLDR),
Madame Isabelle LAURENT (Agent de développement)

1. Approbation du PV de la réunion précédente

La réunion est animée par Isabelle LAURENT, agent de développement du GREOA. La réunion débute vers 20H05 avec l'approbation du compte rendu de la réunion précédente.

2. Classement des propositions

Il s'agit maintenant de considérer les propositions sur base de leur intérêt et de leur degré de faisabilité avec comme objectif la rédaction de fiches- projets.

Les participants sont invités à les classer dans les catégories suivantes :

- A ne pas retenir (car jugée non réalisable, dépassée ou sans objet)
- A réaliser à court terme, sans gros moyens financiers par
 - la Commune - Lot 0 A
 - des groupements/particuliers et la Commune - Lot 0 B
 - des groupements/particuliers - Lot 0 C
- A analyser en priorité (1)
- A analyser dans un second temps (2)

Lors des premières réunions du GT, les participants ont été invités à coter les différentes propositions. Pour rappel, le résultat de ces cotations figure entre parenthèses à la fin de chaque proposition.

L'analyse des propositions ce doit aussi de considérer ce qui est légalement, matériellement et financièrement possible.

Préambule

La présence de M. Cornet a permis aux participants d'avoir les informations nécessaires pour lever les doutes concernant les aspects légaux et techniques de certaines propositions.

MOBILITE

I. Valoriser les parkings existant par différentes actions :

a) une meilleure information (cartes des parkings, affichage du taux d'occupation...)

1. Mieux indiquer les parkings (37) et les points d'information par des panneaux supplémentaires. Fournir également l'information via des folders à distribuer notamment dans les commerces, Syndicats d'initiative, Maison du Tourisme.

Cette proposition faisait partie du **Lot 0**. Lors de la réunion du 25.11.04 la Commune avait apporté la réponse suivante :

- lors de la mise en place de la zone bleue, un dépliant concernant le parking à Aywaille a été distribué à quelques 12.000 exemplaires, les commerçants, les bureaux de tourisme disposent encore de ces folders. L'agent de convivialité continue la distribution aux automobilistes en défaut.
- une étude va être menée pour développer et améliorer la signalétique (mais tenir compte des contraintes du MET), inspiration d'un panneau d'une commune voisine. (laquelle?)

... Il est indispensable que cette information soit traduite dans toutes les langues.

Une information avec des panneaux à l'entrée de l'entité afin que les visiteurs aient une vue d'ensemble des parkings et de leur contenance serait donc à prévoir. Au niveau des parkings, pourquoi ne pas indiquer sur une plaque, vous êtes à X minutes à pied du centre.

De manière générale, les panneaux doivent résumer au plus et au mieux l'information et être placés aux endroits les plus adéquats. A noter que parfois un simple nettoyage ou dégagement peut les rendre plus visibles de même qu'un éclairage la nuit.

Il serait utile de demander à l'agent de convivialité s'il est souvent interrogé à propos des parkings.

La discussion débouche sur deux nouvelles propositions (5. et 6.) :

5. Aménager un kiosque d'information à l'entrée de la Commune, avec un petit parking. Classement attribué = A analyser en priorité

Les conducteurs pourraient s'y arrêter pour situer les différents parkings dont celui adapté pour les mobilhomes, ainsi que la Poste, l'Administration Communale, le Syndicat d'Initiative ...

Il est important de bien réfléchir à ce projet avant d'engager de gros frais.

Où installer ces kiosques ?

Première réflexion...

- aux arrêts de bus. Mais une voiture peut-elle s'arrêter à cet endroit ?
- à Dieupart près de la bulle à verres

6. Améliorer (sécuriser, arborer, éclairer...) les cheminements des parkings vers le centre.
Classement attribué = A analyser en priorité

Les revêtements des accès doivent être adéquats, il faut une largeur minimale de 1m50, et l'ensemble doit être convivial !

- Parking du Rivage : accroître le sentiment de sécurité
- Parking de l'Abbaye : améliorer la convivialité. A ce sujet, M. Cornet signale qu'il y a un projet d'aménager en piétonnier le tronçon entre l'Eglise Saint-Pierre et la Place mais l'existence d'un garage pose peut-être problème.

2. Distribuer des disques pour la zone bleue avec une carte des parkings (30).

Classement attribué = A ne pas retenir

Les commerçants ont reçu des panneaux (indiquant que l'on est en zone bleue) à afficher. Certains l'ont fait, d'autres pas. Par ailleurs des disques sont en vente à plusieurs endroits, notamment au GB. Une action dans ce sens est jugée inutile.

3. Créer une carte de stationnement pour les personnes âgées ou dans un certain état physique (16).

Classement attribué = A ne pas retenir

Cela relève de l'autorité en matière de sécurité routière, si une personne a des problèmes majeurs pour conduire, elle ne devrait peut-être plus le faire.

4. Créer une équipe de « steward parking »

Classement attribué = A ne pas retenir

Un agent de convivialité a été engagé à Aywaille.

b) des aménagements d'accès et d'usage (personnes à mobilité réduite, cyclistes...)

1. Ouvrir un parking supplémentaire au centre récréatif à Remouchamps (37)...

Classement attribué = A ne pas retenir

Un projet d'aménagement de cet emplacement est déjà en cours et traité par la Commune.

... et aménager un parking à l'ancien Hôtel du vieux Moulin.

Pour information, l'ancien Hôtel du vieux Moulin était situé rue Marcellin Lagarde.

La proposition est modifiée et devient :

Nettoyer le terrain à l'ancien Hôtel du vieux Moulin, si ce terrain n'est pas privé.

Classement attribué = A analyser dans un second temps

2. De façon générale, accroître les aires de stationnement pour handicapés (37), et aménager davantage de places de parking réservées aux handicapés et particulièrement près du marché.

En Belgique, 25 % de la population est handicapée à un moment ou à un autre.

Selon le code wallon, les nouveaux parkings doivent obligatoirement compter une place réservée aux handicapés pour 50 autres places. La question de savoir si ces emplacements sont respectés par les autres usagers est posée ; il serait intéressant d'interroger l'agent de convivialité à ce sujet. Le choix de ces emplacements est également très important car la présence de trottoirs ou d'obstacles peuvent les rendre inappropriés.

On pourrait imaginer l'aménagement de 2 ou 3 places de ce type rue Sur les cours, ou ailleurs. Ces emplacements idéalement devraient être très proches de la place et être très bien

renseignés. Il est également important d'améliorer l'accès aux bâtiments pour les PMR (notamment l'accès à la gare : largeur de portes, marches...)

La proposition devient donc :

De façon générale, accroître et améliorer les aires de stationnement pour handicapés.

Classement attribué = A analyser en priorité

3. Prévoir des parkings pour les deux roues à divers endroits de la Commune (36).

Classement attribué = A analyser dans un second temps

Le constat du nombre actuel de cyclistes et de leurs « destinations » semble limiter ces zones à, près de la gare et près de l'Administration communale...

4. Aménager un parking près de l'endroit où a lieu le marché. Le marché du samedi est un lieu de rencontres, les gens viennent des villages environnants et c'est un but de sortie pour eux. C'est aussi l'occasion de se promener à Aywaille. Cependant, certaines personnes et peut-être particulièrement les plus âgées, éprouvent de réelles appréhensions par rapport aux problèmes de circulation, de parking. Proposition est donc faite d'aménager un parking près de l'endroit où a lieu le marché. (34)

Classement attribué = A ne pas retenir

Les discussions portent sur les difficultés techniques de cette réalisation et font ressortir que cet aménagement serait coûteux pour un usage limité aux 4 heures de marché par semaine. Le nombre de places de parking disponible à Aywaille est dans son ensemble jugé suffisant.

5. Ouvrir une aire de service équipée pour les camping-cars et les mobilhomes (34).

Classement attribué = A analyser en priorité

Il serait utile de voir ce qui a été fait à Esneux à ce sujet.

7. Réaménager la Place Thiry pour les handicapés et les transports publics. Repenser le système de parking (19).

Classement attribué = A analyser en priorité

La rénovation de la Place est un projet qui va se concrétiser par un chantier de très grande envergure dont le planning, dans ses grandes lignes, nous a été communiqué par M. Simon lors d'une réunion du GT le 22 novembre 2004. Il est jugé utile de réinterroger la Commune à ce sujet pour obtenir plus d'informations sur la situation actuelle. La question est aussi posée de savoir quel rôle les membres d'un GT créé dans le cadre d'une Opération de Développement Rural peuvent jouer dans la conception et le suivi d'une telle réalisation.

8. Penser à adjoindre des parkings souterrains lors de la construction de nouveaux bâtiments (17).

Classement attribué = A ne pas retenir

9. Aménager un parking dans le bas du village de Deigné (13).

Classement attribué = A analyser dans un second temps

La présence d'habitations privées très proches de cet emplacement rend nécessaire la consultation des habitants de Deigné afin de connaître leur opinion sur le sujet.

10. Créer une zone de parking à Aywaille (6).

Classement attribué = A ne pas retenir

11. Aménager le parking du Rivage en parking à étages (-9).

Classement attribué = A ne pas retenir

12. Effectuer les contrôles dans les parkings d’Aywaille de façon plus tolérante (-11).

Classement attribué = A ne pas retenir

13. Aménager un parking sous la place d’Aywaille (-17).

Classement attribué = A ne pas retenir

II. Maintenir l’offre des transports en commun et la synchroniser à la demande

1. Demander au TEC si une étude de fréquentation a été réalisée.

Classement attribué = A ne pas retenir

Lors des précédentes réunions, la complexité de la question était apparue. Il ne s’agit pas simplement de dire que autant de personnes pourraient prendre le bus. Il y a un phénomène de désertion des bus, mais si on ne fait rien, ce phénomène risque de s’amplifier. Si certains projets sont développés, cela n’implique nullement que du jour au lendemain les habitants vont modifier leurs habitudes. Concernant les études de fréquentation, elles ont été réalisées et sont reprises dans la première partie du Plan Intercommunal de Mobilité

2. Maintenir la gare d’Aywaille. (42)

L’action déjà entreprise à ce sujet a apparemment réussi, la Gare sera maintenue et des actions dans ce sens sont donc actuellement sans objet.

Ajout : à voie unique et un seul quai (voir projet Robert Leruth).

Monsieur LERUTH lors de la première réunion du GT avait fait état de deux projets qu’il soumet à la commune depuis plusieurs années. Le premier consistait à aménager une piste cyclable le long de la voie de chemin de fer devenue, lors de son électrification, en grande partie à voie unique..

Le deuxième, porte sur un aménagement d’accès du parking de la gare. Une rampe d’accès pourrait être aménagée au bout du parking, pour rejoindre la route de Septroux. Toutes les personnes venant de Comblain pourraient emprunter cette rampe pour atteindre le parking sans passer par le centre et éviter ainsi ses encombrements les jours de marché.

Il est rapporté que les mesures élémentaires de sécurité concernant les voies ferrées imposent un isolement par rapport aux autres voiries et sont certainement un obstacle de taille pour que la SNCB accepte qu’une partie de leur voie devienne un Ravel.

Concernant la rampe d’accès, la réalisation de celle-ci impose de gros travaux dont l’engagement financier semble en première analyse ne pas être en rapport avec les avantages apportés comme cela a déjà été exprimé au point 4 ci-dessus.

Concernant l’accès au quai en direction de Liège la proposition suivante est faite :

Ajouter un aiguillage de façon à n’utiliser qu’un seul quai de chargement et de déchargement celui situé coté gare.

Actuellement, pour rejoindre le quai en direction de Liège, de nombreuses personnes traversent les voies ce qui n’est ni prévu ni autorisé. Le trajet obligatoire via le viaduc n’est pas non plus sans danger, étant donné l’absence de trottoirs et l’obligation pour tous d’emprunter des escaliers pour le moins dangereux ce qui est même impossible pour certains usagers.

3. Adapter les horaires TEC aux horaires scolaires. (33)

Classement attribué = A ne pas retenir

Ces horaires semblent respectés dans l'ensemble

4. Demander au TEC et à la SNCB de régler la fréquence de leurs transports sur la demande effective. (32)

La fréquence n'apparaît pas comme peu adaptée ce qui n'est pas le cas concernant les itinéraires du TEC. La proposition est modifiée de la façon suivante :

Modifier certains trajets des bus afin de les adapter à l'évolution démographique et aux nouveaux espaces bâtis.

Exemple, à Houssonloge où il y a beaucoup de nouvelles maisons.

3. Carrefours-rencontres

Afin de mobiliser davantage la population aqualienne, chaque GT va organiser une rencontre ouverte à toute la population.

Le GT Mobilité – Sécurité routière propose différents thèmes et intervenants :

- Le Plan Intercommunal de Mobilité – inviter une personne du bureau de Transitec à Namur ;
- Le MET. C'est un organisme très structuré. Peut-être une personne pourrait-elle venir parler d'un projet précis, tel que l'aménagement de la Place d'Aywaille.

4. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion est programmée le jeudi 10 mars 2005 à 20H00 au siège social du GREOA.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
MOBILITE – SECURITE ROUTIERE
DU 10 MARS 2005, AU GREOA, PLACE DE CHEZY 1 A HARZE

Présents :

Monsieur Michel BARTHOLOME (membre de la CLDR), Monsieur Raymond EHLEN, Monsieur Guy GROLET (membre de la CLDR), Madame Christine OTTE, Monsieur Robert PARMENTIER (membre de la CLDR), Monsieur Thierry SWEGERINEN (Agent technique en chef à la Commune d'Aywaille) , Monsieur Constant VAN DOOREN (membre de la CLDR),
Madame Isabelle LAURENT (Agent de développement)

Excusés :

Madame Marianne GRIGNET-TOSSENS (membre de la CLDR), Monsieur Jean LEGRANDHENRI, Monsieur Oscar MINGUET (membre de la CLDR)

1. Approbation du PV de la réunion précédente

La réunion est animée par Isabelle LAURENT, agent de développement du GREOA. La réunion débute vers 20H05 avec l'approbation du compte rendu de la réunion précédente.

Préambule

- Monsieur SWEGERINEN a été invité à participer aux réunions de ce Groupe de Travail. C'était en effet une demande exprimée par les membres présents lors de la réunion précédente. Monsieur SWEGERINEN est Agent technique en chef à la commune d'Aywaille et sa présence est des plus précieuse pour débattre des propositions étant donné ses connaissances dans les dossiers communaux en cours ou en projet.

- La CLDR (Commission Locale de Développement Rural) s'est réunie le 8 mars. Les objectifs identifiés par les différents GT ont été approuvés. Un document reprenant ces objectifs a été distribué. Les personnes absentes à la réunion le trouveront en annexe de ce compte-rendu.

La prochaine réunion de la CLDR est fixée le 23 mai. Les différents GT devront avoir terminé le tri des propositions pour cette date

2. Carrefour-rencontre et après-midi d'étude

Un **carrefour-rencontre** sera organisé **le mardi 22 mars à 20H au Centre récréatif à Remouchamps**. Thème : « Le Plan intercommunal de Mobilité (PiCM) Condroz-Ourthe-Ambève : des lignes directrices pour l'avenir ! ». Les participants sont invités à promouvoir cette rencontre (affiches...). Ce carrefour est organisé en collaboration avec le GT Mobilité-Sécurité routière de Sprimont. Recevoir une information sur ce PiCM était en effet une demande récurrente des membres des 2 GT (Aywaille et Sprimont). Par ailleurs, c'est aussi une occasion pour ces deux groupes de se rencontrer.

Le 29 avril une après-midi d'étude est organisée au Château de Harzé sur le thème de l'accompagnement des Communes en développement rural. Cette après-midi est ouverte à tous mais il est néanmoins nécessaire de s'inscrire (voir programme et bulletin d'inscription ci-joint).

3. Classement des propositions

Les participants sont invités à continuer le travail de classement des propositions. Il s'agit, comme lors de la réunion précédente, de les classer dans les catégories suivantes :

- A ne pas retenir (car jugée non réalisable, dépassée ou sans objet)
- A réaliser à court terme, sans gros moyens financiers par
 - la Commune - Lot 0 A
 - des groupements/particuliers et la Commune - Lot 0 B
 - des groupements/particuliers - Lot 0 C
- A analyser en priorité (1)
- A analyser dans un second temps (2)

MOBILITE

II. Maintenir l'offre des transports en commun et la synchroniser à la demande

2. A la gare d'Aywaille, concernant l'accès au quai en direction de Liège, ajouter un aiguillage de façon à n'utiliser qu'un seul quai de chargement et de déchargement celui situé côté gare.

Classement attribué = Projet à analyser dans un second temps (2)

Le problème du quai situé trop bas par rapport à la première marche du train est posé.

Concernant l'accès au quai en direction de Liège, le danger du trajet par le viaduc (absence de trottoir et obligation d'emprunter les escaliers) avait été signalé lors de réunions précédentes. L'information suivante est apportée : un trottoir va être aménagé entre la gare et le viaduc, les travaux devraient débuter dans une quinzaine de jours.

4. Modifier certains trajets des bus afin de les adapter à l'évolution démographique et aux nouveaux espaces bâtis (exemple d'Houssonloge).

Classement attribué = Projet à analyser dans un second temps (2)

La question de savoir si le TEC envisage de refaire une étude pour voir s'il y a une clientèle potentielle pour une ligne vers le Parc artisanal est posée.

Les nombreuses propositions spécifiques relatives aux transports en commun font l'objet d'une réflexion plus générale sur ce thème.

Le constat de base est que peu de personnes utilisent les bus hormis le public scolaire. Une proportion toujours plus grande de la population dispose d'un véhicule. Ces personnes sont donc peu incitées à utiliser les transports en commun. L'offre pour ces transports en commun ne cesse de diminuer. C'est un « engrenage » dont il est difficile de sortir.

Ce thème doit être mis en parallèle avec la question du développement de l'offre des transports alternatifs (qui constitue l'objectif III.). Ces pourquoi un certain nombre de propositions des objectifs II et III ont été classés en priorité 2.

5. A Harzé, il est primordial de préserver le bus de la ligne Athus. (27)

Classement attribué = A ne pas retenir

Il faut cependant rester vigilant.

6. Augmenter la fréquence des trains au départ d'Aywaille. (25)

Classement attribué = A ne pas retenir

7. Augmenter la fréquence des bus vers Saint Raphaël par exemple pour tenter de désengorger la Route de Dieupart. De plus, une boucle dans le parc d'activité économique serait bienvenue. (23)

Classement attribué = Projet à analyser dans un second temps (2)

La Commune insiste depuis 2 ans auprès du TEC pour que les bus fassent le crochet dans le parc d'activités économiques. Le TEC a toujours refusé.

8. A Nonceveux, améliorer le service TEC. (21)

Classement attribué = A ne pas retenir

9. La population peut envoyer une pétition au TEC. L'idéal serait de disposer d'une desserte à proximité de Deigné et Rouge-Thier : une fois en matinée et une fois dans l'après-midi ou en soirée. (20)

Cette proposition est à mettre en liaison avec la proposition 15 :

15. Etablir un circuit court dans les environs de Deigné. (10)

Classement attribué = A ne pas retenir, en tant qu'objectif relatif aux transports en commun, mais à mettre en liaison avec l'objectif III.

Il serait peut-être intéressant de voir s'il est intéressant et techniquement possible que les bus passent dans le village de Deigné et de Rouge-Thier.

Comme cela a été dit précédemment, la question des transports en commun doit être analysée en parallèle avec la question des transports alternatifs.

10. Recréer des arrêts de trains pour relier Aywaille Centre à la limite de la commune. (17)

Classement attribué = A ne pas retenir

11. Pour les résidants des campings, davantage de bus et davantage d'arrêts. Les derniers bus devraient passer plus tard. (16)

Classement attribué = A ne pas retenir, en tant qu'objectif relatif aux transports en commun, mais à mettre en liaison avec l'objectif III.

12. Instaurer une liaison vers Spa matin et soir. (16)

13. Quatre à cinq arrêt à Aywaille centre, c'est trop. Un seul suffirait. (13)

14. Restructurer les circuits existants (Ernonheid, Athus). (13)

16. Remédier à : Awan est peu desservi par les bus.

Classement attribué pour ces 4 propositions = A ne pas retenir

17. Remédier à : Il y a trop peu de bus pour le Gibet de Harzé et le Val du Promontoire

Classement attribué = Projet à analyser dans un second temps (2)

18. Ligne de bus : ligne Aywaille – Kin – Stokeu – Havelange – Houssonloge – Harzé – Awan – Crétales – Aywaille. Un petit bus de +/- 15 places 4 fois par jour sur cet itinéraire de 17 km500 bouclé en 30' en roulant doucement. Ex. horaire : 7h30 – 11h – 14h – 17h30.

Classement attribué = Projet à analyser dans un second temps (2)

19. Prévoir un incitant pour encourager les gens à prendre le bus.

Classement attribué = A ne pas retenir

20. Adapter les horaires de bus en fonction des citoyens.

Classement attribué = A ne pas retenir

C'est un objectif qui devra sous-tendre la réflexion relative aux différentes propositions classées en priorité 2.

III. Développer l'offre des transports alternatifs

1. S'inspirer d'une expérience intéressante menée dans la commune de Durbuy. Le TEC met à la disposition de la commune un véhicule et la commune prend en charge les frais de chauffeur ; ce bus circule dans les petits villages. (27)

2. Mettre en place un service de taxi collectif. On signale l'existence en province de Luxembourg des bus à la demande. Pourquoi ne pas mettre en service des bus plus petits, plus fréquents et avec des arrêts à la demande? (25)

4. Acquérir un car pour transporter les jeunes vers les activités culturelles, sportives... (17)

6. Développer une solution de transport à la demande sur le modèle du Mobilo-Club de Pepinster

7. Bus sponsorisé par des indépendants.

8. Car sur l'autoroute. Il faut pouvoir indiquer visiblement les demandes

Classement attribué pour ces 6 propositions = Projets à analyser dans un second temps (2)

Ces propositions devront faire l'objet d'une réflexion générale. C'est pourquoi elles sont classées de la même façon

- 3. Créer une banque de données centralisée avec les offres de co-voiturage (gérée par un organisme tel que le GREOA, par exemple). (23)**
- 5. Une voiture partagée, pour 3-4 habitations, un quartier... Elle serait à disposition de la population pour une journée, par exemple, en échange d'une participation financière. (9)**
- 9. Encourager les gens à connaître les besoins du voisinage en matière de mobilité.**

Classement attribué pour ces 3 propositions = A ne pas retenir

Il semble que les projets de banque de données centralisées et de voiture partagée, menés dans d'autres communes, ne rencontre pas un grand succès. Pour la Commune d'Aywaille, la demande serait sans doute insuffisante.

- 8. Aménager des parkings surveillés aux abords des autoroutes (s'inspirer de ce qui se fait en Hollande)**

Classement attribué = Projet à analyser dans un premier temps (1)

IV. Fluidifier le trafic régional

- 1. Rouvrir le chemin du Halage c'est-à-dire réaliser la jonction Aywaille-Remouchamps. Supprimer le danger par un merlan (talus) à environ 3 mètres de la colline, servant à récolter les pierres, en tous cas celles qui tombent naturellement. (31)**

Ajout : à condition d'un accès à l'autoroute par un rond-point au pied de la montée.

Classement attribué = Projet à analyser dans un premier temps (1)

- 2. A Harzé, afin de régler le problème du zoning mal indiqué, certains proposent aux industries de renseigner elles-mêmes la sortie 47 dans leur adresse. (21)**

Classement attribué = Lot 0 C

- 3. Aménager 2 ronds-points sur la route de Dieupart : Q8 et Saint-Raphaël arrière**

Classement attribué = Projet à analyser dans un premier temps (1)

C'est en fait un projet du MET. Mais il semble que ce ne soit pas un projet prioritaire. Il y aurait un rond-point à la sortie de l'autoroute et un entre le Delhaize et le cimetière. Il y aurait interdiction de tourner à gauche. Il faut cependant éviter ce qui s'est fait à Fléron (il faut que ce soit dissuasif mais pas infranchissable).

- 4. Assurer une meilleure synchronisation des feux par des caméras, un logiciel spécifique...**

Classement attribué = A ne pas retenir

- 5. Remédier à : les arrivées à l'école le matin induisent des problème de mobilité.**

Classement attribué = A ne pas retenir

- 6. Quid du deuxième pont et de l'instauration d'un grand sens giratoire ???**

Classement attribué = Projet à analyser dans un second temps (2)

V. Prévoir des aménagements afin de faciliter la mobilité des usagers doux

(voir aussi SECURITE ROUTIERE objectif I.c)

1. Prolonger la Voie des Aulnes vers Comblain-au-Pont. Il n'y aurait aucune expropriation à effectuer. La jonction avec le réseau Ravel de l'Ourthe à Comblain-au-Pont aurait des retombées positives pour Aywaille. (35)

2. Prolonger la Voie des Aulnes vers Nonceveux. (voie destinée à la circulation pédestre, équestre et cycliste). La prolongation de cette voie sécurisée vers le Vallon du Ninglinspo et les Fonds de Quarreux induirait un atout touristique supplémentaire pour la commune. (34)

Classement attribué pour ces 2 propositions = Projets à analyser dans un premier temps (1)

3. Installer à l'entrée de Nonceveux (par exemple au niveau de la bulle à verres) un plan des rues du village. (21)

Ce souhait est généralisé. Pourquoi se limiter au village de Nonceveux ? La proposition devient donc :

Installer à l'entrée des villages (par exemple à Nonceveux au niveau de la bulle à verres) un plan des rues du village.

La proposition de baptiser autrement les noms des rues de Nonceveux sera faite au prochain Conseil communal. Il sera donc particulièrement intéressant d'installer un plan à l'entrée du village.

Cette question des plans des villages a déjà été abordée dans d'autres GT, notamment le GT Economie – Tourisme – Agriculture.

Classement attribué = A analyser en collaboration avec d'autres GT.

4. Déplacer la Poste près de l'Hôtel de Ville pour en faciliter l'accès. (18)

5. Améliorer la signalisation (ex.: Route des Légendes Harzé-Xhoris Houssonloge).

Classement attribué pour ces 2 propositions = A ne pas retenir

6. Aménager davantage de pistes cyclables. Par ailleurs, il semble que certaines pistes cyclables soient effacées par les voitures.

Classement attribué = Projet à analyser dans un second temps (2)

SECURITE ROUTIERE

I. Renforcer la signalisation et les infrastructures pour améliorer la sécurité routière :

a) Répertorier les lieux où l'infrastructure et la signalisation posent des problèmes de sécurité

1. Déplacer les panneaux d'agglomération car les villages se sont étendus (exemple d'Awan) (remarque : une demande doit être introduite au MET car la commune n'a pas l'autorisation d'effectuer de tels changements, Monsieur Le Bourgmestre a demandé au MET de déplacer les plaques d'agglomération afin que celles-ci soient davantage en adéquation avec la réalité de terrain). (12)

Classement attribué = Lot 0 A

2. A Awan, rendre les sens interdit obligatoires! (12)

Classement attribué = A ne pas retenir

3. A Nonceveux, signaler le pont beaucoup plus clairement par un éclairage adéquat (en arrivant le soir, il est parfois bien difficile à distinguer !). (10)

Classement attribué = Lot 0 A

4. Un meilleur marquage de l'accès à Deigné serait intéressant. (9)

Classement attribué = Projet à analyser dans un premier temps (1)

5. Réfectionner la route principale autour du hameau de Quarreux. (6)

Classement attribué = A ne pas retenir

Cette proposition n'a plus de raison d'être car cette route a été réfectionnée.

6. Le problème de l'entretien et du fauchage des fossés a également été évoqué. En effet, il arrive que des voitures se retrouvent dans le fossé lors d'un croisement avec un autre véhicule car le conducteur ne s'est pas aperçu de son existence (herbes trop hautes). (6)

Classement attribué = A ne pas retenir

7. Tracer une ligne continue lorsque la N86 traverse le village d' Awan plutôt que de laisser les traits discontinus. (6)

Classement attribué = A ne pas retenir

C'est impossible car une ligne blanche continue est infranchissable même pour rentrer dans un garage.

8. A Nonceveux, mettre la rue des Chars et la Heid des Pouhons à sens unique.

« L'accès au haut du village est possible via deux rues : la rue des Chars et la rue Heid du Pouhon. Lorsque deux véhicules se croisent dans la rampe de la Heid du Pouhon, il faut souvent que l'un des deux frôle des branches de haies non taillées. D'autres fois, l'un des deux véhicules doit effectuer une marche arrière afin de laisser passer l'autre. En hiver, si la route est recouverte de neige, le véhicule montant la rue se trouve très mal loti lorsqu'un véhicule survient dans l'autre sens. Etant donné que deux accès sont existants, il serait judicieux de placer les deux rues à sens unique. (cf. document annexé au PV de la réunion du 23.10.03). (6)

Classement attribué = A ne pas retenir

L'instauration de sens unique a pour conséquence une augmentation de la vitesse.

9. Placer des plaques « chemins agricoles ». (5)

Classement attribué = A ne pas retenir

Le problème des plaques, c'est qu'elles ne sont pas respectées...

10. Installer définitivement le sens interdit rue Wacostet. (4)

Classement attribué = proposition à insérer dans l'objectif II. En matière de sécurité : inciter les usagers de la route à avoir une attitude responsable.

A Awan, le sens-unique a été placé à l'essai. Les problèmes à l'entrée et à la sortie des classes sont importants. Toutes les voitures se rapprochent le plus possible de l'entrée des bâtiments. La conclusion est donc qu'il faut sensibiliser les parents à la question, c'est pourquoi cela relève plutôt de l'objectif II.

11. A Awan, construire un rond-point au carrefour du Chalet. (2)

Classement attribué = A ne pas retenir

12. Tracer une ligne blanche à la sortie du virage au carrefour entre Awan et Xhoris. (1)

Classement attribué = Lot 0 A (du moins si cette ligne blanche n'existe pas déjà !)

13. A Sougné-Remouchamps, signaler les priorités de droite. (1)

Classement attribué = Projet à analyser dans un second temps (2)

14 A Awan, sécuriser le carrefour de la rue Wacostet par un feu rouge par exemple. (0)

Classement attribué = A ne pas retenir

Il semble qu'il soit inutile de faire cette demande au MET car il la refusera de toutes façons.

15. Tracer sur la nationale 86 des flèches de changement de direction pour tourner vers le domaine. (-1)

Classement attribué = A ne pas retenir

Cette absence de flèche de changement de direction permet de ralentir la circulation.

16 Placer un feu au croisement de l'Avenue François Cornesse et de la Place. (-4)

17. A Awan, déplacer la N86.

« Il y a de la place en dehors du village. Cette route est dans le giron du MET, mais le MET c'est la région wallonne et c'est celle-ci qui subsidie les projets. » (cf. courriel en annexe du PV de la réunion du 21.10.03). (-5)

Classement attribué pour ces 2 propositions = A ne pas retenir

18. Elaguer la route des Ardennes qui monte au Gibet de Harzé

Classement attribué = Lot 0

19. Instaurer un sens unique (Chemin de l'Abbaye, rue Saint-Pierre)

Classement attribué = A ne pas retenir

Techniquement la question a été examinée et l'instauration d'un sens unique poserait différents problèmes.

20. Aménager la voirie entre l'Athénée et l'Ecole Libre d'Aywaille.

Classement attribué = Projet à analyser dans un second temps (2)

Un projet avait été proposé mais il avait été rejeté par les habitants

b) Proposer aux acteurs de la sécurité routière de collaborer avec eux (MET, Echevins des travaux, conseiller en mobilité)

c) Sécuriser certains endroits (dont les écoles) pour la sécurité de tous les usagers

De façon générale, concernant les abords des écoles, il sera utile de voir précisément quels sont les projets qui ont déjà été mené à bien et ceux qui sont en cours (notamment grâce aux subsides accordés grâce au Plan Zen). Il s'agira pour le GT de suivre les projets.

1. Réaliser un inventaire complet des passages pour piétons avec une description précise des problèmes éventuels.

2. Installer des feux aux passages pour piétons.

3. Contrôler d'avantage la vitesse aux abords des écoles.

4. Construire des accotements pour les piétons.

5. A Nonceveux, tracer un passage pour piétons au niveau du pont, sur la grand route.

Classement attribué pour ces 5 propositions = projets à analyser dans un premier temps (1)

Ces propositions doivent faire l'objet d'une réflexion globale.

6. A Awan, au passage pour piétons situé rue des Liégeois, un signal lumineux serait le bienvenu.

Classement attribué = A ne pas retenir

Il serait utile de déplacer la plaque d'agglomération.

7. Pourquoi ne pas décharger les enfants en Reffe et qu'ils rejoignent Saint-Joseph à pied.

Classement attribué = A ne pas retenir

8. La personne se trouvant au passage pour piéton à Saint Raphaël devrait plutôt faire traverser les élèves en groupe que un par un car il se crée des encombrements de la circulation à cet endroit.

Le problème est que la présence d'un préposé donne un sentiment de sécurité. Ce ne devrait pas être le cas car ce préposé n'est actif qu'au moment du passage des bus.

Classement attribué = A ne pas retenir du moins dans cet objectif.

Cf. objectif II : Inciter les usagers de la route à adopter une attitude responsable

Proposition 1 : Discipliner les parents *et les stewards* (passage pour piétons à Saint-Joseph)

9. Aménager les bas-côtés de la nationale entre Awan et Aywaille pour sécuriser les piétons.

Classement attribué = à suivre (voir si le projet est accepté par la Région)

Il y a une demande d'aménagement des résidants du Mont d'Amblève jusqu'au Mont d'Amblève mais pas au-delà. La Commune a introduit un projet (espace « marchable hors chaussée). Le Collège introduira sa demande de subsides auprès de la Région wallonne dans 15 jours. Mais la réponse de la Région n'est pas encore connue !

10. En face de l'Auberge du Cheval Blanc, installer un feu et aménager un passage pour piétons.

Classement attribué = A ne pas retenir

Il y a eu un projet d'aménagement de rond-point mais il n'a pu aboutir. Le passage pour piétons existe.

11. Sécuriser l'accès à l'école de Harzé par un feu ou autre chose, mais il semble important de trouver une solution.

Classement attribué = à suivre (voir si le projet est réalisé)

Un projet a été conçu dans le cadre du projet Zen : aménagement d'une bande de tourne-à-gauche, passage pour piétons et îlot central. Le projet a été accepté mais la réalisation ne suit pas.

12. Entretenir les accotements des routes entre Remouchamps et Quarreux.

Classement attribué = Projet à analyser dans un premier temps (1)

13. A Nonceveux et à Quarreux, sécuriser les arrêts de bus.

Classement attribué = Projet à analyser dans un second temps (2)

Le bus s'arrête sur la route et il n'y a pas de passage pour piétons.

Il n'y a guère d'aménagement envisageable à cet endroit

14. Restreindre la vitesse aux sorties des écoles et aux entrées d'Aywaille, d'Awan et de Harzé.

Classement attribué = Projet à analyser dans un premier temps (1)

17. Penser à la sécurité pour tous les lieux de rassemblement des jeunes (notamment les sites des mouvements de jeunesse à Aywaille). Il est nécessaire d'aménager les abords mais c'est parfois difficile quand le MET ne donne pas son accord. Pour favoriser une participation plus active, il serait utile de recevoir davantage d'informations au sujet de la responsabilité de l'aménagement. La sécurité routière est un problème beaucoup plus général.

Classement attribué = Projet à analyser dans un second temps (2)

Lieux :

- A Sougné-Remouchamps, à côté du cimetière ;
- Local du patro route de Dieupart (des arceaux métalliques ont été placés mais ils ont été emportés par un véhicule).

4. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion est programmée le jeudi 7 avril 2005 à 20H00 à la salle du Collège (premier étage) de l'Administration communale d'Aywaille.

Attention : changement de lieu par rapport à ce qui a été annoncé à la réunion.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
MOBILITE – SECURITE ROUTIERE
DU 7 AVRIL 2005, AU GREOA, PLACE DE CHEZY 1 A HARZE

Présents:

Monsieur Michel BARTHOLOME, Monsieur Gérard HALLET (membre de la CLDR), Monsieur Jean LEGRANDHENRI (membre de la CLDR), Monsieur Oscar MINGUET (Membre de la CLDR), Madame Christine OTTE, Monsieur Robert PARMENTIER (membre de la CLDR), Monsieur Constant VAN DOOREN (membre de la CLDR), Monsieur Benoît HOUBEAU (Agent de développement)

Excusée:

Madame Marianne GRIGNET-TOSSENS (membre de la CLDR)

1. Remarques et approbation du PV de la réunion précédente

La réunion est animée par Benoît HOUBEAU, agent de développement du GREOA. La réunion débute vers 20H05. Une fiche projet émanant d'un autre Programme Communal de Développement est distribuée et quelques explications sont fournies par l'agent de développement sur la suite de la procédure. Il souligne que la prochaine réunion de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) est importante pour la détermination de la suite des travaux.

Les membres ont émis un avis très positif sur la clarté des exposés d'Edouard CORNET et de Jean CORBESIER exprimés lors du Carrefour-Rencontre du 22 mars 2005 relatif au Plan Intercommunal de Mobilité (PiCM). Cependant, il est dommage qu'il y ait eu peu de personnes extérieures aux GT d'Aywaille et de Sprimont. Il est patent que les efforts publicitaires ont été un peu limités en raison du court délai entre la prise de décision d'organiser cette rencontre et le déroulement dudit Carrefour.

Des précisions et modifications sont à apporter au compte rendu précédent (*ndlr: j'attire votre attention sur la numérotation des propositions du récapitulatif qui se basent sur le document de travail du GT 3 daté du 14 mars 2005*).

➤ Dans le cadre de la mobilité, si l'on pense à rouvrir le Halage, Monsieur HALLET souhaite acter qu'il est indispensable de penser à la sécurité routière car cela est indissociable. Monsieur BARTHOLOME précise que cette manière de procéder va tout à fait dans le sens de ce qui a été exprimé par les orateurs du Carrefour-Rencontre précité.

➤ Les points suivants sont dans le récapitulatif joint au PV.

11. *Sécuriser l'accès à l'école de Harzé par un feu ou autre chose, mais il semble important de trouver une solution. (SECURITE ROUTIERE, objectif 1 : renforcer la signalisation et les infrastructures pour améliorer la sécurité routière, point c : Sécuriser certains endroits (dont les écoles) pour la sécurité de tous les usagers).*

Cette proposition dans le récapitulatif devrait être mise en priorité 1. Il est vrai que le projet est en cours et des travaux devraient être réalisés avant la prochaine rentrée scolaire et il est nécessaire d'en tenir compte.

1. *Améliorer l'entretien de la promenade des Fonds de Quarreux en ajoutant éventuellement 1 mètre de large à l'accotement.*

Certains tronçons sont assez fréquentés et l'entretien est à classer en **lot 0 A**.

Fin des remarques sur le PV de la réunion précédente.

2. Classement des propositions

Les participants sont invités à continuer le travail de classement des propositions. Il s'agit, comme lors de la réunion précédente, de les classer dans les catégories suivantes :

- A ne pas retenir (car jugée non réalisable, dépassée ou sans objet)
- A réaliser à court terme, sans gros moyens financiers par
 - la Commune - Lot 0 A
 - des groupements/particuliers et la Commune - Lot 0 B
 - des groupements/particuliers - Lot 0 C
- A analyser en priorité (1)
- A analyser dans un second temps (2)

d) Améliorer la visibilité

1. *Prévoir un éclairage dans la partie descendante de la rue Saule Bastin (Nonceveux).*

Ce projet est à généraliser et avant toute chose, il est indispensable de procéder à un inventaire précis. La procédure veut que cela soit l'autorité communale qui contacte et négocie avec l'Association Liégeoise d'Electricité (ALE). Le classement attribué est donc en **lot 0 A**.

2. *Dans les parcs résidentiels*

- améliorer l'éclairage au sein et à proximité du domaine du Val du Promontoire ;
- installer un éclairage à l'Olympia.

Les parcs résidentiels sont des domaines privés et par conséquent ces propositions sont à **ne pas retenir**. Cependant, en ce qui concerne la proximité (sur la voie publique), des efforts sont peut-être à réaliser. Cela rejoint la proposition 1.

3. *Augmenter la visibilité à certains endroits, notamment à Nonceveux. Au bout de la rue située en prolongement du pont sur l'Amblève, un arbuste assez ample situé dans une propriété empêche de voir correctement les véhicules venant de droite. A ce croisement, il faut avoir l'œil vif pour surveiller à la fois la rue de gauche et celle de droite.*

Une lettre devrait attirer l'attention du propriétaire en fonction des règlements en vigueur. Cette proposition est donc du ressort de la Commune → **Lot 0 A.**

e) Adapter la vitesse en fonction de la configuration et de l'usage des lieux

1. *Restreindre la vitesse aux sorties des écoles et aux entrées d'Aywaille. (21)*
2. *Etablir un système de visualisation afin de ralentir la vitesse des conducteurs. (16) (cf. aussi c.1)*

Aux abords des école la législation prévoit que des aménagements devront être réalisés pour mettre les abords des établissements en zone 30 et ce dès la rentrée scolaire prochaine. Par conséquent, cet aspect de la proposition 1 va être pris en compte. Les panneaux en forme de crayon sont évoqués par l'un des membres. Par contre en ce qui concerne les entrées de villages, il serait bon de travailler sur des systèmes induisant « un effet de porte » ce qui ralentirait le trafic. Les propositions en tant que telles sont modifiées pour devenir : « *Restreindre la vitesse aux entrées des villages par des systèmes à « effet de porte* » et la proposition est classée en **priorité 1**

3. *Veiller au respect des limitations de vitesse (une plaque sans contrôle ne sert à rien). (14).*

Il s'agit d'un constat. **Proposition à ne pas retenir.**

4. *Multiplier les zones 30 mais une personne de l'assemblée semble dire qu'il serait préférable d'installer des zones 50 bien respectées. (14)*

Cette proposition rejoint les points **6, 7, 10, 13, 14, 16, 17 et 19**. Pour ces différents projets, il est clair qu'un inventaire précis des points problématiques est à réaliser. Avant toute modification et/ou aménagement. Les membres suggèrent donc de reformuler ces propositions en un point. « *Prévoir éventuellement des aménagements en fonction d'un inventaire précis des lieux présentant un problème (vérification des points évoqués lors des réunions de consultation). Un travail cartographique devra être réalisé* ». Cette proposition est classée en **priorité 1**.

5. *Renforcer les contrôles policiers en matière de vitesse (à Awan notamment). (14)*

Proposition à ne pas retenir.

6. *A Sougné-Remouchamps, installer un casse vitesse rue Magritte et en faire une zone 30. (11)*

Cf. point 4

7. *Le trafic sur la Nationale 666 devrait être ralenti. (9)*

Cf. point 4. Ajoutons qu'il s'agit de la nationale qui passe tout près de Deigné. L'endroit pour accéder au village se trouve au milieu d'une longue ligne droite et les automobilistes roulent très rapidement. Un îlot avec un tourne à gauche serait intéressant à prévoir. Il faudra en tenir compte lors de l'inventaire.

8. *A Nonceveux, poser des ralentisseurs de vitesse (ou des bacs en béton avec des fleurs) dans les rues où courent les enfants. Durant les mois de vacances scolaires écoulés, la commune a fourni des barrières en bois suggérant d'adopter une vitesse adaptée à l'environnement. Ces barrières ont très souvent été retrouvées à la renverse sur l'accotement. Les vacances étant terminées, les barrières sont enlevées. Mais certaines personnes continuent à rouler tout aussi vite. Etant donné que des ralentisseurs sont construits sur la voie principale du village, pourquoi ne pas en construire également dans les autres rues (cf. annexe au PV de la réunion du 23.10.03).* (9)

Le trafic ne serait pas de la circulation de transit. Il s'agit des habitants eux-mêmes et de leurs invités. Par conséquent, avant de projeter des investissements pour des aménagements de sécurité, il serait plus opportun que les habitants se disciplinent. **Proposition à ne pas retenir.**

9. *Pour diminuer la vitesse dans le village de Harzé, certains proposent de poser un radar, d'autres émettent l'idée de tracer une ligne blanche continue dans le village.* (7)

Proposition à ne pas retenir. Cependant, cela rejoint le point relatif à « l'effet de porte ».

10. *A Ernonheid, revoir l'implantation des casse-vitesse.* (6)

Cf. point 4

11. *Aménager l'entrée des différents villages tels que Quarreux, Ernonheid, Deigné...*

Cf. point 1 où cette proposition est intégrée dans le concept.

12. *Sévir par rapport à la vitesse élevée pratiquée par certains usagers rue du Promontoire et rue Saule Bastin.* (5)

Proposition à ne pas retenir.

13. *Aménager des chicanes rue du Promontoire à Nonceveux.* (5)

Cf. point 4

14. *A Ernonheid, préférer les plateaux aux « coussins berlinois ».* (4)

Cf. point 4.

15. *A Ernonheid, aménager les voiries par un marquage du mobilier urbain en vue de ralentir le trafic.* (3)

Proposition à ne pas retenir. Cette proposition n'est pas vraiment très claire et les membres ne voient pas vraiment ce qu'elle signifie.

16. *Déplacer le casse-vitesse à Playe car il est inefficace.* (2)

Cf. point 4.

17. *Le centre de Kin et les abords sont à sécuriser. Par exemple, il n'existe pas de casse-vitesse.* (2)

Cf. point 4.

18. *Installer des radars automatiques pour remplacer les contrôles policiers.* (2)

Proposition à ne pas retenir.

19. Dresser une carte de la Commune avec les zones 30 et examiner à quel endroit il serait intéressant d'en aménager.

Cf. point 4.

II. Inciter les usagers de la route à adopter une attitude responsable :

1. Concernant les abords des écoles, « discipliner » les parents et les stewards (passage pour piétons Saint-Joseph...).

Cette proposition est à lier avec le point 3 repris en dessous. Dans chaque établissement scolaire, en début d'année, une réunion avec les parents, comités scolaires, enseignants et enfants pourrait être organisée. Le point est donc à examiner par le monde enseignant. Le GT4 traite aussi cette matière et pourrait dès lors être consulté.

2. Améliorer l'éducation et la sensibilisation des enfants et des jeunes en matière de sécurité routière.

Dans chaque école, des actions sont déjà menées. Au sein du programme scolaire des deux premières années trois heures sont obligatoires et cet enseignement est prodigué par des personnes spécialisées. De plus en 5^{ème} et 6^{ème} primaire, il y a également un circuit organisé (pistes de vélos...) au Centre récréatif. L'amélioration est classée en **lot 0 B**.

3. Pourquoi ne pas organiser une soirée sécurité routière en collaboration avec des personnes de la Commune et les écoles ? D'autre part, des rencontres entre les enfants et les chauffeurs de bus ont déjà été mises sur pied. Cela facilite l'engagement d'un dialogue.

Classement en **lot 0 B**.

4. Indiquer le nombre de tués « à tel endroit en telle année ». Cela pose cependant la question de la sinistrosité que cela peut engendrer et de la multiplication des panneaux. Chaque initiative porte toujours en elle-même un certain nombre d'avantages et d'inconvénients.

Les résultats d'un tel système sont discutables. La proposition est donc **à ne pas retenir**.

3. Examen de propositions renvoyées par d'autres GT et un courriel

Remédier à : les commerces de proximité deviennent rares au sein de tous les hameaux. Il n'existe presque plus rien à Harzé car les petits commerces ont disparu. Il reste une pharmacie et un négociant en vin. De même à Ernonheid, il n'y a aucun commerce et l'accès au centre d'Aywaille est assez limité en raison du manque de transports en commun.

Cette proposition est plutôt un constat et on peut y remédier en se référant aux discussions sur la Mobilité et l'offre de transports alternatifs à étudier. Les membres du GT n'ont rien à ajouter par rapport à ce point déjà discuté.

Route de Pouhon menant à Paradis, prévoir des limiteurs de vitesses ou une limitation à la circulation locale.

Comme les différents points évoqués plus haut concernant la vitesse, un inventaire précis des endroits problématique est une condition sine qua non avant toute mesure.

Remédier à : bruit infernal des motocyclistes le w.-e. sur la route au Pouhon.

Cette proposition dépend surtout du respect de la législation en la matière par la police. Le GT ne voit pas ce que le PCDR pourrait faire en la matière.

Le document de synthèse sur les points discutés est joint au présent PV.

4. Conclusion

Le GT est arrivé au stade demandé par la CLDR en perspective de sa prochaine réunion du 23 mai 2005. Un document de synthèse générale portant sur la Mobilité et la Sécurité routière sera communiqué à la CLDR sur lequel elle pourra se prononcer. Enfin, tous les Groupes de Travail se réuniront mi-juin 2005 pour un bilan général et la mise en place de la suite de la procédure.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
ENVIRONNEMENT-PATRIMOINE NATUREL ET BATI
DU 2 JUIN 2004 A LA SALLE LA RENAISSANCE A NONCEVEUX

Présents: Philippe MATHIEU (membre de la CLDR), Eric PREUD'HOMME (membre de la CLDR), Philippe DELPORTE, Martine MATAGNE, Paul CIANFLONE, Françoise VAN DEN WILDENBERG, Emile VANDERVEKEN (membre de la CLDR), Raymond EHLEN, Gaëtan MORGANTE, Henri DENIS, Isabelle LAURENT (Agent de développement), Benoît HOUBEAU (Agent de développement)

Excusé: Michel BARTHOLOME (membre de la CLDR)

1. Contexte de la réunion et objectifs

Un document reprenant les propositions relatives aux thèmes évoqués est distribué à chaque participant. Ces propositions sont le résultat du travail de consultation mené avec la population de la commune d'Aywaille.

La réunion débute à 20H00 par une présentation des agents de développement, Isabelle LAURENT et Benoît HOUBEAU. Ils rappellent que cette réunion se déroule dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural. L'objectif de cette première réunion est de constituer le Groupe de Travail (GT) qui s'intéressera aux thèmes de l'environnement, du patrimoine naturel et bâti. Il s'agit de construire ensemble une méthode de travail et de réfléchir à une organisation.

2. Tour de table – présentation des participants

Afin d'apprendre à se connaître, un tour de table est réalisé afin que chaque participant puisse préciser ce qui l'attire le plus dans les thématiques traitées.

- Messieurs MATHIEU et PREUD'HOMME tout en se présentant expliquent le rôle des membres de la Commission Locale de Développement Rural dont ils sont membres actifs.
- Monsieur DELPORTE explique que sa participation à ce groupe est occasionnelle car il s'investit dans le GT Services - Vie sociale et associative - Convivialité.

- Madame MATAGNE souligne son souhait d'amélioration de l'environnement car elle a quitté le village il y a plus de 20 ans et à son retour, elle était étonnée des changements constatés (habitations sauvages, habitat permanent dans les équipements touristiques).
- Monsieur Paul CIANFLONE évoque le problème de l'antenne GSM de Chambralles (santé, environnement). Il pensait que le fait de ne pas avoir cité Chambralles en tant que tel dans le premier folder toute-boîte était peut-être dû à une volonté communale, en raison justement de l'histoire de l'antenne GSM. Monsieur HOUBEAU explique que d'autres villages comme FY n'ont pas non plus été mentionnés et il était clairement indiqué que tout le monde était invité. Par conséquent, il ne fallait pas voir cela comme une intention d'exclusion.
- Madame VAN DEN WILDENBERG évoque aussi l'antenne GSM qui est un véritable coup de poing visuel et son souhait est que ce genre de problèmes ne se reproduise pas ailleurs.
- Monsieur VANDERVEKEN se présente comme membre de la CLDR et intéressé plus particulièrement par le patrimoine bâti.
- Monsieur EHLEN est particulièrement intéressé par l'urbanisme et souhaite aussi très rapidement des petites réalisations concrètes.
- Monsieur MORGANTE, architecte, membre d'un club de marche est sensible au patrimoine naturel.
- Monsieur DENIS est aussi de retour dans la commune après s'être absenté de nombreuses années, habitant de HAN il souhaite vraiment valoriser et « faire vivre » le village.

3. La méthodologie adoptée par le Groupe de Travail

Les agents de développements proposent une méthodologie d'analyse des objectifs et des propositions concrètes qui en découlent qui est acceptée par le GT. En effet, il a été distribué à chaque participant un document reprenant toutes les propositions émises lors des réunions d'information et de consultation et il est demandé d'apprécier ces dernières en y mettant une cote, de manière individuelle, allant de 3 à -1. L'ajout des lettres PR signifie que le projet peut être mis en œuvre relativement rapidement et à peu de frais. Cependant, il ne s'agit évidemment que d'un outil supplémentaire d'appréciation et d'aide à la décision.

De plus une discussion de chaque point est effectuée en groupe.

Lors de cette réunion, le groupe s'est penché sur l'objectif I du patrimoine naturel et bâti : préserver et valoriser le patrimoine naturel.

1) Ne pas galvauder l'espace rural. Comment ?

Selon les participants, la proposition est très vague.

Il est d'abord nécessaire d'entretenir ce qui existe.

Les membres constatent que les matériaux utilisés pour certaines constructions ne sont pas toujours en adéquation avec le paysage environnant. Et on laisse construire des maisons isolées, ce qui entraîne une série de coûts. Plus tard, il serait intéressant d'inviter aux réunions des personnes appartenant au service de l'Urbanisme de façon à ce qu'ils puissent répondre aux questions.

Monsieur MATHIEU explique succinctement le rôle de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire (CCAT) : celle-ci est consultée sur des demandes de dérogation.

Selon certains membres du GT, la commune n'a malheureusement pas de ligne de conduite, de projet global d'aménagement.

Il existe un souhait d'une consultation plus importante de la population sur les projets d'aménagements. Le rôle des comités de quartier serait important dans ce domaine, ils pourraient présenter des projets, des revendications...

Le GT doit être un mouvement de pression, il doit faire la promotion de ce qu'on pense dans les villages.

Cotation	Nbr de personnes ayant attribué la côte
Priorité 1 → 3 points	6
Priorité 2 → 2 points	2
Priorité 3 → 1 point	1
Projet sans intérêt particulier → 0 point	0
Projet à abandonner	0
ABSTENTION	1

TOTAL DES POINTS OBTENUS sur 10 votants: 23 points

2) Mettre en valeur le patrimoine naturel (arbres remarquables, mares...). Comment?

De manière concrète, il serait intéressant de prévoir des personnes relais qui transmettraient les informations par rapport au patrimoine naturel, de façon à faire un inventaire de ce qui existe (ex : un responsable d'un club de marche peut être un interlocuteur privilégié pour le recensement des chemins et sentiers à valoriser). Il y a un véritable bilan à établir, et cela de façon progressive.

Cotation	Nbr de personnes ayant attribué la côte
Priorité 1 → 3 points	6
Priorité 2 → 2 points	3
Priorité 3 → 1 point	1
Projet sans intérêt particulier → 0 point	0
Projet à abandonner → -1 points	0
ABSTENTION	0

TOTAL DES POINTS OBTENUS sur 10 votants: 25 points.

Un participant a attribué les lettres PR.

3) Rouvrir les accès aux chemins et sentiers

Il existe des sentiers qui devraient être accessibles et qui ne le sont plus. Par conséquent un inventaire clair et détaillé est demandé et cela de manière peut-être progressive. Les clubs de marche sont certainement des interlocuteurs privilégiés dans ce domaine.

Cotation	Nbr de personnes ayant attribué la côte
Priorité 1 → 3 points	4
Priorité 2 → 2 points	3
Priorité 3 → 1 point	2
Projet sans intérêt particulier → 0 point	0
Projet à abandonner → -1 points	0
ABSTENTION	1

TOTAL DES POINTS OBTENUS sur 10 votants: 20 points

4) Améliorer l'entretien des sentiers destinés aux promenades :

- à *Ernonheid*, entretenir les promenades balisées (signalisation parfois vandalisée...);
- à *Harzé*, entretenir le sentier derrière le terrain de football du village;
- nettoyer les chemins vicinaux jusque *Ville-au-Bois*.

Parfois simplement améliorer la signalisation est suffisant et nous retombons une fois de plus sur le recensement progressif des différents points améliorables.

Cotation	Nbr de personnes ayant attribué la côte
Priorité 1 → 3 points	4
Priorité 2 → 2 points	3
Priorité 3 → 1 point	2
Projet sans intérêt particulier → 0 point	0
Projet à abandonner → -1 points	0
ABSTENTION	1

TOTAL DES POINTS OBTENUS sur 10 votants: 20 points.

Un participant a attribué les lettres PR.

5) Nettoyer les berges, épurer *l'Amblève* et aménager ses rives (chemin, talus...).

Pour ce point des actions sont parfois menées. Pour arriver à un résultat efficace la sensibilisation et l'implication des associations de pêcheurs sont primordiales.

Cotation	Nbr de personnes ayant attribué la côte
Priorité 1 → 3 points	3
Priorité 2 → 2 points	3
Priorité 3 → 1 point	3
Projet sans intérêt particulier → 0 point	0
Projet à abandonner → -1 points	0
ABSTENTION	1

TOTAL DES POINTS OBTENUS sur 10 votants: 18 points

6) Réaliser divers petit aménagements: bancs poubelles...

- a) Installer des bancs et des poubelles vidées régulièrement dans le village d'*Awan*.

Cotation	Nbr de personnes ayant attribué la côte
Priorité 1 → 3 points	4
Priorité 2 → 2 points	6
Priorité 3 → 1 point	0
Projet sans intérêt particulier → 0 point	0
Projet à abandonner → -1 points	0
ABSTENTION	0

TOTAL DES POINTS OBTENUS sur 10 votants: 24 points.

- b) Placer des bancs le long des promenades à *Awan*

Cotation	Nbr de personnes ayant attribué la côte
Priorité 1 → 3 points	4
Priorité 2 → 2 points	2
Priorité 3 → 1 point	4
Projet sans intérêt particulier → 0 point	0
Projet à abandonner → -1 points	0
ABSTENTION	0

TOTAL DES POINTS OBTENUS sur 10 votants: 20 points.

Un participant a attribué les lettres PR.

- c) Installer des bancs publics dans les villages d'*Ernonheid, Paradis, Faweux...*, destinés notamment aux marcheurs réguliers.

Cotation	Nbr de personnes ayant attribué la côte
Priorité 1 → 3 points	4
Priorité 2 → 2 points	3
Priorité 3 → 1 point	3
Projet sans intérêt particulier → 0 point	0
Projet à abandonner → -1 points	0
ABSTENTION	0

TOTAL DES POINTS OBTENUS sur 10 votants: 21 points.

d) A *Han*, aménager le point de vue Lambert Delhez (1 banc, 1 poubelle, peut-être une table).

Cotation	Nbr de personnes ayant attribué la côte
Priorité 1 → 3 points	3
Priorité 2 → 2 points	4
Priorité 3 → 1 point	2
Projet sans intérêt particulier → 0 point	0
Projet à abandonner → -1 points	0
ABSTENTION	1

TOTAL DES POINTS OBTENUS sur 10 votants: 19 points.

Un participant a attribué les lettres PR.

Il est important de tenir compte des budgets disponibles. Il est important de sensibiliser mais également de réaliser des petits aménagements rapidement pour montrer que ce qui a été déclaré est suivi d'effets.

7) Prolonger la voie des Aulnes d'une part vers Comblain au Pont (jonction avec le Ravel) d'autre part vers *Nonceveux* et le *Ninglinspo...*

Ce point sera à approfondir car en plus il doit rencontrer des objectifs d'autres Groupes de Travail. C'est un projet GLOBAL important et à long terme.

Cotation	Nbr de personnes ayant attribué la côte
Priorité 1 → 3 points	7
Priorité 2 → 2 points	2
Priorité 3 → 1 point	0
Projet sans intérêt particulier → 0 point	0
Projet à abandonner → -1 points	0
ABSTENTION	1

TOTAL DES POINTS OBTENUS sur 10 votants: 25 points

8) Il est nécessaire de protéger les zones vertes des alentours de Deigné, Hassoumont et Rouge-Thier.

Interrogé les gens de cette zones pour voir s'il existe vraiment un problème particulier sur le sujet.

Cotation	Nbr de personnes ayant attribué la côte
Priorité 1 → 3 points	2
Priorité 2 → 2 points	2
Priorité 3 → 1 point	3
Projet sans intérêt particulier → 0 point	0
Projet à abandonner → -1 points	0
ABSTENTION	2

TOTAL DES POINTS OBTENUS sur 10 votants: 13 points.

Un participant a attribué les lettres PR.

9) NOUVEAU PROJET : établir un plan clair au niveau de la commune en rapport avec les antennes GSM (plan qui tiendrait compte des problèmes esthétiques et physiologiques).

Cotation	Nbr de personnes ayant attribué la côte
Priorité 1 → 3 points	3
Priorité 2 → 2 points	3
Priorité 3 → 1 point	0
Projet sans intérêt particulier → 0 point	0
Projet à abandonner → -1 points	0
ABSTENTION	4

TOTAL DES POINTS OBTENUS sur 10 votants: 15 points.

Un participant a attribué les lettres PR.

10) NOUVEAU PROJET : améliorer l'information des riverains au sujet des antennes GSM.

Cotation	Nbr de personnes ayant attribué la côte
Priorité 1 → 3 points	4
Priorité 2 → 2 points	1
Priorité 3 → 1 point	0
Projet sans intérêt particulier → 0 point	1
Projet à abandonner → -1 points	0
ABSTENTION	4

TOTAL DES POINTS OBTENUS sur 10 votants: 14 points.

Un participant a attribué les lettres PR.

11) NOUVEAU PROJET : approfondir la question de la vente des chemins et terrains par la Commune en concertation avec les riverains concernés.

Cotation	Nbr de personnes ayant attribué la côte
Priorité 1 → 3 points	3
Priorité 2 → 2 points	0
Priorité 3 → 1 point	1
Projet sans intérêt particulier → 0 point	0
Projet à abandonner → -1 points	0
ABSTENTION	6

TOTAL DES POINTS OBTENUS sur 10 votants: 10 points.

Synthèse

Propositions	Total des points
1) Ne pas galvauder l'espace rural. Comment ?	23
2) Mettre en valeur le patrimoine naturel (arbres remarquables, mares...). Comment?	25 PR (1x)
3) Rouvrir les accès aux chemins et sentiers	20
4) Améliorer l'entretien des sentiers destinés aux promenades : - à <i>Ernonheid</i> , entretenir les promenades balisées (signalisation parfois vandalisée...); - à <i>Harzé</i> , entretenir le sentier derrière le terrain de football du village; - nettoyer les chemins vicinaux jusque <i>Ville-au-Bois</i> .	20 PR (1x)
5) Nettoyer les berges, épurer <i>l'Amblève</i> et aménager ses rives (chemin, talus...).	18
6) Réaliser divers petit aménagements: bancs poubelles...	
a) <i>Installer des bancs et des poubelles vidées régulièrement dans le village d'Awan.</i>	24
b) <i>Placer des bancs le long des promenades à Awan</i>	20
c) <i>Installer des bancs publics dans les villages d'Ernonheid, Paradis, Faweux..., destinés notamment aux marcheurs réguliers.</i>	21
d) <i>A Han, aménager le point de vue Lambert Delhez (1 banc, 1 poubelle, peut-être une table).</i>	19
7) Prolonger la voie des Aulnes d'une part vers Comblain au Pont (jonction avec le Ravel) d'autre part vers <i>Nonceveux</i> et le <i>Ninglinspo...</i>	25
8) Il est nécessaire de protéger les zones vertes des alentours de Deigné, Hassoumont et Rouge-Thier.	13 PR (1x)
9) NOUVEAU PROJET : établir un plan clair au niveau de la commune en rapport avec les antennes GSM (plan qui tiendrait compte des problèmes esthétiques et physiologiques).	15 PR (1x)
10) NOUVEAU PROJET : améliorer l'information des riverains au sujet des antennes GSM.	14 PR (1x)
11) NOUVEAU PROJET : approfondir la question de la vente des chemins et terrains par la Commune en concertation avec les riverains concernés.	10

Classement de ces propositions

Propositions	Total des points
2) Mettre en valeur le patrimoine naturel (arbres remarquables, mares...). Comment?	25 PR (1x)
7) Prolonger la voie des Aulnes d'une part vers Comblain au Pont (jonction avec le Ravel) d'autre part vers <i>Nonceveux</i> et le <i>Ninglinspo...</i>	25
6) Réaliser divers petit aménagements: bancs, poubelles... <i>a) Installer des bancs et des poubelles vidées régulièrement dans le village d'Awan.</i>	24
1) Ne pas galvauder l'espace rural. Comment ?	23
6) Réaliser divers petits aménagements : bancs, poubelles... <i>c) Installer des bancs publics dans les villages d'Ernonheid, Paradis, Faweux..., destinés notamment aux marcheurs réguliers.</i>	21
3) Rouvrir les accès aux chemins et sentiers	20
4) Améliorer l'entretien des sentiers destinés aux promenades : - à <i>Ernonheid</i> , entretenir les promenades balisées (signalisation parfois vandalisée...); - à <i>Harzé</i> , entretenir le sentier derrière le terrain de football du village; - nettoyer les chemins vicinaux jusque <i>Ville-au-Bois</i> .	20 PR (1x)
6) Réaliser divers petits aménagements : bancs, poubelles... <i>b) Placer des bancs le long des promenades à Awan</i>	20
6) Réaliser divers petits aménagements : bancs, poubelles... <i>d) A Han, aménager le point de vue Lambert Delhez (1 banc, 1 poubelle, peut-être une table).</i>	19
5) Nettoyer les berges, épurer l' <i>Amblève</i> et aménager ses rives (chemin, talus...).	18
9) NOUVEAU PROJET : établir un plan clair au niveau de la commune en rapport avec les antennes GSM (plan qui tiendrait compte des problèmes esthétiques et physiologiques).	15 PR (1x)
10) NOUVEAU PROJET : améliorer l'information des riverains au sujet des antennes GSM.	14 PR (1x)
8) Il est nécessaire de protéger les zones vertes des alentours de Deigné, Hassoumont et Rouge-Thier.	13 PR (1x)
11) NOUVEAU PROJET : approfondir la question de la vente des chemins et terrains par la Commune en concertation avec les riverains concernés.	10

Après s'être penché sur le premier objectif, après discussion, il ressort que de temps à autres mais pas immédiatement, un membre du service urbanisme pourrait être invité.

La prochaine réunion est fixée au 14 septembre 2004 au siège social de GREOA, Place de Chézy 1 à 4920 HARZE.

Il est demandé aux participants de réfléchir dès à présent sur les autres objectifs à partir du document reprenant toutes les propositions. En outre, il a été mis en avant le rôle moteur des membres du GT pour motiver d'autres personnes à les rejoindre dans le travail entamé. De même, le projet de compte-rendu rédigé par les agents de développement sera transmis rapidement aux participants et excusés.

La séance est clôturée vers 22H30

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
ENVIRONNEMENT-PATRIMOINE NATUREL ET BATI
DU 14 SEPTEMBRE 2004 AU SIEGE SOCIAL DU GREOA (HARZE)

Présents: Philippe MATHIEU (membre de la CLDR et animateur), Eric PREUD'HOMME (membre de la CLDR), Paul CIANFLONE, Françoise VAN DEN WILDENBERG, Raymond EHLEN, Alphonse COLLARD, Jeanne HEBRANS, Fabienne LUCAS, André HOCQUET, Norbert MINGUET, Renée LARDINOIS, Thierry FRAITURE, Isabelle LAURENT (Agent de développement), Benoît HOUBEAU (Agent de développement)

Excusés: Emile VANDERVEKEN (membre de la CLDR), Robert LERUTH, Omer NILS, Joël VERDIN

1. Rappel du contexte (par Philippe MATHIEU)

Depuis 2 ans Aywaille s'est inscrit dans une démarche de développement rural. L'objectif est d'impliquer au maximum les habitants dans la vie de la Commune afin d'améliorer la qualité de vie. Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) est un document reprenant un ensemble de projets à mener dans la Commune à court, moyen et long termes. L'organisme chargé d'accompagner la commune dans la démarche de consultation populaire est le GREOA. Cet organisme a également réalisé une étude socio-économique d'Aywaille.

Des rencontres citoyennes ont été organisées et les habitants ont pu dans un certain nombre de domaines formuler différentes observations qui ont été traduites en défis. Le Groupe de Travail (GT) Environnement – Patrimoine naturel et bâti s'intéresse au défi suivant : « protéger l'environnement, le patrimoine naturel et bâti en veillant à respecter les règles d'urbanisme mais aussi par des actions plus ponctuelles ».

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) s'est mise en place et est composée de citoyens de la Commune, qui souhaitent s'impliquer dans le processus de développement rural. La CLDR a pour mission d'élaborer un projet de PCDR en impliquant au maximum les Aqualiens. A cet effet, 5 GT sont mis en places. L'objectif est de formuler un certain nombre de propositions d'actions.

Lors de la première réunion du GT Environnement – Patrimoine et bâti, les participants ont commencé à examiner et classer les propositions. Certaines propositions, si elles sont retenues, seront lourdes à mettre en œuvre et nécessitent une réflexion approfondie et un certain budget. D'autres, par contre, peuvent être réalisées (très) rapidement et avec un budget limité. C'est ce que l'on appelle le Lot O. Sur base du constat que les Aqualiens peuvent éprouver certaines réticences à entrer dans une démarche participative, et afin d'inciter à la participation, la CLDR a décidé de veiller à la réalisation très rapide (dans le trimestre) de différents projets. Il est évidemment primordial d'accompagner ces réalisations d'une communication adéquate (Bulletin Communal, presse...) afin d'expliquer aux citoyens que ces réalisations ont pu être menées à bien grâce au processus dans lequel Aywaille s'est inscrit.

Les participants à la réunion souscrivent entièrement à l'idée selon laquelle il est important de pouvoir mettre en avant très rapidement des réalisations concrètes pour mobiliser la population. Ces petites réalisations doivent évidemment être financièrement supportables par la Commune.

2. Méthodologie de travail adoptée par le Groupe de Travail lors de la séance

Il a été décidé d'abandonner temporairement le système de cotation des propositions, afin de déterminer les actions prioritaires à réaliser rapidement. L'accent a également été mis sur la nécessité d'adopter une certaine tournure d'esprit lorsque l'on relit les différentes propositions : les préoccupations très locales doivent être vues de façon générale.

Chacun est invité à relire la liste reprenant l'entièreté des propositions, à **pointer celles qui pourraient rentrer dans le lot 0**, et à évoquer les raisons de son choix. Afin de clarifier au maximum les débats qui se sont déroulés, la suite représente une synthèse réaménagée.

2.1. Objectif : préserver et valoriser le patrimoine naturel.

Lorsque l'on examine l'ensemble des propositions émises lors des différentes réunions, on constate que ces propositions sont souvent fort générales. Il est cependant possible de réaliser de petites actions assez rapidement. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples concrets pouvant être mis en œuvre dans un délai assez court.

Il a été mis en avant la nécessité urgente d'**entretenir au sein de chaque villages les différents aménagements (bancs, poubelles) déjà existant** avant d'en installer de nouveaux. Par conséquent un **inventaire précis** s'avère nécessaire. Le véritable dépotoir près du cimetière d'Awan, ainsi que la grille du cimetière dont l'ouverture pose problèmes sont des exemples flagrants de laisser-aller, soulevés à de nombreuses reprises. Il est important de trouver rapidement une solution à ces questions.

Malgré le fait qu'un certains nombres de participants ont considéré que la réouverture de certains chemins et sentiers pourraient être entamée rapidement, il a été proposé dans un premier temps de **veiller surtout au bon entretien et la propreté des chemins existants**. Le patrimoine naturel (arbres remarquables, mares...) doit également être mis en valeur.

De nombreux participants dont des membres de la CCAT souhaitent ardemment que la Commune détermine de manière précise les **critères à respecter pour l'acceptation de**

l'implantation d'une antenne GSM dont les conséquences sur la santé sont mal connues. A cet effet, il est proposé de placer dans les projets que le GT voudraient voir se réaliser rapidement les deux propositions qui avaient été émises lors de la précédente réunion :

- **établir un plan clair au niveau de la commune en rapport avec les antennes GSM (plan qui tiendrait compte des problèmes esthétiques et physiologiques) ;**
- **améliorer l'information des riverains au sujet des antennes GSM** (minimum dans les 300 mètres).

De même les membres du GT demandent à la Commune de **veiller au respect de la législation en vigueur au niveau environnemental** car le laxisme en la matière aboutit à de nombreux excès, notamment des dépôts clandestins (ex : du coté d'Awan à proximité de certaines caravanes). La répression pourrait jouer un rôle dissuasif.

D'un point de vue pratique, afin de relever les points problématique, il serait peut-être utile par le biais de la Commune de **désigner au sein de chaque village un comité de vigilance avec une personne relais** qui centraliserait les problèmes de dépôts... et qui répercuterait l'information au service communal adéquat. Des balises d'un tel projet devraient cependant être déterminées précisément (pour éviter par exemple que cela ne devienne de l'incitation à la délation du voisin). Les modalités d'un tel projet sont à déterminer par les autorités communales.

2.2 Objectif : préserver et valoriser le patrimoine bâti

A l'inverse de l'objectif précédent, les points évoqués sont assez spécifiques et il est plutôt intéressant de les regrouper afin d'en tirer des projets et règles plus générales à mettre en œuvre.

Il ressort du tour de table quelques axes forts susceptibles d'actions rapides concrètes et peu coûteuses.

En premier lieu, il s'avère indispensable que, pour tout octroi de permis de bâtir, **la Commune veille au respect du délai d'affichage** en annonçant les travaux. Des négligences ont déjà été constatées. De même il faudrait veiller à ce que l'enquête publique que la Commune doit réaliser soit bien faite, peut-être en allant un peu plus loin que les règles légales qui imposent de prévenir les voisins dans un rayon de 50 mètres par courrier. Pourquoi ne pas étendre cette zone à 300 mètres par exemple ? Les habitants pourraient également recevoir davantage d'informations concernant les lotissements.

Une autre proposition concrète est la mise en place d'un **groupe de travail** au sein de la commune qui **déterminerait une ligne de conduite à tenir en matière d'aménagement du territoire**. Le constat est qu'en la matière des dérogations sont octroyées un peu en dépit du bon sens. L'intégration des bâtiments pose parfois un réel problème (le cas du bâtiment occupé par Fortis au centre d'Aywaille est cité). **La Commune pourrait davantage étudier les projets qui lui sont présentés et lorsque les permis sont attribués elle devrait assurer un meilleur suivi**. Il faut donc une ligne de conduite claire *et* que la Commune s'y tienne.

Lors des différentes discussions, certains points même s'il sont sortis légèrement du cadre de l'objectif ont été évoqués et méritent d'être soulignés : en effet, la question de la **propreté** à

Aywaille a été abordée ainsi que la nécessité de sanctionner notamment des touristes de passage. L'agent de proximité a un rôle à jouer à cet égard.

Les projets ci-dessous rencontrent des objectifs qui sont également traités dans le Groupe de Travail Economie-Tourisme-Agriculture. Il n'existe aucune **promenade qui relie les plus beaux bâtiments de la Commune** et il serait utile d'en créer une rapidement. En outre, d'un point de vue informatif, il serait bon de **dater les plus vieilles maisons de chaque hameau**, en ajoutant un petit historique. Ces éléments figureraient sur la maison ou à proximité.

2.3 Objectifs : - améliorer l'information sur le patrimoine naturel, - améliorer l'information sur le patrimoine bâti

Lors du tour de table il a été convenu de regrouper les deux objectifs car ils sont intimement liés. En outre, une liaison est également à faire entre les travaux de ce GT et celui qui s'occupe spécifiquement du tourisme. De plus, le point a déjà été en partie traité dans les objectifs précédents.

Des **panneaux reprenant les promenades, les curiosités éventuelles et les monuments** (Awan...) pourraient être installés au centre de chaque hameau. Ils pourraient être entourés de quelques publicités pour le financement.

Des cartes postales du château de Harzé pourraient être réalisées et le musée de la boulangerie et de la meunerie pourrait faire l'objet de plus de publicité.

Selon les participants, il est prioritaire d'**indiquer de manière claire le Syndicat d'Initiative d'Aywaille**.

Dans un souci d'information et ce point a également été évoqué dans le GT Mobilité - Sécurité routière, **l'indication des grands parkings** est une nécessité à réaliser à court terme.

3. Tour de table par rapport au déroulement de la réunion

Comme cela a été expliqué précédemment, un des objectifs des GT est de permettre la réalisation d'un document reprenant les lignes directrices pour la réalisation de projets relevant du Lot 0. Le GT Environnement - Patrimoine naturel et bâti a bien entamé le travail. Les autres GT s'attendent également à cette tâche. Le résultat des discussions sera soumis à la CLDR, celle-ci rédigera un rapport et le transmettra à la Commune.

Dans cette optique, le GT Environnement – Patrimoine naturel et bâti a analysé les objectifs relatifs au patrimoine naturel et bâti. Afin de traiter les objectifs relatifs à **l'environnement**, une réunion est fixée **le 5 octobre 2004 à 20H00** au siège social du GREOA.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
ENVIRONNEMENT-PATRIMOINE NATUREL ET BATI
DU 5 OCTOBRE 2004 AU SIEGE SOCIAL DU GREOA (HARZE)

Présents: Paul CIANFLONE, Raymond EHLEN, Thierry FRAITURE, Jeanne HEBRANS, André HOCQUET, Renée LARDINOIS, Fabienne LUCAS, Philippe MATHIEU (membre de la CLDR et animateur), Norbert MINGUET, Eric PREUD'HOMME (membre de la CLDR),
Isabelle LAURENT (Agent de développement)

Excusée: Françoise VAN DEN WILDENBERG

1. Approbation du compte-rendu du 14 septembre 2004

Une réflexion est à ajouter au précédent rapport car au cours de la discussion de ce jour, le GT est revenu sur le respect de la législation en matière d'urbanisme et de permis de bâtir, du dépôt de mitrilles, des véhicules abandonnés.

2. Méthodologie

Comme convenu lors de la réunion précédente (14 septembre 2004), le système de cotation est temporairement abandonné. En effet l'objectif de la réunion de septembre et de la réunion de ce jour est de **déterminer les actions prioritaires à réaliser rapidement (lot 0)**. L'analyse des propositions relatives au **patrimoine naturel et bâti** réalisée précédemment a permis de mettre en évidence ces actions. La réunion de ce jour se fera selon le même canevas et concernera les **thèmes de l'environnement et de l'égouttage**.

Les concepts qui vont être discutés sont très généraux ou au contraire très précis. En analysant les différentes propositions il sera utile de réfléchir à des **projets supplémentaires**, qui correspondent aux objectifs identifiés et qui peuvent rentrer dans le lot 0. Il sera également intéressant d'**adapter les propositions** en généralisant les aspects trop particuliers.

3. THEME : ENVIRONNEMENT

3.1 Objectif : réduire l'impact environnemental des entreprises

La Commune pourrait réaliser un « inventaire des horreurs », c'est-à-dire un **cadastre** reprenant les **endroits où des actions peuvent être menées afin d'en améliorer l'esthétisme**. Il s'agit ici de réduire **l'impact visuel**.

Ces actions peuvent notamment consister à **planter un rideau d'arbres**.

- On pourrait prévoir davantage de plantations à l'entrée et la sortie de l'autoroute
- l'alignement des citernes de l'entreprise Kaufman pourrait être caché par un mur de verdure (la Commune ne pourrait-elle pas mener une action dans ce sens ?). Cela semble plus réaliste que la proposition initiale qui consistait à délocaliser cette entreprise.
- ...

Remarque : les autorisations accordées pour de nouvelles constructions sont parfois assorties de l'obligation de planter des arbres.

D'une manière plus ponctuelle, lorsque l'on sort de l'autoroute à Remouchamps, les panneaux publicitaires sont disgracieux.

La question du respect de la législation en vigueur (en matière d'urbanisme, d'environnement...) revient de façon incessante dans les débats. C'était en effet déjà le cas lors de la réunion de septembre. La question des constructions illégales est à nouveau évoquée, ainsi que l'absence de poursuite vis-à-vis des propriétaires de ces constructions.

Les autorités ont peut-être parfois intérêt à mettre en place des incitants plutôt que d'imposer certaines choses. Une bonne référence concernant l'esthétique est la nouvelle implantation ELOY. La Région wallonne leur a accordé, ces deux dernières années, un trophée concernant les implantations industrielles.

L'impact sonore et en matière d'odeurs doit également être pris en compte.

- Concernant **l'abattoir d'Awan, une séance d'information et une visite** avaient été proposées. La question est de savoir si cet abattoir pose un problème. Apparemment il existe des nuisances sonores nocturnes lorsque le bétail est amené. De même quelques odeurs peuvent émaner de cette exploitation. Il y aurait aussi une fuite dans une citerne qui rejoint l'égout. De façon générale, il semble que la situation s'améliore.
- La société DECROUPET (à Paradis) serait à l'origine d'un problème de bruit (uniquement pendant la journée). Planter un écran d'arbres peut atténuer le bruit !

3.2 Objectif : sensibiliser la population au respect de l'environnement

Cette sensibilisation doit commencer à la base, c'est-à-dire à l'école. Il serait utile de prévoir **plus d'actions en milieu scolaire**. Ces actions doivent être attractives et se faire sous forme de jeux éducatifs. Un certain nombre d'initiatives sont déjà menées mais elles devraient être généralisées. De plus, c'est un travail qui est toujours à recommencer. Il faut donc travailler sur le long terme.

Effectuer des interventions plus répressives en matière d'environnement afin de sanctionner les incivilités est une proposition qui a été particulièrement mise en avant, que cela concerne le **dépôt de mitrilles, de véhicules abandonnés**.... L'exemple d'absence de répression notamment en matière de **déjections canines** a également été cité. Les canisettes

sont fort peu utilisées. Concernant les **chiens errants**, il est à noter également que rien n'est fait. **De façon générale, les injonctions de police doivent être renforcées**, car il semble qu'il y ait une inaction généralisée dans la commune d'Aywaille.

La Commune irait jeter des **déchets verts** à la Heid et à Chambralles. Or ces lieux sont disponibles uniquement pour le dépôt d'inertes. **La Commune pourrait montrer l'exemple** et se contenter d'y déposer des inertes et non des déchets verts.

Concernant le compostage, on signale que certaines communes ont aménagé des parcs à cet effet, des **parcs à compostage**. Le fonctionnement de ceux-ci est performant. L'opération est rentable. Le compost est revendu soit en vrac, soit en sac. Il semble que ce type d'infrastructure existe du côté de Blegny ou Béneuzet. A Aywaille par contre les déchets verts sont destinés au parc à conteneur. Il faut cependant signaler qu'Intradel a également ses propres centres de compostage. Ce point est peut-être à retenir pour la suite mais pas pour les projets lot 0.

Autres projets :

Des **articles traitant du compostage** pourraient à nouveau être **insérés dans le Bulletin communal**. Cela s'est fait dans le passé, ça ne se fait plus actuellement. Or il est important de revenir régulièrement sur ce genre de sujet. De même l'utilité du recyclage pourrait être illustrée par des **exemples concrets** (fabrication de polars à partir de bouteilles plastiques...).

3.3 Objectif : améliorer le tri et le ramassage des déchets

Les bulles à verres débordantes (c'est du ressort d'Intradel) mais aussi les poubelles remplies ne donnent pas une image très positive de la Commune. Il faut donc se poser la question de savoir s'il y a assez de poubelles, si elles sont régulièrement vidées, s'il y en a suffisamment le long des promenades... Il est de toutes façons primordial de **prévoir des poubelles munies d'un système de clapets afin qu'elles ne recueillent que les petits déchets**.

La question de savoir pourquoi ce problème de déchets se pose de façon beaucoup moins visible dans certaines régions ou dans certains pays est posée. Un participant fait état d'un article du Vif-l'Express qui mentionne notamment que chez nous les normes ne sont pas assez claires. Concernant plus particulièrement les Hollandais, il semble que les normes sont tellement strictes chez eux qu'ils profitent de leurs séjours à l'étranger pour les « oublier ».

Afin de sensibiliser les touristes, il est proposé qu'ils reçoivent, à chaque visite au Syndicat d'Initiative et à la Maison du Tourisme, un petit **message reprenant une liste claire de consignes en la matière à respecter dans la Région**. Un message du même type pourrait se retrouver sur le site Internet d'Ourthe-Amblève (lot 0).

Par ailleurs, il apparaît clairement que la sensibilisation et la répression vont de paire.

Le ramassage des déchets est globalement satisfaisant mais le **ramassage des bâches de silos** devrait être réalisé **en février** plutôt qu'en novembre. Ce point peut faire partie du lot 0. Concernant le Parc à conteneurs, les horaires d'accès semblent tout à fait valables. Il s'avère cependant nécessaire de **lutter contre le problème des déchets tombés sur la route**. Les remorques doivent être bâchées. Un feuillet rappelant la législation en la matière pourrait être remis à chaque passage. Un panneau pourrait également être installé avec le message suivant : « récupérez ce que vous avez perdu ! ». Il y a donc différentes façons de faire passer l'information.

3.4 Objectif : améliorer la gestion environnementale

Le fauchage tardif poserait problème car les chardons ont le temps de passer en graines. Le fait que l'on revoie des coquelicots et des bleuets est par contre un élément positif.

Dans certaines communes, le **Bulletin communal** reprend longtemps à l'avance les **dates et lieux de chasse**. Il serait utile de réaliser la même chose à Aywaille (lot 0).

4. THEME : EGOUTTAGE

4.1 Objectif : donner davantage d'informations sur l'épuration

Une réunion d'information sur le sujet serait prévue début 2005. Cet objectif n'est donc pas repris dans le lot 0.

4.2 Objectif : améliorer la qualité et la pression de l'eau

Les préoccupations relatives à l'amélioration de la qualité et de la pression de l'eau ne peuvent être reprises dans le lot 0, ce qui ne signifie en aucune façon qu'elles sont évacuées.

4.3 Objectif : mener des actions afin d'améliorer la gestion de l'eau

Le nettoyage de l'Amblève est organisé une fois par an par le biais du contrat de rivière. On pourrait envisager **un week-end complet de nettoyage de la commune d'Aywaille** (l'Amblève, le centre d'Aywaille, les chemins...). Les familles se répartiraient le nettoyage des chemins. Les mouvements de jeunesse seraient également impliqués. La journée se terminerait de manière très conviviale devant un goûter par exemple.

La Commune pourrait être l'initiatrice et le moteur (une fois par an) et collaborer avec des Comité de quartiers par exemple. Le printemps est la saison idéale pour mener ce type d'action car il est plus intéressant de mettre cela en œuvre avant que la végétation ne pousse dans les fossés.

En ce qui concerne les **caniveaux**, il serait bon de repérer les endroits où l'eau d'écoulement pose des problèmes de sécurité routière et il est important de veiller au bon curage des avaloirs. De plus, il a été constaté que lorsque les ouvriers communaux coupent les herbes, ils ne les ramassent pas toujours ce qui est parfois problématique.

Remarque :

Un participant formule une nouvelle proposition à faire figurer dans la rubrique patrimoine naturel et bâti sous l'objectif « préserver et valoriser le patrimoine bâti » :

Le Pont de l'Amblève était doté de néons, cet éclairage entraînait une réverbération sur l'eau et mettait la pierre du pont en valeur. Pourquoi ne pas éclairer à nouveau le pont de cette façon ?

5. Suite de la procédure

La CLDR va avaliser la synthèse des projets lot 0 de tous les GT. Ce document rappellera les raisons qui ont motivé la rapidité avec laquelle les GT ont travaillé. Tout ce qui sera réalisé dans le cadre du lot 0 fera l'objet d'une information à la population, et ce par le biais du Bulletin communal, des organes de presse et d'une exposition.

Un bon compromis dans le temps nous amène à penser que **l'exposition** mettant en exergue certaines réalisations pourrait se tenir dans le courant du mois de **février**. L'objectif sera bien entendu d'inciter de nouvelles personnes à rejoindre les GT.

Les **fiches projets** seront prochainement ébauchées. Les projets devront bien sûr être en adéquation avec les objectifs identifiés.

La prochaine réunion est programmée au mercredi 17 novembre à 20H00 au siège social du GREOA à Harzé.

La séance est levée à 22H00.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
ENVIRONNEMENT-PATRIMOINE NATUREL ET BATI
DU 17 NOVEMBRE 2004 AU SIEGE SOCIAL DU GREOA (HARZE)

Présents: Jeanne HEBRANS, André HOCQUET, Renée LARDINOIS, Fabienne LUCAS, Bénédicte LAURENT (Administration communale d'Aywaille), Philippe MATHIEU (membre de la CLDR et animateur du Groupe de Travail), Norbert MINGUET (Membre de la CLDR), Benoît HOUBEAU (Agent de développement)

Excusé: Paul CIANFLONE

1. Préambule

Monsieur Philippe MATHIEU distribue un document posant les balises de la réunion afin de travailler de manière efficiente. A cet effet, les participants ont la possibilité d'émettre leurs commentaires sur la méthode adoptée.

Madame Bénédicte LAURENT, éco-conseillère de l'Administration communale d'Aywaille, se présente aux autres participants en expliquant que cette mission lui a été confiée par l'Echevine Madame MATZ. Il est également convenu que la réunion se clôturerait vers 22H00 afin de terminer à une heure raisonnable pour tous.

2. Approbation du Compte-rendu du 5 octobre 2004

Les membres présents estiment que le compta rendu est fidèle à ce qui a été évoqué lors de cette rencontre.

3. Informations

3.1 Rappel

Un bref rappel du processus en cours est exposé. En effet, lors des deux dernières réunions, le travail s'est essentiellement focalisé sur la détermination des projets dont il est souhaitable d'entamer une mise en œuvre rapide (projets Lot 0). Les participants trouvent que la rencontre du 25 octobre 2004 est un signe positif traduisant la volonté des autorités communales de « jouer le jeu » de la participation citoyenne. Un autre élément positif a été relevé par les membres de la CCAT. En effet, la Croix de Septroux était un des points abordés par ladite

Commission parmi une dizaine d'autres qui ont tous reçu une réponse de la Commune. De même, la publication sur le site Internet d'Aywaille des dates de chasse est aussi un point à signaler. Madame Bénédicte LAURENT déclare que cette information dépend notamment de la Division Nature et Forêt.

En outre, comme il existe un appel aux candidatures dans l'optique d'étendre la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) ses missions et rôles sont explicités de manière succincte. Concernant la réunion du 21 octobre 2004 de la CLDR, il transparaît l'importance de « prendre de la hauteur » et de véritablement s'approprier le diagnostic issu de la consultation citoyenne et de l'étude socioéconomique.

3.2 Evocation du Projet Citoyen d'Internet

Informier au mieux les citoyens mais surtout optimiser la participation citoyenne au sein du processus entamé. Le projet déposé auprès de la Fondation Roi Baudouin a été retenu et, grâce à une subsidiation spécifique, le site Internet qui concerne à la fois Aywaille et Sprimont (et ultérieurement d'autres communes) va se transformer en un outil interactif, notamment par le biais du développement d'un système de « forums de discussions ». Le tout doit être réalisé pour maximum juin 2005. Cependant, une mise en ligne sera effectuée auparavant. Afin de faire vivre les forums, il sera indispensable que les membres disposant d'une connexion Internet y participent activement mais qu'ils promotionnent également cet outil.

4. La méthodologie de travail

Les points à aborder lors des prochaines réunions sont précisés. L'étape indispensable de l'analyse des objectifs est primordiale car il s'agira véritablement du socle du travail futur du groupe. Il est vrai que cela peut paraître abstrait et qu'un travail sémantique pas toujours facile à appréhender.

Il est également rappelé qu'ultérieurement les projets analysés devront répondre au plus d'objectifs possible. Par conséquent, il est important de les rédiger de manière minutieuse et qu'un consensus se dégage afin de partir sur de bonnes bases. Il est clair qu'un projet c'est d'abord une idée et, dans une première étape, le Groupe de Travail devra examiner son intérêt sans se préoccuper d'emblée du coût et de sa réalisation (tout en restant bien entendu dans les limites du raisonnable). Dans une deuxième étape, la CLDR examinera le projet et lui accordera peut-être une certaine priorité parmi les autres projets rendus par les différents GT. Dès cet instant, des renvois auront lieu en GT qui devront examiner plus avant afin de rédiger une ébauche de fiche projet. A cet effet, l'éclairage d'experts pourra être utile et il est possible d'en inviter lors des différentes réunions.

5. L'analyse des objectifs

« *Préserver et valoriser le patrimoine naturel* » ainsi que « *Préserver et valoriser le patrimoine bâti* ». Il ressort du débat entre les différents membres que les termes « *préserver* » et *valoriser* sont des points totalement distincts. De même au vu de la généralité des termes, il est peut-être utile de préciser l'objectif principal par des sous-objectifs :

- *Préserver le patrimoine naturel*
- *Préserver le patrimoine bâti*
- *Valoriser le patrimoine naturel*
- *Valoriser le patrimoine bâti*

Comme il s'agit d'une refonte, les propositions qui au départ avaient été classées au sein de ces objectifs proposés devront *de facto* être déplacées et seront donc analysées par après à la lumière des nouveaux **objectifs** rédigés par les GT qui auront veillé à ce que ces derniers répondent bien aux besoins de la population aqualienne. L'exemple du prolongement de la Voie des Aulnes est évoqué...

Améliorer l'information sur le patrimoine serait plutôt **un sous-objectif de valoriser le patrimoine naturel**. La même remarque est formulée pour le point suivant qui concerne le patrimoine bâti.

De même, *réduire l'impact environnemental de l'activité des entreprises* est plutôt vu comme **un sous-objectif de préserver le patrimoine naturel**.

Sensibiliser la population au respect de l'environnement. En fonction des discussions qui ont eu lieu sur le sujet, il est important aussi de parler « *d'éducation* » (dès le plus jeune âge). Par conséquent la rédaction de cet objectif se transforme en ***sensibiliser et éduquer les citoyens au respect de l'environnement***.

Améliorer le tri et le ramassage des déchets. Cette phrase rassemble des points vraiment distincts. Le ramassage des déchets incombe plus aux autorités publiques (Intradel...) tandis que le tri relève plus de la sphère individuelle. Une sensibilisation au tri est importante mais les membres ont évoqué aussi une nouvelle fois l'aspect éducationnel notamment en termes de consommation. Un membre propose de parler d'éco-consommation. Cependant ce terme soulève des questions et aurait selon certains une consonance trop politique. Par conséquent, il est convenu de formuler l'objectif comme ceci: « ***Sensibiliser au tri et à la gestion des déchets*** ». Ce terme de gestion prend en compte la sensibilisation des consommateurs en vue de réduire au maximum la production même des déchets. Deux exemples concrets ont été cités: « l'utilisation tout d'abord au niveau scolaire de gourdes remplies plutôt que d'emporter tous les jours des cannettes ou des petits berlingots. De même, la boîte à tartines est préférable au papier aluminium. En ce qui concerne le ramassage des déchets, la phrase retenue est: « ***améliorer le ramassage des déchets*** »

L'objectif initial d'*améliorer la gestion environnementale* est à supprimer car beaucoup trop global. La proposition de l'information sur les zones de chasse qui figurait en dessous dudit point est plutôt une proposition qui regarde les promeneurs et touristes. Ce point sera donc transmis au Groupe de Travail s'occupant du tourisme. En ce qui concerne l'arrachage des chardons à la main, le point a juste été discuté à titre anecdotique car sortant du travail du jour.

Un objectif serait à ajouter car apparemment l'aspect de la faune qui peuple la Commune a peu été évoqué lors des réunions de consultation mais est aussi une partie importante de l'environnement naturel. L'objectif serait donc: « *Améliorer la gestion des biotopes* ». L'exemple positif de l'illumination de la Croix de Septroux doit quand même recevoir un bémol dans l'aspect positif de valorisation du petit patrimoine car, pour arriver à cela, malheureusement, des actions plutôt agressives envers l'environnement ont été effectuées. En effet, des haies ont été arrachées alors qu'il suffisait peut-être de les tailler de manière plus modérée.

6. Tour de table pour discuter du déroulement de la réunion

Les participants ont estimé que la réunion a permis d'avancer significativement dans une ambiance conviviale et agréable. Au vu de l'importance de la rédaction des objectifs, pour la prochaine réunion, chacun réfléchira de manière individuelle afin de partager le fruit de ses cogitations au sein du Groupe de Travail.

En synthèse, ce tableau mentionne les objectifs déterminés dès à présent par le GT. Comme vous le constatez, il est possible de l'enrichir...

OBJECTIFS avec sous-objectif(s)
<p><i>Préserver le patrimoine naturel :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>réduire l'impact environnemental de l'activité des entreprises</i> •
<p><i>Préserver le patrimoine bâti :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>améliorer l'information sur le patrimoine bâti</i> •
<p><i>Valoriser le patrimoine naturel</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>améliorer l'information sur le patrimoine naturel</i> •
<p><i>Valoriser le patrimoine bâti</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Améliorer l'information sur le patrimoine naturel</i> •
<p><i>Sensibiliser et éduquer les citoyens au respect de l'environnement</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • •
<p><i>Sensibiliser au tri et à la gestion des déchets</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • •
<p><i>Améliorer le ramassage des déchets</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • •
<p><i>Améliorer la gestion des biotopes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • •

La prochaine réunion est fixée au mercredi 15 décembre 2004, à 20h00, au siège social du GREOA.

La séance est levée vers 22h00.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
ENVIRONNEMENT-PATRIMOINE NATUREL ET BATI
DU 15 DECEMBRE 2004 AU SIEGE SOCIAL DU GREOA (HARZE)

Présents: Jeanne HEBRANS, André HOCQUET, Renée LARDINOIS, Fabienne LUCAS, Bénédicte LAURENT (Administration communale d'Aywaille), Philippe MATHIEU (membre de la CLDR et animateur du Groupe de Travail), Norbert MINGUET (membre de la CLDR), Françoise VAN DEN WILDENBERG

Isabelle LAURENT (Agent de développement), Sarah BEAUFAYS (Agent de développement)

1. Approbation du compte-rendu du 17 novembre

Les membres présents estiment que le compte-rendu est fidèle à ce qui a été évoqué lors de cette rencontre.

2. LOT 0

Les projets qui peuvent être réalisés ou du moins entamés à (très) court terme et qui n'impliquent pas nécessairement une subsidiation font partie de ce qu'on appelle le Lot 0. Les différents GT ont recensé les actions et les projets qui pourraient faire partie de ce Lot. La CLDR (Commission Locale de Développement Rural) en a transmis la liste au Collège Echevinal. La liste était scindée en trois parties : A) Les projets relevant de la gestion communale B) Les projets pouvant être réalisés par la Commune avec d'autres porteurs de projets C) Les projets pouvant être réalisés par la CLDR (ou les Groupes de Travail (GT)) et/ou d'autres porteurs de projets sans le concours impératif de la Commune. Le Collège a organisé une **réunion le 25 novembre** à la salle du conseil communal d'Aywaille. Toute la population aqualienne a donc été informée des actions concrètes qui peuvent être mises en œuvre à court terme.

Le document ci-joint reprend les différentes propositions ainsi que la RÉPONSE apportée par le Collège. Les différents éléments relevant du Groupe de Travail Environnement –

Patrimoine naturel et bâti sont présentés aux participants. Ceux-ci expriment quelques remarques.

- A) *Proposition* : Améliorer l'information des riverains quant aux permis de bâtir pour les antennes GSM et aussi pour d'autres travaux en étendant l'envoi des courriers à 300m du chantier plutôt qu'à 50m.

REPONSE :

Les modalités d'enquête publique sont définies par le CWATUP à l'article 337, al.1 : Dans les cinq jours de l'envoi de l'accusé de réception, l'Administration communale annonce le projet par écrit aux occupants des immeubles situés dans un rayon de 50 mètres à partir des limites du terrain faisant l'objet de la demande.

La Commune signale que cet affichage est réalisé comme il se doit, mais qu'il peut bien sûr y avoir vandalisme, intempéries...

Réflexions du GT :

- Il semble en effet que, comme l'a souligné le Collège, aller au-delà des prescriptions légales entraînerait un surcroît de travail difficilement gérable.

- La proposition aurait pu être différente. Il semble que l'idée de départ était aussi de demander de respecter une certaine distance entre une antenne GSM et une habitation. Cette distance pourrait être de 300m. Cette proposition pourrait figurer dans le courrier relatif à un prochain Lot 0.

- B) *Proposition* : Etablir un plan clair par rapport à l'installation éventuelle de nouvelles antennes GSM (critères précis à respecter en tenant compte des aspects esthétique et physiologique) en collaboration avec les GT.

REPONSE :

Chaque demande de permis d'urbanisme pour l'implantation d'antenne GSM est accompagnée d'un rapport technique réalisé par l'Issep à la demande du Ministre de l'Urbanisme, sur lequel le Collège échevinal se base pour statuer.

Réflexion du GT :

Il semble que la Commune n'ait pas de nouveaux projets d'implantation d'antennes, sauf en ce qui concerne l'antenne Sur La Heid pour le réseau ASTRID.

- B) *Proposition* : Inciter les clubs de marcheurs et de cyclistes de l'entité à signaler au département ad hoc de l'Administration, via un formulaire uniforme les dégradations du balisage et les problèmes détectés sur les chemins et sentiers. Le suivi et les réparations éventuelles seraient de la responsabilité de l'Administration.

REPONSE :

Une fiche spécifique pour recueillir des informations et impressions des promeneurs sera insérée lors de la vente de chacune des cartes de promenades.

Réflexions du GT :

Les fiches ne doivent pas uniquement être destinées aux touristes. Il est important que les Aqualiens disposent également de ces fiches (qui pourraient figurer dans le Bulletin communal, ou qui seraient diffusées par les clubs de marcheurs ...)

- B) *Proposition* : Prévoir au sein de chaque village un comité de vigilance avec une personne relais qui centraliserait les informations concernant les problèmes de dégradations, les dépôts...et les problèmes environnementaux du domaine public.

Signalons simplement que cette proposition a été mal comprise et qu'il ne s'agit nullement de créer une milice privée. Il s'agit simplement de personnes qui centraliseraient les demandes afin de faciliter la communication avec l'Administration. Le débat doit donc être lancé.

- B) Dater les plus vieilles maisons de chaque village et ajouter un petit historique sur des panneaux informatifs.

REPONSE :

L'asbl Qualité Village Wallonie sera notre interlocuteur premier pour élaborer un projet. Des panneaux d'information ont été réalisés pour l'ancien Hôtel de ville de Harzé et pourraient être mis en valeur à l'extérieur du siège du GREOA.

Une personne a proposé, lors de la réunion du 25, de donner également des informations sur des lieux « remarquables » dans le sens où des faits remarquables s'y sont déroulés. Il faudrait pour cela faire appel à la mémoire populaire. Pourquoi ne pas faire connaître le projet par le Bulletin communal par exemple !

- B) Réaliser un cadastre des endroits où des actions peuvent être entreprises pour améliorer l'esthétisme (ex. écran de verdure).

REPONSE :

-Un premier cadastre des situations d'extrême urgence a été établi en 2003 (Awan, campings, parcs résidentiels) et des actions concrètes ont été menées.

- Un dossier spécifique au parc artisanal de Harzé (rideau d'arbres) est en cours d'élaboration.

Réflexion du GT :

Il ne faut pas se limiter aux situations d'extrême urgence. Il est important également de tenir compte d'autres petites atteintes esthétiques.

Le GT a l'intention d'affiner les projets du Lot 0.

La réunion du 25 novembre avait notamment pour objectif d'inciter de nouvelles personnes à s'impliquer dans les GT, et éventuellement à poser leur candidature pour devenir membre de la CLDR. Ces objectifs ne semblent pas atteints. En effet, la participation à cette réunion a été faible, et n'a pas permis d'accroître le nombre de participants aux différents GT. Et les personnes qui déposent leur candidature à la CLDR participaient déjà aux GT.

A ce sujet, et pour rappel, si vous souhaitez devenir membre de cette Commission, il vous est demandé de transmettre votre candidature accompagnée d'une lettre de motivation au Collège des Bourgmestre et Echevins de la commune d'Aywaille avant le 31 décembre 2004, Administration communale d'Aywaille, Parc Louis Thiry, 4920 Aywaille.

3. Poursuite de l'analyse des objectifs

A la relecture des objectifs et sous-objectifs définis lors de la réunion précédente, il semble utile d'en ajouter ou reformuler certains.

L'entretien des sentiers, chemins et abords devient un **sous-objectif de préserver le patrimoine naturel.**

La question est posée quant à savoir quelles sont les possibilités d'actions lorsque qu'on souhaite préserver le patrimoine, qu'il soit naturel ou bâti. Est-il possible de demander le classement d'éléments du patrimoine qui sont la propriété d'autres personnes ? Si quelqu'un souhaite couper des arbres, remarquables ou non, il doit obtenir l'autorisation du Collège. Le cas du Mont d'Amblève est cité. Des milliers de mètres carrés, avec une faune et une flore très riches, ont été coupés à blanc et laissés tels quels ; les chardons ont maintenant tout envahi, ce qui est regrettable ! Le « *recensement de ce qui mériterait d'être conservé en tant que patrimoine naturel et bâti* » est un **projet à faire figurer dans les objectifs préserver le patrimoine naturel/préserver le patrimoine bâti**.

Par ailleurs, une information sera bien sûr diffusée quant à la préservation du patrimoine naturel. *Améliorer l'information sur le patrimoine naturel* devient donc un **sous-objectif de préserver le patrimoine naturel**.

L'idée de « diriger » les ferrailleurs vers des zones adéquates (c'est-à-dire pas en zone d'habitat mais plutôt en zoning artisanal ou industriel) est émise. Pour généraliser le propos, *veiller à l'adéquation entre les activités humaines et les zones où elles s'implantent* devient un **sous-objectif de préserver le patrimoine naturel/préserver le patrimoine bâti**.

L'importance d'organiser l'information quant aux prescriptions relatives à un terrain est mise en avant. En fait, chaque acheteur reçoit l'information par le notaire, lors du passage des actes. Il serait intéressant que les candidats acheteurs bâtisseurs reçoivent cette information avant de passer chez le notaire. *Veiller à attirer l'attention des candidats acheteurs bâtisseurs sur les prescriptions urbanistiques en vigueur* devient un **sous-objectif de préserver le patrimoine bâti**.

Améliorer l'information sur le patrimoine bâti (et pas naturel comme cela figurait par erreur sur le compte-rendu précédent) qui est un **sous-objectif de valoriser le patrimoine bâti** est affiné. Il devient *améliorer l'étude et l'information sur le patrimoine bâti*. Il serait en effet intéressant de demander à des historiens une étude sur le patrimoine bâti de l'entité d'Aywaille. L'asbl Qualité Village Wallonie pourrait être contactée.

Sensibiliser et éduquer les citoyens au respect de l'environnement est validé par le groupe comme un **objectif**.

L'objectif d'*améliorer le ramassage des déchets* n'est plus un objectif en tant que tel mais plutôt un **sous-objectif de sensibiliser au tri et à la gestion des déchets**.

L'objectif d'améliorer la gestion des biotopes est affiné. Il devient *améliorer l'étude et la gestion des biotopes, de la faune et de la flore*. L'objectif sous-jacent immédiat est de tenter d'empêcher la Commune et les particuliers de détruire, par manque d'informations, des petits coins de biotope. De plus, la question des dégâts causés par les sangliers est posée. Ces dégâts semblent de plus en plus importants. Les sangliers sont nourris en forêts, car on essaie de les y maintenir. Mais cela a notamment pour conséquence que la laie se reproduit davantage.

Tous les objectifs et sous-objectifs à l'ordre du jour de la réunion précédente ayant été revus, le travail se poursuit sur le thème de l'égouttage.

L'objectif initialement identifié de donner davantage d'information sur l'épuration est abandonné. En janvier et février, la Commune va en effet largement diffuser une information à ce sujet auprès de la population.

Les objectifs initiaux « améliorer la qualité et la pression de l'eau » et « mener des actions afin d'améliorer la gestion de l'eau » sont regroupés. ***Veiller à la qualité de l'eau par le recensement du captage et des nappes phréatiques*** devient **un objectif**.

En synthèse, ce tableau mentionne les objectifs déterminés par le GT. Comme vous le constatez, il est possible de l'enrichir...

OBJECTIFS avec sous-objectif(s)
<p><i>Préserver le patrimoine naturel :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>réduire l'impact environnemental de l'activité des entreprises</i> • <i>entretenir les sentiers, chemins et abords</i> • <i>améliorer l'information sur le patrimoine naturel</i> • <i>veiller à l'adéquation entre les activités humaines et les zones où elles s'implantent</i> • ...
<p><i>Préserver le patrimoine bâti :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>améliorer l'information sur le patrimoine bâti</i> • <i>veiller à attirer l'attention des candidats acheteurs bâtisseurs sur les prescriptions urbanistiques en vigueur</i> • <i>veiller à l'adéquation entre les activités humaines et les zones où elles s'implantent</i> • ...
<p><i>Valoriser le patrimoine naturel</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>améliorer l'information sur le patrimoine naturel</i> • ...
<p><i>Valoriser le patrimoine bâti</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>améliorer l'étude et l'information sur le patrimoine bâti</i> • ...
<p><i>Sensibiliser et éduquer les citoyens au respect de l'environnement</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • ...
<p><i>Sensibiliser au tri et à la gestion des déchets</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>améliorer le ramassage des déchets</i> • ...
<p><i>Améliorer l'étude et la gestion des biotopes, de la faune et de la flore</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • ...
<p><i>Veiller à la qualité de l'eau par le recensement du captage et des nappes phréatiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • ...

4. L'exposition

Par rapport à d'autres communes où il y a un processus de développement rural, la participation à Aywaille est moindre qu'ailleurs. Les membres de la CLDR ont eu l'idée de présenter une exposition afin de montrer ce qui a déjà été fait et que cela continue. L'objectif serait de montrer qu'on a besoin de la population.

Certaines idées ont déjà été émises :

- Organiser l'exposition de façon centrale, à l'Administration communale ; montrer ce qui a déjà été réalisé dans les différents groupes et pourquoi on a besoin que de nouvelles personnes s'engagent.
- Refaire des réunions de village. Les points évoqués pour les différents thèmes concerneraient plus particulièrement le village concerné.
- Organiser un évènement de type « Retrouvailles » (salon des associations, à Liège). Les associations pourraient se découvrir et créer des liens.

Réflexions :

Si on retourne dans les différents villages, il serait peut-être intéressant que les différents GT « se répartissent » ces villages.

Présenter ce qui a déjà été réalisé est une possibilité mais le bilan des réalisations est encore assez limité. On peut également valoriser la démarche.

La CLDR se réunit le 18 janvier afin, notamment, d'affiner ces différentes pistes.

La prochaine réunion du GT Environnement – Patrimoine naturel et bâti est fixée au mercredi 26 janvier 2005, à 20h00, au siège social du GREOA.

La séance est levée vers 22h10.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
ENVIRONNEMENT-PATRIMOINE NATUREL ET BATI
DU 26 JANVIER 2005 AU SIEGE SOCIAL DU GREOA (HARZE)

Présents: Jeanne HEBRANS, André HOCQUET, , Fabienne LUCAS, Bénédicte LAURENT (Administration communale d'Aywaille), Philippe MATHIEU (membre de la CLDR et animateur du Groupe de Travail), Norbert MINGUET (membre de la CLDR), Françoise VAN DEN WILDENBERG, Jean-Marie DECLERCQ (membre de la CLDR), Robert Parmentier (Membre de la CLDR), Jean-Claude VAN MICHEL (membre de la CLDR)

Isabelle LAURENT (Agent de développement)

Excusée : Renée LARDINOIS

1. Approbation du compte-rendu du 15 décembre

Le compte-rendu est approuvé.

2. Carrefours - rencontres

Vu la mobilisation relativement limitée de la population aqualienne, la CLDR propose d'organiser un évènement mobilisateur. Il s'agirait de rencontrer les habitants de différents villages en organisant **4 rencontres**. Chaque rencontre porterait sur un thème en rapport avec un sujet traité par un des Groupes de Travail.

En ce qui concerne le Groupe de Travail Environnement – Patrimoine naturel et bâti, quel serait le thème retenu ? **Un thème en rapport avec l'aménagement du territoire** est proposé. Présenter le sujet de façon attirante est primordial ! La rencontre pourrait être annoncée par un titre provocateur.

Propositions de titre :

« Aywaille, cité-dortoir de Liège ? Comment la population voit-elle l'avenir d'Aywaille ? Que souhaite la population comme type d'habitat ? ».

Un projet mené à proximité de Louvain-la-Neuve est cité. C'est un exemple qui montre le rôle moteur que peut jouer une Commune dans la réalisation de certains projets. Un lotissement a été aménagé de façon à ce que les habitations et les bureaux (architectes, PME...) « cohabitent » ; ce lotissement n'est donc jamais déserté. C'est un projet réfléchi.

Le débat qui sera mené n'est pas une fin en lui-même. L'intérêt est que l'on puisse en sortir avec de nombreuses questions et que cela débouche éventuellement sur un ou quelques projets (à mener avec d'autres GT ?).

Déroulement de la rencontre :

- un apport théorique par un intervenant qui présente quelques orientations avec les avantages et inconvénients.
- inviter la population aqualienne à débattre afin d'apporter des éléments de réponse à la question « Que souhaitez-vous pour Aywaille ? ». D'autres personnes intéressées par le sujet seraient également invitées à la rencontre.

Personnes à inviter : architecte ? urbaniste ? représentant d'expérience-pilote ? universitaire ? échevin ? étudiant en géographie humaine ?...

Une personne remplira le rôle d'animateur-modérateur.

L'objectif de cette rencontre étant entre autres de mobiliser de nouvelles personnes pour les GT, 5 minutes d'intervention (au début de la rencontre plutôt qu'à la fin) seront à prévoir afin d'expliquer ce qu'est la CLDR, le rôle des GT... Chaque participant recevra un feuillet explicatif à ce sujet ainsi que les coordonnées utiles.

Publicité :

Le Bulletin communal paraîtra fin mars et les articles doivent être remis pour fin février. Il est primordial que les 4 rencontres soient annoncées notamment par ce moyen.

Un projet de publicité (un titre – quelques questions – intervenant – date) relatif à la rencontre du GT Environnement – Patrimoine naturel et bâti sera réalisé le plus rapidement possible et sera transmis par courrier ou par mail aux différents participants du GT, qui seront invités à donner leur avis. Vous trouverez ci-joint les adresses mail et coordonnées des participants.

3. Analyse des projets

Les objectifs ont été reformulés. Les propositions de projets peuvent maintenant être classés selon les catégories suivantes :

- à éliminer
- à réaliser à court terme, sans gros moyens financiers
 - par la Commune (Lot 0 A)
 - par des groupements ou des particuliers avec le concours de la Commune (Lot 0 B)
 - par des groupements ou des particuliers (Lot 0 C)
- à conserver et à analyser en priorité (1)
- à conserver et à analyser dans un second temps (2)

L'idéal serait de commencer à travailler sur des projets qui correspondent à un maximum d'objectifs.

Pour rappel, voici les objectifs identifiés :

Objectifs identifiés

I. Préserver le patrimoine naturel :

- a) Réduire l'impact environnemental de l'activité des entreprises
 - b) Entretien des sentiers, chemins et abords
 - c) Améliorer l'information sur le patrimoine naturel
 - d) Veiller à l'adéquation entre les activités humaines et les zones où elles s'implantent
- ...

II. Préserver le patrimoine bâti :

- a) Améliorer l'information sur le patrimoine bâti
 - b) Veiller à attirer l'attention des candidats acheteurs bâtisseurs sur les prescriptions urbanistiques en vigueur
 - c) Veiller à l'adéquation entre les activités humaines et les zones où elles s'implantent
 - d) *Préserver et améliorer la qualité des aménagements de convivialité*
- ...

III. Valoriser le patrimoine naturel :

- a) Améliorer l'information sur le patrimoine naturel
- ...

IV. Valoriser le patrimoine bâti :

- a) Améliorer l'étude et l'information sur le patrimoine bâti
- ...

V. Sensibiliser et éduquer les citoyens au respect de l'environnement

...

VI. Sensibiliser au tri et à la gestion des déchets

- a) Améliorer le ramassage des déchets
- ...

VII. Améliorer l'étude et la gestion des biotopes, de la faune et de la flore

...

VIII. Veiller à la qualité de l'eau par le recensement du captage et des nappes phréatiques

...

Les participants décident de commencer à classer les nouvelles propositions qui ont émergé suite aux discussions qui ont eu lieu lors des nombreuses réunions déjà organisées (notamment les projets relevant du Lot 0 et transmis à la Commune dans le cadre de la réunion du 25 novembre 2005)

1) Réaliser un inventaire détaillé des chemins et des entiers.

Ce projet relève de l'objectif I.b) et III.

2) Réaliser un inventaire complet au sein de chaque village des différents aménagements (bancs, poubelles...) ainsi que leur état. Les comités de quartier sont à contacter. (Lot 0 B)

On parlera plutôt de petit mobilier urbain plutôt que d'aménagements.

Ce projet relève de l'objectif II. Un sous-objectif est ajouté

d) Préserver et améliorer la qualité des aménagements de convivialité

3) Prévoir au sein de chaque village un comité de vigilance avec une personne relais qui centraliserait les informations concernant les problèmes de dégradations, les dépôts... et les problèmes environnementaux du domaine public. (Lot 0 B)

On ne parlera plus de comité de vigilance mais bien de personnes relais.

Ce projet relève des objectifs I., II., III., IV., et V.

Améliorer l'information des riverains quant aux permis de bâtir pour les antennes GSM et aussi pour d'autres travaux en étendant l'envoi de courriers à 300m du chantier plutôt qu'à 50m. (Lot 0 A) (Cela avait été exclu par la Commune)

Et

De façon générale, veiller au respect de la législation en matière d'urbanisme, au niveau environnemental... Renforcer la répression des incivilités (dépôts clandestins, déjections canines, jets de déchets sur la voie publique). (Lot 0 A)

Ces 2 propositions sont modifiées et deviennent (cf. 4 et 5) :

4) Améliorer l'information quant au permis de bâtir. Veiller au respect de la législation en matière d'urbanisme et de respect de l'environnement et du délai d'affichage.

Ce projet relève des objectifs I., II., V.

5) Prévention des incivilités (dépôts clandestins, déjections canines, jets de déchets sur la voie publique.

Pour les délits relatifs à l'environnement, le système des amendes administratives a été instauré. Plutôt que de proposer de renforcer la répression des incivilités, il serait intéressant de réfléchir à la manière dont on peut les prévenir. Remarque : les travaux d'intérêt général sont de plus en plus souvent proposés. Le système est géré par La Noria. Les intervenants sociaux voient avec la personne concernée à quel travail elle va être affectée.

Ce projet relève de l'objectif V

Veiller au respect du délai d'affichage concernant les travaux. (Lot 0 A)

Cette idée a été incluse dans le point 4) ci-dessus.

Etablir un plan clair par rapport à l'installation éventuelle de nouvelles antennes GSM (critères précis à respecter en tenant compte des aspects esthétiques et physiologiques) en collaboration avec le GT. (Lot 0 B)

Cette proposition est reformulée et devient :

6) Respecter tous les principes de précaution lors de l'installation ou de la modification d'antennes GSM.

Ce projet relève des objectifs I.a) et II.c)

7) Inciter les clubs de marcheurs et de cyclistes de l'entité à signaler au département ad hoc de l'Administration, via un formulaire uniforme les dégradations du balisage et les problèmes détectés sur les chemins et sentiers. Le suivi et les réparations éventuelles seraient de la responsabilité de la Commune. (Lot 0 B)

Les touristes qui achèteraient des cartes de promenades recevraient également ce formulaire. (L'exemple du balisage tel qu'il se fait dans un pays semblable au nôtre est cité : le balisage est réalisé à la peinture sur de grosses pierres taillées. Bien sûr ici le balisage est règlementé, mais on peut imaginer qu'il soit réalisé au pochoir sur de la pierre.)

Ce projet relève des objectifs I.b) et V.

Une nouvelle proposition est faite :

8) Réaliser un livret commenté sur des promenades nature

Il peut s'agir de promenades qui sont déjà fléchées. Ce guide à l'usage du promeneur reprendrait des indications sur les arbres remarquables, des légendes... Comme cela se fait au Luxembourg la carte (livret A5) pourrait reprendre une série de numéros qu'on retrouverait sur le parcours. A chaque repère, on pourrait également indiquer le kilométrage parcouru. Ce projet serait à travailler en transversalité car il relève de 2 GT (Tourisme et Environnement – Patrimoine naturel et bâti).

9) Envisager la possibilité de mettre sur pied un week-end de nettoyage complet de la Commune et de ses chemins en sollicitant les mouvements de jeunesse mais également les familles. Celles-ci pourraient, en fonction de leur endroit d'habitation, prendre en charge certains chemins. (Lot 0 B)

Le Contrat Rivière organise le nettoyage de l'Amblève à chaque printemps. L'idée est d'étendre ce nettoyage. Des écoles, des petits groupes dans les quartiers... sont impliqués. Le problème, si cette activité se fait en dehors du cadre scolaire, c'est que les enfants et les jeunes qui se présenteront seront déjà sensibilisés !

4. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu **le mardi 22 février à 20h00 dans les locaux du GREOA.**

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
ENVIRONNEMENT-PATRIMOINE NATUREL ET BATI
DU 22 FEVRIER 2005 AU SIEGE SOCIAL DU GREOA (HARZE)

Présents: Philippe MATHIEU (Membre de la CLDR et animateur du GT), Jean-Claude COMELION, Jeanne HEBRANS (Membre CLDR), André HOCQUET (Membre de la CLDR), Renée LARDINOIS, Fabienne LUCAS (Membre de la CLDR), Robert PARMENTIER (Membre de la CLDR), France RAUSIN, Jacques EVRARD, Jean-Claude VAN MICHEL (Membre de la CLDR)

Benoît HOUBEAU (Agent de développement)

1. Introduction

Monsieur MATHIEU accueille les nouveaux membres du Groupe de Travail et rappelle brièvement le processus de l'Opération de Développement Rural qui se déroule actuellement à Aywaille. Les documents de travail sont fournis aux personnes n'en disposant pas encore. Monsieur HOUBEAU distribue également des fiches projets vierges pour que les participants s'habituent à la forme de ces dernières. A cet égard, à titre d'exercice, les membres sont invités à en commencer la rédaction sur des projets qui les intéressent particulièrement.

2. Carrefours - rencontres

En ce qui concerne le texte qui figurera dans le Bulletin Communal, Monsieur MATHIEU soumet un texte martyr à l'assemblée qui en débat. Monsieur HOUBEAU communique la date retenue, le lieu et l'intervenant qui réalisera un petit exposé. Le titre un peu provocateur a pour objectif d'inciter les Aqualiens à assister à cette réunion.

Le texte devient donc :

Qualité de vie et Aménagement du Territoire: de l'espace rural à la cité dortoir.

Comment la population voit-elle l'évolution de l'habitat à Aywaille? Quels sont les risques liés à une urbanisation effrénée? Comment veiller à conserver convivialité et qualité de vie pour tous les habitants? Quel peut-être le rôle de la Commune face à l'initiative privée? Que souhaite la population comme type(s) d'habitat(s) ?

Petit à petit, les localités les plus proches de Liège voient diminuer leurs zones à bâtir. Le prix d'acquisition des terrains grimpe et les candidats bâtisseurs, autoroute oblige, s'éloignent de la ville. L'Ourthe-Amblève est une région verdoyante, accueillante, qui présente de nombreux attraits. Et c'est très bien.

Nous vous proposons une rencontre débat sur ce thème le 17 mai à 20H00 à la Halle de Chantoirs de Deigné. A cette occasion le Groupe de Travail Environnement – Patrimoine naturel et bâti recevra Monsieur Jean-Marc LAMBOTTE, chercheur au Laboratoire d'Etudes en Planification urbaine et rurale (LEPUR) de l'ULG.

3. Approbation du compte rendu de la réunion du 25 janvier 2005

Le compte rendu est approuvé. Cependant en ce qui concerne *le point 3, proposition 9*, relative au nettoyage complet de la Commune, une participante évoque la possibilité de prendre contact avec La Noria pour que des personnes condamnées à prester des Travaux d'Intérêts Généraux puissent effectuer le nettoyage. Le problème de la stigmatisation est soulevé, cependant, le fait que cela soit une personne condamnée à ce type de peine ne serait pas connu puisqu'on ne les identifierait pas.

4. Poursuite des travaux selon la méthode adoptée par le GT

Quelques nouvelles propositions relatives aux énergies renouvelables seront discutées lors d'une prochaine séance.

Afin de vérifier si toutes les propositions rentrent bien dans les projets qui ont été discutés lors de la précédente séance, le document reprenant toutes les propositions soumises au GT est examiné.

1. Ne pas galvauder l'espace rural.

Cette proposition est à éliminer en tant que telle car il ne s'agit pas d'une proposition concrète mais plutôt un souhait.

2. Mettre en valeur le patrimoine naturel (arbres remarquables, mares...).

3. Rouvrir les accès aux chemins et sentiers.

4. De façon générale, entretenir les chemins et sentiers et plus particulièrement améliorer l'entretien des sentiers destinés aux promenades :

- à Ernonheid, entretenir les promenades balisées (signalisation parfois vandalisée...);

- à Harzé, entretenir le sentier derrière le terrain de football du village;

- nettoyer les chemins vicinaux jusque Ville-au-Bois.

5. Nettoyer les berges, épurer l'Amblève et aménager ses rives (chemin, talus...).

6. Réaliser divers petit aménagements: bancs, poubelles...

➤ *installer des bancs et des poubelles vidées régulièrement dans le village d'Awan.*

➤ *Placer des bancs le long des promenades à Awan*

➤ *Installer des bancs publics dans les villages d'Ernonheid, Paradis, Faweux..., destinés notamment aux marcheurs réguliers.*

➤ *A Han, aménager le point de vue Lambert Delhez (1 banc, 1 poubelle, peut-être une table).*

Ces points rentrent bien dans les propositions qui ont été discutées et classées dans les objectifs de la précédente séance. Cependant, personne n'a l'air de connaître le point de vue Lambert Delhez.

7. *Prolonger la Voie des Aulnes d'une part vers Comblain-au-Pont (jonction avec le Ravel) d'autre part vers Nonceveux et le Ninglinspo...*

Cette proposition revêt un certain intérêt mais son examen relève également du GT 1 qui traite du tourisme et également le GT 3 qui s'occupe de la mobilité et de la sécurité routière.

8. *Il est nécessaire de protéger les zones vertes des alentours de Deigné, Hassoumont et Rouge-Thier.*

Proposition rentrant déjà dans ce qui a été débattu lors de la précédente séance.

Une discussion est entamée sur les nouvelles propositions qui ont émergé suite aux discussions lors des nombreuses réunions déjà organisées (notamment les projets relevant du Lot 0 et transmis à la Commune dans le cadre de la réunion du 25 novembre 2005)

Etablir une promenade qui relie les plus beaux bâtiments de la Commune.

Cette proposition qui a été considéré précédemment comme un lot 0C répond aux objectifs **II. a** et **IV a**.

Réaliser un cadastre des endroits où des actions peuvent être entreprises pour améliorer l'esthétisme (exemple : écran de verdure)

Ce point qui faisait partie du Lot 0 B est reformulé et comporte trois composantes principales :

- réaliser un cadastre;
- essayer de motiver les personnes et entreprises à constituer un écran de verdure;
- aux endroits où des prescriptions urbanistiques imposent des plantations assurer un suivi afin de vérifier l'application des règles;

La proposition modifiée répond aux objectifs **I a.** et **II b.**

Instaurer une commission au sein de la Commune (comprenant des citoyens et des experts) qui déterminerait les lignes de conduite à tenir en matière d'aménagement du territoire.

Cette proposition est à **éliminer** car il existe la CCAT et une commission supplémentaire n'est pas vraiment la bienvenue. Par contre il serait plus opportun de transformer cette proposition. En fonction des échanges entre participants, le texte devient : « **Mobiliser la CCAT afin de la sensibiliser aux attentes des Aqualiens dans le but de mettre des actions en place et de tenter de déterminer une ligne de conduite claire en matière d'aménagement du territoire** ». Les actions visées sont par exemple l'incitation à la plantation d'espèces indigènes, la distribution gratuite de plants... Cela rentrerait dans les objectifs **I. c.**, **V.** et **II B.**

Le document reprenant toutes les propositions qui ont été soumises au GT est examiné.

1. *Limiter les zones à bâtir, valoriser davantage les vieilles maisons et se reconcentrer vers les centres urbains. Revenir à de vrais hameaux et éviter autant que possible l'habitat dispersé.*

Cette phrase est plus du domaine du « vœux pieux » que d'un projet. Cependant, les participants proposent d'attirer l'attention de la Commune et rédigent une nouvelle proposition : « **Sensibiliser la Commune à conserver les terrains à bâtir non encore construits se situant dans une zone qui représenterait un certain intérêt paysager** ». Cette proposition répond aux objectifs **I, VII, II c.**

2. *Fournir à la population des informations plus claires sur les permis de bâtir.*

Le souci d'information est important et relève de l'objectif **II b.** *Projet à conserver (ndlr. : à examiner plus précisément en même temps que tout ce qui relève de l'information et la communication).*

3. *Améliorer les plans de promenades du patrimoine bâti.*

Point déjà abordé précédemment

4. *Fleurir davantage les villages.*

Il est constaté que le fleurissement augmente d'année en année et l'on aperçoit de plus en plus de jardinières (phénomène constaté dans toute la Wallonie). Les actions comme les concours de façades fleuries existent déjà.

5. *Rajeunir le pont de l'Amblève à Remouchamps (sablage).*

Le pont d'Aywaille serait en bien plus mauvais état et aurait besoin d'un sablage. Une nouvelle proposition est rédigée: «**Remettre en valeur les ponts notamment en les fleurissant et restaurer celui d'Aywaille (réparation de l'éclairage, sablage...)** ». Ce point répond aux objectifs **II, IV.**

6. *Restaurer la « Maison espagnole » de Remouchamps (rue Ladry).*

Il faudrait juste attirer l'attention du propriétaire pour ne pas laisser cette maison à l'abandon. Il serait peut-être intéressant également d'en vérifier la valeur architecturale. Cette proposition rentre dans l'objectif **IV.**

7. *Enterrer les lignes électriques à Sougné-Remouchamps, Sur la Heid, Playe et Sècheval. (cf. point 9)*

En fonction des travaux de l'ALE, cela se fait automatiquement. Est-il possible d'accélérer le processus ? Les membres ne considèrent pas cela comme un projet communal réalisable et souhaitent ne pas retenir ce projet.

8. *Installer une fontaine au centre du village d'Awain et aménager la place au lieu-dit « au Puits », en vue d'une halte pour les promeneurs ; déplacer la vieille pompe (Fond de la Ville).*

Avant toute chose, il est nécessaire de « **réaliser un inventaire précis des petites places et endroits susceptibles d'être aménagés en vue de devenir des lieux de convivialité** ». Ce sont des projets précis qui en sortiront et ce sont des réalisations concrètes et visibles.

L'étude des actions concrètes est à **classer en première priorité**. Cela répond aux objectifs **II** et **IV**.

Au cours de la discussion la fontaine sur la place d'Aywaille près de la Fortis ne fonctionnerait jamais car l'eau déborderait tout le temps et serait même à l'arrêt depuis un certain temps, ne serait-il pas important de la régler afin qu'elle fonctionne correctement. Les membres proposent cela comme un nouveau **lot 0 A**.

9. *Dissimuler les lignes électriques dans le sol à Deigné. (idem point 7)*

10. *Installer un pavage (à l'ancienne) à Deigné qui induirait un ralentissement du trafic ainsi qu'un embellissement du village.*

Cette proposition est à mettre en relation avec la proposition de réaliser un inventaire (point 8 ci-dessus). En ce qui concerne le point de la vitesse, le GT 3 qui s'occupe de la sécurité routière pourrait en parler.

11. *Il existe un souhait de vigilance par rapport aux initiatives personnelles dommageables à l'esthétisme de Deigné au niveau des constructions. Il est important d'être attentif aux autorisations.*

Point déjà discuté précédemment.

12. *Valoriser les noyaux ruraux, les vieilles maisons (Ernonheid, Kin...).*

Point déjà discuté précédemment.

13. *Mettre plus en valeur la partie basse du château de Harzé.*

Alors que le bâtiment est exceptionnel, il est dommage de constater que le muret le long de la route de Bastogne est dans un état assez pitoyable. De même la clôture du côté Pavillonchamps est en mauvais état. Il serait bon de se renseigner s'il existe des projets de travaux tout en sachant que le château appartient à la Province et que le PCDR ne pourra subsidier de tels travaux. Il s'agit de s'enquérir de la situation.

14. *Valoriser davantage le petit patrimoine touristique, pour les habitants et les étrangers (ex. : la Croix de Septroux) et donner davantage d'informations sur ce petit patrimoine.*

Un participant propose de réaliser en collaboration avec d'autres personnes connaissant particulièrement bien la région de photographier et repérer le petit patrimoine. De même, un fléchage plus adéquat serait le bienvenu. Ce point est aussi à mettre en relation avec le **GT 1** qui travaille sur le Tourisme. Ce point devrait y être également évoqué. Le groupe a donc

proposé une méthode de travail pour réaliser un inventaire. La proposition rencontre les objectifs **I.**, **II.**, **III.** et **IV.**

15. A Nonceveux, déplacer les conteneurs Intradel et Terre près du cimetière et aménager une place propre et conviviale.

Les bulles à verres et autres conteneurs favorisant le tri sélectif ne sont pas vraiment esthétiques et les endroits choisis ne sont pas nécessairement adéquats. Des endroits comme des parkings de grandes surfaces (le Delhaize par exemple) paraissent plus appropriés.

Par conséquent, le GT propose en **lot 0 A** que la Commune et Intradel se concertent afin de revoir les emplacements et réduire l'impact visuel. En plus de Nonceveux ajoutons à la liste, la bulle à verres à Dieupart, celle au pont d'Aywaille, celle près du pont de Remouchamps...

16. A Nonceveux, lors de leur remplacement, installer des plaques de rue, ainsi que certains écriteaux avec leur appellation bilingue français-wallon.

Cette proposition peut-être généralisée et lors du remplacement des plaques traduire si possible en wallon le nom de la rue ou de la place concernée, si évidemment une traduction est possible. Il s'agit vraiment de formaliser d'une certaine manière notre ancrage culturel. Ce point est plutôt considéré comme un **Lot 0 A**. Certains participants expliquent l'existence chez les jeunes d'un regain d'intérêt pour « le Wallon ».

17. A Nonceveux, restaurer et entretenir l'abreuvoir de la rue Saule Bastin.

Existe-t-il ? Un inventaire comme expliqué précédemment est nécessaire...

18. A Piromboeuf le poteau GSM est alimenté par des câbles électriques; il serait intéressant d'enterrer les câbles.

Ce point rejoint ce qui a été évoqué pour les lignes électriques

19. Planter des arbres à la sortie 46 de l'autoroute (près de l'entreprise KAUFFMAN).

Rejoint le point du cadastre des endroits nécessitant un écran de verdure. Cependant, certaines informations laissent croire qu'un jour peut-être l'entreprise se délocaliserait sur Sprimont.

4. Point abordé en fin de réunion qui doit être examiné par le GT 1

Un participant évoque son souhait d'une valorisation des vieux métiers et des artistes. Une brochure les mentionnant pourrait s'avérer intéressante. De même, certains pourraient participer à des événements comme une vitrine du «savoir-faire local». Cependant, des critères de qualité sont indispensables et une commission technique serait intéressante à prévoir pour le choix des artisans qui montreraient leur savoir-faire à une manifestation.

5. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu **le lundi 21 mars à 20h00 dans les locaux du GREOA.**

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
ENVIRONNEMENT-PATRIMOINE NATUREL ET BATI
DU 21 MARS 2005 AU SIEGE SOCIAL DU GREOA (HARZE)

Présents: Jean-Claude COMELION, Jeanne HEBRANS (Membre CLDR), Renée LARDINOIS, Fabienne LUCAS (Membre de la CLDR), Norbert MINGUET, Robert PARMENTIER (Membre de la CLDR), Jean-Claude VAN MICHEL (Membre de la CLDR)

Isabelle LAURENT (Agent de développement)

Excusés : André HOCQUET (Membre de la CLDR), Bénédicte LAURENT (Commune d'Aywaille), Philippe MATHIEU (Membre de la CLDR et animateur du GT)

La réunion débute à 20H05.

1. Introduction

Isabelle LAURENT, agent de développement, anime la réunion de ce jour, Monsieur MATHIEU s'étant excusé.

2. Approbation du compte rendu de la réunion du 22 février 2005

Le PV est approuvé. Une personne a cependant apporté, par téléphone, l'information suivante :

Le point de vue Lambert Delhez (que personne ne pouvait situer, lors de la dernière réunion) : il est situé rue du Promontoire (il faut monter jusqu'au rocher du Promontoire, là il y a un coude assez sec à gauche, le point de vue est dans le tournant au bord du rocher).

3. Carrefours - rencontres

Afin de mobiliser davantage la population d'Aywaille, les 4 GT organisent chacun un carrefour-rencontre.

-Le GT Mobilité – Sécurité routière organise une rencontre, en collaboration avec le GT de Sprimont, sur le thème du Plan intercommunal de Mobilité, le mardi 22 mars à 20H00 au Centre récréatif de Remouchamps.

-Le GT Services – Vie sociale et associative – Convivialité organise un **carrefour-rencontre le jeudi 21 avril à 20H00 à l'école d'Awan**. Il s'agira en fait d'une rencontre des associations destinée à poser les bases d'un éventuel futur réseau.

De plus, un carrefour-rencontre ouvert aux habitants d'Aywaille et de Sprimont est organisé **le jeudi 14 avril à 20H00 à la salle des Combattants, rue du Pérréon à Louveigne** sur le thème du **développement durable**.

Comme déjà annoncé précédemment, le GT Environnement – Patrimoine naturel et bâti organise le carrefour suivant : **Qualité de vie et Aménagement du Territoire: de l'espace rural à la cité dortoir**. Cette rencontre aura lieu **le 17 mai à 20H00 à la Halle de Chantoirs de Deigné**. A cette occasion le Groupe de Travail Environnement – Patrimoine naturel et bâti recevra Monsieur Jean-Marc LAMBOTTE, chercheur au Laboratoire d'Etudes en Planification urbaine et rurale (LEPUR) de l'ULG.

Les membres du GT souhaitent préparer cette rencontre, de préférence avec Monsieur Lambotte ; il faudra donc prochainement fixer une réunion dans ce sens.

4. Poursuite des travaux selon la méthode adoptée par le GT

La dernière CLDR a eu lieu le 8 mars. Les membres ont approuvé les objectifs identifiés par les différents GT (document en annexe pour les personnes qui n'étaient pas présentes à la réunion). La prochaine CLDR aura lieu le 23 mai. L'objectif est que les différents GT aient terminé le classement des propositions.

Les participants poursuivent le travail selon la méthode déjà utilisée.

(cf. document initial : III. Objectif : améliorer l'information sur le patrimoine naturel)

1. Depuis Aywaille jusqu'à Nonceveux, mieux indiquer les promenades du Ninglinspo.

Cette proposition peut être généralisée et rejoint la proposition relative à l'inventaire des chemins et des sentiers (objectif III.a).

2. Installer au centre de chaque hameau des panneaux reprenant les promenades, les curiosités éventuelles et les monuments (Awan...). Ils pourraient être entourés de quelques publicités pour le financement. Il paraît également important d'actualiser les panneaux régulièrement.

C'est un travail de recensement du patrimoine bâti et naturel, qu'il faut généraliser à chaque hameau (objectifs II. et IV.). Cette proposition ne doit pas figurer dans le Lot 0. Elle doit être étudiée en collaboration avec le GT Economie – Tourisme - Agriculture et le GT Mobilité – Sécurité routière.

3. Mettre à disposition du public, à la commune, des cartes des chemins balisés.

4. Installer des points relais pour la distribution de cartes de promenades... Ces endroits pourraient être des commerces, des cafés...

Cela a déjà été repris dans les propositions Lot 0. Les cartes doivent être distribuées dans le maximum d'endroits possible.

(cf. nouveau document : améliorer l'information sur le patrimoine bâti)

1. *Faire davantage de publicité pour le musée de la boulangerie et de la meunerie.*
2. *Dater les plus vieilles maisons de chaque village et ajouter un petit historique sur des panneaux informatifs. (Lot 0 B)*

Cela a déjà été traité.

(cf. document initial : IV. Objectif : améliorer l'information sur le patrimoine bâti)

1. *Placer des bornes électroniques interactives à différents endroits de la commune.*

Cette proposition est trop ambitieuse. Elle est donc **à supprimer**

2. *Donner davantage d'informations sur le petit patrimoine touristique.*
3. *Indiquer par une pancarte touristique placée sur la Voie des Aulnes entre Remouchamps et Aywaille, l'Église de Dieupart et son année de construction.*
4. *Augmenter au centre d'Aywaille la publicité pour tout ce qui existe dans les environs.*

Cela a déjà été traité.

5. *Renseigner, sur le site de la commune, le village de Harzé en tant que tel, avec des liens vers les professionnels du tourisme. Quelqu'un remarque qu'un tel système existe déjà.*

Le site d'Aywaille n'est pas fort développé. Il faut l'améliorer : plus de clarté, plus de détails, plus de photos. Un concours de photos a été organisé dans la Commune au moment des jumelages. Ces photos pourraient être utilisées.

Nouvelle proposition : Apporter des améliorations au site de la Commune.

Il serait intéressant de prévoir des circuits touristiques Ourthe-Amblève, sur plusieurs communes. Il faudrait également voir si sur le site Ourthe-Amblève il n'est pas possible d'améliorer l'information sur Aywaille.

6. *Réaliser des cartes postales du château de Harzé.*

(Cf. document initial : Environnement V. Objectif : réduire l'impact environnemental de l'activité des entreprises)

1. *De façon générale, les zonings doivent être remplis au maximum afin d'éviter l'occupation de nouveaux sites et par là même la disparition de terres agricoles.*
2. *Imposer plus de plantations pour masquer les bâtiments s'intégrant mal dans le paysage.*
3. *Améliorer l'aménagement visuel du parc artisanal de Harzé pour mieux l'intégrer dans le paysage vert (promenades). Créer un véritable écran de verdure.*

Cela a déjà été traité.

4. a) *Installer des éoliennes dans le zoning de Harzé donnerait un potentiel énergétique à exploiter : l'endroit est très ventilé et situé à l'écart des habitations.*

Il y a des points élevés, bien dégagés. Un participant donne l'information suivante : ce sont les fournisseurs d'énergie qui étudient eux-mêmes les endroits les plus intéressants.

La proposition en tant que tel est à éliminer. Il est quand-même possible de faire la remarque suivante : « attirer l'attention des fournisseurs d'énergie afin qu'ils étudient le potentiel d'Aywaille »

b) Créer de l'électricité grâce à la réactivation de moulins à eaux.

Cette proposition est utopique, et donc **à éliminer**.

5. Améliorer l'axe Remouchamps-Aywaille en délocalisant l'entreprise Kaufman. En effet, celle-ci s'intègre mal dans le paysage.

L'entreprise Kaufman va de toutes façons être délocalisée. Cette proposition est donc **à éliminer**.

6. Une séance d'information et une visite de l'abattoir d'Awans seraient intéressantes.

Cette proposition fait partie du Lot 0. Il serait utile de vérifier s'il y a réellement une demande de la population dans ce sens.

(Cf. nouveau document : VI. Sensibiliser la population au respect de l'environnement)

1. Prévoir davantage d'actions en milieu scolaire.

2. Promouvoir tout d'abord au niveau scolaire l'utilisation de gourdes plutôt que d'emporter tous les jours des cannettes ou des petits berlingots (idem pour la boîte à tartines).

Lot 0 B

3. Distribuer aux touristes dans les hôtels, campings, à la Maison du Tourisme, au Syndicat d'Initiative, ...de petits dépliants reprenant une liste claire de consignes à respecter en matière d'environnement. Ce message pourrait aussi faire l'objet d'une page à insérer sur le site de l'Ourthe-Amblève.

Lot 0 C

(Cf. document initial : VI. Objectif : sensibiliser la population au respect de l'environnement)

1. Effectuer plus de publicité pour le compostage.

Il y a déjà beaucoup de publicité dans ce sens. Il faut donc relancer régulièrement le sujet, lors de manifestations et/ou par des dépliants (objectifs V. et VI.)

2. Récompenser les bons trieurs en leur permettant de rendre leurs étiquettes non utilisées.

Cette proposition est **à éliminer**.

3. Mener des actions éducatives dans les écoles et vis-à-vis des adultes afin de sensibiliser les enfants, les jeunes et les adultes au respect de la nature et de l'environnement.

Point déjà traité.

4. Effectuer des interventions plus répressives en matière d'environnement afin de sanctionner les incivilités.

Lors des discussions au sein du GT, les participants sont passés d'un aspect répressif à un aspect plus préventif. On risque alors de ne pas suivre les souhaits de la population. La répression est nécessaire.

L'information selon laquelle un nouvel agent qualifié pour réprimer les « petites incivilités qui pourrissent la vie » devrait être engagé par la Commune est apportée. Mais qu'en est-il ?

(Objectifs V. et donc aussi I. et II.)

5. Exercer une surveillance afin d'éviter les dépôts sauvages.

6. Renforcer les injonctions de police.
(Objectif V.)

(Cf. nouveau document : VII. Améliorer le tri et le ramassage des déchets)

1. Prévoir des poubelles munies d'un système de clapets afin qu'elles ne recueillent que les petits déchets.

2. Réinsérer dans le Bulletin communal des articles traitant du compostage. (Lot 0 A)

3. Renforcer les injonctions de police concernant les chiens errants.

(Cf. document initial : VII. Objectif : améliorer le tri et le ramassage des déchets)

1. Concernant la récupération des bâches de silos, un ramassage est prévu en avril et en mai et également en novembre. Cependant le mois de novembre est mal choisi (il n'y a pas de bâche à cette époque). Les agriculteurs proposent plutôt le mois de février. Par ailleurs, il est important d'informer les agriculteurs de la possibilité qu'ils ont de déposer toute l'année leurs bâches au parc à conteneurs de Sprimont.

Lot 0. Il faut modifier la date en accord avec les agriculteurs

2. Le développement du tourisme entraîne un manque de propreté : il serait souhaitable de placer des poubelles pour les promeneurs et les cyclistes.

3. Installer des poubelles près des bancs publics mais aussi des poubelles « type paniers de basket » telles qu'on peut en voir dans d'autres communes. S'ensuit une discussion sur la multiplication des poubelles et sur les dérives possibles. Certaines personnes ont tendance à utiliser les poubelles publiques pour y jeter leurs déchets ménagers. Or l'idée qui prévaut est celle du « pollueur-payeur », dans le sens où on paye en fonction de la quantité de déchets produite. C'est pourquoi les poubelles publiques sont généralement munies d'un couvercle permettant uniquement le dépôt de petits déchets (cannettes...).

Monsieur Le Bourgmestre signale que, pour les dépôts sauvages, des amendes administratives sont prévues et la commune s'atèle à les percevoir et à sévir.

4. Augmenter éventuellement le nombre de poubelles rue Magritte à Sougné-Remouchamps.

Il faudrait recenser les poubelles existantes.

5. Améliorer la propreté dans la commune, notamment à proximité du local des jeunes à Remouchamps.

La proposition doit être généralisée : recenser les lieux où la propreté doit être améliorée.

6. Comme le ramassage des papiers et PMC pose parfois problème, effectuer un passage plus régulier au domaine du Val du Promontoire, comme ailleurs dans la commune.

Le problème est que le chemin n'est pas très accessible. Seul le passage d'une petite camionnette est possible.

7. Nettoyer régulièrement les accès au parc à conteneurs et rendre les horaires d'accessibilité plus flexibles.

Cf. proposition 8

8. Améliorer la propreté aux abords du parc à conteneurs (cf. proposition faite par un habitant : placer un panneau à l'entrée du parc à conteneurs).

Panneau : Nous prions les usagers du parc à conteneurs de bien vérifier leur chargement afin de ne pas répandre des déchets le long des routes. Les usagers qui auraient perdu une partie de leur chargement en venant ici sont priés de récupérer leurs déchets en retournant ». (annexe au PV de la réunion du 14.10.03).

9. Prévoir dans le village d'Awan un endroit spécifique pour les déchets verts. « C'est très bien que l'on puisse déposer ses déchets verts au parc à conteneurs mais la difficulté consiste à les amener au parc. Quand on a un grand jardin, même en compostant et en broyant, il y a des déchets dont il faut se débarrasser (principalement la tonte de gazon). Les mettre dans des sacs pour les transporter, c'est très difficile et trop volumineux. Tout le monde n'a pas une remorque. La proposition est de faire des « mini » points de déchets verts dans les villages (par quartier), bien situé afin d'être accessible en brouette ou en tracteur, et qui seraient hebdomadairement vidés par la commune. (cf. courriel annexé au PV de la réunion du 21.10.03).

10. Pour les personnes sans véhicule, notamment à l'Hermitrie, une des solutions serait d'installer un conteneur par période ou un broyeur.

11. Trouver une solution pour le ramassage des déchets verts au Val du Promontoire.

Ces propositions sont à **éliminer**, vu le risque de dépôts autres que des déchets verts (craintes de dérives). Si quelqu'un doit se débarrasser de ses déchets verts (tonte), c'est qu'il a la possibilité de composter. Renvoi aux objectifs V. et VI.

12. Etudier le coût pour faire du compost avec les déchets verts qui nous coûtent très chers. Cet endroit à composter créerait quelques emplois. Ce compost pourrait être vendu dans la Commune et utilisé par la commune dans les jeunes plantations.

Il s'agirait d'un point de dépôt et de valorisation par la revente. Plutôt que de payer pour faire évacuer les déchets, ceux-ci sont compostés et revendus. Cela se fait dans certaines communes. C'est une piste pour créer de l'emploi. Ce serait un projet à but social. C'est donc un projet à conserver (objectif VI.).

(Cf. document initial : VIII. Objectif : améliorer la gestion environnementale)

1. Réinstaurer l'arrachage des chardons à la main afin de résoudre les problèmes causés par le fauchage tardif.

C'est utopique. Mais il faut sanctionner les propriétaires qui n'arrachent pas les chardons qui se trouvent sur leur propriété (objectifs V. et VII.)

2. Dresser pour la commune une carte claire des zones de chasse.

Cette proposition est à **éliminer** car cette carte existe.

(Cf. document initial Egouttage, IV. Objectif : donner davantage d'informations sur l'épuration)

1. a) De grandes stations d'épuration n'ont pas nécessairement leur utilité. Il serait préférable de réaliser des petits travaux appropriés.

b) Il est également nécessaire de sensibiliser les gens à de petites actions ponctuelles.

2. Diffuser auprès de la population une information concernant l'épuration (collective, individuelle, les subsides et primes possibles...). Certaines personnes voudraient savoir si elles doivent budgétiser l'installation d'une station d'épuration individuelle.

3. Installer une station d'épuration à Sougné-Remouchamps.

4. Revoir à Quarreux la distribution de l'eau et l'égouttage

Il n'y a pas d'actions particulières à mener en matière d'égouttage. Part ailleurs, la population vient de recevoir l'information sur le PASH. Propositions **à éliminer**.

(Cf. nouveau document : XI. Mener des actions afin d'améliorer la gestion de l'eau)

1. Repérer les endroits où l'eau d'écoulement pose des problèmes de sécurité routière.

Lot 0 B.

(Cf. document initial X. objectif : améliorer la qualité et la pression de l'eau)

1. Remplacer les canalisations d'eau à Playe, Sougné-Remouchamps et Sur la Heid.

A éliminer.

(Cf. document initial : XI. Objectif : mener des actions afin d'améliorer la gestion de l'eau)

1. Nettoyer l'Amblève de ses déchets.

Point déjà traité.

2. Réaliser un entretien annuel du ruisseau du Wayai.

Le ruisseau du Wayai est celui qui descend du Château de Harzé. IL a été géré par un groupement. Qu'en est-il actuellement ? Il semble qu'il y ait des rats. Il faut donc sensibiliser la Commune et les riverains. Il ne faut pas s'arrêter à ce ruisseau. **Il faut généraliser** (Objectif V.).

3. Rouvrir la pompe au centre de Playe.

On ne peut pas prendre l'eau vu l'absence de contrôle. Proposition **à éliminer**.

4. A Nonceveux, des puits existent à certains endroits. Il serait donc possible, localement, de récupérer de l'eau.

C'est possible pour les particuliers, mais pas pour la Commune.

5. A Nonceveux, placer des panneaux indiquant le danger causé par l'eau dévalant sur certaines routes.

Il faut éviter l'ajout intempestif de plaques. De plus, c'est du ressort du MET. Proposition **à éliminer**.

6. A Nonceveux, prévoir des caniveaux.

Il faudrait un égouttage. Est-il prévu par là ? Il faut **généraliser** la proposition aux autres villages.

7. Au Val du Promontoire, rue Feronheid, par temps pluvieux, une flaque de 20 m² poserait problème. Pour résoudre ce problème, il est proposé de raccorder l'ancien puits perdu au nouveau.

Il faut le signaler à l'Echevin des travaux

8. Sortir le Val du Promontoire de la zone inondable.

5. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu **le lundi 11 avril à 20h00 dans les locaux du GREOA.**

PCDR-AY/IL/24.03.05

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
ENVIRONNEMENT-PATRIMOINE NATUREL ET BATI
DU 11 AVRIL AU SIEGE SOCIAL DU GREOA (HARZE)

Présents: Jeanne HEBRANS (Membre CLDR), André HOCQUET (Membre de la CLDR), Renée LARDINOIS, Bénédicte LAURENT (Commune d'Aywaille), Fabienne LUCAS (Membre de la CLDR), Philippe MATHIEU (Membre de la CLDR et animateur du GT), Norbert MINGUET (Membre de la CLDR), Robert PARMENTIER (Membre de la CLDR).

Benoît HOUBEAU (Agent de développement)

Excusés: Jean-Claude VAN MICHEL (Membre de la CLDR), Madame VAN DEN WILDENBERG

La réunion débute à 20H05.

1. Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Le PV est approuvé.

2. Poursuite des travaux

Monsieur MATHIEU constate que le Groupe n'a pas discuté de propositions de l'objectif : « **améliorer la gestion des biotopes de la faune et de la flore** » (**Objectif VII**). Une proposition est soumise au débat : « *recenser les terrains présentant certaines caractéristiques (arbres et haies intéressantes), de façon à éviter de les vendre comme des petits morceaux de terrain d'aisance car par manque d'entretien où par la transformation en simple pâture le biotope est endommagé* ». Il serait dommage que des espaces présentant notamment un intérêt ornithologique disparaissent. Certaines zones pourraient être signalées par des panneaux ce qui peut représenter également un aspect éducatif et de sensibilisation à l'environnement.

Un participant signale également que des incitants existent pour la plantation de certaines essences. Préserver et rétablir des biotopes naturels pour les oiseaux est relativement important. Un membre du GT explique qu'au sein de l'étude socio-économique, de nombreuses informations (arbres remarquables, sites protégés...) existent.

2.1 Discussion et classement des propositions non encore traitées dans les objectifs

Proposition 11 du document de synthèse (joint au présent compte-rendu) «*Apporter des améliorations au site de la Commune* » (il s'agirait du site Internet). Il est important de replacer cette proposition dans le contexte de la réunion précédente. En effet, ce point a été abordé lorsque l'on parlait de la proposition précédente. D'une manière plus générale, il serait intéressant de prévoir la mise on-line d'informations comme par exemple les avis d'urbanisme affichés aux valves communales. L'effort à réaliser au niveau du site Internet est une demande qui touche également d'autres Groupes de Travail qui souhaitent une amélioration de l'information et de la communication. Classement dans les **objectifs II a., III a. et IV.**

Attirer l'attention des fournisseurs d'énergie afin qu'ils étudient le potentiel d'Aywaille pour la fourniture d'électricité par le biais d'éoliennes. (Proposition 12 du GT)

Dans les objectifs, une petite lacune est comblée en précisant dans l'objectif I en ajoutant un point: **e) promouvoir les énergies renouvelables.** (*ndlr : La proposition en tant que telle sera rediscutée au point 2.2*)

Recenser les lieux où la propreté doit être améliorée

Cette proposition remplit l'**objectif V.**

Améliorer la propreté aux abords du parc à conteneurs (cf. proposition faite par un habitant : placer un panneau à l'entrée du parc à conteneurs).

Panneau : Nous prions les usagers du parc à conteneurs de bien vérifier leur chargement afin de ne pas répandre des déchets le long des routes. Les usagers qui auraient perdu une partie de leur chargement en venant ici sont priés de récupérer leurs déchets en retournant ».

Une participante informe qu'il est possible de déposer les carcasses des animaux morts au Recyparc (conteneur pour les domestiques et un autre pour les sauvages). Malheureusement, des dérives sont constatées comme le dépôt d'abats de viande.

La proposition répond aux **objectifs V. et VI.**

2.2 Discussion et classement des propositions non encore traitée

Préalablement, Monsieur HOUBEAU explique succinctement l'importance des décisions qui seront prises lors de la prochaine Commission Locale de Développement Rural (CLDR) programmée le 23 mai. Ensuite une réunion mi-juin rassemblera tous les GT pour évoquer la suite des travaux.

Le document remis en début de séance est parcouru dans son entièreté et certains membres évoquent leur coup de cœur.

Pour rappel, les propositions sont classées dans les catégories suivantes:

- à ne pas retenir
- à réaliser à court terme, (sans gros moyens financiers)
 - par la Commune (**Lot 0 A**)
 - par des groupements ou des particuliers avec le concours de la Commune (**Lot 0 B**)
 - par des groupements ou des particuliers (**Lot 0 C**)
- à conserver et à analyser en priorité (**P1**)

- à conserver et à analyser dans un second temps (**P2**)

1. *Réaliser un inventaire détaillé des chemins et des sentiers.*

A analyser dans un second temps est attribué

2. *Améliorer l'information quant au permis de bâtir. Veiller au respect de la législation en matière d'urbanisme et au respect de l'environnement et du délai d'affichage.*

La proposition en tant que telle peut-être découpée.

- *Veiller au respect de la législation en matière d'urbanisme et de l'environnement classé en P1.*
- *Améliorer l'information quant au permis de bâtir et veiller au respect du délai d'affichage.*

Cette partie rejoint aussi la discussion sur l'amélioration du site Internet et le classement adopté est **lot 0 A**

3. *Prévention des incivilités (dépôts clandestins, déjections canines, jets de déchets sur la voie publique.*

Cette proposition tenant à cœur plusieurs membres est classée en **P1**.

4. *Respecter tous les principes de précaution lors de l'installation ou de la modification d'antennes GSM.*

Il est clair que lors de l'installation d'antennes des organismes sont consultés mais il existe doutes quant à l'innocuité des ondes émises. Classement en **P2**.

5. *Réaliser un livret commenté sur des promenades nature*

Il existe un intérêt aussi de répondre à d'autres objectifs comme la promotion du tourisme. Classement en **P1**.

6. *Mobiliser la CCAT afin de la sensibiliser aux attentes des Aqualiens dans le but de mettre des actions en place et de tenter de déterminer une ligne de conduite claire en matière d'aménagement du territoire*

Monsieur HOUBEAU informe qu'à Sprimont un des GT avait pris l'initiative d'écrire à la CCAT pour attirer leur attention sur certains points importants. Les membres souhaitent mettre cette proposition **en attente**. Il serait utile d'en discuter après le carrefour-rencontre du mois de mai sur les enjeux de l'aménagement du territoire..

7. *Sensibiliser la Commune à conserver les terrains à bâtir non encore construits se situant dans une zone qui représenterait un certain intérêt paysager*

Classement en **P1** et cela rejoint aussi la proposition émise en début de réunion sur les espaces au biotope intéressant.

8. *Remettre en valeur les ponts notamment en les fleurissant et restaurer celui d'Aywaille (réparation de l'éclairage, sablage...)*

Cela pourrait être coûteux mais cela revêt une grande importance → Classement en **P1**

9. *Restaurer la « Maison espagnole » de Remouchamps (rue Ladry).*

Une lettre de la commune au propriétaire (bien revendu par la Commune à une personne de tilff) est demandée. **Lot 0 A**

1. *Installer au centre de chaque hameau des panneaux reprenant les promenades, les curiosités éventuelles et les monuments (Awan...). Ils pourraient être entourés de quelques publicités pour le financement. Il paraît également important d'actualiser les panneaux régulièrement.*

Il est essentiel que la publicité soit utilisée de manière parcimonieuse pour ne pas noyer l'information. Les panneaux ont un certain coût et doivent être étudiés minutieusement. **Classement en P1.**

11. *Apporter des améliorations au site de la Commune.*

Ce point est à classer en **lot 0 A.**

12. *Attirer l'attention des fournisseurs d'énergie afin qu'ils étudient le potentiel d'Aywaille pour la fourniture d'électricité par le biais d'éoliennes.*

Deux points de vue sont en débats car selon certains membres une initiative communale et même privée est tout à fait possible. L'électricité « verte » fait d'ailleurs l'objet d'une législation européenne. N'oublions pas qu'il existe d'autres systèmes comme la biométhanisation. D'un commun accord la première proposition telle qu'elle est rédigée est classée en **lot 0 A.** Une proposition supplémentaire est rédigée: « *Etudier au niveau de la Commune, l'implantation d'éoliennes* » en **P2.**

13. *Effectuer plus de publicité pour le compostage.*

Il existe des articles publiés régulièrement dans le Bulletin Communal. **Classement lot 0 A**

14. *Effectuer des interventions plus répressives en matière d'environnement afin de sanctionner les incivilités. Renforcer les injonctions de police.*

En fonction de la nouvelle législation en la matière, cela devient un **lot 0 A.** Un débat s'installe sur le rôle de l'agent sanctionnateur et aussi des personnes verbalisantes. Dans la proposition initiale le mot « de police » est remplacé par « des verbalisants. »

15. *Recenser les lieux où la propreté doit être améliorée.*

Attention, il est important de ne pas voir cette proposition comme une cartographie mais il est important que dès qu'un problème se manifeste, on puisse y remédier rapidement. La proposition est reformulée : « *Faciliter au citoyen le signalement des lieux où la propreté doit être améliorée* ». Cela rejoint une discussion qui s'est tenue lors d'une réunion précédente. **Classement en lot 0 B.**

16. *Améliorer la propreté aux abords du parc à conteneurs (cf. proposition faite par un habitant : placer un panneau à l'entrée du parc à conteneurs).Panneau : Nous prions les usagers du parc à conteneurs de bien vérifier leur chargement afin de ne pas répandre des déchets le long des routes. Les usagers qui auraient perdu une partie de leur chargement en venant ici sont priés de récupérer leurs déchets en retournant ».*

Ce point est classé en **lot 0 A** car la Commune a déjà pris des contacts en ce sens avec Intradel.

17. *Etudier le coût pour faire du compost avec les déchets verts qui nous coûtent très chers. Cet endroit à composter créerait quelques emplois. Ce compost pourrait être vendu dans la Commune et utilisé par la commune dans les jeunes plantations.*

Il s'agit d'un projet de grande envergure car le compostage industriel demande des investissements lourds. Des collaborations avec les communes voisines seraient peut-être opportunes. Le projet est classé en **P1.**

18. *Sanctionner les propriétaires qui n'arrachent pas les chardons qui se trouvent sur leur propriété*

Ce point fait partie intégrante du point 14.

19. *Réaliser un entretien annuel du ruisseau du Wayai.*

Le point est généralisé → « *Réaliser un entretien annuel des ruisseaux* ». Un membre attire l'attention sur le fait que certaines berges appartiennent à des privés. Le classement est donc **Lot 0 B**

20. *Prévoir des caniveaux dans les villages*

A ne pas retenir.

21. *Recenser les terrains présentant certaines caractéristiques (arbres et haies intéressantes), de façon à éviter de les vendre comme des petits morceaux de terrain d'aisance car par manque d'entretien où transformation en simple pâture le biotope est endommagé.*

Proposition classée en **P1**.

La proposition suivante : « *A Nonceveux, déplacer les conteneurs Intradel et Terre près du cimetière et aménager une place propre et conviviale* » est généralisée et reformulée.

La proposition finale devient : « *réétudier les implantation des bulles de recyclages afin d'en limiter l'impact visuel* ».

3. Organisation du Carrefour-Rencontre

Afin de voir comment Monsieur LAMBOTTE va exposer la matière. Plusieurs membres se proposent de le rencontrer préalablement au Carrefour (Philippe MATHIEU, Fabienne LUCAS, Jeanne HEBRANS, André HOCQUET).

D'un point de vue publicitaire, il est nécessaire de contacter par courrier les membres du Collège Echevinal, de la CCAT, les membres des différents GT. Un mailing Internet est aussi à prévoir. Même si l'impact d'affiche est sujet à caution, quelques une seront placées. Des petits feuillets de couleurs peuvent également être distribués.

La réunion est clôturée à 22H00.

Vous trouverez en annexe la grille récapitulative du travail effectué.

COMPOSITION DES GT VILLAGEOIS ET THEMATIQUES REMANIES

Pour plus de clarté, les personnes présentes à la réunion du 17 octobre, qui était une réunion commune aux GT 1, 2, 4 et 5, sont reprises à part.

Monsieur Xavier Ehlen a remplacé Monsieur Bonfond comme Echevin du Tourisme, et cela au cours de la législature, c'est pourquoi Monsieur Xavier Ehlen figure parfois simplement dans la liste des participants et parfois dans celle des membres du Collège.

GROUPES DE TRAVAIL PAR VILLAGES

GT1: ancienne commune de Remouchamps (7 septembre 2005, 14 novembre 2005)

S. BERTRAND, P. CADET, M. CLOSE, J.-F. COLLARD, M. COUGNET, J. DECLERCQ, A. DELBOUILLE, M. DEJOSSEE, Ph. DELPORTE, Pr. DELPORTE, C. DELREZ, C. DEREFFE, X. EHLEN, G. LAMIR, N. LAWARREE, L. LEPAS, D. MAYZY, P.-Y. MAZY, P. MEDOT, Q. MEUS, J.-B. PAQUAY, C. SNEEPERS, M. THONON, N. WOIGNEZ

Collège :

V. MATZ

CLDR :

M. BARTHOLOME, G. GROLET, A. HOCQUET, J. LEGRANDHENRI, J. PAQUAY, E. VANDERVEKEN

GT 2 : ancienne commune d'Aywaille (12 septembre 2005, 16 novembre 2005)

M. CRAHAY, R. LERUTH, A. LOUON, G. MEAN, C. NEUVILLE, R.-M. SIQUET, H. TOUSSAINT

Collège :

V. MATZ, D. SIMON

CLDR :

M. BARTHOLOME, R. PARMENTIER

GT3 : anciennes communes de Harzé, Ernonheid-Faweux (28 septembre 2005, 19 octobre 2005)

L. LAHAYE, R. BOULANGER

Collège :

X. EHLEN, D. SIMON

GROUPES DE TRAVAIL PAR THEMES

GT 4 : économie, tourisme (26 septembre 2005, 25 octobre 2005)

F. DELVAUX, J.-M. HAVELANGE, P. LAVAL, M. LUNETTA, C. VAN DIJK

Collège :

X. EHLEN

CLDR :

M. BARTHOLOME, J. DEHAESE, G. GROLET A. HOQUET, O. MINGUET, R. PARMENTIER, C. VAN DOOREN

Personne ressource :

C. COMPERE,

GT 5 : mobilité, sécurité routière (8 novembre 2005, 14 septembre 2005)

A. EHLEN, B. LAURENT, Y. MARENNE

Collège :

D. SIMON

CLDR :

M. BARTHOLOME, J. DEHAESE, G. GROLET, J. HEBRANS, F. LUCAS, R. PARMENTIER, C. VAN DOOREN

GT 6 : environnement, logement (20 septembre 2005, 27 octobre 2005)

V. BARTHOLOME, G. COLLARD, M. COMELIAU, M. DANIEL, B. LAURENT

Collège :

D. GERMAIN, V. MATZ

CLDR :

M. BARTHOLOME, J. DEHAESE, G. GROLET, J. HEBRANS, J. LEGRANDHENRI, F. LUCAS, P. MATHIEU, O. MINGUET, J.-C. VAN MICHEL

GT 7 : général (3 octobre 2005)

J.-M. DECLERCQ, J.-M. HAVELANGE, C. JAMAGNE, E. JOIRIS, Y. MARENNE

Collège :

X. EHLEN, D. GERMAIN

CLDR :

A. HOQUET, R. PARMENTIER

REUNION COMMUNE DU 17 OCTOBRE 2005 (GT1, 2, 4 et 5)

V. BARTHOLOME, DELAHAUT, FRANCOTTE, LANNI, LERUTH, MEAN, MEDOT, C. NEUVILLE, SIQUET, H. TOUSSAINT, C. VAN DIJK, VINCENT

Collège :

CLDR :

A. HOCQUET, PARMENTIER, M. BARTHOLOME

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL AYWAILLE

MARDI 7 juin 2005 à 20h

Salle du Conseil communal

Administration communale d'Aywaille

Présentation de la méthode de travail pour débiter la rédaction des fiches-projets à intégrer dans le Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Participez à la suite de la procédure !

Dans un esprit de convivialité, participez concrètement, en consacrant quelques soirées (de septembre à novembre 2005), à l'évolution de votre Commune. Réfléchissez avec nous aux projets à développer afin de relever au mieux les défis suivants :

- 1) Développer l'économie de l'entité de manière harmonieuse en tenant compte de l'aspect rural de la Commune (promouvoir au maximum la main-d'œuvre locale).
Développer un tourisme pourvoyeur d'emplois et de développement économique tout en préservant le caractère rural de la Commune.
Préserver le potentiel agricole et valoriser l'image de l'agriculture dans l'entité.
- 2) Préserver et mettre en valeur l'environnement, le patrimoine naturel et bâti.
- 3) Améliorer la mobilité de tous les usagers, par des moyens privés ou collectifs et renforcer leur sécurité.
- 4) Continuer à offrir des services de qualité dans un esprit de convivialité, et augmenter éventuellement leur nombre. Informer et susciter davantage la participation de la population.
Elargir l'offre culturelle dans un souci de rencontre et d'intégration. Réfléchir aux moyens de faciliter l'accès aux différentes activités sportives, culturelles ou associatives. Susciter davantage la participation citoyenne.
- 5) Assurer l'accessibilité à un logement de qualité pour tous les habitants en respectant le choix de vie de chacun.

Si vous souhaitez être personnellement informés de la tenue des réunions , merci de compléter le talon ci-dessous et de nous le transmettre à l'adresse reprise en bas de page.

N'hésitez pas à contacter les agents de développement du GREOA qui accompagnent la Commune dans l'Opération de Développement Rural et à consulter le site internet <http://www.pcdr.be> qui vous donnera toutes les précisions utiles sur les actions en cours.

✂

NOM : _____ PRENOM : _____
ADRESSE : _____
TELEPHONE : _____ GSM : _____
FAX : _____
E-MAIL : _____

Merci de votre collaboration.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Qu'est-ce qu'un PCDR ?

Le **Programme Communal de Développement Rural** est un document stratégique reprenant des projets visant à améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants. La conception d'un PCDR s'effectue en plusieurs phases durant lesquelles la participation citoyenne est au cœur du processus.

Tout d'abord, des *réunions d'information et de consultation* se tiennent dans les villages en abordant différents thèmes. Ensuite, l'analyse des données recueillies est répercutée auprès des habitants par le biais de *réunions de retour*. Des Groupes de Travail se constituent ensuite afin de déterminer des objectifs de développement et de proposer à la **Commission Locale de Développement Rural (CLDR)** différentes propositions de projet à étudier de manière plus approfondie.

Dès la rentrée scolaire, une nouvelle étape débutera pour la commune d'Aywaille et des nouveaux Groupes de Travail élaboreront les différentes fiches sélectionnées par la CLDR. Rappelons que les projets retenus seront subsidiés jusqu'à 80% par la Région Wallonne. **Il s'agit d'investissements en adéquation avec les objectifs issus de la consultation des Aqualiens.**

Participez activement aux réunions pour les projets qui vous intéressent. Sachez également que **la liste qui suit est non exhaustive** et que des projets supplémentaires sont susceptibles d'y être ajoutés. Si vous souhaitez rédiger une fiche ou obtenir des renseignements complémentaires par rapport aux projets qui seront discutés en réunion, **n'hésitez pas à contacter les agents de développement du GREOA.**

Benoît HOUBEAU
Isabelle LAURENT
Sarah BEAUFAYS

asbl GREOA – Service PCDR
Place de Chézy 1 à 4920 Harzé – Aywaille
Tél. : 04/384.67.88 -Fax : 04/384.74.37

pcdr@ourthe-ableve.be
<http://www.pcdr.be>



AGENDA

SEMAINE DU 5 AU 10 SEPTEMBRE

GT 1 : ANCIENNE COMMUNE DE REMOUCHAMPS

MERCREDI 7 SEPTEMBRE, 20H00 à la Halle de Deigné

- FICHE 1.1 Aménagement d'un parking et d'un accès sécurisé vers Deigné
- FICHE 1.2. Aménagement de place(s) et/ou aires de jeux (endroits encore à déterminer)
- FICHE 1.2.1 Embellissement et aménagement du centre du village de Deigné
- FICHE 1.3 Aménagement de parking pour cyclistes et personnes à mobilité réduite
- FICHE 1.4 Aménagement d'un parking sécurisé à la sortie de l'autoroute de Remouchamps

SEMAINE DU 12 AU 16 SEPTEMBRE

GT 2 : ANCIENNE COMMUNE D'AYWAILLE

LUNDI 12 SEPTEMBRE, 20H00, Administration communale – salle du Conseil

- FICHE 2.1 Aménagement de place(s) (hormis la place Thiry) et/ou aire(s) de jeux
- FICHE 2.2 Aménagement de parking(s) pour cyclistes et personnes à mobilité réduite (à localiser → une ou plusieurs fiches)
- FICHE 2.3 Réalisation de différents aménagements afin de renforcer la sécurité de tous les usagers

GT 5 : MOBILITE

MERCREDI 14 SEPTEMBRE, 20H00, siège du GREOA (Place de Chézy, 1 à HARZE)

- FICHE 5.2 Aménagement d'aire(s) de service pour les camping-cars
- FICHE 5.4 Développement d'une offre de transport alternatif

SEMAINE DU 19 AU 23 SEPTEMBRE

GT 6 : LOGEMENT, ENVIRONNEMENT

MARDI 20 SEPTEMBRE, 20H00, Administration communale – salle du Conseil

- FICHE 6.1 Développement de projets en matière d'énergies renouvelables
- FICHE 6.1.1 Implantation d'éoliennes, par la Commune, un groupe de particuliers, des entreprises
- FICHE 6.1.2 Installation d'une infrastructure permettant la biométhanisation
- FICHE 6.2 Préservation, valorisation et création des biotopes composés d'espace buissonneux permettant une diversification de la faune et de la flore

SEMAINE DU 26 AU 30 SEPTEMBRE

GT 4 : ECONOMIE, TOURISME

LUNDI 26 SEPTEMBRE, 20H00, siège du GREOA (Place de Chézy, 1 à HARZE)

- FICHE 4.1 Développement d'un concept porteur de développement touristique : les légendes de Marcellin Lagarde
- FICHE 4.2.1 Conception de promenades commentées et guidées: conception d'un livret à adjoindre aux cartes de promenades (information sur le patrimoine naturel et bâti) et installation de panneaux dans les villages
- FICHE 4.2.2 Instauration de collaborations entre fournisseurs de services
- FICHE 4.8 Restauration de ponts et passerelles (hormis le pont d'Aywaille)
- FICHE 4.7 Restauration d'anciennes publicités

GT 3 : ANCIENNES COMMUNES D'HARZE, ERNONHEID-FAWEUX

MERCREDI 28 SEPTEMBRE, 20H00, siège du GREOA (Place de Chézy, 1 à HARZE)

FICHE 3.1 Aménagement de place(s) et/ou aire(s) de jeux
(à localiser → une ou plusieurs fiches)

FICHE 3.1.1 Embellissement, aménagement de la Place de Chézy et des abords de
« l'ancienne Mairie »

SEMAINE DU 3 AU 7 OCTOBRE

GT 7 : GENERAL

LUNDI 3 OCTOBRE, 20H00, siège du GREOA (Place de Chézy, 1 à HARZE)

FICHE 7.1 Amélioration de la bibliothèque multimédia

FICHE 7.4 Actualisation de l'atlas des chemins et sentiers

FICHE 7.2 Installation de bornes électroniques interactives

FICHE 7.3 Création d'une maison de l'emploi

**REUNION DES MEMBRES DE LA CLDR LE JEUDI 6 OCTOBRE, 20H00,
ADMINISTRATION COMMUNALE, SALLE DU CONSEIL**

SEMAINE DU 10 AU 14 OCTOBRE 2005

REUNION DE PRESENTATION DES LOTS 0

MERCREDI 12 OCTOBRE, 20H00, Administration communale – salle du Conseil

SEMAINE DU 17 AU 21 OCTOBRE 2005

GT 1, GT 2, GT 4, GT 5 : REUNION COMMUNE

LUNDI 17 OCTOBRE, 20H00, Administration communale – salle du Conseil

FICHE 5.1 Prolongement de la Voie des Aulnes vers Comblain-au-Pont et/ou Nonceveux

GT 3 : ANCIENNES COMMUNES D'HARZE, ERNONHEID-FAWEUX

MERCREDI 19 OCTOBRE, 20H00, siège du GREOA (Place de Chézy, 1 à HARZE)

FICHE 3.2 Aménagement de parking(s) pour cyclistes et personnes à mobilité réduite
(à localiser → une ou plusieurs fiches)

FICHE 3.4 Réalisation de différents aménagements afin de renforcer la sécurité de tous les usagers (effets de porte...)

SEMAINE DU 24 AU 28 OCTOBRE 2005

GT 4 : ECONOMIE, TOURISME

MARDI 25 OCTOBRE, 20H00, Administration communale – salle du Conseil

- FICHE 4.3 Aide à la mise en place d'une Agence de Développement Local
- FICHE 4.6 Aménagement d'une vitrine de produits du terroir et de produits biologiques
- FICHE 4.4 Mise sur pied d'un « centre d'interprétation » des espèces piscicoles
- FICHE 4.5 Réalisation d'un plan d'eau

GT 6 : LOGEMENT, ENVIRONNEMENT

JEUDI 27 OCTOBRE, 20H00, siège du GREOA (Place de Chézy, 1 à HARZE)

- FICHE 6.3 Développement de logements alternatifs et intergénérationnels
- FICHE 6.3.1 Création de logements intergénérationnels
- FICHE 6.3.2 Transformation de bâtiments sous-utilisés en logements alternatifs
- FICHE 6.4 Aménagement de logements sociaux
- FICHE 6.5 Aménagement du domaine de Chants d'oiseau

SEMAINE DU 7 AU 11 NOVEMBRE 2005

GT 5 : MOBILITE

MARDI 8 NOVEMBRE, 20H00, siège du GREOA (Place de Chézy, 1 à HARZE)

- FICHE 5.5 Réalisation d'un inventaire et aménagement de passages piétons
- FICHE 5.6 Réalisation d'un inventaire et aménagement d'accotements pour les piétons

SEMAINE DU 14 AU 18 NOVEMBRE

GT 1 : ANCIENNE COMMUNE DE REMOUCHAMPS

LUNDI 14 NOVEMBRE, 20H00, salle la Gauloise à Nonceveux

- FICHE 1.5 Réalisation de différents aménagements afin de renforcer la sécurité de tous les usagers (effets de porte...)
- FICHE 1.6 Création de «Maisons de Village» polyvalente et de proximité
- FICHE 1.6.1 Création d'une «Maison de Village» à Nonceveux
- FICHE 1.6.2 Amélioration de la «Maison de quartier» de Remouchamps

GT 2 : ANCIENNE COMMUNE D'AYWAILLE

MERCREDI 16 NOVEMBRE, 20H00, Administration communale – salle du Conseil

- FICHE 2.4 Aménagement de Maison de Village, Maison des associations
- FICHE 2.4.1 Aménagement d'une Maison de Village à Awan
- FICHE 2.4.2 Aménagement d'une Maison des associations à Aywaille

ANNEXE PARTIE III

AYWAILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Défis et objectifs

INTRODUCTION

Lors de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) du 24 février 2005, vous avez examiné **les objectifs de développement** rédigés par les différents Groupes de Travail (GT).

Cependant, dans le cadre de la détermination des grands axes des Fiches-Projets, nous avons constaté que des objectifs pourraient être ajoutés à la liste soumise à la CLDR; certains besoins exprimés par les Aqualiens n'ont peut-être pas été traduits en objectifs par les GT.

Pour la prochaine Commission Locale de Développement Rural, il s'avèrera nécessaire d'examiner cette liste d'objectifs. A ce jour, les agents de développement du GREOA proposent d'ajouter trois objectifs présentés *en italique* dans le document.

Il vous est toujours loisible d'ajouter d'autres objectifs avant la prochaine réunion de la CLDR. Cependant, afin de travailler de manière efficace, pour toute proposition, il vous est demandé de prévenir les agents de développement aux coordonnées suivantes:

Agents de développement du GREOA :

Benoît HOUBEAU, Catherine TENAERTS, Sarah BEAUFAYS, Isabelle LAURENT

asbl GREOA – Service PCDR
Place de Chézy 1, 4920 Harzé – Aywaille
Tél. : 04/384.67.88 – Fax : 04/384.74.37
pcdr@ourthe-ambleve.be

<http://www.pcdr.be>



Développer l'économie de l'entité de manière harmonieuse en tenant compte de l'aspect rural de la Commune (promouvoir au maximum la main-d'œuvre locale).

Développer un tourisme pourvoyeur d'emplois et de développement économique tout en préservant le caractère rural de la Commune.

Préserver le potentiel agricole et valoriser l'image de l'agriculture dans l'entité

TOURISME

- I. Valoriser le potentiel touristique.
- II. Améliorer l'accueil des touristes.
- III. Développer les infrastructures et activités touristiques.
- IV. Améliorer l'information touristique.
 - a. Améliorer l'information touristique sur les lieux d'accueil.
 - b. Améliorer l'information touristique sur le patrimoine naturel et bâti.
 - c. Améliorer l'information touristique sur l'hébergement.

ECONOMIE

- V. Améliorer l'accessibilité aux activités et services commerciaux.
- VI. Développer les activités commerciales et l'offre de services commerciaux.
- VII. Promouvoir les activités industrielles et/ou artisanales créatrices d'emploi.
- VIII. Réduire l'impact environnemental des activités industrielles et/ou artisanales.
- IX. Améliorer l'information sur les activités industrielles et/ou artisanales locales.

Proposition d'objectif à ajouter :

Augmenter le taux d'emploi en favorisant la recherche d'un travail et en attirant des nouveaux investisseurs dans la localité.

NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

- X. Faciliter l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) (Internet, réseaux de téléphonie mobile...).

AGRICULTURE

- XI. Valoriser les produits du terroir.
- XII. Valoriser la production biologique régionale.
- XIII. Préserver la qualité des points d'eau existant ainsi que des espaces suffisants pour l'agriculture.
- XIV. Améliorer les relations ruraux et néo-ruraux.

Préserver et mettre en valeur l'environnement, le patrimoine naturel et bâti.

I. Préserver le patrimoine naturel

- a. Réduire l'impact environnemental de l'activité des entreprises.
- b. Entretien des sentiers, chemins et abords.
- c. Améliorer l'information sur le patrimoine naturel.
- d. Veiller à l'adéquation entre les activités humaines et les zones où elles s'implantent.
- e. Améliorer la gestion des biotopes de la faune et de la flore.
- f. Promouvoir les énergies renouvelables.

II. Préserver le patrimoine bâti

- a. Améliorer l'information sur le patrimoine bâti.
- b. Veiller à attirer l'attention des candidats acheteurs bâtisseurs sur les prescriptions urbanistiques en vigueur.
- c. Veiller à l'adéquation entre les activités humaines et les zones où elles s'implantent.
- d. Préserver et améliorer la qualité des aménagements de convivialité.

III. Valoriser le patrimoine naturel.

- a. Améliorer l'information sur le patrimoine naturel.

IV. Valoriser le patrimoine bâti :

- a. Améliorer l'étude et l'information sur le patrimoine bâti.

V. Sensibiliser et éduquer les citoyens au respect de l'environnement.

VI. Sensibiliser au tri et à la gestion des déchets.

- a. Améliorer le ramassage des déchets.

VII. Améliorer l'étude et la gestion des biotopes, de la faune et de la flore.

VIII. Veiller à la qualité de l'eau par le recensement du captage et des nappes phréatiques.

Améliorer la mobilité de tous les usagers, par des moyens privés ou collectifs et renforcer leur sécurité.

MOBILITE

I. Valoriser les parkings existants par différentes actions :

- a. une meilleure information (carte des parkings, affichage du taux d'occupation...)
- b. des aménagements destinés à tous les usagers (personnes à mobilité réduite, cyclistes...).

II. Maintenir l'offre des transports en commun et la synchroniser à la demande.

III. Développer l'offre des transports alternatifs.

IV. Fluidifier le trafic régional.

V. Prévoir des aménagements afin de faciliter la mobilité des usagers doux.

SECURITE ROUTIERE

VI. Renforcer la signalisation et les infrastructures pour améliorer la sécurité routière.

- a. Répertorier les lieux où l'infrastructure et la signalisation posent des problèmes de sécurité.
- b. Proposer aux acteurs de la sécurité de collaborer avec eux (MET, Echevins des travaux, conseiller en mobilité...).
- c. Sécuriser certains endroits (dont les écoles) pour la sécurité de tous les usagers.
- d. Améliorer la visibilité.
- e. Adapter la vitesse en fonction de la configuration et de l'usage des lieux.

VII. Inciter les usagers de la route à adopter une attitude responsable.

Continuer à offrir des services de qualité dans un esprit de convivialité, et augmenter éventuellement leur nombre. Informer et susciter davantage la participation de la population.

Elargir l'offre culturelle dans un souci de rencontre et d'intégration. Réfléchir aux moyens de faciliter l'accès aux différentes activités sportives, culturelles ou associatives.

Susciter davantage la participation citoyenne

- I. Augmenter l'offre de services vers l'enfance et la petite enfance en assurant une visibilité suffisante des actions menées (crèches, accueil et activités extra-scolaires, garderie...)
- II. Respecter l'autonomie des seniors, avec des mécanismes de vigilance (maintenir et développer le cas échéant les services en place) en tenant compte de l'aspect démographique.
- III. Favoriser les activités ouvertes à toutes les générations.
- IV. Optimiser la circulation de l'information entre les associations afin qu'elles apprennent à mieux se connaître pour également dépasser la notion de concurrence.
- V. Favoriser les échanges de compétences, de logistiques et les synergies entre les différentes associations et clubs en travaillant plus en réseau.
- VI. Inciter les Aqualiens à s'investir davantage dans la vie de la Commune, des villages en consolidant les liens entre les habitants notamment en renforçant l'accueil et l'information destinée aux nouveaux arrivants.
- VII. Prévoir ou améliorer des infrastructures afin de favoriser la vie sociale et associative tout en tenant compte des spécificités et aspirations locales; gérer les infrastructures existantes en étroite collaboration avec les différentes associations pour mieux répondre à leurs desiderata.

- VIII. Etendre le champs d'action du Foyer culturel de Sprimont afin qu'il devienne un centre régional (possibilité de développer des activités décentralisées en plus du soutien logistique...).
- IX. Etre attentif à un meilleur encadrement sportif et humain dans le cadre scolaire et des différents clubs pour un bon développement corporel (veiller à l'acquisition des bases d'une bonne éducation physique, de l'esprit sportif...).
- X. Assurer une meilleure promotion par différents vecteurs de communication des activités sportives, culturelles et de loisirs.
- XI. Aux travers de lieux de paroles et structures existantes, obtenir une reconnaissance des jeunes afin qu'ils puissent s'exprimer de manière plus visible dans la vie sociale et associative.
- XII. Favoriser la démarche participative de façon durable par la consultation et les échanges.

Proposition d'objectifs à ajouter :

Renforcer l'accessibilité aux services.

Améliorer l'information aux citoyens par divers vecteurs de communication.

Assurer l'accessibilité à un logement de qualité pour tous les habitants en respectant les choix de vie de tout un chacun

- I. Accroître l'offre de logements.
- II. Développer les logements sociaux dans la Commune.
- III. Prendre des mesures en soutien du Plan HP.
- IV. Assurer la mixité dans le tissu de logements.

ANNEXE PARTIE IV

PROVINCE DE LIEGE
COMMUNE D'AYWAILLE
 PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL.
 Carte 10 : Carte des projets

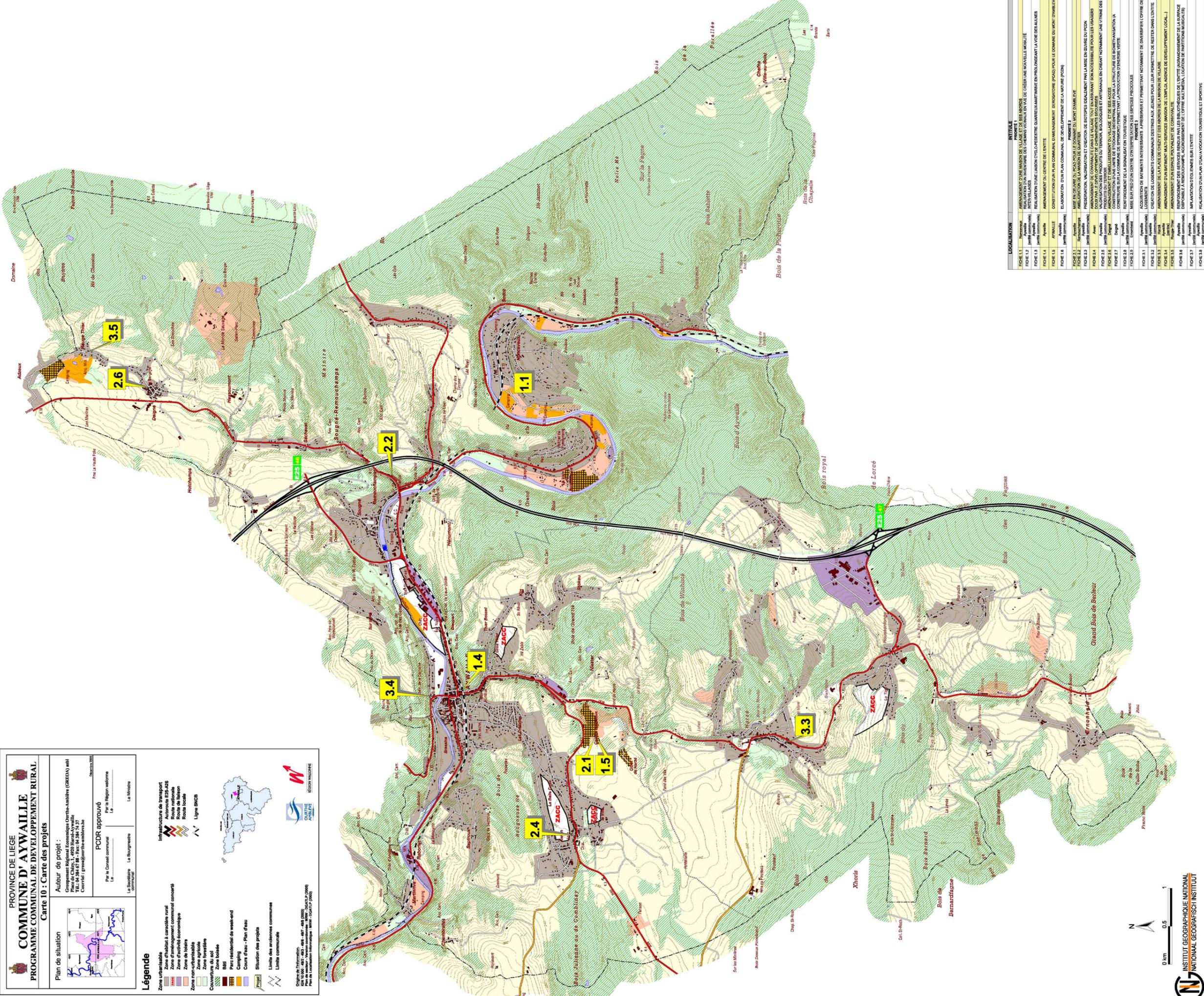
Plan de situation

Auteur de projet :
 Groupement Régional Economique Ombra-Anhêtre (GREOA) asbl
 Parc de l'Industrie - Avenue de l'Industrie 10
 1300 WATIGNY - BELGIUM
 TEL: 04 384 67 84 - FAX: 04 384 74 37
 Courriel : greo@ombra-embel.be

PCDR approuvé
 Par le Conseil communal Le .../.../...
 Par la Région wallonne Le .../.../...
 Le Bourgmestre Le Bourgmestre Le Ministre

- Légende**
- Zone urbanisable
 - Zone d'habitat à caractère rural
 - Zone d'habitat rural non concerné
 - Zone d'activité économique
 - Zone de loisirs
 - Zone non-urbanisable
 - Zone agricole
 - Zone de préservation des milieux
 - Zone boisée
 - BMI
 - Parc résidentiel de week-end
 - Camping
 - Cours d'eau - Plan d'eau
 - Situation des projets
 - Limite des anciennes communes
- Infrastructure de transport**
- Autoroute E25-J6
 - Route nationale
 - Route locale
 - Ligne SNCB

Chambre de Commerce
 1300 WATIGNY - BELGIUM
 TEL: 04 384 67 84 - FAX: 04 384 74 37
 Courriel : greo@ombra-embel.be



LOCALISATION	INTITULE
FICHE 1.1 Aywaille Aywaille	AMENAGEMENT D'UNE MAISON DE VILLAGE ET DE SES ANNEXES
FICHE 1.2 Aywaille Aywaille	AMENAGEMENT D'UNE MAISON DE VILLAGE ET DE SES ANNEXES
FICHE 1.3 Aywaille Aywaille	REALISATION D'UNE LIAISON CYCLOPEDESTRE QUARTEIL AMONTIERE EN PROLONGEANT LA VOIE DES ALLIES
FICHE 1.4 Aywaille Aywaille	AMENAGEMENT DU CENTRE DE L'ENTITE
FICHE 1.5 Aywaille Aywaille	CONSTITUTION D'UN PLAN COMMUNAL D'AMENAGEMENT D'IRRIGATION (PCAI) POUR LE DOMAINE DU MONT D'AMBAULE
FICHE 1.6 Aywaille Aywaille	ELABORATION D'UN PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE LA NATURE (PCDN) - PROMOTEUR 2
FICHE 2.1 Aywaille Aywaille	MISE EN CULTURE DU PCAI POUR LE DOMAINE DU MONT D'AMBAULE
FICHE 2.2 Aywaille Aywaille	AMENAGEMENT DE LA MAISON DE CAMPING DE BOITORS DEHALEMENT EN LAISSE EN CULTURE DU PCAI
FICHE 2.3 Aywaille Aywaille	AMENAGEMENT DU CONVALESCENCE DANS LE VILLAGE TOUT EN ASSURANT SON ACCESSIBILITE POUR LES USAGERS
FICHE 2.4 Aywaille Aywaille	PROJET D'UN PORT D'ATTACHEMENT DE CHARENTAIS (BOITORS)
FICHE 2.5 Aywaille Aywaille	PROJET D'UN PORT D'ATTACHEMENT DE CHARENTAIS (BOITORS)
FICHE 2.6 Aywaille Aywaille	PROJET D'UN PORT D'ATTACHEMENT DE CHARENTAIS (BOITORS)
FICHE 2.7 Aywaille Aywaille	CONSTRUCTION D'UNE LIAISON DE STOCAGE OCCIDENTALISEE POUR LA STRUCTURE DE BIOMETANISATION A
FICHE 2.8 Aywaille Aywaille	CONSTRUCTION D'UNE LIAISON DE STOCAGE OCCIDENTALISEE POUR LA STRUCTURE DE BIOMETANISATION A
FICHE 2.9 Aywaille Aywaille	MISE SUR PIED D'UN CENTRE D'INTERPRETATION DES ESPACES PISCICOLES
FICHE 3.1 Aywaille Aywaille	CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS INTERRESISTANTS A PRESSION ET PERMETTANT NOTAMMENT DE DEVELOPPER L'OFFRE DE LOGEMENTS
FICHE 3.2 Aywaille Aywaille	CREATION DE LOGEMENTS COMMUNAUX DESTINES AUX AGES POUR LEUR PERMETTRE DE RESTER DANS L'ENTITE
FICHE 3.3 Aywaille Aywaille	AMENAGEMENT DE LA PLACE DE CHEY ET DES ANNEXES DE LA MAISON DE VILLAGE
FICHE 3.4 Aywaille Aywaille	AMENAGEMENT D'UN BÂTIMENT MULTI-SERVICES IMBRIQUE DE L'EMPLACEMENT LOCAL...
FICHE 3.5 Aywaille Aywaille	AMENAGEMENT DES SERVICES BORDS PAYSANES EN COLLABORATION AVEC L'UNITE D'AMENAGEMENT DE LA SURFACE DISPONIBLE A RECHERCHER, ACCROISSEMENT DE L'OFFRE MULTIMEDIA, LOCATION DE PARTITIONS MURCIENNES
FICHE 3.7 Aywaille Aywaille	IMPLANTATION D'UNE LIAISON SUR L'ENTITE
FICHE 3.8 Aywaille Aywaille	REALISATION D'UN PLAN D'EAU A Vocation TOURISTIQUE ET SPORTIVE

